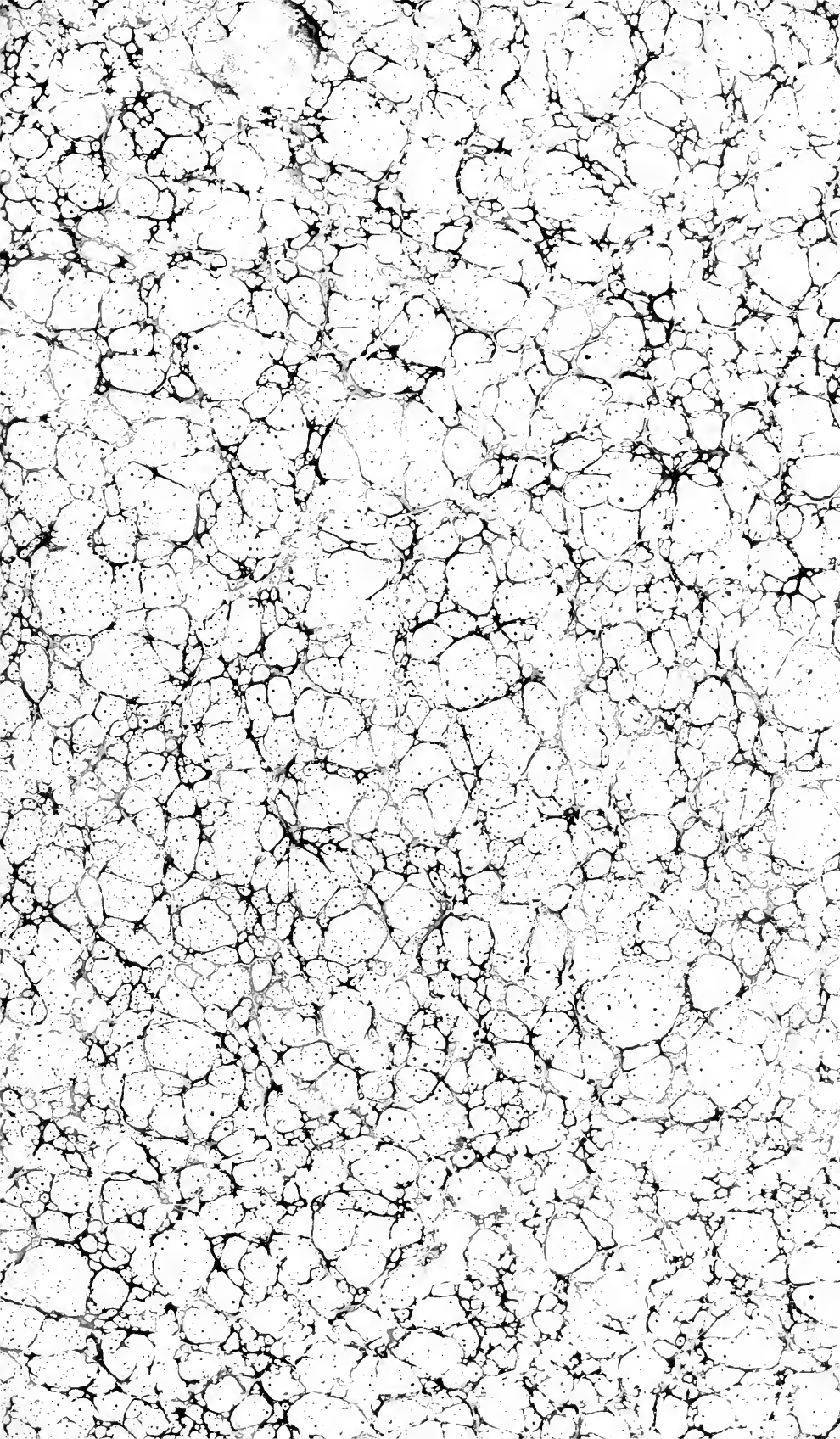




THE GILLY CENTER LIBRARY



*... we ask for the moon
... then we have the stars*



BULLETINS

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ORLÉANAIS.

STATUTS ET RÉGLEMENT
DE LA
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE
ET HISTORIQUE
DE L'ORLÉANAIS



ORLÉANS
IMPRIMERIE DE GEORGES JACOB
CLOITRE SAINT-ÉTIENNE, 4

—
1872

STATUTS

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

ET HISTORIQUE

DE L'ORLÉANAIS



ARTICLE 1^{er}. — La SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS a pour objet la recherche, l'étude, la description et la conservation des antiquités et documents historiques concernant spécialement les départements du Loiret, de Loir-et-Cher et d'Eure-et-Loir, qui, avant 1790, formaient à peu près la généralité d'Orléans.

Les membres de la Société, pour concourir au but qu'elle se propose, devront aider de tout leur pouvoir à faire entrer dans les dépôts publics les titres et documents historiques relatifs à l'Orléanais.

ART. 2. — Le siège de la Société est fixé dans la ville d'Orléans.

ART. 3. — La Société s'interdit toute discussion politique. Ses travaux concernent uniquement l'archéologie et l'histoire, principalement l'archéologie et l'histoire de l'ancienne province de l'Orléanais, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la Révolution de 1789.

ART. 4. — La Société se compose de *trente* membres titulaires résidents, de *quarante* membres titulaires non résidents, de mem-

bres honoraires, et d'associés correspondants, français et étrangers, en nombre illimité.

La Société se réserve, dès à présent, la faculté d'élever, lorsqu'elle le jugera opportun, de *trente à trente-cinq*, le nombre de ses membres titulaires résidants, par un vote spécial émis conformément aux prescriptions des articles 37, 38, 39 du règlement intérieur ci-après, relatifs à la révision des dispositions réglementaires.

ART. 5. — Sont seules admises à faire partie de la Société les personnes connues par des travaux ou des recherches sur les antiquités ou l'histoire.

Elles doivent en outre, pour obtenir le titre de membre résidant, habiter la ville d'Orléans; pour obtenir celui de membre non résidant, habiter l'une des communes des départements du Loiret, de Loir-et-Cher et d'Eure-et-Loir, ou être nées dans l'un de ces trois départements; pour obtenir celui d'associé correspondant français, habiter la France ou quelqu'une de ses possessions.

ART. 6. — Sont membres honoraires de droit : les évêques d'Orléans, de Chartres et de Blois; le premier Président de la Cour d'Orléans; les préfets du Loiret, de Loir-et-Cher et d'Eure-et-Loir; le maire d'Orléans.

ART. 7. — Tout titulaire résidant qui cesse d'habiter la ville d'Orléans perd son titre à compter du jour où la Société aura pourvu à son remplacement; mais il devient alors de plein droit titulaire non résidant.

ART. 8. — Tout membre titulaire non résidant qui vient habiter la ville d'Orléans devient de plein droit titulaire résidant à la première vacance, s'il en exprime le désir par lettre adressée au Président. Il n'est, dans ce cas, pourvu à son remplacement, comme titulaire non résidant, qu'au moment où, par l'effet d'une vacance, il prend rang parmi les titulaires résidants.

ART. 9. — Tout associé correspondant étranger qui vient résider en France prend rang de plein droit parmi les correspondants français; il jouit des mêmes prérogatives et est soumis aux mêmes charges.

ART. 10. — Les associés correspondants, lorsqu'ils assistent aux séances, y ont voix consultative.

Les membres honoraires et les titulaires non résidents y ont voix délibérative, hormis pour les votes d'élection.

ART. 11. — Le bureau de la Société se compose : d'un Président, d'un Vice-Président, d'un Secrétaire, d'un Vice-Secrétaire-Archiviste et d'un Trésorier.

Les membres du bureau sont choisis parmi les titulaires résidents.

Ils sont nommés au scrutin secret et à la majorité absolue des membres présents. Après deux tours de scrutin sans résultat, la majorité simple suffit pour l'élection.

ART. 12. — Le Président et le Vice-Président sont nommés pour un an; ils sont deux fois de suite rééligibles. Lorsqu'ils ont été en exercice pendant trois années consécutives, ils ne sont plus rééligibles qu'après un an d'intervalle.

Le Secrétaire, le Vice-Secrétaire-Archiviste et le Trésorier sont nommés pour trois ans. Ils ne sont également rééligibles qu'après un an d'intervalle.

ART. 13. — Le bureau est renouvelé dans la deuxième séance du mois de décembre. S'il y a lieu de pourvoir, dans le cours de l'année, au remplacement de l'un des membres du bureau, cette nomination n'est valable que pour l'espace de temps durant lequel le membre à remplacer eût exercé ses fonctions. Avis de cette élection est donné, cinq jours au moins avant le vote, à tous les titulaires résidents.

ART. 14. — Une Commission des publications, composée de trois membres nommés au scrutin secret et à la majorité absolue des membres présents, est chargée de faire un rapport sur les mémoires qui lui sont renvoyés par la Société.

Si l'auteur du mémoire qu'il s'agit d'examiner fait partie de la Commission, il est temporairement remplacé par un membre nommé par la Société à cet effet.

Les membres de la Commission des publications sont renouvelés par tiers chaque année, dans la dernière séance de décembre.

Ils sont rééligibles après un an d'intervalle.

ART. 15. — Les diverses autres commissions que la Société juge à propos de constituer sont, à moins de décision contraire et spéciale, nommées au scrutin secret et à la majorité relative des membres présents à la séance.

ART. 16. — Le Président et le Secrétaire de la Société ont le droit de prendre part aux travaux des commissions.

ART. 17. — Nul n'est admis au nombre des membres de la Société que sur la présentation écrite et signée par trois membres titulaires résidants, avec déclaration écrite que la demande d'être porté comme candidat a été adressée à l'un d'eux.

Cette formalité n'est obligatoire qu'une seule fois. Après une première présentation dans la forme ci-dessus prescrite, il suffira à chaque élection nouvelle qu'un membre titulaire résidant affirme en séance que le candidat déjà présenté persiste dans sa candidature.

ART. 18. — Toute présentation de candidat doit être déposée huit jours au moins à l'avance entre les mains du Président, qui la communique à la Société dans la séance la plus prochaine.

La Société fixe le jour de l'élection, laquelle ne peut avoir lieu au plus tôt qu'à la seconde séance après celle où a été faite la présentation.

A la séance qui précède immédiatement celle de l'élection, la Société arrête la liste des candidats présentés.

Avis de l'élection est aussitôt transmis par écrit à chacun des membres titulaires résidants, avec indication du nom du candidat et de la séance dans laquelle il sera statué.

ART. 19. — Le vote a lieu au scrutin secret.

Pour qu'une élection soit valable, il faut : 1^o que le candidat ait obtenu la majorité des suffrages exprimés ; 2^o que le nombre des suffrages exprimés ait atteint au moins la moitié, plus un, du nombre des membres titulaires résidants inscrits au tableau.

Si, après trois tours de scrutin, ces conditions n'ont pu être réalisées, l'élection demeure suspendue, et le vote est remis à deux mois.

ART. 20. — Les dispositions des articles 17, 18 et 19 ci-dessus

s'appliquent à l'élection de tous les membres, honoraires, titulaires et correspondants de la Société.

ART. 21. — Chaque année, dans la seconde quinzaine de janvier, la Société, sur la proposition du bureau, arrête la liste de ses membres honoraires, titulaires, résidants et non résidants, correspondants français et étrangers.

ART. 22. — La Société publie un *Bulletin* trimestriel destiné à contenir :

L'analyse de ses séances ;

Le résumé de ses travaux ;

Les rapports, notices ou extraits qu'elle croira devoir y insérer ;

Une mention sommaire des ouvrages et objets d'art qui lui sont offerts, ou dont elle a fait acquisition.

Ce *Bulletin* est rédigé par le Secrétaire.

Il est, par lui, soumis d'abord au bureau, puis lu à la Société avant d'être livré à l'impression.

ART. 23. — La Société publie en outre, à des époques indéterminées, les travaux dont elle a voté l'impression. Cette publication forme un recueil intitulé : *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*.

Dans le même recueil peuvent être insérés des documents inédits relatifs à l'histoire de l'Orléanais.

ART. 24. — Nul mémoire ou document n'est admis dans les recueils de la Société, soit en entier, soit par extrait, s'il n'a d'abord été lu en séance ordinaire et ensuite renvoyé à la Commission des publications.

Une seconde lecture peut être demandée.

ART. 25. — Toutes les fois qu'un mémoire paraîtra s'écarter des conditions habituelles de publication, soit en raison de son étendue, soit en raison des planches ou tableaux annexés, la Société devra, avant toute décision, se faire rendre compte par le bureau des charges qui résulteraient pour elle de son impression.

ART. 26. — La Société laisse aux auteurs des travaux publiés dans ses recueils la responsabilité des doctrines et des appréciations qui y sont émises.

ART. 27. — Lorsqu'un membre résidant non excusé a laissé écouler plus d'une année sans assister aux séances, la Société, un mois après un avertissement donné par le Président, peut le considérer comme démissionnaire et le rayer du tableau.

Dans une première séance, la radiation est proposée ; la Société décide dans quelle séance il sera statué. Tous les membres titulaires résidants sont immédiatement invités à y assister.

Le vote a lieu au scrutin secret. Il ne sera valable qu'autant qu'il aura réuni la majorité des suffrages exprimés, et qu'en outre le nombre des suffrages exprimés aura atteint les deux tiers au moins du nombre des membres résidants inscrits au tableau.

ART. 28. — La Société se réserve le droit de révoquer ceux de ses membres que des motifs légitimes l'obligeraient à repousser de son sein.

Il est statué dans la forme suivante :

Le Président, sur la proposition de cinq membres dont les noms ne sont pas divulgués, met la mesure en délibération, et annonce que le vote aura lieu à la séance qui sera aussitôt déterminée par la Société.

Avis, par lettres adressées à domicile, en est immédiatement donné à tous les membres résidants, avec indication de la séance dans laquelle le vote aura lieu.

Au jour indiqué, il est statué au scrutin secret. Le vote ne sera valable qu'autant qu'il aura réuni la majorité des suffrages exprimés, et que de plus le nombre des suffrages exprimés aura atteint les deux tiers, au moins, du nombre des membres résidants inscrits au tableau.

ART. 29. — Hors les cas prévus par les articles 19, 20, 27 et 28 des statuts, et les articles 37 et 38 du règlement intérieur, relatifs à la révision des statuts et du règlement, la Société peut délibérer lorsque le nombre des membres présents ayant voix délibérative est égal au tiers des membres résidants inscrits au tableau.

Les délibérations relatives à des acquisitions, aliénations et échanges d'immeubles, et à l'acceptation de legs ou dons, sont subordonnées à l'acceptation préalable de l'autorité administrative.

ART. 30. — Une députation de la Société, nommée par le Président, assiste aux funérailles des membres décédés.

ART. 31. — Les ressources de la Société se composent :

- 1^o Du revenu des biens et valeurs qui lui appartient;
- 2^o Du droit de diplôme et des cotisations annuelles, dont le montant est fixé par le règlement intérieur;
- 3^o Du produit de la vente des publications;
- 4^o Des dons et legs que la Société est autorisée à recevoir;
- 5^o Des subventions qui peuvent lui être accordées.

ART. 32. -- Un règlement soumis à l'approbation du ministre de l'Instruction publique détermine les conditions d'administration intérieure, et en général toutes les dispositions de détail propres à assurer l'exécution des statuts.

Certifié conforme à l'original des statuts annexé au décret et déposé aux archives du Ministère de l'Instruction publique.

Pour le Secrétaire général :

Le chef du Bureau du secrétariat général,

E. CADET.

Décret.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale,
Empereur des Français,

A tous présents et à venir, SALUT.

Sur le rapport de notre Ministre Secrétaire d'État au département de l'Instruction publique ;

Vu la demande formée par la Société archéologique de l'Orléanais ;

Vu les documents à l'appui, faisant connaître la composition de la Société, ses statuts, sa situation financière et ses travaux ;

Notre Conseil d'État entendu,

AVONS DÉCRÉTÉ ET DÉCRÉTONS CE QUI SUIT :

ARTICLE 1^{er}. — La Société archéologique de l'Orléanais, dont le siège est à Orléans, est reconnue comme établissement d'utilité publique.

ART. 2. — Les statuts de la Société sont approuvés dans la forme et teneur adoptées par notre Conseil d'État.

Aucune modification ne pourra y être faite sans notre autorisation.

ART. 3. — Notre Ministre Secrétaire d'État au département de l'Instruction publique est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au Palais des Tuileries, le 8 février 1865.

NAPOLÉON.

Décret.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique et des Cultes ;

Vu la demande de la Société archéologique et historique de l'Orléanais ;

Vu le procès-verbal de la séance du 12 avril 1872 ;

Vu les anciens statuts approuvés le 8 février 1865 ;

Vu le projet de nouveaux statuts en trente-deux articles, voté à l'unanimité le 12 avril 1872 ;

La Commission provisoire chargée de remplacer le Conseil d'État entendue,

DÉCRÈTE :

ARTICLE 1^{er}. — La Société archéologique et historique de l'Orléanais est autorisée à remplacer ses anciens statuts par les nouveaux statuts votés le 12 avril 1872, qui sont approuvés tels qu'ils seront annexés au présent décret.

ART. 2. — Aucune modification n'y pourra être faite sans l'autorisation du gouvernement.

ART. 3. — Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Versailles, le 23 juillet 1872.

A. THIERS.

Par le Président de la République :

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes.

JULES SIMON.

Pour ampliation :

Le Secrétaire général du Ministère.

S.-R. TAILLANDIER.

RÈGLEMENT

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

ET HISTORIQUE

DE L'ORLÉANAIS



§ 1^{er}. — ATTRIBUTIONS DES MEMBRES DU BUREAU.

ART. 1^{er}. — Le bureau réuni forme la commission administrative de la Société.

Il rend compte de sa gestion à la fin de l'année.

Il convoque, s'il y a lieu, des assemblées extraordinaires.

ART. 2. — Le Président représente la Société dans ses rapports et ses correspondances.

Il agit en son nom dans les affaires qui la concernent.

Il dirige ses travaux et ceux des commissions.

Il ordonnance ses dépenses.

Il veille à l'observation des statuts et du règlement.

Il a la police des séances.

Il signe les listes de présence et les procès-verbaux.

Il veille à l'impression des publications de la Société.

Il remet, signés et arrêtés par lui, les manuscrits à l'imprimeur.

Il donne les bons à tirer.

Il reçoit, des mains de l'imprimeur, la livraison des exemplaires, en prend compte et lui en donne décharge.

Il vérifie les comptes et réclamations de l'imprimeur, et les soumet ensuite à l'appréciation et à l'approbation du bureau.

Il veille à ce qu'exacte expédition des publications de la Société soit faite à ses membres, à ses correspondants, à ses dépositaires.

taires, ainsi qu'à la conservation des exemplaires restants et déposés dans ses réserves.

Il peut, sous sa responsabilité, déléguer au Vice-Président tout ou partie de ce qui concerne l'impression et l'expédition des publications.

Il présente et fait présenter, chaque année, le rapport prescrit par l'article 7 ci-après.

Il reçoit les ouvrages adressés à la Société et veille à ce qu'il en soit rendu compte.

ART. 3. — En cas d'absence ou d'empêchement, le Président est remplacé par le Vice-Président.

En l'absence du Président et du Vice-Président, le fauteuil est occupé par le doyen d'âge.

ART. 4. — Le Secrétaire est chargé de la rédaction et de la transcription, sur les registres à ce destinés, des procès-verbaux des séances et des décisions de la Société et du bureau. Ces procès-verbaux sont signés de lui et du Président ;

De la convocation des membres de la Société aux séances ordinaires et extraordinaires ;

De la rédaction et de l'impression, de concert avec le Président, des *Bulletins* trimestriels préalablement soumis par lui, d'abord à l'appréciation du bureau, puis à l'approbation de la Société ;

De la correspondance courante, dont il tient note sur un registre spécial ;

Du soin d'accuser réception des ouvrages adressés à la Société.

Il dresse chaque année le tableau des membres de la Société, et celui des Sociétés correspondantes, pour les insérer au *Bulletin*, conformément à l'article 26 ci-après.

En cas d'absence, il est remplacé par le Vice-Secrétaire-Archiviste.

ART. 5. — Le Vice-Secrétaire-Archiviste est dépositaire du sceau de la Société.

Il donne avis de leur nomination aux membres nouvellement élus et leur transmet leur diplôme, auquel il joint un exemplaire du règlement.

Il veille à la conservation et au classement des archives, et en dresse l'inventaire.

Il veille à la conservation des publications de la Société déposées dans ses réserves ; il délivre, à qui de droit, ceux de ces volumes ou *Bulletins* dont la Société a disposé à titre gratuit ou onéreux, et en tient note.

Il dresse, à l'expiration de ses fonctions, un état détaillé de ces exemplaires conservés en réserve, et le remet signé de lui à son successeur.

Il tient état, sur un registre particulier, des mémoires manuscrits adressés à la Société, ainsi que des dons qui lui sont offerts, avec indication des noms, de la date et du lieu de dépôt.

Il est remplacé, en cas d'empêchement, par le Secrétaire, et à son défaut par le Trésorier.

ART. 6. — Le Trésorier est chargé de faire rentrer les fonds de la Société, dont il demeure dépositaire.

Il acquitte les dépenses sur les mandats ordonnancés par le Président.

Il présente ses comptes au cours de janvier de chaque année.

Il dresse, à chaque séance, la liste des membres présents et leur délivre les jetons.

Il est, en cas d'empêchement, remplacé par le Vice-Secrétaire-Archiviste.

ART. 7. — Chaque année, à l'une des séances de février, il est rendu compte à la Société, au nom du bureau :

1° Du nombre et de l'étendue des mémoires admis à l'impression au cours des années précédentes, et non encore publiés ;

2° Des sommes qui, à quelque titre que ce soit, peuvent être dues à l'imprimeur, mais qui, n'étant pas exigibles au 31 décembre précédent, n'ont pas figuré au compte présenté par le Trésorier.

§ II. — SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ.

ART. 8. — La Société tient des séances ordinaires les deuxième et quatrième vendredis de chaque mois. Si l'un de ces vendredis est un jour férié, la Société fixe le jour auquel aura lieu la séance.

Les séances sont suspendues pendant les mois de septembre et d'octobre.

ART. 9. — Un exemplaire du règlement est déposé sur le bureau. A l'ouverture de chaque séance, le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente. La Société statue sur son adoption, puis il est procédé à la lecture de la correspondance.

La liste de présence dressée par le Trésorier est alors lue à haute voix, arrêtée immédiatement et signée par le Président.

ART. 10. — Ont seuls droit aux jetons de présence les membres dont le nom est porté sur cette liste. Le jeton leur est remis par le Trésorier à la fin de la séance.

ART. 11. — Nul ne prend la parole sans l'avoir obtenue du Président.

Une lecture ne sera jamais interrompue, si ce n'est par le Président, au cas où il jugerait inopportun de la laisser continuer.

Après la lecture, les observations peuvent être faites.

ART. 12. — La Société peut, chaque année, tenir une ou plusieurs séances publiques. Elle en fixe l'époque.

Le choix et l'ordre des lectures qui rempliront ces séances sont déterminés par une commission spéciale, composée du bureau et de la Commission des publications.

Les travaux destinés à être lus dans ces séances sont choisis parmi ceux dont la Société a voté l'impression.

ART. 13. — Lorsque le jour d'une séance publique annuelle a été fixé, les membres honoraires et les membres titulaires résidents et non résidents reçoivent, quinze jours à l'avance, une convocation spéciale.

Des lettres de convocation sont de plus adressées aux personnes notables.

ART. 14. — La Société, indépendamment des séances ordinaires et des séances publiques au siège de sa résidence, peut tenir des séances extraordinaires, publiques ou particulières, sur tel point des départements du Loiret, d'Eure-et-Loir et de Loir-et-Cher qu'elle jugera convenable.

Les membres honoraires et titulaires reçoivent, un mois à l'avance, une convocation spéciale.

§ III. — TRAVAUX ET PUBLICATIONS.

ART. 15. — Tout travail lu en séance demeure sur le bureau et appartient à la Société, lorsqu'elle en a voté l'impression, à moins de réserves faites par l'auteur, et acceptées par la Société avant la lecture.

ART. 16. — Les manuscrits admis à l'impression sont signés par le Président et remis par lui à l'imprimeur. L'auteur ne peut plus y faire de modifications ni d'additions notables, sans y être autorisé par la Société.

ART. 17. — Les membres titulaires et les associés correspondants sont invités à lire, au moins une fois par an, un ouvrage ou un mémoire.

ART. 18. — Les membres titulaires sont chargés de surveiller, de dessiner ou de décrire les monuments qui sont à leur portée, de se tenir informés des découvertes de médailles, manuscrits, objets d'art et antiquités, d'en donner immédiatement avis, soit au Président, soit au Secrétaire, et de prendre des mesures pour empêcher que ces objets ne disparaissent avant que la Société ait pu les acquérir ou tout au moins les étudier.

Les membres honoraires de droit, désignés dans l'article 6 des statuts, seront priés de n'autoriser aucune destruction ou réparation des monuments, sans que la Société ait été mise à même de présenter ses observations dans l'intérêt de l'histoire ou de l'art.

ART. 19. — La Société peut charger spécialement un ou plusieurs de ses membres de lui faire un rapport sur tel ouvrage imprimé ou manuscrit dont l'examen lui semblerait utile, sur des objets d'art ou d'antiquité qui lui auraient été communiqués.

ART. 20. — Elle peut charger un ou plusieurs de ses membres :
De décrire ou dessiner tel monument dont il importerait de constater l'état, et de relever le plan ;
De se rendre dans les localités où des fouilles devraient être faites, où des ruines auraient été découvertes, des antiquités trouvées, etc. ;

D'aller étudier, au lieu où ils se trouvent, des objets d'art ou des antiquités qui ne peuvent être déplacés ;

De rendre compte de ces missions dans des rapports écrits.

ART. 21. — La Société pourra déléguer un ou plusieurs de ses membres à l'effet de la représenter dans les congrès scientifiques ou près d'autres Sociétés savantes.

ART. 22. — Tout membre honoraire, titulaire ou associé correspondant français, reçoit, à compter du jour de sa nomination, les publications de la Société auxquelles il a droit, savoir : les *Bulletins* à domicile et francs de port, et les volumes de *Mémoires*, ainsi que les atlas annexés, chez les libraires de la Société, au moyen d'un bon signé du Président, ou de toute autre manière qui serait ultérieurement déterminée par la Société.

ART. 23. — Les associés correspondants étrangers reçoivent de la même manière, soit les *Bulletins* seulement de la Société, soit les *Bulletins* et *Mémoires*, selon qu'il aura été statué à leur égard.

A chaque nomination d'un associé correspondant étranger, la Société décide s'il recevra gratuitement les *Bulletins* seulement, ou les *Bulletins* et *Mémoires*.

Ces décisions peuvent toujours être ultérieurement modifiées.

ART. 24. — L'auteur d'un travail inséré dans les publications de la Société reçoit sans rétribution un exemplaire soit du volume de *Mémoires*, soit du numéro du *Bulletin* où son travail a été publié.

ART. 25. — Les auteurs dont les travaux sont publiés par la Société ont le droit de faire faire un tirage à part, à leurs frais, mais à la condition expresse et formelle de mentionner sur le titre ou le faux titre que l'ouvrage est extrait des *Mémoires* ou du *Bulletin* de la Société. Les exemplaires du tirage à part pourront être livrés à l'auteur dès qu'ils auront été imprimés, et avant la publication du volume d'où ils sont extraits.

Ils pourront être distribués gratuitement par l'auteur ; mais ils ne pourront, de condition expresse, être mis en vente avant la publication du volume de la Société.

ART. 26. — Au mois de janvier de chaque année, la Société, sur la proposition du bureau, arrête la liste de ceux de ses membres auxquels sont adressés les *Bulletins* et *Mémoires*; de ceux qui reçoivent les *Bulletins* seulement; des Sociétés savantes en correspondance avec elle, et des établissements publics auxquels elle adresse ses publications.

Ces listes sont inscrites au registre des procès-verbaux et insérées en tout ou partie au *Bulletin* du premier trimestre.

§ IV. — DROITS DE DIPLOME, COTISATIONS ET JETONS DE PRÉSENCE.

ART. 27. — Il est délivré à chaque membre titulaire résidant ou non résidant, nouvellement élu, un diplôme scellé du sceau de la Société et revêtu des signatures du Président, du Secrétaire et du Vice-Secrétaire-Archiviste.

Le droit de diplôme est fixé à *vingt francs*.

Les membres honoraires et les correspondants étrangers sont exempts de ce droit.

Tout membre titulaire résidant ou non résidant qui a refusé ou négligé de retirer son diplôme, trois mois après que sa nomination lui a été notifiée, peut, après deux avertissements par écrit du Trésorier, à un mois d'intervalle, être considéré comme démissionnaire et rayé du tableau de la Société, par décision rendue dans la forme prescrite par l'article 27 des statuts.

ART. 28. — Les membres titulaires résidants sont tenus à une cotisation annuelle de *trente francs*. Ils peuvent la payer en jetons, conformément à ce qui est dit à l'article 30 ci-après.

Les membres titulaires non résidants sont tenus à une cotisation annuelle de *dix francs*.

Les associés correspondants français sont tenus à une cotisation annuelle de *sept francs*.

Ces cotisations sont payables à domicile, par avance et sans frais, du 1^{er} janvier au 1^{er} avril.

Après le 1^{er} avril de chaque année, le Trésorier écrit aux membres retardataires pour les inviter à payer. Si dans les trois mois qui suivent ils ne défèrent pas à son invitation, ils peuvent être

considérés comme démissionnaires et rayés du tableau, dans la forme prescrite par l'article 27 des statuts.

ART. 29. — Les membres honoraires et les associés correspondants étrangers sont, de droit, dispensés de toute cotisation.

La Société, par décision rendue sur la proposition du bureau, peut également dispenser certains associés correspondants français de la cotisation annuelle de sept francs, et leur faire adresser gratuitement soit les *Bulletins* seulement, soit la totalité de ses publications.

Ces décisions peuvent toujours être modifiées.

ART. 30. — Les membres titulaires résidants reçoivent, pour chaque séance à laquelle ils assistent, un jeton de bronze.

Trois jetons de bronze peuvent être échangés contre un jeton d'argent.

La Société reçoit les jetons de bronze en paiement des cotisations, à raison de un franc par jeton. Les jetons d'argent ne sont pas reçus en paiement.

Lorsque des personnes de distinction ou envers lesquelles la Société aurait quelque obligation assistent à la séance, le bureau est autorisé à leur offrir soit un jeton de bronze, soit un jeton d'argent, suivant qu'il le juge opportun.

Les membres titulaires non résidants peuvent acquérir droit aux jetons de présence, en payant une cotisation supplémentaire de *dix francs*.

§ V. — COLLECTIONS ET BIBLIOTHÈQUE.

ART. 31. — Une commission permanente de trois membres, choisis parmi les titulaires résidants, est chargée de la garde et de la conservation des imprimés, manuscrits, cartes et plans appartenant ou confiés à la Société.

Les membres de cette commission sont élus dans la forme prescrite par les articles 11 et 13 des statuts.

Ils peuvent être choisis parmi les membres du bureau et les membres des autres commissions.

Ils prennent le titre de conservateurs de la bibliothèque.

Ils sont nommés pour trois ans, renouvelés chaque année par

tiers, dans la dernière séance de décembre, et indéfiniment rééligibles.

ART. 32. — Les objets d'art et les antiquités appartenant à la Société sont placés au Musée historique de l'Orléanais, à titre de dépôt, et laissés à la garde du directeur de cet établissement, conformément à l'autorisation donnée à la Société par l'arrêté préfectoral rendu à cette occasion, et à la décision de la Société en date du 24 août 1855.

Avant d'être déposés au Musée historique de l'Orléanais, ils sont inventoriés et décrits par les soins des conservateurs de la bibliothèque, et reçu en est donné, au bas de cet inventaire, par le directeur du Musée historique.

La Société ne pourra retirer du Musée historique de l'Orléanais les objets qu'elle y a déposés que sur un vote prononcé dans les formes prescrites par les articles 37, 38 et 39 du présent règlement.

En cas de retrait de ces objets, il sera pourvu à leur garde et conservation par un règlement spécial.

ART. 33. — Chaque année, le bureau alloue une somme déterminée pour l'entretien de la bibliothèque.

S'il y a lieu à des dépenses extraordinaires, elles sont votées par la Société, sur le rapport de la commission de la bibliothèque et du bureau.

Le paiement s'opère comme il est dit articles 2 et 6 du présent règlement.

ART. 34. — Les conservateurs de la bibliothèque prennent, pour le classement et la garde des livres et des pièces qui leur sont confiés, les mesures qu'ils jugent utiles. Ils peuvent échanger les livres doubles ou détériorés, après avoir demandé et obtenu l'autorisation du bureau.

Les livres qui ne sont pas doubles ou détériorés ne peuvent être échangés.

Ils dressent le catalogue des imprimés, manuscrits, cartes et plans, avec mention de l'origine des pièces cataloguées et du nom du donateur.

Dans la dernière séance de décembre de chaque année, ils rendent compte de l'état des collections.

ART. 35. — Les conservateurs de la bibliothèque peuvent prêter aux membres résidants les ouvrages imprimés, sous récépissé, pour un temps qui ne doit pas excéder trois mois. Ils donnent en communication les manuscrits, cartes, plans et ouvrages à planches, sans déplacement.

ART. 36. — Un règlement particulier sera fait pour le service de la bibliothèque. Les livres, pièces et ouvrages seront placés, par ce règlement, sous la garde et la responsabilité spéciale de l'un des conservateurs que ses collègues désigneront, et qui prendra le titre de bibliothécaire. Cette désignation sera renouvelée chaque année.

§ VI. — MODIFICATIONS DU RÉGLEMENT.

ART. 37. — Nulle proposition de modifications au présent règlement ne pourra être prise en considération, si elle n'est signée par cinq membres titulaires résidants.

Il sera voté sur la prise en considération, au scrutin secret. A la majorité simple, la prise en considération sera admise; à nombre égal de voix, elle sera rejetée.

Le scrutin sera nul si le nombre des votants est inférieur à quinze.

ART. 38. — La proposition prise en considération est soumise à l'examen d'une commission composée des membres du bureau et de trois membres désignés par la Société. Un des signataires de la proposition devra faire partie de cette commission.

A l'une des séances suivantes, la Société entend le rapport de la commission et vote au scrutin secret sur la proposition.

La proposition ne sera admise qu'autant qu'elle aura obtenu un nombre de voix égal à la moitié, plus un, des membres titulaires résidants inscrits au tableau, et, de plus, qu'autant que la totalité des suffrages exprimés aura atteint les deux tiers, au moins, du nombre desdits membres résidants inscrits.

ART. 39. — Toute proposition qui aura été rejetée au scrutin définitif, ou qui n'aura pas été prise en considération, ne pourra être reproduite avant un délai de deux années.

ART. 40. — Les modifications admises par la Société seront immédiatement soumises à l'approbation de M. le Ministre de l'Instruction publique.

Jusqu'à l'obtention de cette approbation, la décision de la Société demeurera sans effet.

APPROUVÉ :

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes.

JULES SIMON.

Paris, le 30 juillet 1872.

Pour copie conforme :

Le Secrétaire général.

S.-R. TAILLANDIER.

Le Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts,

Vu la demande de la Société archéologique et historique de l'Orléanais;

Vu le procès-verbal de la séance du 12 avril 1872;

Vu l'ancien règlement du 19 avril 1865;

Vu le projet du nouveau règlement en quarante articles, voté le 12 avril 1872,

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{er}. — Le nouveau règlement, en quarante articles, de la Société archéologique et historique de l'Orléanais est approuvé tel qu'il est joint au présent arrêté.

ART. 2. — Aucune modification n'y pourra être faite sans notre autorisation.

Fait à Paris, le 30 juillet 1872.

JULES SIMON.

Pour le Secrétaire général :

Le chef du Bureau du secrétariat général,

E. CADET.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE L'ORLÉANAIS.

N^o 59.

PREMIER TRIMESTRE DE 1868.

LISTE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE L'ORLÉANAIS (1).

MEMBRES HONORAIRES.

MEMBRES HONORAIRES DE DROIT.

MM. le premier Président de la Cour d'Orléans.

le Préfet du Loiret.

le Préfet de Loir-et-Cher.

le Préfet d'Eure-et-Loir.

MM^{es} l'Évêque d'Orléans.

l'Évêque de Blois.

l'Évêque de Chartres.

(1) Les membres de la Société sont inscrits dans cette liste à la date de leur admission.

MEMBRES HONORAIRES ÉLUS.

- 1849 MM. BECQUEREL, membre de l'Institut, à Paris.
JULLIEN (Stanislas), membre de l'Institut, à Paris.
LESERRIER, conseiller à la Cour de Cassation, à Paris.
SAUSSAYE (de la), membre de l'Institut, recteur de l'Académie de Lyon.
THIERRY (Amélie), membre de l'Institut, sénateur, à Paris.
VITET, de l'Académie française, à Paris.
- 1859 CAUMONT (de), directeur de l'Institut des provinces, à Caen.
DELSLE (Léopold), membre de l'Institut, à Paris.
LONGPERRÉ (de), membre de l'Institut, conservateur du musée du Louvre.
QUICHERAT (Jules), professeur à l'école des chartes.
- 1861 EGGER, membre de l'Institut, à Paris.
- 1865 CHABOUILLÉ, conservateur du cabinet des antiques de la Bibliothèque impériale, à Paris.
- 1865 GRANDPERRÉ, procureur général, à Paris.
- 1868 REMIER (Léon), membre de l'Institut, vice-président du comité impérial des travaux historiques et des sociétés savantes, à Paris.

MEMBRES TITULAIRES RÉSIDANTS (1).

- 1848 MM. * BIMBENET, ancien greffier en chef de la Cour impériale.
* BUZONNIÈRE (de), correspondant du ministère de l'instruction publique.
* CLOUET, architecte du département et de la ville.
* DESNOYERS, vicaire général.
* MANTELLIER, président à la Cour impériale.
* MAUGE DU BOIS DES ENTES, conseiller à la Cour impériale.
* TORQUAT (de), chanoine honoraire.
- 1849 ROCHER, chanoine.
- 1851 LANGALLRIE (de), directeur du musée de peinture.
VINCENT.
- 1852 CHOUPPE, professeur de peinture.
FRANCAU, professeur du lycée.
- 1854 BOULOY (abbé).
IMBULT, architecte.
LAURAND-VIGNAT (Jules).

(1) Les noms des membres fondateurs sont précédés d'une *.

- 1855 MM. PELLETIER (abbé), chanoine.
BOUCHER DE MOLANDON.
- 1857 BAGCENAUT DE VIÉVILLE.
COLLIN, inspecteur général des ponts et chaussées.
PETAU, membre du Conseil général.
LOISELEUR, bibliothécaire de la ville.
- 1860 BASSEVILLE.
GASTINE (Léonce de).
CHAGOT.
VIGNAT (Gaston).
- 1862 MAUPRÉ, archiviste du département.
- 1864 DUFUR DE PIBRAC, conseiller municipal.
- 1865 JARRY (Louis), avocat.
- 1868 BEAUCORPS (Maxime de).

MEMBRES TITULAIRES NON RÉSIDANTS.

- 1848 MM. * LENORMANT, secrétaire général du ministère de la justice.
- 1849 VIBRAYE (marquis de), à Court-Cheverny.
LALLIER (Justin), à Paris.
DUPRÉ, bibliothécaire à Blois.
WITTE (de), membre de l'Institut, à Paris.
DUMESNIL, membre du Conseil général, à Puiseaux.
PILLON (Ernest), à l'Ardoise (Chaingy).
COSSON (abbé), curé de Boynes (Loiret).
- 1851 BROSSES (comte de), membre du Conseil général, à Griselles.
GUIGNEBERT, à Montargis.
MAÏTRE, curé de Coincez (Loiret).
MARCHAND, maire d'Ouzouer-sur-Trézée, correspondant du ministère de l'instruction publique.
- 1852 DELAENE, avoué à Romorantin.
- 1854 BALLOT, médecin à Montargis.
WALSH (vicomte de), au château de Chaumont-sur-Loire.
MORIN, curé de Suèvres (Loir-et-Cher).
- 1857 SAINT-LAUMER (de), à Chartres.
BERGEVIN, président au Tribunal de Blois.
FOURNIER (Édouard), homme de lettres.
- 1858 DEMERSAY (Alfred), ancien sous-préfet, à Châtillon-sur-Loing.
GUYOT, curé de Baule (Loiret).
- 1859 TOUR (de la), percepteur des contributions, à Thimory (Loiret).
- 1860 LALLIER (Henri), médecin à Neuville.

- 1862 MM. PILLARD, médecin à Ladon.
DAGLET, à Pithiviers.
- 1863 DESERVILLEES comte de), au château de Meslay, par Vendôme.
MÉTHIVIER (abbé), doyen d'Olivet.
- 1864 PARSEVAL (de, au château de Chevilly.
- 1867 COURCY (marquis de), au château de Cléraud, Sully-la-Chapelle.

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS FRANÇAIS.

- 1849 M^{re} PIE, évêque de Poitiers.
- MM. BARTHÉLEMY (Apolote de), membre de la Société des antiquaires de France, à Paris.
CHATEAUNEUF, curé de Billes (Basses-Pyrénées).
GUILLEMOT, conseiller de préfecture à Dijon.
MORIL-FATIO, banquier à Paris.
ROCHETTE (comte de la), membre de la Société éduenne, à Autun.
- 1850 HROT (Paul), conseiller à la Cour impériale, à Colmar.
DUVAL (abbé), à Amiens.
DIARD, maire de Dourdan.
COURMONT, ancien directeur des beaux-arts, au ministère de la maison de l'Empereur.
LESERRURIER, chef au ministère des finances, à Paris.
SMITH (Valentin), conseiller à la Cour de Paris.
BROSSARD DE CORBIGNY, aux Marais, près Meung.
BARTHÉLEMY DE BEAUREGARD (abbé), à Paris.
DESMOLINS (Charles), président de la Société linnéenne, à Bordeaux.
- 1851 ROZIÈRES de), professeur à l'École des chartes, château de Pimpeneau, près Bois.
CAQUEBAY vicomte de), au château de la Salle (Montreuil-Bellay), près Saumur.
SOULTRAIT (Georges de), receveur des finances, à Lyon.
- 1852 OLIVIER, ingénieur en chef, à Caen.
CERTAIN (de), à Brives (Corrèze).
MOUTIÉ, président de la Société archéologique de Rambouillet.
PRGÇ, président du Tribunal de Tounerie (Yonne).
GIRARDOT (de), secrétaire général de la préfecture, à Nantes.
JOLIBOIS, curé de Trévoux (Ain).
MORIN Henri, à Lyon.
DUVAL (Raoul), premier président à la Cour impériale de Bordeaux.
- 1856 BARTHÉLEMY (Édouard de), à Paris.

- 1856 MM. CHERBONNEAU, à Constantine (Algérie).
1857 MARTIGNY, curé de Bagé-le-Châtel (Ain).
MENAULT, à Angerville Seine-et-Oise).
LACROIX, pharmacien à Mâcon.
1858 RENARD, ancien député, à Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne).
DANJOU, président du tribunal, à Beauvais (Oise).
CLAIR, avocat à Arles.
1859 FABRE, président du Tribunal de Saint-Étienne (Loire).
1860 LENORMANT (François), à Paris.
ROUMEGUERRE, secrétaire de la Société archéologique du Midi, à
Toulouse.
1861 BAUDRY (l'abbé), curé du Bernard (Vendée).
BOUCHER DE PERTHES, à Abbeville (Somme).
1865 MALLET, à Amiens.
1864 REY, de la Société des antiquaires de France.
1868 GESLIN, attaché au musée des antiques du Louvre (Paris), rue
de la Paix, aux Batignolles.

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS ÉTRANGERS.

- 1851 DEVROYE (l'abbé), chanoine, à Liège.
MARMOL Eugène Del, président de la Société archéologique de
Namur.
1852 RENUR-CHALON, président de la Société de numismatique belge,
à Bruxelles.
L'ÉVÊQUE DE BETHLÉEM, abbé de St-Maurice-en-Valais (Suisse).
KOHNE de), secrétaire de la Société impériale d'archéologie,
à Saint-Petersbourg.
ROACH-SMITH (Charles), Liverpool street (London).
1855 CAPITAINE (Ulisse), secrétaire de l'Institut liégeois, à Lille.
1856 BRANDÈS (Dom Charles), à Ensielden (Suisse).
1860 CONSTABLE (le comte), à Pérouse.
1863 ANGREVILLE (le chevalier d'), à Saint-Maurice-en-Valais (Suisse).

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

SOCIÉTÉS FRANÇAISES.

- Amiens. — Société des Antiquaires de Picardie.
Angers. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.

- Angoulême. — Société Archéologique de la Charente.
Arras. — Académie.
Autun. — Société Éluenne.
Auxerre. — Société des Sciences historiques et littéraires de l'Yonne.
Beauvais. — Société Académique et Archéologique de l'Oise.
Besançon. — Société d'Émulation du Doubs.
Béziers. — Société Archéologique.
Blois. — Société des Sciences et Lettres.
Bordeaux. — Commission historique de la Gironde.
Boulogne. — Société Académique.
Bourg. — Société d'Émulation de l'Ain.
Caen. — Société des Antiquaires de Normandie.
Châlons-sur-Saône. — Société Archéologique de Châlons.
Châlons-sur-Marne. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Marne.
Chambéry. — Société Archéologique savoisiennne.
Chartres. — Société Archéologique d'Eure-et-Loir.
Châteaudun. — Société Archéologique dunoise.
Château-Thierry. — Société Historique et Archéologique.
Clermont-Ferrand. — Académie des Sciences et Belles-Lettres.
Constantine (Algérie). — Société Archéologique.
Dijon. — Académie.
Dijon. — Commission Archéologique de la Côte-d'Or.
Douai. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts du Nord.
Dragnignan. — Société des Etudes scientifiques et littéraires.
Le Havre. — Société Havraise d'études diverses.
Langres. — Société Historique et Archéologique.
Lille. — Commission Historique du département du Nord.
Limoges. — Société Archéologique du Limousin.
Lons-le-Saunier. — Société d'Émulation du Jura.
Lyon. — Académie impériale des Sciences, Lettres, etc.
Marseille. — Société de Statistique.
Mayenne. — Société Archéologique de la Mayenne.
Metz. — Académie.
Montbéliard. — Société d'Émulation.
Montpellier. — Académie des Sciences et Lettres.
Moulins. — Société d'Émulation du département de l'Allier.
Nantes. — Société Académique de la Loire-Inférieure.
Nîmes. — Académie du Gard.
Orléans. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
Orléans. — Académie de Sainte-Croix.
Paris. — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

- Paris. — Société des Antiquaires de France.
Paris. — Société de l'Histoire de France.
Paris. — Société parisienne d'Histoire et d'Archéologie.
Poitiers. — Société des Antiquaires de l'Ouest.
Rambouillet. — Société Archéologique.
Rouen. — Académie des Sciences, Lettres et Arts.
Rouen. — Commission départementale des Antiquités de la Seine-Inférieure.
Saint-Omer. — Société des Antiquaires de la Morinie.
Senlis. — Comité Archéologique.
Sens. — Société Archéologique.
Toulon. — Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts du Var.
Toulouse. — Société Archéologique du midi de la France.
Tours. — Société Archéologique de Touraine.
Valenciennes. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
Vendôme. — Société Archéologique du Vendômois.

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES.

- Anvers. — Académie d'Archéologie de Belgique.
Bruxelles. — Société de la Numismatique belge.
Bruxelles. — Commission royale d'Archéologie.
Genève. — Société de Géographie.
Genève. — Société d'Histoire et de Géographie.
Genève. — Institut national genevois.
Gorlitz (Prusse). — Université.
Liège. — Société Archéologique du grand-duché de Luxembourg.
Liège. — Institut Archéologique liégeois.
Lund (Suède). — Universitas Lundensis.
Namur. — Société Archéologique.
Tongres. — Société des Sciences et Lettres du Limbourg.
Vienne (Autriche). — Institut Géographique.
Washington. — Smithsonian institution.

BIBLIOTHÈQUES QUI REÇOIVENT LES PUBLICATIONS.

- La bibliothèque de la ville d'Orléans.
La bibliothèque de la Cour impériale.
La bibliothèque du grand Séminaire.
La bibliothèque du petit Séminaire de la Chapelle-Saint-Mesmin.
La bibliothèque des Pères de la Miséricorde, à Saint-Euverte.

La bibliothèque administrative de la Préfecture du Loiret.
La bibliothèque des employés du Loiret.
La bibliothèque de la ville de Montargis.
La bibliothèque de la ville de Chartres.
La bibliothèque de la ville de Blois.

COMPOSITION DU BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR L'ANNÉE 1868.

Président. — M. BOUCHER DE MOLANDON.

Vice-Président. — M. l'abbé DESNOYERS, vicaire général.

Secrétaire. — M. E. BOMBENET.

Vice-Secrétaire-Archiviste. — M. LOISELEUR, bibliothécaire de la ville.

Trésorier. — M. LAURAND-VIGNAT.

Séance du vendredi 10 janvier 1868.

Présidence de M. BOUCHER DE MOLANDON, président.

On remarque sur le bureau, à l'ouverture de la séance, une urne de style égyptien, destinée à recevoir les bulletins de vote. Le nom du donateur, qui déjà était deviné par tous les membres présents, est révélé par M. le Président, et des remerciements unanimes sont adressés à M. l'abbé Desnoyers, nouveau Vice-Président de la Société.

— M. le Président annonce l'envoi au conseil d'État, par M. le Préfet du Loiret, des pièces relatives au legs de M. Alphonse Duleau.

— M. le Président lit une lettre par laquelle M. Leclerc, membre titulaire résidant, donne sa démission, et une autre lettre de M. Lallier, membre titulaire non résidant, annonçant que, pour combler une lacune dans la répartition des travaux du répertoire archéolo-

gique, il se charge de rédiger une notice sur diverses communes étrangères au canton spécialement confié à ses soins.

Entrant dans quelques détails à ce sujet, M. le Président dit que les répertoires partiels sont terminés et copiés pour douze cantons de l'arrondissement d'Orléans ; mais l'achèvement de ce travail ayant fait reconnaître qu'un grand nombre de communes rurales offrent peu de notions monumentales à recueillir, M. le Président émet le vœu, au nom de la commission, qu'à la description des monuments, que chaque localité possède, soit joint un précis sommaire des détails historiques qui la concernent. Si ce vœu était accueilli par la Société, la commission demanderait que quelques membres lui fussent adjoints pour coopérer à ce nouveau travail.

Ces deux propositions sont adoptées, et MM. Maupré, Gaston Vignat et Louis Jarry, sont désignés pour être adjoints à la commission du répertoire.

— M. Mantellier fait lecture d'un passage du bulletin de la Société impériale des Antiquaires de France, premier trimestre de l'année 1867, ainsi conçu : « M. Boutaric donne communication de deux actes de 1322, trouvés par lui dans les archives du parlement, et relatifs à une transaction entre les héritiers de M. N. de Bonneval, bourgeois d'Orléans, et le vicomte de la Lomagne, neveu de Clément IV, au sujet du tombeau de ce pape, exécuté par les premiers dans l'église d'Uzès. Cette communication donne lieu à diverses observations à la suite desquelles M. Boutaric est prié de rédiger un mémoire détaillé sur cette curieuse découverte. »

M. Mantellier, s'unissant aux membres de la Société des Antiquaires de France, pense qu'un grand intérêt s'attache à ces documents, particulièrement au point de vue de l'art du sculpteur, au XIV^e siècle, dans la ville d'Orléans.

M. de Torquat signale dans la rue Sainte-Catherine, en face de l'habitation occupant l'ancien emplacement de l'église de ce vocable, une maison désignée aujourd'hui sous le nom de l'hôtel Bonneval, où l'on remarque quelques sculptures sur lesquelles il appelle l'attention de la Société.

— Le scrutin est ouvert sur la présentation, constatée au procès-verbal du 13 décembre, à titre d'associé correspondant français, de M. Geslin, attaché au musée des antiques du Louvre.

M. Geslin ayant obtenu la majorité des suffrages, est élu en cette qualité.

Séance du vendredi 24 janvier 1868.

Présidence de M. DE MOLANDON, président.

A l'occasion du scrutin qui doit s'ouvrir, par suite de la démission de M. Leclerc, titulaire résidant, M. le Président fait observer à la Société que des doutes se sont élevés, dans l'esprit de plusieurs membres, sur le mode suivant lequel doivent être présentés de nouveau les candidats déjà soumis à une élection antérieure, les art. 12 et 13 des statuts ne contenant aucune disposition spéciale relative à cette question.

Une triple alternative s'offre donc ici pour le candidat déjà présenté, et dont le nom n'est pas alors sorti du scrutin :

1^o Doit-il l'être de nouveau par trois membres, conformément à l'art. 10 ?

2^o Appartient-il, comme candidat, à la Société, et sa candidature persiste-t-elle, de manière à ce qu'elle puisse être l'objet d'un nouveau vote, sans présentation nouvelle, tant que ce candidat n'a pas fait connaître son intention de se retirer ?

3^o Enfin, est-il seulement nécessaire, pour le maintien de la candidature, d'une déclaration affirmative, écrite ou verbale, d'un ou plusieurs membres de la Société ?

Après une discussion approfondie, la Société décide que tout candidat, bien que déjà présenté une première fois, sera, à toute élection nouvelle, soumis à l'accomplissement de la formalité prescrite par l'art. 10 des statuts, comme si sa candidature n'avait jamais existé, et à l'égal de tout autre n'ayant pas encore subi l'épreuve du scrutin.

— Cet incident terminé, M. le Président fait connaître qu'un habitant d'Orléans, qu'il n'est pas autorisé à nommer aujourd'hui, mais qui professe un grand attachement pour la Société archéologique, a remarqué que, depuis vingt ans que cette compagnie existe, elle n'a pas encore, ainsi que l'ont fait beaucoup d'autres sociétés savantes, ouvert de concours public pour les études archéologiques et historiques, objets de ses constantes préoccupations.

Si la Société jugeait qu'un tel concours pût donner, dans notre province, une favorable impulsion à ces sérieux et utiles travaux, une somme de *cinq cents francs* serait mise à sa disposition, pour offrir aux lauréats, couronnés par elle, une médaille de cette valeur.

La Société serait priée de déterminer elle-même, comme elle le jugerait convenable, le mode, l'époque et les conditions du concours.

Le donateur exprime seulement le vœu que les questions proposées soient relatives à l'histoire de l'Orléanais, et que la séance solennelle, pour la remise des prix et le couronnement des lauréats, ait lieu au cours de l'année 1869, vingtième anniversaire de la fondation de la Société.

Après avoir fait cette communication, M. le Président demande qu'une commission spéciale soit immédiatement nommée pour examiner, suivant le vœu du donateur, quel pourrait être le meilleur emploi de la somme mise par lui à la disposition de la Société, et, dans le cas où l'ouverture d'un concours semblerait préférable, étudier à l'avance dans quelles conditions il pourrait être utilement ouvert.

Et pour entourer la solution de ces questions de toutes les lumières et de toutes les garanties désirables, M. le Président propose qu'au moins une notable partie des membres de la commission soit choisie parmi les fondateurs, les anciens présidents et les membres actuels du Bureau de la Société.

La discussion s'ouvre sur ces diverses propositions.

Un membre fait remarquer que si la commission est composée tout à la fois des membres fondateurs, des anciens présidents de la Société et du bureau actuel, elle sera trop nombreuse, les commissions les moins nombreuses étant, selon lui, les meilleures. Mais un

autre membre fait observer que les fondateurs sont aujourd'hui réduits à sept, sur lesquels trois ont présidé la Société; que deux, dont un ancien président, font partie du bureau, et qu'ainsi les anciens fondateurs pourraient être compris dans la formation de la commission, sans qu'il en résultât l'inconvénient du trop grand nombre qui vient d'être justement signalé.

Après examen successif de ces considérations, la Société décide que la commission sera composée des membres de son bureau et de ses anciens présidents, et se réunira mardi, à neuf heures du matin, pour présenter son rapport à la prochaine séance.

— M. l'abbé Pelletier, au nom de la commission des publications, fait le rapport sur le projet de rédaction du troisième *Bulletin* pour l'année 1867, lu à l'une des dernières séances. Ce projet de rédaction est adopté.

— M. le Président rend compte des travaux de la commission du répertoire, en conséquence des résolutions prises par la Société, dans la séance du 10 janvier. La commission a formulé un programme définitif des matières à recueillir par chaque commune, et un projet de circulaire qu'elle soumet à l'appréciation de la Société.

Après un examen approfondi, le programme et la circulaire sont approuvés, et il est décidé qu'ils seront imprimés et distribués, et, de plus, insérés textuellement au *Bulletin*.

Ils sont ainsi conçus :

RÉPERTOIRE ARCHÉOLOGIQUE DU DÉPARTEMENT DU LOIRET.

Arrondissement d'Orléans.

« La Société archéologique de l'Orléanais, invitée par M. le Ministre de l'instruction publique à publier le *Répertoire archéologique du département du Loiret*, a pensé qu'il conviendrait de joindre à la description des monuments quelques détails historiques sur chaque localité.

« Pour recueillir des souvenirs qui s'effacent de jour en jour, la

Société archéologique, en même temps qu'elle fait appel à tous ceux qui s'intéressent à ces études, a spécialement confié chaque circonscription cantonale aux soins d'un ou de plusieurs de ses membres titulaires.

« Une Commission centrale est chargée de réviser l'ensemble du travail, pour y maintenir la méthode et l'unité nécessaires.

« La Société, sur le rapport de sa Commission, a essayé d'indiquer, dans le tableau ci annexé, les points sur lesquels l'attention et les recherches doivent principalement se diriger.

« Un précis très-succinct pourrait être placé en tête de chaque répertoire cantonal, résumant en quelques mots les caractères particuliers de la circonscription et l'ensemble des grandes voies de communication qui la traversent (voies romaines, canaux, etc.).

« Il est de plus à désirer que la description d'un monument ou d'un édifice soit toujours précédée de l'indication sommaire du plan géométral, et accompagnée des chiffres exprimant les dimensions principales; et qu'à l'énumération des objets trouvés soient jointes la date de la découverte, la mention des publications où elle a été signalée, des documents qui s'y rattachent, des dépôts publics ou privés où ces objets sont conservés.

« Le *Répertoire archéologique* n'est pas une œuvre littéraire, ni même, à proprement parler, une œuvre historique, mais une œuvre spéciale, dans son but comme dans sa forme, ayant pour principaux caractères : la sobriété du style, l'intérêt, le choix, la concision des détails, l'exacte indication des faits, des autorités, des documents, des dates.

« Le *Répertoire* sera publié par les soins de la Société archéologique, dans la forme et les conditions de ses volumes de *Mémoires*. L'impression devant être complètement achevée dans les derniers mois de 1868, il importe que les répertoires cantonaux partiels soient remis à la Commission *au cours du mois de mai prochain* (1).

« Les manuscrits déjà préparés vont, en conséquence, être immédiatement rendus à leurs auteurs respectifs, pour être, par leurs

(1) Des circonstances imprévues ont déterminé, depuis lors, la Société à proroger ces délais.

soins, révisés, complétés et communiqués à toutes personnes dont le concours pourrait être utile.

« Des feuillets blancs ont été intercalés pour recevoir les additions et rectifications.

« La Société recevra avec reconnaissance les notes et renseignements locaux qui lui seront communiqués. Les lettres pourront être adressées : soit au Président de la Société et de la Commission ; soit au Vice-Président de la Commission, M. L. de Buzonnière ; soit, dans les divers cantons, au Membre titulaire chargé de la circonscription cantonale, savoir :

<i>Ville d'Orléans</i>	M. L. DE BUZONNIÈRE, à Orléans.	
Cantons <i>extrà-muros.</i>	<i>Chécy</i>	M. BOUCHER DE MOLANDON, à Orléans.
	<i>Ingré</i>	M. l'abbé PELLETIER, chanoine, à Orléans.
	<i>Olivet</i>	MM. DE LANGALERIE et LAURAND, à Orléans.
	<i>Artenay</i>	M. l'abbé ROCHER, à Orléans, et M. l'abbé DE TORQUAT, curé de Chevilly.
	<i>Beaugency</i>	M. l'abbé COSSON, curé de Boynes.
Cantons ruraux.	<i>Châteauneuf</i>	M. l'abbé DE TORQUAT.
	<i>Cléry</i>	M. l'abbé DE TORQUAT.
	<i>Jargeau</i>	M. BASSEVILLE, agréé à Orléans.
	<i>La Ferté</i>	La Commission.
	<i>Meung</i>	M. l'abbé DESNOYERS, vicaire général, à Orléans.
	<i>Neuville</i>	M. le docteur LALLIER, médecin, à Neuville.
<i>Patay</i>	M. l'abbé MAITRE, curé de Coinces.	

« Par délibération de la Société archéologique :

« *Le Président de la Société,*

« BOUCHER DE MOLANDON.

« *Orléans, janvier 1868.* »

NOTIONS A RECUEILLIR POUR CHAQUE COMMUNE ET A CONSIGNER
AU RÉPERTOIRE ARCHÉOLOGIQUE.

- « *Nom français* de la commune, — et variantes.
- « *Nom latin*, — et variantes.
- « Principaux hameaux, et noms latins, s'il y a lieu.
- « Contenance territoriale actuelle; — contenance et population antérieures, s'il existe des documents précis.

(A chacune de ces notions, citer les autorités et les dates.)

Monuments et objets d'art.

- « *Époque anté-historique*. — Fossiles : débris.
- « *Époque celtique*. — Dolmens. — Tombelles (*Tumuli*). — Monnaies gauloises. — Haches en silex, en pierre ou bronze.
- « *Époque romaine et gallo-romaine*. — Voies romaines. — Camps. — Monuments. — Substructions. — Sculptures. — Monnaies et Médailles. — Armes. — Vases. — Fragments. — Objets divers.
- « *Moyen âge*. — Églises : avec indication du vocable ou des vocables successifs; du plan géométral (quadrilatéral, en forme de croix grecque ou latine, etc.); ainsi que des principales mesures : longueur, largeur, hauteur. — Monastères. — Châteaux. — Mottes. — Fossés. — Tombes. — Inscriptions. — Croix de chemins ou de cimetières. — Sculptures. — Armes. — Monnaies et Médailles. — Manuscrits intéressants. — Objets divers.
- « *Renaissance*. — Mêmes indications. — Tableaux et Objets d'art.
- « *Époque moderne*. — Mêmes indications. — Date et style des reconstructions ou agrandissements notables des édifices.
- « Indication des monuments importants des diverses époques, aujourd'hui détruits.

(A chacune de ces notions, citer, autant que possible, les dates, autorités, lieux de dépôt, etc.)

Souvenirs historiques.

- « *État religieux.* — Abbayes, Monastères, Prieurés, Commanderies, Hôtels-Dieu, Maladreries, Hôpitaux existant ou ayant existé dans la localité. Date de la fondation, date de la suppression. — Anciennes donations faites aux églises, aux évêchés, abbayes, chapitres, etc. — Collation de la cure et des autres bénéfices, unions, transferts et suppressions. — Chapelles particulières. — Fontaines vénérées. — Lieux de pèlerinages.
 - « *État féodal.* — Anciennes châtelainies. — Principaux fiefs, leur mouvance ; leur érection, s'il y a lieu, en baronnies, comtés, marquisats, duchés. — Chartes d'affranchissement des communes.
 - « *État judiciaire.* — De quel bailliage ressortissait la localité ; quelle coutume y était suivie ? — Principales justices ecclésiastiques et seigneuriales.
 - « *État administratif.* — De quelle généralité, de quelle élection dépendait la commune ? — A quelle date y remontent les registres de baptêmes, mariages et sépultures, ou d'administration communale et fabrique actuelle conservés ? — Indication des lacunes.
 - « *Principaux faits historiques* (simple indication sommaire). — Caractères particuliers des mœurs ou habitudes locales. — Chants populaires. — Formes de langage, etc.
 - « *Personnages notables* nés dans la commune ou l'ayant longtemps habitée. »
- (*Pour les souvenirs historiques, de même que pour les noms et monuments, citer, autant que possible, les dates, autorités, documents, et les dépôts publics et recueils imprimés où ces documents peuvent être consultés.*)

— M. Carette, trésorier, rend compte des recettes et dépenses pour l'exercice de l'année 1867.

Ce compte est approuvé, et des remerciements sont votés à M. le

Trésorier au moment où, conformément au règlement, il doit quitter cette fonction, après l'avoir remplie pendant trois années consécutives avec la plus scrupuleuse et la plus utile exactitude.

— M. le Président fait remarquer que le nom de M. Collin, ingénieur en chef pour le service de la navigation, membre titulaire résidant, et qui vient d'être promu à la haute fonction d'inspecteur général des ponts et chaussées, n'est pas compris, par l'*Annuaire du département du Loiret* pour l'année 1868, dans la liste des membres titulaires résidants de la Société.

Il fait observer que la résidence de M. Collin à Paris, qui le placerait en dehors des prescriptions de l'art. 15 des statuts, lequel exige que tout membre titulaire résidant habite Orléans, est à son égard modifié par diverses circonstances qui permettent de considérer M. Collin comme continuant d'habiter notre ville, et qu'il est à désirer que son nom soit rétabli sur la liste.

Il propose qu'une note rectificative soit adressée, au nom de la Société, au rédacteur en chef du *Journal du Loiret*, pour être insérée dans le plus prochain numéro de cette feuille. — Cette proposition est adoptée.

Séance du vendredi 14 février 1868.

Présidence de M. DE MOLANDON, président.

M. le Président, à l'ouverture de la séance, annonce à la Société la perte douloureuse qu'elle vient de faire d'un de ses membres titulaires résidants, M. Carette, et dans une vive et chaleureuse allocution il rappelle les qualités précieuses qui distinguaient notre excellent et dévoué collègue et trésorier, qu'une mort inattendue et rapide a enlevé à sa famille, à ses nombreux amis et à la Société archéologique, au moment où il venait de déposer ses fonctions de trésorier, qu'il avait remplies avec un zèle, un dévouement et une exactitude dignes des plus grands éloges.

Il ajoute qu'il se proposait de consacrer par une notice nécrologique, qu'il aurait lue à la prochaine séance, le souvenir de cet honorable collègue, mais que M. l'abbé Desnoyers lui ayant exprimé le vif désir de se charger de ce douloureux honneur, il s'était fait un devoir de se rendre à ce vœu, si honorable pour tous.

La Société confie avec empressement à M. l'abbé Desnoyers la mission qu'il a bien voulu réclamer, et décide que l'expression du profond regret que la mort imprévue de M. Carette a fait éprouver à tous ses collègues sera consignée au procès-verbal de la séance.

— M. le Président fait ensuite connaître, au nom de la commission du concours, instituée dans la précédente séance, le résultat de ses délibérations.

Il soumet à la décision de la Société le programme délibéré par cette commission, et divisé en huit articles, qui, après une courte discussion, sont arrêtés en ces termes.

« ART. 1^{er}. — Une médaille de 500 fr. sera décernée en séance publique, au cours de l'année 1869, à l'auteur du meilleur travail d'histoire concernant, soit une localité importante de l'Orléanais, soit un des principaux établissements religieux, civils ou militaires, soit une période déterminée des annales de la province ou de quelque une de ses villes, ou à l'auteur du meilleur mémoire d'archéologie ou de numismatique relatif à l'Orléanais.

« ART. 2. — Les membres titulaires résidants de la Société sont seuls exclus du droit de concourir; seuls ils composent le jury d'examen.

« ART. 3. — Les mémoires devront être remis à M. le Secrétaire de la Société archéologique, ou lui être adressés francs de port au siège de la Société, hôtel de la Préfecture à Orléans, avant le 1^{er} mars 1869, terme de rigueur.

« ART. 4. — Les mémoires ne seront pas signés; ils porteront seulement une devise ou épigraphe; cette épigraphe sera reproduite sur l'enveloppe d'un billet cacheté joint au mémoire, et contenant le nom de l'auteur, son adresse et la déclaration signée de lui que

son travail est inédit, et n'a été présenté à aucun concours antérieur.

« ART. 5. — Les billets cachetés, annexés aux travaux jugés dignes du prix ou d'une mention honorable, seront seuls ouverts.

« ART. 6. — Tout auteur qui se serait fait connaître, avant le jugement du concours, en sera exclu par ce seul fait.

« ART. 7. — La Société publiera ses décisions ; les auteurs des mémoires couronnés en seront immédiatement informés.

« ART. 8. — Les manuscrits adressés au concours, cotés et paraphés par le Président et l'Archiviste de la Société, resteront dans ses archives. Toutefois, la Société ne prétendant aucun droit de propriété sur les ouvrages non couronnés, les auteurs en pourront faire prendre copie après avoir justifié que le travail leur appartient. »

Sur l'observation que le concours donnera lieu à quelques dépenses non prévues dans le budget de la Société, et sur la question de savoir sur quels deniers ces dépenses seront imputables, M. le Président, s'exprimant au nom du fondateur, dit que celui-ci se charge de toutes les dépenses que le concours pourrait occasionner à la Société.

— M. Mantellier annonce la mort de M. le comte de la Rochette, membre correspondant et auteur d'un ouvrage estimé, *l'Histoire des Évêques de Mâcon*. La Société décide que l'expression de ses regrets sera mentionnée au procès-verbal de la séance.

— M. Mantellier soumet à l'examen de ses collègues une anse en bronze antique trouvée dans la Loire, et destinée au Musée d'Orléans.

— M. le Président donne communication d'une lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique, par laquelle S. E. annonce l'ouverture des séances extraordinaires du Comité impérial des travaux historiques et des sociétés savantes, qui auront lieu cette année à la Sorbonne, les 14, 15, 16 et 17 avril prochain, et invite la Société archéologique de l'Orléanais à lui faire connaître ceux

de ses membres qui seraient dans l'intention d'y prendre part, soit en y faisant quelques lectures, ou en qualité de délégués.

M. le Président invite à son tour ceux de ses collègues qui seraient dans l'intention de faire quelque lecture à ces séances, à présenter préalablement leurs mémoires à la Société avant le 20 mars, et ceux qui, sans faire de lecture, voudraient y assister comme délégués, à manifester leur intention.

— Trois candidats sont ensuite présentés pour remplacer M. Lelerc, membre titulaire résidant, démissionnaire ; ce sont : MM. Buchet, Gustave Bagueuault de Puchesse et Maxime de Beaucorps.

M. le Président fait remarquer que, conformément à la décision antérieure de la Société, la liste de présentation sera close à la fin de la présente séance, et qu'aux termes du règlement le scrutin aura lieu à la séance du 13 mars prochain.

— M. l'abbé Cosson demande la parole pour donner lecture de nouveaux détails sur les fouilles par lui faites sur le territoire de la commune de Sceaux, dont il a déjà plusieurs fois entretenu la Société, et qui, grâce à un acte de munificence de S. M. l'Empereur, ont pu être reprises avec une nouvelle activité et continuées jusqu'à ce jour.

L'heure avancée ne permettant pas d'entendre aujourd'hui cette lecture, elle est remise à la prochaine séance.

Séance du vendredi 28 février 1868.

Présidence de M. DE MOLANDON, président.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance, M. G. Petau fait remarquer que ce procès-verbal constate une délibération définitive sur le programme d'un concours ouvert par la Société, dont le fondateur est jusqu'ici resté inconnu. Il propose que son nom soit recherché et que la Société lui exprime sa profonde grati-

tude pour un acte de générosité aussi considérable, et dont les résultats peuvent exercer une heureuse influence sur les études archéologiques en notre province.

Cette proposition est adoptée avec empressement, et M. Boucher de Molandon, désigné, dans la pensée de tous ses collègues, comme étant le fondateur du concours, reçoit les témoignages de leur reconnaissance.

— M. Desnoyers lit la notice nécrologique dont il a bien voulu se charger, dans la séance du 14 février, sur M. Clément Carette. La Société en vote l'impression immédiate et décide qu'il en sera fait en outre, à ses frais, un tirage à part de cent exemplaires, qui seront, en son nom, offerts et remis à la famille de M. Carette.

Cette notice est ainsi conçue :

« Quand une existence se termine après des jours brillants, animés, lorsque le mouvement et la gloire accompagnent son dernier souffle, les hommes n'ont plus rien à faire, car cette vie est désormais complète ; la Providence elle-même peut rester muette et n'imposer de devoirs qu'à la postérité. Mais quand cette existence disparaît après des jours ordinaires et sans bruit quoique d'honnêteté et de vertu, lorsque son dernier souffle s'éteint dans le silence, les survivants ont une obligation à remplir ; la Providence le leur impose et veut que nous fassions la postérité pour cette carrière d'honneur et de devoir bien rempli.

« Le nom de notre tendrement regretté M. Carette s'est placé sur vos lèvres, en m'écoutant parler de vie sans tumulte, traçant un sillon laborieux, mais dans l'ombre, et se terminant, non pas inutile et sans l'accomplissement de bonnes choses, mais dans la simplicité et l'obéissance journalière au devoir.

« Délicieusement simple et constamment dévoué, tel fut M. Carette, tel je vais vous le représenter, et tel vous le garderez dans la mémoire de votre cœur.

« M. Carette, originaire de la Picardie, mais devenu Orléanais par un long séjour et sa carrière dans notre ville, appartenait à une famille que des revers de fortune avaient cruellement frappée.

Le ciel avait doué notre confrère de tout ce qui peut assigner dans le monde une situation heureuse : les lumières de son intelligence, l'aménité de son caractère, la loyauté de son âme, son goût pour les arts lui eussent donné le succès et la jouissance ; mais le malheur ayant visité sa famille, cette âme dévouée comprit qu'elle ne pouvait plus vivre pour elle, qu'il lui fallait oublier ses inclinations et ses tendances, pour devenir l'appui de ceux qu'il aimait. Il renonça donc généreusement à son éducation littéraire pour s'imposer les ingrats labeurs d'un novice dans l'enregistrement, et plus tard dans les contributions. Un de ses camarades de collège n'eut pas ce déboire et put, lui, continuer librement ses travaux de science et arriver ainsi à quelque renommée : ce camarade fut Alphonse Karr. Disons cependant que M. Carette, en voyant à quel prix son mordant et futile camarade acheta son rayon de gloire, dut peu regretter de n'avoir pas acquis cette dangereuse célébrité : son âme douce et honnête n'aurait pu manier le fouet de la satire et s'abaisser dans les frivolités du roman.

« Il ne faudrait pas cependant croire que les dures nécessités de sa vie de bureau eussent étouffé en lui les goûts de l'artiste. De la même main qui tenait courageusement la plume du commis, il tint avec succès le crayon du dessinateur. Élève distingué d'un homme qui a laissé parmi nous de précieux souvenirs, M. Salmon, il développa dans cet atelier ses inclinations artistiques, et s'y donna une science et un crayon sortant de la route vulgaire. M. Carette semblait fait par la Providence pour rencontrer sur son chemin, et y marcher côte à côte, quelques-unes de nos célébrités modernes. Il travailla dans l'atelier de M. Salmon avec un de nos concitoyens, arrivé à la gloire par ses fortes études et la vérité de son pinceau, Antigna, que vous connaissez tous, que nos expositions ont plusieurs fois brillamment récompensé, et avec lequel M. Carette a conservé des relations constantes. Laissez-moi vous dire qu'il y rencontra également un autre artiste que vous appréciez et aimez tous ; quoique présent parmi nous, il m'est besoin de rendre hommage à la science de son crayon, à l'intelligence de ses couleurs, à l'amitié profonde et constante qui l'unissait à notre cher collègue. M. Ghouppe me permettra de prononcer son nom. Vous avez su

apprécier ces deux amis, ces deux artistes, car c'est la connaissance de leurs habitudes et de leurs œuvres qui vous a engagés à les choisir et à les placer au milieu de vous.

« Vous avez fait plus encore pour M. Carette : vous lui avez confié la charge de trésorier, et vous savez avec quelle assiduité, quel ordre irréprochable, il a rempli ce ministère. Je le vois encore à cette place, veillant avec la dignité et la conscience du magistrat au gouvernement de ses chiffres, à l'administration de ses comptes, et justifiant tellement votre confiance, que si l'inflexibilité de votre règlement n'eût pas exigé de nous qu'il résignât ses fonctions, nous lui eussions confié encore, confié toujours, notre fortune. Il avait, au reste, la consolation de savoir nos sentiments envers lui ; nous l'avions accoutumé à les connaître, et vous l'entendiez encore, quand il dut abandonner sa charge, vous exprimer ses remerciements pour votre confiance, ses regrets de ne plus pouvoir vous être utile, et son espérance que la Société verrait de plus en plus des jours d'affermissement et de prospérité. Il y avait dans sa parole et son attitude quelque chose d'affectueux et d'ému qui ressemblait plus qu'à la fin d'une charge. Il nous avait sans doute accoutumés à la bonté et au dévouement des rapports ; mais il ne nous avait pas encore fait connaître les profondes sensibilités de son cœur : sa modestie en avait gardé le secret. Il se révéla, dans cette soirée et cette courte allocution, tel qu'il était, l'homme aimant, généreux et se donnant aux autres ; il était animé, ouvert, tendre ; il semblait vous faire un adieu !

« Oui, il nous le faisait, et quelques jours seulement devaient s'écouler jusqu'au moment où, frappé par une maladie imprévue et rapide, il tomba pour ne plus revoir nos séances et ses amis ! Dieu voulut que la mort fût aussi douce envers lui qu'il l'avait été lui-même envers les autres ; il quitta la vie sans secousse et sans être condamné aux déchirements de la séparation ! Entouré jusqu'à son dernier souffle par les soins du plus tendre dévouement et de l'amitié la plus fidèle, il s'éteignit comme il avait vécu, sans bruit, sans agitation, dans le silence et le calme....

« Mais Dieu, qu'il avait toujours honoré et qu'il servait depuis longtemps en chrétien fidèle et agissant, prit soin qu'aussitôt après

sa mort le silence cessât autour de lui, et que le tombeau de l'homme de bien fût entouré de larmes et d'honneurs. Vous savez combien fut nombreuse l'assistance à ses funérailles, et surtout combien les visages trahissaient ce que la sainteté du lieu nous empêchait de dire!...

« Si l'aménité du caractère, la droiture de l'âme, la sûreté des rapports, la simplicité du dévouement, donnent quelque droit à la mémoire du cœur, M. Carotte ne sortira pas de la nôtre. L'artiste sans doute, par la délicatesse de son goût, la fraîcheur de ses crayons, la vérité de ses œuvres, son inépuisable complaisance, a conquis sa place parmi nous; mais l'homme sincère, aimable, honnête, devra monter et rester plus haut encore dans nos souvenirs, car j'aime à terminer ces pages en le faisant parler lui-même et se peindre à vos yeux. Un jour que, fatigué par le spectacle des indécitesses de nos temps si troublés et si chancelants, il éprouvait l'heureuse indignation de la droiture blessée, ces mémorables paroles s'élançèrent brusquement de ses lèvres, après avoir traversé son âme : « Je prie Dieu tous les jours qu'il me conserve l'honnêteté!... »

— M. de Buzonnière soumet à l'examen de la Société quatre colliers en bronze trouvés sur la propriété de M. Gauffard, commune de Saint-Viatre (autrefois Tremblevif), arrondissement de Romorantin (Loir-et-Cher).

Il donne lecture d'une notice sur ces objets curieux, appartenant à l'ère gauloise, et sur quelques autres appartenant à l'ère gallo-romaine et trouvés au même lieu.

M. de Buzonnière a joint à cette notice des dessins exécutés par lui avec beaucoup de soin, et représentant avec exactitude ces colliers sous divers aspects, ainsi que la disposition symétrique des ornements dont ils sont couverts.

La notice et les dessins sont renvoyés à la commission des publications.

A cette occasion, M. le Président fait remarquer que cette commission éprouve en ce moment quelques difficultés pour examiner ce travail, M. de Buzonnière étant lui-même membre de la com-

mission, et M. l'abbé Pelletier étant absent. Il propose, en conséquence, d'adjoindre à la commission, pour cette circonstance seulement, un membre de la Société.

M. Mantellier, désigné par M. le Président, accepte cette mission temporaire

— Le Secrétaire communique à la Société le projet de *Bulletin* pour le quatrième trimestre de l'année 1867. Ce projet de rédaction est renvoyé à la commission des publications.

— M. le Président donne lecture d'une notice sur des sépultures récemment découvertes à Yèvre-le-Châtel (Loiret), adressée à la Société par M. Cosson, membre titulaire résidant. — Renvoi à la commission des publications.

Séance du vendredi 13 mars 1868.

Présidence de M. BOUCHER DE MOLANDON, président.

MM. Mantellier, Dufaur de Pibrac et Boucher de Molandon présentent M. L. Renier, membre de l'Institut, en qualité de membre honoraire.

— M. le Président ouvre le scrutin pour l'élection d'un membre titulaire résidant, en remplacement de M. Leclère, démissionnaire.

MM. Gustave Baguenault de Puchesse, licencié ès-lettres, Buchet, avocat, et Maxime de Beaucorps, archiviste paléographe, ont été présentés comme candidats.

Un premier tour de scrutin n'ayant donné à aucun des candidats la majorité exigée par les statuts, il est procédé à un second tour. M. Maxime de Beaucorps obtient la majorité des suffrages, et est, en conséquence, élu en cette qualité.

— Sur la proposition de M. le Président, la Société décide que la liste des candidats qui se présenteraient pour remplacer M. Clé-

ment Carette, décédé, sera close et arrêtée à la fin de la séance du vendredi 27 mars.

— M. le Président annonce que MM. Mantellier, Vignat et lui, se proposent d'assister comme délégués de la Société aux séances de la Sorbonne, et que MM. l'abbé Cosson et Loiseleur sont dans l'intention d'y faire une lecture : le premier, sur les fouilles effectuées par lui dans la commune de Sceaux ; le second, sur l'administration des finances et du trésor royal sous Charles VII. Il propose qu'une séance extraordinaire soit consacrée à entendre la lecture du mémoire de M. Cosson. — Cette proposition est adoptée.

— M. Mantellier, au nom de la commission des publications, fait un rapport sur une notice lue par M. Cosson à la séance précédente, et relative à la découverte de sépultures à Yèvre-le-Châtel. Conformément aux conclusions de ce rapport, cette notice sera insérée au *Bulletin*. Elle est ainsi conçue :

DÉCOUVERTES DE SÉPULTURES A YÈVRE-LE-CHATEL.

« Le bourg d'Yèvre-le-Châtel possède les ruines importantes d'un château du moyen âge, qui suffiraient à elles seules pour honorer un pays. Mais d'autres vestiges encore des temps passés recommandent Yèvre-le-Châtel à l'attention des archéologues. Les agréments du site, joints aux avantages d'un sol fertile, y ont fixé plusieurs générations successives, dont les traces empreintes sur son sol nous révèlent leurs industries, leurs mœurs et les diverses époques de leur existence.

« Non loin des restes du château, une église ruinée, dont le style n'est pas bien caractérisé, mais qui doit être de la fin du XV^e siècle, montre encore les colonnes engagées sur lesquelles reposaient les retombées des voûtes et les délicates sculptures des chapiteaux qui les surmontaient. Un lierre à la sombre verdure revêt une partie des murs et ajoute à leur effet pittoresque.

« Notre bon et regretté collègue, M. Carette, m'avait promis, avec son amabilité si connue, de venir cette année visiter avec moi ces ruines qu'il connaissait déjà, mais qu'il se faisait un plaisir de

revoir encore. La Société archéologique y eût gagné pour cette notice un de ces gracieux dessins qu'il crayonnait d'une main si complaisante et si habile.

« Sur un des points les plus élevés du bord occidental de la vallée, existe un monticule dans lequel je crois reconnaître un *tumulus*, avoisinant des restes de retranchements qui me paraissent remonter à l'époque gauloise.

« J'appelle l'attention des archéologues sur ces ruines intéressantes et trop oubliées, et je signale en attendant une découverte toute récente.

« Sur le versant du coteau opposé à celui qu'occupe le château, existe un terrain entouré d'un mur épais à demi-ruiné, et dans lequel s'élevait jadis une petite chapelle sous le vocable de Saint-Lazare. Le propriétaire de cet enclos, travaillant il y a quelques jours à démolir les fondations de la chapelle pour en extraire les matériaux, mit à découvert plusieurs squelettes enfermés dans des murs en pierres sèches, et recouverts d'une terre très-fine et comme passée au tamis. A côté des squelettes se trouvaient des vases de grandeurs, de formes et de couleurs diverses, contenant des charbons et des cendres sous la terre qui les remplissait. Tous ont été malheureusement brisés par les ouvriers, à l'exception d'un seul parfaitement conservé.

« Ce vase, d'une hauteur de 20 centimètres, n'a qu'une seule anse ; sa pâte est rouge, assez fine et très-légère, et sa forme ne manque pas d'élégance. Vers le milieu de sa hauteur et à sa partie la plus large, il est percé de trois trous, placés à égale distance les uns des autres, et avec une symétrie calculée.

« Le sens symbolique de ces vases pleins de charbons, qui se rencontrent si fréquemment dans les sépultures du moyen âge et jusqu'au XVI^e siècle, est trop connu pour qu'il soit nécessaire de m'étendre sur ce sujet. Celui que j'ai recueilli, et dont j'adresse un dessin à la Société, est toutefois remarquable par ses dimensions et quelques différences avec la forme habituelle.

« Dans une visite que j'ai récemment faite au clos de Saint-Lazare, j'ai recueilli une partie des fragments qui jonchaient le sol, afin de les étudier et d'arriver à découvrir, s'il est possible, la date

de ces sépultures. Le nom de Saint-Lazare que porte cet établissement, et sa position isolée, loin du centre des habitations, me porterait à croire que c'était une léproserie ou maladrerie.

« J'ai prié le propriétaire de me prévenir s'il se produisait de nouvelles découvertes, et je m'empresserai d'en faire part à la Société archéologique. »

— M. Dufaur de Pibrac fait connaître une autre découverte récemment faite à Meung-sur-Loire, dans l'enceinte d'une église détruite, et ayant existé sous le vocable de Saint-Pierre.

Cette découverte consiste en une statue de pierre coloriée, réunissant les trois personnes de la sainte Trinité : Dieu le Père, Jésus-Christ en croix, et sur le sein de Dieu le Père, et au-dessus de la tête du Christ, le Saint-Esprit sous la forme d'une colombe.

M. Dufaur de Pibrac place sous les yeux de la Société le dessin qu'il a pris le soin de faire de cette statue symbolique, en reproduisant les couleurs dont elle est revêtue ; il entre dans quelques détails sur son état actuel, et dit qu'il prépare une notice qu'il lira prochainement sur cet intéressant objet d'art religieux.

— M. Loiseleur commence la lecture du mémoire qu'il se propose de présenter aux séances solennelles de la Sorbonne.

Cette lecture, interrompue par l'heure avancée, sera reprise à la séance extraordinaire indiquée par M. le Président.

Séance extraordinaire du lundi 25 mars 1868.

Présidence de M. BOUCHER DE MOLANDON, président.

M. le Président fait connaître à la Société que, sur la proposition d'un de ses membres titulaires (M. Maupré, archiviste du département), M. le préfet a bien voulu récemment acquérir, pour les archives départementales, un certain nombre de documents manuscrits, ayant trait à l'histoire de notre province et mis en vente à Paris.

Plusieurs fois déjà, dit M. le Président, M. le Préfet, au prix de généreux sacrifices, a réintégré, dans ce dépôt public, des titres intéressants, qui à des époques antérieures en avaient été détournés.

On ne saurait trop remercier M. le Préfet, ajoute M. le Président, de ces sages et libérales mesures, et le prier d'autoriser de semblables acquisitions, chaque fois que de favorables occasions viendront à se présenter.

L'histoire telle qu'elle doit être comprise, et telle que la comprend la science moderne, a pour bases essentielles l'étude, la vérification, la comparaison des documents contemporains. Ces titres, conservés dans nos archives, soumis au sévère contrôle de la critique, deviennent pour l'historien les plus précieux éléments de sa haute et véridique mission.

Appuyée sur ces irrécusables témoins du passé, l'impartiale histoire peut réformer des jugements inexacts ou passionnés; la vérité se fait jour, et les flatteries intéressées aussi bien que les malveillances calculées du présent font place à de plus justes appréciations.

Cet incessant travail de révision, parfois d'équitable réhabilitation, ne peut toutefois s'accomplir qu'autant que les documents historiques restent dans les dépôts publics, offerts à l'étude et à l'examen de tous.

Malheureusement, à certaines époques néfastes de nos temps modernes, bien des titres précieux en ont été frauduleusement ou violemment soustraits. D'autres en sont sortis par la négligence ou même par la collusion des fonctionnaires réposés à leur garde.

Ces documents, sacrés pour l'histoire, arrachés à leurs légitimes asiles, circulent alors dans les ventes publiques, ou, ce qui est plus regrettable encore, vont s'enfourer dans les cabinets de certains collectionneurs, plus accessibles à la puérole vanité d'une possession égoïste qu'aux nobles aspirations de la justice et de la vérité pour tous.

La mission réparatrice de l'avenir peut se trouver ainsi faussée dans sa base. Il peut dépendre de l'esprit étroit ou du caprice malveillant d'un simple particulier d'entraver une juste réhabilitation, en soustrayant à la publicité un titre justificatif ou accusateur.

C'est à ce point de vue qu'on a pu dire, que la déplorable manie d'accaparer, dans des collections privées, les pièces dérobées aux dépôts publics, est devenue aujourd'hui le fléau des études historiques.

Ilâtons-nous d'ajouter, dit en terminant M. le Président, que sur tous les points du pays, des hommes vraiment éclairés savent mieux comprendre la légitime destination des pièces acquises à l'histoire. Ils les arrachent, souvent au prix de leurs sacrifices personnels, aux inintelligentes convoitises des soi-disant collectionneurs; ils les recueillent avec une religieuse sollicitude, non pour les sequestrer, eux aussi, dans leurs cartons inabordables, mais pour les rendre généreusement à l'étude et à la publicité, en les réintégrant dans les dépôts publics.

Soyons heureux de compter parmi nous bon nombre de ces savañts honorables : leurs noms sont trop connus pour que nous ayons à les rappeler ici ; mais la reconnaissance de tous les amis de la science et de la vérité saura suppléer à notre silence (1).

Remercions surtout le haut et zélé fonctionnaire qui, toujours prêt à favoriser, de son bienveillant appui, ceux qui consacrent leurs veilles à nos études historiques, vient encore en aide à leurs travaux, en restituant à nos archives départementales d'intéressants documents, considérés, aujourd'hui plus que jamais, comme une précieuse portion du patrimoine de la France.

La Société, s'associant aux sentiments exprimés par M. le Président, décide que ses remerciements et ses vœux seront transmis à M. le Préfet du Loiret et consignés au procès-verbal.

— M. Loiseleur achève la lecture commencée à la séance du 13 mars, de son mémoire sur l'administration des finances sous Charles VII.

M. l'abbé Cosson donne lecture de son travail sur les fouilles effectuées par ses soins, et sur la découverte de ruines gallo-romaines d'une importance considérable, au Pré-Haut, commune de

(1) Voir les *Bulletins* de la Société archéologique des 28 août 1857, t. II, p. 574; — 15 septembre 1857, t. II, p. 575 à 581; — 15 décembre 1867, t. IV, p. 455, 457 et suivantes, etc., etc.

Sceaux, où, d'accord avec M. Jollois, ancien ingénieur en chef du département du Loiret, et membre de la Société des Antiquaires de France, il croit reconnaître les restes du *Vellaunodunum* des *Commentaires* de César.

Ces deux mémoires sont approuvés par la Société, pour être présentés par MM. Loiseleur et Cosson aux séances solennelles du comité des travaux historiques à la Sorbonne.

— M. l'abbé Maître, membre non résidant, annonce qu'une médaille d'or, au type de Valentinien, a été trouvée à Coinces.

Il offre de plus, pour être jointes aux collections de la Société, plusieurs pièces romaines de moyen et petit bronze, par lui recueillies en la commune de Coinces et dans les environs.

— M. Mantellier annonce à la Société qu'il a fait acquisition pour le musée historique de l'anse antique dont il a été question dans la séance du 14 février.

A neuf heures et demie, la séance est levée.

Séance du vendredi 27 mars 1868.

Présidence de M. DE MOLANDON, président.

M. le Président, en donnant connaissance à la Société des envois de livres et de publications scientifiques qui lui sont parvenus depuis la dernière séance, signale à son attention, dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de France* (séance du 21 août 1867), une observation critique de M. de Longperier, sur l'emploi dans le langage de la science numismatique du mot *avers*, pour désigner la *face* ou le *droit* d'une médaille.

Selon l'opinion de ce savant, le mot *avers*, qu'il dérive du mot *adversus*, participe du verbe *advertere*, loin d'exprimer la *face* d'une monnaie ou d'une médaille, en exprime le *dos* ou le *revers*; la lecture que donne M. le Président de ce passage du *Bulletin de la Société des Antiquaires de France* est suivie d'une courte discussion.

— M. le Président, après avoir rappelé que l'élection de M. Renier, membre de l'Institut, en qualité de membre honoraire de la Société, doit avoir lieu, conformément aux prescriptions du règlement, à la prochaine séance, rappelle que la liste des candidats au titre de membre titulaire résidant, vacant par la mort de M. Clément Carette, doit être close aujourd'hui, et fait observer qu'un seul nom, celui de M. Gustave Bagnenaut de Puchesse, est inscrit sur cette liste; or, aux termes de l'article 33 du règlement, il ne peut être pourvu au remplacement des membres titulaires qu'autant que le nombre des candidats est au moins double du nombre des vacances. M. le Président propose en conséquence de proroger le délai de clôture de la liste, jusqu'à ce qu'un ou plusieurs autres concurrents se soient présentés. — Cet avis est adopté.

— M. Desnoyers, au nom de M. Flattet, ancien notaire à Châteauneuf-sur-Loire, fait hommage à la Société de quelques petits bronzes trouvés au cours de l'année 1865, dans les fouilles d'une cave dépendant d'une maison de cette ville. Ces pièces sont au type de *Teticus* père et fils, et de *Victorinus*. La Société vote des remerciements à M. Flattet.

— M. Maître, membre titulaire non résidant, par l'intermédiaire de M. le Président, et au nom de M. Leplâtre, notaire à Patay, fait hommage à la Société de l'empreinte officielle du sceau de la prévôté de cette petite ville, apposé sur un certificat de vie du 31 janvier 1787. La Société vote des remerciements à M. Leplâtre et à M. l'abbé Maître.

— M. le Président présente ensuite à la Société, ainsi qu'il l'a déjà fait l'année dernière pour l'exercice 1866, le compte moral de sa situation financière au 1^{er} janvier 1868.

Les résultats, constatés dans cet exposé, se résument de la manière suivante :

L'actif en caisse, au 1 ^{er} janvier 1868, tel qu'il résulte du compte si lucide de M. le Trésorier, s'élevait à.	4,864 ^f 83	} 5,247 ^f 69
Plus, en valeur de jetons de présence, existant encore en nature.....	382 ^f 86	

Mais pour apprécier exactement de quelles valeurs la Société peut réellement disposer au cours de l'exercice 1868, il faut, de l'actif en caisse s'élevant à 4,864 fr. 83 c., préalablement déduire diverses sommes déjà affectées à des créances ou destinations spéciales, bien que non encore échues au 31 décembre 1867. Ces déductions, à faire, se composent ainsi qu'il suit :

- 1° 1,339 fr., montant des allocations (et intérêts échus) accordées à la publication du mémoire de M. Collin, sur les ponts d'Orléans.
- 2° 1,918 fr. 40, dus à l'imprimeur de la Société, pour frais d'impression du tome VII des *Mémoires* en ce moment sous presse ; plus des trois derniers *Bulletins* de 1866 et du premier *Bulletin* de 1867, publiés au cours de l'année 1867.
- 3° 300 fr. environ, pour les trois *Bulletins* de 1867 encore inachevés, mais mis par la Société au rang des dépenses obligatoires de l'exercice 1867.
- 4° 200 fr. tenus en réserve par la Société, pour pourvoir aux frais de publication de quatre *Mémoires* admis par elle à l'impression, au cours de 1867.
- 5° 700 fr. affectés par délibération spéciale aux frais approximatifs d'impression du répertoire archéologique.

4,457 fr. 40

De l'actif en caisse reconnu s'élever à.....	4,864 ^f 83
déduisant les 4,457 fr. 40 c. ainsi affectés par la Société à diverses destinations, ou tenues en réserve pour y pourvoir.....	4,457 ^f 40

on voit que l'actif, complètement libre et disponible, résultant des bonis des exercices antérieurs, s'élève réellement à la somme de

	<u>407^f 43</u>
--	---------------------------

Ce boni, s'ajoutant aux recettes propres de 1868, laisse à la Société toute faculté de pourvoir à ses dépenses annuelles.

Notre situation financière est donc pleinement satisfaisante, et la Société peut, avec toute sécurité, continuer la vive impulsion qu'elle s'efforce, depuis quelque temps surtout, d'imprimer à ses publications et à ses travaux.

Cet exposé de M. le Président reçoit une unanime approbation,

et la Société décide qu'il sera annexé au procès-verbal et publié par extrait au *Bulletin*.

— M. Mantellier dépose sur le bureau, après en avoir fait l'analyse sommaire, un certain nombre de documents faisant suite à ceux qu'il a publiés dans le VIII^e volume des *Mémoires* de la Société, comme pièces justificatives de son *Histoire des marchands fréquentant la Loire et fleuves descendant en icelle*, insérée au VII^e volume. Il considère ces pièces comme étant le complément nécessaire de la première publication : car elles ont pour objet de faire connaître les péages perçus, par suite de l'institution de la *boëte*, sur divers points du fleuve et de ses affluents.

M. Mantellier demande à la Société qu'elle consente à publier ces nouveaux documents en un volume spécial, qui deviendrait alors soit le X^e, soit le XI^e de la série de ses *Mémoires*, suivant que le volume, en ce moment ouvert aux travaux des membres titulaires, serait imprimé avant ou après celui-ci.

Cette proposition, ainsi que les documents déposés, sont renvoyés à la commission des publications.

La séance est levée.

MEMBRES ÉLUS AU COURS DU PREMIER TRIMESTRE.

M. Léon RENIER (de l'Institut), membre honoraire.

M. Maxime DE BEAUCORPS (archiviste paléographe, membre de la Société de l'École des chartes), titulaire résidant.

M. GESLIX (attaché au musée des antiques du Louvre), associé correspondant français.

Ouvrages offerts à la Société au cours du premier trimestre de l'année 1868.

I. — PAR LES AUTEURS.

M. Ulisse-Capitaine. — *Recherches sur l'introduction de l'impri-*

merie dans les localités dépendant de l'ancienne principauté de Liège. Bruxelles, 1867, in-8°.

M. Renier-Chalon. — *Don Antonio, roi de Portugal. Son histoire, ses mémoires.* Bruxelles, 1868, in-8°.

— *Une médaille inconnue, à Vanloo.*

— *Curiosités numismatiques, monnaies rares et inédites, et supplément.*

M. Mortillet (de). — *Collection pré historique. Programme.*

M. Delisle (Léopold). — *Notice sur le cartulaire du comté de Rethel.* Paris, 1867.

M. Fabre, président du tribunal civil de Saint-Étienne. — *Trésor de la chapelle des ducs de Savoie aux XV^e et XVI^e siècles.*

M. Sourdeval (de). — *Le comte Orlot.*

M. Ch. Roesler. — *Aperçu sur les représentations sculptées des danses macabres et sur le cloître de Montivilliers.* Montauban, 1867.

M. Vergnaud-Romagnési. — *Souvenirs de Jeanne d'Arc à Orléans,* 1865.

II. — PAR LES SOCIÉTÉS SAVANTES.

Abbeville. — *Le Président de la Société d'émulation aux ouvriers, à l'occasion de l'Exposition,* 3^e édition, 1867.

Amiens. — *Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie,* t. IX, 1865-66-67.

Bourg. — *Journal d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts de l'Ain.* Décembre 1867, janvier 1868.

Bruxelles. — *Revue numismatique belge.*

— *Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie,* 4^e année, octobre, novembre et décembre 1865; 5^e année, janvier à décembre 1866.

Caen. — *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie,* 3^e série, VI^e volume, décembre 1867.

Châteaudun. — *Bulletin de la Société dunoise,* n^o 4, mars 1868.

Clermont-Ferrand. — *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts,* t. IX, 40^e de la collection, 1867.

Constantine (Algérie). — *Société archéologique, Notices et Mémoires,* X^e et XI^e volumes, 1866-1867.

Draguignan. — *Bulletin de la Société d'études scientifiques et d'archéologie,* t. VI et VII, 1865 et 1866.

Genève. — *Le Globe*, juin à décembre 1867.

Gorlitz. — *Neues Lausikisches magasin*, 1867.

Håvre (Le). — *Recueil des publications de la Société havraise d'études diverses*, 33^e année, 1866-1867.

Lille. — *Programme d'un concours ouvert par la Société impériale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille, pour un ouvrage sur l'histoire, la littérature et les sciences.*

— *Mémoires de la Société impériale d'agriculture, sciences et arts.*

Lund. — *Acta universitatis Lundensis*, 2^e année, trois fascicules, 1865-1866.

Moulins. — *Leçons sur les lois et les effets du mouvement, publiées par la Société d'émulation de l'Allier*, 1866.

— *Bulletin de la Société d'émulation de l'Allier* t. IX, 3^e liv., 1865.

Paris. — *Revue des Sociétés savantes*, t. VI, août, septembre, octobre et novembre 1867.

— *Journal et Bulletin de la Société des antiquaires de France.*

Poitiers. — *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 2^e et 4^e trimestres de 1867.

Saint-Omer. — *Mémoires de la Société des antiquaires de la Morinie*, 63^e et 64^e liv. des six derniers mois de 1867.

Toulouse. — *Mémoires de la Société impériale archéologique du midi de la France*, t. IX, 2^e liv., 1868.

Tours. — *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e trimestres 1863. Tours, 1864.

— *Armorial général de la Touraine*, par M. Carré de Busseroles, t. XVIII et XIX.

Valenciennes. — *Revue agricole, littéraire et artistique*, t. XXI, 19^e année, 1867.

Vendôme. — *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois*, 6^e année, 1867.

III. — OBJET D'ART.

M. l'abbé Desnoyers, membre titulaire résidant. — Un vase, style égyptien, destiné à recevoir les bulletins de vote de la Société.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE L'ORLÉANAIS.

N^o 60.

DEUXIÈME TRIMESTRE DE 1868.

Séance du vendredi 7 avril 1868.

Présidence de M. BOUCHER DE MOLANDON, président.

M. du Faur de Pibrac, au nom de la commission des publications, lit un rapport sur la notice présentée par M. de Buzonnière à la séance du 28 février, et relative aux quatre colliers de bronze de l'époque gauloise trouvés en la commune de Saint-Viatre (Loir-et-Cher).

La Société, conformément aux conclusions de la commission, décide que cette notice sera, avec les dessins qui l'accompagnent, insérée dans le prochain volume de ses *Mémoires*.

Séance du vendredi 24 avril 1868.

Présidence de M. DE MOLANDON, président.

M. Léon Renier, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), présenté à l'une des séances précédentes comme membre honoraire de la Société, est élu en cette qualité (1).

— La Société parisienne d'histoire et d'archéologie exprime le désir d'entrer en relations d'échange de publications avec la Société archéologique de l'Orléanais. Cette proposition est acceptée.

— M. le Président fait rapport verbal des séances solennelles du comité des travaux historiques et des sociétés savantes tenues à la Sorbonne les 14, 15, 16 et 17 avril, et donne connaissance du compte-rendu, inséré au *Moniteur*, des lectures faites à la section d'archéologie par M. l'abbé Cosson, et à la section d'histoire par M. Leiseleur, l'un et l'autre membres de la Société.

La Société décide que ce compte-rendu sera reproduit au *Bulletin*.

EXTRAIT DU *Moniteur*, 17 ET 18 AVRIL 1868.

« M. l'abbé Cosson, membre de la Société archéologique de l'Orléanais, donne lecture d'un mémoire intitulé : *Fouilles et découvertes en la commune de Sceaux* (Loiret). Dans ce travail, conçu avec la meilleure méthode et rédigé avec une grande clarté, on trouvera la description d'un aqueduc souterrain de 30 kilomètres de longueur, d'un théâtre, de vastes réservoirs, de bassins, etc. On y trouvera également de nouveaux arguments qui, suivant l'auteur, viennent à l'appui de l'opinion de Jollois sur l'emplacement du

(1) M. Léon Renier a été par erreur inscrit au *Bulletin* du 1^{er} trimestre de 1868 (page 54), comme ayant été élu au cours de ce trimestre.

Vellaunodunum de César, qu'il voyait au Pré-Haut, sur le territoire de la commune de Sceaux.

« Un mémoire de M. Loiseleur, membre de la Société archéologique d'Orléans, sur l'*Administration des finances dans les premières années de Charles VII*, a dignement clos la séance. L'auteur, connu par de nombreuses publications historiques, en particulier par son *Histoire de la pénalité dans les temps anciens et modernes*, a traité ce vaste sujet avec autant de méthode que de clarté. L'organisation financière au commencement du XV^e siècle, son personnel, les attributions des fonctionnaires préposés à la gestion du domaine et des impôts, ainsi qu'aux divers services de la maison royale, le mécanisme et l'administration envisagée en elle-même, ses nombreuses imperfections, l'évaluation des revenus royaux, l'importance des sacrifices faits par les contribuables en vue du péril public et du salut de la nation ; telles sont les questions traitées dans ce curieux travail. M. Loiseleur a surtout captivé l'attention de l'auditoire en peignant, d'après les comptes de l'hôtel de l'écurie de Charles VII, les énormes déprédations auxquelles le trésor de ce malheureux prince était en proie. Son boucher refusait la viande nécessaire au service de sa table ; son cordonnier emportait, faute d'un paiement immédiat, les chaussures qu'il venait de lui essayer ; et à la même époque, ses fournisseurs lui faisaient payer des chevaux de luxe dont le prix, sans même tenir compte du pouvoir relatif de l'argent, dépasse 70,000 francs.

« M. le président, en quelques mots chaleureux et bien sentis, a fait ressortir l'intérêt de cette étude, d'un caractère neuf et original, et a regretté qu'elle n'ait pas eu la bonne fortune d'être entendue de M. le ministre de l'instruction publique, juge si éclairé et si compétent. »

— M. Bimbenet lit une notice sur le mot *avers* employé par quelques numismates pour désigner la face ou le droit d'une médaille. Ce travail est renvoyé à la commission des publications.

Séance du vendredi 5 mai 1868.

Présidence de M. BOUCHER DE MOLANDON, président.

M. Louis Jarry lit un mémoire sur le pillage de l'église de la Madeleine de Montargis par les protestants au XVI^e siècle, et sur Renée de France, duchesse de Ferrare, dame de Montargis. Le mémoire de M. Jarry est renvoyé à la commission des publications.

Séance du vendredi 22 mai 1868.

Présidence de M. DE MOLANDON, président.

M. le Président fait hommage à la Société d'un exemplaire du mémoire lu par lui à la Sorbonne en avril 1867, et ayant pour titre : *Nouvelles études sur l'inscription romaine récemment trouvée à Mesves (département de la Nièvre) : conséquences de cette découverte pour la détermination géographique de Genabum.*

Sur la proposition de M. l'abbé Desnoyers, la Société décide que le travail de M. de Molandon sera inséré dans le prochain volume de ses *Mémoires*.

— M. Maxime de Beaucorps, titulaire résidant, lit un mémoire ayant pour titre : *Les Montils (Loir-et-Cher), ses ruines, son Hôtel-Dieu au XIII^e siècle.* Ce mémoire est renvoyé à la commission des publications.

— M. Dupré, bibliothécaire de la ville de Blois, membre titulaire non résidant, fait hommage à la Société d'un mémoire manuscrit sur le doyen Charles de la Saussaie, auteur des *Annales ecclésiastiques du diocèse d'Orléans.*

— Un scrutin est ouvert pour l'élection, à titre d'associé correspondant français, de M. Ruelle, attaché à la bibliothèque des sociétés savantes, au ministère de l'instruction publique.

M. Ruelle est élu membre correspondant.

Séance du vendredi 12 juin 1868.

Présidence de M. DE MOLANDON, président.

M. le Président donne lecture d'une lettre par laquelle M. Léon Remier exprime à la Société ses remerciements du titre de membre honoraire qu'elle lui a récemment conféré.

Il donne ensuite connaissance de l'envoi qui lui a été fait du tome VI des *Collectanea antiqua* de M. Roach-Smith, et fait remarquer un passage de ce volume (1) consacré à l'inscription portant le mot de *Cenab.* trouvée dans des fouilles pratiquées lors de la construction du chemin de fer du Centre, et dont la conservation est due à M. du Faur de Pibrac.

Entrant dans l'appréciation du texte de l'inscription, M. Roach-Smith rappelle, d'après Plutarque, le nom d'*Atepomarus* comme ayant appartenu à un roi gaulois. Il fait remarquer qu'on rencontre de nombreux exemples de noms royaux se perpétuant pendant plusieurs siècles; d'où il tire la conséquence que ce nom a pu appartenir « à un Gaulois ou à un Gallo-Romain des Sénonais, dont la capitale occupait l'emplacement de la moderne Sens, » et qui, « selon toute apparence, possédait l'office civil de curateur à *Gena-bum* ou à *Cenabum*, dans le lieu où est Orléans (2). »

Enfin, il adopte l'opinion que *Cenabum* était une ville des Carnutes, dont le nom est « présumé avoir été changé en celui d'*Au-*

(1) Page 182.

(2) Cette observation avait déjà été faite par M. Loiseleur, dans son travail sur cette inscription, inséré au *Bulletin* n° 47.

reliana, après la défaite de Tetricus, » et « qui, en tout cas, au déclin de l'empire, était appelé : *Civitas Aurelianorum*, d'où son nom actuel, » et il renvoie au tome IV du même ouvrage, où se trouve la *description de plusieurs des antiquités d'Orléans*.

— M. Dupré, bibliothécaire de la ville de Blois et membre titulaire non résidant, offre de rédiger la table des matières des dix premiers volumes des *Mémoires* de la Société. Cette offre est acceptée avec reconnaissance.

Sur la proposition d'un des membres présents, la Société décide que cette table sera accompagnée d'un *erratum* destiné à corriger les inexactitudes qui auraient pu se glisser dans quelques-uns des dix premiers volumes.

— M. le Président donne lecture d'une lettre de M. l'abbé Cosson, signalant la découverte d'une mosaïque intéressante et très-bien conservée, trouvée dans les fouilles qu'il pratique sur le territoire de la commune de Sceaux.

— M. l'abbé Desnoyers fait part à la Société de la découverte, dans la commune de Lailly, d'une statuette en bronze représentant Bacchus couronné de lierre, portant une peau de lion et tenant à la main un *canthare*.

— M. Maupré donne communication de la copie d'un certain nombre de documents précieux dont viennent de s'enrichir les archives, et entre autres un mandement de Louis d'Orléans au duc de Bourgogne.

— M. le Président lit une notice de M. Dupré sur Christophe Morlière, artiste horloger émailleur au XVII^e siècle. Cette notice est renvoyée à la commission des publications.

La Société renvoie également à cette commission le projet de rédaction du *Bulletin* pour le premier trimestre de l'année 1868, dont M. le Secrétaire donne lecture.

— M. l'abbé Pelletier, au nom de la commission, à laquelle s'était adjoint le bureau, rend compte de propositions faites par M. Mantellier, titulaire résidant, pour la publication d'un second volume de documents relatifs à son *Histoire des marchands fréquentant la rivière de Loire*.

Moyennant diverses conditions dont la commission propose l'acceptation, ce volume fera partie des publications de la Société et en deviendra le tome X.

Les conclusions de la commission sont adoptées. M. le Président est chargé de s'entendre avec M. Mantellier pour l'exécution de ces arrangements.

Séance du vendredi 26 juin 1868.

Présidence de M. LE MOLANDON, président.

M. le Président offre à la Société, au nom de M. le supérieur des Pères de Sainte Marie, le moule en terre cuite de la partie antérieure d'une tête de satyre ayant environ 8 à 10 centimètres de hauteur, trouvée à un mètre de profondeur dans le jardin des Pères de la rue de Limarre, à Orléans.

Il dépose également sur le bureau des clés gallo-romaines, quelques pièces de monnaie et une fourchette à manche d'ivoire, dont il vient de faire l'acquisition, et qu'il se propose d'offrir à la Société pour sa collection du Musée historique.

— M. l'abbé Pelletier, au nom de la commission des publications, lit deux rapports : l'un concernant un travail de M. Bimbenet sur l'emploi du mot *avers* par les numismates, l'autre sur une notice de M. Dupré, consacrée à Christophe Morlière, horloger émailleur du XVII^e siècle, né à Orléans.

La Société, adoptant les conclusions du rapport, décide que la notice de M. Dupré sera insérée au *Bulletin*.

CHRISTOPHE MORLIÈRE, HORLOGER ÉMAILLEUR ORLÉANAIS
AU XVII^e SIÈCLE.

Ce compatriote oublié eut, au XVII^e siècle, une certaine réputation. Le docte André Félibien l'a signalé en ces termes, dans son livre des *Principes de l'architecture et de la sculpture* (in-4^o, Paris, 1699, p. 308) : « Christophe Morlière, natif d'Orléans, mais « établi à Blois, s'appliqua particulièrement à peindre en émail sur « des bagues et des boîtes de montre; il se mit en grand crédit « dans ce genre. » De son côté, Bernier, le vieil historien de Blois, s'exprimait ainsi qu'il suit au sujet d'un art cultivé alors avec distinction dans cette ville : « Quant à la peinture en émail, si Christophe Morlière n'estoit pas originaire de Blois, mais simplement « un de ses habitants, Robert Vauquer, son disciple, y estoit né ; « et je ne croiray pas faire grand tort au maître, quand je diray « que son disciple l'a surpassé de beaucoup (1). »

Un chercheur orléanais, sûrement informé, M. Herluison, vient de mettre au jour l'acte de baptême du premier de ces artistes, tiré des registres de l'ancienne paroisse de Saint-Maclou, et daté du 13 mai 1604 (2). Du reste, on sait peu de chose de Morlière, de son talent et de ses ouvrages. M. Lottin, dans ses *Recherches historiques sur Orléans* (t. I, p. 182), le fait mourir en 1632; il se trompe, car nous avons en main une preuve positive que l'habile horloger existait et travaillait encore à la fin de l'année 1643; voici dans quelle circonstance :

Gaston, frère de Louis XIII, duc d'Orléans et comte de Blois, demeuré veuf de Marie de Bourbon-Montpensier, contracta en 1632 une nouvelle alliance avec Marguerite de Lorraine. Ce second mariage, vivement combattu par la politique de Richelieu, ne fut reconnu et ratifié qu'en 1643, après la mort de l'inflexible cardinal-ministre (3). Dès lors seulement, *Madame* fut autorisée à résider

(1) *Histoire de Blois*, in-4^o, Paris, 1682, p. 75.

(2) *Artistes orléanais*, p. 105 (Pièces justificatives).

(3) DE PÉTIGNY, Notice sur Abel Brunyer, premier médecin de Gaston, t. III, p. 462 des *Mémoires* de la Société des sciences et lettres de Blois.

en France (ce qui lui avait été refusé jusque-là) et vint habiter le palais du Luxembourg, à Paris. A cette occasion, la ville de Blois eut l'idée gracieuse de lui offrir un produit remarquable de l'horlogerie bloïsoise ; en conséquence, elle commanda une montre de luxe à l'ouvrier le plus en vogue. « La ville (dit une délibération du « 7 décembre 1643) fera faire *par Morlière* une montre à boîte « d'or émaillée, à figures et personnages (1). » Cette marque d'empressement fut agréable à la princesse ; mais les circonstances ne lui permirent pas de visiter aussitôt une population obséquieuse et dévouée. Près de dix années devaient encore s'écouler avant que Madame fit connaissance avec sa bonne ville de Blois : lorsqu'enfin elle put accomplir ce tardif voyage, elle s'arrêta à Orléans, où l'un des échevins de Blois vint la féliciter « et lui témoigner la joie que tout le peuple ressentait de sa prochaine venue (2). » Marguerite de Lorraine venait rejoindre son mari dans la retraite forcée qu'il subit sans murmure, après les troubles de la Fronde. Elle continua ensuite d'habiter Blois, jusqu'à la mort de Gaston, arrivée le 2 février 1660 (3).

Quant à l'horloger Morlière, objet spécial de cette notice, nous ne le retrouvons plus mentionné dans aucun de nos documents locaux, et nous perdons même la trace de son existence. Les archives d'Orléans renferment-elles, par hasard, quelques pièces inédites ou du moins quelques indications qui le concernent?... Ce serait une recherche à faire pour l'histoire des *arts industriels*, dont le passé, peu exploré jusqu'à présent, excite au plus haut point la curiosité rétrospective des amateurs actuels.

En attendant les heureuses découvertes de nos collègues, nous sommes en droit de conclure de la délibération du 7 décembre 1643 que l'habile émailleur orléanais vivait à cette époque, malgré l'assertion contraire de M. Lottin.

La date précise de sa mort nous est inconnue ; nous l'avons vainement cherchée sur les registres de sépultures des anciennes

(1) Registres de la commune de Blois, année 1643.

(2) Délibération de l'assemblée de ville du 2 février 1653.

(3) M. DE LA SACSAYE, *Histoire du château de Blois*, année 1660.

paroisses de Blois, lesquels d'ailleurs ne remontent guère au-delà de 1650. Christophe Morlière, après avoir longtemps habité une ville hospitalière où son genre de travail était en grand honneur, aurait-il fini ses jours à Orléans, lieu de sa naissance ? M. Herluison ne nous le dit point, et nous manquons de données pour l'affirmer.

— M. de Buzonnière, au nom de la commission des publications, rend compte du travail de M. Louis Jarry sur Renée de France, duchesse de Ferrare.

Adoptant les motifs du rapport, la Société décide que le travail de M. Louis Jarry sera imprimé dans le prochain volume de ses *Mémoires*.

— M. l'abbé Desnoyers donne lecture d'un rapport sur l'exposition rétrospective de la Société des amis des arts, qui a eu lieu à l'occasion du concours régional, dans les salles de l'hôtel de ville.

Le travail de M. Desnoyers est renvoyé à la commission des publications.

— Sur les conclusions de la commission des publications, la Société vote l'insertion dans le prochain volume des *Mémoires* des nouveaux extraits relatifs à l'histoire de notre province, recueillis dans les archives de Loir-et-Cher et communiqués par M. Dupré, bibliothécaire de la ville de Blois.

— M. l'abbé Cosson, titulaire non résidant, donne lecture de son mémoire sur les mosaïques par lui trouvées au Pré-Haut, commune de Sceaux (Loiret), et entretient la Société de divers autres objets antiques trouvés dans les fouilles.

La Société renvoie le mémoire de M. Cosson à la commission des publications.

Description de plusieurs petits bronzes trouvés à Châteauneuf au mois d'avril 1867, et offerts à la Société par M. Flattet (1).

- 1 Tetricus père. *ŕ. Salus Augusti*. Femme debout, appuyée sur un gouvernail, et sacrifiant.
- 1 Tetricus père. *ŕ.* Femme debout. Légende illisible.
- 1 Tetricus père. *ŕ. Virtus Augusti*. Soldat debout.
- 1 Tetricus père. *ŕ.* Femme marchant et tenant sa robe. Légende illisible.
- 1 Tetricus père. *ŕ. Fecunditas Augusti*. Femme debout, tenant un rameau et une corne d'abondance.
- 1 Tetricus père. *ŕ. Hilaritas Augusti*. Femme debout, un rameau et une corne d'abondance.
- 1 Tetricus père. *ŕ. Moneta Augusti*. La Monnaie debout, avec ses attributs.
- 1 Tetricus père. *ŕ. Mesia (?)*. La Victoire debout, tenant une couronne et s'appuyant sur un bouclier.
- 1 Tetricus fils. *ŕ. Pietas Augusti*. Instruments de sacrifice.
- 1 Tetricus fils. *ŕ.* Femme debout, tenant un gouvernail. Légende illisible. Frappe barbare.
- 1 Victorin. Le revers n'est pas sorti.
- 1 Marius. *ŕ.* Femme debout, appuyée sur une colonne, tenant une corne d'abondance d'une main et de l'autre un arc (?). Légende brisée.

MEMBRE ÉLU AU COURS DU DEUXIÈME TRIMESTRE.

Membre correspondant.

M. RUELLE, attaché à la bibliothèque des Sociétés savantes au ministère de l'instruction publique.

(1) Voir *Bulletin* n° 59, p. 52.

Ouvrages offerts à la Société au cours du deuxième trimestre de l'année 1868.

I. — PAR LES AUTEURS.

M. Tremaux. — *Principe universel de la vie, de tout mouvement et de l'état de la matière*. 1^{re} livraison.

M. de Caumont. — *Statistique monumentale de l'arrondissement de Lisieux*, 1867.

— *Rapport verbal fait à la Société française d'archéologie sur divers monuments, en 1863 et 1865*.

— *Annuaire de l'Institut des provinces*, 2^e série, 10^e vol., 1868.

— *Almanach de l'archéologue français*, 1868.

— *Archéologie des écoles primaires*. Caen, 1868.

M. Boucher de Molandon. — *Nouvelles études sur l'inscription de Mesve*.

M. l'abbé Baudry. — *Rapport sur l'ouverture des VII^e et VIII^e puits funéraires de Troussepoil*.

M. l'abbé Bougault. — *L'agriculture en France*. Discours prononcé à la cathédrale à l'occasion du Concours régional de 1868.

M. l'abbé Baunard. — *Panegyrique de Jeanne d'Arc*, 8 mai 1868.

M. Roach Smith. — *On an inventory of the Household Goods sir Thomas Ramsey*. London, 1867.

— *Collectanea antiqua*, vol. 6, 1868.

M. l'abbé Corblet. — *Fêtes religieuses du château de Moreuil, 7 et 9 juin 1868*.

II. — PAR LES SOCIÉTÉS SAVANTES.

Auxerre. — *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, année 1867, XVI^e vol., 3^e et 4^e trimestres 1868.

Beauvais. — *Mémoires de la Société académique d'archéologie du département de l'Oise*, t. VI, 3^e partie.

Bruxelles. — *Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie de Belgique*, 6^e année, janvier à août 1867.

Bruxelles. — *Revue de la numismatique belge*, 4^e série, t. VI, 2^e livraison.

Bourg. — *Journal d'agriculture de l'Ain*, février 1863.

Châlons-sur-Marne. — *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts du département de la Marne*, années 1865 et 1866.

Dijon. — *Compte-rendu des travaux de la commission archéologique du département de la Côte-d'Or*, 1866-1867.

Limoges. — *Bulletin de la Société archéologique du Limousin*, t. XVII.

Lons-le-Saulnier. — *Mémoires de la Société d'émulation du Jura*, 1865.

Lyon. — *Mémoires de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts*, t. XV.

Nîmes. — *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1865-1866.

Orléans. — *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts*, t. XI, 1^{er} et 2^e trimestres 1868.

Paris. — *Bulletin de la Société parisienne d'archéologie et d'histoire*, année 1865, t. I.

— *L'Institut*, janvier et février 1867.

— *Revue des Sociétés savantes*, 4^e série, t. VI et VII.

— *Mémoires lus à la Sorbonne*, avril 1867. Archéologie.

— *Annuaire de la Société philotechnique*, t. XXIX.

— *Gazette des beaux-arts*, 9^e année, t. XXIII.

Valenciennes. — *Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique*, t. XXII, janvier, février, mars et avril 1868.

— *Transactions of the history Society of Lancashire and Cheshire*, t. IV, V et VI.

— *Adress to the members of the history Society of Lancashire and Cheshire*, t. I et II.



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE L'ORLÉANAIS.

N^o 61.

TROISIÈME TRIMESTRE DE 1868.

Séance du vendredi 10 juillet 1868.

Présidence de M. BOUCHER DE MOLANDON, président.

M. le Président annonce à la Société la perte douloureuse qu'elle vient encore de faire de l'un de ses membres résidants, M. l'abbé Rocher, et retrace brièvement, sans pouvoir dissimuler son émotion, la vie pleine de dévouement, d'abnégation et de modestie de ce regretté collègue, qui remplit pendant dix années, avec autant de talent que de zèle, les fonctions de Secrétaire, puis fut honoré par la vice-présidence de la Société.

La Société confie à son Président le soin de retracer, dans une notice qui devra prendre place au *Bulletin*, le souvenir de M. l'abbé Rocher.

— Sur la demande de M. le Président de la Société d'agriculture,

sciences et arts de la Sarthe, la Société accepte l'échange de ses publications avec celles de cette compagnie.

— M. Maître, curé de Coinces, membre titulaire non résidant, communique à la Société :

1° Un jeton de la Chambre des comptes sous le règne de Henri III ;

2° Un petit bronze d'Honorius, trouvé à La Chapelle-Onzerain ;

3° Un grand bronze de Marc-Aurèle, trouvé à Coinces ;

4° Un petit bronze de Constantin, une fibule et un anneau, trouvés à Terminières ;

5° Une clé en bronze, un moyen bronze de Trajan, un moyen bronze d'Antonin et un grand bronze d'Adrien, trouvés à Ville-neuve-sur-Comie.

— M. de Buzonnière, au nom de la commission des publications, lit un rapport sur le travail de M. Desnoyers, relatif à l'exposition rétrospective qui a eu lieu à Orléans au mois de mai dernier, et fait ressortir la science, l'amour éclairé de l'art et la délicatesse d'appréciation qui distinguent ce remarquable travail.

Il conclut à l'insertion dans les *Mémoires* de la Société du travail de M. Desnoyers ; mais sur l'observation de celui-ci que les *Mémoires* sont surtout destinés à renfermer les grands travaux de la Société, et les *Bulletins* plus particulièrement les notices et comptes-rendus, la Société décide que le travail de M. Desnoyers sera inséré au *Bulletin*.

REVUE DE L'EXPOSITION RÉTROSPECTIVE D'ORLÉANS.

« Le but de notre Société n'est pas seulement de veiller à la conservation des monuments qui illustrent l'Orléanais, mais de ne laisser périr aucun des faits qui s'accomplissent dans la province, lorsque ces faits sont liés aux souvenirs du passé.

« La Société des Amis des Arts, voulant donner en 1868 un éclat inaccoutumé à ses expositions triennales, à cause du concours régional, avait réuni dans une des salles de l'hôtel de la

Mairie les objets d'art qui appartiennent aux archéologues de la région : elle a réussi, je ne dirai pas au-delà de ses espérances, mais jusqu'aux limites du possible, et nous avons pu, durant six semaines, du 6 mai au 15 juin, admirer une brillante réunion de tout ce que l'art rétrospectif a produit dans ses divers épanouissements. Si nous exceptons l'exposition de Paris, où la France et l'Europe vinrent, en 1867, montrer leurs incomparables richesses, nous affirmerons sans crainte que l'exposition d'Orléans a pris sa place et demeurera parmi les plus remarquables de nos provinces. J'ose à peine comparer avec notre livret les numéros qui composent les expositions provinciales dont j'ai consulté le catalogue, car le langage des chiffres, quand il est question de l'art et de l'intelligence, ne saurait avoir une grande valeur ; disons néanmoins que Chartres fournit, en mai 1848, 1,000 numéros ; que Marseille, en mai 1861, dans son concours régional, comptait 416 numéros ; que Rouen, en mai 1861, offrit 1,000 numéros ; Elbeuf ne soumit pas en 1862 un très-grand nombre d'objets. Notre catalogue a enregistré 1,162 numéros, chiffre sans doute inférieur à celui d'Évreux, qui s'éleva au n° 1,731 ; mais nous remarquerons qu'un local plus vaste que le nôtre fut mis à la disposition des organisateurs, et que si le comité d'Orléans avait eu toute sa liberté par la grandeur et le nombre de ses salles, il eût dépassé de fort loin le chiffre d'Évreux : cette affirmation est incontestable pour ceux qui connaissent les collections orléanaises. Les organisateurs de notre exposition rétrospective garderont une vive reconnaissance pour le Maire, qui a si bienveillamment offert, pour y loger nos richesses, les salles de notre Mairie et jusqu'à son propre cabinet, quoiqu'ils n'aient pu donner entrée à tout ce qui avait le droit et le désir de se faire connaître par le public et les savants : un grand nombre d'objets est resté chez leurs heureux possesseurs.

« Ce n'est pas, au reste, seulement parmi ses sœurs de province que notre exposition est au premier rang : elle est en progrès avec elle-même. Dix-sept ans nous séparent de l'exposition qui eut lieu en 1851, également dans l'hôtel de la Mairie, à l'occasion du congrès scientifique (xviii^e session) ; cette exposition, vous le savez, fut très-intéressante ; mais nous éprouvons une légitime fierté

en disant que le goût des belles et nobles choses, la culture des arts et de la science, se sont développés parmi nous avec une grande largeur : le livret de 1851 compte 562 objets ; celui de 1868, je le répète, porte 1,162 numéros.

« Mais laissons maintenant de côté le témoignage des chiffres ; il ne donnerait tout seul qu'une gloire incomplète à notre exposition : sa véritable importance se trouve dans une région plus élevée, dans la nature des objets qu'elle renfermait. Nous allons parcourir successivement les différentes classes de ces objets, en étudier le mérite, en désigner la valeur, et nous espérons que ce rendu-compte, sérieux et approfondi, vous fera partager les convictions que six semaines d'études, de vie familière, d'appréciations nombreuses, ont formées en nous pour s'y fixer à jamais. Nous allons parcourir successivement les *objets antiques*, les *émaux*, les *ivoires*, les *bois sculptés*, la *ferroserie* et la *dinanderie*, l'*horlogerie*, la *céramique*, la *verrerie*, les *bijoux*, les *bronzes*, les *manuscrits*, les *tapisseries*, le *meublier religieux*.

Archéologie égyptienne, celtique, etc.

« Nous ne vous apprendrons pas, mais nous vous rappellerons que l'art antique exposait des trésors en tout genre.

« L'Égypte offrait deux grandes canopes en albâtre : l'une à tête d'épervier, l'autre à tête de chacal. Un cartouche carré, tracé sur la panse, contenait des hiéroglyphes exprimant l'adoration du mort envers la divinité, dont le symbole ornait le couvercle, et le nom du mort qui adressait cet hommage, et dont les viscères, noyés dans du baume, étaient déposés dans la canope.

« Nous avons remarqué un petit et un très-grand coffrets peints, destinés, soit à renfermer les papyrus, soit à contenir les divinités protectrices du mort.

« Ces objets sortaient d'une collection orléanaise.

« M. Daudier exposait en matière de bronze un Isis allaitant Horus, un Osiris, le bœuf-dieu Apis.

« L'époque celtique offrait par MM. de Molandon, de Puyvallée et un archéologue orléanais, des haches de première et seconde

taille, des pointes de flèche et de lance, des couteaux, des marteaux-haches en silex, en jade, en granite.

« M. de Buzonnière avait exposé, au nom de M. Goffart, propriétaire de ces objets, quatre colliers gaulois en bronze de différentes grandeurs, trouvés dans le département de Loir-et-Cher, et dont la forme ovale nous paraît fort rare.

« L'Asie, la Grèce et l'Italie, dans leurs vases peints, étaient représentées d'une manière, nous croyons pouvoir le dire, resplendissante ; toutes les époques de l'art pouvaient être suivies et étudiées dans le nombre, heureusement choisi, des amphores, lampes, cantares, lecythos, cratères, cylix, alabastrons, hydries, etc. Il fallait surtout remarquer une suite nombreuse et fort intéressante de rhytons, à forme ou têtes de bélier, de renard, de levrette, de chien, de biche, de colombe, de souris ; entre tous brillait un superbe rhyton à double tête de faune et de nymphe, dont le savant travail révélait un des artistes de la grande Grèce.

« Les mêmes pays offraient une belle réunion de statuettes en terre cuite. Deux objets attiraient particulièrement les regards : une femme debout, la main appuyée sur un cippe, dont la noble attitude, le manteau savamment drapé, la tête pleine de dignité, sont certainement l'œuvre d'un grand artiste. Le second était une poupée complète, pièce assez rare, dont la vue nous a cependant donné quelque attendrissement, en nous rappelant le jeune enfant qui emporta dans sa tombe ce compagnon de joies qu'une mère ne devait plus contempler !...

« Au n° 853 se voyait un casque étrusque qui enveloppait la tête entière du soldat : deux ouvertures éclairaient les yeux, et une lame protégeait le nez. Ce casque portait les traces visibles du combat acharné qui avait dû mettre à mort le soldat dont il couvrait la tête.

« Près de ce numéro se trouvaient plusieurs miroirs provenant de l'Étrurie, et dont l'un représentait une femme à sa toilette.

« Rome nous livrait ses divinités, ses instruments de sacrifice et son mobilier. Nous avons remarqué un Camille fort habilement travaillé ; un Mercure, dont la chlamyde est formée par une feuille d'or que l'on place et que l'on ôte à volonté ; une prêtresse sacrifiant et tenant la patère et l'acerra ; un orateur tenant un rouleau à la main,

la patère des sacrifices, Rome personnifiée. Au n° 734 se trouvait un siège romain en fer, formé de X arrondis : il reposait sur quatre pieds humains en bronze. Cet objet très-rare est sorti de fouilles faites à Besançon.

« Mais ce qui devait attirer particulièrement l'attention de l'archéologue, c'est une *ciste mystique* en terre cuite, n° 1,077. Je rappelle à votre mémoire que cet objet, figuré sur les médailles *cistophores* de plusieurs villes de l'Asie-Mineure, était consacré à Bacchus et à Cérès, et contenait les attributs de leur culte. De jeunes filles et des matrones portaient dans les dionysiaques et les mystères de la grande déesse les symboles de ce culte insensé et monstrueux. Cet objet, qui est toujours de première rareté, était ordinairement soit en osier, soit en bronze ; le nôtre était en terre cuite, ce qui le rend plus rare encore. Son couvercle représentait un mari et sa femme, au milieu desquels voltige Eros, qui appuie ses pieds sur les genoux de la femme ; le mari saisit le bras du dieu. Ce vase mesure 14 centimètres de hauteur, 23 centimètres de largeur, 74 centimètres de circonférence ; il a été trouvé à Rome, près le Colysée, et appartenait au prince polonais Czartoryski. Tous ces objets appartenaient à l'un de vos collègues.

Émaux.

« L'émaillerie était représentée dans chacune de ses phases et composait ainsi l'histoire d'un art qui aura toujours le privilège de plaire aux yeux par ses harmonieuses couleurs, de braver le temps par la fermeté de sa composition et d'attirer l'étude par sa longue existence. Nous avouons qu'imitant la réserve d'un antiquaire distingué, M. Dussieux, dans ses *Recherches sur l'histoire de la peinture sur émail*, nous ne serons affirmatif que pour l'époque du XIV^e siècle ; non pas qu'au X^e siècle dans la France, et surtout au XII^e à Limoges, l'émaillerie n'ait pas été cultivée ; mais il nous semble, avec le prudent historien que nous citons plus haut, que les émaux grecs fabriqués à Constantinople, et ceux qui ont été travaillés en Europe pour les imiter, peuvent être facilement confondus. La champlèvre ou le cloisonnage ne sont pas l'indication

certaine d'une époque bien arrêtée. On a pu champléver et cloissonner en Grèce durant plusieurs siècles, et l'Europe durant ces mêmes siècles reproduire le travail des artistes grecs. On ne connaît d'ailleurs que quelques mentions écrites de l'émaillerie antérieures au XIV^e siècle. Dussieux en enregistre quatre : une charte de donation, faite en 1197 à l'église Sainte-Marguerite de Veglia, en Apulie; une autre de 1218, faite par Nemours, évêque de Paris, à l'église de la Chapelle, en Brie; un passage de l'*Anglicanum monasticum*; une phrase d'un synode tenu en 1240. Dans ces quatre écrits, il est question de *tabulas de opere Limovicæ, coffros Lemovicenses, coffræ de opere Limovicensi, pixides de opere Limoviceno*.

« Nous arrivons donc au XIV^e siècle, dont les caractères sont assez faciles à déterminer, et qui commence le radieux sillage de l'émaillerie.

« L'église de Germigny-des-Prés, en notre diocèse, offrait une petite châsse en forme de maison, qui a été admise à l'Exposition universelle de 1867, et porte le n^o 2,128. Des bustes d'ange en réserve sont dans des quadrilobes turquoises; le fond est bleu, avec rinceaux en réserve. Vous connaissez l'importance de l'église de Germigny, bâtie par Théodulphe en 806, d'après un plan réduit de la basilique d'Aix-la-Chapelle, ornée, à la voûte du chœur, d'une mosaïque très-rare en France, et relevant de l'abbaye de Saint-Benoît. Il y a lieu de penser que cette église était chère aux religieux de Saint-Benoît, qui eurent Théodulphe pour abbé de 799 à 810, et qu'ils voulurent consacrer ce glorieux souvenir en donnant à Germigny les reliques de saint Benoît avec une châsse précieuse pour les contenir. Ainsi s'explique sa présence dans un village de petite population.

« Après d'elle, on voyait les curieuses pyxides où était déposée la sainte Eucharistie, du XI^e au XIV^e siècle; c'est une boîte cylindrique à couvercle conique; il était plat quelquefois. On peut regarder ces pyxides, dit M. Corblet, dans un essai historique sur les ciboires, comme un diminutif des tours où l'on renfermait la sainte réserve. Le cuivre dont sont composées ces pyxides ne peut être une objection contre leur usage, car durant longs siècles on se servit, pour y déposer la sainte Eucharistie, des matières les plus

diverses, nous dit encore le même écrivain : l'or, l'argent, le cuivre, l'étain, la fonte, le bois, l'ivoire, le marbre, l'albâtre, le verre, les pierres précieuses, furent tout à la fois employés.

« Mais bientôt arrive la décadence des émaux cloisonnés et champlevés ; le goût de l'émaillerie incrustée sur cuivre devait diminuer et disparaître avec les progrès dans l'art du dessin ; la roideur des lignes, l'absence ou la crudité des ombres, la nullité des arrière-plans frappèrent les artistes qui, s'inspirant, en Italie surtout, de la statuaire antique, cherchaient pour l'art une manière plus savante. Sans renoncer à l'émail qui, par son éclat et sa durée, était éminemment décoratif, ils durent chercher un moyen de rendre avec souplesse et fidélité la nature et leurs inspirations. Bientôt les alvéoles recevant la matière vitreuse sont entièrement négligées ; l'Allemagne, l'Italie, la France surtout, adoptent la peinture sur plaques de verre avec lustre métallique, c'est à-dire notre émaillerie actuelle. La transition fut, comme toujours, hésitante et imparfaite durant le XV^e siècle ; les émaux opaques et violacés dans les carnations, les tons bleus, violets et verts très-vifs dans les vêtements, caractérisent cette époque où l'émaillerie, renonçant à l'imitation des ouvrages grecs, veut reproduire le travail des artistes verriers. L'époque dont je parle était représentée dans l'Exposition par les n^{os} 453, 454, 455, 499 et 500, offrant la *Fuite en Égypte*, *Jésus-Christ au milieu des docteurs*, la *Cène*, le *Crucifiquement* et *Sainte Magdeleine*, appartenant à MM. Pierre, de Noury et à un autre cabinet de la ville. Puis après les essais, les tâtonnements, arrive le XVI^e siècle et sa brillante école limousine. François I^{er} et les artistes italiens qu'il avait attirés à sa cour développent, dans la personne de Léonard Limosin, un art d'émaillerie qui se produit au grand jour avec des savoirs de dessin, des richesses d'ornements, des opulences de couleur, des habiletés de mise en scène qui l'élèvent presque au mérite de la peinture. Les n^{os} 460, 463, 475, 495, 667, 668, 971, 506, 507, 510, représentant *Jésus-Christ* et *sainte Véronique*, *saint Euverte*, *sainte Catherine*, *saint Jean-Baptiste*, *saint Ignace*, *saint François Xavier*, *sainte Agathe*, *sainte Gertrude*, *saint Benoît*, deux scènes de taverne, sont les œuvres ravissantes de nos maîtres français émailleurs. Avec quelle

facilité le jour circule dans ces compositions ! quelle grâce dans les personnages ! quelle beauté dans les couleurs ! C'est bien là qu'il fallait voir l'éclat, la limpidité, l'harmonie qui distinguent les Pénicaud, les Léonard Limosin, les Laudin, les Pierre Raymond, les Jean Courtoys. Nous avons particulièrement remarqué une réunion de coupes formée par les n^{os} 464, 471, 474, 479, 480, 481. Ce groupe était encore l'œuvre des mêmes artistes ; on les y retrouve dans toute la puissance et la grâce de leur talent ; on voit qu'ils ont travaillé avec amour à ces belles œuvres qu'on ne pouvait se lasser d'étudier. Dans les voisinages de ce groupe resplendissaient d'autres compositions de ces mêmes artistes, où l'œil ne reposait pas avec suavité comme sur les numéros précédents ; c'était un travail moins doux, mais plus ardent : la vivacité des bleus de ciel, des bleus turquoise, chatoyant sur paillon, la présence des rehauts d'or, donnaient à ces émaux quelque chose du brillant d'un satin à reflets. Les n^{os} 502, 503, 522, 556, représentaient ce genre de travail. Nous serions injuste d'oublier un autre genre d'émaillerie, que nous aimons beaucoup, parce qu'il est plein de charmes : c'est le travail de grisaille. Le regard s'y promène avec tant de douceur ! les tons y possèdent, malgré des contrastes un peu vifs, tant de repos et de charmes ! Nous inclinons toujours à revoir les n^{os} 459, 462, 469, 511, représentant *Jésus-Christ portant sa croix*, par Jean Pénicaud ; une bataille de Jean Laudin ; le *Sacrifice d'Abraham*, une *Promenade sur l'eau* de Pierre Raymond ; un portrait fort remarquable de Gustave Adolphe que nous attribuerions volontiers à Léonard Limosin ; un saint Ignace ; un curieux *vide-bijou*, dont le pied retrace des sujets bibliques et mythologiques ; la coupe représente une magnifique tête de vieillard qui a dû être inspirée par l'école de Fontainebleau, et alors nous donnerions ce précieux objet, qui est sans signature, à Léonard Limosin.

« L'émaillerie de notre exposition était un splendide bouquet que nous devons à l'obligeance de MM. Pierre, de Noury, Bataille, GEFRIER de Pully, Delaunay de Vauzelles, M^{me} Didier et à un autre cabinet de notre ville.

Ivoires.

« L'émaillerie, qui étalait ses magnificences dans notre exposition, est un art relativement moderne; avant d'atteindre le rang qu'elle occupe, elle avait parcouru des progrès successifs. Les anciens peuples, tout en employant la matière vitreuse, n'avaient pas trouvé le moyen de varier et unir ses couleurs. Née dans l'Orient, l'émaillerie se renferma, durant longs siècles, dans les tons monochromes, et ne parvint à la polychromie et au rang de peinture qu'au XVI^e siècle. La sculpture en ivoire n'a pas subi ces tâtonnements; elle a sans doute, comme tout art, parcouru les lois inévitables du perfectionnement progressif; mais la matière qu'elle a employée a été promptement connue et plus habilement travaillée. Il falloit découvrir l'émail. L'ivoire était sous les yeux et se prêtait avec une grande facilité aux opérations de la sculpture. Aussi les monuments que les tombeaux de l'Égypte et les ruines des grandes villes de l'Assyrie nous ont livrés font-ils remonter aux premières époques de la civilisation l'art de sculpter l'ivoire et de l'appliquer aux différentes jouissances de la vie. On aperçoit souvent, dans les bas-reliefs contemporains de Rhamsès-le-Grand, des nègres qui présentent, comme tributs, des dents d'éléphant; l'éléphant se trouve sous la forme hiéroglyphique sur des tables antérieures à l'invasion des rois pasteurs. Le musée égyptien du Louvre possède une boîte d'ivoire portant la légende royale de Merien-Ra, que l'on place vers la sixième dynastie. L'obélisque de marbre noir du roi assyrien Denavabar, que conserve le musée britannique, montre des esclaves portant des dents d'éléphant; ils se voient également sur les bas-reliefs des palais en ruines de Darius et Xerxès à Persepolis. Le trône de Salomon était d'ivoire; ses flottes allaient le chercher en Afrique. Les deux chefs-d'œuvre de Phidias : le Jupiter d'Olympie, haut de 17 mètres, et la Minerve du Parthenon, haute de 12 mètres, furent exécutés en partie avec l'ivoire. Les attributs de la royauté, chez les étrusques, étaient en ivoire, suivant Denys d'Halicarnasse; les chaises curules étaient enrichies de cette matière, et ce fut avec un bâton d'ivoire que Marcus Papius frappa

le soldat gaulois qui lui avait touché la barbe. Égyptiens, Assyriens, Perses, Grecs, Hébreux, Romains ont cultivé avec le même soin une matière qui, par sa finesse, sa docilité, sa blancheur, sa dureté tout à la fois et sa souplesse, devait effectivement être placée au rang des matières les plus précieuses.

« L'exposition pouvait être fière des ivoires qu'on lui avait confiés, car elle renfermait d'incomparables richesses.

« L'ancienne Italie commençait par un petit buste de l'empereur Adrien, provenant du cabinet d'un célèbre antiquaire, le chevalier Palin. Nous continuerons par une pièce que recommandaient tout à la fois son beau travail et le souvenir historique qui s'y attache : c'est un petit oratoire en écaille et cuivre doré ; sous une voûte que portent quatre colonnes, une Vierge en ivoire tient dans ses bras l'enfant Jésus. Il ornait l'appartement de la reine de France, Anne d'Autriche, et appartient maintenant à M^{er} Dupanloup, évêque d'Orléans. Le musée des souverains pourrait porter envie à ce monument d'une grande reine et d'un grand artiste que nous croyons italien.

« Les grandeurs royales s'étaient donné rendez-vous à notre exposition. M. Pierre y avait déposé un oliphant ayant appartenu à Auguste II, roi de Pologne, ou à l'un de ses successeurs. Il représente un combat acharné entre des chiens et des animaux sauvages. Ce n'est pas un artiste vulgaire qui a travaillé cette pièce remarquable : la mêlée est pleine de mouvement ; les colères y sont frémissantes. Le sculpteur a fouillé avec science et hardiesse ces combattants qui se roulent, s'enlacent et semblent vouloir s'élancer du terrain qui les captive. On sait que les souverains allemands, dit Labarte dans l'*Histoire des arts industriels*, étaient tellement passionnés pour la sculpture en ivoire, que non seulement ils lui accordèrent une haute protection, mais que plusieurs d'entre eux furent d'habiles ivoiriers. Auguste-le-Pieux, électeur de Saxe ; Georges-Guillaume, électeur de Brandebourg ; Maximilien, électeur de Bavière ; Jean-Guillaume, électeur palatin ; Maximilien III, électeur, sculptaient l'ivoire. La collection de Grüne-Gewolbe, le Tumsthammer de Berlin, le palais Pitti à Florence, les Vereinigten-Sammlungen possèdent leurs ouvrages. Il n'est donc pas surprenant qu'Auguste II

ait commandé cet oliphant d'ivoire à un artiste célèbre, et si nos impressions ne nous trompaient pas, nous l'attribuerions au ciseau de Simon Troger, de Haidhausen en Bavière.

« Trois christes en ivoire s'offraient aux regards des visiteurs, tous les trois avec des proportions non communes, et représentant chacun les situations successives de l'Homme-Dieu sur la croix. Les trois sculpteurs ont rendu le drame avec un talent remarquable.

« Le n° 142, ayant 58 centimètres de hauteur, nous a paru représenter le Sauveur aux premiers moments de la crucifixion : ses membres ont encore de la force ; le corps est droit, le regard assuré ; la victime est encore victorieuse de la douleur. Ce beau travail appartient à M. Pierre.

« Le n° 145, ayant 42 centimètres de hauteur, représentait le Sauveur dans les dernières angoisses de son supplice : le corps ploie sous la souffrance devenue victorieuse ; la figure est plaintive, et les yeux, douloureusement élevés vers le ciel, cherchent une consolation qui ne vient pas. Il appartient à l'un des cabinets de notre ville.

« Le n° 831, ayant 31 centimètres de hauteur, représentait l'Homme-Dieu après son dernier soupir : la tête est péniblement penchée, la chevelure traînante ; le corps est distendu par ses longues tortures. On sent néanmoins que cette victime ne s'est pas débattue contre la mort, et que les horreurs de l'agonie n'ont pas bouleversé son dernier souffle. L'artiste a su très-habilement exprimer une mort sans violence ; il y a là du repos, de la puissance : c'est ainsi que l'Homme-Dieu a dû mourir. Cette sculpture appartient à M^{me} veuve Bernoux.

« Nous devons remarquer, n° 108, une curieuse custode russe à M. de Noury ; — n° 573, deux vases, au même, représentant des scènes mythologiques ; — n° 597, l'homme de douleur, au même ; — n° 524, la Sainte-Vierge et l'enfant Jésus, gracieuse composition, à MM^{les} Fabre ; — n° 579, un cheval de grand meublement, à M. de Terouenne ; — au même, n^{os} 565 et 567, les bustes très-habilement fouillés de Voltaire et Rousseau, que nous donnons à Joseph Rosset, né à Saint-Claude, en Franche-Comté. Joseph Rosset, dit Labarte, excellait à tailler en ivoire les bustes des

hommes célèbres de son époque. — N° 525, un saint Jérôme, d'un travail de grand maître ; — n° 157, une Vierge, à M. Pierre, remarquable par ses grandes proportions ; — n° 1,080, une cippe, à M. de Noury, représentant le passage du Granique ; — n° 596, une moitié de tête de mort accolée à une autre moitié de tête vivante, que nous donnerions à Christophe Harrich, sculpteur allemand du XVI^e siècle, qui aimait ce genre de travail. Ce morceau sortait d'une collection orléanaise.

« Je veux ici reposer un instant votre attention en vous parlant d'une scène qui a bien des fois attiré le sourire sur mes lèvres, mais un sourire de sympathie et de plaisir. Le groupe n° 600 représente l'intérieur complet d'une boutique de cordonnier : l'artisan à figure rebondie et joyeuse tient un soulier sur ses genoux ; devant lui est debout un jeune enfant de l'Auvergne, ayant une vielle suspendue à son dos ; un de ses pieds est chaussé, l'autre nu. L'enfant, dans une attitude humble et suppliante, tient dans sa main un soulier déchiré et prie, on l'entend, notre cordonnier de raccommoder pour l'amour de Dieu sa chaussure incomplète. La figure de l'artisan prend une expression rieuse sans malice, moqueuse même, mais sans dureté ; il étend les deux bras, et on croit l'entendre répondre que cette complaisance lui est impossible ; on devine cependant qu'il ne sera pas longtemps inflexible. Au bas du groupe sont gravés ces quatre vers, dont le premier est dans le dialecte auvergnat :

Raccommoda, monchu, le soulier du petit.

— Comment me paieras-tu ? — D'un petit air de vielle.

— Ah !... ah !... tu me la baillies belle !

Vivre d'air et de son ! j'ai trop bon appétit.

« Ce groupe du XVIII^e siècle, si vrai, si délicieusement sculpté, appartient à une des collections de la ville.

« Notre attention a été vivement éveillée par deux portraits en ronde-bosse de Louis XVI et Marie-Autoinette, n^{os} 163 et 164, appartenant à M. Pierre. Ils sont l'ouvrage d'une jeune fille de notre ville, M^{lle} Rousseau, aujourd'hui M^{me} Lejeune, qui, sans avoir ja-

mais appris les règles du dessin et de la sculpture, a trouvé, vers l'année 1860, dans une inspiration naturelle, la double science de ces deux arts, et forcé, sans le secours d'aucun maître, le bois et l'ivoire à rendre très-heureusement les lignes, les formes, les raccourcis, les habiletés sculpturales, et tout cela sans incertitude ni tâtonnement. C'est fouillé, développé, vivifié avec une aisance qu'enverraient certains maîtres des écoles artistiques. Notre regret de savoir que les impériennes nécessités de la vie ont interrompu cette inspiration naissante sont d'autant plus vifs, que M^{lle} Rousseau était Orléanaise. Ses œuvres resteront au moins pour attester cette vérité que l'art est surtout une intuition du beau, et que certaines âmes, après ce coup d'œil intérieur, rapide, mais profond, sont en telle possession du vrai, qu'elles l'expriment, comme le feu donne la chaleur, comme nos lèvres donnent le souffle : elles aussi ont une flamme, une inspiration qui jaillit et s'échappe sans effort et sans le secours des règles. Les règles de l'art sont l'introduction dans la science du beau ; mais ces âmes privilégiées y ont été introduites par le beau lui-même, qui s'est révélé par sa propre puissance ; il les a illuminées profondément. Une autre lumière peut leur être utile ; elle ne saurait leur être nécessaire.

« J'ai conservé à dessein, pour le dernier regard à jeter sur l'ivoirerie de l'exposition, une pièce qui en était le trésor et que j'appellerai le joyau de toute collection, fût-elle princière. Cette pièce, dont M. Pierre est l'heureux possesseur, représente l'archange saint Michel terrassant le démon. C'est la reproduction sur 33 centimètres de hauteur du célèbre tableau de Raphaël, dont une bonne copie se trouve dans la sacristie de notre cathédrale. L'artiste ivoirier a su faire sortir de son ciscau le génie qui a inspiré le peintre. Après une lutte acharnée dont sa figure conserve l'empreinte, Satan, vaincu par Michel, tombe sous les pieds de son ennemi : quel contraste saisissant de la colère impuissante du démon et du triomphe complet de l'archange, de la fureur et du calme !... Satan, qui vient d'être foudroyé par la main de Dieu et porte sur son corps maudit toutes les transformations que lui impose la vengeance divine, frémit, se tord et se roule sous le pied de son vainqueur : il est là, haletant, écrasé ; on l'entend blasphémer son ennemi et rugir

contre une impuissance qui l'accable. Mais au milieu de cette tempête, l'archange est calme dans le sentiment de sa force ; son pied foule sans effort son orgueilleux rival ; sa figure est sans émotion, son bras armé d'une lance sans frissonnement, son attitude sans trouble : il est vainqueur, parce qu'il est fort ; il doit donc posséder et témoigner la tranquille majesté de la force. Nous pensions, en contemplant ce magnifique travail, au tableau où Holbein a peint l'archange Raphaël disputant une âme à Satan, au moment où elle va entrer dans son éternité. Et lui aussi, le célèbre artiste de Bâle, a exprimé la vigueur et la majesté ; mais cette vigueur a quelque chose d'ému. L'archange est tranquille sans doute ; mais on voit qu'il produit un léger effort pour tenir son armure et dominer la balance où l'âme est pesée. Raphaël seul a rendu le repos dans la force, avec cette science incomparable qui l'a placé au premier rang du génie, et voilà ce que notre sculpteur a fait revivre si habilement dans le morceau d'ivoire animé par son inspiration imitatrice. Mais quel serait le sculpteur de cet admirable travail ? Vous comprendrez que ce travail étant anonyme, son attribution ne peut être donnée qu'avec une grande réserve. Nous prononcerons en hésitant les noms de François du Quesnoy, plus connu sous le nom de François Flamand, né à Bruxelles en 1594 et mort à Rome en 1646, et celui de Girard Van Obstal, né à Anvers à la fin du XVI^e siècle, mort à Paris en 1668.

« Nous avons décrit longuement l'émaillerie et les ivoires ; mais vous savez quel intérêt s'attache à ces deux branches de l'art : les yeux et la science y cherchent et y trouvent de véritables beautés ; elles forment une des grandes richesses des collections, et je voulais rappeler que notre ville ne le cède, sous ce point de vue, à aucune autre.

Bois sculptés.

« Labarte remarque que la grande sculpture fut à peu près abandonnée dans l'empire d'Orient, depuis Léon l'Isaurien ; quant à la sculpture de petite proportion, elle continua sans nul doute ; mais on préféra l'ivoire au bois, ainsi que le témoigne un assez

grand nombre de plaques d'ivoire sculptées par les artistes grecs, depuis le VIII^e siècle jusqu'à la fin du XIII^e siècle, car on ne connaît aucune sculpture byzantine en bois, antérieure à cette époque. Au XIV^e siècle, la rareté de l'ivoire força les artistes grecs à se servir du bois, et ce ne fut qu'au milieu du XIII^e siècle que les sculpteurs de l'Occident s'occupèrent à travailler le bois ; à cette époque il fut très-employé, et c'est alors que commence le règne de la sculpture sur bois, pour continuer à fleurir dans un merveilleux épanouissement, aux XIV^e, XV^e, XVI^e et XVII^e siècles. L'Allemagne, l'Italie, la France, rivalisent pour ciseler les portes, les bahuts, les rétables, les stalles, etc., avec une ravissante délicatesse et une surprenante habileté de détails ; le bois disparaît : il devient une dentelle.

« M. de Noury a exposé trois bahuts fort intéressants : l'un portant la salamandre, n^o 821. S'il n'a pas fait partie de quelque mobilier royal de François I^{er}, il a dû appartenir à une maison appartenant à l'un de ses officiers. La facture de ce coffre est large et exécutée avec aisance.

« Le second, n^o 729, représente des scènes de la passion. Sa conservation est remarquable, ce qui n'est pas ordinaire et double son mérite. Son travail du XV^e siècle, souvent incorrect, mais rempli de naïveté et de hardiesse, porte bien le cachet de cette époque.

« Le troisième, d'une conservation également parfaite et néanmoins authentique, représente des scènes que nous croyons allégoriques ; des empereurs, des chevaliers y sont sculptés dans diverses attitudes. C'est un meuble fort intéressant pour l'étude, et nous avons regretté que le temps nous échappât pour en saisir la pensée. Nous le donnerions plus volontiers au XVI^e siècle qu'au XV^e, à cause de l'amour du premier pour l'allégorie : ce siècle perd la naïveté de ses devanciers pour entrer dans les mystères de l'allusion.

« M. Pierre a exposé un meuble du XVI^e siècle, et cette pièce était fort belle. Les ferrures, qui sont du même temps, font honneur à leur ferronnier. Saint Pierre, saint Paul et saint Michel sont sculptés sur la partie supérieure ; la partie inférieure est à jour ; son panneau du fond est fleurdelysé sans nombre. Les angles des deux parties sont garnis de pyramides superposées et à crochets, et des choux bien fouillés terminent les quarts de cercle qui sortent

des deux angles de la partie inférieure. La présence des fleurs de lys pourrait annoncer une origine royale.

« M. Pierre exposait également une scène de la Sainte-Vierge au milieu des femmes qui l'assistent sur le Calvaire. La douleur de ces témoins éplorés est parfaitement rendue ; les mouvements sont naturels. Ce travail du XV^e siècle est rempli de science et échappe aux raideurs qui accompagnent ordinairement les figures de cette époque.

« Nous avons eu en grande estime le n^o 540, exposé aussi par M. Pierre : c'est une dame du XVI^e siècle en prière ; ses suivantes sont derrière elle. Nous nous sentions toujours attiré vers ces figures suaves et reposées, où la prière simple et candide a répandu un si grand calme. De belles âmes devaient être cachées sous ces visages recueillis sans effort et ne s'apercevant même pas qu'elles prient : elles prient comme elles respirent.

« A M. de Noury appartenait une statuette en bois de buis, représentant une femme qui arrache une épine de son pied. La vérité et la grâce en étaient saisissantes. L'artiste qui a exécuté ce chef-d'œuvre a été appelé devant nous d'un nom si haut, si glorieux, que nous hésitons à y joindre notre propre assurance.

« M^{me} Denis exposait, n^o 1,072, une petite chapelle domestique à deux battants qui se ferment. Il était impossible de voir rien de plus audacieusement et fraîchement fouillé que ce lavement des pieds et cette cène, où le jour, le naturel, la vie, sont répandus à pleines mains sur toutes ces figures, exprimant chacune, avec une délicieuse vérité, la pensée qui les occupe. Cette admirable chapelle est bien certainement une des belles œuvres de cette ville de Nuremberg, centre artistique au XVI^e siècle de l'Allemagne entière, le rendez-vous de quiconque voulait étudier les arts, et où travaillaient Michel Wohlgemuth en 1519, Peter Vischer en 1529, Veist Stoss en 1542, et le célèbre Albert Durer en 1528.

« Au fond de la salle, déjà si riche par les objets que je viens de mentionner, brillait un meuble, n^o 741, exposé par M. Vichot, et dont nous souhaitons l'acquisition pour un musée, car il en serait l'incomparable honneur. C'est une armoire à double corps, sculptée pour Jean-Louis-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre, grand veneur et grand amiral de France. Sur l'un des panneaux, il porte les

attributs de la chasse, sur l'autre ceux de la marine ; à chaque angle du corps inférieur sont sculptés deux vasques, deux chimères et des jones. Ce meuble provient de l'hôtel du duc, actuellement la Banque de France. Nous avons cessé d'être étonné par la richesse et la sobriété, la perfection et la hardiesse des sculptures de ce meuble, quand nous avons su qu'il était l'œuvre d'Antoine Vasse, célèbre sculpteur du roi, membre de l'académie de peinture et de sculpture, né à Toulon, et mort à Paris en 1736. Piganiol de la Force, dans son *Histoire de Paris*, mentionne cet admirable meuble comme ornant l'hôtel du duc de Penthièvre ; sa double origine est donc certaine.

Horlogerie.

« Notre exposition avait le bonheur assez rare de renfermer l'histoire complète de l'horlogerie, car depuis le mouvement obtenu à l'aide de l'eau jusqu'aux brillantes montres du règne de Louis XVI, on pouvait y voir le développement successif de l'art de captiver et mesurer le temps.

« A l'une des murailles était d'abord fixé un morceau de bois assez grossièrement travaillé, n° 730 ; un tambour d'étain traversé par une tige de fer y était suspendu à l'aide de deux cordes. Ce morceau de bois, c'est la *clepsydre*, l'horloge primitive. En agitant quelque peu ce tambour, on y entendait le bruit de l'eau qu'il renferme, et c'est cette eau qui, s'infiltrant avec une précision calculée dans les chambres intérieures, met en mouvement le tambour et lui fait parcourir régulièrement une échelle de douze heures lourdement inscrite sur la tige. Cette clepsydre, qui remplaça ses devancières encore plus imparfaites qu'elle, est l'invention de Charles Vailly, Bénédictin, qui la fit construire en 1690 par Regnard, étamier de la ville de Sens, en Bourgogne. Mais la difficulté considérable qui se rencontre dans le système des clepsydres est de régler avec exactitude la vitesse du liquide qui s'échappe par la sortie qu'on lui ouvre ; il ne peut être assujéti à une chute régulière, car il ne saurait suivre, en tombant, une chute toujours égale, ce qui rend la régularité impossible.

« On inventa donc le système des horloges purement mécaniques. Le n° 372 nous offrait une montre du XV^e siècle, où la fusée qui sert à égaliser la force du ressort reçoit à sa base une petite corde à boyau qui, se roulant en spirale jusqu'au sommet, vint s'attacher au barillet contenant le ressort. Mais plus tard, un habile ouvrier nommé Gruet inventa les chaînes en acier, qui remplacèrent utilement les cordes de boyau, dont l'inconvénient est de se resserrer dans la sécheresse et de se dilater dans l'humidité. Cette précieuse montre appartenait à une collection de notre ville.

« L'art s'empara bientôt de la nouvelle horlogerie, et le n° 374, appartenant à M. Ratouis, nous présentait une montre microscopique, travaillée sous le règne des Valois, et qui, par ses quinze millimètres de largeur, confirme ce que Pancirole affirme du talent, en ce genre, de Myrmecides et Carovagius. Nous avons encore retrouvé dans la vitrine de l'horlogerie la ville de Nuremberg où, en 1500, Peters Hèle fabriquait des montres de poche ayant la forme d'un œuf, et qu'on appela pour cette cause *œufs de Nuremberg*. Le n° 360, appartenant à M. de Noury, offrait une de ces curieuses montres. Près d'elle était rangée tout une suite d'autres montres auxquelles leur forme sphérique et très-épaisse avait fait donner le nom d'ognons. Je plaindrais sans réserve nos aïeux des XVII^e et XVIII^e siècles d'avoir été condamnés à porter dans leurs poches ces énormes tambours, auxquels d'ailleurs étaient suspendues d'énormes chaînes, si les fines ciselures de plusieurs de ces montres ne rachetaient pas leur exagération. Cette délicatesse de burin se voyait avec grand plaisir dans une petite horloge portative, n° 1,155, appartenant à M. Boucher de Molandon, et remarquable par la délicatesse avec laquelle l'artiste y avait fouillé à jour les feuillages du boîtier. Elle était signée à l'intérieur par Jean Galier, à Lyon.

« Puis s'étaient dans leur élégante richesse les montres du règne de Louis XV et Louis XVI, où l'or délicieusement ciselé se joint aux pierreries et aux peintures sur émail. L'art qui nous gouverne est peut-être plus savant ; mais il ne sera jamais plus élégant et plus admirable.

Ferronnerie, Dinanderie.

« Moins brillant sans doute que ses voisins, l'art de travailler le fer et le cuivre était représenté par de très-intéressants objets. L'archéologue véritable n'a pu glisser rapidement auprès du groupe qui les exposait ; le ton sévère de ces vieux serviteurs de nos aïeux, leur rouille séculaire ne déconcertera jamais l'homme de goût et de science, car l'habileté qui a exécuté aux XV^e, XVI^e et XVII^e siècles les objets de notre exposition rivalisait avec les cisèlures de bois ; le fer écoutait docilement les élégantes pensées de l'artiste. Nous avons remarqué, avec une vraie jouissance, les serrures n^{os} 125 et 126, exposées par M. de Noury ; le joli heurtoir du n^o 124, au même, où l'ouvrier a si bien fouillé les ornements et le lézard qui les accompagne ; les deux targettes n^{es} 135 et 138, au même, l'une au chiffre de Henri III, l'autre au chiffre de François I^{er}, et qui ont dû appartenir au mobilier d'un château royal. Plusieurs coffrets en fer repoussé et ciselé nous rappelaient l'usage d'y déposer alors les objets précieux de la famille. M. d'Amoy exposait un gauffrier qui porte les armes de Valentine de Milan, duchesse d'Orléans, qui a dû être à l'usage des officiers de sa bouche. M. Delaborde, dans son glossaire, nous apprend que les fabricants de pâtisserie légères, nommées gauffres, oublies, et que nous appelons aujourd'hui plaisirs, formaient à Paris une corporation qui, en 1397, était composée de 29 oublieurs. Leurs statuts démontrent qu'ils pouvaient faire chacun mille oublies par jour ; ils les débitaient dans les rues ; on les jouait aux dés, sur le coffret où ils étaient contenus. Les n^{os} 1,118, à M^{me} de Massy, 1,089 à M. Lecottier, offraient, l'un de beaux chandeliers de l'époque de Louis XIV, le second de curieux chandeliers portant les armes de la famille de Guerry. Notre attention a dû se porter sur une lampe en cuivre du XVII^e siècle, à trois becs glissant sur la tige, et dont un réflecteur mobile augmentait la lumière : c'était déjà l'essai de notre industrie moderne.

Bronzes.

« Rendons justice à toutes les époques. On accuse trop souvent les archéologues d'être passionnés, et par conséquent injustes dans leurs préférences, pour que nous ne cherchions pas à combattre cette accusation calomnieuse. On dit que nous sommes adorateurs du moyen âge, contempteurs de toute autre époque; que nous ne voyons pas le beau en dehors des siècles qui ont précédé le XV^e; que le XVI^e trouve à grande peine grâce devant nous. Combattons vivement ces reproches immérités, et ne craignons pas de dire que si quelques-uns parmi nous cèdent aux entraînements d'une ardeur irréfléchie et se renferment obstinément dans un cercle trop étroit, les sages, et ils sont en grand nombre, se tiennent en garde contre des exagérations blâmables, acceptent le beau partout où ils le trouvent et embrassent dans une même estime tout ce que l'intelligence humaine a produit dans chaque siècle. Le moyen âge a, sans nul doute, ses beautés par la candeur, la vérité, la délicatesse et souvent l'élévation; mais la renaissance, qui a laissé, sinon se perdre, mais au moins s'affaiblir la vérité et la fraîcheur, brille par une incomparable élégance et une admirable science. Les bustes nos 128, 129 et 130, à M. de Terouenne, représentant Marie de Médicis, Henri IV et Marguerite de Valois; les bustes nos 132, 133, sortis d'un cabinet orléanais et figurant Galba et Vespasien, étaient de bien belles œuvres, qui ont dû être fondues et ciselées par un très-habile artiste. Il fallait surtout remarquer le n^o 134, exposé par M. de Terouenne; c'est la réduction, faite au XVI^e siècle, de la statue antique si connue du Gladiateur. Ici doit se renouveler l'admiration que nous vous avons témoignée pour la sculpture en ivoire de l'archange saint Michel terrassant le démon. L'artiste, qui appartient évidemment à l'école italienne, a exécuté un chef-d'œuvre, par la science anatomique, la vérité de la pose, la hardiesse et l'aisance des mouvements. Un autre chef-d'œuvre du XVI^e siècle se voyait dans le buste de Jean de Morvilliers, évêque d'Orléans et chancelier de France. Cette tête au front développé, aux yeux ardents, ce visage puissant, est une mâle et fière sculpture qui nous

inspirait toujours le respect et l'admiration ; mais il nous était facile d'expliquer ce double sentiment, en nous rappelant que la figure du pieux évêque, du grand homme d'état, était l'œuvre de Germain Pillon.

Céramique.

« Ne croyez pas que nous partageons, je ne dirai pas le goût, mais l'engouement actuel pour tous les produits de la céramique. Il suffit, aux yeux de certains collectionneurs, qu'un objet soit une faïence ou une porcelaine pour exciter leur convoitise et avoir le droit d'entrer dans leur cabinet. Le collectionnement est louable, nous ne craignons pas de le dire tout haut, mais à une condition nécessaire : c'est d'être éclairé par le goût et réglé par la raison, ou il devient un caprice, une manie, un ridicule. Pour nous, il faut qu'un objet céramique brille par une beauté réelle, ou représente une fabrique industrielle : il doit être ou une œuvre remarquable, ou une page d'histoire, pour qu'il entre dans une collection sérieuse. Il ne nous suffira jamais qu'une faïence appartienne à Nevers ou à Rouen, une porcelaine à quelque manufacture en renom. Pour attirer notre attention, nous demandons quelque chose de plus raisonnable : c'est la nature de la pâte et de l'émail, la beauté de la forme, la science de la couleur, un intérêt historique, que nous demandons. La céramique ainsi envisagée mérite un rang honorable qui a pu être longtemps méconnu, mais qu'on sait enfin lui rendre avec justice. En parcourant l'exposition, nous avons été heureux de voir que les pièces de faïence et de porcelaine y avaient été admises dans le but dont nous venons de parler. Les manufactures de l'Europe y étaient très-bien représentées ; on pouvait facilement étudier l'histoire de la céramique, car elle y était tout entière, et on pouvait se donner à l'aide de pièces nombreuses une connaissance exacte de cette science attrayante.

« Les fabriques italiennes, qui ont ouvert le champ à toutes les manufactures devenues rivales, y étaient dignement représentées par les n^{os} 178, 185, 186, 900, appartenant à MM. de Langalerie, de Noury et un autre collectionneur. La force du dessin, la richesse

des couleurs annonçaient que de grands maîtres en avaient inspiré le motif, et que de très-habiles artistes l'avaient exécuté.

« Rouen, dans les n^{os} 226, 233, 897, exposés par MM. de Noury, de Langalerie et un autre collectionneur, soutenait hautement sa réputation. La beauté de leurs lambrequins, l'élégance de leurs festons, la hardiesse de leurs enroulements, l'habile simplicité de leur coloris annonçaient cette école rouennaise qui, après avoir dû sa naissance à Nevers, finit par s'élever au premier rang et faire presque oublier son inspirateur.

« Nevers se posait néanmoins en fort heureux rival dans les n^{os} 228, 229, dont les grandes proportions et les savantes couleurs étaient très-remarquables. La facture nivernaise est peut-être moins riche que celle de Rouen, mais nous fait assister à la naissance de la céramique française qui, provenant de l'école de Hollande, a jeté dans l'Europe un si vif et si durable éclat. M. de Noury, dans les n^{os} 91, 93, 177, nous faisait voir une industrie nivernaise que Rouen n'a pu ni voulu imiter : ce sont des objets en bleu d'azur moucheté de blanc et rappelant les fabriques persanes ; c'est une alliance fort simple de deux couleurs, mais ravissante par l'éclat de l'azur et le vif contraste du blanc.

« Frankental a donné, dans le n^o 183, un broc dont les bouquets de fleurs sont délicieux ; Strasbourg, à l'époque de ses Hannong, offrait une jolie soupière ; les artistes de Moutiers au doux émail et aux ornements fleuris présentaient deux soupières, n^{os} 599 et 1,073, et un plat gaudronné exposé par M^{me} Chiquant.

« Delf charmaît les yeux par ses produits diaprés comme le champ d'une prairie. En voyant ces couleurs dont la simplicité et la richesse rappellent un parterre semé de fleurs, on se demande comment la brumeuse Hollande et ses solides habitants ont pu exécuter ces gracieuses pièces, qui supposeraient un pays où le soleil est sans nuages et la nature dans tout son charme. Ce mystère peut néanmoins s'expliquer par les fréquentes relations de la Hollande avec les grandes Indes, pays de soleil puissant et de la nature dans son éclat.

« Les fabriques hispano-moresques, dans les n^{os} 685, 686, à M. de Noury, 691 à une collection orléanaise, étalaient avec orgueil

leurs reflets métalliques : c'était bien l'Orient avec son amour des brillantes couleurs ; nos paisibles coloris ne peuvent l'inspirer : il lui faut le grand soleil, le grand air, le grand éclat. La science des arts n'est donc pas, comme on le croit, uniquement faite pour les imaginations ardentes, les conceptions enthousiastes ; elle aura toujours un côté philosophique qui attirera les esprits sérieux ; elle nous fait connaître les inclinations, le tempérament, les mœurs d'un peuple : les arts qu'il cultive sont le reflet de lui-même.

« Cette vérité s'appliquera à la céramique arabe du n° 169 au n° 176, où la singularité des formes et la brusquerie des couleurs donnent à ce groupe une physionomie particulières. Le peuple qui exécute cette céramique doit être nomade, coucher sous la tente, parcourir des sables sans termes, vivre au désert et y creuser son tombeau.

« Si les faïences siégeaient avec honneur dans notre exposition, les porcelaines y trônent royalement. Bien qu'on ait traité longtemps la faïence avec un mépris fort injuste, et préféré à ses couleurs si réjouissantes le ton d'un blanc si uniforme de la porcelaine, il est certain que cette dernière, quand elle se colore, se prête mieux aux finesses et aux habiletés de la peinture ; elle peut s'élever jusqu'aux riches délicatesses d'un tableau. Sèvres, Clignancourt, Locré, Nass, Mennecey-Villeroi, comte d'Artois, Lebeuf, Saxe, Berlin, Höchst-sur-le-Mein, s'étaient donné rendez-vous pour y montrer leur charme de pâte, leur beauté de forme et la perfection de leurs peintures. Dans la cuvette et le pot à eau exposés par M. d'Amoy, la finesse des peintures saxonnes est incomparable. Les n°s 687 et 867, deux écritaires de la fabrique de Saxe, à M^{me} de Vauzelles, sont de très-beaux ouvrages, où les fleurs et les insectes sont traités de main de maître. Nous dirons la même chose du n° 196, exposé par un cabinet d'Orléans, où les oiseaux semblent s'ébattre, où un bouvreuil surtout paraît vouloir siffler. Les n°s 219 et 421, appartenant à M^{me} Jacob, sont des œuvres de Saxe sans rivaux possibles. Ce vase, couvert de fleurs que la main est tentée de cueillir, ce groupe d'enfants si gracieux, si frais, orneraient dignement une demeure princière. Sèvres y plaçait sous les yeux le savoir de ses artistes. Les soupières n°s 206 et 1,161, venant d'un cabinet orléanais, en étaient

le brillant témoignage. M^{me} de Vauzelles exposait, sous le n^o 887, une jardinière très-belle ; mais il fallait surtout remarquer au n^o 210 un pot à eau avec sa cuvette, bleu grand feu, pièce admirable par sa pureté sans reproche, qui fut donnée par le duc de Berri à Piccini, maître de chapelle des Tuileries.

« Nous ne finirons pas ce coup d'œil sur les trésors de la céramique opaque et translucide, sans rappeler d'autres pièces, non pas aussi importantes, mais tout à la fois artistiques et historiques, qui ont tenu autrefois une grande place dans l'ornementation de nos grand'mères. Dix boîtes à mouches, où l'émail et la peinture s'allient très-heureusement, nous apprenaient qu'Athalie n'était pas seule à se mettre en quête,

Pour réparer des ans l'irréparable outrage !

« J'ai entendu dire à de malins visiteurs qu'Athalie et les grandes dames des XVII^e et XVIII^e siècles n'étaient pas entièrement disparues...

« Nous donnerons un vif regret à l'exiguïté de la salle d'exposition, quoique vaste, car il a fallu que les commissaires renoncassent au plaisir bien vif de placer sous les yeux les nombreux, et disons-le, remarquables produits de faïenceries et porcelaineries orléanaises. Quelques échantillons appartenant à M. de Dreuzy, fort joliment peints en grisaille, représentent avec honneur les fabriques de notre ville ; mais combien nous aurions aimé à voir les nombreux ouvrages de Gérard, de Piédor, de Lebrun, de Grammont, de l'infortuné Perraut ! Mais que ces artistes et nos concitoyens se consolent ; nous savons qu'un jour, l'un d'entre nous saura faire connaître l'histoire de leurs travaux méconnus, et dignes néanmoins d'être rangés parmi ceux que la science et l'art doivent honorer.

Verrerie.

« Le verre est une des plus belles conquêtes de l'industrie humaine : nous admettons très-peu l'origine du verre, racontée par Pline au sujet des marchands phéniciens, et par Bernard Palissy au

sujet du feu des Israélites; ces récits ne sont pas croyables et doivent être renvoyés à la fable. Nous admettons que des circonstances imprévues aient pu fournir la première idée du verre; mais de cette idée rudimentaire à la coloration par les oxydes métalliques, au pétrissement sur une table, à la distension par le soufflage, il y a un long chemin, et il a fallu le travail patient et vainqueur de l'industrie durant longues années, pour asservir cette matière aux ingénieuses volontés de l'artiste. De l'Égypte et de la Phénicie, berceaux du travail verrier, à Venise et à l'Allemagne, la distance est plusieurs fois séculaire, et ici encore notre exposition nous faisait suivre l'histoire assez complète de la verrerie. Les *unguentarium* d'origine grecque et romaine conduisaient aux flacons bizantins, puis aux manufactures de la reine de l'Adriatique, de cette Venise qui, pendant les XI^e et XII^e siècles, dit Labarte, devint la ville la plus commerçante, et au XIII^e siècle la plus industrielle du monde civilisé, car l'île entière de Murano se couvrit de fabriques verrières et inonda l'Europe de ses productions. Il faut avouer qu'elles étaient de nature à s'y répandre. L'élégance s'unit à la richesse, et des tours de force étonnent l'œil le plus indifférent. Le n^o 391 offrait un grand plateau d'une légèreté surprenante; le n^o 307, un grand plateau irisé; le n^o 390, un plateau rubanné en blanc. Un curieux huilier, n^o 398, se composait de deux grosses boules ornées de bandes blanches et d'entrelacs jaunes peints: cet huilier devait être suspendu, car il roulerait comme la balle d'un enfant. Le n^o 387 était un très-grand flacon rubanné en blanc, portant un bec d'une longueur considérable, et terminant son cou par un chapeau à trois cornes. Puis il fallait voir tout une petite armée de bidons, d'assiettes à confitures, dont nos ancêtres, vous le savez, étaient fort friands, et montrant avec coquetterie ses couleurs blanches striées, à filets bleus, à dorures polychromes. L'élégante Italie était là dans sa gracieuse floraison et semblait jeter un coup d'œil malin sur les travaux de la vigoureuse Allemagne. Nous ne pouvions cependant ne pas louer sincèrement cette solide Allemagne, qui, ne pouvant atteindre à la perfection des verres filigranés, ornés de ravissantes caprices, produisit vers le milieu du XVI^e siècle des verreries néanmoins fort remarquables. La Bohême se distingua surtout par son

verre épais, très-blanc et très-pur, qui pouvait recevoir les finesses de la gravure. La gravure allemande sur verre est attribuée à Gaspard Lehmann, vers 1609, et à son élève, Georges Schwanhard. De précieux souvenirs de cette industrie étaient offerts par le n° 766 : ce vase, à pied et gravé, est un remarquable travail appartenant à l'un des cabinets de la ville. M. Cholet exposait, n° 1,058, un vase pareil d'un travail encore plus fin. M^{me} de Vauzelles fournissait dans les nos 875, 376, deux vases dorés à anse, qui honorent les fabriques de la Bohême. Les nos 391 et 378 étaient deux tours de force. Le premier offrait un verre à boire garni sur toute sa panse de dix petits anneaux mobiles ; le second était un vase dont le couvercle tient à la panse, à l'aide d'un ours enchaîné par de gros anneaux mobiles. Le n° 392, provenant d'une collection de la ville, donnait, par ses quatre figures de saisons, l'idée de la peinture allemande sur la verrerie.

Bijoux.

« Nous sortons un instant des régions majestueuses du grand art, pour entrer dans le riant pays de l'art gracieux et séduisant. L'exposition fournissait avec abondance des objets ravissants par l'élégance et la délicatesse, où l'or, l'argent, les pierres précieuses et l'humble cuivre lui-même, se ployaient avec docilité sous le burin du ciseleur, le pinceau du miniaturiste, obéissaient au caprice aimable de l'imagination, aux inspirations harmonieuses de l'intelligence. Nous nous sentions parcourir le règne du bon goût, de la souplesse, de la fraîcheur ; c'était la séduction elle-même !

« Le célèbre miniaturiste Isabey faisait remarquer, n° 1,158, un portrait fait et signé par lui, de Napoléon I^{er}, donné par Louis, roi de Hollande, à son médecin, M. Latour, et exposé par le neveu de ce médecin. M. de Levin exposait, n° 587, un émail de Passot, entouré de perles fines et représentant notre jurisconsulte Jousse. M. Lorin de Chaffin offrait une tabatière montée en or et donnée par Louis XVI à Charles, l'aéronaute, né à Beaugency, en souvenir de son audacieuse ascension avec Robert, dans le jardin des Tuileries, le 1^{er} décembre 1783. Un portrait sur émail, peint par Petitot

et entouré de perles, se voyait au n^o 945. Une bague en or, n^o 329, à M. de Noury, renfermant des cheveux d'Agnès Sorel, présent royal dont le propriétaire connaît l'origine. On ne pouvait se lasser de voir le chapelet si précieux donné par M^{me} de Maintenon (1) à un religieux bénédictin qui le déposa dans l'abbaye de Fleury-sur-Loire, et qui appartient à la fabrique de cette paroisse. Ce chapelet, monté en or, est composé de cinq dizaines de très-gros grains à côtes de bois de sandal fort odorant. Trois médaillons y sont attachés par des fils d'argent et de soie. Le premier, en émail, représente d'un côté la Sainte-Famille très-finement peinte, de l'autre deux anges qui tiennent un ostensor ; autour se lisent ces paroles : *Loué soit le très-saint Sacrement de l'autel* ; le second est en filigrane d'argent qui entoure une médaille de Jésus-Christ et de la Sainte-Vierge ; le troisième, attaché par une chaîne d'or, est ovale, en or filigrané, qui entoure un enfant Jésus et la Sainte-Vierge, tous deux en émail appliqué sur or. Les divisions des dizaines sont en or et émail, ainsi que les garnitures de la croix. Un quatrième objet en vermeil y était suspendu : c'est la sainte tunique révérée dans l'église de Chartres. Puis apparaissaient de ravissants filigranes d'argent formant des tabatières, des flacons, des chapelets, nos 321, 362, 303, à M. Ratouis et à un cabinet orléanais ; un précieux livre allemand du XVIII^e siècle, n^o 678, au même cabinet, relié en écaille, avec fermoirs en filigrane d'argent ; d'élégantes damasquinures en argent sur couteaux et fourchettes, nos 319 et 324, à M. de Noury ; de précieuses aumônières du règne de Louis XIII, nos 330 et 331, à une collection orléanaise, à lames ciselées, dorées, et se fermant par un ingénieux mécanisme ; de ravissants petits couteaux et fourchettes, nos 714 et 715, qui ont été trouvés derrière les boiseries de la maison dite de Tristan-l'Hermitte par l'exposant lui-même, M. Petit. Un très-beau repoussé en argent, n^o 304, figurant saint Jean Népomucène, appelait surtout l'attention, car ce travail, appartenant à une collection de notre ville, nous ramenait dans le souvenir ce qu'un savant connaisseur en fait

(1) C'est à tort qu'on l'attribue quelquefois à M^{me} de Montespan : la tradition constante l'a toujours donné à M^{me} de Maintenon.

d'art a écrit : « En orfèvrerie, la fonte et la ciselure sont des procédés bornés ; le repoussé est l'art sans limites (1). » Au XVI^e siècle, dit Labarte, les beaux ouvrages étaient toujours exécutés par le repoussé et terminés par le ciselé. Cellini nous apprend que les orfèvres de France et d'Italie pratiquaient universellement ce procédé ; lui-même n'en employait pas d'autre : il ne fondait que les anses des vases, le bec des aiguières et quelques pièces de rapport.

« Nous n'avons mentionné que les pièces les plus remarquables ; mais combien d'autres contraignaient à stationner devant eux et faisaient remercier MM. Ratouis, de Buzonnière, de Molandon, Bataille, etc.!

Manuscripts.

« Nous ne connaissons pas la peinture du moyen âge, si les livres écrits ne l'avaient pas conservée. Le temps, et surtout les grandes commotions politiques et sociales qui ont précédé le XIV^e siècle, ont fait disparaître ce que la grande peinture avait produit dans les églises et les palais ; les miniatures des manuscrits ont seules échappé, à cause de leur petitesse, aux influences dévastatrices des années, des iconoclastes et des guerres. De là l'intérêt fort légitime qui s'attache à ces témoins d'un art qui a précédé le nôtre, et chez lesquels nous retrouvons non seulement les procédés du dessin, du coloris, mais les détails de la vie à tous les degrés, en toutes ses situations, car les XIV^e, XV^e et XVI^e siècles ont glorieusement suivi cette précieuse habitude de déposer dans les manuscrits, à l'aide du pinceau, tous les usages des mœurs publiques et privées.

« L'exposition possédait un bon nombre de ces splendides travaux, dont les auteurs vivaient la plupart, ou dans l'ombre d'un cloître, ou dans les rues obscures qui avoisinaient les universités. M. Pierre nous a fait admirer, n^o 637, un livre d'heures du XV^e siècle, relié aux armes de Catherine de Navarre. On voyait à l'intérieur, dessinées, les armes d'Anne de Bretagne. Cette circons-

(1) M. DELABORDE, *De l'union des arts et de l'industrie*, t. II, p. 481.

tance et la beauté des miniatures le font donner involontairement à l'auteur du chef-d'œuvre de l'école française au XV^e siècle, connu sous le nom d'*Heures d'Anne de Bretagne*. Il faut cependant dire que ce précieux manuscrit n'a pas la splendeur de l'ouvrage dont nous parlons; mais la princesse qui avait le goût assez pur pour commander le chef-d'œuvre de ses *Heures* n'a pas dû choisir un artiste ordinaire pour exécuter le livre de M. Pierre, et si tous les deux ne sortent pas de la même main, notre n^o 637 est évidemment l'œuvre d'un peintre consommé dans son art. M^{lle} Rabourdin exposait, au n^o 1,149, un manuscrit sur vélin, aux armes de Catherine de Navarre; puis à côté de riches manuscrits ornés de précieuses miniatures, exposés par M. Pierre, n^{os} 638 et 639, et sur les murs de la salle, un grand nombre de lettres ornées, des sujets détachés, frappaient les yeux par l'or, la pourpre, l'azur de leur brillant coloris et l'intelligence du dessin.

Tapisseries.

« Quelle que soit l'époque précise à laquelle l'Occident ait commencé à faire des tapisseries au métier, ce ne fut réellement qu'à la fin du XII^e siècle que les tapissiers de Flandre commencèrent à employer les métiers de basse et haute lice. Leurs procédés de teinture et le bon marché de leurs laines les rendirent bientôt maîtres de cette industrie, qui dès lors fit une redoutable concurrence aux tapisseries de travail oriental. Les tapisseries de l'Occident établirent définitivement leur réputation au XVI^e siècle, et ce ne fut que vers le second tiers de ce siècle que la France cultiva sérieusement cette industrie pour laquelle elle était, jusqu'à cette époque, tributaire de la Flandre.

« L'exposition renfermait de curieux échantillons de l'industrie en matière textile. Un des escaliers montrait une curieuse tapisserie appartenant à M. l'abbé Pelletier, et représentant la marche de Cérès. M. Pierre exposait, n^o 707, une des pentes de l'ancien dais de la paroisse Saint-Paul. L'artiste avait, comme presque toujours au XVII^e siècle, réuni dans son travail assez fin le profane et le sacré : à droite se voyait un groupe de femmes qui pouvaient être

des muses ; à gauche Jésus-Christ, habillé en costume de voyageur, semblait adresser la parole à des personnages qu'il rencontrait. L'imagination aidant, il serait possible d'assigner un sens à ce bizarre assemblage ; mais nous craindrions, en y découvrant Jésus-Christ vainqueur du paganisme, d'admettre une interprétation téméraire, et nous laisserons à un plus habile que nous la découverte du véritable sens de la broderie. Au n° 783, M. de Langalerie offrait une croix de chasuble où se dressait un calvaire ; au n° 784, une scène de chasse très-finement brodée. Ces deux numéros étaient l'œuvre du XVI^e siècle.

« Après le n° 814, que M. Pierre inscrivait sur une tapisserie allégorique du XVII^e siècle, et le n° 819, devant d'autel du XVIII^e, représentant la Sainte-Vierge et l'enfant Jésus, exposé par M. Comte, brillait par dessus tout, au n° 674, une petite tapisserie du XV^e siècle, que l'exposition devait à la bienveillance de M. Edmond Petit, et qui provient du cabinet de M. Le Carpentier, après la mort duquel M. Petit l'a achetée, en mai 1866 (1) ; elle représente Louis d'Orléans demandant la main d'Anne de Bretagne pour Charles VIII. Louis porte des cheveux longs ornés de fleurs et un pantalon collant. Charles VIII est figuré derrière Louis, debout et une couronne royale sur la tête. Les armes de France sont près de lui. Anne est assise devant un ruisseau où son pied droit est plongé ; ses deux souliers à la poulaine sont déposés auprès. Nous n'avons pu, malgré nos recherches et nos consultations, parvenir à connaître l'écusson mi-partie qui se voit derrière elle ; il n'appartient aucunement à la Bretagne ; nous penserions qu'il appartient à la famille flamande dont un des membres commanda cette tapisserie. On peut ainsi traduire la légende allemande qui est suspendue au-dessus des personnages :

-- Fais-lui hardiment connaître ma volonté, et dis-lui de ma part mon entière pensée.

-- Si aimable dame il n'en existe point ; aussi mon seigneur désire vous posséder.

-- Dis à ton seigneur que sa demande lui sera accordée.

(1) Le catalogue de vente l'inscrivait au n° 1,421.

« Il ne doit pas être surprenant que ce fait historique ait été brodé, car le XV^e siècle, dit Labarte, fut l'époque qui produisit le plus de tapisseries historiées; et la remarque du savant historien des arts industriels nous rappela aussitôt la précieuse tapisserie donnée par M. d'Azeglio au musée d'Orléans, représentant l'entrée de Jeanne d'Arc au château de Chinon, dont la légende est également en langue allemande.

« Quelle pourrait être la fabrique de la tapisserie de M. Petit? Si nous écoutions l'impression qu'ont produite sur nous tout à la fois la lecture d'un passage de Labarte et l'étude des personnages de la tapisserie, nous pencherions beaucoup à croire qu'elle est l'ouvrage de la manufacture de Bruges et d'un artiste de l'école de Jean Van Eyck, car voici ce que nous lisons, tome IV, page 573 : « La manufacture fondée par Philippe-le-Bon, à Bruges, devint la « plus importante de toute la Flandre. On croit que c'est de là que « sortit la belle tapisserie du château des Aygalades, dont Millin a « publié la gravure dans le troisième volume de son voyage dans le « midi de la France. Elle représente allégoriquement, sous les « figures d'Esther et d'Assuérus, le mariage de Charles VIII et « d'Anne de Bretagne. On en attribue les cartons à l'un des grands « artistes sortis de l'école de Jean Van Eyck. »

Mobilier religieux.

« L'Allemagne du XVI^e siècle était représentée par un calice à basse tige en cuivre doré, dont le nœud est orné de six émaux; la Belgique, par une fort belle monstrance du XV^e siècle, provenant de ce pays, et dont on trouve les semblables dans le trésor des églises de Cologne; la France montrait un petit plat, n^o 346, en étain élégamment frappé, du XVII^e siècle, représentant, au centre, la résurrection de Jésus-Christ, et sur le bord les douze Apôtres; un élégant reliquaire en cristal du XVII^e siècle, forme tubulaire, fermé à ses deux extrémités par deux ornements et une longue chaînette; un calice en cuivre argenté, remarquable travail de la renaissance, dont les figures du nœud, les scènes du pied, révèlent l'œuvre d'un excellent artiste. Les figurines d'apôtres alternant avec

des têtes d'anges, qui terminent le pied, étaient surtout dignes d'études, par la science du dessin et la finesse du travail.

« Tous ces objets appartenait à une collection de notre ville.

« Je ne crois pas faire une alliance inadmissible en joignant à la description du mobilier religieux celle des instruments de musique exposés par M. Besville, du n° 933 au n° 943, car la musique est essentiellement, si elle ne l'est pas malheureusement toujours, le langage de l'âme dans ses rapports avec Dieu. Notre exposition avait le bonheur de posséder une histoire presque complète de la musique, par la manière de l'exprimer. La Chine nous montrait : le *sang*, petit orgue portatif ; le *twang-teih*, flûte de bambou ; le *havn-tung*, clarinette au pavillon de cuivre ; le *pepa*, sorte de guitare ; le *sanh-heen*, guitare à trois cordes ; le *urh-heen*, violon très-élémentaire à deux cordes. L'Arabie nous offrait : le *berglama*, espèce de guitare ; le *strunsbrum*, instrument d'accompagnement. L'Inde faisait voir un petit violon couvert en paille. Le moyen âge était représenté par le *psalterium*, appelé *nebel* chez les Hébreux, instrument joué tantôt avec les doigts, tantôt avec une espèce de marteau ; il a donné naissance à l'épinette, l'épinette au clavecin, le clavecin au piano. On pouvait voir au n° 940 une épinette dont les sauterauts sont armés de plumes.

« Ce rapport est déjà trop long peut-être pour me permettre de vous parler de cires exécutées par Pigale ; de guipures italiennes, flamandes et françaises ; d'une nombreuse réunion d'objets ayant rapport à la révolution de 1789. Il y avait dans cette réunion de grands enseignements et de singulières leçons à recueillir. Je regrette de mentionner rapidement les armes si curieuses exposées par M. Vignat, maire de notre ville, MM. de Noury, Didier, Mignon, etc., où les arbalètes de rempart, les fusils à rouet, à mèche, etc., nous donnaient une intéressante histoire de l'art militaire, et où nous avons particulièrement remarqué et même fait agir un fusil travaillé en 1789, et dont le mécanisme très-ingénieux est évidemment le prélude du système Chassepot. Mais il ne m'est pas possible de passer sous silence, et vous me condamneriez vous-mêmes de ne pas mentionner les objets concernant notre Jeanne d'Arc. Orléans et la fille de Vaucouleurs sont à tout jamais inséparables !

« M. Chapu, sculpteur, auteur des caryatides de l'Exposition universelle, de la statue récompensée du Semeur, avait envoyé une tête en ronde-bosse de Jeanne d'Arc. Ce médaillon, où son visage de profil est plus grand que de nature, est un présent fait à notre ville par l'auteur et témoigne un vrai talent.

« M. Avicseau, le céramiste de Tours, si connu par ses belles œuvres, avait envoyé une statuette de Jeanne d'Arc, haute de 47 centimètres, que lui a commandée M. Petit de Tours. Jeanne, debout, est cuirassée, porte d'une main un étendard, et de l'autre montre le ciel. Sa tête est couverte d'un chapeau à plumes. La figure est calme, l'attitude sans agitation. Nous aurions désiré que l'artiste n'eût pas donné, contrairement à l'histoire, une chevelure longue au soldat de Dieu.

« Un cabinet d'Orléans avait exposé une canette en grès de Cologne, haute de 38 centimètres, où Jeanne d'Arc est représentée sur la panse, debout, casquée, cuirassée, tenant son épée droite et foulant des Anglais à ses pieds. Au-dessus d'elle se trouvent ses armoiries ; au-dessus de sa tête, sous une arcade portée par deux colonnes, se voient encore ses armoiries et deux petits médaillons. Dans le premier, Jeanne est représentée costumée en femme allemande et croisant ses mains sur sa poitrine. Dans le second, nous avons cru voir Dunois.

« M. Bataille avait exposé une autre statue de Jeanne d'Arc, exécutée en métal de composition par Carrier-Deleuze, artiste de Paris. Jeanne, debout, cuirassée, armée, tête nue, regarde le ciel et tient un étendard fleurdelysé, où la Sainte-Vierge est représentée assise avec l'enfant Jésus sur ses genoux : le regard inspiré de Jeanne est heureusement rendu ; mais sa pose est prétentieuse, et l'étendard n'est pas celui que l'histoire donne à Jeanne d'Arc, et nous avons le regret de redire que notre héroïne ne portait pas la chevelure longue que l'artiste lui a donnée.

« M. Boucher de Molandon avait eu l'excellente pensée d'exposer les trésors de sa collection orléanaise : les signatures et autographes des personnages qui sont mêlés à l'histoire de Jeanne :

« 1^o Charles III, duc d'Orléans, à l'époque du siège. — Signature : 17 novembre 1450 ;

« 2^o Jean, bâtard d'Orléans, comte Dunois. — Signature et sceau : 12 février 1440 ;

« 3^o Poton de Xaintrailles, maréchal de France. — Signature : 24 avril 1437 ;

« 4^o Jean, duc d'Alençon. — Signature : 14 novembre 1471 ;

« 5^o Arthur, comte de Richemont, connétable de France. — Signature : 2 janvier 1425 ;

« 6^o Jacques Boucher, trésorier de M^{gr} le duc d'Orléans. — Signature et sceau : 24 mai 1433 ;

« 7^o Le même. — Signature et sceau : 22 mars 1434.

« Ce rendu-compte, redisons-le, est déjà bien étendu, et cependant je n'ai pas tout décrit. Un grand nombre d'objets fort intéressants auraient eu quelque droit de trouver place sous ma plume et d'appeler un éloge mérité. Mais j'ai dû choisir et m'imposer le regret de taire ce qu'il m'eût été si agréable de signaler.

« J'ai voulu montrer et à nos concitoyens et au monde savant que notre exposition contenait de grandes richesses, qu'elle ne craignait aucune rivale dans le passé, et j'oserai dire dans l'avenir, et qu'elle sera une des pages glorieuses de notre histoire. La Société des Amis des Arts a noblement soutenu la cause de l'intelligence et des vraies lumières ; elle a beaucoup fait et se dispose à faire plus encore dans l'avenir. Un local où elle puisse avec sécurité développer son zèle et ses forces n'est sans doute pas encore mis à sa disposition ; mais nous ne doutons pas que des bienveillances généreuses ne viennent assurer ses futurs travaux. Elle a montré ce qu'elle peut entreprendre, ce qu'elle peut accomplir ; rien n'arrêtera, nous l'espérons, sa vigueur et ses succès, car son existence est désormais liée à la splendeur de notre ville. Orléans, grâce au concours des savants qui l'honorent, des cabinets qui l'enrichissent, des magistrats qui la gouvernent, sera toujours la ville de la gravité et de la science, comme elle l'a toujours été du courage et de l'honneur. »

— M. de Pibrac, au nom de la commission des publications, lit un rapport sur le travail de M. Maxime de Beaucorps, ayant pour titre : *Les Montils, ses ruines, son hôtel-Dieu, au XIII^e siècle*, et

conclut à l'insertion de ce travail dans le prochain volume des *Mémoires*. Ces conclusions sont adoptées.

Séance du vendredi 24 juillet 1868.

Présidence de M. BOUCHER DE MOLANDON, président.

M. l'abbé Cosson dépose sur le bureau les dessins concernant la mosaïque récemment découverte par lui au Pré-Haut, commune de Sceaux (Loiret), et dont il a déjà entretenu la Société dans la séance du 26 mai dernier.

Le même membre donne ensuite lecture d'une partie d'un travail sur l'ensemble des fouilles et des découvertes par lui faites dans la commune de Sceaux, sur l'emplacement d'une ancienne ville gallo-romaine qu'il croit être *Vellaunodunum*.

Séance du vendredi 14 août 1868.

Présidence de M. BOUCHER DE MOLANDON, président.

M. le Président fait part à la Société de la visite qu'il a récemment faite à l'église de Puiseaux, et rend compte des restaurations considérables exécutées dans ce magnifique monument religieux par les soins et sous l'habile direction de M. Dumesnil, membre de la Société, au nom duquel il offre une photographie de l'église de Puiseaux.

Il donne ensuite lecture de la notice nécrologique qu'il a consacrée à la mémoire de M. l'abbé Rocher; la Société décide que cette notice sera insérée au *Bulletin*.

NOTICE NÉCROLOGIQUE SUR M. L'ABBÉ ROCHER.

« La Société archéologique a bien voulu confier à mon vieil attachement pour le collègue excellent, dont la tombe vient de s'ouvrir, le soin de recueillir quelques souvenirs de sa vie.

« Cette tâche était déjà remplie ; une main plus autorisée que la mienne, savante et amie, a retracé, mieux que je ne le saurais faire, la carrière sacerdotale, si pleine et si dévouée, de M. l'abbé Rocher (1).

« Qu'ajouterai-je à ces pages inspirées par le cœur ? Et pourtant je ne puis manquer à notre religieuse habitude de nous entretenir une dernière fois de ceux que nous ne devons plus revoir : il nous semble prolonger ainsi, par delà le tombeau, les liens qui nous unissaient pendant la vie, et dans les exemples de ceux qui ne sont plus, nous aimons à chercher d'utiles enseignements, pour ceux qui sont appelés à leur survivre.

« M. l'abbé Rocher (Jacques-Napoléon-Michel) est né à Orléans le 2 février 1807.

« Sa vive piété, la régularité de ses mœurs, son amour de la retraite et du travail, semblaient naturellement l'appeler à l'état ecclésiastique. A treize ans il entra au séminaire, sous la main paternelle du vénérable abbé Méréault, et ses brillants succès ne tardaient pas à présager ce qu'il serait un jour.

« Il n'avait pas encore achevé ses études théologiques, lorsqu'il fut choisi par ses supérieurs pour suivre, au sein d'une honorable famille, l'éducation d'un jeune homme dont la santé, subitement atteinte, inspirait les plus vives inquiétudes (2). Ces craintes n'étaient que trop fondées : épris d'abord des brillantes qualités de son élève, le pieux séminariste comprit bientôt qu'il fallait le préparer pour le ciel. Peu de temps après, il recueillait son dernier soupir.

(1) Notice sur l'abbé Rocher, par M. de Torquat, curé de Chevilly. (*Annales religieuses du diocèse d'Orléans*, n° 54, 18 juillet 1868.)

(2) M. Théomède Capitant de Noras, décédé au château de Coulmiers, dans sa dix-septième année, le 22 octobre 1829.

« Noble et pur enfant, si tôt ravi à de si belles espérances ! Après tant d'années éconlées, mon affection presque fraternelle aime à se reposer avec respect sur ta douce et charmante image ! L'abbé Rocher, lui aussi, en conserva toute sa vie un ineffaçable souvenir. Il gardait, comme un précieux dépôt, quelques-uns de ses blonds cheveux, quelques-unes de ses dernières lettres, et sur l'une d'elles il écrivait de sa main, peu de temps encore avant sa mort : *Théomèle Capitant de Noras, mort à dix-sept ans, en odeur de sainteté.*

« Promu au sacerdoce le 16 juin 1832, l'abbé Rocher, sans passer par l'épreuve du vicariat, fut immédiatement appelé, par la confiance de son évêque, à la cure de Ruan (en Beauce).

« C'était une délicate et difficile mission. Un prêtre qui, depuis, racheta, par une digne mort, les erreurs de sa vie, avait suscité, dans la commune, contre son successeur, quel qu'il dût être, des passions aveugles, trop faciles, alors, à fomenteur dans nos campagnes.

« Le jeune curé savait que des scènes pénibles, violentes peut-être, l'accueilleraient à son arrivée : il ne s'en émut pas. Le 23 juin, jour de la Fête-Dieu, il s'achemine vers sa nouvelle paroisse ; un des plus honorables habitants d'Artenay (M. Jourdan) avait voulu l'accompagner, et conduisait la voiture. A peu de distance du village, une troupe d'hommes armés de fusils et de bâtons, embusqués derrière une haie, s'avancent pour lui barrer le passage : les chevaux vigoureusement fouettés partent au galop ; les assaillants, surpris, s'écartent, et il parvient ainsi au presbytère. De nouvelles luttes l'y attendent ; ce n'est que pied à pied, à force de négociations et de patience, qu'il peut prendre possession de l'église, de la chaire et de l'autel.

« Peu de mois suffirent à son inaltérable douceur pour changer en sincères affections ces hostilités violentes ; celui même qui les lui avait suscitées venait lui demander de le guider dans la voie du repentir.

« Telle fut l'entrée du bon abbé Rocher dans la carrière sacerdotale.

« Le 9 octobre 1834, M^{sr} de Beauregard le rappelait à la ville et l'attachait comme vicaire à Saint-Aignan. Ce vénérable et savant

évêque l'affectionnait particulièrement. Il avait apprécié ses qualités solides ; peut-être, éminent antiquaire lui-même, avait-il pressenti ses aptitudes archéologiques.

« Quand M. de Beauregard visitait, à Saint-Aignan, l'établissement charitable de la *Grande-Providence*, il aimait à se faire accompagner de l'abbé Rocher. On raconte qu'à l'une de ses visites, une jeune fille, prête à quitter la maison pour entrer dans le monde, était venue le consulter sur les difficultés de son avenir et sur le choix d'un guide sûr : « Prenez conseil de l'abbé Rocher, lui répondit le saint évêque : c'est un de mes plus jeunes prêtres, mais il a déjà la prudence et la maturité d'un vieillard. »

« Du vicariat de Saint-Aignan, M. Rocher fut, en décembre 1840, transféré à celui de Saint-Paterne. En février 1847, M^{sr} Fayet l'appela à la cure importante de Saint-Benoît-sur-Loire. Il n'y put rester que deux ans : sa santé gravement altérée le força d'échanger, en février 1849, ce poste honorable contre la cure moins pénible de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin.

« Ce n'est pas à moi qu'il appartient de rappeler ici sa religieuse abnégation dans les fonctions de son saint ministère, le bien qu'il fit partout, les services qu'il sut rendre, la confiance qu'inspirait la régularité de sa vie, son indulgente modération, sa parole lucide et convaincue. Je ne saurais qu'affaiblir ce qu'une voix émue a si bien dit avant moi (1). Une pieuse confraternité pouvait seule dignement parler de ces dévouements cachés, dont quelques cœurs reconnaissants conservent un inaltérable souvenir, mais dont Dieu seul connaît les plus admirables secrets.

« Les deux années que l'abbé Rocher passa à Saint-Benoît-sur-Loire eurent une influence décisive sur ses goûts archéologiques et sur la direction de ses études historiques.

« Rien ne saurait peindre le délabrement intérieur de la vieille et vénérable église qu'il venait desservir, seul reste des magnifiques constructions du monastère (2). Partout la ruine et la désolation :

(1) M. l'abbé de Torquat, *Annales religieuses*, etc.

(2) Les immenses bâtiments de l'abbaye Saint-Benoît furent vendus, à vil prix, en septembre 1796, à l'architecte Lebrun, qui ne tarda pas à les dé-

les voûtes lézardées, les murs souillés de moisissures ; le péristyle, le déambulatoire, les chapelles, encombrés de débris ; des monceaux de boiseries mutilées, entassées derrière d'ignobles barricades.

« Il lui fallut d'abord mettre un peu d'ordre dans ce chaos, rendre à l'édifice sacré ce qu'exigeait au moins la rigueur des convenances, et préluder, par un pénible labeur, aux savantes recherches qu'il préparait pour l'avenir.

« Le spectacle émouvant de ces ruines lamentables et ces imposants souvenirs firent une profonde impression sur le cœur du prêtre, en même temps que sur l'esprit éclairé de l'abbé Rocher.

« Seul en présence de ce silence de mort, gardien solitaire de ces splendeurs éteintes, de cette tombe royale délaissée, des restes vénérés du saint patriarche devant lesquels, onze siècles durant, vinrent s'agenouiller les rois, les souverains pontifes et l'immense famille cénobitique des fils de saint Benoît, il se prit d'un amour profond pour cette illustre abbaye, et l'étude de sa grandeur et de ses désastres devint la constante préoccupation de sa vie.

« Les lieux, où se sont accomplis les faits historiques, ont, pour les esprits méditatifs, des révélations instinctives que rien ne saurait suppléer.

« L'abbé Rocher sut mettre à profit son séjour à Saint-Benoît pour s'identifier, en quelque sorte, avec ce grand établissement monastique, recueillir de précieuses traditions, étudier l'admirable église dans son imposant ensemble et dans ses curieux détails, en dessiner lui-même les naïves sculptures ; et c'est avec cette riche moisson d'impressions et de souvenirs qu'il quitta l'abbaye dévastée

molir. L'église seule, par un heureux concours de circonstances, échappa au marteau des modernes vandales, et la commune, autorisée par décret impérial, put, en 1809, en reprendre possession.

En 1856 et 1857, M. Siméon, préfet du Loiret, obtint du gouvernement, du conseil général et du conseil municipal de Saint-Benoît, 54,000 fr. applicables aux plus urgentes réparations. Mgr de Beauregard adressait de son côté, en 1858, un chaleureux appel à ses diocésains pour les intéresser à la restauration de cette admirable abbatale. Sur les instances du pieux évêque et celles de l'administration départementale, l'État consentit enfin à la classer au nombre des monuments historiques.

de Léodebold et de Mommole, pour l'abbaye non moins célèbre et non moins désolée de saint Mesmin et de Clovis.

« Il n'y demeura que trois ans. Vers la fin de 1852, M^{er} Dupanloup le rappelant définitivement à Orléans, l'honorait de hauts témoignages de confiance, mais lui créait en même temps de laborieux et graves devoirs.

« Chanoine titulaire, aumônier des prisons, maître des cérémonies à la cathédrale, membre de plusieurs commissions diocésaines, et particulièrement de la commission de restauration de Saint-Euverte et de celle des églises rurales et des presbytères, il était, de plus, spécialement chargé, sous le titre de directeur spirituel, de deux œuvres éminemment moralisatrices auxquelles il vouait tous ses soins : le Patronage des jeunes apprentis et la Persévérance des ouvriers adultes.

« On comprend à peine qu'un seul homme pût suffire à ces fonctions multiples, la plupart si importantes, quelques-unes parfois si pénibles. L'abbé Rocher suffisait à tout. Levé avant l'aurore, veillant quand tout reposait autour de lui, ce digne émule des enfants de saint Benoît trouvait encore le temps de recueillir, dans nos dépôts publics, de précieuses notes sur les paroisses du diocèse, toujours remontant aux sources, dépouillant les manuscrits, interrogeant les documents primitifs, les titres originaux, les cartulaires.

« Il trouvait du temps encore pour remplir dans notre chère Compagnie les charges les plus laborieuses, accepter, sur nos instances, des missions scientifiques, rédiger les procès-verbaux de nos séances, et enrichir nos recueils de mémoires pleins de curieuses recherches et d'une intéressante érudition.

« C'est surtout à ces titres que l'abbé Rocher nous appartient : permettez-moi de m'y arrêter quelques instants.

« La Société archéologique, créée en 1848, s'était définitivement constituée en 1849. Dès la troisième séance, l'abbé Rocher était présenté comme membre titulaire ; le 26 avril suivant, il prenait rang parmi vous. On peut donc, à bon droit, le compter parmi nos premiers fondateurs.

« Nos paisibles études s'accordaient si bien avec ses goûts personnels, qu'il comptait parmi ses plus heureux moments ceux qu'il

passait au milieu de nous. En tout ce qui concernait les questions liturgiques, l'architectonique chrétienne, l'histoire ecclésiastique du diocèse, son concours était surtout apprécié.

« Au mois de décembre 1856, la Société l'appelait aux honorables fonctions du secrétariat. Vous savez avec quel zèle infatigable et quelle modeste abnégation il les remplit pendant dix ans, toujours heureux de mettre en honneur les travaux de ses confrères, et n'oubliant jamais que lui seul. Aussi, lorsqu'en 1866, nos votes unanimes l'élevèrent à la vice-présidence, seul il ne parut pas s'apercevoir que cet honneur, si justement acquis, était un peu tardif, peut-être, pour tant de mérite et de dévouement.

« Vous rappellerai-je la rectitude de ses appréciations, la lucidité de ses rapports écrits, la charmante urbanité de ses relations?

« Ses savants mémoires, sur la *Découverte d'un ciborium du XVI^e siècle, à Laqueurre, commune de Férolles* (1); sur la *Commanderie de Boigny et l'Ordre des chevaliers de Saint-Lazare de Jérusalem* (2); sur l'*Ancienne Maison Dieu des Châteliers à Saint-Hilaire-Saint-Mesmin* (3), tous marqués au coin d'une sage critique, d'une érudition solide, et d'une élégante simplicité de style, comptent parmi les meilleurs travaux de nos recueils.

« Il ne rendit pas de moindres services, en propageant, dans nos communes rurales, les saines traditions archéologiques qu'il professait dans ses écrits. Il était souvent consulté par ses honorables confrères sur les travaux qu'ils projetaient dans leurs paroisses, et, tout en encourageant leurs louables efforts, il les éclairait de ses avis. Il combattait surtout, avec une chaleureuse conviction, ces restaurations faites à la hâte et sans guide, ces inexcusables mutilations qui dénaturent l'antique caractère de nos vénérables églises, et surtout ces prétendus embellissements dont une piété peu éclairée peut quelquefois se trouver satisfaite, mais que la dignité de l'art chrétien et les lois sévères du goût s'accordent à déplorer.

(1) Tome IV des *Mémoires de la Société archéologique*

(2) Tome IX, *id.*

(3) *Id.*, *ibid.*

« Il prit lui-même une part considérable aux travaux exécutés depuis quelques années à l'intérieur de la basilique de Sainte-Croix. Quand notre illustre Évêque, affligé de la nudité de sa cathédrale, voulut effacer ces traces douloureuses de nos discordes civiles et rendre, à notre temple auguste, quelque chose de son antique splendeur, sa haute initiative, aidée des pieuses largesses de quelques familles de notre ville, trouva, pour réaliser sa pensée, deux prêtres instruits et dévoués, MM. de Torquat et Rocher.

« On sait quelle heureuse transformation s'est opérée par leurs soins, dans l'aspect, si désolé naguère, de nos chapelles absidiales. La Société archéologique a quelque droit de s'enorgueillir que deux de ses membres aient attaché leur nom à cette belle et religieuse restauration.

« L'abbé Rocher touchait aux dernières années de sa vie, lorsqu'il mit au jour, en 1865, le grand ouvrage, objet de ses constantes études (1).

« Par une étrange singularité, l'illustre abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, foyer de lumières au moyen âge, et qui au XVIII^e siècle, sous la féconde impulsion de la congrégation de Saint-Maur, avait recouvré quelque chose de son antique renommée, n'avait pas encore d'historien.

« De pieux religieux, du IX^e au XII^e siècle, Adrevald, Ainoin, André de Fleury, Raoul Tortaire, avaient bien mêlé, aux récits légendaires des miracles de leur saint patriarche, les principaux événements du monastère où reposaient ses restes. Plus tard, aux XVII^e et XVIII^e siècles, de savants Bénédictins (2) avaient recueilli, avec une patiente érudition, les faits, les documents, les chartes, glorieux monuments de la puissance et de la sainteté de la maison ; mais ces travaux, si précieux d'ailleurs pour l'étude, écrits en latin, conservés en manuscrits dans nos dépôts publics, étaient peu appropriés à nos modernes habitudes (3).

(1) *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Benoît-sur-Loire*, in-8°, Orléans, G. Jacob, 1865.

(2) D. Thomas Leroy, en 1635. — D. Jacques Jandot, en 1681. — D. Chazal, en 1725.

(3) Depuis les désastres de la Révolution, M. Alexandre Jacob, en 1824,

« L'abbé Rocher voulait s'adresser à tous : il voulait populariser cette belle et sainte histoire qui, depuis le VII^e siècle jusqu'aux catastrophes de 1793, sous le gouvernement de soixante-sept abbés réguliers et de vingt-deux abbés commendataires, compte douze cents ans d'illustration savante, de désastres et de grandeurs.

« Pour remplir ce vaste cadre, les matériaux surabondaient ; il eut l'heureux talent de choisir : il sut mettre en œuvre avec discernement, classer avec méthode, soumettre à une critique, souvent indulgente, toujours sincère, les nombreux documents recueillis par ses devanciers. Cet ouvrage plein d'intérêt, écrit avec une sobriété qui n'exclut pas l'élégance, orné de dessins dus, la plupart, au fidèle crayon de l'auteur, obtint un beau et légitime succès.

« Sa renommée dépassa les limites de notre province, et tandis que dans une imposante solennité, le modeste abbé Rocher était publiquement couronné par la main de son Évêque, la *Société française d'archéologie* lui décernait, spontanément, une de ses médailles d'honneur.

« Une récompense plus haute encore lui était réservée : M^{er} Dupanloup lui avait écrit une de ces lettres qui valent mieux que les plus belles couronnes, et daignait permettre qu'imprimée en tête du volume, elle devint, à toujours, son titre le plus précieux et le plus cher.

« Ce triomphe et cette joie si légitimes furent pour l'abbé Rocher son dernier triomphe et la dernière de ses joies.

dans une notice élégamment écrite, appela, le premier, l'attention, sur les précieux restes de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire.

En 1827, M. Vergnaud-Romagnési leur consacra dans l'*Album du département du Loiret* quelques pages, à l'occasion desquelles s'élevèrent de vives controverses.

En 1858, M. Marchand, aujourd'hui membre de la Société archéologique, publia, sous les auspices et avec les savants conseils de M^{er} de Beauregard, les *Souvenirs historiques sur l'abbaye de Saint-Benoît*, ouvrage digne d'éloges, parfaitement apprécié dans un remarquable rapport de M. L. de Buzonnière, à la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans (t. II).

M. l'abbé Rocher, lui-même, avait fait paraître, en 1852, sous le titre de *Pèlerinage de Saint-Benoît-sur-Loire*, un intéressant résumé historique et monumental de cette antique abbaye.

« Sa santé, toujours faible, s'altérait; au mois de décembre 1866, la nouvelle, subitement apprise, d'un affreux attentat, commis au pied de l'autel, contre la vie d'un de ses meilleurs amis (1), le frappa d'une atteinte irrémédiable : son saisissement fut tel, qu'il était tombé sans connaissance et presque sans vie.

« Les marques les plus touchantes d'estime et de sympathie lui vinrent alors de toutes parts : son Évêque, en le visitant lui-même, et lui conservant ses nombreuses fonctions, voulut lui donner un insigne témoignage de sa paternelle affection. L'abbé Rocher ne recouvrait pas, cependant, la plénitude de ses forces ; son corps affaibli se refusait à ses efforts. Cette épreuve, la plus douloureuse qu'il pût subir, ne put toutefois porter atteinte à la tranquillité sereine qui lui était habituelle, et qui console les derniers jours de l'homme de bien. A son doux et résigné sourire, on eût dit qu'il ignorait la gravité d'un état sur lequel il ne se faisait aucune illusion. Il disposait tout pour sa fin prochaine et préparait ceux qui l'entouraient à une séparation qu'il sentait ne pouvoir tarder longtemps.

« Le 3 juillet 1868, il avait assisté, avec sa régularité ordinaire, à tous les offices du chapitre ; rentré chez lui, il causait, après son repas du soir, avec les parents dont les soins lui étaient si chers. Il se lève tout à coup, en prononçant quelques mots rapides, et portant vivement la main au front. A peine a-t-on le temps de recourir aux derniers secours religieux ; il perd connaissance et s'éteint sans plainte et comme sans douleur.

« Cette mort prévue, et pourtant prématurée, causa des regrets universels ; tous ceux qui avaient connu l'abbé Rocher sentirent le vide qu'ouvrait devant eux la mort de cet homme excellent, prêtre dévoué, savant modeste, ami sûr. L'élite de la cité se pressait à ses funérailles : les ouvriers, que sa douce parole fortifiait dans la voie du bien, avaient voulu porter ses restes à sa dernière demeure : les jeunes apprentis, qu'il guidait dans les sentiers de la vie, pleuraient autour de son cercueil. Et nous aussi, nous qui, plus que personne, avons pu l'apprécier, nous garderons religieusement son souvenir et son nom, car son nom est de ceux dont toute société s'honore, et

(1) M. l'abbé Hautefeuille, doyen de Châteauneuf-sur-Loire.

son souvenir est plein de nobles exemples et de salutaires enseignements. »

Séance du vendredi 28 août 1868.

Présidence de M. BOUCHER DE MOLANDON, président.

MM. Jahan, conseiller d'État, président du Conseil général, et Becquerel, membre de l'Institut et membre de la Société, assistent à la séance.

— M. Becquerel entretient la Société de précieuses découvertes par lui faites dans le canton de Châtillon-sur-Loing.

Il raconte qu'appelé par M. le duc de Luxembourg, propriétaire du château de Coligny, à l'ouverture d'une tombe qu'on supposait renfermer les restes du célèbre amiral, il a pu constater l'authenticité de ces restes, en reconnaissant la blessure reçue dans l'omoplate par Coligny.

M. Becquerel ajoute qu'il a été assez heureux pour retrouver quelques-uns des nombreux panneaux qui garnissaient autrefois les murailles du château de Coligny, dont la construction remonte à Henri III. L'un de ces panneaux porte les mots suivants : *Un Dieu, une foy, une loy, un roy*, qui paraissent écrits par Coligny lui-même, mais qui, dans tous les cas, se retrouvent textuellement dans son testament conservé à la bibliothèque impériale.

M. Becquerel annonce encore la découverte faite à Feins d'un certain nombre de monnaies romaines, argent et bronze. Il a pu en acquérir quelques-unes qu'il offre à la Société, ainsi qu'une copie autographiée du testament de Coligny.

— M. le Président dépose sur le bureau une médaille en bronze de grand module, frappée à l'occasion de la restauration de Notre-Dame de Paris, et dont M. François Lenormand fait hommage à la Société.

— M. l'abbé de Torquat donne lecture d'un travail historique et archéologique sur la baronnie de Chevilly. La notice de M. de Torquat est renvoyée à la commission des publications.

— M. l'abbé Pelletier donne la description d'un sceau en bronze de forme ovale, récemment trouvé sous le dallage de l'église de Meung-sur-Loire. Ce sceau, qui paraît être du XIII^e siècle, appartenait vraisemblablement à l'un des chanoines de la collégiale; il porte un *agnus* nimbé avec cette inscription : *Sigillum Nicholai canonici de Magduno*.

— M. le Président remercie MM. Jahan et Becquerel du témoignage d'honorable sympathie qu'ils viennent d'accorder aux travaux de la Société, en assistant à la séance de ce jour.

Séance extraordinaire du lundi 7 septembre 1868.

Présidence de M. BOUCHER DE MOLANDON, président.

Lecture est donnée d'une lettre de M. de Torquat, entretenant la Société des travaux de restauration exécutés à l'église de Germigny, et de la découverte de fragments d'anciennes mosaïques que ces travaux ont mis à jour. Il est décidé par la Société que la lettre de M. de Torquat sera insérée au *Bulletin*.

LETTRE DE M. DE TORQUAT.

« Je viens de visiter Germigny. La construction d'une nouvelle église est décidée et commencée. On conservera tout ce qu'il sera possible de conserver de l'œuvre de Théodulfe. Les fouilles nécessitées par l'établissement des fondations du nouvel édifice ont amené des découvertes extrêmement intéressantes. On a retrouvé des substructions qui révèlent le plan primitif du sanctuaire célèbre

de Germigny. On ne le connaissait plus depuis longtemps. Sous une couche épaisse de plâtre, on a rencontré des fragments de mosaïque qui attestent que tous les murs à l'intérieur étaient revêtus de petits cubes de couleurs variées et formant des figures ; sous le carrelis moderne étaient entassés les fragments de marbre précieux qui composaient le pavé primitif.

« C'est ainsi que se trouve justifié tout ce que les chroniqueurs ont dit de la richesse d'ornementation de l'église bâtie par l'illustre évêque Théodulfe pour le puissant Charlemagne.

« Le plan de cette église, retrouvé ces jours-ci sous des constructions postérieures, rappelle le style des temples et des tombeaux romains, adopté quelquefois par les premiers chrétiens en Italie et en Orient. Il forme un carré sur chaque côté duquel saillit une abside semi-circulaire ; au milieu s'élevait un dôme qui couronnait l'autel principal entouré de piliers carrés.

« Je me propose de faire à ce sujet un mémoire étendu et détaillé que j'accompagnerai de nombreux dessins, et que j'aurai l'honneur de soumettre au jugement de la Société archéologique. »

— M. l'abbé Pelletier lit une notice sur le couvent des Franciscains de Bellegarde.

— M. Boucher de Molandon donne lecture d'un mémoire dont il est l'auteur, sur une charte d'Agius, évêque d'Orléans au IX^e siècle, précieux diplôme portant la date de 854, et relatif à la fondation de la chapelle Saint-Aignan, depuis église paroissiale de Notre-Dame-du-Chemin.

A ce mémoire est joint un *fac-simile* de la charte, que M. Boucher de Molandon a fait tirer à 400 exemplaires, et dont il prie la Société d'agréer l'hommage pour l'atlas de son prochain volume.

La Société accepte avec reconnaissance ce don destiné à conserver à toujours un document d'un si grand intérêt pour notre ville, et décide, par un vote spécial, que le mémoire de M. Boucher de Molandon et le *fac-simile* qui l'accompagne seront publiés dans le XI^e volume de ses *Mémoires*.

— M. le Président fait connaître à la Société que le dessin d'un vase antique très-curieux, appartenant au musée historique d'Orléans et connu sous le nom de *vase aux larves*, ayant été publié dans la *Revue des sociétés savantes*, numéro du mois de juin 1867, il a cru devoir solliciter de M. le Ministre de l'instruction publique que le cuivre en fût confié à la Société. Cette demande ayant été couronnée de succès, la Société décide en conséquence qu'un nouveau tirage sera fait de la planche reproduisant ce vase antique, pour prendre place également dans l'atlas du XI^e volume des *Mémoires*.

Ouvrages offerts à la Société au cours du troisième trimestre de l'année 1868.

I. — PAR LES AUTEURS.

M. Paul Huot. — *Les Prisonniers d'Orléans*, épisode révolutionnaire (1792-1795), extrait de la *Revue d'Alsace*.

M. Athanase Renard. — *D'où vient-on? Où va-t-on? Les hommes et les choses*. 1868.

M. d'Otreppe de Bouvette. — *A quoi bon? Essai de tablettes liégeoises*, Liège, 1868.

— MM. Duruy et Charles Robert, discours prononcé au Sénat au sujet d'une pétition relative à l'enseignement supérieur.

M. Herluison. — *Plan d'une bibliothèque orléanaise*, Orléans, 1868, in-8°.

M. Boucher de Molandon. — *Notice nécrologique sur M. l'abbé Rocher*. — 400 exemplaires du *fac-simile* de la charte d'Agilus.

M. Menault. — *Mérigny, village monacal; son abbaye, sa chronique*, Paris, 1867, in-8°.

II. — PAR LES SOCIÉTÉS SAVANTES.

Besançon. — *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, 4^e série, 3^e vol., 1867.

Boulogne-sur-Mer. — *Bulletin de la Société académique*, t. II, 1^{re} partie, 1866-1867.

Bourg. — *Journal d'agriculture de l'Ain*, mars et avril 1868.

Chambéry. — *Mémoires et documents de la Société savoisienne*, t. XI, 1867.

Le Mans. — *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe*, 2^e série, t. XI.

Lyon. — *Mémoires de la Société littéraire*, année 1867.

Namur. — *Annales de la Société archéologique*, t. X, 1^{re} liv., 1868.

Paris. — *Revue des Sociétés savantes*, 4^e série, t. VII, février, mars, avril, mai, juin 1868.

— *Journal de l'Institut*, mars et avril 1868.

— *Bulletin de la Société des antiquaires de France*, 4^e trimestre 1867.

— *Mémoires de la Société impériale des antiquaires de France*, 3^e série, t. X.

Poitiers. — *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 2^e trimestre 1868.

Saint-Omer. — *Société des antiquaires de la Morinie*, 17^e année, janvier à juin 1868.

Senlis. — *Comité archéologique*, 1867.

Toulouse. — *Mémoires de la Société impériale d'archéologie du midi de la France*, t. IX, 3^e liv.

Valenciennes. — *Revue agricole et industrielle*, t. XXII, mai, juin et juillet 1868.



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE L'ORLÉANAIS.

N^o 62.

QUATRIÈME TRIMESTRE DE 1868.

Séance du vendredi 13 novembre 1868.

Présidence de M. BOUCHER DE MOLANDON, président.

M. le Président fait connaître à la Société que deux de ses membres, MM. Mantellier et Loiseleur, viennent d'être nommés, le premier membre non résidant du comité des travaux historiques et des Sociétés savantes, et le second, correspondant du ministère de l'instruction publique.

— M. de Langalerie offre à chacun des membres de la Société le portrait lithographié, d'après une photographie, de M. l'abbé Rocher, dont la mort récente a laissé tant de regrets.

— M. le Président annonce que les livres, médailles, jetons, mé-

reaux et objets antiques légués à la Société par notre généreux collègue M. Duleau sont arrivés à Orléans; que les livres ont été déposés dans la bibliothèque de la Société, et les antiques au Musée historique.

— M. le Président fait encore connaître que M. le Ministre de l'instruction publique ayant bien voulu confier à la Société le cuivre d'une gravure d'un vase antique dit *vase aux larmes*, appartenant au Musée d'Orléans, et publiée dans la *Revue des Sociétés savantes*, un nouveau tirage de cette planche, au nombre de 400 exemplaires, a été fait pour être compris dans l'*Atlas* du XI^e volume des *Mémoires* en cours de publication.

— M. le Président entretient ensuite la Société du grave incident survenu dans la dernière session du Conseil général du Loiret en ce qui regarde la *Salle des Thèses*, et des vives inquiétudes que le vote inattendu du Conseil général a suscité parmi les habitants d'Orléans et toutes les personnes éclairées qui, soit dans notre ville, soit au dehors, apprécient la valeur de ce précieux monument.

Aucun des projets précédemment proposés pour le dégagement de la Préfecture et la conservation du monument n'ayant pu arriver à une solution convenable, M. le Préfet, dans une pensée de conciliation, avait transmis au Conseil municipal, le 1^{er} août 1868, un quatrième projet consistant à conserver sur la rue Pothier la retraite que fait la *Salle des Thèses*, sur l'alignement de cette rue, à tracer un pan coupé à partir de l'angle sud-est du monument, puis à reproduire symétriquement cette même disposition à l'autre angle de la rue.

Le Conseil municipal, dans sa séance du 20 août suivant, après examen de ce projet, craignant que son exécution ne produisît pas un effet satisfaisant, n'avait pas cru pouvoir l'accepter.

Le Conseil général à son tour, dans sa dernière session de 1868, avait saisi de cette affaire sa commission des travaux publics, laquelle dans la séance du 29 août avait, par l'organe de M. Greffier, présenté un rapport où se lisait le passage suivant :

« ... Que la commission ne croyait pas non plus admissible le

dernier projet rejeté le 29 août par le Conseil municipal, et qu'il n'y avait pas lieu d'insister pour son exécution; qu'en conséquence la commission était d'avis que vraisemblablement on ne sortirait des difficultés que rencontre le dégagement des abords de l'hôtel de la Préfecture, mesure désirable et nécessaire, que si la Salle des Thèses, ou plutôt si les parties vraiment intéressantes de ce petit monument étaient enlevées de la place qu'elles occupent et transportées, soit dans un lieu déterminé par l'administration municipale, soit dans un des musées de la ville.

« Le propriétaire serait, assure-t-on, de composition facile, et rien ne serait perdu pour l'art et pour l'histoire, si les colonnes et les sculptures, qu'on révère au moins autant qu'on les admire, étaient conservées *par les soins pieux d'une administration qui sait conserver tous les souvenirs.....* »

En conséquence la commission avait proposé le projet de délibération suivant, qu'avait adopté le Conseil général :

« Le Conseil général,

« Attendu que le bâtiment appelé Salle des Thèses fait obstacle à l'établissement d'une place convenable devant l'hôtel de la Préfecture;

« Qu'il est désirable qu'il soit démoli, mais qu'il paraît bon de conserver les parties essentiellement architecturales et artistiques de ce petit monument;

« Invite M. le Préfet à se concerter avec le Maire d'Orléans pour aviser préalablement au parti à prendre pour l'établissement de la place de la Préfecture, et, pour faciliter la solution de la question, aux moyens d'enlever de la place qu'elles occupent les parties de la Salle des Thèses vraiment intéressantes pour l'art et pour l'histoire, et de les transporter soit dans le musée de la ville, soit dans tout autre lieu que l'administration municipale déterminera..... »

La Société, vivement émue de cette communication, charge de la manière la plus expresse son Président et son bureau de se pourvoir immédiatement, tant auprès de l'administration préfectorale et municipale que de l'autorité supérieure, et de ne rien négliger pour

préserver d'une destruction à jamais déplorable et conserver à notre ville un monument non moins précieux au point de vue de l'art du XV^e siècle que par les glorieux souvenirs de notre ancienne université de lois, dont il est aujourd'hui la dernière personnification.

Il sera rendu compte à la Société des incidents qui pourraient naître à l'égard de cette affaire, à laquelle elle attache le plus vif intérêt.

Séance du vendredi 27 novembre 1868.

Présidence de M. BOUCHER DE MOLANDON, président.

M. le docteur Charpignon fait connaître à la Société que des fouilles exécutées par lui dans sa maison, rue Sainte-Anne, ont mis à découvert une excavation qu'il croit être un puits funéraire celtique. Il se propose de continuer ces fouilles et tiendra la Société au courant des résultats qu'elles pourront produire.

— M. l'abbé Desnoyers annonce à la Société la découverte de cuillers d'argent du XVI^e siècle, trouvées à Olivet, sur la propriété de M. Ferrère.

— M. l'abbé de Torquat offre des cubes provenant de la mosaïque récemment mise à jour dans l'église de Germigny-des-Prés.

— M. le Président dépose sur le bureau une proposition revêtue de la signature de six membres, et tendant à la révision des art. 33, 34 et autres du règlement, et des articles 15, 16, 17, etc., des statuts de la Société. Cette proposition est prise en considération par la Société, qui décide qu'elle sera discutée à l'une de ses prochaines séances.

Séance du vendredi 11 décembre 1868.

Présidence de M. BOUCHER DE MOLANDON, président.

M. le Président lit une lettre de M. Brossard de Coibigny, membre correspondant, qui donne sa démission.

Cette démission est acceptée.

— Communication est faite d'une lettre de M. le docteur Charpignon, donnant des détails sur les fouilles faites dans la cave de sa maison. La Société décide que cette lettre sera insérée au *Bulletin*.

A Monsieur le Président de la Société archéologique de l'Orléanais.

« Orléans, 8 décembre 1868.

« Monsieur,

« Des fouilles que j'ai faites dans la cave de la maison que j'habite, rue Sainte-Anne, n° 15, ayant amené des résultats dont l'intérêt me paraît considérable au point de vue de l'archéologie et de l'histoire locale, je crois devoir en informer la Société archéologique d'Orléans.

« Voici le résumé des faits :

« Guidé par une résonnance du sol de la cave, qui est à 3^m80 de celui de la rue, j'ai mis à découvert, sous 10 centimètres de terre marneuse, un carrelis de brique, formant une surface circulaire d'environ 1^m20. Ces briques étaient liées par un mortier rougeâtre ; elles étaient de confection grossière, longues, larges, et avaient cette coche qui caractérise la brique de l'époque dite gallo-romaine. Cette espèce de couvercle enlevé, un large cercle de grandes et grosses pierres se présenta. Le centre était garni de terre et faisait une surface de 45 centimètres. Cette terre enlevée, ainsi que les pierres massives de la circonférence, un second rang de pierres semblables, toujours avec de la terre au milieu, continuait à donner l'aspect

d'un puits. Dès lors je respectai les pierres qui formaient le revêtement de cette espèce de puits, et je m'attachai à le déblayer. Je pus ainsi descendre à plus de 2 mètres, mettant à découvert des parois formées de grosses pierres, superposées à sec, faisant des saillies et des enfoncements, et ne laissant plus à la profondeur de 2 mètres qu'un diamètre de 30 centimètres. Ce peu d'espace est un obstacle fort gênant pour les manœuvres à opérer, et enlève l'idée d'un puits à eau ou de carrière.

« Les terres extraites de cette fosse sont argileuses, mélangées dans une grande proportion de pierres, de fragments de toiles à rebords, de débris de poterie noire, grise et rouge de confection assez grossière ; un gros poids en terre cuite, pyramidal, et troué à son sommet, se trouvait dans ces débris, puis aussi des traces de charbon, et enfin une assez grande quantité de fragments d'os d'animaux. Ces os brisés soit par l'effet de leur séjour dans la terre, soit par la main de l'homme, méritent de fixer l'attention, car ils indiquent certainement des outils ou instruments.

« L'idée d'une fosse à sépulture gauloise m'était venue très-légitimement, et la probabilité de l'existence de quelque autre dans le voisinage de celle que j'avais découverte me fit faire d'autres recherches. Mes prévisions se réalisèrent, et à un mètre du premier puits, je trouvai non pas une fosse pierrée, mais une fosse simplement creusée dans la terre.

« A 10 centimètres au plus, je découvris deux pierres à peu près quadrilatérales, superposées par une de leurs extrémités, puis sous elles, une couche de terre mélangée d'os d'animaux et de débris de pots ; sous cette couche de terre était une troisième pierre, très-grosse, puis une nouvelle couche de terre et d'os, et enfin une quatrième pierre énorme, véritable bloc qu'il fut extrêmement difficile d'enlever du trou ayant alors un mètre de profondeur. Sous cette dernière pierre, la terre était toujours meuble, mélangée d'os, de petits fragments de poterie de même nature que dans l'autre fosse. Un poids en terre cuite, mais plus petit que le premier trouvé, était aussi sous une pierre. Les os sont plus nombreux ; on y reconnaît ceux du cheval, du bœuf, de quelques oiseaux ; plusieurs présentent des traces de feu et aussi la même brisure calculée et travaillée.

« Mes recherches sont loin d'être terminées, et je ne sais si les difficultés d'exécution me permettront de les pousser aussi loin que je le voudrais; mais dès aujourd'hui il est possible d'affirmer qu'en cet endroit, des hommes ont, bien longtemps avant l'occupation romaine, laissé des marques de leur séjour. Or, ce fait a une valeur considérable pour l'histoire d'Orléans, dont les titres d'origine gauloise ont été, bien qu'à tort, contestés. La suite des fouilles pourra seule fixer d'une manière certaine s'il s'agit de puits à sépulture gauloise.

« Je recevrai avec plaisir et assurément avec grand profit les visites et les appréciations des membres de la Société archéologique, qui pourront ainsi me venir en aide, pour tirer des faits que je viens d'exposer toutes les conséquences scientifiques et historiques qui y sont renfermées.

« J'ai l'honneur, etc.

« D^r CHARPIGNON. »

— M. le Président fait connaître qu'il a reçu de M. Dupré, membre titulaire non résidant, la table des matières des neuf premiers volumes de la Société.

La Société charge son Président d'exprimer à M. Dupré la reconnaissance d'avoir voulu mener à bonne fin cet utile travail, et renvoie l'examen de cette table à la commission des publications.

— M. l'abbé Desnoyers lit une notice sur la découverte dans la commune de *Coinces* d'un Valentinien en or et d'une pièce consulaire en argent; dans la commune de *Pannes*, de tombes mérovingiennes en pierres calcaires, et d'un vase en terre renfermant un grand nombre de médailles romaines en grand bronze, dont seize pièces seulement sont arrivées jusqu'à lui.

La Société vote l'insertion au *Bulletin* de la note de M. l'abbé Desnoyers.

Commune de Coinces.

« Un charretier, en labourant la terre, vient de trouver un Va-

lentinien en or et une pièce consulaire en argent dentelée. Voici leur description :

« DN VALENTINIANVS PFAVC İ̇. RESTITVTOR REIPVBLICÆ. L'empereur debout, tenant le *labarum* de la main droite et une petite Victoire sur la gauche. Au bas KONS AV. L'A est barré sur sa tête.

« Le denier consulaire appartient à la famille Nævıa, plébcienne. Tête diadémée de Vénus, à droite; derrière, S C İ̇. C. NÆ. BALB. Victoire dans un trige à droite.

« Ces deux pièces ont été trouvées près du chemin de Blois. »

Commune de Pannes.

« En 1868, la commune de Pannes faisant élargir la voie publique qui conduit de la route départementale à l'église, a pris sur le cimetière une largeur de cinq mètres. Plusieurs tombes mérovingiennes y ont été découvertes. M. Cartaud, curé de la paroisse, ne fut malheureusement instruit que trop tard de cette circonstance, car elles furent extraites sans soin et brisées. Une, d'elles cependant ne lui a pas échappé; il avait recommandé qu'on l'avertit quand on arriverait à une nouvelle découverte, et il vint y présider lui-même : elle était en pierre calcaire très-tendre, grossièrement travaillée, plus large à la tête qu'aux pieds, tournée vers l'est et fermée par un couvercle plat; les autres étaient de la même nature et placées de même. On ne sait ce qu'elles renfermaient.

« Celle-ci contenait un sabre mérovingien, le seramasaxe, mesurant 45 millimètres de largeur et 47 centimètres de longueur : il porte la rainure de cette époque. Une petite médaille en plomb l'accompagnait. M. Cartaud le possède; dans plusieurs endroits de la commune, notamment dans les environs du cimetière et sur une hauteur appelée Montbouin, on a trouvé aussi des tombes du même genre. »

Même commune de Pannes.

« En 1866, un cultivateur en labourant son champ a découvert un vase de terre que son instrument a brisé, et qui contenait un grand nombre de médailles grand bronze. Une opinion reçue dans cette

contrée est que l'inventeur d'un trésor mourra dans l'année. Le paysan, attristé par cette découverte, vint trouver le curé, M. Cartaud, de qui je tiens ces détails, pour qu'il lui enseignât le moyen de se garantir contre la mort qui le menaçait, et qu'il ne voulait pas, on le comprend, accepter. Eclairé et rassuré par M. Cartaud, l'inventeur commença à attacher du prix aux objets qui l'avaient effrayé, et déclinant sous divers prétextes les propositions de cet ecclésiastique, qui dans l'intérêt de la science lui demanda l'acquisition de ces médailles moyennant un prix raisonnable, il alla, croyant posséder un trésor, les porter secrètement à Montargis. Les orfèvres rejetèrent ses offres, dont l'exagération était inacceptable; lassé de parcourir leurs magasins, il les vendit à un chaudronnier, qui les pesa et paya comme matière de cuivre. C'est ainsi que périrent les centaines de médailles que la science aurait pu étudier avec profit. Cependant M. Cartaud a pu sauver de ce déplorable naufrage seize pièces qu'il m'a confiées, et dont voici la description. Aucune n'est de très-bonne conservation. Plusieurs légendes sont illisibles.

Adrien. \hat{r} . Femme debout, à gauche.

Sabine. \hat{r} . Femme assise, tenant une patère, *pietas* ?

Antonin. \hat{r} . *Annona Augusti*. Femme assise, tenant une corne d'abondance et des épis.

Antonin. \hat{r} . *Cos. IIII*. Femme assise, tenant une patère.

Antonin. \hat{r} . *Felicitas Augusti*. Femme debout.

Antonin. \hat{r} . *Divo pio*. Colonne antonine.

Marc-Aurèle. \hat{r} . *Imp. II, cos. II*. Soldat debout.

Marc-Aurèle. \hat{r} . Victoire debout devant un trophée.

Marc-Aurèle. \hat{r} . *Moueta Augusti*. La Monnaie debout.

Marc-Aurèle. \hat{r}*cos III*. Femme debout, sacrifiant.

Marc-Aurèle. \hat{r} . Jupiter debout.

Commode. \hat{r} . Femme assise, tenant un rameau.

Faustine jeune. \hat{r} . *Sæculi Felicitas*. Deux enfants jouant sous un portique drapé.

Faustine jeune. — \hat{r} . Junon debout.

Lucille. \hat{r} . Femme debout, tenant un rameau et une corne d'abondance.

Julia Mamæa. \hat{r} . Femme debout, tenant une patère et un sceptre.

Séance du lundi 28 décembre 1868.

Présidence de M. BOUCHER DE MOLANDON, président.

M. le Président donne lecture d'un mémoire de M. Dupré, bibliothécaire de la ville de Blois, intitulé : *Les ponts chartrains et les ponts de Saint-Michel-lez-Blois.*

Le travail de M. Dupré est renvoyé à la commission des publications.

— MM. de Buzonnière, Pelletier et Basseville déposent sur le bureau la proposition d'admettre comme titulaire résidant M. Buchet, avocat.

Une proposition semblable est faite pour M. l'abbé Patron, par MM. de Molandon, Vignat et Jarry.

— La Société, conformément au règlement, procède aux élections annuelles pour le renouvellement de son bureau et des membres des commissions des publications et de la bibliothèque.

MM. de Molandon et Desnoyers sont réélus, le premier comme président, et le second comme vice-président.

Après plusieurs tours de scrutin, aucun membre n'ayant obtenu la majorité pour les fonctions de secrétaire, l'élection est ajournée à la prochaine séance.

Sur l'observation faite que le choix du secrétaire pourrait influencer sur celui de l'archiviste, la même mesure est prise pour l'élection d'un archiviste.

M. Baguenault de Viéville est nommé membre de la commission des publications, en remplacement de M. l'abbé Pelletier, membre sortant non rééligible.

M. Mantellier, membre sortant, rééligible, de la commission de la bibliothèque, est réélu membre de cette commission.

MM. de Buzonnière, Mantellier et Pelletier sont adjoints au bu-

reau pour former la commission qui doit s'occuper de la révision du règlement et des statuts.

Ouvrages offerts à la Société au cours du quatrième trimestre de l'année 1868.

I. — PAR LE MINISTÈRE DE LA MAISON DE L'EMPEREUR ET
DES BEAUX-ARTS.

- M. Alfred Michiels. — *Histoire de la peinture flamande*, 5^e et 6^e vol.
M. Arsène Houssaye. — *L'Artiste*, XXXVIII^e année, janvier, février, mars, avril, mai et juin 1867.
— *Gazette des beaux-arts*, janvier et juin 1868.
— *Chronique des arts*, t. V.
— *Revue universelle des arts*, t. XXXIII.
M. l'abbé Brasseur. — *Recherches sur les ruines de Polinqui*.
— *Musée Napoléon III*, liv. 1 à 12.
— *L'art pour tous*, liv. 194 à 204.
— *Exploration de l'Asie-Mineure*, liv. 11 à 20.

II. — PAR LES AUTEURS.

- M. le baron de Girardot. — *Notice sur les tarsies de marbre de M. le baron de Triquety*.
M. Dupré. — *Souvenirs historiques de Saint-Dié-sur-Loire*.
M. Hoessler. — *Exploration des sépultures gallo-romaines de Mesnil-sous-Lillebonne*, 1867-1868.
M. Conestabile. — *Supra una cista in bronzo Faenze*, 1866.
— *Cista Prenestina Roma*, 1868.
M. Charles Méraudon. — *La Bibracte de Beuvray et ses exécuteurs*.

III. — PAR LES SOCIÉTÉS SAVANTES.

Amiens. — *Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie*, 1868, n^{os} 1 et 2.

Angers. — *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts*, t. XI, 1868.

— *Mémoires de la Société académique de Maine-et-Loire*, t. XXI et XXII.

Arras. — *Mémoires de l'Académie impériale des sciences et lettres*, 2^e série, t. II.

Auxerre. — *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 1868, 1^{er} et 2^e trimestres.

Béziers. — *Bulletin de la Société archéologique*, t. IV, 2^e série, 2^e livraison.

Bourg. — *Journal de la Société d'agriculture et d'émulation de l'Ain*.

Bruxelles. — *Revue numismatique belge*, 4^e série, t. VI, 4^e liv.

Chambéry. — *Mémoires de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, t. XI, mai, juin, juillet, août et septembre 1867.

Château-Thierry. — *Annales de la Société historique et archéologique*, année 1867.

Gorlitz. — *Neves magazine*, 1868.

Genève. — *Le Globe, journal de la Société de géographie*, t. VII, 1^{re} et 2^e liv.

Lille. — *Bulletin de la commission historique du département du Nord*, t. X.

Metz. — *Mémoires de l'Académie impériale*, 1866-1867.

Nantes. — *Société académique*, 1867, 1^{er} et 2^e trimestres.

Namur. — *Annales de la Société archéologique*, t. X, 2 liv.

Nîmes. — *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1866-1867.

Orléans. — *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts*, t. XI, n^o 3.

Paris. — *Revue des Sociétés savantes*, 4^e série, t. VIII, juillet, août, septembre 1868.

Paris. — *L'Institut*, juillet, août 1868.

— *Société française d'archéologie. Congrès archéologique*, 1867.

— *Bulletin de la Société des antiquaires de France*, 1868, 2^e trimestre.

Poitiers. — *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 3^e trimestre 1868.

Rome. — *Bulletin d'archéologie chrétienne*, par M. de Rossi, 1868, nos 1 et 2.

Toulon. — *Bulletin de la Société académique du Var*, nouvelle série, t. I, 1868.

Valenciennes. — *Revue agricole et industrielle*, 20^e année.



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE L'ORLÉANAIS.

N° 65.

PREMIER TRIMESTRE DE 1869.

LISTE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE L'ORLÉANAIS (1).

MEMBRES HONORAIRES.

MEMBRES HONORAIRES DE DROIT.

MM. le premier Président de la Cour d'Orléans.

le Préfet du Loiret.

le Préfet de Loir-et-Cher.

le Préfet d'Eure-et-Loir.

(1) Les membres de la Société sont inscrits dans cette liste à la date de leur admission.

MM^{es} l'Évêque d'Orléans.
l'Évêque de Blois.
l'Évêque de Chartres.

MEMBRES HONORAIRES ÉLUS.

- 1849 MM. BECQUEREL, membre de l'Institut, à Paris.
JULLIEN (Stanislas), membre de l'Institut, à Paris.
LESERRURIER, conseiller à la Cour de cassation, à Paris.
SAUSSAYE (de la), membre de l'Institut, recteur de l'Académie de Lyon.
THILERRY (Amédée), membre de l'Institut, sénateur, à Paris.
VITET, de l'Académie française, à Paris.
- 1859 CAUMONT (de), directeur de l'Institut des provinces, à Caen.
DELISLE (Léopold), membre de l'Institut, à Paris.
LONGPERIER (de), membre de l'Institut, conservateur du musée du Louvre.
QUICHERAT (Jules), professeur à l'école des chartes.
- 1861 EGGER, membre de l'Institut, à Paris.
- 1865 CHABOUILLET, conservateur du cabinet des antiques de la Bibliothèque impériale, à Paris.
- 1865 GRANDPERRET, procureur général, à Paris.
- 1868 RENIER (Léon), membre de l'Institut, vice-président du comité impérial des travaux historiques et des sociétés savantes, à Paris.
- 1869 WITTE (de), membre de l'Institut, à Paris.

MEMBRES TITULAIRES RÉSIDANTS (1).

- 1848 MM. * BIMBENET, ancien greffier en chef de la Cour impériale.
* BUZONNIÈRE (de), correspondant du ministère de l'instruction publique.
* CLOUET, architecte du département et de la ville.
* DESNOYERS, vicaire général.
* MANTELLIER, président à la Cour impériale.
* MAUGE DU BOIS DES ENTES, conseiller à la Cour impériale.
* TORQUAT (de), chanoine honoraire.
- 1851 LANGALERIE (de), directeur du musée de peinture.

(1) Les noms des membres fondateurs sont précédés d'une *.

- 1852 MM. CHOUPE, professeur de peinture.
TRANCHAU, proviseur du lycée.
- 1854 BOULOY (abbé).
IMBAULT, architecte.
LAURAND-VIGNAT (Jules).
- 1855 PELLETIER (abbé), chanoine.
BOUCHER DE MOLANDON.
- 1857 BAGUENAUT DE VIÉVILLE.
COLLIN, inspecteur général des ponts et chaussées.
PETAU, membre du Conseil général.
LOISELEUR, bibliothécaire de la ville.
- 1860 BASSEVILLE.
GASTINE (Léonce de).
CHAGOT.
VIGNAT (Gaston).
- 1862 MAUPRÉ, archiviste du département.
- 1864 DUFAYR DE PIERAC, conseiller municipal.
- 1865 JARRY (Louis), avocat.
- 1868 BEAUCORPS (Maxime de).
- 1869 BAGUENAUT DE PUCHESSE (Gustave).
BUCHET, avocat.

MEMBRES TITULAIRES NON RÉSIDANTS.

- 1848 MM. LENORMANT, secrétaire général du ministère de la justice.
- 1849 VIBRAYE (marquis de), à Court-Cheverny.
LALLIER (Justin), à Paris.
DUPRÉ, bibliothécaire à Blois.
DUMESNIL, membre du Conseil général, à Puiseaux.
PILLON (Ernest), à l'Ardoise (Chaingy).
COSSON (abbé), curé de Boyues (Loiret).
- 1851 BROSSES (comte de), membre du Conseil général, à Griselles.
GUIGNEBERT, à Montargis.
MAÎTRE, curé à Coinces (Loiret).
MARCHAND, maire d'Ouzouer-sur-Trézée, correspondant du ministère de l'instruction publique.
- 1852 DELAUNE, avoué à Romorantiu.
- 1854 BALLOT, médecin à Montargis.
WALSU (vicomte de), au château de Chaumont-sur-Loire.
MORIN, curé de Suèvres (Loir-et-Cher).

- 1857 MM. SAINT-LAUMER (de), à Chartres.
BERGEMIN, président au Tribunal de Blois.
FOURNIER (Édouard), homme de lettres.
- 1858 DEMERSAY (Alfred), ancien sous-préfet, à Châtillon-sur-Loing.
GUYOT, curé de Baule (Loiret).
- 1859 TOUR (de la), percepteur des contributions, à Thimory (Loiret).
- 1860 LALLIER (Henri), médecin à Neuville.
- 1862 PILLARD, médecin à Ladon.
DAGUET, à Pithiviers.
- 1865 DESERVILLERS (comte de), au château de Meslay, par Vendôme.
MÉTHYER (l'abbé), doyen d'Olivet.
- 1864 PARSEVAL (de), au château de Chevilly.
- 1867 COERCY (marquis de), au château de Cléraud, Sully-la-Chapelle.

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS FRANÇAIS.

- 1849 M^{re} PIE, évêque de Poitiers.
- MM. BARTHÉLEMY (Anatole de), membre de la Société des antiquaires de France, à Paris.
CHATEAUNEUF, curé de Bielles (Basses-Pyrénées).
GUILLEMOT, conseiller de préfecture à Dijon.
MOREL-FATIO, banquier à Paris.
- 1850 HEOT (Paul), conseiller à la Cour impériale, à Colmar.
DUVAL (l'abbé), à Amiens.
DIARD, maire de Dourdan.
COURMONT, ancien directeur des beaux-arts, au ministère de la maison de l'Empereur.
LESERBURIER, chef au ministère des finances, à Paris.
SMITH (Valentin), conseiller à la Cour de Paris.
BARTHÉLEMY DE BEACREGARD (l'abbé), à Paris.
DESBOULINS (Charles), président de la Société linnéenne, à Bordeaux.
- 1851 ROZIÈRE (de), professeur à l'École des chartes, château de Pimpeneau, près Blois.
CAQUERAY (vicomte de), au château de la Salle (Montreuil-Bellay, près Saumur).
SOULTRAIT (Georges de), receveur des finances, à Lyon.
- 1852 OLIVIER, ingénieur en chef, à Caen.
CERTAIN (de), à Brives (Corrèze).
MOCTIÉ, président de la Société archéologique de Rambouillet.
PROU, président du Tribunal de Tonnerre (Yonne).

- 1852 MM. GIRARDOT (de), secrétaire général de la préfecture, à Nantes.
JOLIBOIS, curé de Trévoux (Ain).
MORIN (Henri), à Lyon.
DUVAL (Raoul), premier président à la Cour impériale de Bordeaux.
- 1856 BARTHÉLEMY (Édouard de), à Paris.
- 1856 CHERBONNEAU, à Constantine (Algérie).
- 1857 MARTICNY, curé de Bagé-le-Châtel (Ain).
MENAULT, à Angerville (Seine-et-Oise).
LACROIX, pharmacien à Mâcon.
- 1858 RENARD, ancien député, à Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne).
DANJOU, président du tribunal, à Beauvais (Oise).
CLAIR, avocat à Arles.
- 1859 FABRE, président du Tribunal de Saint-Étienne (Loire).
- 1860 LENORMANT (François), à Paris.
ROUEGGERBE, secrétaire de la Société archéologique du Midi, à Toulouse.
- 1861 BAUDRY (l'abbé), curé du Bernard (Vendée).
BOUCHER DE PERTHES, à Abbeville (Somme).
- 1865 MALLET, à Amiens.
- 1864 REY, de la Société des antiquaires de France.
- 1868 GESLIN, attaché au musée des antiques du Louvre (Paris), rue de la Paix, aux Batignolles.
- 1869 RUELLE, attaché à la bibliothèque des Sociétés savantes, au ministère de l'instruction publique.

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS ÉTRANGERS.

- 1851 DEVROYE (l'abbé), chanoine, à Liège.
- MARMOL (Eugène Del), président de la Société archéologique de Namur.
- 1852 RENIER-CHALON, président de la Société de numismatique belge, à Bruxelles.
- L'ÉVÊQUE DE BETHLÉEM, abbé de St-Maurice-en-Valais (Suisse).
KOHNE (de), secrétaire de la Société impériale d'archéologie, à Saint-Petersbourg.
- ROACH-SMITH (Charles), Liverpool street (London).
- 1855 CAPITAINE (Ulisse), secrétaire de l'Institut liégeois, à Lille.
- 1856 BRANDÈS (Dom Charles), à Ensielden (Suisse).
- 1860 CONESTABILE (le comte), à Pérouse.
- 1865 ANGREVILLE (le chevalier d'), à Saint-Maurice-en-Valais (Suisse).

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

SOCIÉTÉS FRANÇAISES.

- Amiens. — Société des Antiquaires de Picardie.
Angers. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
Angers. — Société Académique de Maine-et-Loire.
Angoulême. — Société Archéologique de la Charente.
Arras. — Académie.
Autun. — Société Éduenne.
Auxerre. — Société des Sciences historiques et littéraires de l'Yonne.
Beauvais. — Société Académique et Archéologique de l'Oise.
Besançon. — Société d'Émulation du Doubs.
Béziers. — Société Archéologique.
Blois. — Société des Sciences et Lettres.
Bordeaux. — Commission historique de la Gironde.
Boulogne. — Société Académique.
Bourg. — Société d'Émulation de l'Ain.
Caen. — Société des Antiquaires de Normandie.
Châlons-sur-Saône. — Société Archéologique de Châlons.
Châlons-sur-Marne. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Marne.
Chambéry. — Société Archéologique savoisienne.
Chartres. — Société Archéologique d'Eure-et-Loir.
Châteaudun. — Société Archéologique dunoise.
Château-Thierry. — Société Historique et Archéologique.
Clermont-Ferrand. — Académie des Sciences et Belles-Lettres.
Constantine (Algérie). — Société Archéologique.
Dijon. — Académie.
Dijon. — Commission Archéologique de la Côte-d'Or.
Douai. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts du Nord.
Draguignan. — Société des Études scientifiques et littéraires.
Langres. — Société Historique et Archéologique.
Le Havre. — Société Havraise d'études diverses.
Le Mans. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe.
Lille. — Commission Historique du département du Nord.
Limoges. — Société Archéologique du Limousin.
Lons-le-Saunier. — Société d'Émulation du Jura.
Lyon. — Académie impériale des Sciences, Lettres, etc.

- Marseille. — Société de Statistique.
Mayenne. — Société Archéologique de la Mayenne.
Metz. — Académie.
Monthéliard. — Société d'Émulation.
Montpellier. — Académie des Sciences et Lettres.
Moulins. — Société d'Émulation du département de l'Allier.
Nantes. — Société Académique de la Loire-Inférieure.
Nevers. — Société Nivernaise.
Nîmes. — Académie du Gard.
Orléans. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
Orléans. — Académie de Sainte-Croix.
Paris. — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
Paris. — Société des Antiquaires de France.
Paris. — Société de l'Histoire de France.
Paris. — Société parisienne d'Histoire et d'Archéologie.
Poitiers. — Société des Antiquaires de l'Ouest.
Rambouillet. — Société Archéologique.
Rouen. — Académie des Sciences, Lettres et Arts.
Rouen. — Commission départementale des Antiquités de la Seine-Inférieure.
Saint-Omer. — Société des Antiquaires de la Morinie.
Senlis. — Comité Archéologique.
Sens. — Société Archéologique.
Toulon. — Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts du Var.
Toulouse. — Société Archéologique du midi de la France.
Tours. — Société archéologique de Touraine.
Valenciennes. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
Vendôme. — Société Archéologique du Vendômois.

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES.

- Anvers. — Académie d'Archéologie de Belgique.
Bruxelles. — Société de la Numismatique belge.
Bruxelles. — Commission royale d'Archéologie.
Genève. — Société de Géographie.
Genève. — Société d'Histoire et de Géographie.
Genève. — Institut national genevois.
Gorlitz (Prusse). — Université
Liège. — Institut Archéologique liégeois.
Lund (Suède). — Universitas Lundensis.
Luxembourg. — Société Archéologique et Historique.

Namur. — Société Archéologique.
Saint-Pétersbourg. — Commission Impériale Archéologique.
Tongres. — Société des Sciences et Lettres du Limbourg.
Vienne (Autriche). — Institut Géographique.
Washington — Smithsonian institution.

BIBLIOTHÈQUES QUI REÇOIVENT LES PUBLICATIONS.

La bibliothèque de la ville d'Orléans.
La bibliothèque de la Cour impériale.
La bibliothèque du grand Séminaire.
La bibliothèque du petit Séminaire de la Chapelle-Saint-Mesmin.
La bibliothèque des Pères de la Miséricorde, à Saint-Euverte.
La bibliothèque administrative de la Préfecture du Loiret.
La bibliothèque des employés du Loiret.
La bibliothèque de la ville de Montargis.
La bibliothèque de la ville de Chartres.
La bibliothèque de la ville de Blois.
La bibliothèque Mazarine (Paris).

COMPOSITION DU BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR L'ANNÉE 1869.

Président. — M. BOUCHER DE MOLANDON.
Vice-Président. — M. l'abbé DESNOYERS, vicaire général.
Secrétaire. — M. BASSEVILLE.
Vice-Secrétaire-Archiviste. — M. GASTON VIGNAT.
Trésorier. — M. LAURAND-VIGNAT.

Séance du vendredi 7 janvier 1869.

Présidence de M. DE MOLANDON, président.

M. le Président remercie la Société de l'avoir, dans la séance précédente, appelé une seconde fois à l'honneur de la présider, et

l'assure de nouveau de son dévouement entier à ses intérêts et à sa prospérité.

Il lui annonce ensuite la perte qu'elle vient encore de faire dans la personne de M. Vincent, l'un de ses membres titulaires résidants, qui depuis 1851 faisait partie de la Société.

Enfin il lui fait part des dons nouveaux que M. l'abbé Desnoyers, avec sa générosité bien connue, vient de lui faire d'une vue d'Orléans gravée par Sylvestre, d'une autre vue de la même ville d'après Desfriches, et d'une aquarelle représentant un dieu de la guerre chinois.

— M. de Buzonnière, membre titulaire résidant, fait don à la Société d'un vase gallo-romain.

— M. le Président annonce à la Société qu'il lui a été adressé pour le concours ouvert par elle un mémoire ayant pour titre : *Étude historique sur la ville de Jargeau*, avec cette devise : *in clyta bello mœnia*.

— Lecture est donnée d'une lettre de M. le Ministre de l'instruction publique relative à la création d'un prix de 1,000 francs, destiné à chacune des Académies de France, Paris excepté, pour le meilleur ouvrage d'histoire, d'archéologie ou de sciences, et dans laquelle la Société est invitée à donner son avis sur le projet de règlement du concours et sur la composition du jury d'examen.

Une commission composée de MM. Loiseleur, Desnoyers, Pelletier, Mantellier et de Buzonnière, est chargée d'étudier la proposition de M. le Ministre.

— MM. Basseville et Vignat ayant réuni la majorité des suffrages, sont élus, le premier secrétaire, le second secrétaire archiviste.

— Sur la proposition de M. Imbault, une commission composée de MM. Imbault, Pelletier et Maupré, est nommée pour relever les affiches et inscriptions qui se trouvent sur les murs de la Salle des Thèses de l'Université d'Orléans.

Séance du vendredi 22 janvier 1869.

Présidence de M. DE MOLANDON, président.

M. Ruelle adresse ses remerciements à la Société de l'honneur qu'elle lui a fait en l'admettant au nombre de ses membres correspondants.

— M. Léopold Delisle fait hommage à la Société d'un diplôme de licencié en droit canon, délivré par l'université d'Orléans le 2 mars 1668, et portant la signature de Deialande, docteur régent, jurisconsulte distingué.

— M. le Président communique à la Société un certain nombre de bracelets gaulois, qui lui ont été confiés dans ce but par M. Cadran, inspecteur des douanes à Treguier (Côtes-du-Nord), à qui ils appartiennent.

— M. de Buzonnière donne lecture du rapport de la commission nommée à la précédente séance, pour examiner la proposition de M. le Ministre de l'instruction publique relative au prix de 1,000 fr. à distribuer dans chacune des Académies de France au meilleur ouvrage d'histoire, d'archéologie ou de sciences.

La Société adoptant les conclusions de ce rapport, décide qu'il en sera adressé une copie à M. le Ministre.

— M. Gustave Bagnenault de Puchesse est élu membre titulaire résidant, en remplacement de M. Carette, décédé.

— M. le Trésorier donne ensuite lecture du compte de la gestion pour l'année 1868. Ce compte est approuvé.

— M. Basseville lit une notice nécrologique sur M. Vincent,

membre titulaire résidant, que la Société vient de perdre récemment.

La Société vote l'insertion de cette notice au *Bulletin*.

NOTICE NÉCROLOGIQUE DE M. VINCENT.

« M. Vincent, Messieurs, que nous conduisions il y a quelques jours à sa dernière demeure, était né le 20 août 1813 à Janville, petite ville du département d'Eure-et-Loir, où son père exerça longtemps avec honneur et distinction les fonctions de notaire. M. Vincent lui-même, après avoir fait de solides et sérieuses études au lycée d'Orléans, songeait à embrasser la même carrière; mais une santé délicate, qui réclamait des soins que le tumulte et l'entraînement des affaires ne permettent pas toujours de donner, le força à y renoncer. Libre, indépendant, il ne voulut pas cependant s'endormir dans cette oisiveté stérile, trop commune de nos jours chez les jeunes gens que la fortune a comblés de ses dons; il appliqua ses loisirs à des études littéraires: la poésie surtout avait pour lui les plus grands charmes. Maniant lui-même facilement la rime à ses heures, non seulement il aimait à lire nos grands poètes contemporains, il faisait encore ses lectures assidues de ces poètes de la renaissance, trop méprisés par les uns, peut-être trop vantés par les autres, dont il savait apprécier les beautés méconnues, et pour lesquels il conserva toujours une véritable prédilection.

« Cet amour de la littérature d'une autre époque devait nécessairement faire naître chez M. Vincent le désir de posséder dans leurs éditions originales les œuvres de ces poètes qu'il aimait tant. Il était forcément entraîné à devenir bibliophile: il le fut. Il s'appliqua avec passion, comme Gratet du Plessis et Viollet-Leduc, ses compatriotes, bibliophiles non moins ardents, à rechercher tous ces petits livres du XVI^e siècle, si coquettement imprimés et si vertement disputés de nos jours dans les ventes publiques. Personne n'était plus heureux que lui de faire les honneurs de son cabinet. Quel plaisir il éprouvait à vous faire toucher du doigt son exemplaire des poésies de Marguerite de Navarre, orné de la devise

si consolante et si vraie de Pixérécourt : *Un livre est un ami qui ne change jamais* ; son Remi Belleau, imprimé par notre compatriote Mamert Patisson ; ou bien encore cette collection, objet de tant de convoitise, des œuvres de Jean et Jacques de la Taille, ces deux poètes orléanais, si rares et par cela même si peu connus ; et tant d'autres volumes non moins précieux qui se pressaient sur les rayons de M. Vincent, couverts de ces reliures si parfaites et si fraîches sorties des mains de ces véritables artistes Bauzonnet, Duru ou Niedrée, qui n'ont pas de rivaux pour le goût ; sans oublier les poésies de Colardeau, le poète favori de M. Vincent, comme lui né à Janville, et dont il possédait un exemplaire précieux à tous les titres ; ni ces deux admirables volumes, les joyaux de son musée, véritables œuvres d'art sur les plats desquels, au milieu de mille dessins variés, le Lyonnais Grolier et l'Italien Maioli avaient fait graver leur fraternelle devise !

« La poésie n'occupa pas tous les instants de M. Vincent ; avec l'âge, ses goûts se modifièrent sensiblement, et ses études ne tardèrent point à se porter de préférence vers l'histoire. Janville, sa patrie, et les pays qui l'entourent devinrent surtout l'objet de ses préoccupations et de ses recherches.

« Dès 1851, appréciant déjà la valeur et l'importance de ses travaux, notre Société naissante l'appela dans son sein. En 1853, elle imprimait dans le second volume de ses annales un travail de M. Vincent sur Pierre de la Broce. Le but de l'auteur était d'établir que c'était dans la tour de Janville que Philippe-le-Hardi avait fait enfermer son ingrat chambellan avant de l'envoyer au gibet de Monfaucou. Ce qu'il y a surtout de remarquable dans ce mémoire, dont le style ne laisse rien à désirer pour la clarté et l'élégance, c'est le soin, je dirai presque scrupuleux, de M. Vincent à n'omettre aucun argument en faveur de la thèse qu'il défend. Il prodigue les preuves, et cependant il semble toujours craindre de n'en avoir point assez donné. Ce travail n'était qu'un avant-goût d'études plus sérieuses et plus longues. M. Vincent, qui avait recueilli d'immenses matériaux sur Thoury, le Puiset et même sur Meung, avait fait une histoire de Janville ; c'était là son travail favori, et quoiqu'il fût depuis longtemps pour ainsi dire achevé, il le revoyait encore quelques

jours avant que la mort vint l'atteindre. Il vous a lu quelques chapitres de cette histoire, et vous avez pu vous-mêmes en apprécier la valeur ; certainement vous avez regretté, comme moi, que la modestie de M. Vincent et son désir peut-être exagéré d'approfondir jusqu'aux moindres détails l'aient empêché de livrer plus tôt ce travail à l'impression.

« Il est cependant quelque chose qui doit sur ce point tempérer l'amertume de nos regrets : c'est que ces documents, recueillis avec tant de peines, ces recherches si patiemment élaborées vont tomber dans les mains d'un de vos membres, dont vous connaissez le zèle et l'ardeur pour tout ce qui concerne l'histoire et les antiquités de notre province, et qui saura certainement en tirer parti à l'avantage de la Société et de la science. »

Séance du vendredi 12 février 1869.

Présidence de M. DE MOLANDON, président.

M. le Président fait connaître qu'un nouveau mémoire intitulé : *Recherches historiques sur Romorantin et la Sologne*, vient d'être adressé au bureau, pour le concours ouvert par la Société.

— Une commission composée de MM. de Molandon, de Buzonnière, Desnoyers, Bagnenault de Viéville, Jarry, Gaston Vinat et Basseville, est chargée de lire les mémoires envoyés et de transmettre ultérieurement à la Société le résultat de son appréciation.

— M. de Langalerie donne communication d'un article du *Moniteur des Arts*, relatif à une exposition artistique et industrielle qui doit avoir lieu à Chartres au mois de mai prochain, lors du concours régional, sous le patronage de la Société archéologique d'Eure-et-Loir.

— M. le Président annonce la découverte faite par notre collègue, M. Maupré, dans les archives du département, d'un document très-précieux qui fixe d'une manière irrécusable le premier projet de construction de la Salle des Thèses, et détermine le but pour lequel elle avait été construite. Ce document, dont lecture est donnée par M. Maupré, constate en effet que la Salle des Thèses a été construite postérieurement à 1411, en place nue, pour servir de librairie ou bibliothèque de l'Université.

— M. de Buzonnière expose verbalement le résultat des travaux de la commission nommée pour la révision du règlement, et résume ainsi les principales modifications à apporter au règlement actuellement en vigueur :

1^o Disposition nouvelle touchant le mode des élections aux places laissées vacantes dans la Société ;

2^o Élévation du nombre des membres à trente-cinq ;

3^o Adjonction aux membres du bureau d'un secrétaire général, dont les fonctions devront diminuer la part de travaux attribuées dans le règlement actuel, au président et au secrétaire.

Séance du vendredi 26 février 1869.

Présidence de M. DE MOLANDON, président.

M. de Witte, membre de l'Institut, est élu membre honoraire.

— M. Emile Buchet, avocat, est nommé membre titulaire résidant, en remplacement de M. l'abbé Rocher, décédé.

Séance du vendredi 12 mars 1869.

Présidence de M. DE MOLANDON, président.

M. de Witte, membre de l'Institut, élu à la séance précédente membre honoraire, adresse ses remerciements à la Société.

— M. Loiseleur communique une lettre de M. de Sauley, relative à la topographie des Gaules.

M. de Sauley, dans cette lettre, fait appel au concours de la Société pour lui transmettre les renseignements suivants, en ce qui concerne le département du Loiret :

1° Les noms modernes des cours d'eau dans l'ordre alphabétique, avec la désignation exacte ;

2° Les noms anciens aux époques diverses, avec indication des sources auxquelles ces formes auroient été empruntées et les dates ;

3° Les caractères distinctifs de ces cours d'eau.

La Société renvoie le travail demandé par M. de Sauley à la commission du *Dictionnaire archéologique de l'Orléanais*.

— MM. Cosson et Buchet se proposent d'exécuter le même travail pour les arrondissements de Montargis et de Pithiviers.

— M. de Molandon lit un mémoire sur la Salle des Thèses de l'université d'Orléans.

Ce mémoire, accompagnée de cinq planches que M. Boucher de Molandon a fait faire à ses frais, et qui représentent la vue intérieure du monument, sa coupe et son plan géométral, ses principaux détails et le plan topographique de ses abords, est destiné par l'auteur, si telle est l'intention de la Société, à être adressé par lui à M. le Ministre de l'instruction publique, pour les lectures de la Sorbonne qui doivent avoir lieu les 30 et 31 mars, 1^{er} et 2 avril prochains.

La Société approuve ce travail et décide qu'il sera adressé à M. le Ministre.

Séance du vendredi 22 mars 1869.

Présidence de M. DE MOLANDON, président.

M. le Président lit une lettre de M. de Sacy, membre de l'Académie française et administrateur de la bibliothèque Mazarine, exprimant dans les termes les plus flatteurs pour la Société le regret qu'éprouve la bibliothèque Mazarine de ne pas posséder dans ses collections les *Mémoires* de la Société archéologique de l'Orléanais.

La Société décide que toutes ses publications seront désormais envoyées à la bibliothèque Mazarine.

— M. le Président dépose sur le bureau une photographie de la façade de l'église de Puiseaux, dont M. Dumesnil, membre titulaire non résidant, fait hommage à la Société.

— M. le Président, conformément à la décision réglementaire prise dans la séance du 22 février 1857 et consignée, alors, au procès-verbal et au *Bulletin*, présente à la Société le compte moral, arrêté au 1^{er} janvier 1869, de l'état de ses finances, à la clôture de l'exercice 1868-1869, lequel exposé a pour objet de compléter le compte budgétaire de M. le Trésorier, approuvé dans la séance du 22 janvier.

M. le Président fait connaître, en conséquence, le nombre des *Bulletins* arriérés dont la dépense doit être reportée à la charge des exercices antérieurs, l'étendue et les frais approximatifs des impressions en cours d'exécution, l'étendue et le montant approximatif des impressions non encore commencées, mais admises et votées par la Société, etc.

Il résulte de cet exposé qu'en défalquant des valeurs actives existant en caisse au 1^{er} janvier 1869, d'après le compte de M. le Trésorier, les sommes nécessaires pour subvenir aux dépenses résultant de ces engagements antérieurs, il reste encore à la disposition de l'exercice 1869, tant en bonis antérieurs qu'en ressources spéciales à cet exercice, un actif suffisant pour faire face à nos dépenses annuelles et au cours régulier de nos publications.

L'état actuel et réel de nos finances, sans être opulent, offre donc toute sécurité à la Société et lui permet d'assurer une prompte publicité aux travaux qui lui seront offerts.

Ce compte moral de l'exercice 1868 est approuvé.

— M. Buchet offre à la Société le calque d'une pierre faisant partie d'un dolmen récemment découvert à Locmariaquer (Morbihan).

MEMBRES ÉLUS AU COURS DU PREMIER TRIMESTRE DE 1869.

Membre honoraire.

M. DE WITTE, membre de l'Institut.

Membres titulaires résidants.

M. GUSTAVE BAGUENAUT DE PUCHESSE.

M. EMILE BUCHET, avocat.

Ouvrages offerts à la Société au cours du premier trimestre de l'année 1869.

I. — PAR LES AUTEURS.

M. de Longperier, membre de l'Institut. — *Trésor de Tarse*, extrait de la *Revue numismatique*, nouvelle série, t. XIII, 1868.

— *Monnaies de Charles V et de Charles VII, rois de France*, frappées à Gex.

— *Deniers de Charlemagne trouvés près de Sarzana*.

M. Paul Huot. — *Beaumarchais en Allemagne*.

M. le Préfet du Loiret. — *Allocution prononcée à l'occasion de la distribution des récompenses aux instituteurs et institutrices du département du Loiret*, 1868.

— *Rapport de M. le Préfet et procès-verbal des séances du conseil général*, session ordinaire 1868.

M. Léopold Delisle. — *Notes sur quelques manuscrits de la bibliothèque de Tours*, extrait de la bibliothèque de l'école des Chartes, 6^e série, t. IV.

M. René Chalon. — *Curiosités numismatiques, monnaies rares ou inédites*, 11^e et 12^e articles (extrait de la *Revue numismatique belge*, t. 1^{er}, 5^e série.)

M. Boucher de Molandon. — *Charte d'Agins, évêque d'Orléans au IX^e siècle*. — *L'ancienne chapelle Saint-Aignan*. — *Étude archéologique et historique*.

M. Chazaud. — *Étude sur la chronologie des sires de Bourbon*.

M. Debrou. — *Des différentes manières de comprendre et d'expliquer la vie*.

M. de Torquat. — *Histoire de la baronnie de Chevilly*.

II. — PAR LES SOCIÉTÉS SAVANTES.

Angoulême. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente*, 4^e série, t. V, 1867.

Bourg. — *Annales de la Société d'émulation de l'Ain*, octobre, novembre et décembre 1868.

Bruxelles. — *Revue de la numismatique belge*, 5^e série, t. I, 1^{re} livraison.

Châteaudun. — *Bulletin de la Société dunoise*, n^o 5, janvier 1869.

Constantine. — *Recueil de notices et mémoires de la Société archéologique de la province de Constantine*, 2^e série, t. II.

Dijon. — *Mémoires de la Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or*, t. VII, 2^e livraison.

Draguignan. — *Bulletin de la Société d'études de la ville de Draguignan*, t. VI et VII.

Moulins. — *Bulletin de la Société d'émulation du département de l'Allier*, t. IX, 4^e livraison, t. X, 1^{re} et 2^e livraisons.

Mâcon. — *Matériaux d'archéologie et d'histoire*, par MM. les archéologues de Saône-et-Loire.

Paris. — *L'Institut*, septembre et octobre 1868, janvier 1869.

— *Le Globe*, 1^{re} année, n^s 3 et 7.

— *Société des sculpteurs éditeurs. — Statuts généraux.*

— *Société de secours des amis des sciences*, fondée le 5 mars 1857 par M. Thévenard. Compte-rendu de la séance publique annuelle, 16 avril 1868.

— *Revue des Sociétés savantes des départements*, 4^e série, t. VIII, décembre 1868.

Poitiers. — *Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest*, t. XXXII, 2^e partie.

Rouen. — *Bulletin de la commission des antiquaires de la Seine-Inférieure*, 1867, t. I^{er}, 1^{re} brochure.

Rome. — *Bulletin d'archéologie chrétienne*, par le ch^{er} J.-B. de Rossi, année 1867, 5^e et 6^e numéros.

Saint-Omer. — *Bulletin historique de la Société des antiquaires de la Morinie*, 17^e année, 67^e et 68^e livraisons.

Valenciennes. — *Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique*, 20^e année, t. XXVI, n^o 20.

Vendôme. — *Bulletin de la Société archéologique du Vendômois*, 7^e année, 1868.

III. — MANUSCRITS ET OBJETS D'ART.

M. l'abbé Desnoyers. — Vue d'Orléans, gravée par Sylvestre.

— Vue de la même ville, d'après Desfriches.

— Aquarelle représentant un dieu de la guerre chinois.

M. de Bazonnère. — Un vase gallo-romain.

M. Léopold Delisle. — Un diplôme de licencié en droit canon délivré par l'université d'Orléans le 2 mars 1868, et portant la signature de Delalande, docteur régent.

M. Dumesnil. — Photographie de la façade de l'église de Puisseaux.



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE L'ORLÉANAIS.

N^o 64.

DEUXIÈME TRIMESTRE DE 1869.

Séance du vendredi 9 avril 1869.

Présidence de M. BOUCHER DE MOLANDON, président.

M. le Président rend compte verbalement des séances qui ont eu lieu à la Sorbonne les 31 mars, 1^{er}, 2 et 3 avril, pour la réunion des délégués des sociétés savantes. Il a eu l'honneur d'y faire lecture, en présence de M. le Ministre de l'instruction publique, d'un travail sur la salle des Thèses de notre ancienne Université. Il fait part à la Société des vives sympathies manifestées par MM. les membres du comité des travaux historiques et MM. les délégués des sociétés savantes, en faveur de ce précieux monument universitaire, ainsi que de la bienveillante et formelle promesse de M. le Ministre, de faire tout ce qui serait en son pouvoir pour en assurer la conservation.

— M. l'abbé Desnoyers annonce qu'une distinction flatteuse pour la Société a été obtenue par M. de Molandon, son Président, qui a été nommé officier d'académie à la séance solennelle tenue à la Sorbonne, le 3 avril.

— M. le Président fait connaître à la Société les conclusions de la commission qu'elle a nommée pour examiner les mémoires envoyés au concours. Pour rendre plus facile l'adoption de ces conclusions, il offre d'élever à 1,200 fr. la somme de 600 fr. par lui précédemment offerte lors de l'ouverture du concours.

La Société, acceptant avec gratitude le nouveau don de M. Boucher de Molandon, ratifie les décisions proposées par la commission, arrête, en conséquence, qu'aucun travail n'ayant paru assez complet pour obtenir le prix unique proposé par la Société, ce prix unique ne sera pas décerné, mais que deux seconds prix, de la valeur de 300 fr. chacun, seront accordés aux auteurs des Mémoires ayant pour titre :

Recherches historiques sur Romorantin et la Sologne ;

Incidents curieux et inédits de l'élection de Thibaut d'Aussigny au siège épiscopal d'Orléans (1447-1450) ;

Et que trois troisièmes prix, de 200 fr. chaque, seront décernés aux travaux intitulés :

Essai historique sur Châtillon-sur-Loire, avant 1789 ;

État des classes moyennes entre la noblesse et le clergé, dans l'Orléanais, au XII^e siècle ;

Étude historique sur la ville de Jargeau ;

Enfin que le travail sur l'histoire municipale d'Orléans n'étant point inédit, et celui sur l'abbaye de Ferrières étant arrivé après les délais prescrits, ne peuvent être admis à concourir.

— M. Mantellier annonce la mort de M. de Brosses, membre titulaire non résidant.

— M. Maxime de la Rocheterie est élu membre titulaire résidant, à la place laissée vacante par le décès de M. Vincent.

Séance du vendredi 23 avril 1869.

Présidence de M. BOUCHER DE MOLANDON, président.

MM. Mantellier et Desnoyers donnent chacun communication d'un mémoire destiné à être lu le 9 mai, à la séance solennelle du concours : le premier sur Pierre-Augustin Delahaye, ancien sous-préfet, bienfaiteur du Musée d'Orléans, le second sur une statuette de bronze trouvée commune de Lailly (Loiret).

— M. Buchet signale à l'attention de la Société le fâcheux état d'une pierre tombale d'un certain mérite, qui a été retirée de l'intérieur de l'église de Neuville et placée au dehors, où elle est exposée aux injures du temps. M. l'abbé Desnoyers prend l'engagement de faire les démarches nécessaires pour obtenir, soit la réintégration de cette pierre dans l'église même, soit son dépôt au Musée d'Orléans.

SÉANCE PUBLIQUE DU VENDREDI 9 MAI 1869.

PRÉSIDENCE DE M. EGGER, MEMBRE DE L'INSTITUT.

La Société archéologique de l'Orléanais ayant, à l'occasion du vingtième anniversaire de sa fondation, ouvert un concours public, s'est réunie le 9 mai 1869, en séance solennelle, pour la distribution des récompenses, dans la salle de l'Institut.

Une assistance nombreuse et choisie avait répondu aux invitations adressées par la Société.

Le fauteuil de la présidence était occupé par M. Egger, membre de l'Institut et membre honoraire de la Société; il avait à sa droite : MM. de Molandon, président de la Société, Baguenault de Viéville,

chargé du rapport sur le concours, et François Lenormand ; à sa gauche : MM. Desnoyers, vice-président de la Société, Mantellier, ancien président et membre fondateur, directeur du musée historique, et Basseville, secrétaire de la Société.

Sur l'estrade, outre les membres de la Société, l'on remarquait :

M^{sr} le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen ; M^{sr} de LaTour d'Auvergne, archevêque de Bourges ; M^{sr} Dupanloup, évêque d'Orléans ; M^{sr} de Lascases, évêque de Constantine ; MM. Wallon, membre de l'Institut ; Chabouillet, conservateur du cabinet des antiques à la Bibliothèque impériale ; Le Serrurier, conseiller honoraire à la Cour de cassation ; M. le premier président, M. le procureur général, M. le préfet du Loiret, M. le maire d'Orléans, M. le président du tribunal civil, M. l'inspecteur d'Académie, etc.

A l'ouverture de la séance, M. de Molandon, président de la Société, prend la parole ; en quelques mots il retrace l'histoire de la Société archéologique, le but sérieux et tout orléanais de sa fondation, les travaux par elle accomplis dans ses vingt années d'existence ; puis il adresse ses remerciements à tous ceux qui ont bien voulu répondre à l'appel de la Société et encourager par leur présence ses laborieux et persévérants efforts.

La parole est ensuite donnée à M. Baguenault de Viéville, chargé de faire le rapport sur les ouvrages envoyés au concours. M. le rapporteur fait connaître que c'est la première fois que la Société archéologique de l'Orléanais, dont les ressources, trop restreintes, sont absorbées par l'impression de ses publications, a eu la possibilité d'ouvrir un concours, grâce à la généreuse libéralité d'un de ses membres.

Il analyse ensuite successivement les mémoires, au nombre de neuf, qui ont été adressés à la Société, et dont deux ont dû être écartés du concours ; le premier : *Documents sur l'abbaye de Ferrières et les personnages qu'elle a produits*, parce qu'il est parvenu tardivement, et le second intitulé : *Essai historique sur le régime municipal à Orléans*, parce que n'étant point inédit, il ne remplissait pas la condition exigée par les articles 4 et 6 du programme.

M. le rapporteur ajoute que la Société, en présence de l'impossibilité où elle s'est trouvée d'attribuer à l'un des sept mémoires

soumis à son jugement une supériorité marquée sur ses concurrents, a pensé qu'il n'y avait pas lieu de décerner le prix *unique* de 600 fr., mais qu'il convenait de le subdiviser en seconds et troisièmes prix. Cette décision soulevait toutefois une objection : la multiplication des médailles diminuant nécessairement la valeur de chacune d'elles, ne les mettait plus en rapport avec l'importance des travaux couronnés. Le généreux fondateur du concours, en offrant de doubler la somme qu'il avait primitivement mise à la disposition de la Société, a aplani cette difficulté.

La Société a donc arrêté de décerner :

A titre de deuxième prix, *ex æquo* : une médaille de 300 fr. à M. A. Dupré, bibliothécaire de la ville de Blois, auteur des *Recherches historiques sur Romorantin et la Sologne*, et une médaille de même valeur à M^{lle} C. de Villaret, auteur du mémoire intitulé : *Incidents curieux et inédits de l'élection de Thibaut d'Aussigny au siège épiscopal d'Orléans*.

A titre de troisième prix, *ex æquo*, trois médailles de chacune 200 fr. : l'une à M. l'abbé Cochard, auteur d'un *Essai historique sur Châtillon-sur-Loire* ; l'autre à M. René de Maulde, élève de l'École des Chartes, pour son mémoire sur *l'État des classes moyennes, entre la noblesse et le serfage, dans l'Orléanais au XII^e siècle* ; la troisième à M. Boutet de Montvel, membre de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans, auteur d'une *Étude historique sur la ville de Jargeau*.

Après la lecture de ce rapport, M. le Secrétaire fait l'appel des lauréats dans l'ordre indiqué ci-dessus.

Lecture est ensuite donnée par M. l'abbé Desnoyers d'un *mémoire sur une statuette de Bacchus-Hercule, trouvée commune de Lailly (Loiret)* ; par M. Mantellier d'une *Notice nécrologique sur M. Pierre-Augustin Delahaye, ancien sous-préfet, bienfaiteur du Musée d'Orléans*, et par M. François Lenormand, d'un *mémoire sur les antiquités de l'île d'Anaphé (archipel grec)*.

Avant de terminer la séance, M. Egger, membre de l'Institut, qui avait bien voulu accéder au désir de la Société en acceptant la présidence de cette solennité, prend la parole, et dans une allocution

où l'élégance du style rivalise avec la délicatesse des pensées et la profondeur de l'érudition, passe en revue les études diverses qui sont du domaine de l'archéologie. L'éminent orateur fait ressortir le charme qu'elle offre aux esprits investigateurs et sérieux, la sûreté qu'elle donne aux appréciations de la critique historique et le rang honorable qu'elle occupe dans cette noble série de travaux intellectuels qui, à toutes les époques, dans le passé comme de nos jours, fut et sera toujours une des gloires de la France.

Séance du vendredi 14 mai 1869.

Présidence de M. BOUCHER DE MOLANDON, président.

M. Mantellier dépose sur le bureau trois photographies offertes à la Société par M. Hetsch, supérieur du séminaire de La Chapelle, représentant, l'une la statue d'Apollon, l'autre la princesse Pauline Borghèse, et la troisième l'Hermaphrodite.

— M. le président communique à la Société une lettre de M. le vice recteur de l'Académie de Paris, relative au prix de 1,000 fr. récemment fondé dans chaque académie; dans cette lettre il est rappelé que cette année le concours aura lieu entre les travaux d'histoire soit politique, soit littéraire; que les ouvrages ou mémoires devront être remis au chef-lieu de l'académie, avant le 31 juillet prochain, et qu'enfin la Société devra lui faire connaître avant le 1^{er} juin le délégué qu'elle aura choisi pour faire partie du jury d'examen.

La Société nomme pour délégué M. Boucher de Molandon, son président.

— M. Buchet lit une notice sur un vase trouvé rue Sainte-Catherine, dans l'emplacement de l'église de ce nom : ce vase renfermait, au milieu d'une assez grande quantité de charbon, un douzain de Louis XIV.

Le même membre donne lecture d'une notice sur un atelier de faux monnayeurs, à Pithiviers, vers 1610.

La Société renvoie ces deux travaux à la commission des publications.

— M. Desnoyers signale la découverte récemment faite, cloître Saint-Aignan, d'un ceinturon mérovingien.

— M. de Beaucorps lit une notice sur les deux dolmens d'Ardillières (Charente-Inférieure).

La Société décide que cette notice sera insérée au *Bulletin*.

LES DOLMENS D'ARDILLIÈRES (CHARENTE-INFÉRIEURE).

« Un dolmen est un objet d'étude si peu nouveau pour vous, Messieurs, que j'ai hésité à vous entretenir d'un monument de ce genre, étranger à notre province. Cependant, comme en archéologie il ne faut jamais se lasser d'observer et de comparer ce qui existe dans diverses contrées, vous me permettrez une courte excursion en Saintonge.

« Le département de la Charente-Inférieure possède un certain nombre de dolmens dont quelques-uns offrent de curieux souvenirs. L'un, non loin de Taillebourg, aurait, dit-on, servi d'abri à saint Louis, la veille de la bataille. Celui de l'île d'Oléron, surnommé la *Galoche de Gargantua*, prouve que Rabelais n'a fait qu'immortaliser une légende populaire (1).

« Les deux dolmens qui font le sujet de cette notice, communément désignés dans le pays sous le nom de *Pierres levées*, sont situés dans la commune d'Ardillières, à quatorze kilomètres de Ro-

(1) M. Bourquelot et d'autres savants font remonter les traditions relatives à Gargantua jusqu'aux peuples primitifs de la Gaule. Le nom de ce géant fameux est resté attaché à un grand nombre de monuments celtiques : pœlets ou pierres de Gargantua à Tripleville et à Vaugouffard (Loir-et-Cher), à Allyes (Eure-et-Loir), à Péronne (Somme); tombeau de Gargantua à Saint-Cirq (Tarn-et-Garonne), etc. V. *Revue archéologique*, nouvelle série, 1868, t. XVIII, p. 175.

chefort. Ils se dressent, en regard l'un de l'autre, et à trois cents mètres environ de distance, sur les versants de deux collines séparées par un étroit cours d'eau, et où la culture des céréales et de la vigne remplace aujourd'hui les forêts qui couvraient autrefois la contrée.

« Le premier dolmen se compose d'une table ou pierre plate, à peu près quadrangulaire, supportée par trois pierres verticales. Cette table, de 2^m 50 de longueur sur 2^m 30 de largeur et 50 centimètres d'épaisseur moyenne, forme une grotte d'une superficie de 2 mètres carrés. La hauteur, réduite par des décombres, est de 1^m 50. L'entrée est au levant.

« Les pierres qui forment les parois de la grotte sont juxtaposées avec soin et laissent peu d'intervalle entre elles. Sur l'une d'elles, on remarque une sorte de crochet fort grossier, dont l'origine peut donner lieu à diverses suppositions.

« De larges pierres, renversées sur le sol, devaient servir à compléter l'enceinte du monument, avant les ravages qu'il a dû subir depuis tant de siècles.

« Au centre de la table du dolmen, existe une petite cavité de 20 à 30 centimètres de largeur, qu'une imagination complaisante pourrait considérer comme un bassin destiné à recevoir le sang des victimes d'un sacrifice barbare, mais que la nature poreuse de la pierre permet de rattacher à une cause beaucoup moins dramatique.

« Le second dolmen, plus grand que le premier, est moins bien conservé. La pierre formant le dessus, soutenue d'un côté par un bloc rectangulaire de 1^m 75 de hauteur, repose à son autre extrémité sur le sol. Elle mesure 3^m 40 dans sa plus grande longueur, 2 mètres dans sa largeur moyenne, 60 centimètres dans son épaisseur. Sa surface ne présente aucune excavation. Autour, gisent, çà et là, les pierres qui, de chaque côté, fermaient la grotte, orientée comme la précédente.

« Contrairement à l'opinion de quelques archéologues, les dolmens d'Ardillières ne paraissent pas avoir été couverts de terre ; mais leur sol a été fouillé, à plusieurs reprises, dans la pensée d'y trouver des trésors.

« Un homme d'Ardillières me disait qu'en piochant, dans sa jeu-

nesse, autour du premier monument, il avait découvert de petites pierres brillantes et de couleurs variées, percées grossièrement, et probablement semblables à celles des colliers trouvés sous plusieurs dolmens, notamment sous ceux de Corcono et de Saint-Michel de Carnac, dans le Morbihan. Quelques années auparavant, on avait exhumé, de l'autre monument, des ossements humains de grande dimension (1).

« Les légendes, pleines de respect superstitieux, que l'on raconte encore dans le pays, ont puissamment contribué à préserver d'une destruction profondément regrettable ces fiers survivants des siècles passés.

« Je n'examinerai pas quelle a pu être la destination des dolmens. Étaient-ce des sépultures de chefs illustres, des autels pour de sanglants sacrifices, ou des monuments commémoratifs d'un événement, comme ceux dont parle la Bible? Cette question divise encore les savants, bien que la plupart les considèrent aujourd'hui comme des mausolées barbares. Ce qui est certain, c'est qu'ils répondaient aux idées et aux mœurs des peuples primitifs, car on en trouve non seulement en France et jusque dans nos montagnes (2), mais aussi dans plusieurs pays d'Europe, dans notre colonie d'Afrique, en Asie-Mineure, sur les rives du Jourdain, en Arabie, dans l'Inde, etc. (3).

« J'ai voulu évaluer, approximativement du moins, le poids des dolmens d'Ardillières : ayant relevé, aussi exactement que possible, les dimensions de la table du premier dolmen, j'ai trouvé pour son volume : 2^m 875 cubes, qui, multipliés par la densité (4),

(1) *Statistique de la Charente-Inférieure*, par M. GAUTIER, 1859, p. 55.

(2) Entre autres ceux de Saint-Nectaire (Puy-de-Dôme), de Vicdessos (Ariège), etc.

(3) *Quelques anciens monuments de l'Asie*, par E. BIOT (*Mémoire de la Société des Antiquaires de France*, nouvelle série, IX, 1849); *Mémoires de la Société archéologique de la Charente*, t. VI; *de la Société archéologique de Constantine*, t. XII; *Voyage dans l'Arabie centrale*, par GIFFORT-PALGRAVE, 2 vol. in-8°, 1869, etc.

(4) En pesant successivement, à l'air libre et dans l'eau, une pierre de même nature, j'ai trouvé pour densité 2,28.

donnent un poids de 6,555 kil. Procédant de même pour le second, j'obtins pour le volume 3^m 600 cubes, et pour le poids 8,208 kil.

« La carrière d'où ont été tirés probablement ces dolmens, étant située à près de deux kilomètres, on se demande avec étonnement comment des hommes ignorants, privés des admirables ressources de la science et des inventions modernes, ont pu transporter à de grandes distances des blocs aussi considérables et les placer, comme des tables, sur les larges appuis qui les supportent. Le problème devient encore plus difficile à résoudre lorsqu'on songe aux gigantesques monuments de Carnac et de Locmariaquer, dans le Morbihan; de Bagneux, près de Saumur; de l'Île-Bouchard, dans l'Indre-et-Loire.

« Bien qu'on en soit réduit aux conjectures sur cette question, il est permis toutefois de supposer que les peuples primitifs de nos contrées, issus de la race indo-européenne, se servaient de procédés analogues à ceux qu'emploient encore aujourd'hui certaines tribus de l'Inde centrale, qui ont une même origine, et chez lesquelles l'usage s'est conservé d'élever des dolmens pour servir de tombeaux aux chefs ou d'autels pour les sacrifices.

« Voici, d'après des relations récentes, comment ces tribus procèdent (1). Elles pratiquent dans le banc de pierre qu'elles ont choisi, des entailles plus ou moins profondes : puis elles entretiennent dessus des feux extrêmement intenses qu'elles font cesser tout d'un coup, en y jetant de grandes quantités d'eau.

« Ces brusques alternatives finissent par faire détacher le bloc dont elles ont besoin ; elles le font glisser alors sur des rouleaux et le traînent avec des cables d'écorce d'arbre, jusqu'à sa destination.

« Là, après avoir dressé convenablement les pierres qui doivent former les côtés du monument, elles construisent un plan incliné (avec des terres qu'elles peuvent enlever ensuite), et font arriver ainsi, jusque sur ses supports, la table du dolmen.

« Tels sont, du reste, les procédés qui semblent les plus naturels

1) *Les Dolmens de l'Inde*, par le Dr HOOKER, *Revue archéologique*, nouvelle série, 1868, vol. XVIII, p. 295; *L'Architecture dans l'Indoustan*, communications faites à la Sorbonne (section d'archéologie), par M. DE RAVISI, ancien commandant de Karikal (Indes orientales).

et les plus plausibles pour expliquer l'érection de ces monuments mégalithiques qui, grâce à leur extrême simplicité et à leur masse imposante, ont pu survivre aux plus savantes combinaisons du génie humain et aux plus belles conceptions artistiques des peuples civilisés. »

— La Société ajourne la discussion de son nouveau projet de règlement à la première séance du mois de novembre et arrête que, pour que cette discussion ait lieu régulièrement à cette époque, il sera nécessaire que quinze membres au moins soient présents.

Séance du vendredi 28 mai 1869.

Présidence de M. BOUCHER DE MOLANDON, président.

M. Mantellier communique une lettre de M. le curé de Recouvrance, demandant l'avis de la Société sur une inscription composée par lui et qu'il désire placer dans son église, pour rappeler les souvenirs qui se rattachent à ce religieux monument.

La Société renvoie l'examen de cette inscription à une commission composée de MM. Mantellier, Pelletier, Bimbenet et Jarry.

Séance du vendredi 11 juin 1869.

Présidence de M. BOUCHER DE MOLANDON, président.

M. le Président signale à la Société le *Bulletin de la revue des sociétés savantes*, février et mars 1869, dans lequel se trouve l'analyse d'un travail sur les filigranes du papier, travail inséré au

tome XVI du bulletin de la Société académique de Laon. Il ressort de cette analyse qu'en 1454, il existait à Crléans des fabriques de papier jouissant d'une certaine réputation.

— M. de Beaucorps lit une notice sur une découverte archéologique faite à Montchêne, près Chevilly, sur l'emplacement d'un village gallo-romain.

La Société vote l'insertion de cette notice au *Bulletin*.

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES A MONTCHÈNE
(COMMUNE DE CHEVILLY).

« Permettez-moi, Messieurs, de vous donner quelques détails sur les derniers résultats des fouilles pratiquées près de la ferme de Montchêne, dont mon père est propriétaire, en la commune de Chevilly.

« Un de nos zélés confrères, M. l'abbé de Torquat, vous a entretenus, plusieurs fois déjà, des intéressantes découvertes qu'il a faites à Chevilly et dans les environs. Il ne trouvera pas mauvais, je l'espère, que je glane un peu sur son terrain : il m'y a presque encouragé, en voulant bien m'accompagner dans sa paroisse avec une gracieuse complaisance dont je ne puis assez le remercier.

« Au nord-est et à deux kilomètres environ du bourg de Chevilly, se trouve un plateau large et peu élevé, que M. l'abbé de Torquat considère comme ayant servi d'emplacement à un village gallo-romain.

« En effet, les fouilles que le fermier de Montchêne y fait exécuter depuis plusieurs années, pour en extraire toute la terre rapportée, ont amené des découvertes qui confirment pleinement cette opinion.

« Ce sont d'abord, à deux ou trois mètres au-dessous du sol actuel, des substructions d'habitations, des murs de distributions intérieures, le commencement d'une vaste enceinte circulaire dont le diamètre doit être au moins de 20 mètres ; enfin des tuiles à rebords et des tuiles creuses, des ossements d'animaux et de grandes briques : les unes de 30 centimètres carrés servaient à daller les

maisons ; d'autres, d'un diamètre à peu près égal et d'une épaisseur de 4 à 5 centimètres, présentent l'aspect d'une demi-circonférence et formaient des assises de colonnes. Il y a une telle quantité de débris de ce genre, qu'on s'en sert pour paver les routes.

« Dans plusieurs endroits, les murs étaient enduits d'un mortier très-fin sur lequel on voit encore quelques peintures, des dessins d'ornement, des fleurs, etc. Tout cela a été malheureusement sacragé par les ouvriers, et je n'ai pu en recueillir que les fragments qui sont en ce moment sous vos yeux.

« On a trouvé parmi les décombres des monnaies romaines en bronze : plusieurs ont été enrichir la collection déjà considérable de M. l'abbé de Torquat.

« Je n'ai pu m'en procurer que quelques-unes à l'effigie de Tibère, Trajan, Adrien, Faustine, etc., et une monnaie carnute.

« Près des fouilles dont je viens de parler, on remarque une excavation qui, à une certaine profondeur, prend la forme arrondie d'un puits. Le déblaiement présentant quelques difficultés, le fermier n'a pas voulu l'entreprendre.

« Enfin, on a découvert récemment, au même lieu, à 60 ou 80 centimètres au-dessous du sol, un squelette humain, de taille moyenne, enfoncé dans la terre sans aucunes traces de cercueil, mais plutôt avec toutes les apparences de la précipitation. Le corps avait été replié sur lui-même : le crâne se trouvait près des pieds.

« Tels sont, jusqu'à ce jour, les résultats des fouilles effectuées sur les terres de Montchêne. J'espère que la continuation des travaux amènera de nouvelles découvertes, et je me ferai un plaisir d'en donner connaissance à la Société. »

— M. Buchet appelle l'attention de la Société sur des restes d'antiquités romaines récemment mises à jour entre Boiscommun et Nancray, dans un lieu dit les *Sommeries*, et annonce qu'il se propose de faire prochainement des fouilles aux endroits qui lui ont été signalés et de mettre la Société au courant de ses découvertes.

— Le même membre entretient ensuite la Société de la démolition actuelle du pont d'Olivet, contenant, selon lui, des parties anciennes

et intéressantes qu'il serait utile de conserver par le dessin ou la photographie.

M. Chouppe prend l'engagement de dessiner, pour la Société, le pont d'Olivet dans son entier.

— M. Vignat signale à la Société la découverte, rue Saint-Côme, d'un fragment de cercueil en pierre.

Séance du vendredi 25 juin 1869.

Présidence de M. BOUCHER DE MOLANDON, président.

M. l'abbé Desnoyers entretient la Société du dessein de M. le supérieur du grand séminaire de restaurer la crypte de Saint-Avit, et de son désir d'avoir pour cette restauration l'avis de la Société.

La Société nomme à cet effet une commission composée de MM. Desnoyers, de Torquat, Collin, Imbault et de Buzonnière.

— M. Buchet lit un travail sur un ouvrage en terre dit *Les confins de Sermaises*.

Le travail de M. Buchet est renvoyé à la commission des publications.

MEMBRE ÉLU AU COURS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 1869.

Membre titulaire résidant.

M. MAXIME DE LA ROCHETERIE.

Ouvrages offerts à la Société au cours du deuxième trimestre de l'année 1869.

I. — PAR LES AUTEURS.

- M. Renier Chalon. — *Jetons de mariage*, 2^e article.
— *Curiosités numismatiques, médailles et monnaies rares ou inédites*, 13^e article.
— *Anciens jetons des receveurs de Bruxelles*, 4^e article.
— *Une médaille inconnue* : à Van Loon, le poète Houwaert.
L'abbé Cosson. — *Recherches et fouilles archéologiques sur le territoire de la commune de Seeaux*, Orléans, 1869.
J.-B. de Rossi. — *Bulletin d'archéologie chrétienne*, juillet et août 1864. — 1^{re} année, n^o 4, année 1869.
M. le Préfet du Loiret. — *Rapport et procès-verbal des séances du Conseil général*, session extraordinaire 1869.
H. Schnermans. — *Inscriptions belges à l'étranger*, trois brochures.

II. — PAR LES SOCIÉTÉS SAVANTES.

- Auxerre. — *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, année 1868, 22^e volume.
Bourg. — *Annales de la Société impériale d'émulation de l'Ain*, 1869, janvier, février, mars.
Bourges. — *Mémoires de la Société des antiquaires du Centre*, 1^{er} et 2^e volumes.
— *Mémoires de la Société historique du Cher*.
Bruxelles. — *Revue de la numismatique belge*, 5^e série, t. I^{er}, 2^e livraison.
Langres. — *Mémoires de la Société historique et archéologique de Langres*, t. II.
Le Havre. — *Rceueil des publications de la Société havraise*, 1867.

Liège. — *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. VIII, 2^e et 3^e livraisons, t. IX, 1^{re} livraison.

Limbourg. — *Bulletin de la Société scientifique et littéraire de Limbourg*, t. IX.

Lons-le-Saulnier. — *Mémoires de la Société d'émulation du Jura*, année 1868.

Luxembourg. — *Publications de la section historique de l'Institut*, t. I^{er}.

Mâcon. — *Annales de l'Académie de Mâcon*, t. VII.

Namur. — *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. X, 3^e livraison.

Nevers. — *Bulletin de la Société nivernaise*, 1855, t. I^{er}.

Orléans. — *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres d'Orléans*, 2^e série, t. XII, nos 1 et 2, 1869, premier et deuxième trimestres.

Paris. — *Le Globe*, journal géographique, juillet et octobre 1868.

— *Revue des sociétés savantes des départements*, 4^e série, t. IX, janvier, février et mars 1869.

— *Les chroniques des arts et de la curiosité*, livraisons 1 à 44.

— *L'art pour tous*, 8^e année, nos 206, 209, 210, 212, 214, 216.

Poitiers. — *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 1^{er} trimestre de 1869.

Tours. — *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, t. I^{er}, 2^e trimestre 1868, troisième et quatrième trimestres.

Valenciennes. — *Société impériale d'agriculture, sciences et arts de Valenciennes*, 20^e année, t. XIX, n^o 2, février 1869; t. XX, n^o 3, mars 1869.



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE L'ORLÉANAIS.

N^o 65.

TROISIÈME TRIMESTRE DE 1869.

Séance du vendredi 9 juillet 1869.

Présidence de M. BOUCHER DE MOLANDON, président.

M. le Président appelle l'attention de la Société sur une intéressante brochure offerte par M. L. Delisle, membre de l'Institut, et qui a pour titre : *Les Écoles d'Orléans aux XII^e et XIII^e siècles.*

— M. l'abbé Bouloy, au nom de M. le curé de Saint-Paterne (d'Orléans), offre, à chacun des membres de la Société, une vue d'ensemble du projet de reconstruction de cette église.

Le même membre communique une lettre de M. le curé de Saint-Paterne, dans laquelle cet honorable et savant ecclésiastique prie la Société de lui donner son avis sur les plans de l'église projetée, en ce moment déposés à la mairie.

— M. le Président donne lecture d'une lettre par laquelle M. Amédée Thierry, sénateur, l'un des membres honoraires de la Société, la remercie, en termes affectueux et charmants, de lui avoir fait remettre, par les mains de son président, une médaille commémorative de la séance publique du concours, à laquelle, malgré son vif désir, une indisposition l'a privé d'assister.

La Société exprime unanimement le vœu que la lettre de notre éminent collègue soit insérée au *Bulletin* dans le compte-rendu de la séance.

« Paris, le 26 juin 1869.

« Monsieur le Président,

« Je vous remercie du fond du cœur, vous et vos honorés confrères que vous représentez si dignement, des marques de bienveillance dont vous me comblez. C'était mon bien sincère et bien vif désir d'aller me joindre à vous, lors de la fête du 8 mai, pour applaudir à cette renaissance des études historiques qui s'opère sous les auspices de notre Société archéologique, dans ce beau pays où les lettres fixèrent jadis leur domicile. Ne laissons pas oublier que les villes de la Loire furent pour la France, au XVI^e siècle, ce que Florence était pour l'Italie, le berceau de la poésie et des arts. Malheureusement ma mauvaise santé m'a refusé ce bonheur que j'espérais ; mais j'ai pu m'unir, de loin, à vos applaudissements, avec d'autant plus d'ardeur que vous deviez couronner un Blé-ois. La médaille que la Société a bien voulu m'adresser, par vos mains, Monsieur le Président, complètera mon illusion, et je croirai vraiment avoir assisté à la fête quand je lirai votre compte-rendu et les Mémoires.

« Vous avez bien voulu m'initier, Monsieur le Président, à une autre épisode de cette belle journée, en m'envoyant le panégyrique de Jeanne d'Arc, prononcé par M^{re} Dupanloup ; je me le suis fait lire, et je l'ai entendu avec un grand charme : je vous remercie de me l'avoir adressé.

« Le succès de M. Dupré ne m'étonne point : je connais son talent ; mais c'est une rare bonne fortune, pour une société qui s'occupe d'archéologie et d'histoire, d'avoir à proclamer aussi l'ouvrage d'une femme, en qui une telle distinction dénote un talent grave et sérieux. Dieu soit loué ! nos bords de la Loire auront donc aussi leur Lezardière.

« Vous souhaiteriez, me dites-vous avec trop d'indulgence, Monsieur le Président, que j'eusse, moi aussi, composé une histoire de Jeanne d'Arc, et vous faites appel pour cela à mon cœur orléanais. Je vous confesse que j'y avais un peu songé autrefois, lorsque j'étais jeune et enthousiasmé de

l'héroïne qui a chassé l'Anglais et rendu la France à elle-même. J'avais, dans cette pensée, visité à plusieurs reprises vos vieux remparts avant que le progrès, comme on dit, les eût nivelés pour faire place à des promenades comme on en voit partout. Mais il y a bien longtemps de cela, et c'est à des esprits et à des plumes plus jeunes qu'il appartient de raconter aujourd'hui ce grand épisode, qui n'a son pareil dans aucune autre histoire. Vos concours inspireront, n'en désespérons point, cette œuvre nationale, sans doute, mais devenu particulièrement orléanaise par la religion du souvenir.

« Agréé, je vous prie, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération, et veuillez mettre aux pieds de la Société, dont je suis fier d'être membre, l'hommage de ma confraternité reconnaissante et dévouée.

« Amédée THIERRY. »

— M. l'abbé Desnoyers, au nom de la Société archéologique, offre à M. Boucher de Molandon une médaille de vermeil en souvenir de sa délicate générosité et du zèle infatigable qu'il a déployé à l'occasion du concours de 1869.

M. Boucher de Molandon, vivement touché de ce témoignage inattendu, pour lui, de la bienveillante affection de ses collègues, leur exprime, en quelques paroles émues, sa profonde gratitude. En cherchant à honorer dans notre province les études archéologiques et historiques, il n'a fait qu'accomplir son devoir de membre d'une Société qui, par ses efforts et encore mieux par ses exemples, a pour but constant de les encourager parmi nous.

Si le concours ouvert par la Société a produit quelques heureux fruits, c'est à elle seule que la reconnaissance en doit remonter. C'est au zèle et au dévouement de tous ses membres qu'en appartient le mérite.

— M. l'abbé Desnoyers rend verbalement compte à la Société de la visite faite à la crypte de Saint-Avit, dans les bâtiments du grand séminaire, par la commission nommée à cet effet.

La Société prend l'engagement d'appuyer de tout son pouvoir les projets de restauration de cet antique monument.

— M. Chouppe dépose sur le bureau trois dessins faits par lui du pont d'Olivet.

Séance du vendredi 22 juillet 1869.

Présidence de M. BOUCHER DE MOLANDON, président.

M. le Président dépose sur le bureau les plans de l'église projetée de Saint-Paterne exposés depuis plusieurs jours à la Mairie, aujourd'hui communiqués à la Société par M. l'abbé Clesse, curé de cette paroisse, avec prière de vouloir bien les étudier.

La Société décide qu'une commission de six membres nommés au scrutin secret sera chargée d'examiner ces plans et de transmettre ses appréciations à la Société.

MM. de Buzonnière, Clouet, Imbault, Pelletier, Buchet et Basseville, ayant réuni la majorité des suffrages, sont désignés pour faire partie de cette commission.

Séance du vendredi 13 août 1869.

Présidence de M. BOUCHER DE MOLANDON, président.

La Société, sur la proposition d'un de ses membres, décide que, conformément à ce qui a déjà eu lieu précédemment, le mémoire de M. Boucher de Molandon sur la salle des Thèses de l'Université d'Orléans, lu à la Sorbonne, au mois d'avril dernier, dans la réunion des Sociétés savantes, sera inséré dans le prochain volume de ses *Mémoires*.

— M. Boucher de Molandon offre à la Société de lui faire don,

pour l'atlas de ce volume, des cinq planches dues au crayon de M. Pensée, et représentant la vue d'ensemble, le plan géométral, la coupe et les détails du monument.

M. Boucher de Molandon ayant fait faire à ses frais ces dessins et leur report sur la pierre lithographique, la Société n'aura que les frais de tirage à supporter. Cette offre de M. le Président est acceptée avec remerciements.

La même décision est prise pour le travail de M. Cosson sur les découvertes faites par lui au Pré-Haut, commune de Sceaux (Loiret), et dont la lecture a eu lieu également à la Sorbonne, en 1868, aux séances des délégués des Sociétés savantes.

M. le Président fait connaître, à cette occasion, que sur sa demande, M. le Ministre de l'instruction publique a bien voulu confier à la Société les cuivres des deux planches relatives à ce mémoire, et annexées à sa publication dans le volume des *Mémoires d'archéologie* lus, en 1868, à la Sorbonne.

La Société pourra ainsi, grâce à la bienveillance de M. le Ministre, publier ces deux planches dans l'atlas de son volume, sans autres frais que ceux du tirage.

— M. le Secrétaire donne lecture du rapport de la commission nommée pour l'examen des plans de l'église Saint-Paterne.

La Société décide que ce rapport sera adressé à M. le curé de Saint-Paterne.

Lecture également est donnée par M. le Secrétaire des bulletins des deuxième et troisième trimestres de l'année 1868.

Ces deux bulletins sont renvoyés à la commission des publications.

Séance du vendredi 27 août 1869.

Présidence de M. BOUCHER DE MOLANDON, président.

MM. Jahan et Becquerel, membres du Conseil général, assistent à la séance.

M. le Président, au nom de la Société, remercie MM. les membres du Conseil général de leur honorable visite et prie M. Jahan de vouloir bien occuper le fauteuil.

En quelques mots pleins de délicatesse, M. Jahan exprime à la Société le désir qu'il éprouvait de venir prendre part à la réunion, et dit que, pour se donner quelques instants de liberté, il s'est fait remplacer, par un de ses collègues, à la présidence du Conseil.

— M. Becquerel fait hommage à la Société des photographies de trois panneaux du château de l'amiral de Coligny (Châtillon).

— M. Gustave Bagueuault lit une notice sur M. de Brosses, membre du Conseil général du Loiret et membre correspondant de la Société.

L'insertion de cette notice au *Bulletin* est votée par la Société.

NOTICE SUR M. LE COMTE DE BROSSES.

« Ce n'est point l'étude assidue du passé qui pourrait nous rendre indifférents aux pénibles émotions de l'heure présente. Si nous recherchons avec amour les moindres personnalités d'autrefois, avec quel soin ne devons-nous pas conserver la mémoire de celles que nous voyons disparaître d'au milieu de nous? Hélas! le passé s'enrichit tous les jours de douloureux souvenirs!

« Cette année encore, la Société archéologique a perdu, dans notre département, un de ses membres les plus considérables et les plus distingués. M. le comte de Brosses, conseiller général du Loiret, est mort le 12 mars dernier, à peine âgé de soixante-huit ans. N'est-ce pas un devoir, avant de nous séparer pour quelques mois, et aujourd'hui même que plusieurs des collègues de M. de Brosses ont bien voulu se joindre à nous, de rappeler en peu de mots ses titres à des regrets que nous n'avons pas été seuls à ressentir?

« La famille de Brosses n'est point originaire de l'Orléanais : elle nous est venue de Bourgogne, et elle a figuré longtemps avec honneur au Parlement de cette province. Le plus illustre de ses re-

présentants est ce fameux président de Brosses, si connu au siècle dernier pour ses grands travaux scientifiques et littéraires, pour sa belle restitution de Salluste, pour ses voyages en Italie (1), pour ses démêlés avec Voltaire. Il fut premier président à Dijon, membre de l'Académie des inscriptions, l'ami et le correspondant de tous les hommes importants du XVIII^e siècle. C'était le grand-père de M. le comte de Brosses. Son père fut élevé par un aïeul maternel, M. de Saint-Seine. Il dut émigrer de bonne heure. Revenu en France, il entra dans l'administration. Ce fut un homme instruit, fort appliqué à ses devoirs, estimé de tous. Chose plus rare ! il savait allier aux qualités de bon administrateur une courageuse indépendance politique. Sous la Restauration, il était préfet de Nantes. De graves événements éclatent : le général Despinois qui commandait la place, encore tout imbu des traditions du premier empire, veut avoir recours à la violence et décréter l'état de siège ; M. de Brosses s'oppose en vain à une mesure aussi extrême, et ne pouvant convaincre le farouche soldat, il n'hésite pas à se retirer. Mais il emportait de la ville les sympathies de tous les bons citoyens, et de nombreuses adresses venaient le féliciter dans sa retraite de son honorable et prudente fermeté. L'année suivante, il était nommé à la préfecture du Rhône et au Conseil d'État.

« Nous avons ainsi, dans une même famille, trois générations successives glorieusement représentées. Et ce n'est pas seulement l'amitié qui me fait croire que la suite n'en sera point cette fois encore interrompue, et que leur jeune descendant ne se montrera pas indigne de tels ancêtres.

« M. le comte Ernest de Brosses, en effet, laisse à son fils l'exemple d'une vie utilement et noblement remplie. Né à Dijon en 1801, il fit de remarquables études à Paris, dans la maison reli-

(1) Une nouvelle édition de cet ouvrage, le plus célèbre de tous ceux qu'a écrits le président de Brosses, vient de paraître il y a quelques mois à peine : *Le président de Brosses en Italie, Lettres familières écrites d'Italie en 1759 et 1740*, par Charles de BROSSES, troisième édition authentique d'après les manuscrits, annotée et précédée d'une étude biographique, par R. Colonb. — Paris, Librairie académique Didier, 1869, 2 vol. in-12.

gieuse qui est aujourd'hui le collège Stanislas. Il était conseiller auditeur à la Cour de Lyon, quand les événements de 1830 le firent rentrer dans la vie privée. Mais ce ne fut pas pour lui le signal d'une existence égoïste et désœuvrée. Il est si aisé de ne point regretter les fonctions et les honneurs publics, quand on se consacre tout entier à faire le bien ! Ce fut là désormais comme la seule carrière de M. de Brosses. Il n'abdiqua aucun de ses devoirs envers son pays : il voua ses loisirs à de vastes expériences d'agriculture, au patronage actif et intelligent de grandes entreprises d'industrie nationale, au soutien des œuvres de bienfaisance et de charité. Il n'aimait jamais à figurer au premier rang ; mais jamais non plus il ne refusait le concours de son dévouement, et sa modestie égalait son zèle sans le diminuer.

« Il fut, en 1843, un des fondateurs du *Correspondant* et resta jusqu'au bout un des principaux directeurs de ce célèbre recueil. Il était membre de la Société d'Économie charitable et en suivait assidument les travaux. Plus récemment, il avait contribué, pour sa part, à l'organisation de la Société si utile fondée à Paris pour la propagation et l'encouragement des publications populaires. Nourri dans l'étude des belles-lettres, esprit cultivé et délicat, il avait aussi travaillé avec son ami M. Foisset à la curieuse édition de la Correspondance de Voltaire avec le président de Brosses, qui obtint il y a quelques trente ans un si légitime succès (1).

« Mais il est temps de dire quelle est la part toute spéciale que le département du Loiret et notre Société ont à réclamer dans cette belle vie. C'est seulement en 1845 que M. de Brosses vint s'établir dans l'Orléanais, au château de Bois-le-Roy, près Ferrières en Gâtinais. Là, aussitôt, toutes les bonnes causes trouvèrent en lui un vaillant et dévoué défenseur. Membre du Conseil général depuis seize ans, maire de Griselles vers le même temps, il ne cessa de veiller aux intérêts de sa commune et de son canton. Les écoles primaires et les chemins vicinaux, ces deux bases d'un ordre diffé-

(1) *Voltaire et le président de Brosses*, correspondance inédite suivie d'un supplément à la correspondance de Voltaire, publiée avec notes, par Ch. FOISSET. Paris, Librairie académique de Didier, 1 vol. in-8.

rent, mais si importantes toutes deux, de la prospérité communale, trouvèrent en lui un organisateur persévérant. A Ferrières, il s'est occupé tout particulièrement de la restauration de l'église Saint-Pierre. Son goût éclairé avait distingué surtout le beau chœur, monument précieux au point de vue de l'architecture, dernier reste de la célèbre abbaye bénédictine du moyen-âge, et il avait tenu à ce qu'on le conservât dans sa pureté première.

« Ce n'est pas à nous qu'il appartient de rappeler quel fut le rôle de M. de Broses au Conseil général du Loiret. Nous n'ajouterions rien au juste et délicat tribut d'éloges qu'on lui décernait hier même dans une enceinte voisine (1). Mieux que personne, en effet, ses collègues pourraient dire de quelle autorité jouissait sa parole, quelle sage indépendance, quelle ligne prudente et ferme il sut toujours garder. Il aimait les affaires publiques ; il en avait l'intelligence à un degré remarquable, et peu d'hommes étaient aussi

(1) Voici le texte même de l'allocution prononcée par M. Jahan, conseiller d'État, président du Conseil général du Loiret, à l'ouverture de la session, le 25 août 1869 :

« Messieurs,

« En prenant de nouveau possession de ce fauteuil, je crois répondre à vos sentiments, avant d'inaugurer nos travaux, en payant un juste tribut de regrets à un honorable collègue que la mort a frappé, on peut dire avant l'heure, depuis notre dernière session.

« M. le comte de Broses tenait dans ce Conseil une grande place par sa haute intelligence, son savoir éprouvé et son dévouement aux intérêts du pays. Les tendances de son esprit élevé et de son cœur ardent au bien le portaient vers cette partie de l'administration qui touche aux intérêts des pauvres, des faibles et des délaissés.

« Les rapports sur l'assistance publique, qui a une large part dans le budget de ce département, lui étaient souvent confiés, et vous n'avez pas oublié le zèle qu'il apportait à rechercher et à faire prévaloir toutes les améliorations dans cet important service.

« Le Conseil gardera de notre collègue le souvenir qui s'attache parmi nous aux hommes de cœur et aux hommes de bien. »

Nous détachons également du discours de M. le Préfet la partie qui se rapporte à M. de Broses :

« Vous n'avez pas retrouvé, Messieurs, dans cette enceinte, où, depuis

compétents que lui pour discuter et décider les questions si diverses et si complexes qui sont soumises chaque année à la trop rapide appréciation des Conseils généraux. Là, comme partout, c'étaient les intérêts des classes souffrantes qui préoccupaient plus spécialement son âme généreuse.

« Enfin, Messieurs, pour ce qui nous regarde de plus près encore, membre titulaire non résidant de la Société archéologique depuis 1851, M. le comte de Brosses s'intéressait à nos travaux ; il s'y mêlait lui-même. Dans le canton de Ferrières, il ne se passait point de fait important au point de vue de l'art ou de l'archéologie que notre collègue ne s'empressât de nous le faire connaître. Ses intéressantes communications, dont nous avons gardé souvenance (1), portaient tantôt sur la découverte faite à Griselles de sépultures romaines et de monnaies de Gordien, tantôt sur les ruines du théâtre antique de Triguères qu'il avait visitées avec deux de nos collègues, tantôt sur sa chère église de Ferrières. Ses dons à la Société et au Musée archéologique n'étaient ni moins précieux ni moins fréquents (2). M. de Brosses — comment pourrions-nous l'oublier? — a favorisé un des premiers la prospérité naissante de notre Société. Il ne perdait pas une occasion de faire valoir nos droits. Chaque année, il aimait à venir assister à celle de nos séances qui a lieu, comme ce soir, pendant la tenue du Conseil général. Il y était présent il y a un an encore, souffrant déjà de la

dix-sept ans, il apportait le charme et l'autorité de sa présence, M. le comte Ernest de Brosses, membre du Conseil général pour le canton de Ferrières, notre honoré et regretté collègue. L'administration a perdu en lui un conseiller qui savait allier la courtoisie à l'indépendance, le zèle pour le bien public au sentiment de l'autorité. Permettez-moi, Messieurs, d'exprimer les regrets que je lui dois aussi pour sa collaboration assidue comme maire de Griselles. Les habitants de sa commune, le canton de Ferrières tout entier s'unissent à notre suprême hommage envers M. de Brosses, et honorent ses qualités, ses vertus de chrétien, de gentilhomme et de citoyen. »

(1) *Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais*, t. I, p. 155 ; t. II, p. 57, 182, 250-255.

(2) *Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais*, t. II, p. 71, 182, 234.

terrible maladie qui devait l'enlever si rapidement. C'est la dernière fois qu'il a pu venir à Orléans.

« Sa mort a été admirable, pleine de résignation, de sérénité, de confiance en Dieu. Jusqu'au bout, il a voulu s'occuper de tous les intérêts qui lui étaient confiés ; il les a servis comme son premier et dernier devoir, sans jamais manquer ni à son pays ni à sa foi. Sa perte s'est fait d'autant plus vivement sentir que son abnégation et sa modestie laissaient ignorer le plus souvent à ses proches eux-mêmes les bienfaits qu'il répandait en quelque sorte sous leurs yeux. Et pourtant, on peut dire de M. de Brosses ce qu'écrivait au lendemain de sa mort un éminent magistrat de Dijon : « Aucune « des œuvres tentées de nos jours pour servir la cause du bien ne « lui est restée étrangère (1). »

« C'est là, Messieurs, un hommage mérité, auquel la Société archéologique de l'Orléanais est heureuse de s'associer. Elle se serait reproché de point payer ce dernier tribut de sympathie et de reconnaissance à un de ses plus anciens membres, à un collègue dont elle avait apprécié, dans des occasions toujours trop rares, le noble caractère, la saine érudition et les grandes qualités. »

— M. le Président fait connaître à la Société la distinction si justement méritée que vient d'obtenir l'un de ses membres, M. de Langalerie, nommé récemment chevalier de la Légion-d'Honneur.

— M. de Torquat lit une notice sur Germigny-des-Prés (Loiret).

— M. Bimbenet lit un travail sur l'enseignement donné au moyen-âge dans l'école de l'église cathédrale d'Orléans.

— M. l'abbé Pelletier offre à la Société le cliché en plomb d'un sceau trouvé à Meung-sur-Loire.

(1) *M. le comte de Brosses*, par M. FOISSET, *Correspondant* du 23 mars 1869, p. 1153.

**Ouvrages offerts à la Société au cours du troisième
trimestre de l'année 1869.**

I. — PAR LES AUTEURS.

- M. Dumesnil. — *Histoire de Sixte-Quint*, 2^e édit.
M. Frémont. — *La surveillance de la haute police de l'État; de sa suppression et des moyens d'y suppléer.*
L'abbé J. Corblet. — *Origines de l'institut des Filles de la Croix.*

II. — PAR LES SOCIÉTÉS SAVANTES.

- Abbeville. — *Mémoires de la Société impériale d'émulation*, 1861, 1862, 1863, 1864, 1865, 1866, 1867, 1868.
Auxerre. — *Bulletin de la Société des sciences de l'Yonne*, année 1869.
Beauvais. — *Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise*, t. VII, 1^{re} partie.
Bourg. — *Annales de la Société impériale d'émulation de l'Ain*, 1869, mai, juin.
Bruxelles. — *Revue numismatique belge*, 5^e série, t. 1^{er}, 3^e livraison.
Le Havre. — *Société impériale havraise d'études diverses*, séance du 14 mai 1869.
Limoges. — *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. XVIII, 1868.
Mâcon. — *Annales de l'Académie*, t. VIII.
— *Matériaux d'archéologie et d'histoire*, n^{os} 2 et 3.
Nantes. — *Annales de la Société académique*, 1868, 1^{er} et 2^e trimestres.

Paris. — *Compte-rendu de la Commission impériale d'archéologie*, 1867, avec atlas.

— *Bulletin de la Société impériale des antiquaires de France*, 3^e et 4^e trimestres 1868, 1^{er} trimestre 1869.

— *Gazette des Beaux-Arts*, t. XXV.

— *Société de numismatique et d'archéologie*.

— *L'Institut*, avril et mai 1869.

— Société des amis des sciences, fondée le 5 mars 1857, par Thénard. — *Compte-rendu de la 12^e séance publique annuelle*, tenue le 29 avril 1869.

Saint-Petersbourg. — *Compte-rendu de la Commission impériale archéologique*, 1863, 1864, 1865, 1866, in-4^o.

Toulouse. — *Mémoires de la Société impériale archéologique du midi de la France*, t. IX, 4^e et 5^e livraisons.



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE L'ORLÉANAIS.

N^o 66.

QUATRIÈME TRIMESTRE DE 1869.

Séance du vendredi 12 novembre 1869.

Présidence de M. BOUCHER DE MOLANDON, président.

M. le Président annonce à la Société qu'il a obtenu du ministère de l'instruction publique les planches, gravées sur cuivre, du mémoire de M. Cosson sur les antiquités romaines de Sceaux, imprimé dans le recueil des *Mémoires* lus à la Sorbonne en 1868. Ces planches pourront ainsi, sans autres frais que ceux du tirage, être jointes à l'atlas du prochain volume.

— M. Choupe offre à la Société une quatrième aquarelle représentant l'ancien pont d'Olivet.

— M. l'abbé Maître fait hommage à la Société : 1^o d'un *celtae*

en jadéite, trouvé commune d'Épieds; 2^o d'une tête de bronze casquée ayant appartenu à une statuette d'environ 25 centimètres de hauteur, trouvée au bourg de Briey; 3^o de quatre monnaies baronales du moyen âge faisant partie d'un lot considérable de monnaies du même genre trouvées à Puiseaux et recueillies en grande partie par M. Dumesnil, membre de la Société; enfin, d'un lot de médailles romaines et gauloises ramassées sur le territoire de la commune de Coinces.

— M. l'abbé Maître lit une notice intitulée : *Le pain béni de Bucy-Saint-Liphard*, légende du XVIII^e siècle.

— M. Bimbenet donne lecture d'un travail sur le monument de la salle des Thèses.

Séance du vendredi 26 novembre 1869.

Présidence de M. BOUCHER DE MOLANDON, président.

M. de Torquat annonce à la Société la découverte de nouvelles mosaïques dans l'église de Germigny et fait connaître son intention d'ajouter, à cet effet, une note au travail précédemment lu par lui à la Société.

— M. l'abbé Desnoyers lit une notice sur des monnaies carlovingiennes trouvées à la porte Bourgogne, dans la propriété de M. Baubigny.

La Société vote l'insertion de cette notice au *Bulletin*.

« Je signale à votre attention un petit trésor de monnaies carlovingiennes qui a été trouvé, dans le mois de septembre de cette année, auprès de la porte Bourgogne, dans la propriété de M. Baubigny, qui s'étend sur le champ dit des Arènes.

« Les ouvriers, en fouillant les terres pour les rendre propres à la formation d'un jardin, ont trouvé, réunies ensemble et près d'un cadavre, plusieurs monnaies du IX^e siècle dont je vais vous décrire une demi-douzaine, car je n'ai pu avoir sous les yeux celles qui les accompagnaient.

« *Louis-le-Debonnaire*, 814. Denier en argent. Buste de l'empereur lauré et drapé, tourné à droite.

« *ŕ*. Portail. Légende : *Aurelianis*.

« M. Vignat, député du Loiret, en a fait présent à notre Musée.

« *Charles-le-Chauve*, 840. Denier en argent. *Carlus rex Francorum*. La légende est entre deux grénétis. Au centre de la pièce une croix cantonnée de quatre points.

« *ŕ*. Portail. Croisette au dessus. Légende : *Aurelianis*.

« Donné au Musée par M. Vignat.

« *Louis II, le Bègue*, 877. Obole en argent. *Hludovicus imp.* Croix cantonnée de quatre points.

« *ŕ*. Temple. Légende précédée d'une croix et portant : *Christiana religio*.

« Cette rare obole a été frappée par Louis le Bègue, comme roi d'Italie. Vous savez que, par suite du partage de l'empire de Charlemagne entre ses successeurs, les royaumes d'Aquitaine, de Lotharingie, de Bourgogne, de Provence et d'Italie, eurent un monnayage particulier, qui s'inspira de celui de Charlemagne. Le pays qui recevait plus directement les influences religieuses devait souhaiter les conserver sur ses monnaies, et les princes qui y régnèrent durent consentir à ce besoin en gravant un type qui lui donnait pleine satisfaction. Cette pièce m'appartient.

« *Charles-le-Simple*, 898. Denier d'argent. *Carlus rex Francorum*. Croix cantonnée de quatre points. Le marteau a glissé en frappant la croix qui, à la première vue, serait prise pour un monogramme, mais une inspection plus sérieuse y fait découvrir une croix, ce que confirment d'ailleurs les lettres de la légende, elles aussi atteintes inégalement par la fluctuation du marteau.

« *ŕ*. Porte de cité. Au bas une croix. Légende : *Aurelianis*, en trois syllabes séparées. Cette pièce m'appartient.

« *Même roi*. Denier d'argent. Croix cantonnée de quatre points.

« R̄. Porte de cité. Au bas une croix. Légende : *Aurelianus*, en trois syllabes séparées. Je possède cette pièce.

« *Même roi* et face.

« R̄. Temple. Légende précédée d'une croix et portant : *Aurelianus*. Je possède cette pièce.

« J'ai tout lieu de penser que les autres monnaies appartiennent à Louis le Débonnaire, Charles le Chauve et Charles le Simple. Plusieurs tentatives infructueuses pour voir ces pièces ne me permettent cependant pas de l'affirmer. Je compte renouveler ces tentatives.

« J'aurais souhaité vous parler de l'importance de cette découverte qui se lie, suivant moi, à d'autres faites dans le même lieu ou dans les espaces qui l'avoisinent, au moment où s'exécutaient les travaux du pont de Vierzon, et plus tard j'ai pu recueillir un grand nombre d'objets découverts par les terrassements, former beaucoup de notes, et, si les circonstances ne me trahissent pas, je livrerai à une des prochaines séances l'étude de cette portion curieuse de notre ville. »

— M. le Président communique à la Société un travail manuscrit intitulé : *Éléments harmoniques d'Aristoxène*, traduction du latin de Meybaunius, par M. Ém. Ruelle, bibliothécaire des Sociétés savantes, au ministère de l'instruction publique, membre correspondant de la Société, traduction révisée par M. Vincent, membre de l'Institut.

M. le Président est chargé par la Société de lui faire un rapport sur ce travail intéressant.

— M. de Torquat donne lecture d'une notice sur le puits de Saint-Sigismond (Loiret).

Séance du vendredi 10 décembre 1869.

Présidence de M. BOUCHER DE MOLANDON, Président.

M. le Président donne communication d'une lettre de M. le curé de Saint-Sigismond demandant l'appui de la Société auprès de l'autorité, pour la reconstruction de son église. Conformément au vœu de M. le curé, M. le Président propose la délibération suivante, que la Société approuve et ratifie, en autorisant M. le curé et M. le maire de la commune à en faire tel usage qu'ils croiront utile à leurs louables intentions :

Extrait du registre des délibérations de la Société archéologique de l'Orléanais. — (Séance du 10 décembre 1869.)

« La Société archéologique de l'Orléanais :

« Informée que la commune de Saint-Sigismond (Loiret) a conçu la louable pensée de sauvegarder le précieux monument religieux et historique auquel elle doit son nom, en l'enfermant dans l'enceinte d'une nouvelle église ;

« Qu'elle s'est imposée, dans ce but, des sacrifices véritablement au-dessus de ses forces ;

« Que ce dévouement resterait toutefois sans effet si le gouvernement, dont elle sollicite le bienveillant appui, ne consentait à lui venir en aide pour suppléer à l'insuffisance de ses ressources ;

« Après en avoir délibéré,

« Joint des instances à celles adressées par les habitants de la commune à Leurs Excellences MM. les Ministres des cultes, de la maison de l'Empereur et des beaux-arts.

« Le puits de Saint-Sigismond est, en effet, dans nos contrées, l'un des rares monuments de l'époque mérovingienne.

« Son authenticité est incontestable :

« Des bulles de Léon VI et de Benoist VII,

« Des chartes de Hugues-Capet, de Robert et de Charles-le-Chauve,

« Le témoignage de Grégoire de Tours et d'autres annalistes contemporains,

« Une tradition constante appuyée sur d'antiques prescriptions liturgiques, et continuée sans interruption du VI^e siècle jusqu'à nos jours,

« Constatent qu'en l'an 524, par l'ordre de Clodomir, fils de Clovis, furent jetés dans ce puits le corps de Sigismond, roi de Bourgogne, restaurateur du monastère de Saint-Maurice en Valais, ceux de sa femme et de ses deux fils.

« Peu de temps après, Sigismond était mis au rang des martyrs, et sur ce puits, objet d'une grande vénération, s'élevait une simple chapelle.

« Au XIII^e siècle, la chapelle agrandie devint une église.

« Démolie en partie, dans des temps de guerre et de désordre, l'église ne recouvre plus aujourd'hui le puits mérovingien; cet antique monument reste à découvert, au milieu des ruines, insuffisamment protégé, par ses souvenirs religieux et historiques, contre des dégradations et des profanations inévitables.

« En sollicitant pour cette pauvre commune le généreux appui du gouvernement, la Société archéologique émet le vœu :

1^o Que le style architectural du futur édifice soit en harmonie avec ces antiques souvenirs ;

« Qu'une inscription commémorative y consacre, à toujours, les faits acceptés par la critique historique.

« La présente délibération sera inscrite au procès-verbal des séances de la Société, et expédition en sera remise à M. le maire et à M. le curé de Saint-Sigismond, pour en être fait par eux tel usage qu'ils apprécieront.

« Ainsi délibéré en séance, à laquelle assistaient MM. Boucher de Molandon, l'abbé Desnoyers, Basseville, Laurand, membres du bureau, et MM. Baguenault de Viéville, Bimbenet, Buchet, Choupe, Cosson, Delaune, Louis Jarry, Loiseleur, Mantellier, Mauge du Bois des Entes, Maupré, de Torquat, Tranchau.

« A Orléans, le 10 décembre 1869. »

— M. de Torquat lit une note sur des médailles gauloises trouvées sur le territoire de la commune de Bazoches-les-Hautes.

Il fait remarquer à la Société le nombre considérable d'objets antiques déjà rencontrés en cette commune, que tout semble indiquer avoir été une station romaine importante.

— M. Buchet rappelle à la Société qu'il l'a précédemment entretenue de la découverte faite par lui d'une pierre tumulaire représentant en ronde bosse un chevalier armé; que cette pierre, provenant de l'église de Juranville, est actuellement chez M. le curé d'Auxy.

M. Buchet pense qu'il y aurait intérêt à ce que cette pierre fût transportée au Musée d'Orléans pour y être conservée.

La Société charge M. Buchet du soin de négocier le transport à Orléans de la pierre tumulaire de Juranville.

— M. Boucher de Molandon donne lecture du rapport qui lui a été demandé, à la dernière séance, sur le mémoire de M. Ém. Ruelle relatif aux *Eléments harmoniques d'Aristoxène* (de Tarente), né vers 354 avant Jésus-Christ. M. Boucher de Molandon fait ressortir le mérite de ce savant travail qui, bien qu'éloigné par sa nature du cercle habituel des études de la Société, est digne des plus grands éloges, plein d'intérêt et soigneusement élaboré.

Séance du vendredi 28 décembre 1869

Présidence de M. BOUCHER DE MOLANDON, Président.

M. le Président annonce à la Société que M. Mantellier, l'un de ses membres fondateurs, vient d'être élu correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres).

M. le Président, en sa qualité de membre de la commission de la bibliothèque, dépose sur le bureau le catalogue sur fiches, rédigé par ses soins, des livres et brochures appartenant à la Société.

M. Boucher de Molandon, dont les fonctions de président sont à leur terme réglementaire, prononce, avant le scrutin qui va s'ouvrir pour le renouvellement du bureau, l'allocution suivante, dont la Société vote unanimement l'insertion au *Bulletin* :

« Messieurs et chers collègues,

« Au terme du mandat dont votre indulgente bonté m'a honoré, ma première pensée, comme mon premier devoir, est de vous remercier de la bienveillance que vous m'avez, depuis trois ans, continuée.

« L'un des moindres de vous par la science, je n'avais, en échange de l'honneur que vous me confériez, autre chose à vous offrir qu'une juste reconnaissance et un profond attachement. Permettez-moi de me rendre ce témoignage, que si je n'ai pas fait tout ce que j'aurais voulu faire, j'ai tâché du moins, dans la mesure de mes forces, de ne pas laisser déchoir l'œuvre que vous avez fondée.

« A tous les titres, c'était un devoir pour moi.

« Sans exagérer outre mesure l'importance de nos Sociétés provinciales, on ne saurait méconnaître qu'il est convenable et utile de voir, au sein de nos grandes villes, des hommes voués aux travaux de l'intelligence se rapprocher les uns des autres, s'éclairer par de mutuels rapports, mettre en commun leur zèle et leurs études pour raviver les vieilles traditions du pays natal, protéger ses monuments, recueillir ses débris et ses souvenirs, féconder, en un mot, l'un des sentiments les plus nobles et les plus purs, l'amour de la patrie.

« Tel est le but de notre institution ; telle est l'œuvre que nous avons tous à cœur de fortifier et de maintenir.

« Les trois années qui viennent de s'écouler ont été, comme toutes choses humaines, mêlées de satisfactions et de deuils.

« Plusieurs de nos bien-aimés collègues, frappés d'une mort inattendue, n'ont pu poursuivre jusqu'au bout le chemin que nous avions commencé ensemble.

« Par un pieux usage, qui honore notre Société, vous avez voulu que le souvenir de leur vie, mêlée à la nôtre, fût retracé par l'un de nous et consigné dans nos annales.

« Et toutefois, qu'il me soit permis, à mon tour, de rappeler une fois encore, en cette enceinte, ces noms qui nous furent chers à tous :

« M. Phalary, à l'esprit si aimable, si délicat et si fin ; M. Vincent, si studieux et si simple, dont la vie se partagea entre de consciencieux travaux et des amis choisis, parmi lesquels il faut compter ses livres ; M. Carette, pour qui notre Société était devenue comme une seconde famille à laquelle il consacrait avec bonheur ses loisirs et ses veilles ; M. le comte de Brosses, qui, voué tout entier aux intérêts du bien, nous conservait une place privilégiée parmi ses affections les plus chères ; et celui qui fut notre modèle à tous, l'excellent, le laborieux abbé Rocher, dont le dévouement pour nous ne connut jamais de bornes, et dont la science modeste et le zèle plus modeste encore ne furent dépassés que par ses douces vertus.

« De jeunes savants, pleins de promesses et d'avenir, sont venus dans nos rangs, non, sans doute, faire oublier ces pertes, mais en combler les vides ; leur talent déjà mûr sera notre force ; ils porteront dignement, à leur tour, l'avenir de notre compagnie.

« Vos travaux qui, dans les années antérieures, avaient acquis à la Société un légitime renom, ne se sont pas ralentis dans la période triennale que nous venons de parcourir.

« Votre VII^e et votre IX^e volume paraissaient en 1866 et 1867. Le XI^e, avec son bel atlas, était publié en 1868. Le X^e, consacré à l'achèvement de l'histoire de la corporation orléanaise des *Marchands fréquentant la Loire*, après quelques retards, nés de circonstances involontaires, vient d'être distribué dans les derniers mois de 1869. Plusieurs mémoires, admis par vous, sont déjà destinés à commencer votre XII^e volume, dont la continuation sera l'œuvre propre de l'année qui va s'ouvrir.

« Vous n'avez donc pas seulement égalé, vous avez plus que doublé la moyenne de vos publications annuelles.

« Ce résumé de vos travaux serait incomplet si je ne rappelais encore les lectures faites chaque année, par plusieurs de nous, aux séances solennelles du Comité des travaux historiques et des sociétés savantes; les notices toujours consciencieuses, mais de moindre importance, publiées dans vos bulletins, et surtout l'œuvre laborieuse du *Répertoire archéologique et historique de l'arrondissement d'Orléans*, entreprise par vous avec tant de courage, organisée avec tant de méthode et de soin, reprise et perfectionnée avec une louable persévérance. Lorsque vous l'aurez conduite à bonne fin, elle sera l'une de vos œuvres les plus considérables et les plus utiles.

« Sans ralentir la marche de vos études habituelles, votre attention s'est portée encore sur un des éléments essentiels de la vitalité de nos sociétés : le règlement qui régit à la fois notre organisation et nos travaux.

« Les dispositions des statuts et règlement actuellement en vigueur sont sages et doivent être maintenues pour la plupart. Plusieurs années d'épreuve ont fait toutefois reconnaître que quelques-unes pouvaient être avantageusement modifiées, d'autres coordonnées d'une manière plus méthodique et plus fructueuse.

« Une commission, nommée par vous, a, conjointement avec votre bureau, apporté à cette délicate révision un dévouement stimulé par le désir de répondre à votre confiance.

« Son travail, poursuivi sans relâche, dans un esprit pratique de modération, d'amour de la science et de zèle pour l'honneur de notre compagnie, apprécié de nouveau comme il va l'être, par votre expérience et vos lumières, ouvrira, j'en ai la confiance, une ère d'activité, plus féconde encore, à la Société.

« Vous n'avez pas oublié, surtout, Messieurs, que la conservation de nos monuments historiques était au premier rang de nos devoirs. Vous avez continué de prendre en main la défense de notre *salle des Thèses*, si douloureusement menacée par des projets d'une opportunité plus que contestable; vous avez plaidé sa cause devant toute juridiction qui pouvait avoir action sur son sort et ravivé

en sa faveur les patriotiques souvenirs de la population éclairée de notre ville. Si vos persévérants efforts sont enfin couronnés de succès, Orléans n'oubliera pas que votre généreuse intervention aura sauvé d'une destruction imminente l'un des plus précieux édifices de notre ville, l'élégant et dernier vestige de notre illustre Université.

« Enfin, après vingt années d'études silencieuses et recueillies, vous avez voulu célébrer l'anniversaire de votre fondation par un concours publiquement ouvert à ceux dont les études sympathisent avec les nôtres.

« Votre appel a été entendu ; votre dévouement infatigable au succès de ce concours, vos couronnes vivement et honorablement disputées, vos justes et impartiales décisions, la solennité de votre séance, n'ont pas été, j'en ai la confiance, sans quelque honneur pour le nom de notre Société.

« Si cette première épreuve vous a paru utile à l'encouragement des études historiques en notre province, vous savez qu'il dépend de votre seule volonté, chers collègues, de la renouveler, après un délai dont vous-même aurez fixé la durée.

« Ce dévouement de tous au but de notre institution n'a pas été sans récompense.

« L'Académie des inscriptions et belles-lettres, en conférant à l'un de nos membres fondateurs (M. Mantellier) le titre si justement honoré de correspondant de l'Institut, a constaté, par ce choix vivement disputé, le mérite des savants travaux dont il a enrichi nos volumes.

« D'autres distinctions non moins glorieuses, non moins enviées ont été décernées à plusieurs de nos collègues.

« L'opinion publique s'accoutume à tenir compte de vos réclamations et de vos avis.

« MM. les Ministres de l'instruction publique et des beaux-arts enrichissent chaque année notre bibliothèque d'importantes et splendides publications.

« Un de nos savants et bien regrettés collègues, M. Duleau, nous

a donné un témoignage éclatant de confiance, en nous remettant, en mourant, la garde de la riche collection numismatique qui fut la pensée, l'honneur et l'occupation de toute sa vie. Don magnifique et touchant dont nous regarderons tous comme un devoir d'honorer, de perpétuer, de consacrer le souvenir.

« Avant de finir, Messieurs, je dois vous faire connaître encore que notre bibliothèque a continué son heureux accroissement.

« Lors du dernier inventaire, arrêté au 1^{er} janvier 1865, le nombre des volumes était de onze cents; il est aujourd'hui de quarante cent trente.

« Le nombre des brochures recueillies dans les cartons était de six cent soixante; il est aujourd'hui de douze cent quarante-cinq.

« Le catalogue est achevé sur fiches.

« Il se fait, en ce moment, sur registres. Les feuilles déjà transcrites sont déposées sous vos yeux.

« Lors de l'achèvement complet du catalogue, un état détaillé vous sera présenté de cette partie précieuse de vos collections.

« Au cours du mois de janvier prochain, un compte exact de notre situation financière sera, suivant l'usage, soumis à votre appréciation.

« Dès à présent, je suis heureux de vous dire que, grâce au bon ordre et à une prudente économie, nos finances sont dans un état, non d'opulence, sans doute, mais de pleine et parfaite sécurité. Sommes suffisantes sont tenues en réserve pour pourvoir à nos dépenses et à nos publications.

« Il me serait doux de joindre à ce résumé trop incomplet de l'état de notre Société les flatteuses appréciations qu'en de nombreuses circonstances j'ai été heureux de recueillir sur la bonne renommée qu'elle s'est acquise et sur le mérite de vos travaux.

« Mais si ces éloges, tout mérités qu'ils soient, me sont interdits en votre présence, il ne me sera pas refusé de rendre hommage aux douces habitudes de bonne harmonie et de sympathie mutuelle qui n'ont cessé de régner parmi nous.

« Ces sentiments de véritable affection ne sont pas seulement le

charme de notre Société ; ils en sont la force et l'honneur : ils m'ont rendu faciles les fonctions parfois délicates et laborieuses dont vous m'avez honoré.

« Veuillez donc une fois encore, chers collègues, recevoir mes sincères remerciements de l'affectueux concours que je n'ai cessé de rencontrer en vous, de votre indulgence pour ma faiblesse, de votre confiance en mes bonnes intentions, lors même que je ne pouvais réussir au gré de mes désirs et des vôtres.

« Veuillez surtout croire à mon ineffaçable reconnaissance du témoignage si touchant d'attachement, qu'avec tant de bonté et une si charmante délicatesse, vous m'avez bien voulu donner en l'une de nos dernières réunions et que je n'oublierai jamais.

« Quelques instants encore, Messieurs, et je vais remettre les pouvoirs, que vous m'aviez confiés, aux mains d'un collègue dont le nom, tout enveloppé qu'il soit des voiles mystérieux du scrutin, est déjà, si je ne me trompe, sur nos lèvres, et je dirai mieux, dans nos cœurs.

« Avec ce dévouement que nous lui connaissons, il saura consacrer au service de notre Société une science qui m'a trop fait défaut et des talents que j'eusse été heureux de vous offrir.

« Entre ses mains l'honneur et la prospérité de notre compagnie n'ont pas à craindre de fléchir, et c'est avec cette pleine sécurité sur nos destinées confiées à son zèle que je descends du siège trop élevé où votre indulgence m'avait fait asseoir, pour venir avec bonheur, chers collègues, reprendre ma place parmi vous. »

— M. Laurand dépose sur le bureau, pour être remis au Musée historique, une pièce d'Hubert I^{er}, comte du Mans, 1015-1036, trouvée à la Cour-Dieu.

— Lecture est donnée d'un travail de M. Dupré portant pour titre : *Nouveaux documents sur les objets d'art que possédait et que possède encore le château de Ménars-lès-Blois.*

Ce travail se référant en quelques parties à des faits postérieurs à 1789, et ne pouvant à ce titre entrer tout entier dans les *Mé-*

moires sans violer l'art. 1^{er} du règlement, la Société décide que l'inventaire seul des objets antiques du château de Ménars, lequel présente d'ailleurs un intérêt, sera inséré au *Bulletin*.

ÉTAT ESTIMATIF, dressé par M. DUPRÉ, sculpteur, des marbres, porphyres, griottes d'Italie, statues, vases, tables, étant dans le château de Ménars, sous le Directoire.

Bois bas.

Vénus de Médicis, copie d'après l'antique, sur un piédestal de marbre de couleur, dans la machine Lorient.	4,300 f.
Vénus repoussant les traits de l'Amour, figure, J.-B. Lemoine, piédestal en marbre.	10,600
Un piédestal de marbre sur lequel était Diane.	400

Bois haut.

Un groupe de deux enfants, représentant le printemps et jouant sur des corbeilles de fleurs, sur piédestal de marbre blanc veiné de vinache.	6,000
Julie jouant aux osselets, d'après l'antique, sur une table octogone de porphyre, supportée par un pied de marbre de francin.	6,000
Aurore, figure de marbre de vinache.	10,000
Zéphire et Flore, accompagnées de l'Amour, sur un superbe piédestal de marbre blanc veiné de francin.	24,000
César, figure colossale, sur un socle de pierre des Grivettes.	10,000
Atlas, figure colossale de marbre comme César, sur un socle de pierre des Grivettes, de Théodore.	12,000
Phaetuze, figure colossale de marbre, sur un socle de pierre des Grivettes, par Théodore.	12,000
<i>A reporter.</i>	<hr/> 95,300 f.

<i>Report.</i>	95,300 f.
L'Abondance, figure de six pieds, marbre blanc, par Adam aîné, avec de riches attributs.	12,000
Les trois bustes d'empereurs, marbre blanc, au bout des allées, sur fûts de colonnes de pierre des Grivettes.	900
Auguste, figure colossale de marbre blanc, d'après l'antique, sur un socle de pierre des Grivettes	12,000
Colonne de marbre sur laquelle est un cadran solaire; la colonne seule.	1,200

Parterre.

Statue de Louis XV avec piédestal, la statue de Coustou et le piédestal de Bouiardy.	46,000
Aux deux côtés de la statue de Louis XV, les deux bustes de Condé et Turenne sur gaine de marbre blanc.	4,000
Vespasien, buste de marbre sur colonne de pierre des Grivettes.	300
Deux beaux vases de marbre blanc, décorés d'attributs de l'automne et du printemps, faits l'un par Pigale et l'autre par Verbrée.	12,000
Le planisphère.	2,000

Boulingrin.

Une colonne milliaire.	150
Le petit tireur d'épine, d'après l'antique, sur un pied de marbre.	3,000
La baigneuse antique à l'orangerie	1,800

Devant Zéphire et Flore, dans le cabinet du bois haut.

Trois tables en marbre blanc supportées chacune sur des consoles en marbre blanc très-bien travaillées.	9,000
---	-------

A reporter. 199,650 f.

Report. 199,650 f.

Dans le château.

Trois tables en porphyre sanguin.	12,000
Quatre cuvettes d'Italie.	8,000
Deux vases de marbre blanc, dans le salon d'hiver.	1,000
Le petit enfant qui pisse.	600
Quatre vases de porphyre de même grandeur avec deux anneaux, dont deux sur socles ou fûts de co- lonne de marbre de Languedoc.	16,000
Deux vases de porphyre avec des anses de serpents.	8,000
Un petit vase de porphyre, dans l'appartement, au premier étage.	1,000
Deux petites tables de porphyre, dans les deux petits jardins, avec deux petits vases de même nature dessus.	5,000
Les six bustes d'empereurs de porphyre placés sur des gaines.	30,000

Dans le salon rouge.

Les deux bustes de Louis XV et de Louis XVI, de marbre blanc, sur deux colonnes de marbre blanc de Languedoc.	6,000
---	-------

Dans le salon de compagnie.

Les deux bustes de M ^{me} la marquise de Pompadour et de M. le marquis de Ménaars, sur gaines en marbre blanc.	5,400
---	-------

Total. 292,650 f.

NOTA. Les prix d'estimation semblent exagérés ; mais il faut se souvenir que l'on sortait à peine du règne des assignats et que l'extrême rareté du numéraire, jointe à l'énorme dépréciation du papier monnaie, avait singulièrement élevé le taux des valeurs nominales.

— Il est procédé au scrutin pour le renouvellement annuel du bureau et des commissions.

M. l'abbé Desnoyers, vice-président, est élu président de la Société.

M. Boucher de Molandon, président sortant, est élu vice-président.

MM. Basseville, secrétaire ; G. Vignat, vice-secrétaire-archiviste ; Laurand, trésorier, dont la durée légale des fonctions n'est pas épuisée, y sont maintenus sans réélection.

M. Loiseleur est nommé membre de la commission des publications, en remplacement de M. de Buzonnière, non rééligible.

M. Boucher de Molandon, membre sortant de la commission de la bibliothèque et rééligible, est continué dans ces fonctions.

Ouvrages offerts à la Société au cours du troisième trimestre de l'année 1869.

I. — PAR LES AUTEURS.

M. le Préfet du Loiret. — *Rapport du préfet, et procès-verbal des séances du Conseil général de la session ordinaire de 1869.*

M. Athanase Renard. — *Jeanne d'Arc*, édition revue.

M. Ruelle. — *Étude sur Aristoxène et son école*, 1857.

M. le Préfet de Loir-et-Cher. — *Rapport et procès-verbal des séances du Conseil général de la session ordinaire de 1869.*

M. Collin. — *La cathédrale de Sainte-Croix, de 1849 à 1869.* — Orléans, Colas, 1869.

II. — PAR LES SOCIÉTÉS SAVANTES.

Angers. — *Mémoires de la Société impériale d'agriculture d'Angers*, t. II, 1868, nos 3 et 4 ; t. XII, 1869.

Amiens. — *Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie*, année 1868, n^{os} 3 et 4; 1869, n^{os} 1 et 2.

Besançon. — *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, 3^e série, X^e vol., 2^e partie; 4^e série, IV^e vol.

Béziers. — *Bulletin de la Société archéologique*, 2^e série, t. IV, 1^{re} livraison.

Bourg. — *Annales de la Société impériale d'émulation de l'Ain*, 1869, juillet, août et septembre.

Caen. — *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, 3^e série, VII^e vol., 1^{re} et 2^e partie.

— *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, 10^e année, t. IV, 1^{er} trimestre.

Châteaudun. — *Bulletin de la Société dunoise*, n^o 6, octobre 1869.

Château-Thierry. — *Annales de la Société historique et archéologique*, année 1868.

Châlons-sur-Marne. — *Mémoires de la Société d'agriculture du département de la Marne*, année 1868.

Draguignan. — *Bulletin de la Société académique du Var*, nouvelle série, t. II, 1869.

Langres. — *Mémoires de la Société historique et archéologique de Langres*, 1869.

Le Mans. — *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe*, 2^e série, t. XI.

Liège. — *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. IX, 2^e et dernière livraison.

Metz. — *Mémoires de l'Académie impériale de Metz*, 48^e année, 1867-1868; 2^e série, 16^e année. — *Lettres, sciences, arts et agriculture*, 1^{re} partie.

Namur. — *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. X, 1^{re} livraison.

Nîmes. — *Mémoires de l'Académie du Gard*, novembre 1867, août 1868.

Paris. — *Revue des sociétés savantes des départements*, 4^e série, t. X, septembre et octobre 1869.

— *Le Globe*, journal géographique, novembre et décembre 1868.

— *L'Institut*, juin et juillet 1869.

Senlis. — Comité archéologique, *Comptes-rendus et Mémoires*, année 1868.

Sens. — *Bulletin de la Société des sciences de l'Yonne*, année 1869, XXIII^e vol., 2^e trimestre,

Soissons. — *Bulletin de la Société archéologique*, t. XX; 2^e série, t. I^{er}.

— *Les sièges de Soissons en 1814*, par Maxime Laurendeau, complément du t. I^{er} de la 2^e série du *Bulletin de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons*.



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE L'ORLÉANAIS.

N^o 67.

PREMIER TRIMESTRE DE 1870.

LISTE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE L'ORLÉANAIS (1).

MEMBRES HONORAIRES.

MEMBRES HONORAIRES DE DROIT.

MM. le premier Président de la Cour d'Orléans.
le Préfet du Loiret.
le Préfet de Loir-et-Cher.
le Préfet d'Eure-et-Loir.

(1) Les membres de la Société sont inscrits dans cette liste à la date de leur admission.

MM^{es} l'Évêque d'Orléans.
l'Évêque de Blois.
l'Évêque de Chartres.

MEMBRES HONORAIRES ÉLUS.

- 1849 MM. BECQUEREL, membre de l'Institut, à Paris.
JULLIEN (Stanislas), membre de l'Institut, à Paris.
LESERRURIER, conseiller à la Cour de cassation, à Paris.
SACSSAYE (de la), membre de l'Institut, recteur de l'Académie de Lyon.
THIERRY (Amédée), membre de l'Institut, à Paris.
VITET, de l'Académie française, à Paris.
- 1859 CAUMONT (de), directeur de l'Institut des provinces, à Caen.
DELISLE (Léopold), membre de l'Institut, à Paris.
LONGPERIER (de), membre de l'Institut, conservateur du musée du Louvre.
QUICHERAT (Jules), professeur à l'École des chartes.
- 1861 EGGER, membre de l'Institut, à Paris.
- 1865 CHABOUILLET, conservateur du musée des antiques de la Bibliothèque impériale, à Paris.
- 1865 GRANDPERRET, procureur général, à Paris.
- 1868 RENIER (Léon), membre de l'Institut, vice-président du comité impérial des travaux historiques et des sociétés savantes, à Paris.
- 1869 WITTE (de), membre de l'Institut, à Paris.

MEMBRES TITULAIRES RÉSIDANTS (1).

- 1848 MM. * BIMBENET, ancien greffier en chef de la Cour impériale.
* BUZONNIÈRE (de), correspondant du ministère de l'instruction publique.
* CLOUET, architecte du département et de la ville.
* DESNOYERS, vicaire général.
* MANTELLIER, président à la Cour impériale.
* MAUGE DU BOIS DES ENTES, conseiller à la Cour impériale.
* TORQUAT (de), chanoine honoraire.
- 1851 LANGALERIE (de), directeur du musée de peinture.

(1) Les noms des membres fondateurs sont précédés d'un astérisque.

- 1852 MM. CHOUPE, professeur de peinture.
TRANCHAU, proviseur du lycée.
- 1854 BOULOY (abbé).
IMBAULT, architecte.
LAURAND-VIGNAT (Jules).
- 1855 PELLETIER (abbé), chanoine.
BOUCHER DE MOLANDON.
- 1857 BAGUENAUT DE VIÉVILLE.
COLLIN, inspecteur-général des ponts et chaussées.
PETAU, membre du Conseil général.
LOISELEUR, bibliothécaire de la ville.
- 1860 BASSEVILLE, avocat.
GASTINE (Léonce de).
CHAGOT.
VIGNAT (Gaston).
- 1862 MAUPRÉ, archiviste du département.
- 1864 DUFAUR DE PIBRAC.
- 1865 JARRY (Louis), avocat.
- 1868 BEAUCORPS (Maxime de).
- 1869 BAGUENAUT DE PUCHESSE (Gustave).
BUCHET, avoué à la Cour.
ROCHETERIE (Maxime de la).

MEMBRES TITULAIRES NON RÉSIDANTS.

- 1848 MM. * LENORMANT.
- 1849 VIERAYE (marquis de), à Court-Cheverny.
LALLIER (Justin), à Paris.
DUPRÉ, bibliothécaire à Blois.
DUMESNIL, membre du Conseil général, à Pai-eaux.
PILLON (Ernest), à l'Ardoise (Chaingy).
COSSON (abbé), curé de Boynes (Loiret).
- 1851 GUIGNEBERT, à Montargis.
MAÎTRE, curé à Coïnces (Loiret).
MARCHAND, maire d'Onzouer-sur-Trézée, correspondant du ministère de l'instruction publique.
- 1852 DELAUNE, avoué à Romorantin.
- 1854 BALLOT, médecin à Montargis.
WALSH (vicomte de), au château de Chaumont-sur-Loire.
MORIN, curé de Suèvres (Loir-et-Cher).

- 1857 MM. SAINT-LAUMER (de), à Chartres.
BERGEVIN, à Blois.
FOURNIER (Edouard), homme de lettres.
- 1858 DEMERSAY (Alfred), à Châtillon-sur-Loing.
GUYOT, curé de Baule (Loiret).
- 1859 TOUR (de la), percepteur à Thimory (Loiret).
- 1860 LALLIER (Henri), médecin à Neuville.
- 1862 PILLARD, médecin à Ladon.
- 1865 DESERVILLIERS (comte de), au château de Meslay, près Vendôme.
MÉTHIVIER (l'abbé), doyen d'Olivet.
- 1864 PARSEVAL (de), au château de Chevilly.
- 1867 COURCY (marquis de), au château de Cléraud, Sully-la-Chapelle.

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS FRANÇAIS.

- 1849 M^{re} PIE, évêque de Poitiers.
- MM. BARTHÉLEMY (Anatole de), membre de la Société des antiquaires de France, à Paris.
CHATEAUNEUF, curé de Bielles (Basses-Pyrénées).
GUILLEMOT, conseiller de préfecture à Dijon.
MOREL-FATIO, conservateur du musée de Lausanne.
- 1850 HUCOT (Paul), conseiller à la Cour impériale, à Colmar.
DUVAL (l'abbé), à Amiens.
DIARD, maire de Dourdan.
COURMONT, ancien directeur des beaux-arts au ministère de la maison de l'Empereur.
LESERRURIER, chef au ministère des finances, à Paris.
DESMOULINS (Charles), président de la Société linnéenne, à Bordeaux.
- 1851 ROZIÈRE (de), professeur à l'École des chartes, château de Pimpeneau, près Blois.
CAQUERAY (vicomte de), au château de la Salle (Montreuil-Bellay), près Saumur.
SOULTRAIT (Georges de), receveur des finances, à Lyon.
- 1852 OLIVIER, ingénieur en chef, à Caen.
CERTAIN (de), à Brives (Corrèze).
MOUTÉ, président de la Société archéologique de Rambouillet.
PROU, président du tribunal de Tonnerre (Yonne).
GIRARDOT (de), secrétaire général de la préfecture, à Nantes.
JOLIBOIS, curé de Trévoux (Ain).
MORIN (Henri), à Lyon.

- 1852 MM. DUVAL (Raoul), premier président à la Cour impériale de Bordeaux.
- 1856 BARTHÉLEMY (Édouard de), à Paris.
CHERBONNEAU, à Constantine (Algérie).
- 1857 MARTIGNY, curé de Jagé-le-Châtel (Ain).
MENAULT, à Angerville (Seine-et-Oise).
LACROIX, pharmacien à Mâcon.
- 1858 RENARD, à Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne).
DANJOU, président du tribunal de Beauvais (Oise).
CLAIR, avocat à Arles.
- 1859 FABRE, président du Tribunal de Saint-Étienne (Loire).
- 1860 LENORMAND (François), à Paris.
ROUMEGUERRE, secrétaire de la Société archéologique du Midi, à Toulouse.
- 1861 BAUDRY (l'abbé), curé du Bernard (Vendée).
- 1863 MALLET, à Amiens.
- 1864 REY, de la Société des Antiquaires de France.
- 1868 GESLIN, attaché au musée des antiques du Louvre, rue de la Paix, aux Batignolles.
- 1869 RUELLE, attaché à la bibliothèque des Sociétés savantes au ministère de l'instruction publique.

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS ÉTRANGERS.

- 1851 MM. DEVROYE (l'abbé), chanoine, à Liège.
MARMOL (Eugène Del), président de la Société archéologique de Namur.
- 1852 RENIER-CHALON, président de la Société de numismatique belge, à Bruxelles.
L'ÉVÊQUE DE BETHLÉEM, abbé de St-Maurice-en-Valais (Suisse).
KOHNE (de), secrétaire de la Société impériale d'archéologie, à Saint-Pétersbourg.
ROACH-SMITH (Charles), Liverpool street (London).
- 1855 CAPITAINE (Ulysse), secrétaire de l'Institut liégeois, à Lille.
- 1856 BRANDÈS (Dom Charles), à Ensielden (Suisse).
- 1860 CONESTABLE (le comte), à Pérouse.
- 1865 ANGREVILLE (le chevalier d'), à Saint-Maurice-en-Valais (Suisse).
-

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

SOCIÉTÉS FRANÇAISES.

- Abbeville. — Société d'émulation.
Amiens. — Société des Antiquaires de Picardie.
Angers. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
Angers. — Société académique de Maine-et-Loire.
Angoulême. — Société archéologique de la Charente.
Arras. — Académie.
Autun. — Société éduenne.
Auxerre. — Société des Sciences historiques et littéraires de l'Yonne.
Beauvais. — Société académique et archéologique de l'Oise.
Besançon. — Société d'Émulation du Doubs.
Béziers. — Société archéologique.
Blois. — Société des Sciences et Lettres.
Bordeaux. — Commission historique de la Gironde.
Boulogne. — Société académique.
Bourg. — Société d'Émulation de l'Ain.
Bourges. — Société des Antiquaires du Centre.
Caen. — Société des Antiquaires de Normandie.
Châlon-sur-Saône. — Société archéologique de Châlon.
Châlon-sur-Saône. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Marne.
Chambéry. — Société archéologique savoisienne.
Chartres. — Société archéologique d'Eure-et-Loir.
Châteaudun. — Société archéologique dunoise.
Château-Thierry. — Société historique et archéologique.
Clermont-Ferrand. — Académie des Sciences et Belles-Lettres.
Constantine (Algérie). — Société archéologique.
Dijon. — Académie.
Dijon. — Commission archéologique de la Côte-d'Or.
Douai. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts du Nord.
Draguignau. — Société des Études scientifiques et littéraires.
Langres. — Société historique et archéologique.
Le Havre. — Société havraise d'études diverses.
Le Mans. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe.
Lille. — Commission historique du département du Nord.
Limoges. — Société archéologique du Limousin.

- Lons-le-Saulnier. — Société d'Émulation du Jura.
Lyon. — Académie impériale des Sciences, Lettres, etc.
Mâcon. — Académie.
Marseille. — Société de Statistique.
Mayenne. — Société archéologique de la Mayenne.
Metz. — Académie.
Montbéliard. — Société d'Émulation
Montpellier. — Académie des Sciences et Lettres.
Moulins. — Société d'Émulation du département de l'Allier.
Nantes. — Société académique de la Loire-Inférieure.
Nevers. — Société nivernaise.
Nîmes. — Académie du Gard.
Orléans. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
Orléans. — Académie de Sainte-Croix.
Paris. — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
Paris. — Société des Antiquaires de France.
Paris. — Société de l'histoire de France.
Paris. — Société parisienne d'Histoire et d'Archéologie.
Paris. — Société française de Numismatique et d'Archéologie.
Poitiers. — Société des Antiquaires de l'Ouest.
Rambouillet. — Société archéologique.
Rouen. — Académie des Sciences, Lettres et Arts.
Rouen. — Commission départementale des Antiquités de la Seine-Inférieure.
Saint-Omer. — Société des Antiquaires de la Morinie.
Senlis. — Comité archéologique.
Sens. — Société archéologique.
Soissons. — Société archéologique.
Toulon. — Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts du Var.
Toulouse. — Société archéologique du midi de la France.
Tours. — Société archéologique de Touraine.
Valenciennes. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
Vendôme. — Société archéologique du Vendômois.

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES.

- Anvers. — Académie d'Archéologie de Belgique.
Bruxelles. — Société de Numismatique belge.
Bruxelles. — Commission royale.
Genève. — Société de Géographie.
Genève. — Institut national genevois.

Gorlitz (Prusse). — Université.
Liège. — Institut archéologique liégeois.
Lund (Suède). — Universitas Lundensis.
Luxembourg. — Société archéologique et historique.
Namur. — Société archéologique.
Saint-Pétersbourg. — Commission impériale archéologique.
Tongres. — Société des Sciences et Lettres du Limbourg.
Vienne (Autriche). — Institut géographique.
Washington. — Smithsonian institution.

BIBLIOTHÈQUES QUI REÇOIVENT LES PUBLICATIONS.

La bibliothèque de la ville d'Orléans.
La bibliothèque de la Cour impériale.
La bibliothèque du grand Séminaire.
La bibliothèque du petit Séminaire de la Chapelle-Saint-Mesmin.
La bibliothèque des Pères de la Miséricorde, à Saint-Euverte.
La bibliothèque administrative de la Préfecture du Loiret.
La bibliothèque des employés du Loiret.
La bibliothèque de la ville de Montargis.
La bibliothèque de la ville de Chartres.
La bibliothèque de la ville de Blois.
La bibliothèque Mazarine (Paris).

COMPOSITION DU BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR L'ANNÉE 1870.

Président. — M. l'abbé DESNOYERS, vicaire général.
Vice-Président. — M. BOUCHER DE MOLANDON.
Secrétaire. — M. BASSEVILLE.
Vice-Secrétaire-Archiviste. — M. Gaston VIGNAT.
Trésorier. — M. LAURAND-VIGNAT.

Séance du vendredi 14 janvier 1870.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. l'abbé Desnoyers, élu Président à la précédente séance, prononce l'allocution suivante :

« Le 23 janvier 1848, seize hommes dévoués à la science historique, fidèles à l'amour du passé, se réunissaient dans le cabinet de l'un d'entre vous, et adoptaient le règlement qui constitue votre Société.

« En jetant mes yeux, il y a quelques jours, sur les noms de ces nobles ouvriers de l'histoire, je ne pouvais retenir une pieuse émotion, car déjà la moitié d'entre eux ne vit plus que dans les souvenirs impérissables de leurs compagnons d'études ; mais à cette émotion fraternelle vint bientôt se joindre la consolante mémoire de tous leurs efforts pour affermir l'œuvre qu'ils nous ont léguée. Ils sont morts dans les premiers sillons du travail, laissant l'un après l'autre l'exemple de la fermeté dans la résolution, de l'assiduité dans les séances, et de l'intelligence dans le travail. Grâce à ces généreux ancêtres, à ces vigoureux athlètes, la vie de la Société s'est accrue rapidement, et dans l'espace de vingt-deux ans elle est montée glorieusement aux meilleures places parmi les compagnies rivales de la France. Nos *Bulletins* sont nerveux, nos *Mémoires* accueillis : l'Institut et la Sorbonne ont applaudi les travaux de plusieurs d'entre nous, et nous apercevons avec une légitime fierté sur la poitrine de quelques-uns de nos collègues la juste récompense de leurs remarquables, et vous entendrez ce soir le nouveau témoignage de leur triomphe.

« Notre passé est beau ; son avenir ne doit pas lui être inégal.

« Ici, mes chers collègues, se dresse devant moi une crainte que votre bienveillance ne voudra peut-être pas approuver, mais que je ne puis me cacher à moi-même. Avec nos vingt-deux années de succès et d'honneurs, s'accroît pour vos présidents le devoir de

maintenir cette glorieuse situation ; vous l'avez due à vos travaux et au zèle de mes excellents prédécesseurs. Il y a quinze jours à peine que le dernier me légua son redoutable héritage ; oui, redoutable, car si la science, l'activité, le dévouement, doivent former un président, vous l'aviez trouvé dans M. Boucher de Molandon. Votre intelligence et votre cœur savaient apprécier en lui l'éru- dit, l'homme d'affaires, l'incomparable bienfaiteur de la Société ; et les votes élo- quents du 28 décembre ont prouvé votre attachement et votre re- connaissance pour celui que la volonté seule du règlement contrai- gnait à ne plus vous accorder sa précieuse direction.

« Vous avez voulu que je lui succédasse, et que mes mains tinsent une présidence depuis longtemps si habilement dirigée. Vous avez été très-bienveillants, mais, permettez-moi de vous le dire, bien coupables ! Si vous avez compté sur mon entier dévouement pour une Société qui m'est chère comme moi-même, il n'y a pas erreur dans votre choix : cette Société, je l'ai vu naître, j'ai aimé son ber- ceau, je ne voudrais jamais la voir languir ! Mais si vous avez pensé que mes forces ressembleraient à celles qui vous ont conduit au travail et à la gloire, je crains des mécomptes, et je me trouble quelque peu devant les longs jours de la présidence.

« Je me demande ce que doit être un président. Il se présente à moi comme l'homme d'action, de vigilance, d'ordre, d'abnégation, de dévouement complet ; c'est le règlement, c'est la Société, c'est chacun de vous représenté vivant, personnifié ; l'honneur disparaît, le devoir le saisit tout entier ; son titre est une obligation sacrée, impérieuse, journalière ; son fauteuil n'est pas un trône, mais une chaîne : le premier dans le travail, le dernier dans le repos. S'il commande la marche, il doit obéir à toutes les prescriptions de la règle ; il se charge des soucis et doit lutter avec toutes les diffi- cultés.

« J'aurais dû fuir un fardeau dont l'honneur est si lourd, et vous laisser le confier à des mains plus heureuses ; mais n'ai-je pas dû également respecter vos désirs et rassurer mon hésitation par la vue de votre bienveillance, par la certitude de votre concours ? N'avez- vous pas placé près de moi un bureau dont les lumières et le zèle encourageront ma volonté de faire à la Société tout le bien possible ?

« Beaucoup de ce bien lui a été fait par ceux mêmes qui ont déjà marché à votre tête; tout cependant n'a pas été fait : il est encore des épis à cueillir. Je suis résolu à continuer courageusement l'œuvre qui m'a été léguée, et je puis vous dire que je me sens dans la volonté et le dévouement assez de forces pour ne pas laisser périr et même chanceler les traditions de mes devanciers.

« Je compte sur vous tous pour le travail, le zèle et la prospérité de notre chère Société. Les champs qu'elle explore n'ont pas de limites; nous ne les épuiserons jamais; je vous convie à les parcourir avec le courage et le savoir de vos jours passés. Nous y marcherons ensemble, unis par le même désir, celui de conserver à notre ville son antique et vivante encore auréole de science et d'honneur.

« Je compte surtout sur votre indulgence, et ici je ne crains pas de dire qu'elle rencontrera dans votre président le dévouement le plus sincère et l'affection la plus constante. »

— M. le Président fait connaître à la Société que le prix de 1,000 fr., institué dans chaque ressort académique de l'Empire par le décret du 30 mars 1869, a été décerné, dans la circonscription de l'Académie de Paris, dont fait partie le département du Loiret, à M. Mantellier, pour son *Histoire des Marchands fréquentant la rivière de Loire*, et que la première mention honorable a été accordée à M. Loiseleur pour son travail intitulé : *Compte des dépenses faites par Charles VII pour secourir Orléans pendant le siège de 1428, précédé d'études sur l'administration des finances, le recrutement et le pied de solde des troupes à cette époque*. Quatorze mémoires avaient été envoyés au concours.

M. le Président félicite la Société de la bonne fortune qui lui est échue, de voir deux de ses membres obtenir les deux premières récompenses.

Séance du vendredi 28 janvier 1870.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. le Président donne communication d'une lettre de M. le Ministre de l'instruction publique, faisant savoir que la distribution des récompenses accordées aux Sociétés savantes, à la suite du concours de 1869, auront lieu à la Sorbonne le 23 avril 1870, à midi, et que cette solennité sera précédée de trois jours de lectures et conférences publiques, les mercredi 20, jeudi 21 et vendredi 22 avril.

Séance du vendredi 11 février 1870.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. Laurand, trésorier, rend compte des recettes et dépenses pour l'exercice de l'année 1869. Ce compte est approuvé.

— M. le Président lit un travail de M. Perrot, membre de la Société d'émulation de l'Allier, sur des antiquités trouvées à Erceville et Boisseau, département du Loiret.

— M. Vignat lit une notice intitulée : *Dies æger*.

La notice de M. Vignat est renvoyée à la commission des publications.

— M. Buchet fait connaître que le *Bulletin* de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure, année 1868, t. I, 2^e livraison, signale la découverte faite à Rouen de la pierre tumulaire de la duchesse d'Orléans, épouse de Louis-Philippe Égalité.

Séance du vendredi 25 février 1870.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. le Président donne connaissance d'une lettre de M. l'abbé Maître, curé de Coinces, qui entretient la Société d'antiquités trouvées sur le territoire de la commune de Saint-Sigismond.

— M. de Torquat fait part à la Société de fouilles pratiquées par lui aux environs de Chevilly, qui ont amené la découverte de briques à rebords et de tronçons de colonnes, ce qui semble indiquer, selon lui, l'existence, dans l'endroit où ces objets ont été trouvés, d'une station romaine.

— M. Loiseleur commence la lecture d'un mémoire ayant pour titre : *La doctrine secrète des Templiers*, qu'il a déjà eu l'honneur de lire devant l'*Académie des inscriptions et belles-lettres* au mois de novembre 1869.

Séance du vendredi 11 mars 1870.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. le Président fait connaître à la Société que depuis sa dernière séance elle a encore perdu un de ses membres titulaires, M. de Langalerie, non moins distingué par la variété de ses connaissances que par l'excellence de son cœur, et dont le caractère affectueux et aimable avait si bien su conquérir les sympathies de tous ceux qui l'approchaient.

— M. de Maulde est élu membre titulaire non résidant.

— M. Perrot, membre de la Société d'émulation de l'Allier, est élu membre correspondant.

— M. l'abbé Cosson lit une notice sur un petit monument en pierre, qu'il suppose être un évier antique.

Séance du vendredi 25 mars 1870.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. Loiseleur, au nom de la commission des publications, lit un rapport sur le travail de M. Vignat, intitulé : *Dies æger*, et conclut à l'insertion de ce travail au *Bulletin*.

Ces conclusions sont adoptées par la Société.

NOTICE SUR LE *DIES ÆGER*.

« Le vulgaire calendrier, qui se trouve aujourd'hui dans les mains de tous, ne figura pendant bien des siècles qu'en tête des missels et des martyrologes. Au moyen âge, on se servait d'un calendrier perpétuel, dont la disposition bien connue variait peu. En général, une première colonne contenait le nombre d'or ; la seconde les sept premières lettres de l'alphabet, correspondant aux sept jours de la semaine ; puis venait la division du mois en nones, ides et calendes ; quelquefois en marge l'indication des saisons, *ver oritur, ætas oritur...* ; la clé pascale, *clavis pascalis...* ; la position du soleil par rapport aux signes du zodiaque, *sol in aquario, sol in piscibus, sol in ariete...* ; les points équinoxiaux, *equinocium*, etc.

« La théorie du calendrier se lie aux sciences les plus ardues, les mathématiques et l'astronomie ; elle n'en était pas moins familière aux moines érudits et patients chargés de copier, dans le silence du cloître, les livres liturgiques. Quelques-uns, pour égayer leur monotone travail, ont su trouver dans la succession des saisons, les travaux, les usages ou les plaisirs du mois, une inspiration innocente à leur muse, effarouchée peut-être et prête à s'envoler au calcul de l'indiction, du nombre d'or ou de l'épacte.

« Le dépôt si riche des manuscrits de la bibliothèque de notre

ville fournit, entre mille, plusieurs échantillons de vers inscrits ainsi sur les calendriers en tête de chaque mois. J'en signalerai deux exemples dans un genre différent. On verra combien est ancienne l'origine de ces mauvais vers d'almanach qui prédisent l'avenir, le soleil ou la pluie, donnent des conseils sur la santé, indiquent les qualités, les inclinations ou les penchans pervers de l'homme né sous telle constellation.

« Ouvrons d'abord le manuscrit n° 108, dont le format répond à peu près à nos in-folio. Sa reliure en peau de truie, renforcée de clous de cuivre, a subi des fatigues qui dénotent un usage journalier. L'auteur du *Catalogue imprimé des manuscrits* (1) lui donne le titre de *Breviarum*, et prétend que l'écriture, du XII^e siècle, en est *nette, agréable et lisible*. Je n'en discuterai pas les qualités; mais il me semble difficile de la faire remonter au-delà du XVI^e siècle. De deux notes inscrites après coup dans le calendrier, il résulterait que ce gros missel appartenait à l'abbaye de Saint-Mesmin; en effet, on y a noté l'*obit* des prieurs de La Ferté-Hubert et de Saint-Marceau, qui tous deux étaient religieux de cette abbaye (2).

« Écoutons donc le moine de Mici.

JANVIER.

Pocula Janus amat. (Il n'a pas changé.)

FÉVRIER.

Et Februus algeo clamat.

MARS.

Martius arva fodit, de vite superflua demit.

AVRIL.

Aprilis florida nutrit.

(1) *Manuscrits de la Bibliothèque d'Orléans, ou Notices sur leur ancienneté, leurs auteurs*, par A. SEPTIER, Orléans, 1820.

(2) JULIUS. *Frater Guillelmus QUERONNIER, prior Sancti Sulpitii de Feritate Huberti necnon relligiosus abbatix hujus, clausit diem ultimum anno millesimo sexcentesimo septimo tridecimo die mensis julii.* — SEPTEMBER, non. IV. *Frater Michel DUBOYS, elemosinarius, necnon prior Sancti Marcelli, clausit diem ultimum.*

MAI.

Ros et frons nemorum, maio sunt fomes amorum.

JUIN.

Dat Junius fœna.

JUILLET.

Julio resecuratur avena.

AOUT.

Augustus spicas.

SEPTEMBRE.

September conterit uvas.

OCTOBRE.

Seminat October.

NOVEMBRE.

Spoliat virgulta November.

DÉCEMBRE.

Quærit habere cibum porcum mactando December.

Autrement dit : En décembre on tue son cochon.

« Ces vers n'ont sans doute pas coûté à leur auteur un grand effort d'imagination ; mais ils portent l'empreinte d'une simplicité naïve qui ne déplaît point. Inscrits de nos jours sur un livre grave, ils pourraient paraître puérils, rien de plus.

« Je n'en dirai pas autant des hexamètres suivants, dont le sujet, emprunté à un tout autre ordre d'idées, aurait pu être mieux choisi. Leur sens rendu obscur à dessein, quelque chose de singulier dans leur allure, l'impossibilité de les comprendre si l'on ne possède la clé, tout cela exhale une certaine odeur de cabale que le parfum de l'autel n'a pu complètement enlever. On va en juger :

JANVIER.

Jani prima dies, et septima fine tenetur.

FÉVRIER.

Ast Februarii quarta est, præcedit tertia finem.

MARS.

Martis prima necat, cujus sub cuspide quarta est.

AVRIL.

Aprilis decemo est, undenum a fine minatur.

MAI.

Tertius in Maio lupus est, et septimus anguis.

JUIN.

Junius in decimo, quindenum a fine minatur.

JUILLET.

Tredecimus Julii, decimus manet ante kalendas.

AOUT.

Augusti nepa prima, fugat de fine secunda.

SEPTEMBRE.

Tercia Septembris vulpis fert a pede dena.

OCTOBRE.

Tercius Octobris gladius, decimo ordine nectit.

NOVEMBRE.

Quinta Novembris acus, vix tertia mansit in urna.

DÉCEMBRE.

Dat duodena cohors septem, inde decemque Decembris (1).

« Avant tout, deux mots du manuscrit n° 95, auquel je les emprunte (2).

(1) Voyez les mêmes vers, à quelques variantes près : *Bcdæ Opera*, t. I, p. 190 et col. 394.

(2) N° 95. — *Missale*. Petit in-folio, environ 400 pag., bois.

« Ce missel, en assez mauvais état, est précédé d'un calendrier ; l'écri-

« C'est un vieux missel d'un aspect vénérable : deux ais, que le temps a désunis, en forment la couverture. Écrit sur deux colonnes, il mesure 0^m308 sur 0^m21. M. Septier, qui en ignorait la provenance, le fait dater du XIII^e siècle ; il aurait pu, je crois, l'attribuer au XII^e. De plus, s'il eût pris la peine de le feuilleter, il eût vu écrit en toutes lettres au fol. 162 : LIVRE DE GLISE (sic), 1662. PRIEURÉ DE DOUY, PRÈS CHASTEAUDUN EN DUNOIS.

« Le prieuré de Douy (diocèse de Chartres) dépendait de l'abbaye de Marmoutiers, et il paraîtrait, d'après les notes inscrites au calendrier transformé par la suite en obituaire, qu'il y avait dans ce prieuré un bénéfice, sous le titre de chapelle de Saint-Venant (1), dont notre manuscrit aurait été le missel. On sait que les chapelles avaient autrefois non seulement des revenus qui leur étaient propres, mais aussi des ornements et un mobilier distincts.

« Comme la pierre de ces vieux monuments sur laquelle le voyageur sans scrupule a gravé en passant son nom, le missel de Saint-Venant a conservé sur ses marges les traces du passage de bien des générations : la main de l'homme, pas plus que celle du temps, ne l'a respecté. J'y lis, en prenant au hasard :

« Fol. 88, v^o : « En 1636, nous étions à la prieuré de Doui. »

« Fol. 94, v^o : « M^e Michiel Petiet, prebtre, vicaire de Saint-Venant (XVI^e siècle). »

« Fol. 125, v^o : « Messire Pierre Fleury, religieux hostellier,

ture à deux colonnes, sur vélin, est assez lisible, malgré sa vétusté. L'introît, et généralement tout ce qui se chante, est noté en très-petits caractères, sur des lignes rouges ; toutes les initiales sont en couleurs. Des vandales ont coupé toutes les lettres majuscules et le dernier feuillet. On ignore d'où vient ce manuscrit, qui paraît être du XIII^e siècle. » (Catalogue imprimé, p. 71.) Plusieurs feuillets manquent aussi dans le corps du volume.

(1) « MART., v kal. *Sic obiit Johannes Raerit canonicus dicti Venencii, qui dedit capellano xx pro anniversario suo faciendo annuatim.* — APRIL, id. iv. *Sic obiit Bartholotus tortus qui dedit capellano Sancti Venencii xij denarios capiendos supra domo sua de Pisse emba[r]be.* — MAI, vii kal. *Sic obiit Daniel sacerdos Sancti Venencii.* — AUG., id. vii. *Sic obiit Petronilla Laletarde qui dedit capellano Sancti Venencii xij denarios, sitos supra domum suam in qua manet Godellus Pelliparius ad anniversarium suum faciendum, annui redditus, etc.... »*

« et tiers prieur de la Baïe (*sic*) de Marmoutiers, et prieur du prieuré
« de Douy en l'année mil six cens soixante-deux, il ne s'en fault que
« trente-cinq ans. »

« Il me semble reconnaître aux lignes suivantes la main de
quelque jeune clerc encore assis sur les bancs de l'école :

« Fol. 132, v^o : « Au monde n'a si grand soulas (1) que fré-
« quenter l'art d'escripiture. »

« Fol. 140, au-dessus de la préface de la Pentecôte : « Jacques
« Goullu bon enfant, Bertran Michault bon diable, Jehan Picoys
« bon diable. » (XV^e siècle.)

« Fol. 199 : « H..... Coudre bon dyable... »

« Fol. 204 : « Guiglaume Laquez honneste garson et bon com-
« paignon. » (XVII^e siècle.)

« Fol. 214 : « André Peltier mouves garson. »

« Sur le premier et le dernier folio : « Marin Musnier le jeune,
« demeurant à Douy l'an de grace 1634. L'an mil six cens trente-
« quatre, le 1^{er} jour de décembre. »

« Voici l'explication des vers du calendrier, qui, ceux-là, font bien
partie du texte primitif :

« Suivant une vieille superstition, il y avait chaque mois deux
jours malheureux, appelés *dies ægri* ou *dies Ægyptiaci* (2), dénomi-
nation qui indiquerait que les Égyptiens en furent les inventeurs.
Leur place dans le mois était déterminée par une formule cabalis-
tique, que Durand nous a conservée dans son *Rationale divinatorum
officiorum* (lib. VIII, cap. IV, n^o 20) :

AUGURIOR DECIOS, AUDITO LUMINE CLANGOR,
LIQUIT OLENS ABIES, COLUIT COLUS, EXCUTE GALLUM.

« Il y a dans ces vers douze mots qui correspondent chacun à
l'un des douze mois de l'année : *Augurior* à janvier, *decios* à fé-
vrier, *lumine* à mars, etc. Le rang occupé dans l'alphabet par la
première lettre de la première syllabe désigne le *dies æger*, en

(1) Du mot latin *solatium*.

(2) Voyez DUCANGE, au mot *Dies*. — COURT DE GÉBELIN, *Monde primi-
tif*, t. IV.

comptant les jours du commencement du mois vers la fin ; et de même le rang occupé dans l'alphabet par la première lettre de la seconde syllabe désigne le second *dies æger*, mais en comptant les jours de la fin du mois, en remontant vers le commencement, c'est-à-dire dans le sens inverse.

« Exemple. — *Augurior*, premier mot du vers, correspond à janvier. La première lettre de la première syllabe *Au* est *a*, première lettre de l'alphabet; donc le premier janvier sera *dies æger*; *g*, première lettre de la seconde syllabe, est la septième de l'alphabet; le septième jour de janvier, en commençant à compter par la fin, c'est-à-dire le vingt-cinq, sera également jour malheureux. — C'est ce qu'exprime le vers du missel de Douy.

Jani prima dies, et septima fine tenetur (1).

« De même pour février, *decios*; *d* étant la quatrième lettre de l'alphabet, le quatrième jour de février sera *dies æger*, ainsi que le troisième en comptant à partir du dernier, puisque *e*, première lettre de la seconde syllabe, est la troisième de l'alphabet :

Ast Februarii quarta est, precedit tertia finem.

Et ainsi de suite pour chaque mois. Il sera d'autant plus facile de vérifier ce calcul magique à l'aide du missel de Douy, qu'indépendamment du vers, la place du jour malheureux est indiquée dans le corps même du calendrier par la rubrique *dies æg*. On observera seulement que la lettre *h* ne doit pas être comptée dans l'alphabet, et que l'*i* et le *j* ne formaient qu'une seule lettre.

« Est-ce dans la combinaison seule de certaines lettres de l'alphabet que résidait quelque puissance cachée? Ou bien quelque astre exerçait-il ces jours-là une mauvaise influence? Je ne sais. — Toujours est-il qu'il fallait bien se garder de les choisir pour entreprendre un voyage, commencer un travail important, ou même user de certains remèdes, tels que la saignée : *Non erat bonum sanguinare, id est sanguinem mittere*. Suivant quelques astrologues, une heure

(1) On trouve aussi la leçon *timetur* qui me paraît préférable.

seulement de la journée était funeste. — Une pareille superstition nous semble aujourd'hui mériter à peine un sourire; répandue dans des masses ignorantes et grossières, elle eût pu à la rigueur se comprendre; forçant les portes du monastère, prise au sérieux ou non, elle surprend davantage (1). Là, dans l'imagination troublée des moines, le jour suspect a pris des noms fantastiques : c'est le loup, le serpent, le scorpion, le glaive.....

« Grande indignation des Pères de l'Église et des théologiens ! Il n'y a, disent-ils, ni jours heureux, ni jours malheureux; tous sont également bons pour se mettre en voyage, prendre un remède ou commencer une construction. Saint Augustin lui-même signale ces déplorables pratiques, et en révèle la trop grande propagation :

« *Plena sunt, conventicula nostra, dit-il, hominibus qui tempora rerum agendarum a mathematicis accipiunt. Jamvero ne aliquid inchoetur, aut edificiorum aut hujusmodi quorumlibet operum, diebus,*

(1) Sa grande vogue ne saurait être niée, car on en retrouve la trace jusque sur le livre d'heures de saint Louis, conservé dans la bibliothèque du président de Mesme au XVII^e siècle. Je transcris ici, pour qu'il soit plus facile de les comparer avec ceux que je viens de citer, les vers empruntés par le père Labbe au calendrier de ce manuscrit. (*Alliance chronologique*, t. I, p. 628.)

- JAN. *Prima dies mensis et septima truncat ut ensis.*
FEBR. *Quarta subit mortem, prosternit tertia fortem.*
MART. *Primus mandentem disrumpit, quarta bibentem.*
APR. [*Primus*] *et undenus est mortis vulnere plenus.*
MAI. *Tertius occidit et septimus hora relidit.*
JUN. *Denus pallexit, quindenus fœdera nescit.*
JUL. *Tredecimus mactat Iuli, denus labefactat.*
AUG. *Prima necat fortem sternitque secunda cohortem.*
SEPT. *Tertia Septembris et denus fert mala membris.*
OCT. *Tercius et denus est sicut mors alienus.*
NOV. *Scorpius est quintus et tercius est nece cinclus.*
DEC. *Septimus exanguis, virosus denus ut anguis.*

Le savant Jésuite ignorait-il que ces vers désignaient pour chaque mois le *dies æger*? C'est peu probable; mais il a fait trop d'honneur à ses

quos *Egyptiacos* vocant, sæpe etiam nos movere non dubitant, nescientes, uti dicitur, ubi ambulant (1).

« J'indiquerai encore avec Ducange, à ceux qui, plus courageux que moi, oseraient troubler le sommeil de ces poudreux infolio :

« Petrus Comestor (Pierre le Mangeur), in *Historia scholastica*, cap. 34, *Exodi*.

« Decretal. Caus., 26, q. 7, c. 16.

« *Formula veteris penitentialis*, edita à Jac. Petito.

« Honorius Augustodunensis, lib. II, *De imagine mundi*, cap. 108.

« Martinus de Arles, in libro *De superstitionibus*, page 5.

« Olaus Wormium, lib. I, *Fæstorum Danicorum*, cap. 24, 25.

« Willelmus Neubrigensis, lib. IV, cap. 1.

« On croira peut-être que le *dies æger*, à jamais confondu, a disparu pour toujours des livres liturgiques? Point. — Dans le

lecteurs en pensant que tous en posséderaient comme lui la clé, et en se dispensant de la donner.

En voici d'autres extraits des *OEuvres* du vénérable BÈDE, t. 1, col. 412, *Hymni*:

JAN. *Prima necat Jani, nocet astans [tertia] fini.*

FEBR. *Quarta necat Februi, nocet ustans tertia fini.*

MART. *Mars tua frons cuspis, prope finem quarta sit aspis.*

APRIL. *Aprilis decimam, notat undecimam prope caudam.*

MAI. *Tertia mors Maii, sed septima proxima fini.*

JUN. *Junius in decimo ferit et quindenus ab illo.*

JUL. *Alta ab undecimo nepa Iuli nonus ab illo.*

AUG. *Augusti primus ferit et de fine secundus.*

SEPT. *Stat Septembris acus, hinc tertius inde decenus.*

OCT. *Octobris stat acus, hinc tertius inde decenus.*

NOV. *Quinta necat capitis, sed tertia sine Novebris.*

DEC. *Frontis septenam, notat ultimus ordo decenam.*

Voyez également Bibl. d'Orléans, mss. n^{os} 101, 107, etc.

(1) *Epistola ad Galatas expositionis liber unus*, cap. IV, n^o 35.

premier missel imprimé à Orléans (1), il figure, noté avec soin, dans le calendrier, et cette fois encore on lui a consacré des vers au moins aussi étranges que le sujet qui les a inspirés. »

« On dit qu'une commission composée de savants chanoines compulse en ce moment tous les vieux missels, pour la réforme de notre antique liturgie diocésaine. J'ignore quel sera le résultat de ses travaux; mais ce qui m'étonnerait beaucoup, ce serait de voir figurer dans le nouvel *Ordo* qu'elle publiera le terrible *Dies Aeger*. »

— M. Boucher de Molandon, président sortant, lit un rapport sur la situation et les travaux de la Société archéologique au cours de la période triennale durant laquelle il a eu l'honneur de la présider.

L'insertion de ce rapport est votée au *Bulletin*.

COMPTE-RENDU DE LA SITUATION ET DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ
ARCHÉOLOGIQUE PENDANT LES ANNÉES 1867, 1868, 1869.

« Au terme du mandat dont votre indulgente bonté m'a honoré,

(1) *Missale ad usum et consuetudinem Ecclesiae Aurelianensis*. (Bibl. d'Orléans, imprimés, A, 1126.)

JAN. *Dat prima undenam Junii pede septima sextam.*

FEBR. *Februarii octavam quartam pede tertia denam.*

MART. *Mars primam prima finalis quarta secunda.*

APR. *In decimo prima est undeno undenaque Aprilis.*

MAI. *Tertius in Maio sextam pede septima denam.*

JUN. *In decimo sextam Junii quindenaque quartam.*

JUL. *Tridecimo undenam Julius pede denus eandem.*

AUG. *Augustum prima est pars septima sive secunda.*

SEPT. *Tercia Septembris parilem decima pede quartam.*

OCT. *Tertius Octobris quinta decimus pede nonam.*

NOV. *Octavam quinta noni pede tertia sextam.*

DEC. *Septima dat prima sextam pede dena Decembris.*

Ces vers sont autant d'énigmes dont j'abandonne à mes lecteurs la solution.

je dois avant tout vous exprimer ma profonde gratitude de la bienveillance que vous m'avez, depuis trois ans, continuée.

« L'un des moindres de vous par la science, je n'avais, en échange de l'honneur que vous me confériez, autre chose à vous offrir qu'un dévouement sans réserve et un profond attachement. Permettez-moi de me rendre ce témoignage, que si je n'ai pas fait tout ce que j'aurais voulu faire, j'ai tâché, du moins, dans la mesure de mes forces, de ne pas laisser déchoir l'œuvre que vous avez fondée.

« A tous les titres, c'était un devoir pour moi.

« Sans exagérer outre mesure l'importance de nos Sociétés provinciales, on ne saurait méconnaître qu'il est convenable et utile de voir, au sein de nos grandes villes, des hommes voués aux travaux de l'intelligence se rapprocher les uns des autres, s'éclairer par de mutuels rapports, mettre en commun leur zèle et leurs études pour raviver les vieilles traditions du pays natal, protéger ses monuments, recueillir ses débris et ses souvenirs, féconder, en un mot, l'un des sentiments les plus nobles et les plus purs, l'amour de la patrie.

« Tel est le but de l'institution que nous avons tous à cœur de fortifier et de maintenir.

« Les trois années qui viennent de s'écouler ont été, comme toutes choses humaines, mêlées, pour nous, de satisfactions et de deuils.

« Plusieurs de nos bien-aimés collègues, frappés d'une mort inattendue, n'ont pu poursuivre jusqu'au bout le chemin que nous avions commencé ensemble.

« Par un pieux usage, qui honore notre Société, vous avez voulu que le souvenir de leur vie mêlée à la nôtre fût retracé par l'un de nous et consigné dans nos annales.

« Et toutefois, qu'il me soit permis, à mon tour, de rappeler une fois encore, en cette enceinte, ces noms qui nous furent chers à tous :

« M. Phalary, à l'esprit si aimable, si délicat et si fin ; M. Vincent, si studieux et si simple, dont la vie se partageait entre de

consciencieux travaux et des amis choisis, parmi lesquels il faut compter ses livres ; M. Carette, pour qui notre Société était comme une seconde famille à laquelle il consacrait avec bonheur ses loisirs et ses veilles ; M. le comte de Brosses, qui voué tout entier aux intérêts du bien, nous conservait une place privilégiée parmi ses affections les plus chères ; et celui qui fut notre modèle à tous, l'excellent, le laborieux abbé Rocher, dont le dévouement ne connut jamais de bornes, et dont la science modeste et le zèle plus modeste encore ne furent dépassés que par ses douces vertus.

« De jeunes savants, pleins de promesses et d'avenir, sont venus dans nos rangs, non, sans doute, faire oublier ces pertes, mais en combler les vides ; leur talent déjà mûr sera notre force ; ils porteront dignement, à leur tour, l'avenir de notre compagnie.

« Vos travaux qui, dans les années antérieures, avaient acquis à la Société archéologique un légitime renom, ne se sont pas ralentis dans la période triennale que nous venons de parcourir.

« Votre VIII^e volume de *Mémoires* avait été publié en 1866 ; le VII^e et le IX^e paraissaient en 1867 ; le XI^e en 1868. Le X^e, consacré à l'achèvement de l'histoire de la corporation orléanaise des *Marchands fréquentant la Loire*, après quelques retards, nés de circonstances involontaires, vient d'être distribué dans les derniers mois de 1869. Plusieurs mémoires, admis par vous, sont déjà destinés à commencer votre XII^e volume, dont la continuation sera l'œuvre propre de l'année qui va s'ouvrir.

« Vous n'avez donc pas seulement égalé, vous avez plus que doublé la moyenne de vos publications annuelles.

« Ce résumé de vos studieux labeurs serait incomplet si je ne rappelais encore les lectures faites chaque année, par plusieurs de nous, aux séances solennelles du Comité des travaux historiques et des sociétés savantes ; les notices toujours consciencieuses, mais de moindre étendue, publiées dans vos bulletins, et surtout le *Répertoire archéologique et historique de l'arrondissement d'Orléans*, entreprise considérable, commencée par vous avec tant de courage, organisée avec tant de méthode et de soin, reprise et perfectionnée avec une louable persévérance. Lorsque vous l'aurez conduite

à bonne fin, elle sera l'une de vos œuvres les plus importantes et les plus utiles.

« Sans porter atteinte à vos études habituelles, votre attention s'est fixée encore sur un des éléments essentiels de la vitalité de nos sociétés : le règlement qui régit à la fois notre organisation et nos travaux.

« Les dispositions des statuts et du règlement actuellement en vigueur sont sages pour la plupart et doivent être maintenues avec respect. Plusieurs années d'épreuve ont fait toutefois reconnaître que quelques-unes pouvaient être avantageusement modifiées, d'autres coordonnées d'une manière plus méthodique et plus fructueuse.

« Une commission, nommée par vous, a, conjointement avec votre bureau, apporté à cette délicate révision un dévouement stimulé par le désir de répondre à votre confiance.

« Son travail, poursuivi sans relâche, dans un esprit pratique de modération, d'amour de la science et de zèle pour l'honneur de notre compagnie, apprécié de nouveau, comme il va l'être, par votre expérience et vos lumières, ouvrira, j'en ai la confiance, une ère d'activité, plus féconde encore, à la Société.

« Vous n'avez pas oublié, surtout, que la conservation de nos monuments historiques était au premier rang de nos devoirs. Vous avez continué de prendre en main la défense de notre *salle des Thèses*, si douloureusement menacée par des projets d'une opportunité plus que contestable; vous avez plaidé sa cause devant toute juridiction qui pouvait avoir action sur son sort et ravivé en sa faveur les patriotiques souvenirs de la population éclairée de notre ville. Si vos persévérants efforts sont enfin couronnés de succès, Orléans n'oubliera pas que votre généreuse intervention aura sauvé d'une destruction imminente l'un des plus précieux édifices de notre ville, l'élégant et dernier vestige de notre illustre Université.

« Enfin, après vingt années d'études silencieuses et recueillies, vous avez voulu célébrer l'anniversaire de votre fondation par un

concours publiquement ouvert à ceux dont les études sympathisent avec les nôtres.

« Votre appel si honorablement entendu, vos couronnes si glorieusement disputées, l'impartialité de vos décisions, la solennité de votre séance, n'auront pas été, j'en ai la confiance, sans quelque honneur pour le nom de notre Société.

« Si cette première épreuve vous a paru utile à l'encouragement des études historiques en notre province, vous savez qu'il dépend de votre seule volonté, chers collègues, de la renouveler, après un délai dont vous-mêmes aurez fixé la durée.

« Ce dévouement de tous au but de notre institution n'a pas été sans récompense.

« L'Académie des inscriptions et belles-lettres, en conférant à l'un de nos membres fondateurs (M. le président Mantellier) le titre si honorable de correspondant de l'Institut, a constaté, par ce choix mérité, la valeur des savants écrits dont il a enrichi nos volumes.

« D'autres distinctions non moins glorieuses, non moins enviées, ont été décernées à plusieurs de nos collègues.

« L'opinion publique s'accoutume à tenir compte de vos réclamations et de vos avis.

« MM. les Ministres de l'instruction publique et des beaux-arts enrichissent, chaque année, notre bibliothèque d'importantes et splendides publications.

« Un de nos savants et bien regrettés collègues, M. Duleau, nous a donné un témoignage éclatant de confiance, en nous remettant, en mourant, la garde de la riche collection numismatique qui fut la pensée, l'honneur et l'occupation de sa vie : legs magnifique et touchant dont nous regarderons tous comme un devoir d'honorer, de perpétuer, de consacrer le souvenir.

« Avant de finir, je dois vous faire connaître encore que notre bibliothèque a continué son heureux accroissement.

« Lors du dernier inventaire, arrêté au 1^{er} janvier 1865, le nombre des volumes était de onze cents ; il est aujourd'hui de quatorze cent trente.

« Le nombre des brochures recueillies dans les cartons était de six cent soixante ; il est aujourd'hui de douze cent quarante-cinq.

« Le catalogue est achevé sur fiches.

« Il se fait, en ce moment, sur registres. Les feuilles déjà transcrites sont déposées sous vos yeux.

« Lors de l'achèvement complet du catalogue, un état détaillé vous sera présenté de cette partie précieuse de vos collections.

« Au cours du mois de janvier prochain, un compte exact de notre situation financière sera, suivant l'usage, soumis à votre appréciation.

« Dès à présent, je suis heureux de vous dire que, grâce au bon ordre et à une prudente économie, nos finances sont dans un état, non d'opulence, sans doute, mais de pleine et parfaite sécurité. Sommes suffisantes ont été tenues en réserve par le bureau, pour pourvoir à vos dépenses et à vos publications.

« Il me serait doux, Messieurs, de joindre à ce résumé trop incomplet de l'état de notre Société les flatteuses appréciations qu'en de nombreuses circonstances j'ai été heureux de recueillir sur la bonne renommée qu'elle s'est acquise et sur le mérite de ses travaux.

« Mais si ces éloges, tout mérités qu'ils soient, me sont interdits en votre présence, il ne me sera pas refusé de rendre hommage aux douces habitudes de bonne harmonie et de sympathie mutuelle qui n'ont cessé de régner parmi nous.

« Ces sentiments de véritable affection ne sont pas seulement le charme de notre Société ; ils en sont la force et l'honneur : ils ont rendu faciles à votre bureau les fonctions parfois délicates et laborieuses dont vous l'avez honoré.

« Veuillez donc une fois encore, chers collègues, recevoir mes sincères remerciements de l'affectueux concours que je n'ai cessé de rencontrer en vous, de votre indulgence pour ma faiblesse, de votre confiance en mes bonnes intentions, lors même que je ne pouvais réussir au gré de mes désirs et des vôtres.

« Veuillez surtout croire à mon ineffaçable reconnaissance du

témoignage, si précieux d'attachement, qu'avec une touchante délicatesse, vous m'avez bien voulu donner en l'une de nos dernières séances que je n'oublierai jamais (1).

« Quelques instants encore, Messieurs, et j'aurai transmis les pouvoirs, que vous m'aviez confiés, aux mains d'un collègue dont le nom, tout enveloppé qu'il soit des voiles mystérieux du scrutin, est déjà, si je ne me trompe, sur nos lèvres, et je dirai mieux, dans nos cœurs.

« Avec ce dévouement que nous lui connaissons, il saura consacrer au service de notre œuvre commune une science qui m'a trop fait défaut et des talents que j'eusse été heureux de vous offrir.

« Entre ses mains, l'honneur et la prospérité de notre Société n'ont pas à craindre de fléchir, et c'est avec cette pleine sécurité sur nos destinées confiées à son zèle que je descends du siège trop élevé où votre indulgence m'avait fait asseoir, pour venir avec bonheur, chers collègues, reprendre ma place parmi vous. »

— M. Mauge du Bois des Entes lit une notice nécrologique sur M. de Langalerie.

La Société vote l'insertion de cette notice au *Bulletin*.

NOTICE SUR M. DE LANGALERIE.

« Les orateurs, les littérateurs et les poètes ont vainement cherché à varier les formules du langage et à dissimuler sous les artifices de la parole, pour la rendre plus saisissante, plus douce ou plus terrible, la cruelle et austère vérité de la fin de l'homme.

« Il faut toujours en revenir à l'inflexible simplicité de ces trois mots : *Il est mort !*

(1) Dans la séance du 9 juillet 1869, la Société archéologique, avec la plus affectueuse et la plus délicate bonté, a remis à son Président, par la main de M. l'abbé Desnoyers, Vice-Président, une médaille de vermeil, en souvenir du concours public de 1869.

« Il est mort ! Et quand ces trois mots sont subitement prononcés à l'occasion de la disparition d'un être cher et digne de tous nos regrets, qui peu de jours, peu d'heures, peu d'instant avant cette fatale nouvelle, accomplissait encore toutes les fonctions de la vie active, marchait, pensait, parlait, notre oreille les perçoit avec une douloureuse et inquiète avidité ; nous voulons ne pas croire, et il faut croire. L'immensité de l'horizon qui nous sépare tout à coup de l'objet perdu nous apparaît, nous terrifie et nous glace. Un frisson universel court dans tout notre être, et c'est avec une voix basse et consternée, le regard encore sec et épouvanté, que nous répétons : *Il est mort !* Les larmes viennent après.

« N'est-ce pas là ce que vous a fait éprouver un événement récent et inattendu ? La mort de notre bon et regretté collègue, M. de Langalerie, est un de ces coups qu'une comparaison aussi ancienne que le monde assimile aux éclats et aux ravages soudains de la foudre. Nul de nous n'était préparé à l'apprendre ; lui seul était prêt à le subir, parce que pour l'honneur, la grandeur et l'exemple de l'humanité, il est des hommes toujours en règle avec le monde, avec eux-mêmes, avec Dieu. Ce que nous disons, hâtons-nous de le prouver.

« M. de Langalerie (Front-Charles de Gérard de Langalerie) descendait d'une très-ancienne famille noble du Périgord. On rencontre le nom de cette famille dans les archives du XII^e siècle, et il faut remonter à 1281 pour trouver le premier de ses ancêtres connu. Elle porte de gueule à une tour d'argent accompagnée de trois molettes d'éperon de même, dont deux en chef et l'autre en pointe, avec cette devise : *Vince in bono malum*.

« Du reste, le prestige d'une longue suite d'aïeux n'exaltait ni son imagination, ni son orgueil. C'est qu'il eut toujours la véritable noblesse du cœur et la bienveillante modestie du chrétien.

« Si quelquefois il parlait de l'illustration de sa race, c'était dans le secret et l'intimité du foyer de famille, comme pour trouver dans ces souvenirs une philosophique consolation contre l'inclémence de la fortune, aimant à la rappeler aux siens, et sûr de n'avoir jamais dérogé lui-même aux enseignements de la droiture héréditaire.

« Le hasard parfois venait initier les étrangers à ce culte touchant de l'honneur traditionnel, et je ne saurais oublier que l'ouverture

fortuite d'un vieux meuble religieusement conservé par lui me fit entrevoir un jour, comme de nobles et saintes reliques, des décorations qui avaient orné la poitrine de ses pères, comme notre étoile moderne était venue récemment rayonner sur la sienne.

« Cet intérieur si calme et si digne, me sera-t-il permis d'y jeter un regard dont la pieuse indiscretion trouve ici sa raison d'être et son excuse ?

« Vous parlerai-je de cette respectueuse tendresse de l'épouse et des enfants pour le chef de la famille, de la douce et affectueuse dignité de celui-ci, et de sa paternelle bonté pour chacun d'eux ? Vous dirai-je comme était observée par tous cette habitude de vénération et cette loi des distances que nos anciens connaissaient, qu'ils pratiquaient parfois avec un peu trop de roideur, mais que nos modernes se repentent souvent d'avoir trop oubliée ? Le père n'était pas le camarade ; il était le protecteur dévoué de la meilleure des femmes, et dans toute la force du terme l'ami éclairé de ses enfants.

« Et quand arrivait, dans les rares et courts instants qu'il pouvait dérober à son diocèse, le respectable évêque de Belley, quel mouvement ! quelle révérentielle agitation dans toute la maison ! Plus jeune de quatre ans que son frère Charles, son caractère sacré effaçait le droit d'aînesse ; le commandement lui était remis, et la première place lui était partout donnée. J'ai eu l'honneur de m'asseoir à cette table de famille, et j'ai vu le maître de la maison cesser d'y occuper le premier des sièges qui l'entouraient.

« Et quand on se souvient que tout ceci se passait hier, au milieu de vous, au milieu de notre siècle si frivole, si léger, si ennemi de toute contrainte, presque de toute croyance, on se trouvait transporté tout à coup à une distance incommensurable des coutumes et des mœurs de nos jours. Ces portraits vénérables, représentant les chefs et les anciens de sa race, il semblait qu'on les vit sourire en disant à leurs petits-fils : Vous êtes dignes de nous.

« Un cadre tout spécial entourait ce tableau. Quiconque a pénétré chez notre regretté collègue a pu voir combien le culte des arts et le goût du beau ancien s'harmonisaient dans sa modeste demeure.

« Partout où il y avait place pour un livre, une peinture, un émail, une pièce de céramique, un objet quelconque touchant à l'antiquité, cette place était occupée. Une grande vitrine contenait ses trésors les plus remarquables, et lui-même souriait quand il lui fallait délivrer, pour vous l'offrir, un siège chargé du poids des registres, des papiers ou des volumes dont il faisait les compagnons fidèles de ses délassements et de ses travaux.

« Charles de Langalerie était né le 12 mars 1806, à Sainte-Foy-la-Grande, petite ville située sur la rive gauche de la Dordogne ; nous aurons occasion d'en reparler au cours de cette notice.

« Pour ne remonter qu'à une centaine d'années, disons que son père, Pierre, II^e du nom, écuyer, seigneur de Langalerie, né le 13 juin 1765, était entré en 1781 dans le régiment du roi cavalerie.

« A cette époque, on prenait l'épée de bonne heure. C'était généralement vers quinze à seize ans que la carrière des armes s'ouvrait pour les jeunes gentilshommes, jaloux de servir le roi et la France.

« La tempête révolutionnaire survint. Pendant quelque temps elle éloigna de ses foyers M. de Langalerie, qui en y rentrant y retrouva plus de considération et d'honneur que de fortune. Il épousa le 4 avril 1804 M^{lle} Marie-Jeanne de Larmandie, fille de M. de Larmandie de Malsintat, seigneur de Faux en Périgord.

« M. Pierre de Langalerie, créé chevalier de Saint-Louis en 1814, est décédé avec le grade de capitaine de cavalerie en 1839.

« Sa femme, restée veuve pendant vingt-neuf ans, mourut en 1868 à Belley. Elle allait atteindre sa quatre-vingt-septième année, et elle conservait encore toute la plénitude de ses facultés. Ce fut un immense deuil dans la famille quand finit cette longue et belle existence.

« Ses fils eux-mêmes tinrent à ramener sa précieuse dépouille jusqu'à Sainte-Foy, et c'est là qu'elle repose sur la terre bénie où dorment son époux et ses aïeux.

« Front-Charles de Gérault de Langalerie fut le premier des cinq enfants issus de ce mariage.

« Pierre-Henri, le deuxième, après avoir parcouru rapidement

les premiers degrés de la carrière ecclésiastique, est parvenu à ses dignités les plus élevés. Il occupe aujourd'hui le siège épiscopal de Belley.

« Adolphe de Gérard de Langalerie, marié à M^{lle} Laforcade, vit dans ses propriétés à Saint-Barthélemy, département des Landes.

« Deux filles, deux saintes filles, étaient encore issues de cette union, Louise et Eramy; elles sont les compagnes fidèles et assidues de M^{sr} de Belley.

« La jeunesse de Front-Charles de Langalerie se passa en partie à Sainte-Foy, en partie à La Flèche et Bazas, enfin à Bordeaux et à Paris.

« A Paris, le jeune Méri lional, protégé et appuyé par la famille de la Ferronnays, fut placé dans les bureaux du ministère des finances, et se décida à entrer sérieusement dans cette carrière. Toutefois, il savait en égayer la monotonie par les distractions du meilleur monde et la fréquentation des sociétés les plus distinguées.

« On le vit à l'hôtel Castellane, alors que cette splendide demeure était un des asiles les plus recherchés des lettres et des littérateurs. La littérature dramatique surtout y était en honneur; tous les genres y étaient cultivés, et Charles de Langalerie y obtint de véritables succès. Ses amis savent qu'il lui en était resté quelque chose.

« Le 4 avril 1837, une jeune personne de Dax, M^{lle} Eudoxie Sububiette de Bourouilla, consentit à unir son sort au sien.

« Il y a des esprits chagrins et sceptiques qui, ne voulant jamais croire à la réalité des choses, se figurent qu'on est toujours dans le domaine de l'hyperbole quand on dit d'une femme : *c'est une perfection*. De tels hommes sont inconnus parmi les nombreuses relations de M^{me} de Langalerie. Ils y sont inconnus, parce que pour elle ils n'existent pas.

« Non! pour qui sait tout ce que recèle de bonté le cœur de cette pauvre mère aujourd'hui si désolée, pour qui se rappelle cette vie si modeste, si pure, si pieuse et si dévouée, les mots que j'ai cités ne dépassent pas la pensée, et conservent certainement leur pleine signification.

« Charles de Langalerie était un heureux époux.

« De ses quatre fils, l'ainé, Pierre-Paul-Henri, a embrassé une carrière qu'on peut dire scientifique, car quelle science profonde et mystérieuse que celle qui transmet la parole aux deux extrémités de l'univers avec la silencieuse précision de la plume et l'incompréhensible rapidité de la foudre!

« Joseph-Marie-Gaston, le second fils, a pris dans les cadres de notre armée une noble et belle position, celle de l'état-major; il y représente plus de deux siècles d'aïeux qui ont manié l'épée au service de leur pays.

« Un rôle semblable est destiné au troisième fils, Urbain-Jean-Ernest, sous-lieutenant aux carabiniers de la garde. Le quatrième fils de M. de Langalerie est Placide-François-Georges, pour qui la carrière des finances a déjà abaissé ses premières barrières, et qui y suivra dignement les traces de son loyal et respectable père.

« M^{lle} Marie de Langalerie est le cinquième enfant de cette belle et nombreuse famille.

« A une jeune fille, à une jeune fleur, il ne faut toucher qu'avec une extrême délicatesse. Toutes deux se trahissent par l'excellence de leur parfum. Respectons l'exquise sensibilité qui fait redouter à l'une un soleil trop vif, à l'autre un éloge trop mérité.

« Jusqu'ici je vous ai montré dans Charles de Langalerie le modèle le plus parfait de l'homme privé, de l'ami, du frère, de l'époux, du père de famille. Voyons maintenant l'homme de la vie publique, le fonctionnaire, puis le savant modeste et l'artiste éclairé, s'immisçant avec un égal succès aux affaires, aux plaisirs, aux aumônes de la cité.

« C'est en 1846, au mois de février, que M. de Langalerie fut appelé dans notre Orléanais. Il y débuta comme percepteur-receveur, à Olivet.

« Il nous a été dit que sa nature enthousiaste et amie du pittoresque ne pouvait se rassasier des charmes de ce coin de terre privilégié.

« Les impôts s'y recueillent avec une heureuse facilité, et ceux qui sont chargés de les recevoir se trouvent en possession d'assez

nombreux loisirs. Introduit par son prédécesseur dans les splendides châteaux et les délicieuses villas qui se mirent dans les belles eaux du Loiret, M. de Langalerie y devint promptement cher à tout le monde.

« Comment en eût-il été autrement avec l'esprit de sociabilité qui dominait à un si haut point chez lui ? Mais ce qui vaut mieux, c'est qu'il y contracta de solides et durables amitiés.

« L'inondation de 1846 donna occasion de voir ce qu'il savait être dans les temps de calamité. La classe pauvre trouva en lui, comme toujours, un protecteur actif et dévoué.

« D'un autre côté, le fonctionnaire ne sut jamais en aucun temps ce que c'était que de développer les rigueurs oppressives de la loi ; il était en cela singulièrement heureux de se conformer aux instructions bienveillantes et habituelles de l'administration qu'il représentait.

« Il en fut de même dans la commune de Saint-Jean-de-Braye, dont la perception lui fut confiée en avril 1851. Ici, autorisé à demeurer dans un faubourg d'Orléans, il se plaça à l'entrée de la ville, et ses relations avec elle commencèrent à devenir plus fréquentes et plus intimes.

« Enfin, le 10 mars 1853, M. de Langalerie fut appelé à l'une des perceptions d'Orléans.

« Dès 1859, M. de Langalerie avait été nommé directeur du musée de peinture. Il y succédait à un homme essentiellement honorable et bon, M. Hème, qui avait lui-même remplacé M. Demaître, l'un et l'autre élevés dans l'amour des arts, et les véritables Mécènes de ceux qui les cultivent.

« M. de Langalerie introduisit dans cette gestion un ordre, une méthode, une réglementation encore plus complète que par le passé. Il fouilla dans les greniers, déroula toutes les toiles, en tira un grand nombre de l'obscurité où elles étaient plongées faute d'espace pour les produire au grand jour ; s'inquiéta d'obtenir du gouvernement des dons nouveaux, des tableaux, des statues ; s'appliqua à faire le meilleur usage possible des fonds affectés par la ville à ces acquisitions ; en un mot, s'occupa avec une infatigable activité de tenir le musée constamment en état d'amélioration et de progrès.

« Il fit plus : il obtint que de nombreuses suites d'estampes, jusqu'alors enfouies dans les cartons de la bibliothèque publique, vissent prendre place dans le meuble spécial qu'il leur fit préparer au Musée.

« Utilisant les connaissances qu'il avait acquises pendant dix ans dans l'étude des gravures à Paris, il répara de ses propres mains les plus endommagées d'entre elles, et parvint ainsi à y réunir plus de 5,000 pièces parfaitement classées et inventoriées par ses soins.

« Cette précieuse collection reçut bientôt un notable accroissement par l'acquisition de la célèbre collection Leber, ce qui porte à plus de 8,000 pièces le nombre des estampes aujourd'hui possédées par notre musée orléanais.

« Et tout cela, M. de Langalerie le faisait sans bruit, sans éclat, avec cette modestie et cette abnégation de lui-même, qui double aux yeux de ceux qui en profitent le mérite des hommes et la valeur des choses.

« Quant aux nombreux artistes qui se sont trouvés en rapport avec lui, qui dira leurs souvenirs et leurs regrets ? Où trouveront-ils jamais un chef d'administration plus doux, plus affable et plus accessible ? Qui, mieux que lui, sut comprendre, ménager, partager leurs secrètes souffrances, leurs soucis mystérieux et leurs infortunes cachées ? Qui ne sait combien leur exquise sensibilité les rend impressionnables et noblement fiers ? M. de Langalerie avait le secret de toucher parfois à des plaies vives ; il le faisait avec l'admirable dextérité du chirurgien le plus habile et du confident le plus prudent et le plus généreux.

« Et que dirons-nous du bonheur qu'il éprouvait quand un succès nouveau venait ajouter un rayon de plus à l'auréole d'un artiste ? Il en jouissait autant et plus que d'une bonne fortune personnelle ; mais ce qui lui apportait une satisfaction plus vive encore, c'est quand il voyait poindre le vrai germe du talent dans quelque jeune élève récemment échappé des bancs de l'école, et dont le pinceau, le crayon ou le ciseau lui révélait et promettait à notre pays un homme de goût, de courage et de valeur.

« C'est pour développer et féconder ces espérances de l'avenir, et pour faire naître chez ceux qui ne l'avaient pas encore le respect, l'amour et l'intelligence du beau, que M. de Langalerie entreprit de ressusciter à Orléans la Société des Amis des arts. Il était naturel qu'elle le nommât son président, et jamais pareil rôle ne fut aussi sérieusement accepté et plus religieusement rempli.

« Empruntons ici quelques détails à l'un de ses collaborateurs les plus assidus et les plus éclairés :

« L'art, noble passion, avait pour lui un immense attrait, et qui-
« conque a été en rapport avec lui, quand par exemple il organisait
« une Exposition de la Société des Amis des arts, a pu constater le
« dévouement qu'il apportait à l'accomplissement de ses difficiles
« fonctions, et avec quelle infatigable patience et quelle impartialité
« il s'occupait à placer chacune des œuvres dans le jour qui lui
« était le plus favorable et dans le milieu qui convient le mieux au
« talent de son auteur. »

« Le 15 août 1869, la croix de la Légion-d'Honneur fut donnée à M. de Langalerie. Tout le pays y applaudit, car jamais ce signe de distinction ne brilla sur un plus noble cœur.

« Comme on le voit, M. de Langalerie aimait à se reposer de sa tâche financière dans les délassements qu'affectionnent les esprits élevés et les âmes d'élite. Les sociétés savantes devaient se disputer l'honneur de le posséder.

« Dès le premier trimestre de l'année 1850, il avait été admis dans la Société archéologique de l'Orléanais, comme membre titulaire non résidant ; peu de mois après, il fut nommé membre titulaire résidant.

« La Société d'horticulture, des sciences, belles-lettres et arts, si jalouse de s'assimiler les hommes de valeur, et qui a fait dans la vôtre tant d'heureuses et éminentes recrues, admit M. de Langalerie au nombre de ses membres vers 1857. Il y fut inscrit dans la section des sciences et des arts.

« M. de Langalerie s'est dessaisi de deux manuscrits précieux en faveur du dépôt des archives de la Préfecture et de la collection de la ville.

« Quant à la Société archéologique, dont on peut supposer que la

spécialité le séduisait davantage, elle a eu souvent le plaisir de l'entendre, et toujours celui de l'applaudir.

« Laissez-moi vous tracer un rapide inventaire de sa coopération parmi nous.

« A la séance du 10 juillet 1852, il lisait un rapport sur une découverte d'antiquités à Donnery.

« Il enrichissait notre musée historique de plusieurs objets qui ne manquaient pas de valeur. C'est ainsi qu'à diverses époques on le voit y déposer les débris d'une croix tumulaire, un jeton de la maison de ville de 1585, une hache celtique en silex, un elzevir intitulé : *Renati Descartes principia philosophiæ* de 1644, un autre manuscrit de 1627.

« Après avoir fait partie de plusieurs commissions, il s'en fait le rapporteur, et vous en publiez les résultats.

« Le quatrième volume de vos *Mémoires*, imprimé en 1858, contient une notice fort intéressante sur les *nielles*, et notamment sur celles retrouvées par lui à une vente faite quelques années auparavant à Orléans. Je me rappellerai toujours avoir assisté par hasard, auprès de lui, à cette acquisition, et je me souviens avec quel bonheur il nous montra, quand on le lui eut adjugé, le vieux recueil de gravures au milieu duquel était son heureuse trouvaille, les quatre morceaux précieux qu'y avait entrevus son regard aussi perspicace qu'expérimenté.

« L'une de ces *nielles* a été reproduite dans celui de vos atlas correspondant à cette même année. Le mémoire rédigé par lui brille par son style et sa lucidité. Sa notice sur le château de Chemault en Gâtinais, qu'il alla visiter au moment même de sa destruction, est remarquable aussi par son élégante facilité, et elle prouve que la plume de M. de Langalerie savait se plier à tous les genres.

« Je ne quitterai pas ce mémoire sans y prendre note d'un passage final qui m'a profondément saisi. Je le citerai sans aucun commentaire. Qu'en est-il besoin en présence de cette philosophie de l'ordre le plus élevé et qui semble pressentir le triste événement que nous pleurons ? Il a l'éloquence d'une prophétie et l'à-propos d'une application directe à son auteur lui-même.

« Voici ses propres paroles (1) : « Qu'il me soit permis en finissant de faire une courte réflexion :

« La mort d'un homme devient quelquefois une occasion de le faire connaître. Ses qualités, ses bonnes actions, ignorées de la foule ou mal jugées pendant sa modeste et longue existence, semblent acquérir un certain prestige lorsqu'un fidèle narrateur vous le montre pour ainsi dire au travers du linceul qui recouvre ses traits à peine défigurés. Il en est de même du monument que vient de renverser la foudre ou qu'a entamé la pioche du démolisseur.

« L'archéologue, à la vue de sa destruction, arrive pour fouiller son histoire et le sauver de l'indifférence et bientôt de l'oubli, heureux si dans sa mission toute pacifique, mais avant tout véridique et sincère, il ne trouve que du bien à dire, et ne rappelle que d'honorables souvenirs. »

« Je serais incomplet et surtout ingrat, si je ne vous rappelais pas que M. de Langalerie a fait partie de l'œuvre du Patronage des apprentis dès l'année 1855. Vers 1860 il en devint le trésorier. Je n'ai pas besoin de vous dire avec quelle exactitude il remplissait ses fonctions. Je n'ai pas besoin non plus de vous raconter quelle était sa bienveillance affectueuse pour tous ceux que cette position mettait en contact, même passager, avec lui.

« Qui de nous tous n'a ressenti la vive et profonde sympathie qu'il inspirait à tous sans exception ? Combien ce sentiment prenait de force quand on avait l'heureuse chance de goûter de plus près le charme de son caractère, l'aménité de son accueil, la sûreté de ses relations !

« Combien la sympathie se changeait en sincère et solide amitié quand on était à même de dévoiler chaque jour le trésor de ses qualités intimes et la constante expansion de son dévouement !

« Je vous le demande, qui ne se sentait invinciblement attiré par ce sourire si bienveillant et si fin, par ce regard si caressant et si doux, par tout l'ensemble de cette physionomie ex-

(1) *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*, t. IV, p. 28, 1858.

pressive qui reflétait si bien la pureté de son cœur et la placidité de son âme? Oh! oui, son cœur était calme, et son âme était en paix.

« M. de Langalerie avait, je l'ai déjà dit, les habitudes, la morale et les croyances du chrétien. De plus, il a été frappé presque au milieu de l'accomplissement d'une œuvre de bienfaisance. Qui n'envierait une telle vie? qui n'aspirerait à une telle mort?

« C'est parmi nous qu'il a passé les dernières heures de sa belle vie. Le mardi 8 mars, nous étions réunis en assemblée générale pour entendre le rapport annuel sur la situation de l'œuvre du Patronage des apprentis, son développement et ses progrès.

« A la suite de ce rapport se plaça, comme de coutume, le compte-rendu de notre excellent ami, et la présentation de notre budget. Tous les devoirs de sa charge ainsi accomplis, il nous quitta un peu avant la fin de la séance solennelle, et échangea encore avec nous, en partant, quelques paroles gracieuses et enjouées.

« De retour chez lui, il s'occupa de l'arrangement de quelques objets d'art et d'antiquité.

« Le soir, il prit son repas de famille, et remonta dans l'appartement où il s'appropriait à terminer la soirée avec ce qu'il aimait le mieux au monde : sa femme, sa fille, son fils...

« Cette soirée, il ne l'acheva pas. La mort, ce mystérieux et fatal interrupteur des conversations commencées, vint tout à coup tuer la parole sur ses lèvres, et déjà notre pauvre ami n'était plus qu'une froide et triste dépouille sur laquelle tombaient d'interminables pleurs, et des regrets amers et impuissants.

« Il était *cet édifice* tombé sous la pioche du suprême démolisseur dont l'archéologue n'a plus qu'à fouiller l'histoire, mais sans craindre de le voir jamais atteint par l'indifférence et l'oubli, parce qu'il ne trouve à en dire que du bien, et n'en rappelle que d'honorables et précieux souvenirs. »

— M. Loiseleur continue la lecture de son mémoire sur la *doctrine secrète des Templiers*.

MEMBRES ÉLUS AU COURS DU PREMIER TRIMESTRE DE L'ANNÉE 1870.

Membre titulaire non résidant.

M. DE MAULDE, archiviste paléographe.

Membre correspondant.

M. PERROT, membre de la Société d'émulation de l'Allier.

**Ouvrages offerts à la Société au cours du premier
trimestre de l'année 1870.**

I. — PAR LES AUTEURS.

M. Perrot (Francis). — *Essais sur la classe ouvrière de Moulins.*
— Moulins, 1867.

— *Notice biographique sur le général Thurot.* — Moulins, 1865.

M. Baguenault de Puchesse (Gustave). — *De venatione apud Romanos.* — Thèse latine, 1869.

— *Jean de Morvillier, évêque d'Orléans, garde des sceaux de France.* — Paris, Didier, 1870.

II. — PAR LES SOCIÉTÉS SAVANTES.

Amiens. — *Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie,*
année 1869, n° 3.

Arras. — *Mémoires de l'Académie impériale d'Arras,* 2^e série, t. III.

Blois. — *Bulletin de la Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher,* t. I^{er}, 1^{re} livraison, janvier 1870.

Boulogne-sur-Mer. — *Bulletin de la Société académique de Boulogne*, année 1868.

— *Mémoires de la Société académique de Boulogne-sur-Mer*, t. III, 1868, 1869, 1^{re} partie.

Bourg. — *Annales de la Société impériale d'émulation de l'Ain*, 1869, octobre, novembre et décembre.

Bruxelles. — *Revue numismatique belge*, 5^e série, t. II, 1^{re} livraison.

Caen. — *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, 10^e année, t. V, 2^e et 3^e trimestres.

— *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, 3^e série, 8^e volume, 1^{re} livraison.

Châlons-sur-Marne. — *Mémoires de la Société d'agriculture du département de la Marne*, année 1869.

Châteaudun. — *Société archéologique de Châteaudun*, fascicule 281 à 312.

Dijon. — *Mémoires de la Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or*, t. VII, années 1866, 1867, 1868, 1869.

Genève. — *Mémoires de l'Institut genevois*, t. XII, 1867, 1868.

— *Bulletin de l'Institut genevois*, XV^e et XVI^e volumes.

Le Havre. — *Société impériale havraise, procès-verbaux des séances*.

Le Mans. — *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe*, 2^e série, t. XI, 4^e trimestre de 1869.

Luxembourg. — *Publications de la section historique de l'Institut luxembourgeois*, t. XXIV.

Lyon. — *Mémoires de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon*, t. XVII.

— *Mémoires de la Société littéraire de Lyon*, année 1868.

Moulins. — *Bulletin de la Société d'émulation du département de l'Allier*, t. X, 4^e livraison; t. XI, 1^{re} livraison.

Nancy. — *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, 2^e série, t. IX.

Nantes. — *Annales de la Société académique de Nantes*, 1869, 1^{er} semestre.

Paris. — *Revue des sociétés savantes des départements*, 4^e série, t. X, décembre 1869.

— *L'Institut*, 34^e année, octobre et novembre 1869, n^{os} 406 et 407.

— *Société française d'archéologie*. — *Congrès archéologique de France*, XXXV^e session; *séances générales tenues à Carcassonne, Narbonne, Perpignan et Béziers en 1868*.

Poitiers. — *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 1869, 3^e trimestre.

Rouen. — *Bulletin de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure*, année 1868, t. I^{er}, 2^e livraison.

Valenciennes. — *Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de Valenciennes*, t. XXIII, 21^e année.



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE L'ORLÉANAIS.

N^o 68.

DEUXIÈME ET TROISIÈME TRIMESTRES DE 1870.

*(Durant le cours du quatrième trimestre de 1870, les travaux de la Société
ont été suspendus.)*

Séance du vendredi 8 avril 1870.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. Buchet lit une note sur une statue en pierre trouvée à Juranville, arrondissement de Pithiviers, et transportée au Musée d'Orléans.

La Société vote l'insertion de cette note au *Bulletin*.

NOTE SUR LA STATUE DE JURANVILLE.

« La statue tombale dont vient de s'enrichir le Musée d'Orléans a été trouvée dans l'église de Juranville (arrondissement de Pithiviers). Dans la nef latérale sud, un caveau, détruit et comblé, a été découvert, pendant les travaux de restauration, il y a quelques années : il renfermait pêle-mêle plusieurs squelettes, dont un d'enfant, la statue et un autre fragment de sculpture.

« Cette statue, en pierre de Malveaux, est de grandeur naturelle. Couchée sur un socle de pierre, elle figure un chevalier armé de toutes pièces, l'épée au côté, les mains jointes sur la poitrine (sur la cotte de maille sont sculptées les armes du défunt) : la tête repose sur un coussin à glands.

« Elle a subi de déplorables mutilations, et la main qui a détruit le caveau et entassé les débris a brisé le *faciès* complètement, ainsi que les mains jointes, et rompu les pieds de la statue.

« Aujourd'hui encore cependant, malgré ces mutilations, cette statue, pour le reste bien conservée, ne manque pas de mérite. Le relief est nettement accusé, et la longue épée saillante au côté se détache du bloc.

« Ce personnage doit être Léon Lefort, seigneur de Juranville, dont parle dom Verninac (*Bibl. d'Orléans*, ms. 394, t. I^{er}), et dont le tombeau, élevé de deux pieds et placé dans l'église de Juranville, offrait cette inscription :

« Cy gist n. h. Messire Léon Lefort, en son vivant chevalier, seigneur de Juranville, Lorcy et Launay, franc capitaine et gouverneur d'Ardres, qui décéda la veille de Saint-Michel, l'an 1540. Priés Dieu pour son âme. »

« Ses armes sont : d'azur au chevron d'or accompagné de trois besants de même. Ce sont en effet les armes, le chevron et les besants qui se voient encore très-nettement figurés en relief sur la poitrine et à la ceinture de l'effigie.

« Est-ce la main des huguenots, qui ont tant ravagé dans ce pays, ou celle des démolisseurs de 1793, qui avait enfoui ce monument et l'avait fait oublier jusqu'ici ? Nous ne savons. Nous sommes heureux, en le signalant à la Société, dans notre tournée pour le répertoire archéologique, de l'avoir sauvé de la destruction, ou tout au moins de l'avoir fait maintenir à notre pays, et prendre sa place naturelle, au Musée, à côté de la statue tombale de Jeanne de Mornay. »

— M. Loiseleur termine la lecture de son travail sur *la doctrine secrète des Templiers*.

Le travail de M. Loiseleur est renvoyé à la commission des publications.

— M. le Secrétaire lit le projet du *Bulletin* pour le premier trimestre de 1869.

L'impression de ce *Bulletin* est votée par la Société.

Séance du vendredi 22 avril 1870.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. le Président donne communication d'une lettre de M. le Ministre de l'instruction publique, autorisant la Société à modifier le paragraphe 3 de l'article 35 de son règlement.

— M. Jarry lit un travail intitulé : *Librairie de Charles, duc d'Orléans, au Châtelet d'Orléans.*

Le travail de M. Jarry est renvoyé à la commission des publications.

Séance du vendredi 13 mai 1870.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M^{me} de Vassal fait hommage à la Société, par l'intermédiaire de M. Herluison, libraire, de différents dessins reproduisant des peintures murales de l'église de Saint-Genou (Loir-et-Cher).

— M. Bagueuault, au nom de la commission des publications, lit un rapport sur le travail de M. Jarry : *La librairie de Charles, duc d'Orléans, au Châtelet d'Orléans.*

La Société, adoptant les conclusions de ce rapport, vote l'insertion du travail de M. Jarry dans les *Mémoires* de la Société.

— M. le Président fait connaître à la Société que trente-huit pièces d'or, dont il donne la description, ont été trouvées dans la commune de Saint-Lié, près Neuville, par un ouvrier terrassier.

Il annonce également la découverte faite à Vannes, canton de Sully, de trois haches celtiques.

La Société invite M. le Président à rédiger, sur ces découvertes intéressantes, la note suivante, qui sera insérée au *Bulletin* :

« Je signale à votre attention trois haches celtiques en silex, trouvées à Vannes, canton de Sully.

« C'est au mois d'avril de cette année que le sieur Musette, cultivateur, a découvert ces trois haches, en cultivant son champ nommé le clos de la Madeleine.

« La première est polie et mesure 20 centimètres de longueur sur 85 millimètres de largeur.

« La seconde est ébauchée et mesure 24 centimètres et demi de longueur sur 90 millimètres de largeur.

« La troisième, également ébauchée, mesure 14 centimètres et demi de longueur sur 75 millimètres de largeur.

Elles étaient à la profondeur d'un fer de Lèche, réunies ensemble, et toutes les trois ayant le tranchant dressé verticalement.

« Les fouilles que j'ai demandées à M. le curé de Vannes, dans l'espérance que ces haches n'étaient pas seules, n'ont produit aucun résultat; mais l'éveil donné aux habitants par le paiement avantageux que j'ai fait de ces haches les a conduits à fouiller également leur propriété, et je conserve l'espoir de posséder, bientôt peut-être, d'autres objets que je m'empresserai de vous annoncer.

« Cette découverte me rappelle une autre trouvaille faite dans la même commune, et dont j'ai été possesseur durant quelque temps : c'est un monétaire mérovingien au nom de saint Éloi; la pièce était très-bien conservée, et j'aurai toujours le regret d'avoir imprudemment consenti à l'échanger pour d'autres objets, précieux sans nul doute, mais qui ne remplaceront jamais, dans mon estime, le rare monétaire qui fera l'éternel objet d'une douleur humiliante. Si je puis plaider devant vous, Messieurs, les circonstances atténuantes de ma conduite, je dirai que mes études numismatiques

étaient jeunes encore et que le mirage des objets d'échange ne manquait pas d'une puissante séduction.

« M. le curé m'a dit que l'on trouvait un grand nombre de briques à rebords dans le taillis des Châteaux, et que plusieurs ont également été trouvées près du champ de la Madeleine. »

— M. Mantellier fait savoir à la Société que M. de Witte tient à sa disposition le *mémoire* imprimé relatif au Vase-aux-Larves, dont le dessin a été reproduit dans le dernier atlas par elle publié.

La Société décide que ce travail sera inséré dans le prochain volume de ses *Mémoires*, avec renvoi à la planche contenue dans l'atlas du précédent volume.

— M. de la Rocheterie communique à la Société un album où se trouvent reproduites, par la photographie, les principales parties d'une maison antique récemment découverte à Rome, et qui aurait été celle habitée par Domitius Claudius, père de Tibère.

Séance du vendredi 27 mai 1870.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

Lecture est donnée par M. le Président du rapport de M. de Pirbrac, fait au nom de la commission des publications, sur le travail de M. Loiseleur ayant pour titre : *La doctrine secrète des Templiers*.

La Société, adoptant les conclusions de ce rapport, vote l'insertion du travail de M. Loiseleur dans le prochain volume de ses *Mémoires*.

— M. Mantellier communique à la Société deux plaques mérovingiennes, une clé ancienne et une petite fibule, le tout trouvé en Beauce, près de Patay.

— M. Basseville entretient la Société de la découverte de divers objets gallo-romains trouvés commune de Guigneville (Loiret),

dans un champ dépendant de la ferme de Baulay, exploitée par M. Jules Gosme. Il expose que ce dernier se proposant de continuer ces fouilles, il tiendra la Société au courant des résultats qu'elles pourront produire.

— M. l'abbé Desnoyers lit deux notes, l'une sur divers objets antiques mis à jour par les travaux de pavage de la rue Neuve, et l'autre sur le revêtement en bronze de la partie antérieure du timon d'un char trouvée à Vennechy.

La Société vote l'insertion de ces deux notes au *Bulletin* :

« Les travaux de canalisation de la rue Neuve y ont fait découvrir plusieurs objets antiques arrivés en ma possession.

« 1^o Deux instruments de sculpteur en terre cuite : ces deux objets en bronze ne peuvent être confondus avec les *graphium*, car si l'un d'eux possède un effaçoir, il est terminé par un renflement ; quant à l'autre, il possède sur le côté un crochet évidemment inutile pour l'écriture et n'est terminé par aucune pointe.

« 2^o Un anneau très-épais, qu'on pourrait peut-être prendre pour une rouelle gauloise.

« 3^o Une monnaie gauloise dont je vous donnerai le type à la prochaine séance.

« 4^o Une agrafe que je crois mérovingienne. »

« Une découverte précieuse, non par le nombre des objets, mais par la rareté de la pièce, a eu lieu dans la commune de Vennechy. Un paysan a trouvé, dans le labourage de son champ, le revêtement en bronze de la partie antérieure du timon d'un char ; il mesure 13 centimètres de longueur. Ce char devait être un bige, car notre objet possède deux anneaux immobiles qui, évidemment, retenaient les deux courroies des chevaux de l'attelage. Il serait possible que l'extrémité fût fermée par une figure en relief, mais son arrachement n'est pas tellement sensible qu'un doute très-fondé ne soit fort possible ; je dirai même que j'admettrais plutôt que le timon en bois affleurerait la fin du revêtement, car il y a plus d'apparence d'aplatissement que de déchirure.

« Cette pièce, que j'ai pu acquérir, est rare dans les découvertes archéologiques. La représentation des chars sur les monu-

ments, les bas-reliefs, les vases grecs, est commune, mais le chat lui-même et ses accessoires se rencontrent très-rarement, et les récits de fouilles ne parlent que d'un très-petit nombre. Notre pays vient de l'accroître par un objet dont j'ai trouvé, avec une grande jouissance, presque le semblable dans la gravure d'un char de guerre que possède le Musée du Vatican, et que reproduit le savant et sincère ouvrage de Rich (1). »

— M. de Bezonnère donne lecture d'une notice sur la restauration récente d'une maison ancienne située rue des Grands-Ciseaux, n° 13.

La Société vote également l'insertion de cette notice au *Bulletin*.

NOTICE SUR LA RESTAURATION DE LA MAISON SITUÉE RUE DES
GRANDS CISEAUX, N° 13.

« On remarque dans la rue des Grands-Ciseaux, sous le n° 13 (2), une maison d'une grande élégance et récemment restaurée. La date de sa construction peut être, sans crainte d'erreur, fixée au commencement du XVI^e siècle. Les titres de propriété ne fournissent, il est vrai, aucune indication précise à cet égard ; mais son style, parfaitement caractérisé, la rattache au groupe nombreux de maisons orléanaises que j'ai cru devoir, non sans quelque raison, attribuer à Adam de Jargeau (3), et qui, en tout cas, sont de l'époque de la Renaissance la plus pure.

« M. Vaudoyer a voulu venger ce charmant petit édifice des mutilations qui l'avaient défiguré. Il l'a restauré, par le dessin, avec sa science et son talent habituels (4). En l'absence de tout indice matériel, il a reconstitué, par analogie, les jours qui devaient exister au rez-de-chaussée ; et, s'il a pris sur lui d'ornez de termes-cariatides les jambages de la lucarne, malgré certains arrachements prouvant qu'il n'y avait sur ces piédroits que des pilastres cannelés,

(1) P. 68-216.

(2) Cette maison forme le coin des rues des Grands-Ciseaux et Parisis, nommées précédemment de la Clouterie et du Baltoir-Vert.

(3) *Histoire architecturale d'Orléans*, tom. II, pag. 210, 221, 222, 225.

(4) Archives de la commission des monuments historiques.

on peut assurer que, pour le surplus, son travail a reproduit, dans son détail, l'œuvre première de l'architecte.

« La façade se compose d'un rez-de-chaussée, qui n'est, à vrai dire, qu'un simple soubassement, d'un premier étage et d'un toit rapide, avec une lucarne ornée.

« Avant de passer à la description de la façade, je crois devoir faire observer que le profil de toutes les moulures offre peu de saillie et n'admet, généralement, que des lignes droites.

« M. Vaudoyer a supposé, avec beaucoup de vraisemblance, que les jours du rez-de-chaussée pouvaient consister en une baie simple et une baie géminée plein cintre et encadrées dans des chambranles rectilignes peu saillants. Les appuis de ces baies ne devaient descendre qu'à environ 1^m 80 du sol. La porte, qui existe à son état primitif, s'ouvre en dehors de la façade, dans le prolongement de la même muraille; elle est de petite dimension. Ses piédroits, ornés de moulures en retrait, supportent une corniche formant chapiteau, sur laquelle s'appuie une voussure plein cintre, formée de moulures multiples qui s'enfoncent dans l'épaisseur de la muraille.

« La décoration du premier étage se compose de lignes horizontales, de lignes verticales et de pleins cintres.

« Les lignes horizontales, qui se profilent sur toute la longueur de la façade, sont au nombre de quatre : 1^o au niveau du plancher, un faisceau de filets peu saillants ; 2^o une corniche plus prononcée, ornée de denticules, formant l'appui des croisées et des pilastres dont il va être parlé ; 3^o au-dessus des chapiteaux de ces mêmes pilastres, une seconde corniche très-légère ; 4^o à 50 centimètres environ au-dessus de celle-ci, un entablement de peu d'épaisseur, mais saillant, orné de fines sculptures et surmonté d'un toit très-avancé.

« Les lignes verticales consistent en quatre pilastres d'ordre corinthien, ravalés, situés deux à deux aux extrémités de la façade, mais inégalement espacés. Entre ces pilastres, deux arcs plein cintre, à moulures peu saillantes, s'appuient sur des pilastres cannelés; chaque arc renferme deux baies oblongues, plein cintre, ornées, comme l'arcature principale, de colonnettes cannelées et divisées par une colonnette intermédiaire et un croisillon de même style.

« L'ornementation de la lucarne présente deux pilastres cannelés

supportant un fronton triangulaire, à rampants peu inclinés. Dans ce cadre s'ouvrent deux baies dont les arcs plein cintre s'appuient sur une colonnette centrale et sur deux colonnettes externes accolées aux piédroits.

« Le long pan donnant, en retour d'équerre, sur la rue Parisis n'a pas été l'objet d'une décoration aussi ornée. Cependant les ouvertures du rez-de-chaussée et du premier, composées, à chaque étage, d'une croisée à double baie, plein cintre, circonscrite dans un chambranle à linteau droit, et deux baies simples, de même style, étaient encadrées de fines moulures et d'un entablement orné de têtes de chérubins.

« Les croisées ouvrant sur la cour, spacieuses, à linteau droit, étaient également ornées de tête de chérubins et encadrées de moulures d'une élégante simplicité.

« A une époque que je ne veux pas préciser, un propriétaire, dont je me suis bien gardé de rechercher le nom, appropria à son usage cette précieuse relique. Les petites ouvertures du rez-de-chaussée ne lui donnaient pas assez de lumière ; il les remplaça par les grandes croisées, ou pour mieux dire, par les grands trous carrés qu'on voit encore aujourd'hui. La saillie des corniches offusquait ses regards ; il les coupa au droit des croisées ; il supprima les meneaux par la même raison, et traita dans le même goût tout le reste de l'édifice.

« Heureusement ce charmant spécimen du style le plus pur de la Renaissance fut acquis, il y quelques années, par un homme qui sait allier le culte de l'art aux exigences de l'époque. Tout en cherchant à se procurer une habitation agréable, il voulut, autant que possible, rendre à son hôtel sa physionomie primitive. Toutes les parties en ont été reprises avec une science, une sobriété, une perfection de détails qui, sauf quelques exceptions que je ne pourrai m'empêcher de vous signaler, ne méritent que des éloges. La lucarne, complètement fruste, a été reconstruite dans le style le plus pur ; les corniches ont été rétablies ; le cabinet d'étude, de un mètre à peine de largeur, éclairé par ce petit jour spécial à nos maisons de la Renaissance, a été religieusement conservé, ainsi que la saillie de la toiture, excessive au premier coup d'œil, mais ca-

raetéristique de l'époque; et si les croisillons des ouvertures du premier étage ont été supprimés, on ne peut critiquer cette innovation en présence de ces élégantes maisons de la rue du Tabour, de même style et de même époque, dans lesquelles le meneau s'élève, comme sous la forme d'une colonne, sans traverse jusqu'à la retombée des pleins cintres qu'il supporte.

« J'ai promis des critiques, et je tiens à remplir ma parole, ne fût-ce que pour donner la preuve de la sincérité de mes éloges. Non seulement les archéologues, mais tous les hommes de goût, seront désagréablement frappés de l'aspect de ces deux fenêtres du rez-de-chaussée, larges, sans caractère, jurant avec le style du premier étage, et complètement inusitées à l'époque de la Renaissance. Le propriétaire avait besoin de lumière, soit; mais ne pouvait-il pas ouvrir une arcature composée de petits jours plein cintre accolés, qui lui auraient donné toute la clarté désirable, tout en se mariant aux autres lignes de la façade. Au surplus, je dois le dire pour sa justification, il a reconnu la justesse de cette critique, et il n'est pas éloigné d'y faire droit.

« Je mentionnerai aussi, mais sans y insister, l'absence de meneaux dans les grandes croisées ouvrant sur la rue Parisis, cette partie de la maison étant d'une moins grande importance que la façade.

« En résumé, et malgré les légères incorrections que je viens de signaler, la restauration de la maison située rue des Grands-Giseaux, n° 13, est digne de fixer l'attention des archéologues, et cela avec d'autant plus de raison qu'elle s'est opérée sans le concours d'aucun architecte. Aidé de M. Baron, qui ne prend que le titre modeste d'entrepreneur, et de M. Libersac, dont nous connaissons tous le talent, le propriétaire, M. le docteur Patay, a dirigé seul tous les travaux. Mais ce n'était pas assez, pour accomplir son œuvre, des talents de l'archéologue et de l'architecte : il fallait encore une certaine dose de courage. La maison est sujette à reculement. Dès lors, tout travail de consolidation devenait un crime d'après les lois de l'impitoyable voirie, qui a pris pour devise : « Périssent plutôt que la ligne droite, » et ce ne fut pas sans des luttes souvent renouvelées que le docteur Patay parvint à rendre à la ville un de ses plus charmants édifices.

« Je crois donc être l'interprète des sentiments qui aiment notre Société, en lui proposant d'adresser des félicitations à M. le docteur Patay, et de le citer en exemple aux propriétaires des nombreuses maisons dont la Renaissance a enrichi notre ville. »

— M. de Beaucorps entretient la Société de la récente découvertes d'arènes à Paris, rue Monge.

Séance du vendredi 10 juin 1870.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. Boucher de Molandon, désigné par la Société pour faire partie du jury qui, aux termes du décret du 30 mars 1869, devait se réunir à Paris pour décerner une médaille d'or de 1,000 fr. à l'auteur du meilleur travail d'histoire politique ou littéraire, publié dans le ressort de l'Académie de Paris par l'une des sociétés savantes existant dans ce ressort, donne quelques détails sur les incidents de ce concours, dont le résultat seulement a été proclamé à la Sorbonne.

Le jury d'examen, composé de délégués nommés par les sociétés, et de quelques membres désignés par le Ministre de l'instruction publique, s'est réuni plusieurs fois à Paris, en novembre 1869 et janvier 1870. Seize ouvrages avaient été déposés par les diverses sociétés comprises dans le ressort de l'Académie de Paris pour prendre part à ce concours.

Après un consciencieux examen, qui n'a pas été sans quelques difficultés, lesquelles, selon toute apparence, nécessiteront d'importantes modifications dans la forme du concours, la médaille d'or de 1,000 fr. a été presque unanimement décernée à l'*Histoire de la communauté des Marchands fréquentant la rivière de Loire*, par M. Mantellier, membre de la Société archéologique de l'Orléanais, travail publié dans les *Mémoires* de cette Société.

L'honneur du second rang a été accordé au mémoire de M. J. Loi-

seleur, sur le *Compte des dépenses faites par Charles VII pour secourir Orléans pendant le siège de 1429*, travail également publié dans les *Mémoires* de la Société archéologique de l'Orléanaïs, dont M. Loiseleur est membre titulaire.

Notre Société a donc eu tous les honneurs de ce concours.

M. Boucher de Molandon fait connaître les démarches multipliées qu'il a faites au ministère de l'instruction publique pour que le travail de M. Loiseleur, honoré par les suffrages du jury du premier rang, après l'ouvrage couronné, obtint au moins à l'auteur la légitime satisfaction d'être nommé comme ayant obtenu le premier accessit du concours.

Cette demande, bien qu'appuyée du vœu de MM. les membres du jury, n'a pu lui être octroyée, les termes du décret n'accordant qu'une seule nomination à chaque ressort académique.

Séance du vendredi 24 juin 1870.

Présidence de M. BOUCHER DE MOLANDON, vice-président.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. l'abbé Maitre, qui offre à la Société, pour le Musée, un lot d'objets anciens trouvés à Coinces, tels que fragments de poterie rouge, pieds en bronze d'une statuette, médailles, etc.

— M. Mantellier communique à la Société un objet trouvé au plateau de Dombes (Ain), sur l'emplacement d'une habitation romaine. Cet objet consiste en une demi-sphère en plomb du poids de 2 à 3 kilogr., revêtue d'une légère calotte de bronze, et sur le disque ou grand diamètre de laquelle se trouve plaqué et saillant le buste en plein relief d'une divinité romaine du Bas-Empire. Tête nue juvénile, cheveux bouclés de chaque côté de la tête. Par sa forme et son poids, cet objet ne paraît pas avoir d'analogue connu jusqu'à ce moment.

Séance du vendredi 8 juillet 1870.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. Cosson lit une notice de M. Pillard, membre titulaire non résidant, sur Chevery, commune de Saint-Maurice-sur-Fessard.

M. Maître lit une note sur différents objets trouvés à Coinces.

La Société renvoie la notice de M. Pillard et la note de M. Maître à la commission des publications.

— M. l'abbé Bouloy communique à la Société un crucifix en bronze et différentes monnaies trouvés à Crottes et à Grigneville.

Séance du vendredi 22 juillet 1870.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. Clouet communique à la Société :

1^o Une pixide en cuivre doré du XIII^e siècle ;

2^o Un buste d'homme en bronze, époque gallo-romaine.

Ces objets, trouvés à Yèvre-la-Ville, près Pithiviers, appartiennent à M. Dureau, préfet du Loiret.

— M. de Molandon entretient la Société de la découverte, faite à Santilly et Bagneaux, de divers objets antiques et monnaies gauloises.

— M. Maître lit une nouvelle note sur divers objets de poterie ancienne trouvés à Apoigny, commune de Coinces.

Séance du vendredi 12 août 1870.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. de Torquat communique à la Société un certain nombre de monnaies trouvées dans la commune de Chevilly, et dont suit le détail :

Auguste, argent ; au revers : de Cains et Lucius ;
Famille Maria Colon conduisant un attelage de bœufs ;
Pièce consulaire, famille *Flaminia* ;
Une pièce gauloise carnute ;
Une pistole d'or espagnole ;
Une pièce d'or de 24 fr. à l'effigie de Louis XVI ;
Une pièce de Ferdinand et d'Isabelle d'Espagne, en or ;
Charles II, roi d'Espagne, argent.

— La Société décide qu'en raison des circonstances, elle n'aura plus de réunion avant le mois de novembre.

Ouvrages offerts à la Société au cours des deuxième et troisième trimestres de 1870.

1. — PAR LES AUTEURS.

M. l'abbé Desnoyers. — *Quelques mots sur les ruines des Quatre-Clefs, commune de Saran (Loiret)*, par M. le d^r Cyprien Czasewski, et *Rapport* de M. l'abbé Desnoyers sur cette notice. Orléans, 1870.

M. de Caumont. — *Comment la vie intellectuelle pourrait-elle se développer en province.*

L'abbé J. Corblet. — *Origines de la foi chrétienne dans les Gaules.*

L'abbé Baudry. — *Rapport sur les onzième, douzième et treizième puits funéraires de Troussepoil.*

M. Renier Chalon. — *Recherches sur les monnaies des comtes de Namur*. Supplément.

M. Pichon du Gravier. — *Étude historique sur les armes et armures depuis l'établissement des Franks jusqu'à l'avènement de Louis XIV*, 1^{re} partie.

L'abbé de Saint-Aignan. — *La Terre-Sainte, Syrie, Égypte et Isthme de Suez*. 1868.

M. Paul Huot. — *La Commanderie de Saint-Jean à Colmar*, étude historique. Colmar, 1870.

Le chevalier J. B. de Rossy. — *Bulletin d'archéologie chrétienne*, septembre et octobre 1869.

II. — PAR LES SOCIÉTÉS SAVANTES.

Angoulême. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente*, 4^e série, tome VI, années 1868-1869.

Bourg. — *Annales de la Société impériale d'émulation de l'Ain*. Bourg, 1870, janvier, février et mars.

Bruxelles. — *Revue de la numismatique belge*, 5^e série, tome II, 2^e et 3^e livraisons.

— *Curiosités numismatiques, pièces rares ou inédites*, extrait de la *Revue de la numismatique belge*, 5^e série, tome II, 16^e article.

Cannes. — *Mémoires de la Société des sciences naturelles, des lettres et des beaux-arts de Cannes*, 1^{er} volume, année 1870.

Châteaudun. — *Bulletin de la Société dunoise*, n^{os} 8 et 9.

Dijon. — *Mémoires de la Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or*, tome I^{er}, 1866, 1867, 1868, 1869.

Douai. — *Mémoires de la Société impériale d'agriculture, de sciences et d'arts séant à Douai*, 2^e série, tome IX, 1866-1868.

Draguignan. — *Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan*, t. VII, 1^{er} semestre 1869.

Genève. — *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, tome XVII, 1^{re} livraison.

Le Havre. — *Société impériale d'études diverses*, procès-verbaux des séances.

Liège. — *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. X, 1^{re} liv.

Limoges. — *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, tome XIX.

— *Nobiliaire du Limousin*, pages 297 à 456.

Lyon. — *Mémoires de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon*, année 1868.

Montbéliard. — *Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard*, 2^e série, complément des tomes II et III.

Namur. — *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. X, 4^e livraison.

Nantes. — *Annales de la Société académique de Nantes*, 1869, 2^e semestre.

Paris. — *Revue des Sociétés savantes des départements*, 4^e série, tome X, décembre 1869; 5^e série, tome I^{er}, janvier et février 1870.

— *L'Institut*, janvier 1870, tome XXIX, tables.

— *Almanach de l'archéologue français*, 1870.

Poitiers. — *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 4^e trimestre 1869, 1^{er} trimestre 1870.

Tongres. — *Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*, tome X, 1869.

Toulon. — *Bulletin de la Société académique du Var*, nouvelle série, tome III.

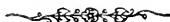
Toulouse. — *Mémoires de la Société impériale archéologique du midi de la France*, tome IX, 6^e livraison.

Tours. — *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, tome XX.

— *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, tome I^{er}, 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e trimestres de 1868.

Valenciennes. — *Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de Valenciennes*, 22^e année, tome XXIV, n^o 1, janvier 1870; n^o 2, février 1870; n^o 3, mars 1870; n^o 4, avril 1870.

Vendôme. — *Bulletin de la Société archéologique du Vendômois*, VIII^e année, 1869.



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE L'ORLÉANAIS.

N^o 69.

DEUXIÈME TRIMESTRE 1871.

*(Durant le cours du premier trimestre 1871, les travaux de la Société
ont été suspendus.)*

LISTE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE L'ORLÉANAIS (1).

MEMBRES HONORAIRES.

MEMBRES HONORAIRES DE DROIT.

- MM. le premier Président.
le Préfet du Loiret.
le Préfet de Loir-et-Cher.
le Préfet d'Eure-et-Loir.
MM^{grs} l'Évêque d'Orléans.
l'Évêque de Blois.
l'Évêque de Chartres.

(1) Les membres de la Société sont inscrits dans cette liste, à la date de leur admission.

MEMBRES HONORAIRES ÉLUS.

- 1849 *MM. BECQUEREL, membre de l'Institut, à Paris.
JULLIEN (Stanislas), membre de l'Institut, à Paris.
LESERRURIER, conseiller à la Cour de cassation, à Paris.
SAUSSAYE (de la), membre de l'Institut, recteur de l'Académie de Lyon.
THIERRY (Amédée), membre de l'Institut, à Paris.
VITET, de l'Académie française, à Paris.
- 1859 CAUMONT (de), directeur de l'Institut des provinces, à Caen.
DELISLE (Léopold), membre de l'Institut, à Paris.
LONGPERIER (de), membre de l'Institut, conservateur du musée du Louvre.
QUICHERAT (Jules), professeur à l'École des chartes.
- 1861 EGGER, membre de l'Institut, à Paris.
- 1865 CHABOUILLET, conservateur du musée des antiques de la Bibliothèque nationale, à Paris.
- 1863 GRANDPERRET, avocat, à Paris.
- 1868 RENIER (Léon), membre de l'Institut, vice-président du comité national des travaux historiques et de sociétés savantes, à Paris.
- 1869 WITTE (de), membre de l'Institut, à Paris.

MEMBRES TITULAIRES RÉSIDANTS (1).

- 1848 MM. * BIMBENET, ancien greffier en chef de la Cour d'appel.
* BUZONNIÈRE (de), correspondant du ministère de l'instruction publique.
* CLOUET, architecte.
* DESNOYERS, vicaire général.
* MANTELLIER, président à la Cour d'appel.
* MAUCE DU BOIS DES ENTES, conseiller honoraire à la Cour d'appel.
* TORQUAT (de), chanoine honoraire.
- 1852 CHOUPE, professeur de peinture.
TRANCHAU, proviseur du lycée.
- 1854 BOULOY (abbé).
IMBAULT, architecte.
LAURAND-VIGNAT (Jules).
- 1855 PELLETIER (abbé), chanoine.
BOUCHER DE MOLANDON.
- 1857 BAGUENAUT DE VIÉVILLE.
COLLIN, inspecteur-général des ponts et chaussées.
PETAU, député.

(1) Les noms des membres fondateurs sont précédés d'un astérisque.

- LOISELEUR, bibliothécaire de la ville.
1860 MM. BASSEVILLE, avocat.
GASTINE (Léonce de).
CHAGOT (Ludovic).
VIGNAT (Gaston).
1862 MAUPRÉ, archiviste du département.
1864 DUFAURE DE PIBRAC.
1865 JARRY (Louis), avocat.
1868 BEAUCORPS (Maxime de).
1869 BAGUENAUT DE PUCHESSE (Gustave).
BUCHET, avoué à la Cour d'appel.
ROCHETERIE (Maxime de la).

MEMBRES TITULAIRES NON RÉSIDANTS.

- 1848 MM. * LENORMANT.
1849 VIBRAYE (marquis de), à Court-Cheverny.
LALLIER (Justin), à Paris.
DUPRÉ, bibliothécaire à Blois.
DUMESNIL, membre du Conseil général, à Puiseaux.
PILLON (Ernest), à l'Ardoise (Chaingy).
COSSON (abbé), curé de Boynes (Loiret).
1851 GUIGNEBERT, à Montargis.
MAÎTRE, curé à Coincez (Loiret).
MARCHAND, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Onzouer-sur-Trézée.
1852 DELAUNE, avoué à Romorantin.
1854 BALLOT, médecin à Montargis.
WALSII (vicomte de), au château de Chaumont-sur-Loire.
MORIN, curé de Suèvres (Loir-et-Cher).
1857 SAINT-LAUMER (de), à Chartres.
BERGEVIN, à Blois.
1857 FOURNIER (Édouard), homme de lettres à Paris.
1858 DEMERSAY (Alfred), à Châtillon-sur-Loing.
GUYOT, curé de Baulé (Loiret).
1859 TOUR (de la), percepteur à Thimory (Loiret).
1860 LALLIER (Henry), médecin à Neuville.
1862 PILLARD, médecin à Ladon.
1863 DESERVILLIERS (comte de), au château de Meslay, près Vendôme.
MÉTHITIERS (abbé), doyen d'Olivet.
1864 PARSEVAL (de), au château de Chevilly.
1867 COURCY (marquis de), au château de Cléreau, à Sully-la-Chapelle.
1870 MAULDE (de), archiviste paléographe.

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS FRANÇAIS.

- 1849 M^{sr} PIE, évêque de Poitiers.
MM. BARTHÉLEMY (Anatole de), membre de la Société des anti-
quaires de France, à Paris.
CHATEAUNEUF, curé de Bielles (Basses-Pyrénées).
GUILLEMOT, conseiller de préfecture à Dijon.
MOREL-FATIO, conservateur du musée de Lausanne.
- 1850 HUOT (Paul), magistrat.
DUVAL (l'abbé), à Amiens.
DIARD, maire de Bourdan.
COURMONT, ancien directeur des beaux-arts au ministère de la
maison de l'Empereur.
LESERRIER, chef au ministère des finances, à Paris.
DESMOLINS (Charles), président de la Société linéenne, à
Bordeaux.
- 1851 ROZIÈRE (de), professeur à l'École des chartes.
CAQUERAY (vicomte de), au château de la Salie, près Saumur.
SOULTRAIT (Georges de), receveur des finances, à Lyon.
- 1852 OLIVIER, ingénieur en chef, à Caen.
CERTAIN (de), à Brives (Corrèze).
MOUTIÉ, président de la Société archéologique de Rambouillet.
PROU, président du tribunal de Tonnerre (Yonne).
GIRARDOT (de), secrétaire-général de la préfecture, à Nantes.
JOLIBOIS, curé de Trévoux (Ain).
MORIN (Henri), à Lyon.
DUVAL (Raoul), premier président à la Cour d'appel de Bor-
deaux.
- 1856 BARTHÉLEMY (Édouard de), à Paris.
CHERBONNEAU, à Constantine (Algérie).
- 1857 MARTIGNY, curé de Jagé-le-Châtel (Ain).
MENAULT, à Angerville (Seine-et-Oise).
LACROIX, pharmacien à Mâcon.
- 1858 RENARD, à Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne).
~~DANJOU, président du Tribunal de Beauvais (Oise).~~ *à Beauvais le 22 5 1858.*
CLAIR, avocat à Arles.
- 1859 FABRE, président du Tribunal de Saint-Étienne (Loire).
- 1860 LENORMAND (François), à Paris.
ROUMEGUERRE, secrétaire de la Société archéologique du Midi,
à Toulouse.
- 1861 BAUDRY (l'abbé), curé du Bernard (Vendée).
- 1863 MALLET, à Amiens.
- 1864 REY, de la Société des Antiquaires de France.

- 1868 MM. GESLIN, attaché au musée des antiques du Louvre, à Paris.
1869 RUELLE, attaché à la bibliothèque des Sociétés savantes.
1870 PERROT, membre de la Société d'émulation de l'Allier.

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS ÉTRANGERS.

- 1831 MM. DEVROYE (l'abbé), chanoine, à Liège.
MARMOL (Eugène de), président de la Société archéologique de Namur.
1852 RENIER-CHALON, président de la Société de numismatique belge.
L'ÉVÊQUE DE BETHLÉEM, abbé de St-Maurice-en-Valais (Suisse).
KOHNE (de), secrétaire de la Société impériale d'archéologie, à Saint-Pétersbourg.
ROACH-SMITH (Charles), Liverpool street (London).
1855 CAPITAINE (Ulysse), secrétaire de l'Institut liégeois.
1856 BRANDÈS (dom Charles), à Ensielden (Suisse).
1860 CONESTABLE (le comte), à Pérouse.
1861 ANGREVILLE (le chevalier d'), à Saint-Maurice-en-Valais.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

SOCIÉTÉS FRANÇAISES.

- Abbeville. — Société d'émulation.
Amiens. — Société des Antiquaires de Picardie.
Angers. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
Angers. — Société académique de Maine-et-Loire.
Angoulême. — Société archéologique de la Charente.
Arras. — Académie.
Autun. — Société éduenne.
Auxerre. — Société des Sciences historiques et littéraires de l'Yonne.
Beauvais. — Société académique et archéologique de l'Oise.
Besançon. — Société d'Émulation du Doubs.
Béziers. — Société archéologique.
Blois. — Société des Sciences et Lettres.
Bordeaux. — Commission historique de la Gironde.
Boulogne-sur-Mer. — Société académique.
Bourg. — Société d'Émulation de l'Ain.
Bourges. — Société des Antiquaires du Centre.
Caen. — Société des Antiquaires de Normandie.
Châlon-sur-Saône. — Société archéologique de Châlon.

- Châlons-sur-Marne. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Marne.
Chambéry. — Société archéologique savoissienne.
Chartres. — Société archéologique d'Eure-et-Loir.
Châteaudun. — Société archéologique dunoise.
Château-Thierry. — Société historique et archéologique.
Clermont-Ferrand. — Académie des Sciences et Belles-Lettres.
Constantine (Algérie). — Société archéologique.
Dijon. — Académie.
Dijon. — Commission archéologique de la Côte-d'Or.
Donai. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts du Nord.
Draguignan. — Société des Études scientifiques et littéraires.
Langres. — Société historique et archéologique.
Le Havre. — Société havraise d'études diverses.
Le Mans. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe.
Lille. — Commission historique du département du Nord.
Limoges. — Société archéologique du Limousin.
Lons-le-Saulnier. — Société d'Émulation du Jura.
Lyon. — Académie impériale des Sciences, Lettres, etc.
Mâcon. — Académie.
Marseille. — Société de Statistique.
Metz. — Académie.
Montbéliard. — Société d'Émulation
Montpellier. — Académie des Sciences et Lettres.
Moulins. — Société d'Émulation du département de l'Allier.
Nancy. — Société d'archéologie lorraine.
Nantes. — Société académique de la Loire-Inférieure.
Nevers. — Société nivernaise.
Nîmes. — Académie du Gard.
Orléans. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
Orléans. — Académie de Sainte-Croix.
Paris. — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
Paris. — Société des Antiquaires de France.
Paris. — Société de l'Histoire de France.
Paris. — Société parisienne d'Histoire et d'Archéologie.
Paris. — Société française de Numismatique et d'Archéologie.
Poitiers. — Société des Antiquaires de l'Ouest.
Rambouillet. — Société archéologique.
Rouen. — Académie des Sciences, Lettres et Arts.
Rouen. — Commission départementale des Antiquités de la Seine-Inférieure
Saint-Omer. — Société des Antiquaires de la Morinie.
Senlis. — Comité archéologique.
Sens. — Société archéologique.
Soissons. — Société archéologique.
Toulon. — Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts du Var.

Toulouse. — Société archéologique du midi de la France.
Tours. — Société archéologique de Touraine.
Valenciennes. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
Vendôme. — Société archéologique du Vendômois.

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES.

Anvers. — Académie d'Archéologie de Belgique.
Bruxelles. — Société de Numismatique belge.
Genève. — Société de Géographie.
Genève. — Institut national genevois.
Gorlitz (Prusse). — Université.
Liège. — Institut archéologique liégeois.
Lund (Suède). — Universitas Lundensis.
Luxembourg. — Société archéologique et historique.
Namur. — Société archéologique.
Saint-Pétersbourg. — Commission archéologique.
Tongres. — Société des Sciences et Lettres du Limbourg.
Vienne (Autriche). — Institut géographique.
Washington. — Smithsonian institution.

BIBLIOTHÈQUES QUI REÇOIVENT LES PUBLICATIONS.

La bibliothèque de la ville d'Orléans.
La bibliothèque de la Cour d'appel.
La bibliothèque du grand Séminaire.
La bibliothèque du petit Séminaire de La Chapelle-Saiut-Mesmin.
La bibliothèque des Pères de la Miséricorde, à Saint-Euverte.
La bibliothèque administrative de la Préfecture du Loiret.
La bibliothèque des employés du Loiret.
La bibliothèque de la ville de Montargis.
La bibliothèque de la ville de Chartres.
La bibliothèque de la ville de Blois.
La bibliothèque Mazarine (Paris).

COMPOSITION DU BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR L'ANNÉE 1874.

Président. — M. l'abbé DESNOYERS, vicaire général.
Vice-Président. — M. BOUCHER DE MOLANDON.
Secrétaire. — M. BASSEVILLE.
Vice-Secrétaire-Archiviste. — M. Gaston VIGNAT.
Trésorier. — M. LAURAND-VIGNAT.

Séance du vendredi 24 mars 1871.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

A l'ouverture de la séance M. le Président, rappelle, en quelques paroles émues, les douloureuses épreuves qui, depuis près d'une année, ont interrompu les travaux de la Société. Il est heureux de dire que la Société est une des premières, parmi celles des départements envahis, qui fasse trêve à ses douleurs et qui ait le courage de rouvrir ses séances. Quoique les temps soient bien tristes encore, M. le Président convie ses collègues à chercher quelques consolations, au moins, dans leurs laborieuses et paisibles réunions.

M. le Président donne communication d'une lettre de M. Danjou, de Beauvais, qui adresse sa démission de membre correspondant de la Société.

Séance du vendredi 14 avril 1871.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. le Président fait connaître à la Société qu'il a reçu la démission de M. Bimbenet, membre titulaire résidant.

— La Société décide que l'impression du XII^e volume de ses *Mémoires*, interrompue par la guerre, sera reprise.

— M. le Président entretient la Société du désir que manifestent les héritiers de M. Vergnaud-Romanesi, de céder aux collections de la ville les manuscrits et objets intéressant l'histoire locale, qui appartenaient à ce dernier, récemment décédé.

La Société émet le vœu que le bureau, auquel s'adjoindront MM. Chouppe et Louis Jarry, examine les manuscrits et objets dont la cession est proposée par les héritiers Vergnaud.

Séance du vendredi 28 avril 1871.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. de Molandon fait connaître à la Société que la commune de Chécy a fait célébrer un service commémoratif pour les Français morts dans le combat livré sur son territoire le 4 décembre 1870. Il annonce de plus qu'il se propose de faire élever, de ses deniers, dans le transept nord de l'église, en souvenir de ce fait d'armes, un monument, consistant en un bas-relief et une inscription, dont l'exécution a été par lui confiée à un habile artiste de notre ville (M. Lanson), et dont l'inauguration solennelle aura lieu le 4 décembre 1871, jour anniversaire du combat.

Séance du 12 mai 1871.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. le Président donne lecture d'un travail de M. Perrault, de Moulins, membre correspondant, sur la Bible manuscrite de Souvigny, dite *Biblia magna*.

— M. l'abbé Pelletier fait hommage à la Société de l'impreinte du contre-scel de La Ferté-Hubert et d'une pièce d'un franc au millésime de 1870 et à l'effigie de Napoléon III.

Séance du vendredi 26 mai 1871.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. Jarry lit une note sur le contre-scel de La Ferté-Hubert **Hu** offert par M. Pelletier

La Société vote l'insertion de cette note au *Bulletin*.

« M. l'abbé Pelletier, membre de la Société, a apporté, à la dernière séance, une empreinte de sceau dont voici la légende : CONTRE-SEEL DE LA FERTÉ-AUBERT. Le champ est rempli par un écu fascé chargé de six merlettes : 3, 2 et 1, surmonté d'un ornement en forme de branchage. Le sceau est rond, d'un travail qui lui assignerait pour date le XVI^e siècle.

« Nous ne connaissons pas de lieu appelé La Ferté-Aubert ; mais il y a, dans la Sologne orléanaise, quatre Fertés, construites, suivant une vieille légende, par un seigneur de la famille de Meung pour constituer un domaine à chacun de ses fils : Aurain, Hubert, Imbault et Nabert. Le nom Hubert ressemble, à la première lettre près, au mot Aubert, et les deux majuscules initiales ont à peu près la même forme. On peut donc s'expliquer facilement la faute du graveur de notre contre-sceau. Il a pris un A au lieu d'un H ; les graveurs n'y regardaient pas de si près aux XV^e et XVI^e siècles, pour des sceaux qui n'avaient pas une grande valeur et dont on confiait l'exécution à des ouvriers très-ordinaires. En effet, ce sceau était celui de la Ferté-Hubert, maintenant Ferté-Saint-Cyr ou Saint-Aignan, canton de Neung-sur-Beuvron, arrondissement de Romorantin (Loir-et-Cher). Ce qui le prouve, c'est que l'écu porte les armes de Beauvilliers-Saint-Aignan, qui sont : fascé d'argent et de sinople, les fascés d'argent chargés de 6 merlettes : 3, 2 et 1, description conforme aux pièces de l'écu du sceau sur lequel les métaux ne sont pas hachés par des hachures, ce qui se faisait rarement alors. La Ferté-Hubert entra dans la famille de Beauvilliers par le mariage, au commencement du XV^e siècle, de Alix d'Estouville, dame de la Ferté-Hubert, et de Jean de Beauvilliers. Ils

eurent une longue postérité, et la terre de Saint-Aignan ayant été érigée en duché en faveur de l'un de ces seigneurs, la Ferté-Hubert prit le nom de Ferté-Saint-Aignan. »

— M. le Président donne lecture d'un travail sur un grand nombre d'objets trouvés dans le lit de la Loire au cours des années 1869 et 1870.

— M. Vignat donne lecture des quatre vers suivants inscrits sur un vitrail du cabinet de M. Vergnaud :

Qui te cuyd^{es} immortel estre
Par mort sera tost depechié,
Et combien que tu sois grand prestre,
Ung aultre aura ton éveschié.

Séance du vendredi 9 juin 1871.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. le Président continue la lecture de son travail sur les objets trouvés dans la Loire.

Séance du vendredi 23 juin 1871.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. le Président communique à la Société une lettre de M. Maître relative au sceau de la prévôté de Patay, et donne lecture de la suite de son travail sur les objets trouvés dans la Loire.

— M. l'abbé Pelletier offre à la Société une pièce grecque de Georges II, au millésime de 1869, et deux pièces de cinq et dix centimes à l'effigie du pape Pie IX, et aux millésimes de 1867 et 1868.

Ouvrages offerts à la Société au cours des premier et deuxième trimestres de l'année 1871.

I. — PAR LES AUTEURS.

M. le docteur Charpignon. — *Étude sur l'abbé Gendron*. Orléans, 1867.

M. Durand. — *Notice sur la famille Gendron*, 1868.

M. Morel-Fatio. — *Trouaille monétaire de Romilly*. Annecy, 1870.

— *Description de quelques monnaies du XII^e siècle trouvées dans Ferreyre*. Annecy, 1871.

M. de Rossi. — *Bulletin d'archéologie chrétienne*, 2^e série, 1^{re} année, n^o 2.

II. — PAR LES SOCIÉTÉS SAVANTES.

Amiens. — *Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie*, tome X, 1868-69-70.

Clermont-Ferrand. — *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand*, t. XI, 1869.

Limbourg. — *Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*, tome XI, 1870.

Namur. — *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. II, 1^{re} et 2^e livraisons.

Paris. — *Bulletin de la Société des antiquaires de France*, 1^{er} trimestre 1870.

— *Revue des Sociétés savantes des départements*, 5^e série, tome 1^{er}, mars, avril, mai 1870.

Poitiers. — *Bulletins de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 3^e et 4^e trimestres 1870; 1^{er} trimestre 1871.



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE L'ORLÉANAIS.

N^o 70.

TROISIÈME TRIMESTRE 1871.

Séance du vendredi 14 juillet 1871.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président

M. l'abbé Bouloy entretient la Société d'une visite récente faite par lui à la basilique et au cirque de Montbouy. Il signale des dégradations nombreuses et inquiétantes qui font craindre la ruine prochaine de ces monuments, si intéressants à tous égards pour la science archéologique.

— M. Imbault fait connaître à la Société que M^{me} Masson, propriétaire de l'église N.-D.-du-Chemin, vient de faire don de cet édifice aux hospices d'Orléans, ce qui permettra d'en assurer la conservation.

— M. le Président annonce à la Société la mort de M. Pensée,

l'éminent artiste dont le crayon a conservé tant de monuments orléanais tombés depuis sous le marteau des démolisseurs, et qui a, par cela même, contribué pour une large part au développement de la science archéologique.

— M. l'abbé Desnoyers termine la lecture de son mémoire sur les objets trouvés dans la Loire.

Ce mémoire est renvoyé à la commission des publications.

— M. le Secrétaire donne lecture des *Bulletins* des deuxième, troisième et quatrième trimestres de 1869.

Ces *Bulletins* sont également renvoyés à la commission des publications.

Séance du vendredi 28 juillet 1871.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. Loiseleur, au nom de la commission des publications, lit un rapport sur le travail de M. Desnoyers relatif aux objets antiques trouvés dans la Loire au cours de l'été 1870.

La Société, adoptant les conclusions de ce rapport, vote l'insertion du travail de M. Desnoyers dans le prochain volume de ses *Mémoires*.

Le même membre fait un rapport verbal sur les *Bulletins* n^{os} 64, 65 et 66, deuxième, troisième et quatrième trimestres 1869.

La Société vote l'impression de ces *Bulletins*.

— M. l'abbé Maître lit une notice sur la famille de Briou, seigneurs de la Grand-Maison et de Bricy.

Cette notice est renvoyée à la commission des publications.

— M. le Président fait hommage à la Société de deux dessins de Cochin, représentant un feu d'artifice tiré sur la Loire, près de

l'ancien pont, à l'occasion de la naissance de Philippe-Joseph d'Orléans, duc de Chartres, le 13 avril 1747.

— M. l'abbé Pelletier offre à la Société une pièce de douze sous à l'effigie de Louis XIV et au millésime de 1675.

— M. le Secrétaire donne lecture des *Bulletins* des premier et deuxième trimestres 1870.

Ces *Bulletins* sont renvoyés à la commission des publications.

Séance du vendredi 11 août 1871.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. Loiseleur, au nom de la commission des publications, fait un rapport verbal sur les *Bulletins* n^{os} 67 et 68, premier et deuxième trimestres 1870.

L'impression de ces *Bulletins* est votée par la Société.

— M. Buchet lit une notice intitulée : *Étude sur le pont d'Olivet, le moulin et l'aumônerie de Saint-Martin.*

Séance du vendredi 25 août 1871.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. le Président annonce à la Société que le Conseil municipal a nommé une commission composée de MM. Bimbenet, d'Alès, Godou, de la Touanne et Sansco, pour l'examen du projet d'acqui-

tion de la bannière portée en l'honneur de Jeanne d'Arc aux cérémonies de la ville, appartenant à la succession de M. Vergnaud.

Il fait également connaître que, grâce à l'activité déployée par M. Maupré, les archives du département ont pu recouvrer la possession de la charte d'Agius.

Ouvrages offerts à la Société au cours du troisième trimestre de 1871.

PAR LES SOCIÉTÉS SAVANTES.

Beauvais. — *Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise*, tome VII, 3^e partie, 1870.

Bourg. — *Annales de la Société d'émulation de l'Ain*, janvier, février et mars 1871.

Bruxelles. — *Revue de la numismatique belge*, 5^e série, tome III, 3^e livraison.

Genève. — *Mémoires et documents* publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, tome XVII, 2^e livraison, 1870.

Le Havre. — *Recueil des publications de la Société nationale havraise d'études diverses*, 1869-1870.

— *Rapport sur les sépultures gallo-romaines du Havre*, 1870.

Le Mans. — *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe*, 2^e série, tome XI.

Marseille. — *Répertoire des travaux de la Société de statistique de Marseille*, tomes XXXI et XXXII.

Paris. — *Revue des Sociétés savantes des départements*, 5^e série, tomes I et II.

Valenciennes. — *Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de Valenciennes*, 22^e année, tome XXV, n^o 6, juin 1870; n^o 7, juillet 1870.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE L'ORLÉANAIS.

N° 71.

QUATRIÈME TRIMESTRE 1871.

Séance du vendredi 10 novembre 1871.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. le Président fait connaître à la Société que depuis la lecture de son mémoire sur les objets trouvés dans la Loire en 1869 et 1870, on en a recueilli de nouveaux, notamment un plomb du pèlerinage de N. D. de Cléry.

— M. Maupré donne d'intéressants détails sur les deux seuls diplômes carlovingiens que possèdent les archives du département, et qui portent les dates de 840 et 843, savoir :

« Précepte de Charles-le-Cbaue accordant aux moines de Ferrières la confirmation des privilèges à eux conférés par le roi

Louis 1^{er}, son père, entre autres : la liberté d'élire eux-mêmes leurs abbés en cas de vacance du siège abbatial, — la donation de la Celle-Saint-Josse, en Ponthieu, sur la rivière de Canche et dans le territoire de Quentovic (Schaderias), pour subvenir aux nécessités de l'abbaye et à l'entretien des pèlerins, sous l'administration de l'abbé de Ferrières.

(Monogramme de Charles-le-Chaue.)

« Au palais d'Attigny, le 6 des ides de mai (5 mai 840). »

(Fragments de scel plaqué en cire blanche.)

« Précepte de Charles-le-Chaue accordant aux moines de Ferrières, à la demande de Loup, leur abbé, que celui-ci continue à régir l'abbaye, et qu'ils lui donnent eux-mêmes un successeur par une libre et régulière élection ; promettant, d'autre part, de ne conférer à aucun séculier la dignité abbatiale ; — quant à la Celle-Saint-Josse, donnée par le roi Louis, son père, au monastère de Ferrières, il promet, par ce diplôme, de la rendre à l'abbaye dès qu'il aura pu en indemniser en quelque manière le comte Odulphe, à qui il a été contraint de la conférer, ou à la mort de ce seigneur.

(Monogramme de Charles-le-Chaue.)

« Tours, au monastère de Saint-Martin, le 6 des kalendes de janvier (26 décembre) 843. »

(Le sceau plaqué manque.)

— M. de Beaucorps informe la Société que des fouilles ayant été faites sur l'emplacement de l'église Saint-Liphard, rue Bourgogne, 171, il a été découvert des vases en terre rouge avec charbon, et un cercueil contenant sept ou huit de ces vases rangés autour du corps.

Séance du vendredi 24 novembre 1871.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. le président fait hommage à la Société du dessin polychrome, vitrail de la Vierge exécuté dans le style du XIII^e siècle pour la cathédrale du Mans par Gérente.

— M. le Président communique une lettre de M. Saintoin, adjoint au maire d'Orléans, annonçant l'envoi du rapport de M. Bimbenet au Conseil municipal sur la bannière dite de Jeanne d'Arc, ayant fait partie de la collection Vergnaud.

Après avoir entendu la lecture de ce rapport remarquable à tous les titres, la Société en vote l'insertion au *Bulletin*.

RAPPORT SUR LA PROPOSITION
FAITE AU CONSEIL D'ACQUÉRIR UNE BANNIÈRE PROVENANT DU
CABINET DE FEU M. VERGNAUD-ROMAGNÉSI.

« Il existait, depuis de longues années déjà, dans le cabinet d'un collectionneur orléanais, M. Vergnaud-Romagnési, une pièce signalée comme se rattachant, au point de vue historique, à l'un des souvenirs les plus chers à notre cité. Il s'agissait d'une bannière commémorative de la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc et portée triomphalement pendant un certain nombre d'années du XVI^e siècle, dans la cérémonie qui perpétue chez nous la mémoire de ce grand événement.

« Parmi les quelques familiers admis à franchir le seuil du sanctuaire de l'amateur, quelques hommes vraiment érudits et compétents avaient pu juger de l'importance de cet objet et n'hésitaient point à affirmer son authenticité. Une lithographie due au crayon d'un M. Chevallier, et publiée avec l'autorisation de M. Vergnaud, avait reproduit d'une manière assez fidèle les scènes représentées

sur les deux faces de cet étendard, et chacun pouvait les contempler dans les vitrines d'un éditeur de la ville. Une épreuve de cette lithographie figure même au nombre des œuvres d'art réunies dans la salle de notre musée consacrée spécialement aux souvenirs de notre libératrice.

« Vers la fin de 1870, M. Vergnaud étant mort, ses héritiers mirent en vente les différentes pièces de sa collection. La bannière dite de Jeanne d'Arc attira naturellement l'attention des adeptes de la science : la Société archéologique s'en émut et se préoccupa des moyens d'assurer à la ville la conservation de ce qu'elle regardait comme un précieux monument historique ; elle adressa, en conséquence, une requête à l'administration municipale, pour la supplier de ne pas laisser échapper l'occasion qui se présentait. Une concurrence sérieuse se manifestait d'ailleurs, et sa prétention seule suffirait pour faire augurer de la valeur présumée, sinon réelle, de l'objet.

« Certes, au milieu des crises financières que nous traversons, il était permis de concevoir l'hésitation légitime des mandataires responsables d'une lourde gestion et préoccupés du soin d'alléger les charges qui pèsent sur la cité. On comprend donc que cette proposition ait été accueillie avec une certaine réserve et même avec une certaine défiance ; d'un autre côté, la démarche faite par des hommes versés dans la connaissance de notre histoire ne pouvait être repoussée d'une manière absolue ; leur proposition avait droit à l'examen et au contrôle, et la ville devait à elle-même et à son noble amour-propre de rechercher consciencieusement si, en réalité, sa dignité était intéressée à soustraire à des mains étrangères la possession d'un souvenir de cette gloire si pure du passé, consolante pourtant malgré de si douloureux contrastes.

« Tel a été, Messieurs, le motif qui, dans votre séance du 16 août 1871, vous a déterminés à nommer une commission chargée de recueillir des renseignements sur l'authenticité historique de la bannière de Jeanne d'Arc, sur les souvenirs orléanais qu'elle évoque, sur son mérite artistique, enfin sur l'opportunité de son acquisition et la mesure dans laquelle la ville doit y contribuer.

« Votre commission a compris la délicatesse de sa mission. Elle

a eu recours aux lumières de personnes honorables et recommandables par leur expérience et leur érudition. Une étude minutieuse du monument, une recherche raisonnée de ses caractères, un débat contradictoire où les objections et les réponses ont été discutées et pesées, tout a été mis en œuvre pour vous permettre d'apprécier et de statuer en connaissance de cause. La commission avait à cœur de vous apporter le résultat d'un examen sérieux ; elle savait combien il importait à sa responsabilité de sortir du champ des hypothèses et de vous fournir des preuves aussi satisfaisantes et aussi concluantes que possible. Vous en jugerez par le travail qu'elle a l'honneur de vous soumettre.

« Quel que soit notre désir de restreindre ce rapport aux limites d'un exposé sommaire des observations et des documents recueillis, il nous a paru néanmoins nécessaire, indispensable même, de vous faire une courte description de la bannière dite de Jeanne d'Arc. Son mérite artistique n'est pas sans valeur ; mais son état extérieur, il faut en convenir, est déplorable. Une restauration nous semble impossible ; dans tous les cas, la moindre tentative de ce genre aurait pour effet, selon nous, de lui enlever son cachet d'originalité, et de détruire son caractère historique, c'est-à-dire le souvenir qui se rattache aux causes probables de sa dévastation. Sa forme est rectangulaire ; sa hauteur mesure 1^m 85 et sa largeur 1^m 47. Sur l'une des faces sont figurés six personnages d'une dimension de quatre cinquièmes de nature ; la Vierge occupe le milieu ; elle est assise et porte l'enfant Jésus sur ses genoux. De chaque côté sont Jeanne d'Arc et Charles VII, ou plutôt le duc d'Orléans, si l'on en croit le lambel, indice héraldique de cette branche souveraine qui décore le vêtement (1). La Pucelle occupe la gauche, en attitude de

(1) Il pourrait y avoir lieu à controverse sur l'identité du personnage agenouillé vis-à-vis de Jeanne d'Arc dans les compositions du genre de celle de la bannière dont il s'agit. Est-ce Charles VII ? est-ce le duc d'Orléans, prisonnier en Angleterre après la bataille d'Azincourt en 1415 ? L'artiste a-t-il voulu seulement, en peignant sur le costume du prince représenté par lui les insignes héraldiques de la maison d'Orléans, montrer l'alliance étroite existant entre la cause du roi et celle du duc dont l'apanage était envahi ? C'est un problème archéologique qui rentre dans le domaine de la science, et que ce rapport n'a point mission de résoudre.

prière ; le prince, à droite de la Vierge, reçoit un anneau que l'enfant Jésus lui passe au doigt. Au-dessus se dressent deux évêques, saint Euverte et saint Aignan, qui ajoutent à la composition un caractère éminemment orléanais. Les inscriptions latines qu'on lit sur les banderolles et les cartouches accompagnant les personnages mettent en action la scène représentée. Le prince implore l'intervention miraculeuse du Seigneur qui doit confondre ses ennemis ; le saint qui semble le protéger et domine sa personne appelle la miséricorde de Dieu sur le peuple tout entier ; le bienheureux patron d'Orléans le conjure en faveur de la cité particulièrement, et le fils de Marie promet de tirer son glaive et d'exterminer les ennemis de la France.

« L'autre face offre un aspect différent : une ville antique y est dessinée avec la naïveté de perspective inhérente aux travaux topographiques des XV^e et XVI^e siècles. Cette ville, c'est Orléans avec ses monuments, son pont et son fleuve. Au bas, deux groupes représentent le clergé, les échevins et les magistrats agenouillés, les mains jointes, et semblant adresser au ciel leurs ferventes actions de grâces pour l'heureuse délivrance de la ville. C'est ce qui ressort encore du texte des inscriptions que l'on déchiffre sur plusieurs écussons ; l'élan de la reconnaissance s'y manifeste dans cette langue biblique qui peint si énergiquement la tristesse mystique des âmes et l'allégresse des cœurs.

« Malgré le mauvais état de la bannière, les lacérations regrettables qui la mutilent et les essais grossiers d'une réparation maladroite, les sujets apparaissent dans tout leur ensemble ; les détails des costumes, les physionomies des personnages n'ont presque point subi d'altération. Les dorures prodiguées sur la toile, la minutie et la richesse de l'ornementation révèlent le soin et la conscience apportés par l'artiste dans l'accomplissement de son œuvre. Le caractère de la peinture, dissimulé en quelques endroits sous des retouches, se produit néanmoins d'une manière générale et atteste, au dire des connaisseurs, l'époque du XVI^e siècle.

« Quelle était donc l'histoire de cette bannière ? En la supposant contemporaine de l'époque reculée que semblait révéler son aspect, évoquait-elle réellement un souvenir cher à notre cité ? Avait-elle

été l'ornement de nos fêtes patriotiques? Sa mutilation même était-elle, comme on pouvait le présumer, le témoignage accusateur de ces crises terribles où les hommes et les choses ont le pire destin, s'il est permis d'employer ici le langage du poète? N'était-elle, au contraire, qu'un pastiche insignifiant et vulgaire, symbole de quelque obscure corporation, copie sans valeur, imitation plus ou moins fidèle d'un original inconnu, abandonnée sans regret, exhumée de l'oubli par un jeu de hasard, recueillie enfin par un enthousiaste et environnée par lui d'un prestige imaginaire et peut-être mensonger?

« Tel était le mystère à pénétrer, le problème à résoudre.

« Les objections qui se présentaient naturellement à l'esprit étaient graves et ne devaient céder que devant des preuves attestant une éclatante authenticité. Ces preuves, votre commission a cru les trouver dans les documents qui lui ont été fournis, et grâce au concours d'un membre du haut clergé de cette ville qui a déjà si généreusement doté notre magnifique musée, et qui a bien voulu nous apporter le fruit de ses patientes recherches et nous livrer ses savantes et judicieuses observations, nous avons pu vous mettre à même de décider la question.

« Il résulte des documents réunis par M. le vicaire général Desnoyers que la ville d'Orléans aurait possédé cinq bannières de Jeanne d'Arc. Dès 1430, deux ans après la délivrance de la cité, on portait à la procession du 8 mai un étendard commémoratif. Les comptes de ville mentionnent la dépense de sa confection et font connaître même le nom du peintre-vitrier qui le décora : c'était un nommé Mahiet. Le 8 mai 1475, cette bannière était déjà dépiécée (*sic*) et l'on paya pour son raccommodage onze sous tournois. (*Comptes de ville*, compulsés par Dubois et Vandebergue de Villiers.)

« De 1475 à 1545, la comptabilité municipale paraît muette en ce qui touche ce premier étendard; on ne sait s'il est de nouveau réparé ou remplacé par un autre. Mais à cette dernière date de 1545, ces mêmes comptes (*manuscrits Dubois*) portent que les échevins commandèrent une armoire pour y déposer la bannière faite de neuf par le feu roi François I^{er}, et venue de son chaste

d'Amboise. On trouve effectivement dans les dossiers de la ville relatifs à la fête de Jeanne d'Arc qu'on exhibait à la procession une bannière dite la *grande bannière royale* où sont peints la *Vierge et l'enfant Jésus* ; elle était portée par un des cinquanteniers.

« Dès 1562 la trace de cette bannière se perd ; n'oublions pas qu'à cette date les guerres de religion étaient déjà en pleine effervescence ; il est donc permis de croire que pendant ces luttes déplorables dont l'Orléanais a été le théâtre, le présent de François I^{er} ait pu subir, de la part des huguenots, ces mutilations et ces lacérations qui auraient rendu sa destination impossible pour l'avenir.

« La ville en fit confectionner une troisième qui, délabrée dès 1715, fut re faite entièrement en 1792. C'est celle de 1792 qui fut sauvée de la destruction révolutionnaire par M. Loché, négociant à Orléans, et remise en 1817 au maire de la ville, M. Crignon des Ormeaux ; mais elle avait éprouvé dans cet intervalle de telles avaries, qu'elle tomba en lambeaux lors de sa première exhibition à la fête du 8 mai. On en peignit alors une semblable, et pour lui donner une apparence de vétusté, on la trempa dans une teinture. On cessa de la porter publiquement après l'année 1829.

« Enfin, celle que nos populations contemplant aujourd'hui à la cérémonie d'usage est due à la munificence des dames orléanaises ; c'est donc la cinquième connue depuis l'époque mémorable dont elle est destinée à perpétuer le souvenir.

« La bannière provenant de la collection de M. Vergnaud est-elle cette bannière royale, don du roi François I^{er}, et pour la conservation de laquelle l'administration votait les frais d'une armoire spéciale ? Tout concourt à le démontrer. D'abord, on connaît le sort de toutes les autres, et les indications archéologiques qu'elle divulgue, jointes au cachet tout particulier de sa composition, ne sauraient, dans le cas contraire, s'appliquer à aucune d'elles.

« Un autre point non moins certain qu'il importe de constater, c'est qu'elle ne saurait appartenir à une corporation. S'il en était ainsi, cette bannière porterait, sur l'une ou l'autre de ses faces, les insignes ou les emblèmes de cette confrérie, la représentation d'outils professionnels, des armoiries, des écussons ; or, l'œil le

plus exercé n'en peut découvrir la trace. De plus, la ville d'Orléans ne possédait, à cette époque, aucune communauté ouvrière assez riche ni assez puissante pour se permettre d'arborer en pleine solennité nationale un drapeau de cette importance, et celle des marchands fréquentant la Loire, dont un éminent magistrat, M. Mantellier, a retracé l'intéressante histoire, bien qu'assez opulente pour doter la ville de ce bijou archéologique, malheureusement voué à la destruction, qu'on nomme la chapelle Saint-Jacques, n'était pas assez inféodée à notre gloire locale pour prendre rang dans la cérémonie rappelant la délivrance de notre cité. Ajoutons enfin que la présence des six échevins en robes noires et des deux docteurs-régents de l'Université revêtus de la toge écarlate exciut l'idée de toute corporation industrielle. Elle résume la ville elle-même, son peuple et ses grands dignitaires.

« Est-ce la bannière royale ? On n'en saurait douter. L'ensemble de sa composition porte au plus haut point l'empreinte de la munificence du monarque dont le règne inaugure la deuxième branche des Valois, et qui avait à cœur de rappeler l'une des gloires de sa race. L'alliance du fils de Marie avec le prince qui reçoit l'anneau mystique et sur lequel se portent les regards bienveillants de la Mère et du divin Enfant, atteste qu'avant Orléans, c'était, aux yeux du donateur, la maison des Valois que Dieu avait sauvée et pour laquelle il avait tiré sa redoutable épée (*evaginabo gladium meum*, etc.). Orléans y trouve sa place, place glorieuse sans doute, mais secondaire. Saint Aignan, son patron, et Jeanne, son héroïne, sont à gauche de la Vierge; tous deux sont en prière, et les paroles que leur prêtent les légendes sont humbles et suppliantes.

« Le revers du tableau, au contraire, fait une large part à la cité dont il reproduit l'image; on y voit figurer l'élément populaire, l'élément purement local; tous les types y sont donc représentés selon l'esprit, les mœurs et les croyances du temps.

« Quoi de plus frappant que cette dernière réflexion due à l'esprit perspicace et profondément observateur de l'un de nos honorables collègues de la commission (M. Godou), qui a saisi avec un rare bonheur le style véritable de cette riche et ingénieuse disposition !

« A ces déductions de l'examen scientifique viennent s'adjoindre les preuves purement matérielles ; elles ont leur éloquence invincible et pour ainsi dire mathématique, car elles sont de nature à convaincre les esprits les plus exigeants. Elles résultent, dans la circonstance, de la reproduction de détails de costumes, de la représentation de monuments qui n'ont pu être connus et n'ont pu exister qu'à l'époque où se place la création de la bannière donnée par François I^{er}. Les agrafes des chappes épiscopales offrent un travail du XVI^e siècle ; leur ornementation est Renaissance pure ; elle présente cet assemblage bizarre du sacré et du profane qui caractérise l'alliance du gothique avec le style grec. Sur l'une de ces agrafes est figurée l'adoration des mages ; sur l'autre se dresse une figure nue qui rappelle une divinité du paganisme. Les arabesques des vêtements pontificaux, les volutes des crosses, la forme des mitres, le dessin des fleurs de lys d'or qui constellent le hoqueton du prince, tout dénote l'époque dont il s'agit. Les mitres notamment ne sont plus celles du moyen âge ; elles commencent à s'élever et ne sont point encore parvenues à la forme oblongue et disgracieuse qui caractérise cette coiffure aux XVII^e et XVIII^e siècles.

« L'auréole qui entoure les visages de la Vierge, de l'enfant Jésus et des saints est un nimbe à rayons. Avant le XVI^e siècle, cet ornement divin était plein, et les figures ressortaient sur un plan mat et lourd, qui s'allégit plus délicatement sur notre tableau et donne aux têtes un relief plus favorable.

« Nous placerons aussi à la même époque la configuration des lettres, des légendes, minuscules romaines dont les abréviations et les contractions sont dues à la glyptique de la Renaissance, ainsi que l'attestent les documents paléographiques et les confrontations répétées faites avec les exemplaires imprimés de ce temps.

« L'aspect de la ville déroule un panorama qui n'appartient qu'à cette époque ; on y voit distinctement le saint Michel en cuivre qui surmontait la flèche de notre beffroi dont la tour est aujourd'hui découronnée, la statue de métal ayant été fondue en 1568 par les protestants. On y voit le clocher de Sainte-Croix détruit par eux l'année précédente, et la partie de l'église de Saint-Aignan démolie à la faveur des mêmes troubles religieux. On y reconnaît enfin le

bâtiment des Grandes-Écoles édifié en 1498 sous Louis XII, et la porte Saint-Laurent, sans les additions faites seulement sous son successeur.

« En résumé, tout est d'accord dans cette pièce pour affirmer sa date et son authenticité. C'est donc, et l'on peut l'avancer sans crainte, la bannière donnée par François I^{er} à la ville d'Orléans, portée dans les processions de 1545 à 1562, lacérée, mutilée pendant les guerres civiles, abandonnée comme irréparable et conservée néanmoins dans les greniers de la ville, d'où elle aurait été tirée un instant, en 1771, par M. Desfriches, chargé de rechercher les documents destinés à recomposer le monument érigé depuis à l'angle des rues Royale et Vieille-Poterie, et qui s'inspira de l'attitude des personnages pour représenter Charles VII et l'héroïne. Replongée dans les combles, vendue sous la Révolution avec des débris, des tapisseries et des papiers hors de service, la bannière devint à la fin la proie d'un brocanteur, le sieur Cordon, qui la transmit en 1834, pour une somme modique, à M. Vergnaud.

« Telles seraient les vicissitudes de ce curieux vestige de la munificence d'un roi dont le nom se rattache à tout ce qu'il y a d'artistique au début de notre ère moderne. C'est vous qui déciderez dans votre sagesse s'il est opportun, s'il est digne et convenable de lui rendre, en le déposant dans votre musée historique, cette splendeur d'origine et cette importance locale dont il a été si longtemps déchu. Si, partageant l'opinion de votre commission en ce qui touche l'authenticité de la bannière, vous trouvez que ce souvenir intéresse l'histoire de notre ville, vous apprécierez s'il ne serait pas regrettable de l'abandonner à la spéculation privée, et de permettre à une collection étrangère de s'enrichir de ce témoignage de la gloire d'un passé d'autant plus cher à nos souvenirs que nos épreuves récentes ont été plus tristes et plus douloureuses.

« Reste maintenant la question du prix de l'acquisition. Vous le savez, la somme de 800 fr. est proposée par un concurrent aux héritiers de M. Vergnaud, qui s'engagent à donner la préférence à la ville. La Société archéologique, à l'initiative de laquelle notre histoire locale doit déjà tant de précieuses découvertes, prenant en considération les lourds sacrifices que s'est imposés la cité, offre

de supporter la moitié de cette dépense sans prétendre à aucun droit de co-propriété sur l'objet qu'elle désire ardemment voir figurer dans notre musée. Quelle que soit votre décision, il y aura lieu certainement de rendre hommage à la générosité de cette compagnie d'honorables citoyens qui savent si bien allier la science et le désintéressement au patriotisme et à la noblesse des inspirations.

« Orléans, le 12 octobre 1871.

« Pour copie conforme :

« *Le Maire d'Orléans,*

« G. SAINTOIN, adjoint.

« *Le rapporteur,*

Signé : « BIMBENET. »

— M. le Président donne lecture d'une notice de M. Patay sur une maison du XV^e siècle.

Cette notice est renvoyée à la commission des publications.

M. le Président fait passer sous les yeux de la Société des agrafes mérovingiennes trouvées à Izy (Loiret).

Séance du vendredi 8 décembre 1871.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. le Président communique une lettre de M. Frot, ingénieur à Orléans, délégué du Comité de secours aux blessés militaires, qui remercie la Société du don qu'elle a fait à la loterie nationale organisée par le Comité.

La Société décide que la lettre de M. Frot sera insérée au *Bulletin*.

« Orléans, le 28 novembre 1871.

« Monsieur le Président,

« J'ai l'honneur de vous prier d'être mon interprète auprès de votre savante Société, et de lui transmettre mes remerciements

pour la preuve de sympathie qu'elle a bien voulu donner à notre œuvre. Chaque fois qu'il a été fait appel à sa générosité en faveur des blessés de l'armée, la Société archéologique s'est empressée de montrer qu'elle possédait au plus haut degré cet esprit de dévouement qui est une des qualités distinctives de la ville d'Orléans. Le concours qu'elle a si spontanément donné à la loterie nationale contribuera puissamment au succès de cette œuvre, et nous permettra de terminer dignement notre mission en soulageant d'une manière efficace les trop nombreuses infortunes que la guerre a créées dans notre département.

« Le choix que votre Société a fait de la statue de Jeanne d'Arc est heureux à un double point de vue. Jeanne d'Arc est une figure véritablement orléanaise. Au lendemain des désastres qui ont ensanglanté notre ville et ses environs, il était naturel de songer à la vierge de Domrémy qui, par la seule puissance de sa foi patriotique, put sauver Orléans d'abord et la France ensuite des mains de l'ennemi qui opprimait le royaume. La patrie paraissait morte alors, comme elle le paraît aujourd'hui : elle ressuscita. Espérons que le génie de la France se réveillera de nouveau, comme il se reveilla sous le souffle de l'héroïne, et que l'histoire aura encore de belles pages à enregistrer quand elle parlera de notre pays.

« En attendant que cet espoir se réalise, que ce nouveau miracle s'accomplisse, — et pourquoi ne s'accomplirait-il pas une seconde fois? — songeons à secourir les malheureux qui se sont sacrifiés pour nous, et ceux que nos soldats ont laissés sans ressources en tombant sous les plis de notre drapeau. C'est là le but que nous poursuivons, et auquel votre Société a bien voulu s'associer, comme elle s'associe toujours aux idées nobles et généreuses.

« Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma parfaite considération.

« *Le président des ambulances volantes du Loiret,
délégué de la Société de secours aux blessés à la
loterie nationale,*

« FROT,
« *Ingénieur de la marine.* »

— M. le Président fait passer sous les yeux de la Société des

fragments d'un miroir romain et une pièce de Constantin, le tout trouvé près de l'église de Saint-Euverte.

— M. l'abbé Cosson entretient la Société de la découverte récente de vases et de monnaies trouvés à Sceaux (Loiret), et annonce qu'il se propose de rédiger une notice sur cette découverte.

— M. Gustave Baguenault lit un travail intitulé : *La Saint-Barthélemy à Orléans, 26 août 1572*.

Ce travail est renvoyé à la commission des publications.

— M. Jarry donne lecture d'une partie de son mémoire sur la librairie de Charles d'Orléans, qu'il a cru devoir remanier par suite de la découverte de nouveaux documents.

Ce travail est renvoyé à la commission des publications.

Séance du vendredi 22 décembre 1871.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. le Président fait connaître à la Société qu'aux termes des articles 7 et 8 de son règlement, il y a lieu de procéder au renouvellement entier du bureau, dont les fonctions sont expirées.

La Société décide, sur la proposition d'un de ses membres, qu'il sera procédé à l'élection du président et du vice-président, nommés pour un an à la séance dernière du mois de décembre 1869, et du trésorier, M. Laurand, qui en remplissait les fonctions, ayant donné sa démission. Quant au secrétaire et à l'archiviste, nommés pour trois ans et dont les fonctions expirent le 31 décembre 1871, la Société arrête que ses séances ayant été forcément suspendues pendant une partie des années 1870 et 1871, et ces deux derniers membres du bureau n'ayant réellement rempli leurs fonctions que pendant deux années, il sera sursis à leur élection jusqu'à l'année prochaine.

MM. Desnoyers et Boucher de Molandon sont maintenus, le premier comme président, le second comme vice-président; M. Buchet, ayant réuni la majorité des suffrages, est nommé trésorier aux lieu et place de M. Laurand.

Il est procédé ensuite à l'élection de deux membres titulaires résidants, en remplacement de MM. de Langalerie, décédé, et Bimbenet, démissionnaire.

MM. l'abbé Patron et docteur Patay ayant réuni la majorité des suffrages, sont proclamés membres titulaires résidants de la Société.

MEMBRES ÉLUS AU COURS DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE
L'ANNÉE 1871.

Membres titulaires résidants.

M. le docteur PATAY.

M. l'abbé PATRON.

**Ouvrages offerts à la Société au cours du quatrième
trimestre de l'année 1871.**

I. — PAR LES AUTEURS.

M. Dupré. — *Recherches historiques sur le prieuré de N.-D. de Merland de Marmoutiers.*

M. l'abbé Laurent de Saint-Aignan. — *Le sépulcre d'Abraham et celui de Josué.* — Versailles, 1870.

II. -- PAR LES SOCIÉTÉS SAVANTES.

Béziers. — *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers*, 2^e série, tome V, 1870, 2^e livraison.

Bourg. — *Annales de la Société d'émulation de l'Ain*, avril, mai, juin 1871.

Caen. — *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, 10^e année, 4^e trimestre, octobre, novembre et décembre 1869.

— *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, 3^e série, VII^e volume, 2^e partie, 1871.

Le Mans. — *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe*, 2^e série, tome XIII.

Lisieux. — *Congrès archéologique de France, XXXVII^e session*, séances générales tenues à Lisieux en 1870 par la Société française d'archéologie. — Caen, 1871.

Namur. — *Annales de la Société archéologique de Namur*, tome II, 3^e livraison, 1871.

Tarbes. — *Société académique des Hautes-Pyrénées*, 11^e année, 1868.



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE L'ORLÉANAIS.

N^o 72.

PREMIER TRIMESTRE 1872.

LISTE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE L'ORLÉANAIS (1).

MEMBRES HONORAIRES.

MEMBRES HONORAIRES DE DROIT.

- MM. le premier Président.
le Préfet du Loiret.
le Préfet de Loir-et-Cher.
le Préfet d'Eure-et-Loir.
MM^{es} l'Évêque d'Orléans.
l'Évêque de Blois.
l'Évêque de Chartres.
M. le Maire d'Orléans.

(1) Les membres de la Société sont inscrits dans cette liste à la date de leur admission.

MEMBRES HONORAIRES ÉLUS.

- 1849 MM. BECQUEREL, membre de l'Institut, à Paris.
JULLIEN (Stanilas), membre de l'Institut, à Paris.
LESERRURIER, conseiller à la Cour de cassation, à Paris.
SAUSSAYE (de la), membre de l'Institut, recteur de l'Académie de Lyon.
THIERRY (Amédée), membre de l'Institut, à Paris.
VITET, de l'Académie française, à Paris.
- 1859 CAUMONT (de), directeur de l'Institut des provinces, à Caen.
DELISLE (Léopold), membre de l'Institut, à Paris.
LONGPERIER (de), membre de l'Institut, conservateur du musée du Louvre.
QUICHERAT (Jules), directeur de l'École des chartes.
- 1861 EGGER, membre de l'Institut, à Paris.
- 1865 CHABOUILLET, conservateur au département des médailles et des antiques de la Bibliothèque nationale, à Paris.
- 1865 GRANDPERRET, avocat, à Paris.
- 1868 RENIER (Léon), membre de l'Institut, vice-président du comité national des travaux historiques et des sociétés savantes, à Paris.
- 1869 WITTE (de), membre de l'Institut, à Paris.

MEMBRES TITULAIRES RÉSIDANTS (1).

- 1848 MM. * BUZONNIÈRE (de), correspondant du ministère de l'instruction publique.
* CLOUET, architecte.
* DESNOYERS, vicaire général.
* MANTILLIER, président à la Cour d'appel, correspondant de l'Institut.
* MAUGE DU BOIS DES ENTES, conseiller honoraire à la Cour d'appel.
* TORQUAT (de), chanoine honoraire.
- 1852 CHOUPE, professeur de peinture.
TRANCHAU, proviseur du lycée.
- 1854 BOULOY (abbé).
IMBAULT, architecte.
LAURAND-VIGNAT (Jules).
- 1855 PELLETIER (abbé), chanoine.
BOUCHER DE MOLANDON.
- 1857 BAGUENAUT DE VIÉVILLE.
COLLIN, inspecteur-général des ponts et chaussées.

(1) Les noms des membres fondateurs sont précédés d'un astérisque.

- 1857 MM. FETAU, député.
LOISELEUR, bibliothécaire de la ville.
1860 BASSEVILLE, avocat.
GASTINES (Léonce de).
1860 CHAGOT (Ludovic).
VIGNAT (Gaston).
1862 MAUPRÉ, archiviste du département.
1864 DUFUR DE PIBRAC.
1865 JARRY (Louis), avocat.
1868 BEAUCORPS (Maxime de).
1869 BAGUENAUT DE PUCHESSE (Gustave).
BUCHET, avoué à la Cour d'appel.
ROCHETERIE (Maxime de la).
1874 PATRON (abbé), chanoine.
D^r PATAY.

MEMBRES TITULAIRES NON RÉSIDANTS.

- 1849 MM. VIBRAYE (marquis de), à Court-Cheverny.
LALLIER (Justin), à Paris.
DUPRÉ, bibliothécaire à Blois.
PILLON (Ernest), à l'Ardoise (Chaingy).
COSSON (abbé), curé de Boynes (Loiret).
1851 GUIGNEBERT, à Montargis.
MAÎTRE, curé à Coinces (Loiret).
MARCHAND, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Ouzouer-sur-Trézée.
1852 DELAUNE, avoué à Romorantin.
1854 BALLOT, médecin à Montargis.
MORIN, curé de Suèvres (Loir-et-Cher).
1857 SAINT-LACMER (de), à Chartres.
BERGEVIN, à Blois.
1857 FOURNIER (Édouard), homme de lettres à Paris.
1858 DEMERSAY (Alfred), à Châtillon-sur-Loing.
GUYOT, curé de Baule (Loiret).
1859 TOUR (de la), percepteur à Thimory (Loiret).
1860 LALLIER (Henry), médecin à Neuville.
1862 PILLARD, médecin à Ladon.
1865 DESERVILLERS (comte de), au château de Meslay, près Vendôme.
1864 PARSEVAL (de), au château de Chevilly.
1867 COURCY (marquis de), au château de Cléreau, à Sully-la-Chapelle.
1870 MAULDE (de), archiviste paléographe.

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS FRANÇAIS.

- 1849 M^{sr} PIE, évêque de Poitiers.
MM. BARTHÉLEMY (Anatole de), membre du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes, à Paris.
CHATEAUNEUF, curé de Bielles (Basses-Pyrénées).
GUILLEMOT, conseiller de préfecture à Dijon.
- 1850 DUVAL (l'abbé), à Amiens.
DIARD, maire de Dourdan.
COURMONT, ancien directeur des beaux-arts, à Cannes (Var).
LESERRUKIER, chef au ministère des finances, à Paris.
DESMOULINS (Charles), président de la Société ligérienne, à Bordeaux.
- 1851 ROZIERE (de), membre de l'Institut.
CAQUERAY (vicomte de), au château de la Salle, près Saumur.
SOULTRAIT (Georges de), receveur des finances, à Lyon.
- 1852 OLIVIER, ingénieur en chef, à Caen.
MOUTIÉ, président de la Société archéologique de Rambouillet.
PROU, président du tribunal de Tonnerre (Yonne).
GIRARDOT (de), secrétaire-général de la préfecture, à Nantes.
JOLIBOIS, curé de Trévoux (Ain).
MORIN (Henri), à Lyon.
DUVAL (Raoul), premier président honoraire de la Cour d'appel de Bordeaux.
- 1856 BARTHÉLEMY (Édouard de), membre du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes, à Paris.
CHERBONNEAU, correspondant de l'Institut, à Constantine (Algérie).
- 1857 MARTIGNY, chanoine de Belley (Ain).
MENAULT, à Angerville (Seine-et-Oise).
LACROIX, pharmacien à Mâcon.
- 1858 RENARD, ancien député, à Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne).
DANJOU, président du Tribunal de Beauvais (Oise).
CLAIR, avocat à Arles.
- 1859 FABRE, président du Tribunal de Saint-Étienne (Loire).
- 1860 LENORMAND (François), à Paris.
ROUMEGUERRE, secrétaire de la Société archéologique du Midi, à Toulouse.
- 1861 BAUDRY (l'abbé), curé du Bernard (Vendée).
- 1863 MALLET, à Amiens.
- 1864 REY, de la Société des Antiquaires de France.
- 1868 GESLIN, attaché au musée des antiques du Louvre, à Paris.
- 1869 RUELLE, attaché à la bibliothèque des Sociétés savantes.
- 1870 PERROT, membre de la Société d'émulation de l'Allier.

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS ÉTRANGERS.

- 1849 MM. MOREL-FATIO, conservateur du musée de Lausanne (Suisse).
1851 DEVROYE (l'abbé), chanoine, à Liège.
MARMOL (Eugène de), président de la Société archéologique de Namur.
1852 RENIER-CHALON, président de la Société de numismatique belge.
L'ÉVÊQUE DE BETHLÉEM, abbé de St-Maurice-en-Valais (Suisse).
KOHNE (de), secrétaire de la Société impériale d'archéologie, à Saint-Petersbourg.
ROACH-SMITH (Charles), Liverpool street (London).
1860 CONESTABILE (le comte), à Pérouse.
-

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

SOCIÉTÉS FRANÇAISES.

- Abbeville. — Société d'émulation.
Amiens. — Société des Antiquaires de Picardie.
Angers. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
Angers. — Société académique de Maine-et-Loire.
Angoulême. — Société archéologique de la Charente.
Arras. — Académie.
Autun. — Société éduenne.
Auxerre. — Société des Sciences historiques et littéraires de l'Yonne.
Beauvais. — Société académique et archéologique de l'Oise.
Besançon. — Société d'Émulation du Doubs.
Béziers. — Société archéologique.
Blois. — Société des Sciences et Lettres.
Bordeaux. — Commission historique de la Gironde.
Boulogne-sur-Mer. — Société académique.
Bourg. — Société d'Émulation de l'Ain.
Bourges. — Société des Antiquaires du Centre.
Caen. — Société des Antiquaires de Normandie.
Châlons-sur-Marne. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Marne.
Chambéry. — Société archéologique savoisiennne.
Chartres. — Société archéologique d'Eure-et-Loir.
Châteaudun. — Société archéologique dunoise.
Château-Thierry. — Société historique et archéologique.
Clermont-Ferrand. — Académie des Sciences et Belles-Lettres.

- Constantine (Algérie). — Société archéologique.
Dijon. — Académie.
Dijon. — Commission archéologique de la Côte-d'Or.
Douai. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts du Nord.
Draguignan. — Société des Études scientifiques et littéraires.
Langres. — Société historique et archéologique.
Le Havre. — Société havraise d'études diverses.
Le Mans. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe.
Lille. — Commission historique du département du Nord.
Limoges. — Société archéologique du Limousin.
Lons-le-Saulnier. — Société d'Émulation du Jura.
Lyon. — Académie impériale des Sciences, Lettres, etc.
Mâcon. — Académie.
Marseille. — Société de Statistique.
Metz. — Académie.
Monthéliard. — Société d'Émulation
Montpellier. — Académie des Sciences et Lettres.
Moulins. — Société d'Émulation du département de l'Allier.
Nancy. — Société d'archéologie lorraine.
Nantes. — Société académique de la Loire-Inférieure.
Nevers. — Société nivernaise.
Nîmes. — Académie du Gard.
Orléans. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
Orléans. — Académie de Sainte-Croix.
Paris. — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
Paris. — Société des Antiquaires de France.
Paris. — Société de l'Histoire de France.
Paris. — Société parisienne d'Histoire et d'Archéologie.
Paris. — Société française de Numismatique et d'Archéologie.
Pau. — Société des Sciences, Lettres et Arts.
Poitiers. — Société des Antiquaires de l'Ouest.
Rambouillet. — Société archéologique.
Rouen. — Académie des Sciences, Lettres et Arts.
Rouen. — Commission départementale des Antiquités de la Seine-Inférieure.
Saint-Omer. — Société des Antiquaires de la Morinie.
Senlis. — Comité archéologique.
Sens. — Société archéologique.
Soissons. — Société archéologique.
Toulon. — Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts du Var.
Toulouse. — Société archéologique du midi de la France.
Tours. — Société archéologique de la Touraine.
Valenciennes. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
Vannes. — Société polymathique du Morbihan.
Vendôme. — Société archéologique du Vendômois.

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES.

Anvers. — Académie d'Archéologie de Belgique.
Bruxelles. — Société de Numismatique belge.
Genève. — Société de Géographie.
Genève. — Institut national genevois.
Gorlitz (Prusse). — Université.
Liège. — Institut archéologique liégeois.
Lund (Suède). — Universitas Lundensis.
Luxembourg. — Société archéologique et historique.
Namur. — Société archéologique.
Saint-Petersbourg. — Commission archéologique.
Tongres. — Société des Sciences et Lettres du Limbourg.
Vienne (Autriche). — Institut géographique.
Washington. — Smithsonian institution.

BIBLIOTHÈQUES QUI REÇOIVENT LES PUBLICATIONS.

La bibliothèque publique de la ville d'Orléans.
La bibliothèque de la Cour d'appel d'Orléans.
La bibliothèque du grand Séminaire d'Orléans.
La bibliothèque du petit Séminaire de La Chapelle-Saint-Mesmin.
La bibliothèque des Pères de la Miséricorde, à Saint-Euverte, Orléans.
La bibliothèque administrative de la Préfecture du Loiret.
La bibliothèque des employés du Loiret.
La bibliothèque publique de la ville de Montargis.
La bibliothèque publique de la ville de Chartres.
La bibliothèque publique de la ville de Blois.
La bibliothèque Mazarine (Paris).

COMPOSITION DU BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR L'ANNÉE 1872.

Président. — M. l'abbé DESNOYERS, vicaire général.
Vice-Président. — M. BOUCHER DE MOLANDON.
Secrétaire. — M. BASSEVILLE.
Vice-Secrétaire-Archiviste. — M. Gaston VIGNAT.
Trésorier. — M. LAURAND-VIGNAT.

Séance du vendredi 13 janvier 1872.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. le Président communique une lettre de M. Herluison, libraire, qui fait hommage à la Société d'une épreuve du portrait de M. Dupuis, l'un de ses anciens Présidents.

La Société, sur la proposition de M. Imbault, vote la somme nécessaire pour faire l'acquisition d'autant d'exemplaires de ce portrait qu'il y a de membres titulaires résidants.

— M. Loiseleur, au nom de la commission des publications, lit un rapport sur une note supplémentaire que M. L. Jarry demande à ajouter à son mémoire intitulé : *La librairie de Charles d'Orléans au Châtelet d'Orléans.*

Conformément aux conclusions du rapport, la Société autorise cette addition.

Le même membre fait un rapport verbal sur une notice de M. le docteur Patay, relative à une maison de l'époque de la Renaissance, située rue de l'Empereur.

La Société vote l'insertion de cette notice au *Bulletin*.

NOTICE SUR UNE MAISON DU XV^e SIÈCLE, A ORLÉANS.

« Au n^o 3 de la rue de l'Empereur, dans la partie qui portait autrefois le nom de rue Porte-du-Soleil, se trouve une maison, non décrite dans les ouvrages d'archéologie orléanaise, et qui me paraît digne cependant de l'attention des connaisseurs.

Cette maison est élevée de deux étages, et par sa hauteur contraste avec les habitations qui l'entourent.

« *Rez-de-chaussée.* — Le rez-de-chaussée, entièrement mutilé à une époque peu éloignée, ne présente aucune trace de sa conformation primitive ; c'est à peine si l'on retrouve dans la porte les vestiges du cintre qui existait.

« Les deux étages, par contre, à part quelques fenêtres bouchées, sont à peu près tels qu'ils ont été construits par l'architecte.

« *Premier étage.* — Une corniche servant d'appui aux fenêtres règne dans toute la largeur de la façade. Cette corniche, profondément fouillée, représente une guirlande de chardons (fleurs et fruits). Cette guirlande, tenue à une de ses extrémités par un singe allongé, se termine de l'autre par un personnage grimaçant, qui montre aux passants une sorte de plat qu'il tient de la main gauche. Près de lui, on voit un âne dévorant un chardon.

« L'ensemble des ouvertures se compose d'une croisée et d'une demi-croisée séparées seulement par un trumeau uni, et d'un jour d'étude.

« Les deux croisées sont couronnées par un chambranle composé de plusieurs moulures séparées par des filets. Les retombées s'appuient sur des marmousets. Ceux des côtés représentent, au sud, un moine encapuchonné ; au nord, une sirène tenant un miroir. Au milieu est un personnage assis, un soldat probablement, qui d'une main tient une espèce d'arme, et de l'autre un bouclier.

« Les fenêtres sont ébrasées ; l'ornementation de leurs tableaux se compose, pour chaque côté, d'un tore vertical séparant deux cavets limités par des arêtes. Ces tores, appuyés sur une base rectangulaire, croisent et pénètrent celui de la plate-bande. Il n'y a plus trace des meneaux ; mais au niveau supérieur de celui qui divisait verticalement la grande croisée, on voit un écusson aujourd'hui fruste.

« Le jour d'étude est carré. Il est séparé de la corniche par la hauteur d'une assise. Son ornementation se compose de trois rangs de moulures en retrait.

« Au-dessus de ces ouvertures, au milieu et aux côtés de la façade, se voient des médaillons d'égale grandeur. Celui du milieu renferme une sorte de trèfle ou de cœur à contours saillants ; les deux autres des cœurs percés de flèches, sculptés en bosse.

« *Deuxième étage.* — Au deuxième étage règne aussi une corniche servant d'appui aux fenêtres. Elle est formée d'une suite de médaillons encadrant des rosaces.

« Les jours se composent :

« 1° D'une grande croisée aussi large, mais moins haute que celle de l'étage inférieur; l'ornementation du tableau est semblable, celle du chambranle analogue, mais plus simple, car il se termine par un filet fuyant. Là encore, aucune trace des meneaux.

« 2° A la place de la demi-croisée du premier se trouve une petite ouverture formée par un cadre rectangulaire contenu dans une série de moulures à cintre surbaissé. Cette ouverture est couronnée par un chambranle spécial.

« 3° Un jour d'étude correspond à celui de l'étage inférieur. Son arc est une accolade composée de trois filets. Ses membres verticaux ébrasés sont unis.

« Les deux jours d'étude sont encore percés de trous qui contenaient de forts barreaux de fer.

« *Combles.* -- La corniche d'entablement est convexe et ne présente aucune trace de sculpture. A son extrémité sud, elle se termine par une grande gargouille s'avancant dans la rue, et représentant un chien, la gueule ouverte, le cou entouré d'un collier et les pattes de devant appuyées sur une tête de personnage à figure joufflue. Les lucarnes en bois, refaites à coup sûr, n'ont aucun caractère.

« Sauf les vestiges d'une cheminée curieuse dont nous reparlerons, l'intérieur de la maison, la cour, l'escalier ne présentent rien d'intéressant. Leur aspect même est misérable.

« En somme, cette façade, par ses corniches sans culs-de-lampe, par ses croisées ornées de tores se pénétrant, par l'existence de chambranles à retombées, terminées par des marmousets, indique que sa construction date de la deuxième moitié du XV^e siècle.

« *Cheminée.* — Au premier étage, dans une chambre éclairée sur la cour, se voient les chambranles d'une cheminée du XVI^e siècle. Ils se composent de pilastres cannelés, surmontés de chapiteaux : celui de gauche représente le voile de sainte Véronique que soutenaient deux anges; il n'en reste plus qu'un seul décapité. Sur l'autre, deux anges, dans le même état que le précédent, portent un blason où se voit un cœur percé d'une flèche, et entouré d'une couronne d'épines.

« Le manteau en bois, bien postérieur aux chambranles, offre

de gracieuses moulures et une corde sculptée, formant ornement dans la moitié de la hauteur de la corniche. Cette maison, à cause de sa gargouille probablement, est connue dans le quartier sous le nom d'*Hôtel du Dragon*; mais il n'existe aucun titre qui puisse fixer l'archéologue sur la justesse de cette dénomination (1). »

D^r C. PATAY.

— M. Maître lit une notice généalogique sur la famille Lenormand.

Séance du vendredi 26 janvier 1872.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. le Président donne communication d'une lettre de M. le président de la Société archéologique et du Comité du musée historique lorrain, qui fait connaître que, pour perpétuer le souvenir des témoignages de sympathie que lui a donnés la Société archéologique de l'Orléanais, le Président de cette Société serait désormais inscrit au nombre des membres honoraires de la Société d'archéologie lorraine.

— La Société, adoptant les conclusions du rapport présenté par M. Baguenault de Viéville, au nom de la commission des publications, sur le travail de M. G. Baguenault de Puchesse, intitulé : *La Saint-Barthélemy à Orléans*, vote l'insertion de ce travail dans le prochain volume de ses *Mémoires*.

— M. Jarry lit un travail ayant pour titre : *La librairie de l'Université d'Orléans et son bienfaiteur Amédée, cardinal de Saluces*.

Renvoi à la commission des publications.

(1) Cette maison, appartenant à la famille Auvray, a été vendue dernièrement. Les propriétaires n'avaient aucun titre ancien. Au mois de mai 1873, elle a subi de nouvelles mutilations.

Séance du vendredi 9 février 1872.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. Loiseleur, au nom de la commission des publications, lit un rapport sur le travail de M. Jarry : *La librairie de l'Université d'Orléans et son bienfaiteur Amédée, cardinal de Saluces.*

La Société vote l'insertion du mémoire de M. Jarry dans le prochain volume de ses *Mémoires*.

M. Loiseleur donne ensuite lecture d'un travail dont il est l'auteur, ayant pour titre : *Examen interprétatif du testament d'Amédée, cardinal de Saluces.*

Dans ce travail, M. Loiseleur, non plus à titre de membre de la commission des publications, mais en son nom personnel, discute et combat l'interprétation donnée par M. Jarry au texte latin du testament du cardinal, en ce qui concerne la fondation de la *salle des Thèses* ou *Librairie de l'Université*.

M. Loiseleur estime que des termes de cet acte sainement interprété, il est impossible de conclure que le cardinal de Saluces soit le fondateur du monument connu sous le nom de *salle des Thèses* ou *Librairie de l'Université*.

Le mémoire de M. Loiseleur est renvoyé à la commission des publications.

Aux termes du règlement, la Société devant nommer un de ses membres pour remplacer, en cette commission, M. Loiseleur, auteur du travail à examiner, M. Boucher de Molandon est nommé pour le remplacer.

— M. Achille de Rancourt de Mimerand est élu membre titulaire non résidant.

— M. Buchet fait hommage à la Société de divers surmoulages en plâtre de sceaux anciens relatifs à l'histoire de l'Orléanais.

I. Prévôté de Boiscommun, 1303. — Fragment de sceau rond de

30 millimètres (Arch. nat., S. 2210). — Une fleur de lys accompagnée par le haut de deux quintefeuilles. Légende détruite. — Contre-sceau : un lion rampant sur champ semé (d'hermines). Légende : *Contrasigillum Bosci Communis*. — Appendu à une charte de l'an 1303.

II. Prévôté de Beaune en Gâtinais, 1308. — Fragment de sceau rond de 35 millimètres (Arch. nat., J. 415). — Saint Denis debout vu de face, tenant sa tête des deux mains ; dans la partie droite du sceau, la seule qui subsiste, une fleur de lys entre deux étoiles, dans le sens de la hauteur. — Légende fruste. — Contre-sceau : une tête mitrée vue de face (saint Denis). Légende : *Dyonis*.... — Sceau appendu à une procuration pour les États-Généraux, donnée par « frère Richarz, prévost de Biaune en Gastinois, le mercredi après la quinzaine de Pasques, en 1308... »

III. Chapitre Saint-Georges de Pithiviers, 1415. — Fragment de sceau rond de 45 millimètres (Arch. nat., J. 1026-28.) La légende de saint Georges à cheval, armé de toutes pièces, couvert de son bouclier, chargé d'une croix et plongeant sa lance dans la gueule du dragon. — Debout devant lui se tient la jeune fille qu'il vient de délivrer. — ... *celie Si Georgi de Pithver*. — Contre-sceau : un buste de face accosté de deux palmes. *S. Sti Leli* (de Saint-Lyé). — Appendu au serment prêté par les habitants de Pithiviers de garder la paix conclue entre Charles VI et le duc de Bourgogne, 23 avril 1415.

IV. Prévôté de Yèvre-le-Châtel, 1358. — Fragment de sceau rond de 45 millimètres (Arch. nat., J. 162-24) — Écu semé de France au lambel de trois pendants (Orléans), accosté à dextre d'une fleur de lys, à senestre d'un petit château. — [Sc]el d[e] [la] prev[osté] [de Yèvr]e-le-Chas[tel]. — Contre-sceau : représentation réduite de la face. — Contre-scel de la prévôté d'Yèvre-le-Châtel. — Appendu à un acte de Ligier de Nacelles, garde du scel de la prévôté d'Yèvre-le-Châtel, du 3 avril 1358.

V. Le sceau en cire verte du duc Louis II d'Orléans, à la date du ... mai 1496. — Appendu à un acte donné à Lyon sur le Rhône, portant permission de bâtir le château de Chemault « à

Jehan Pocaire, escuyer de Monceaux (Boynes), varlet de chambre ordinaire de M^{sr} le Roy. »

Le château de Chemault a été démoli en 1855, et quelques plans terriers qui en provenaient sont déposés à la mairie de Boiscommun.

Le moulage en soufre qui est actuellement déposé au Musée historique porte la même empreinte : le duc à cheval, porc-épic en croupe, mais ne semble pas provenir de la même matrice. Il n'a pas d'ailleurs la même date (1498). — Sceau (80 millim.) : le duc à cheval, armé, en croupe le porc-épic ; le sceau est brisé, et la tête du duc est détruite. — Contre-sceau (45 millim.) : un ange vu de face tenant un écu écartelé d'Orléans et de Milan.

VI. Enfin un sceau plaqué d'un abbé ou prieur dont on ignore l'origine. — Sur l'écu un religieux en robe tenant un bâton recourbé. En dehors de l'écu, à gauche, une branche de chêne avec glands ; à droite, la patte d'un oiseau du genre échassier ; diamètre, 25 millimètres.

VII. Enfin, dans un ordre d'idées plus moderne et plus triste, le moulage en plâtre du sceau de la mairie de Paris, Commune de 1871 (timbre sec frappant le papier à l'empreinte). — Autour : *République française*. — Au centre : *Mairie de Paris*. — Diamètre : 46 millimètres.

Sur un acte délivré le 5 mai 1871, portant la signature Jules Audrieu et le sceau (timbre humide, encre bleue) de la Commune de Paris. — Autour : *République française. Liberté, égalité, fraternité*. — Au centre : *Commune de Paris*. — Diamètre : 40 millimètres.

VIII. Une collection d'*affiches originales*, soit en français, soit en allemand, apposées sur les murs d'Orléans par ordre de l'autorité prussienne, pendant la seconde occupation, ou relatives aux divers commerces et industries qui s'exercèrent à ce moment, et même une affiche de café chantant (*auf Befehl, Par ordre*).

Ces diverses affiches portent encore au dos la colle qui les fixait aux murs. Elles ont été décollées par lui-même au moment de leur apposition, et présentent ainsi tous caractères

d'authenticité. Ces affiches étaient aussitôt recouvertes par de nouvelles, et finalement ont été détruites.

BUCHET.

— M. le Président communique à la Société un petit cerf en bronze gallo-romain, portant sur le dos un chandelier en fer.

Séance du vendredi 23 février 1872.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

Il est donné lecture d'un travail de M. Dupré, bibliothécaire de la ville de Blois et membre titulaire non résidant, ayant pour titre : *Lettres de Jérôme Groslet fils à Jacques Lectius.*

Renvoi de ce travail à la commission des publications.

Séance du vendredi 8 mars 1872.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. le Président donne lecture d'une lettre adressée à M. Marcille, directeur du Musée d'Orléans, par M. le comte de Maleissye, propriétaire au château de Houville, près Chartres, lequel fait connaître que sa famille, alliée à celle des du Lys, possédait autrefois l'épée de la Pucelle et une tapisserie représentant le sacre de Charles VII, que toutes ces reliques disparurent à la Révolution et que quelques papiers qu'il conserve furent seuls sauvés.

La Société prie son Président d'écrire à M. de Maleissye pour obtenir de lui la copie ou même, s'il voulait bien y consentir, le *fac-simile* d'une lettre de Jeanne d'Arc qu'il dit être en sa possession, afin d'en enrichir les archives de la Société.

— M. Baguenault de Viéville, au nom de la commission des publications, lit un rapport sur le travail de M. Dupré, bibliothécaire de la ville de Blois, intitulé : *Lettres de Jérôme Groslot fils à Jacques Lectius*.

La Société, adoptant les conclusions de ce rapport, vote l'insertion du travail de M. Dupré dans son prochain *Bulletin*.

LETTRES DE JÉRÔME GROSLLOT FILS A JACQUES LECTIUS.

« Le fameux Jérôme Groslot, bailli d'Orléans, l'une des victimes de la Saint-Barthélémy, laissa plusieurs enfants, entre autres un fils aîné, nommé comme lui Jérôme ou *Hiérome*. Cet Orléanais, moins connu que son père, n'exerça jamais de fonctions publiques et se tint constamment à l'écart ; la disgrâce où était tombée sa famille nous explique cette réserve prudente. La culture des lettres et les voyages occupèrent seuls l'activité de son esprit calme et studieux. Il entretint une correspondance suivie avec plusieurs savants étrangers qu'il rencontra dans le cours de ses pérégrinations. Il mourut à Paris en 1621 (1).

« La Bibliothèque de Blois possède un petit recueil de cent lettres d'érudition, écrites en latin et publiées par Goldast, sous le titre de : « *Philologicarum epistolarum centuria una, etc., Francofurti, anno 1610.* » Dans le nombre se trouvent (p. 337-371) sept épîtres de Hiérome Groslot fils à son ami Jacques *Lectius* (Lect ou Lut), de Genève, littérateur distingué (2). Ces missives ont pour objet principal l'explication de passages obscurs et difficiles d'auteurs classiques ; en outre, elles renferment quelques particularités sur la vie errante du philologue orléanais, notamment sur ses relations scientifiques ; le style en est élégant et châtié, quoique l'abus

(1) M. de Torquat, un des fondateurs de la Société archéologique de l'Orléanais, a donné quelques renseignements sur la vie et les écrits de *Hiérome* Groslot fils dans une intéressante notice du château de l'Isle, situé autrefois commune de Chécy, à l'est et à peu de distance d'Orléans. Son travail a été inséré au tome II des *Mémoires* de cette compagnie savante. (Voir surtout les pages 53 et 54.)

(2) Voir la biographie Michaud.

des citations et des réminiscences grecques ou latines s'y fasse trop sentir ; c'était le travers de l'époque ; aujourd'hui nous appellerions cela du pédantisme.

« L'amour de la curiosité et le goût de l'étude respirent seuls dans ces pages de haute critique ; toute autre préoccupation en paraît bannie, et le lecteur n'y remarque aucune allusion aux troubles du moment. Hiérôme Groslot et son disert correspondant furent l'un et l'autre de zélés calvinistes, des libres penseurs et des hommes d'opposition politique ; mais rien ne l'annonce dans les élucubrations purement littéraires que nous allons analyser ; l'interprète laborieux de Plaute, de Salluste, de Tacite, etc., s'est en quelque sorte isolé des hommes et des choses de son temps, pour vivre tout entier dans la docte antiquité, région calme et supérieure d'où n'approchent ni les bruits du dehors ni les passions de la foule.

« 1^o Lettre intitulée : *Genevam Hieronymus Groslotius Lyslæus Jacobo Lectio, amico super omnes amicos S. P. dico* (1). — Elle est écrite du château de l'Isle, *ex Insulano nostro*, le trois des ides d'octobre 1583 (2). Cette manière de dater accuse un vif attachement aux usages de l'antiquité. Dans la retraite que lui offrait le manoir de ses pères, le studieux châtelain de l'Isle s'était occupé d'une restitution de plusieurs passages de la comédie des *Bacchis* de Plaute ; en communiquant à son ami de Genève le fruit de ses veilles savantes, il tâche de lui faire agréer les ingénieuses corrections qu'il appelle modestement de purs enfantillages : *meras affunias*.

« 2^o Lettre du même au même, datée aussi du château de l'Isle, le trois des calendes d'août (30 juillet 1586). Cette seconde missive (3) roule sur des corrections à faire au texte de Sénèque le philosophe. Groslot réclame instamment les lumières de Lectius pour l'interprétation d'un endroit fort embarrassant (4). Il s'était servi d'un manuscrit sur parchemin venu d'Espagne, patrie de Sénèque, *membranis hispanicis* ; il vante cette source d'informations

(1) C'est la 85^e du recueil de Goldast, p. 557.

(2) Le 13 dudit mois.

(3) La 84^e du recueil de Goldast, p. 545.

(4) *Ut verum fatear, plane cæcutis in toto hoc loco, nisi tu attollis mihi aliquam facem.*

nouvelles comme un véritable trésor, *purus pulus thesaurus boni* ; il offre même de le communiquer à son ami de Genève, mais à condition que ce dernier n'en fera part à personne autre : « Vous êtes, « ajoute Groslot, le seul auquel je ne puis refuser l'usage de richesses aussi rares (1). »

« L'épître se termine par les gracieusetés suivantes :

« En voilà déjà trop sur des bagatelles dont vous daignerez cependant m'adresser la critique dans une prochaine lettre, si vous m'aimez. J'admire, j'approuve et je goûte vos savantes notes sur Cornelius (2) et sur Maron (3), de même que votre conjecture pleine d'érudition et tout à fait conforme à l'histoire de maître Bèze (4), à propos d'un passage de Tacite. Je me range volontiers à votre avis sur ce point, quoique Josias Mercier, notre ami à tous deux (5), ait précédemment adopté une correction différente et que j'ose à peine me mettre en désaccord avec un tel juge. J'ai donc à vous rendre d'immortelles actions de grâces pour vos observations ; mais je vous prie de croire que mon contentement ne vient point de mes œuvres personnelles ; je sais trop bien que c'est à peine du vil plomb, comparativement à l'or pur de vos productions. Vous me rendriez heureux, si vous m'enrichissiez plus souvent de pareilles faveurs..... Je n'en dirai pas davantage pour l'heure, étant déjà las d'écrire, comme vous l'êtes de me lire, je pense. D'ailleurs, je vous ai fait celle-ci à la hâte. Adieu donc, très-cher Lectius (6). »

« 3^o Lettre du même au même (7), datée de Paris, de la veille des ides de mars 1586 (14 mars).

« Groslot reproche à Lectius son trop long silence, par des allu-

(1) *Nemo enim homo est, mi Lecti, cui non invideam eas, præter quàm uni tibi cui volo patere omnia mea, etiam maximè recondita.*

(2) Cornelius-Nepos.

(3) Virgile.

(4) Le fameux Théodore de Bèze, auteur d'une histoire très-partiale des églises réformées de France.

(5) Habile critique et savant éditeur.

(6) *Dulcissime Lecti.*

(7) La 85^e du recueil, p. 547.

sions mythologiques telles que celles-ci : « Angéronie fut votre mère
« et Harpocrate votre père, je suppose..... » S'il lui écrit encore,
malgré ce mutisme fâcheux, c'est uniquement pour satisfaire au
désir d'un autre ami qui se rend à Genève, et qui lui a demandé
une lettre pour Lectius. Cet intermédiaire obligeant était Forcadius,
envoyé du roi de France à la république de Genève.

« Passant aux nouvelles littéraires, il s'exprime ainsi : « Nous
« attendons prochainement Cujas et Scaliger, ces deux demi-dieux
« de la France (*duos illos semones Galliæ*) ; l'un nous apportera les
« Institutes de l'empereur Justinien qu'il a corrigées et qu'il se
« propose de publier ainsi revues. On imprime en ce moment l'ou-
« vrage divin d'un poète tout à fait divin, de Salluste du Bartas ; il
« s'agit d'un poème intitulé : *De la Création du monde*, divisé en
« huit chants. Ce livre est attendu avec impatience, et si j'en juge
« par le peu de vers que j'ai eu occasion de voir à la dérobee,
« l'ouvrage doit répondre à l'espérance générale. » Il eut, en effet,
une vogue extraordinaire à sa naissance ; mais l'engouement des
contemporains fit bientôt place à l'indifférence et à l'oubli, juste
cette fois..... *habent sua fata libelli*.

« Après cette pompeuse réclame en faveur d'un mauvais poète,
Groslot s'ingénie à corriger un passage d'Apulée et termine sa lettre
comme il suit :

« Vous me ferez le plus grand plaisir de m'apprendre ce que vous
« préparez pour le public ; car il n'est pas croyable que vous restiez
« oisif, et d'ailleurs, il est juste que chacun paie son tribut à la
« renommée. Quant à moi, si j'éдите quelque chose, grâce aux
« Muses (1), je veux que cela paraisse sous les favorables auspices
« de votre nom, car j'ai le plus grand désir de témoigner à la
« postérité la sainte amitié qui nous unit. Une autre fois, j'en dirai
« davantage sur ce sujet. Du reste, Forcadius, l'ambassadeur du
« Roi à Genève, ajoutera par ses explications verbales au contenu
« de cette lettre (2). Je salue Godefroy et Hortibon, que je m'en
« voudrais d'oublier. Adieu, mon cher Lectius, portez-vous bien,

(1) *Volentibus musis.*

(2) *Longioris epistolæ vicem præstabit tibi D. Forcadius, legatus regius.*

« et si vous voulez m'être agréable, écrivez-moi, je vous en prie
« par *Hercule* ! Je ne puis vivre sans lettre de vous, pas plus que le
« jeune homme dont parle Pétrone ne pouvait subsister sans nerfs.
« J'ai confié au papier tout ce qui m'est venu à l'esprit; faites-en
« autant de votre côté, si vous m'aimez. Adieu, encore une fois, ô
« très-doux Lectius ! »

« 4° Du même au même. Voici le commencement de cette épître
(la 86^e du recueil de Goldast, p. 350) :

« Je reviens tour à tour à mes anciennes études. Et maintenant,
« je suis plongé dans les historiens, surtout dans Tacite et Salluste,
« que j'ai coutume d'appeler les *princes de l'histoire* ; en les relisant,
« j'ai noté bien des choses; et à qui pourrais-je plus volontiers com-
« muniquer mes observations qu'à vous qui seul possédez vérita-
« blement le génie de ces auteurs (1)? »

« Partant de là, Groslet soumet à Lectius quelques corrections à
faire au texte de la conjuration de Catilina, par Salluste.

« Cette lettre est datée de Paris, du 11 des calendes de jan-
vier 1584 (22 décembre 1583). Sa coïncidence avec l'époque du
nouvel an et des étrennes amène un compliment fort alambiqué;
j'avoue n'avoir pas bien saisi le sel attique d'une allusion que je me
borne à transcrire en note (2).

« 5° Lettre du même au même (3), datée de Paris, du 14 des
calendes de janvier 1584 (19 décembre 1583).

« La correction d'un passage des Annales de Tacite fait le sujet
de cette épître. Jérôme Groslet se plaint amèrement de la corrup-
tion des textes, résultat déplorable de l'ignorance et de la barbarie
des siècles passés (4). Il réitère ses sollicitations auprès de son ami,

(1) *Ad te qui unus verè possides eorum auctorum genios*. C'était beau-
coup dire, peut-être; mais l'amitié a ses illusions et ses exagérations, bien
pardonnables, après tout.

(2) *Quæ calendæ, anni auspices, impertiendis strenis dicatæ antiquitûs,
tibi debent aurem vellere ne te opprimant imparatum; mihi vero cautio
crit ne violem antiquum et tam boni numinis ritum*.

(3) La 87^e du recueil, p. 355.

(4) *Ità enim suspicor primò hunc locum interpolasse barbaros ho-
mines, indè fluxisse tantam librorum depravationem tamque diversam*.

afin d'obtenir de lui une réponse quelconque. Lectius, malgré la persistance de son silence, était presque un demi-dieu pour le disert Orléanais : *Mihi amicissime semo.*

« 6^e Lettre datée de Bourges, des ides de mars (15 mars) 1585 (1).

« Groslot rappelle d'abord à son ami la demande qu'il lui a faite dans une de ses précédentes épîtres, et renouvelle, pour la troisième fois, les mêmes instances :

« Fzegedin, protestant hongrois, l'un des premiers disciples de Luther, avait écrit contre le pouvoir des papes un libelle intitulé : *Speculum Romanorum pontificum*, publié seulement après sa mort. Cujas, professeur de droit à Bourges, avait chargé J. Groslot, un de ses élèves ou de ses auditeurs bénévoles, de lui procurer cet ouvrage par l'entremise de Lectius, au moment où il venait d'être mis en vente aux célèbres foires de Francfort. Le grand jurisconsulte en avait besoin pour son cours de droit canonique; il traitait ces matières délicates deux fois la semaine, le vendredi et le samedi; les autres jours, il enseignait le droit civil romain (2). Groslot conjure son trop négligent ami de ne pas faire attendre plus longtemps Cujas, et d'acheter à tout prix ce livre dont le remboursement lui est garanti (3).

« Arrivant à Tacite, il témoigne son impatience d'acquérir la nouvelle édition que Juste Lipse vient de mettre au jour; il a écrit déjà trois ou quatre fois à l'imprimeur (à Paris) de lui en expédier un exemplaire; mais il n'a encore rien reçu. Cependant il attend par la prochaine messagerie le volume désiré. Il lui tarde d'autant plus de connaître cette récente publication que le savant commentateur y fait l'éloge de Lectius (4).

« Tout en espérant profiter bientôt de ce trésor d'érudition classique, il continue de soumettre au jugement éclairé du docte

(1) La 88^e du recueil, p. 533.

(2) On ignorait peut-être ce détail d'école.

(3) *Hisce litteris tertio te rogo; quanti quanti emeris, id tibi bonâ fide restitutum iri spondet idem noster Cujacius.*

(4) *Tandem expecto per proximum rhedarium eo avidius quod naravit mihi amicus fieri tui honestissimam mentionem, quam rem fore et mihi voluptati et tibi honori gratulor.*

Genevois ses variantes et ses corrections sur divers passages de Tacite.

« 6^o Lettre datée de Bourges, des ides de janvier 1585 (1).

« J'essaierai d'en traduire l'exorde affectueux :

« Il y a deux mois passés, outre le courant, mon cher Lectius, que je suis venu dans cette ville pour entendre notre grand « Papinien (2); mais, par l'effet du destin qui m'est toujours con- « traire, à peine étais-je arrivé à Bourges, qu'une maladie très- « grave le mit, pendant plusieurs jours, aux portes du tombeau. « Heureusement Apollon, ami de la jurisprudence, nous l'a con- « servé, je l'espère. Et maintenant je prie le temps de le garder « en bonne santé, d'abord pour moi et ensuite pour l'État (*reipu- « blicæ*), que sa mort priverait d'un ornement essentiel. Dans cette « fâcheuse occurrence, je voyais autre chose que le danger de perdre « un seul homme ; car il me semblait que les lettres elles-mêmes « et les bonnes études couraient aussi le plus grand risque. Grâce « à Dieu, ce maître incomparable est entré en pleine conva- « cence, et plutôt au ciel que ses forces revinssent immédiatement. « Mais il faudra du temps encore pour les réparer peu à peu ; aussi « continue-t-il de se tenir renfermé dans sa chambre, et de ne « point se montrer au public. Je vais le voir suivant l'usage et « comme je le dois ; avant-hier, dans une de ces visites d'affection « et de déférence, il m'a prié instamment de vous écrire en son nom « toutes sortes de choses aimables, et, par la même occasion, de « m'entendre avec vous pour que vous lui trouviez et lui fassiez par- « venir, le plus tôt possible, par une voie sûre, un livre publié aux « dernières foires de Francfort, sous le titre de : *Speculum Roma- « norum pontificum*, etc. On ne peut, à aucun prix, se le pro- « curer à Paris ; mais vous autres, que ne pouvez-vous obtenir, « surtout lorsqu'il s'agit d'ouvrages de cette valeur intrinsèque?... »

« Nous avons déjà vu la même demande formulée dans une lettre précédente ; probablement elle n'avait reçu encore aucune satisfaction. Ce retard ne doit guère nous étonner, si nous consi-

(1) La 89^e du recueil, p. 365.

(2) Cujas.

dérons le peu d'exactitude de Lectius à répondre aux lettres qui lui étaient adressées. Groslot s'en plaignait fréquemment; il reproduit ici le même grief et menace son ami de se venger par ses importunités d'un silence disgracieux; il se fâche presque et sort de sa modération habituelle (1).

« Il parle incidemment d'une pluie de sang qui serait tombée dans l'Anjou au pont de Cé, et à laquelle le vulgaire superstitieux attachait de sinistres présages.

« Vient ensuite un éloge pathétique de *Janus Gulielmus*, jeune homme de la plus haute espérance, prématurément enlevé aux siens et à ses études. « L'Allemagne, dit-il, n'a rien produit de plus « savant ni de plus vrai; le soleil n'a rien éclairé de plus aimable « ni de meilleur; vous auriez juré que les grâces l'avaient formé de « leurs mains et que les Muses avaient présidé à son éducation. Ses « heureux débuts dans la carrière des bonnes lettres promettaient « un poète et un critique éminent. » Ce Janus Gulielmus venait de mourir à Bourges (2), où Groslot était arrivé trop tard pour lui rendre les derniers devoirs, et ce triste contre-temps redoublait une affliction bien naturelle (3).

« La prosopopée que l'orateur ému adresse au cher défunt respire trop le paganisme. Le *fatum*, vaine consolation de la sagesse antique, paraît être le dernier mot de cet adieu cicéronien : « *Have, « ó mi, dum fata sinebant, Gulielmi, havete æternum, Dii manes!* » Ces érudits du XVI^e siècle, tout imprégnés des souvenirs de l'antiquité, semblent parfois oublier qu'ils avaient sucé le lait pur et fortifiant des espérances chrétiennes....

« Le panégyrique de *Janus Gulielmus* est suivi de l'annonce d'une nouvelle édition du traité de Nonius Marcellus, *De proprietate sermonum*, que préparait Josias Mercier, l'ami commun de Groslot et

(1) *Ut ulciscar obstinatum silentium tuum, non cessabo te pessimè perdere.*

(2) Probablement il étudiait en cette ville sous le docte Cujas.

(3) *Accedit mærori meo quòd, absens et impendentis mati nescius, pariter ægrum, pariter excessisse cognovi; ut, in tanto infortunio meo, privatus fuerim tantillà felicitate adversùs illum fungendi novissimis quæ debemus officiis.*

de Lectius. Ce travail de haute critique devait prochainement faire son apparition dans le monde des lettres, qui l'attendait avec une sorte d'avidité intellectuelle.

« La correspondance de Jérôme Groslot fils, dont je viens de produire un simple spécimen, pourrait ajouter quelques pages à l'histoire littéraire de l'Orléanais, depuis longtemps projetée, mais toujours différée dans son exécution (1). »

A. DUPRÉ.

— M. Gaston Vignat lit une notice sur plusieurs manuscrits déposés à la Bibliothèque nationale, et provenant originairement des archives du Loiret.

Cette notice est renvoyée à la commission des publications.

— M. de Molandon, au nom de la commission des publications, lit un rapport sur le travail de M. Loiseleur, lu dans la séance du 9 février, et ayant pour titre : *Examen interprétatif du testament d'Amédée, cardinal de Saluces*.

La Société vote l'insertion de ce travail dans le prochain volume de ses *Mémoires*.

Séance du vendredi 22 mars 1872.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

La Société ayant clos la discussion des différents articles de son nouveau règlement, arrête qu'il sera voté à une prochaine séance

(1) Jérôme Groslot fils cultivait aussi la poésie. On trouve de lui, dans le premier volume du recueil ayant pour titre : *Deliciae poetarum Gallorum*, une petite pièce de vers latins par lui adressée à son amie (*amicæ suæ*), et signée *Hieronimus Groslotius*. On rencontre également quelques vers français, signés de son nom, dans divers ouvrages du temps.

sur l'ensemble du projet présenté par la commission qui, d'ici là, devra réviser une dernière fois le texte définitif, pour y introduire les modifications que la Société a cru devoir faire à la rédaction de quelques passages.

Membre élu au cours du premier trimestre de 1872.

Membre titulaire non résidant.

M. Achille DE RANCOURT DE MIMERAND.

Ouvrages offerts à la Société au cours du premier trimestre de l'année 1872.

I. — PAR LES AUTEURS.

M. Dupré. — *Essai sur l'histoire littéraire de Marmoutiers au moyen âge.*

M. J.-B. Rossi. — *Bulletin d'archéologie chrétienne*, 2^e série, 2^e année, nos 1, 2 et 3.

M. le Préfet du Loiret. — *Conseil général du Loiret*, année 1871, *Rapport du Préfet.*

M. l'abbé Desnoyers. — *Fouilles de Pompéi et découverte de la destination des tubes appelés flûtes-sifflets*, 1871.

M. Athanase Renard. — *Le parlementarisme et le philosophisme révolutionnaire.* — Paris, 1872.

M. Baudrillart. — *Rapport sur les pertes éprouvées par les bibliothèques publiques de Paris en 1870-1871.* — Paris, Dupont, 1871.

M. Auguste Masson. — *Dictionnaire topographique du département de l'Aisne.* — Paris, 1871, in-4^o.

II. — PAR LES SOCIÉTÉS SAVANTES.

Amiens. — *Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie*, tome VIII, 1871.

Alger. — *L'Algérie, revue synoptique illustrée des provinces d'Alger, d'Oran et de Constantine*, 1^{re} année, 1872.

Angers. — *Mémoires de la Société impériale d'agriculture, sciences et arts d'Angers*, t. XII, n^{os} 3 et 4; t. XIII, t. XIV, n^o 1.

Blois. — *Bulletin de la Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher*, tome I^{er}, 2^e livraison, juillet 1870.

Bourg. — *Annales de la Société d'émulation de l'Ain*, 1871, juillet à décembre.

Bruxelles. — *Revue de la numismatique belge*, 5^e série, t. IV, 1^{re} livraison.

Chambéry. — *Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, t. XII.

Châteaudun. — *Bulletin de la Société dunoise, archéologie, histoire, sciences et arts*, n^o 11, janvier 1871.

Château-Thierry. — *Annales de la Société historique et archéologique de Château-Thierry*, année 1869.

Christiana. — *Société de Christiana*, année 1870.

Dijon. — *Mémoires de la Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or*, tome 8, 1^{re} livraison.

Douai. — *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts séant à Douai*, 2^e série, tome X, 1867-1869.

Lons-le-Saulnier. — *Mémoire de la Société d'émulation du Jura*, années 1860-1870.

Marseille. — *Répertoire des travaux de la Société artistique de Marseille*, par M. Alfred Samel, 33^e année, 1872.

Melun. — *Bulletin de la Société d'archéologie, sciences, lettres et arts du département de Seine-et-Marne*, 5^e année, 1870.

Nantes. — *Annales de la Société académique de Nantes*, 1870, 1^{er} et 2^e semestres; 1871, 1^{er} semestre.

Paris. — *Académie des inscriptions et belles-lettres, extrait d'un*

mémoire sur les armées romaines et leurs emplacements, par Charles Robert, 1871.

— *Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France*, 4^e série, tome II, 1871.

— *Rapport fait à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, au nom de la commission des antiquaires de France*, sur les ouvrages envoyés au concours, année 1871, par M. Charles Jourdain.

— *Le Globe*, journal géographique, tome X, 4^e, 5^e et 6^e livraisons.

Poitiers. — *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 1871, 3^e trimestre.

Saint-Omer. — *Société des antiquaires de la Morinie*, 18^e année, 71^e, 72^e, 73^e, 74^e, 75^e et 76^e livraisons.

Saint-Petersbourg. — *Compte-rendu de la commission impériale archéologique*, pour l'année 1868.

Toulon. — *Bulletin de la Société académique du Var*, nouvelle série, tome IV.

Tours. — *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, t. I, 1869, 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e trimestres; 1870, 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e trimestres.

— *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, t. XXI.

Valenciennes. — *Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de Valenciennes*, tome XXV, nos 11 et 12.

Vendôme. — *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois*, tome X, 1871.



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE L'ORLÉANAIS.

N^o 75.

DEUXIÈME TRIMESTRE 1872.

Séance du vendredi 12 avril 1872.

Présidence de M. BOUCHER DE MOLANDON, vice-président.

M. Choupe fait hommage à la Société d'une aquarelle représentant la porte de la maison n^o 8, rue Jeanne-d'Arc, qui doit être prochainement démolie.

— M. de Torquat donne lecture d'une notice sur la découverte de divers objets anciens, faite près le chemin dit de César, à la Croix-Briquet, commune de Chevilly.

— M. Patay offre à la Société une médaille en or, frappée à l'occasion du mariage de Napoléon I^{er} avec Marie-Louise.

— M. le Président dépose sur le bureau le sceau d'Alix de Beaumont, dame de Cernoy (Loiret) au XIV^e siècle, et donne lecture

d'une notice explicative de ce sceau, adressée par M. Achille de Rancourt de Mimerand, membre titulaire non résidant et maire de Cernoy.

— La Société étant en nombre, vote définitivement l'ensemble des nouveaux statuts et du nouveau règlement, dont les articles ont été successivement discutés et adoptés.

Séance du vendredi 26 avril 1872.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. l'abbé Maître lit une notice sur la découverte d'objets anciens trouvés à Romilly, commune de Coinces.

Séance du vendredi 10 mai 1872.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. le Président fait connaître qu'il a réclamé auprès de M. le Maire d'Orléans contre l'abandon où sont laissées les murailles romaines qui existent au Grand-Marché. Il ajoute que ses démarches ont eu un résultat satisfaisant, M. le Maire ayant promis d'assurer par l'apposition d'une grille la conservation de ces restes précieux pour l'histoire d'Orléans.

— M. de Molandon donne lecture de divers passages de son mémoire sur la *salle des Thèses de l'Université d'Orléans*, par lui modifiés, en raison de nouveaux et précieux documents qu'il a heureu-

sement découverts depuis la lecture de cette étude aux séances de la Sorbonne, en 1869; ces modifications s'appliquent particulièrement aux chapitres de son travail relatifs à la fondation, à la destination originaire et à la date approximative du monument, lesquels il a refondus en entier.

Renvoi à la commission des publications.

— M. le Président lit une note de M. de Maulde, membre titulaire non résidant, sur un savant orléanais du nom de *Jacobus Guilloti*, primicier de l'Université d'Avignon au XV^e siècle.

Cette note est également renvoyée à la commission des publications.

Séance du vendredi 24 mai 1872.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président

M. Baguenault de Viéville fait un rapport verbal sur la notice de M. de Maulde, relative à un savant orléanais du nom de *Jacobus Guilloti*.

La Société vote l'insertion de cette notice au *Bulletin*.

« Je viens signaler à l'attention de la Société archéologique de l'Orléanais la mémoire d'un de nos compatriotes qui paraît avoir joué au XV^e siècle un rôle assez important dans la célèbre Université d'Avignon. Ce savant est appelé dans les textes *Jacobus Guilloti*, mot italianisé suivant la mode avignonnaise, et qu'il faut sans doute traduire par *Jacques Guillot* ou *Jacques de Guillot*.

« Les registres de cette Université nous le montrent, à la fin d'avril 1432, sous le primicérat de Boniface Navarelli, recevant son diplôme de docteur en droit : à cette époque il ne porte d'autre nom que *Jacobus Guilloti*. Quinze ans plus tard, les suffrages de

l'Université le désignent lui-même pour la dignité suprême de primicier, élection d'un caractère d'autant plus honorable que le nouveau dignitaire se trouvait alors absent d'Avignon, où il ne revint qu'un mois après, dans les premiers jours de juillet (les élections avaient lieu à la Pentecôte). Durant cette absence il fut suppléé par *Philippe de Costeria*, qui lui-même exerça aussi à une autre époque les fonctions de primicier.

« Quel avait été le but de l'absence de *Jacobus Guilloti*? Pouvons-nous supposer un voyage dans sa patrie? Toujours est-il qu'il en revint en ajoutant à son nom la mention de *Aurelianis*, mention désormais inséparable (1), témoignage non suspect du plus affectueux attachement pour une ville que ses enfants oublient rarement, quels que soient leurs succès sur un autre théâtre. Il ne faut pas oublier qu'en dépit de son abandon par la papauté, la vive impulsion donnée par la *captivité de Babylone* faisait encore sentir son influence sur cette cité d'Avignon, l'une des plus populeuses, des plus florissantes de l'Europe, et que les distances naturelles se trouvaient bien augmentées par les frontières artificielles et la diversité des tendances entre la ville française par excellence d'Orléans et Avignon si profondément italienne au XV^e siècle, et qui l'est encore un peu au XIX^e.

« Parmi les étudiants inscrits pendant la durée de ce primicérat de *Jacques Guillot* ou de *Guillot* pour suivre les cours, nous en remarquons un certain nombre originaires des diocèses de Liège, Lyon, Clermont, Cahors, Périgueux, Oléron, Albi, Tournay, Tulle, Besançon, Saint-Flour, Noyon, Venise, Tours, Bourges, etc., etc. On peut signaler notamment Raynard Martin, archidiacre de Fréjus, reçu bachelier en droit canon; plusieurs curés et chanoines; frère Jean de Barcelone, frère Jean du Cimetière, carme de Tours; frère Ives Irsel, du couvent de Hennebont; Pierre de Pontevès, Ulric de Ratisbonne, frère prêcheur de Cologne, et surtout un nommé « *Gaufridus Guilloti, diocesis Aurelianensis.* »

« Les comptes de cette année scolaire 1432 n'offrent rien de par-

(1) Dans les actes où il est parlé de lui, on ne le désigne que comme : « *Magister Jacobus de Aurelianis.* »

ticulièrement remarquable, si ce n'est l'achat d'un assez grand nombre d'ouvrages pour la bibliothèque de l'Université, et notamment d'un exemplaire des *Clémentines*, payé 21 florins (1). Détail curieux, cet achat est passé par l'intermédiaire de Juifs, auxquels il est alloué pour cette commission 1 florin. Notons aussi l'article suivant : *Item pro cera per me facta in exitu officii, fl. III.*

« Le lendemain de la Pentecôte (26 mai 1455), les suffrages de l'Université appelèrent pour la seconde fois au primicérat *Jacques d'Orléans*, et cette année 1456 fut encore plus brillante que l'année 1452.

« Les dépenses consistent aussi dans des dépenses d'entretien, notamment des réparations de fenêtres, de portes, de toitures, des réparations dans la bibliothèque ou *librairie*, le renouvellement de la corde de la cloche de l'Université (1 fl. 2 gr.), la reliure de plusieurs gros livres et de deux petits pour la bibliothèque, faite par le Juif Mossé, relieur de l'Université (1 fl. 8 gr.); enfin *Item pro cera per me facta in exitu officii, fl. III.* — *Item pro cera bedelli, fl. III.*

« En somme, l'Orléanais *Jacques Guillot* s'est acquis, dans une des villes du monde les plus brillantes et les plus en renom, une situation extrêmement honorable, et il n'est peut-être pas hors de propos de remarquer que c'était en 1430, c'est-à-dire au lendemain des plus grands malheurs, que la cité d'Orléans trouvait, en pays étranger, cet honneur scientifique et littéraire. »

R. DE MAULDE. —

— M. Loiseleur lit un rapport sur les modifications que M. Boucher de Molandon demande l'autorisation de faire à son travail sur la *salle des Thèses de l'Université d'Orléans*, dont la Société a voté l'impression dans le XII^e volume de ses *Mémoires*.

La Société, adoptant les conclusions du rapport, autorise ces additions et modifications au mémoire de M. Boucher de Molandon sur la *salle des Thèses*.

(2) Ce précieux renseignement, inscrit au registre des comptes, constate qu'en 1432 l'Université d'Avignon possédait déjà une bibliothèque universitaire, dont elle avait à cœur d'accroître l'importance.

— M. Loiseleur fait lecture d'un autre rapport sur la notice de M. de Torquat, relative à des découvertes au chemin dit de César, entre la Croix-Briquet et Artenay (Loiret).

Conformément aux conclusions du rapport, la Société vote l'insertion du travail de M. de Torquat au *Bulletin*.

DÉCOUVERTES FAITES AU CHEMIN DIT DE CÉSAR, ENTRE LA
CROIX-BRIQUET ET ARTENAY.

« Au cours de l'année 1867, je fus averti par la rumeur publique que la commune de Creuzy et les propriétaires du château d'Auvilliers exploitaient, depuis dix ans environ, une carrière de pierres d'un genre tout à fait nouveau, près du lieu appelé le Bout-Filant, entre les hameaux de Creuzy et de la Croix-Briquet, dépendant de ma paroisse. Je me hâtai de visiter la prétendue carrière, et je reconnus facilement l'*agger* d'une voie romaine recouverte d'une couche de terre végétale assez épaisse pour produire du blé et se confondre avec les champs voisins. Les pierres de cet agger avaient été enlevées sur une longueur de plus de 200 mètres, pour servir à des constructions ou à macadamiser les routes voisines. Je suivis la ligne droite qui se dessinait devant moi en saillie sur toute la campagne, et elle me conduisit au lieu appelé Villeneuve, près d'Artenay. Là je rencontrai la route de Chartres à Orléans. De longues recherches m'apprirent qu'en 1761, cette route se continuait par le Petit-Auvilliers et le Bout-Filant jusqu'à la Croix-Briquet, où elle rejoignait la route de Paris, mais qu'elle était en si mauvais état que les ingénieurs refusaient de la réparer (1). Je fis enlever plusieurs mètres de la terre qui la recouvre, et je trouvai, à une profondeur de 40 centimètres environ, une chaussée en pierre où les roues des chars et les pieds des chevaux avaient tracé de profonds sillons qui la rendaient impraticable. Un acte de 1766 constate qu'à cette époque M. de Cypierre, intendant de la province et propriétaire d'Auvilliers, avait acheté ce tronçon de route de M. Lançon, notaire à Chevilly, qui

(1) Archives du château d'Auvilliers.

lui-même l'avait reçu en échange d'une partie de l'avenue conduisant de la grande route au château d'Auvilliers. Dès lors, il n'y eut plus de doute dans mon esprit, et je demeurai convaincu qu'après 1761 le tronçon de voie qui s'étend de Villeneuve à la Croix-Briquet avait été abandonné, aliéné, et qu'au moyen d'un très-petit raccord le chemin de Chartres à Orléans avait été soudé à la grande route de Paris, dans Artenay, tandis que jusque-là il ne la rejoignait qu'à la Croix-Briquet. Jusque-là aussi, les actes publics le désignent sous le nom de chemin de César (1).

« Un demi-siècle à peine a donc suffi pour faire entièrement disparaître, sous une couche de terre labourable, et complètement oublier une longueur de route de 3 kilomètres qui avait traversé quatorze ou quinze siècles sans perdre sa forme romaine, son agger en pierre, de 7 mètres de largeur sur 1^m 40 de profondeur.

« A l'époque romaine, elle était bordée de maisons sur presque tout son parcours. Nous en trouvons la preuve dans les substructions découvertes récemment à Creuzy, au moulin d'Auvilliers et plus loin entre le château du même nom et Villeneuve. D'autres substructions mises à jour au hameau d'Andeglou, sur les terres de ~~Don~~ Chêne et près de la chapelle Saint-Barthélémy nous inclinent à croire que la voie d'*Autricum* à *Genabum* aboutissait à ce qu'on appelle aujourd'hui la chaussée de Saint-Lyé, qui n'est que l'ancienne voie romaine de *Genabum* à *Lutetia Parisiorum*.

« La route de Paris à Orléans par Étampes, Toury, bien postérieure à celle qui se dirigeait d'Étampes sur Saclas, Autruy, Bazoches-les-Galerandes, Saint-Lyé, ne traverse Chevilly que depuis un temps assez rapproché de nous, mais cependant antérieur au XVI^e siècle. De nouvelles recherches pourront nous renseigner sur ce point encore inconnu, du moins pour moi.

« Revenons au chemin de César. Jusqu'ici les fouilles pratiquées dans son agger n'ont amené aucune découverte d'objets romains. Quelques fers à cheval seulement, d'une forme qui ne rappelle point une haute antiquité, se sont rencontrés presque à la surface de la chaussée. Toutefois, avant la guerre, un terrassier, en

(1) Voir les archives d'Auvilliers, du château et du notaire de Chevilly.

extrayant des terres près du moulin d'Auvilliers, à quelques mètres seulement du chemin de César, a mis à jour soixante-sept pièces de monnaies romaines en bronze. Elles portent l'effigie de Marc-Aurèle, Trajan, Adrien, Constantin I, II, Claude, Claude-le-Gothique, Constantius, Victorin, Tetricus, Maximien-Hercule, Lucile, femme de Commode, Étruscille, femme de Trajan. Plusieurs sont tellement frustes qu'il est impossible de les reconnaître. Un petit anneau en cuivre sans chaton les accompagne. Elles furent d'abord remises, par le terrassier nommé Gougeon, à la propriétaire de la voie romaine, M^{lle} d'Inval, et à M. l'abbé Horay, curé d'Artenay, qui me les a apportées. Notre honorable président, M. l'abbé Desnoyers, a bien voulu m'aider de sa science pour en avoir une connaissance exacte.

« Après cette découverte, d'autres me furent signalées par M. le curé d'Artenay. Je me hâtai de visiter les lieux où elles avaient été faites : d'abord le moulin d'Auvilliers, situé sur le bord même du chemin de César. Le meunier, assez étonné de mon apparition inattendue, ne savait trop que répondre à mes questions et finit par me conduire au pied de son moulin, complètement démantelé par les bombes et les obus, et me montra un champ bouleversé. Parmi de nombreux fragments de briques à rebord, j'aperçus une meule romaine complète, partie inférieure et partie supérieure, avec quelques autres endommagées et toutes en pierre de Volvic. Je les ai fait transporter chez moi. En cherchant avec attention, je recueillis plusieurs morceaux de vase, surtout de patères en terre fine, noire ou rouge, d'autres aussi en terre commune, mais pas une pièce de monnaie. Le meunier, interrogé avec insistance, se laissa aller aux aveux. Il me déclara que peu de temps avant la guerre, son frère, qui a été tué par une bombe, exploitait le moulin aujourd'hui ruiné, et, afin de charger le champ, avait fait enlever plusieurs tombereaux de terre de l'espèce de tumulus sur lequel s'assied le moulin. A une faible profondeur, il rencontra parmi une grande quantité de pierres de constructions, dont plusieurs sont taillées en forme de petit appareil, des briques, des vases, des meules, des monnaies. Ces monnaies, j'en ai une partie, sont les soixante-sept dont je viens de parler. Les autres ont été dispersées par les

Prussiens avec les vases recueillis dans l'habitation du meunier. Plus récemment encore, on a découvert dans le même emplacement une amphore romaine de 50 centimètres de hauteur sur 1^m 20 de circonférence, que j'ai réunie à mes collections.

« Enfin, comme j'allais me retirer, sa sœur se décida à me remettre cinq pièces de monnaies, dont trois romaines et deux françaises, trouvées dans le même endroit : un sou de Louis XV et un denier d'Orange, contrefaçon des deniers de Gaston d'Orléans. De là, je me transportai chez un des fermiers du château d'Auvilliers qui, lui aussi, m'avait dit M. le curé d'Artenay, pratiquait des fouilles. Le fermier, M. Lefauchaux, me conduisit avec beaucoup d'obligeance dans un de ses champs, situé environ à 500 mètres de la voie romaine, à l'ouest. Là, plusieurs fouilles ont été faites récemment et ont mis à jour des constructions d'une assez longue étendue. La saignée pratiquée du nord au sud n'a pas plus de 2 mètres de largeur. Parmi les décombres, on a trouvé des briques à rebord, des vases, des morceaux de verre irisé, des fragments de meule, des pièces de monnaie, des lames d'instruments tranchants difficiles à caractériser, des clous, des ossements d'animaux.

« Parmi les vases de terre commune et brisés, on distingue des morceaux de patère en terre noire et fine. On a rencontré un vase entier, qui paraît être une petite amphore, d'après la description qu'on m'en a faite. L'inventeur avait la prétention de la vendre 50 francs ; le Musée d'Orléans a dû l'acquérir après s'être mis sur sa trace. Il est en terre fine, rongée, et porte pour ornement une ceinture de petits trous qui ne traversent pas la pâte.

« Parmi les monnaies, se trouvent un Trajan Dèce et un Philippe.

« D'autres sondages pratiqués dans le même champ ont été moins heureux ; mais des pierres et des briques répandues çà et là indiquent suffisamment que les constructions devaient être assez étendues. Je suis persuadé que de nouvelles fouilles amèneraient de nouvelles découvertes.

« Entre Auvilliers et la Croix-Briquet, on a ouvert récemment une nouvelle carrière dans le chemin de César. L'agger romain s'y retrouve avec la même forme, les mêmes couches de pierre, mais moins nombreuses. Le terrain était-il plus élevé et deman-

dit-il une moindre quantité de matériaux, ou bien la pierre a-t-elle déjà été exploitée comme en d'autres endroits? Je l'ignore. Je sais seulement que la chaussée, au lieu de 1^m 40 de profondeur, ne présente guère en élévation que 60 à 80 centimètres. Les fouilles vont être reprises au Bout-Filant; je les surveillerai.

« Depuis peu on m'a apporté une pièce romaine trouvée à Cercottes, ce qui, joint aux meules romaines rencontrées à quelque distance de là, prouve que les Romains ont aussi occupé Cercottes.

« J'ai aussi reçu une pièce de Galienus venant de Gidy. »

DE TORQUAT.

— M. Louis Jarry lit un travail intitulé : *Observations sur l'Examen interprétatif du testament du cardinal Amédée de Saluces*, par M. Loiseleur.

— M. de Molandon donne lecture d'une notice ayant pour titre : *La pierre de la vallée de l'égotier, près Saint-Marc, en la banlieue d'Orléans*.

Séance du vendredi 14 juin 1872.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. le Président communique les dessins d'un couteau et d'une pointe de flèche en silex, trouvés au château de Saint-Aignan, commune de Saint-Denis-de-l'Hôtel.

— M. Bagnenault, au nom de la commission des publications, fait un rapport sur le travail de M. Jarry ayant pour titre : *Observations sur l'Examen interprétatif du testament du cardinal Amédée de Saluces*, par M. Loiseleur.

La Société vote l'insertion, dans le prochain volume des *Mémoires*, du travail de M. Jarry.

— M. le président lit une note sur les restes d'une tour de la première enceinte d'Orléans, qui viennent d'être découverts dans une maison, rue de l'Évêché, n° 3.

La Société vote l'insertion de cette note au *Bulletin* :

« Je signale à l'attention de la Société les restes d'une tour de la première enceinte qui viennent d'être découverts dans la maison de la rue de l'Évêché, n° 3 bis, habitée par MM. Pied et Bérard, sculpteurs. Cette maison ne possédant pas de cave, le propriétaire, M. Mesuré, voulut y creuser un caveau pour les usages des locataires, et ce fut à une profondeur de 2 mètres qu'apparurent les traces d'une tour détruite. Averti de cette découverte, je m'y transportai le 23 mai et descendis dans l'excavation pratiquée par les maçons. Il m'a été assez facile de voir à fleur de terre les restes de deux archières et une ligne circulaire indiquant la forme de la tour. Son intérieur avait 4 mètres de diamètre ; l'épaisseur des murs était de 1^m 80. Il était évident que le terrain avait été exhaussé par les débris de la tour détruite et que la partie inférieure était recouverte par les décombres. Une seconde excavation se trouvait à gauche dans l'intérieur de la tour. A l'aide d'une échelle et d'une lumière, j'y pénétrai pour en connaître la destination. C'était le commencement d'un escalier qui montait vers la partie supérieure de la tour, et devait servir aux hommes de guerre et aux travaux de défense.

« Vous remarquerez, Messieurs, que cette petite tour est à une petite distance de celle dite de la Fauconnerie, dont les traces existent dans la petite cour du bâtiment, à gauche de l'Évêché.

« Cette tour ne peut être que ou celle dite du Plaidoyer-de-l'Évêque ou celle dite de l'Église-Sainte-Croix. »

DESNOYERS.

Séance du vendredi 28 juin 1872.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. Boucher de Molandon fait hommage à la Société de six dessins originaux et inédits dus au savant crayon du regrettable M. Ch. Pensée :

Ces six dessins encadrés, destinés par le donateur au Musée historique d'Orléans, y seront exposés dans la salle dite de Jeanne d'Arc.

1° *Fac-simile* du couronnement de la porte d'entrée de la maison de Jeanne d'Arc, à Domrémy, réduit au cinquième. (Ch. Pensée, 14 septembre 1859.)

2° *Fac-simile* d'une plaque de cheminée trouvée dans la maison de Jeanne d'Arc, à Domrémy, réduit au cinquième. (Ch. Pensée, 14 septembre 1859.)

3° Statue en pierre de la Sainte-Vierge dans l'église de Domrémy. (D'après la tradition du pays, cette statue remonterait au temps de la Pucelle.) (Dessin de Ch. Pensée, 14 septembre 1859.)

4° et 5° Statuettes en pierre de sainte Catherine et de sainte Marguerite trouvées dans les ruines d'une ancienne chapelle où Jeanne d'Arc allait prier. (Dessins de Ch. Pensée, septembre 1859.)

6° Nouvelle statue de Jeanne d'Arc en bronze sur la place publique de Neufchâteau (Vosges), par Ch. Pètre (de Metz), 1857. — (Desinée par Ch. Pensée, le 15 septembre 1859.)

Les remerciements exprimés par la Société à M. Boucher de Molandon seront mentionnés au procès-verbal de la séance.

— M. le Président lit une note sur un boulet de pierre du siège de 1429, pesant 20 kilogrammes, dont il vient de faire l'acquisition.

« Je suis heureux de vous apprendre, Messieurs, qu'un nouveau boulet en pierre du siège de 1429 vient d'arriver en ma possession. Il mesure 194 millimètres de diamètre, représentant 7 pouces 3 lignes

de l'ancien système. Il pèse 20 kilogrammes. Je le tiens de la générosité de M. Gouspillia. J'ai cru devoir profiter de cette circonstance pour mesurer le diamètre des deux autres boulets dont je vous ai parlé dans le travail sur les objets trouvés dans la Loire, et sur quatre autres déposés au Musée, dans les salles consacrées à Jeanne d'Arc.

« Le premier mesure 111 millimètres ou 4 pouces 1 ligne.

« Le second mesure 79 millimètres ou 2 pouces 11 lignes.

« Le premier du Musée mesure 194 millimètres ou 7 pouces 3 lignes.

« Le second mesure 140 millimètres ou 5 pouces 3 lignes.

« Le troisième mesure 140 millimètres ou 5 pouces 3 lignes.

« Le quatrième mesure 92 millimètres ou 3 pouces 5 lignes et demie.

« Ces sept boulets indiquent par leur nature qu'ils proviennent tous des carrières de Beaugency.

« Je rappelle à votre souvenir, Messieurs, qu'à l'époque du siège on taillait des boulets de pierre dans plusieurs ateliers. Une des bombardes faites par Guillaume Duizy lançait, en décembre 1428, des boulets de pierre pesant 120 livres (1); quelques-uns de ceux lancés par les Anglais pesaient 116 livres (2).

« Il n'est pas étonnant que nos aïeux aient choisi pour tailler leurs boulets les meilleures carrières, et surtout celles situées à peu de distance de la ville. »

DESNOYERS.

(1) M. MANTELLIER, p. 25.

(2) Id., p. 18.

Ouvrages offerts à la Société au cours du deuxième trimestre de l'année 1872.

I. — PAR LES AUTEURS.

- M. de Torquat. — *Biographie de M^{me} la comtesse d'Orléans.*
- M. C. Lavallée. — *Les chemins de fer et l'enquête parlementaire.*
— Paris, 1872
- M. A. Guidre. — *Proposition applicable aux Musées.* Paris, 1871.
- M. Félix Liénard. — *Dictionnaire topographique du département de la Meuse.* — Paris, imprimerie nationale, 1862.
- M. le Préfet du Loiret. — *Conseil général du Loiret, procès-verbal de la session ordinaire de 1871.*
— *Conseil général, session de 1871. Rapport du Préfet et procès-verbaux des délibérations.*
— *Conseil général du Loiret. Rapport du préfet et procès-verbal de la session ordinaire d'avril 1872.*
- M. Henri Revoil. — *Architecture romaine du midi de la France.*
— Paris, Morel, 1868.
- M. J.-B. de Rossi. — *Bulletin d'archéologie chrétienne*, 2^e série, 2^e année, nos 2, 3, 4 ; 2^e série, 3^e année, n^o 1.

II. — PAR LES SOCIÉTÉS SAVANTES.

- Amiens. — *Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie*, année 1871.
- Angers. — *Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers*, nouvelle période, tome XIV^e, nos 1, 2 et 3.
- Angoulême. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente*, 4^e série, tome VI, 2^e partie, tome VII.
- Autun. — *Mémoires de la Société éduenne*, nouvelle série, 1872, tome I.

Auxerre. — *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, année 1870.

Beauvais. — *Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise*, tome VIII, 1^{re} partie.

Bourg. — *Annales de la Société d'émulation de l'Ain*, 1872, janvier, février et mars 1871.

Bourges. — *Mémoires de la Société des antiquaires du Centre*, 14^e volume, 1869.

Chartres. — *Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, n^o 88, mars 1872.

Genève. — *Mémoires et documents* publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, tome XVII, 3^e livraison.

Limoges. — *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, tome XX, 1870-1871.

Lyon. — *Mémoires de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon*, 1870-1871.

Moulins. — *Bulletin de la Société d'émulation du département de l'Allier*, t. XII, 1^{re} et 2^e livraisons.

Nancy. — *Journal de la Société d'archéologie et du comité lorrain*, 19^e année, 1870.

— *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, 2^e série, XII^e et XIII^e volumes.

Orléans. — *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans*, 2^e série, tome XIV, n^{os} 1 et 2.

Paris. — *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 2^e, 3^e et 4^e trimestres 1870.

— *Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie*, 8^e année, 1869, 12 livraisons; 9^e année, 1870, 12 livraisons; 1871, 8 livraisons.

— *Revue des Sociétés savantes des départements*, 5^e série, t. III, janvier, février 1872.

Poitiers. — *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 4^e trimestre 1871.

Rambouillet. — *Mémoires et documents de la Société archéologique de Rambouillet*, tome 1^{er}, 2^e livraison.

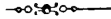
Rouen. — *Bulletin de la commission des antiquités de la Seine-Inférieure*, année 1870, tome II, 1^{re} livraison.

Saint-Petersbourg. — *Compte-rendu de la commission impériale archéologique*, pour l'année 1869, avec un atlas.

Tarbes. — *Société académique des Hautes-Pyrénées*, 12^e année, 1869-70.

Toulouse. — *Mémoires de la Société archéologique du midi de la France*, tome IX, 7^e livraison; tome X, 1^{re} et 2^e livraisons.

Valenciennes. — *Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique*, 24^e année, tome XXVI, nos 1 et 2.



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE L'ORLÉANAIS.

N^o 74.

TROISIÈME TRIMESTRE 1872.

Séance du vendredi 12 juillet 1872.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. le Président signale à l'attention de la Société, dans le *Bulletin des antiquaires de l'Ouest*, 1^{er} trimestre de 1872, l'extrait d'un travail de M. Ragon sur l'emplacement des stations de *Fines* et d'*Aquæ Segestæ*, sur la voie romaine d'Orléans à Sens.

Il communique ensuite une pointe de lance gauloise en cuivre trouvée dans la Loire, et un couvert d'argent ayant appartenu à une religieuse du couvent de la Madeleine et portant l'image gravée de la sainte.

Il donne ensuite lecture d'une note sur un tiers de sol d'or mérovingien trouvé en mai dernier à Chaon (Loir-et-Cher).

La Société vote l'impression de cette note au *Bulletin*.

« J'ai à vous signaler et même à vous montrer un tiers de sou d'or mérovingien qui a été trouvé cette année dans le bourg de Chaon,

département de Loir-et-Cher. Il a été trouvé par un petit cultivateur nommé Courtillat, en bêchant son jardin. Un objet archéologique rencontré sur notre sol orléanais ne pouvait aller enrichir une collection étrangère. Je me suis donc fait un devoir de m'en rendre possesseur, et grâce à l'obligeance de M. Soyer, ancien capitaine du génie, qui demeure dans la commune de Chaon, et auquel le sieur Courtillat l'avait confiée, cette pièce précieuse est entrée parmi ses nombreuses sœurs qui composent la famille orléanaise.

« Je l'appelle précieuse, car sa frappe, du droit surtout, est irréprochable et pour la tête et pour la légende, et notre monétaire, sans être un des plus rares, n'est pas commun.

« Le droit porte un buste royal avec la légende EBREGISIL^o.

« Sur le revers est une croix ancrée à sa partie supérieure, posée sur un globe; on lit : SCI DIONISII MR.

« Notre monétaire a été frappé par *Ebregisèle*, pour l'abbaye de Saint-Denis.

« Sans avoir un très-grand degré de rareté, car Combrouse, de Longperrier, Ponton d'Amecourt, mentionnent 11 tiers de sou d'or frappés pour Saint-Denis, il faut remarquer que sa légende du revers n'est pas décrite par eux dans ses dernières lettres : Ponton d'Amecourt parle de MA ou de MART en monogramme, et le nôtre porte MR ; c'est donc une variété inconnue.

« Cet *Ebregisèle*, dit M. Ponton d'Amecourt, a dû être contemporain de Dagobert I^{er}, car c'est sous ce monétaire que Saint-Denis nommé précédemment dans les auteurs et sur les tiers de sou d'or *catuliacus*, commence à être appelé Saint-Denis, et puisqu'il frappe tour à tour sous ces deux noms, et que c'est Dagobert I^{er} qui fonda l'abbaye et éleva l'église de Saint-Denis, il est évident qu'il a travaillé sous le règne de ce roi.

« Notre monétaire pèse 1 gramme 3 décigrammes.

« Ayons tous, Messieurs, l'œil constamment ouvert et l'oreille habilement dressée pour suivre sans repos, sans relâche, sans découragement, les moindres circonstances qui peuvent éveiller notre attention. Ne négligeons aucune parole, aucune démarche, et nous verrons, sans nul doute, le sol orléanais nous restituer les trésors

nombreux qu'il doit contenir, et dont une partie déjà connue annonce ce que la volonté, le soin, l'amour du pays procureront dans l'avenir. »

DESNOYERS.

Séance du vendredi 26 juillet 1872.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. l'abbé Maître fait hommage à la Société de trois pièces de monnaies anciennes trouvées à Coinces.

Il continue la lecture de son travail sur les *Généalogies des seigneurs de la Beauce*.

— M. l'abbé Pelletier entretient la Société de la découverte d'objets anciens faite par M. Gustave Rochoux, lors de la construction de la maison rue Jeanne-d'Arc, appartenant à M. Peturet. M. Rochoux, ajoute-t-il, se propose de rédiger sur ces objets une notice dont il donnera communication à la Société.

— M. l'abbé Bouloy lit une note sur l'*Aquæ Segestæ* et les voies romaines qui s'y rapportent, note rédigée à l'occasion d'un travail beaucoup plus considérable sur le même sujet, fait par M. Dupuis, et qui n'a pu être retrouvé.

— M. Vignat communique à la Société une pièce d'argent de Louis-le-Débonnaire trouvée dans le Berry.

Séance du vendredi 9 août 1872.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. le Président communique une pièce de monnaie gauloise, quart de statère en or, trouvée dans la Loire.

— M. de Beaucorps fait passer sous les yeux de la Société un couteau et une pointe de flèche en silex trouvés en 1872 au château de Saint-Aignan, commune de Saint-Denis-de-l'Hôtel, et dont M. le Président avait déjà communiqué les dessins dans la séance du 14 juin dernier.

— M. Loiseleur, au nom de la commission des publications, lit un rapport sur une notice de M. Gaston Vignat, concernant un certain nombre de manuscrits provenant des archives du Loiret, et aujourd'hui déposés à la Bibliothèque nationale.

Le rapport conclut à l'insertion de cette notice au *Bulletin*.

NOTE SUR PLUSIEURS MANUSCRITS
PROVENANT DES ARCHIVES DU LOIRET, ET AUJOURD'HUI DÉPOSÉS
À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

« En juillet 1859, M. Léopold Delisle, membre de l'Institut, entretenait la Société archéologique d'Eure-et-Loire des manuscrits de ce département *envoyés* (c'est son expression) à la Bibliothèque nationale, pendant la Révolution française. La Bibliothèque nationale *reçut*, paraît-il, à deux reprises différentes, plusieurs manuscrits provenant de la ville et du diocèse de Chartres, lesquels, à en juger par l'inventaire, n'avaient été que trop bien choisis par les *citoyens* chargés d'expédier ce qu'il y avait de plus intéressant et de plus précieux (1).

(1) *Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loire*, t. II, p. 192.

« Pareille spoliation a été accomplie dans notre département, à la même époque et à l'aide du même procédé administratif. Voici une analyse exacte du dossier de cette affaire :

« 25 frimaire an VII (15 décembre 1799). Lettre du Ministre de l'intérieur prescrivant l'envoi à Paris des cartulaires des ci-devant établissements religieux.

« Paris, 25 frimaire an VII.

Le Ministre de l'intérieur à l'administration centrale du département du Loiret.

« Citoyens, tous les cartulaires des ci-devant instituts religieux, « qui se trouvent disséminés dans les divers dépôts littéraires, bi- « bliothèques et archives de la république, doivent être réunis à « Paris. Ces titres, fruits des siècles barbares, se lient trop essen- « tiellement à leur histoire pour pouvoir en être distraits. Il faut « qu'ils attestent à la postérité ce que l'ambition et l'artifice des « corporations privilégiées ont obtenu de la crédule ignorance de « nos pères, et qu'ils lui fassent apprécier l'heureuse révolution qui « s'est faite dans l'esprit humain.

« Vous voudrez donc bien rechercher tout ce que les dépôts de « votre département possèdent en ce genre et l'adresser à Paris, « au conservateur de la Bibliothèque nationale, rue de la Loi. Je « m'en repose sur votre zèle pour l'exécution de cette mesure, et « je suis persuadé que la confiance qu'il m'inspire ne sera pas « déçue.

« Salut et fraternité.

« François de NEUFCHATEAU. »

« Il est permis de supposer que le citoyen de Neufchâteau avait d'autres motifs que ceux qu'il invoque pour justifier une telle mesure. On ne comprend pas pourquoi ces fruits des siècles barbares conservés dans les fonds dont ils faisaient partie, c'est-à-dire au milieu des pièces propres à les expliquer et à les compléter, comment ces cartulaires, dis-je, se seraient trouvés par là même distraits de l'histoire, et encore moins comment ils devaient mieux faire

apprécier, à Paris plutôt qu'à Orléans, l'heureuse révolution qui s'était opérée dans l'esprit humain. — Je continue.

« 9 nivôse an VII. Lettre des administrateurs du département du Loiret, invitant le bibliothécaire de l'École centrale à s'entendre avec l'archiviste pour rechercher tous les anciens cartulaires des ci-devant établissements religieux.

« 30 ventôse an VIII. Le Bibliothécaire de l'École centrale rend compte dans les termes suivants de la manière dont il a accompli sa mission :

« 30 ventôse an VIII.

Le bibliothécaire près l'École centrale du Loiret aux citoyens administrateurs du département du Loiret.

« Vous m'avez chargé par votre lettre du 13 nivôse an VII, citoyens
« administrateurs, de faire dans tous les dépôts du département
« la recherche des cartulaires des ci-devant instituts religieux. Le
« fanatisme en a soustrait plusieurs ; le vandalisme et l'ignorance
« en ont détruit un grand nombre.

« Je vous envoie une notice de ce que j'ai trouvé, en vous annon-
« çant que, conformément à vos intentions, je les adresse à Paris,
« au conservateur de la Bibliothèque nationale.

« Salut et respect.

« SEPTIER. »

« 16 germinal an VIII. Le Préfet du Loiret informe le Ministre de l'intérieur que le citoyen Septier adresse à Paris, au conservateur de la Bibliothèque nationale, trente-quatre volumes, fruits de ses recherches.

« Il fallut donc plus d'une année au citoyen Septier pour réunir trente-quatre volumes, dont deux ou trois à peine, on va le voir, méritent le nom de cartulaire et rentrent par conséquent dans la catégorie des manuscrits demandés par le ministre. Les autres sont des inventaires qui, distraits de leurs fonds, y laissent une lacune d'autant plus regrettable, qu'isolés ils n'offrent qu'un médiocre intérêt.

« 1^{er} floréal an VIII. Réponse du Ministre de l'intérieur à l'avis d'expédition des trente-quatre volumes.

« Paris, 4^{er} floréal an VIII.

(Bureau des Beaux-Arts.)

Le Ministre de l'intérieur au Préfet du département du Loiret.

« J'ai reçu, citoyen, la lettre par laquelle vous m'annoncez avoir
« envoyé au conservateur de la Bibliothèque nationale les cartu-
« laires trouvés dans le département du Loiret. Je vois par l'état
« que vous m'en avez adressé qu'il y en a trente-quatre volumes.
« Je vous remercie et de l'envoi que vous m'avez fait et de l'avis
« que vous m'en donnez.

« Je vous salue.

« **LUCIEN BONAPARTE.** »

« Je joins à cette courte note l'état des manuscrits adressés par le citoyen Septier, en y ajoutant, autant que possible, la cote nouvelle sous laquelle ils sont actuellement classés à la Bibliothèque nationale. Aujourd'hui on ne parle plus que de *décentralisation*; c'est en politique le dernier mot des habiles du jour; ne pourrait-on pas aussi *décentraliser* quelques-uns des manuscrits transférés à Paris dans les circonstances que je viens de rappeler ? »

État des cartulaires trouvés dans les différents dépôts du département du Loiret (1).

1 ^o Cartulaire des Célestins d'Ambert. (Fr. 8782, 11,987).	2
2 ^o Cartulaire des Ursulines d'Orléans. (Fr. 11997).	1
3 ^o Cartulaires de l'abbaye de Sainte-Euverte d'Orléans. (Lat. 10089. Fr. 8783, 11998, 11999, 12000).	5
4 ^o Cartulaire de la fabrique de Saint-Paul d'Orléans. (Fr. 12001)	1
5 ^o Cartulaires des Grands Carmes d'Orléans. (Lat. 9219. Fr. 11992, 11993. . . .).	4

(1) Bibliothèque Nationale. — Section des Manuscrits.

6° Cartulaires des Bénédictins de Bonne-Nouvelle d'Orléans. (Fr. 8784, 8785).	2
7° Inventaire en parchemin des titres de l'Évêché d'Orléans. (Fr. 11991).	1
8° Inventaires des titres et biens de Saint-Aignan avec le ré- pertoire d'iceux. (Fr. 8781, 11994, 11995, 11996).	4
9° Titres concernant l'établissement des Feuillants de Saint- Mesmin-lez-Orléans. (Lat. 10090, 10091. Fr. 8778. . . .).	4
10° Inventaire des biens du chapitre de Saint-Pierre-Empont d'Orléans. (Fr. 8786)	1
11° Inventaire des titres de la Madeleine d'Orléans. (Fr. 11977 à 11985).	9

G. VIGNAT.

Séance du vendredi 23 août 1872.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

A l'ouverture de la séance, M. le Président fait connaître que par lettre officielle du 8 août dernier, M. le secrétaire général du Ministre de l'instruction publique lui a transmis :

1° Ampliation d'un décret en date, à Versailles, du 23 juillet 1872, aux termes duquel, sur le rapport du Ministre de l'instruction publique et des cultes, le Président de la République autorise la *Société archéologique et historique de l'Orléanais* à remplacer ses anciens statuts par les nouveaux, votés par elle le 12 avril 1872.

2° Ampliation d'un arrêté de M. le Ministre de l'instruction publique, en date du 30 juillet 1872, lequel approuve le nouveau règlement en quarante articles que la *Société archéologique et historique de l'Orléanais* a voté le même jour.

3° Copie certifiée des nouveaux statuts et règlement de la Société.

En conséquence de cette communication, la Société, après en avoir délibéré, décide que les nouveaux statuts et règlement seront mis en vigueur à partir de la rentrée des vacances (novembre 1872.)

— M. G. Baguenault de Puchesse appelle l'attention de la Société sur une relation allemande de la Saint-Barthélemy à Orléans, publiée dans le *Bulletin du protestantisme français* (n° du 15 août 1872). Il se propose d'analyser ce document et d'en discuter incidemment la valeur, lors de la publication du mémoire sur le même sujet qu'il a lu précédemment à la Société.

Ouvrages offerts à la Société au cours du troisième trimestre de l'année 1872.

I. — PAR LES AUTEURS.

M. l'abbé J. Corblet. — *Les tombes en bronze des deux évêques fondateurs de l'évêché d'Amiens.*

M. le Préfet de Loir-et-Cher (département de Loir-et-Cher). Conseil général, première session ordinaire de 1872. — *Rapport du Préfet et procès-verbaux des délibérations.*

II. — PAR LES SOCIÉTÉS SAVANTES.

Amiens. — *Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie*, année 1872, n° 1.

Bourg. — *Annales de la Société d'émulation de l'Ain*, avril, mai, juin 1872.

Bruxelles. — *Revue de la numismatique belge*, 5^e série, tome II, 4^e livraison.

Limoges. — *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. XXI, 1^{re} livraison.

Marseille. — *Répertoire des travaux de la Société de statistique de Marseille*, t. XXXIV.

Orléans. — *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans*, t. XIV, n° 3.

Paris. — *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, année 1871-1872, 1^{er} trimestre.

Poitiers. — *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 1872, 1^{er} trimestre.

Saint-Omer. — *Bulletin historique de la Société des antiquaires de la Morinie*, 20^e année, n^{os} 77, 78, 79 et 80.

Toulouse. — *Bulletin de la Société archéologique du midi de la France*, 1872.

Valenciennes. — *Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique*, 24^e année, n° 5, mai 1872.



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE L'ORLÉANAIS.

N^o 75.

QUATRIÈME TRIMESTRE 1872.

Séance du vendredi 8 novembre 1872.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. le Président fait hommage à la Société de divers dessins, gravures et documents manuscrits relatifs à l'histoire de l'Orléanais.

La Société décide que la liste de ces objets sera insérée au *Bulletin*, avec l'expression de ses remerciements envers le généreux donateur.

« 1. Charte carlovingienne de Valterius, donnant des terres à l'abbaye de Micy. — *Fac-simile* de l'original qui se trouve dans les archives de l'hospice de Dampierre, canton d'Ouzouer-sur-Trézée.

« Un rapport sera fait sur cette charte.

« 2. Lettre originale de la délivrance des prisonniers, M^{sr} d'Elbène, évêque d'Orléans, à son entrée, en 1671.

« Un rapport sera fait sur cette charte.

BULLETIN N^o 75.

- « 3. La Pucelle, gravure par Marcenay.
- « 4. La Pucelle, gravure de la statue de Foyatier.
- « 5. Couverture de livre de la bibliothèque de l'Université, portant les armes de la nation germanique.
- « 6. Couverture de livre portant les armes de l'abbaye de Micy.
- « 7. Spécimen du *Manipulus curatorum*, premier livre imprimé à Orléans, en 1480, par Vivian.
- « 8. Buste de Desfriches, par Monceau.
- « 9. Buste de Pothier, par Monceau.
- « 10. Gravure représentant les instruments de l'âge de pierre.
- « 11. Gravure représentant les instruments de l'âge de bronze.
- « 12. Bulle d'Innocent IV (1244), en faveur de l'abbaye des Vignes, diocèse de Soissons, portant privilège de ne pouvoir être contraire pour bénéfice à pension sans l'autorisation du Saint-Père.
- « 13. Bulle d'Alexandre III (1159), pour la même abbaye, portant défense d'enterrer aucun corps sans sa permission.
- « 14. *Fac-simile* de la 98^e page du psautier imprimé en caractères mobiles, à Mayence, en 1457, par Faust et Schœffer.
- « 15. Deux cadres renfermant les empreintes des pierres gravées chrétiennes des trois premiers siècles, et dont la plupart provient des catacombes; ces empreintes portent : symbole du bon pasteur; de l'agneau; du poisson; du poisson et de l'ancre; de l'ancre; de l'ancre, du poisson et de l'abeille; de la colombe; de la colombe, de l'ancre et du poisson; du vaisseau, du chandelier à sept branches; le monogramme de J.-C.; des chatons de bague avec différents symboles; des marques de lampe; le dessus d'une grande lampe portant au centre le monogramme de J.-C. entouré des têtes des douze apôtres. »

— Lecture est donnée par M. le Président d'une lettre de M. l'abbé Cochard sur un dépôt de scories qui se trouve près de la ferme de l'Aubier, commune de **T**ernoy.

— M. le Président offre à la Société, au nom de M. Maître, un plan de la commune de Coinces, dessiné par M. Menault, instituteur,

et sur lequel sont marqués les divers endroits dans lesquels ont été trouvés des objets antiques.

Il donne ensuite lecture d'une notice de M. l'abbé Maître sur la découverte de fragments de briques à rebord, de tuiles creuses et de débris de poterie rouge, récemment faite à Roumilly, canton de Coincez.

— M. de Torquat signale à l'attention de la Société les dégradations du cirque de Montbouy, menacé d'une destruction prochaine.

M. le Président promet d'écrire à M. Filleul, sur la propriété duquel se trouve le cirque de Montbouy, pour l'intéresser à la conservation de ce précieux monument.

— Il est donné lecture, au nom de la commission des publications, d'un rapport sur le travail de M. Achille de Rancourt de Mimerand, relatif au sceau d'Alix de Beaumont, dame de Cernoy, dont la lecture a été faite dans la séance du 12 avril 1872.

Conformément aux conclusions du rapport, la Société décide que ce travail sera publié au *Bulletin*.

NOTE SUR UN SCEL DE LA CHATELLENIE DE CERNOY.

« Le scel de la châtellenie de Cernoy, que M. l'abbé Desnoyers (1) conserve en ses précieuses collections, et dont je reproduis ici le *fac-simile*, me semble évidemment appartenir à ALIX DE BEAUMONT, dame de Cernoy en 1368 (2).

(1) Ce sceau, de forme orbiculaire, avec une tige mobile et se repliant par une charnière, a été trouvé en 1860 chez un marchand de ferraille, qui l'avait acheté comme vieux cuivre et destiné à la fonte. J'ai eu le bonheur de l'arracher à son ignoble enfouissement et à son inévitable destruction.

DESNOYERS.

(2) Personne n'ignore que Cernoy, aujourd'hui commune rurale du département du Loiret, ne fait pas partie de l'Orléanais. Cette châtellenie était un fief mouvant du comté de Sancerre, en la duché de Berry.

« Les observations qui suivent me suffiront, je l'espère, à justifier l'attribution que je me crois fondé à lui donner.



« Ce scel est du XIV^e siècle ; les caractères de l'exergue l'indiquent suffisamment. De plus, il est évident que c'est un écu de fille, puisqu'il est en losange.

« Or, au XIV^e siècle, il y eut trois dames de Cernoy :

« 1^o Henriette de Sully, 1343 ;

« 2^o Marie de Melun, 1362 ;

« 3^o Alix de Beaumont, 1368.

« I. HENRIETTE DE SULLY. — Jean de Sully fut fiancé en 1320 à Marguerite de Bourbon ; elle en était veuve en 1343.

« De ce mariage vint :

« Henriette de Sully, dame de Cernoy et d'Autry.

« Sully porte : *d'azur semé de molettes d'éperons d'or au lion du même brochant sur le tout.*

« Bourbon porte : *d'azur semé de France brisé d'une bande de gueules.*

« Un scel d'Henriette de Sully, avant son mariage, eût donc été composé : *mi-partie de Sully à dextre, et de Bourbon à senestre*, ainsi qu'il vient d'être dit.

« II. MARIE DE MELUN. — Henriette de Sully épousa Jean de Melun, premier du nom, chevalier, seigneur de la Salle, Viez-Vy et de la Loupe.

« De ce mariage vint :

« 1^o Simon de Melun, chevalier, seigneur de la Salle, Viez-Vy et de la Loupe ;

« 2^o Marie de Melun, dame de Cernoy.

« Henriette de Sully avait le bail de ses enfants en 1362.

« Melun porte : *d'azur à sept besans d'or, 3, 3, et 1, au chef d'or.*

« Les Melun la Loupe, qui ont pour auteur de leur branche Simon de Melun, maréchal de France en 1293, second fils d'Adam III, vicomte de Melun, et dont le mari d'Henriette de Sully était le troisième descendant, chargèrent le chef de leurs armes de *quatre merlettes de sable.*

« Sully porte comme ci-dessus.

« Un scel de Marie de Melun, avant son mariage, serait donc composé : *mi-partie de Melun la Loupe à dextre, et de Sully à senestre, conformément à ce que je viens d'exposer.*

« III. ALIX DE BEAUMONT. — Marie de Melun épousa Jean de Beaumont.

« Je n'ai trouvé aucun document sur ce Jean de Beaumont. Cependant, l'histoire de la maison de Courtenay fait mention d'un Jean de Beaumont, chevalier, seigneur du Coudray en Berry, qui avait épousé Jeanne de Courtenay, dame d'Autry.

« Il fut décapité en 1367, pour crime de lèse-majesté.

« Charles V, touché de compassion pour ses enfants, leur rendit leurs biens par lettres données à Paris le 28 octobre de la même année.

« Vraisemblablement, Jean de Beaumont, qui épousa Marie de Melun, était fils de ce Jean de Beaumont et de Jeanne de Courtenay.

« Je suis d'autant plus porté à le croire, qu'en outre de la présomption fondée sur le voisinage des deux châtellenies d'Autry et de Cernoy, il y avait vers cette époque alliance entre les maisons de Courtenay et de Melun. En effet, Agnès de Melun était mariée à Pierre de Courtenay, dont elle était veuve en 1395.

« Du mariage de Jean de Beaumont et de Marie de Melun vint :

« Alix de Beaumont, dame de Cernoy en 1368.

« Je n'ai trouvé nulle part les armes de cette maison de Beaumont ; mais, dans tous les cas, Alix de Beaumont est la seule qui puisse porter à senestre de son écu mi-partie de Melun la Loupe.

« Les armes d'Alix de Beaumont sont donc : *mi-partie à dextre gironné de... et de... de douze pièces, qui est de Beaumont, et à senestre mi-partie de Melun la Loupe, comme ci-dessus.*

« Si les hachures et pointillés qui, dans la science du blason, indiquent les métaux et couleurs, avaient été en usage à l'époque qui nous occupe, j'aurais eu d'une façon complète les armes de Beaumont, dont le scel d'Alix ne me donne que les pièces. On sait que ce n'est qu'au XVII^e siècle que l'on se servit des hachures et pointillés pour la gravure héraldique. »

ACHILLE DE RANCOURT DE MIMERAND.

Séance du vendredi 22 novembre 1872.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. le Président fait connaître à la Société qu'une épée et un boulet de fer ont été trouvés dans les fouilles nécessitées par les travaux qui s'exécutent à la place Bannier. Ces objets sont déposés au Musée historique.

Il signale également la découverte, à Acqueboville (Loiret), d'une médaille grand bronze de Matidie.

— M. Buchet offre à la Société des monnaies de bronze spéciales à l'île de Jersey.

— M. le Président signale à l'attention de la Société un petit pilier portant sculptés en relief des fleurs de lys et des caëux altérés, trouvé dans la démolition du mur situé à l'angle du Musée et de la rue des Petits-Souliers.

Séance du vendredi 13 décembre 1872.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. de Buzonnière lit un rapport sur le congrès archéologique tenu à Vendôme au cours du mois de juin dernier. Ce travail est renvoyé à la commission des publications.

— M. Boucher de Molandon communique à la Société une matrice en bronze d'un sceau du XIV^e siècle, trouvée entre Chécy et Pont-aux-Moines, dans les terrassements du chemin de fer de Gien. Ce sceau, de forme ronde, et de 23 millimètres de diamètre, porte au centre une fleur de lys de figure allongée, et autour, en légende circulaire entre deux cordons : *S. Herve * Medart.*

— M. le Président dépose sur le bureau et soumet à l'examen de la Société :

- 1^o Un autre sceau trouvé à Villemoutiers. *Sigillum Joen Betterii*;
- 2^o Un moyen bronze de Claude, à la Liberté ;
- 3^o Une monnaie carnute ;
- 4^o Une lampe égyptienne à laquelle est adapté un instrument qu'il suppose être un réflecteur.

Séance du vendredi 27 décembre 1872.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. le Président donne communication d'une lettre de M. le Ministre de l'instruction publique, qui accorde à la Société une subvention de 400 fr. destinée à la publication d'un volume de documents

diplomatiques manuscrits conservé à la Bibliothèque publique d'Orléans, et relatif à l'intervention de la France dans la révolution de Naples, en 1647.

— Il est procédé au scrutin pour le renouvellement annuel du Bureau et des commissions.

MM. Desnoyers et de Molandon, tous les deux rééligibles, sont maintenus, le premier dans la fonction de président de la Société, le second dans celle de vice-président.

M. Gustave Baguenault de Puchesse est élu secrétaire, en remplacement de M. Basseville, non rééligible.

M. Maxime de Beaucorps est élu vice-secrétaire archiviste, en remplacement de M. Gaston Vignat, parvenu également au terme de ses fonctions.

M. l'abbé Desnoyers est maintenu comme membre de la commission de la bibliothèque.

M. l'abbé Pelletier remplace à la commission des publications M. de Pibrac, membre sortant non rééligible.

Ouvrages offerts à la Société au cours du quatrième trimestre de l'année 1872.

I. — PAR LES AUTEURS.

M. Henri du Cleuziou. — *De la poterie gauloise, étude sur la collection Charvet.* — Paris, 1872.

M. le chanoine E. Van Drival. — *Histoire de l'académie d'Arras.* — Arras, 1872.

M. l'abbé Cochet. — *Répertoire archéologique du département de la Seine-Inférieure.* — Paris, 1872.

M. J.-B. de Rossi. — *Bulletin d'archéologie chrétienne*, 2^e série, 1^{re} année, n^o 4.

M. Gabriel de Mortillet. — *Indicateur de l'archéologie et du collectionneur*, bulletin mensuel illustré, septembre et octobre 1872.

M. de Buzonnière. — *Étude sur le poème de Jeanne d'Arc*, de Robert Southey. — Orléans, 1872.

II. — PAR LES SOCIÉTÉS SAVANTES.

Amiens. — *Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie*, année 1872, n° 2.

Arras. — *Mémoires de l'Académie des sciences et arts d'Arras*, 11^e série, tome IV.

Boulogne-sur-Mer. — *Mémoires de la Société académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer*, tome II.

— *Bulletin de la Société académique de Boulogne*, année 1869.

Bruxelles. — *Revue de la numismatique belge*, 5^e série, tome IV, 4^e livraison.

Châlons-sur-Marne. — *Mémoires de la Société d'agriculture du département de la Marne*, 1870-1871.

Châteaudun. — *Bulletin de la Société dunoise*, octobre 1871, juillet 1872, octobre 1872.

Dieppe. — *Bulletin de la Société des antiquités de la Seine-Inférieure*, année 1870, tome II, 1^{re} livraison.

Draguignan. — *Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan*, tome VII.

Genève. — *Bulletin de l'Institut national genevois*, n° 36.

Liège. — *Bulletin de la Société archéologique liégeoise*, tome XI, 1^{re} livraison.

Lyon. — *Mémoires de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon*, année 1870-1871.

Nantes. — *Annales de la Société académique de Nantes*, 1871, 2^e semestre.

Nîmes. — *Mémoires de l'Académie du Gard*, novembre 1869, août 1870.

Orléans. — *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans*, tome XIV, n° 4.

Paris. — *Revue des Sociétés savantes des départements*, 5^e série, tome III, mars, avril 1872.

— *L'instruction publique, revue des lettres, sciences et arts*, 1^{re} année, n^o 7.

— *Le Globe*, journal géographique, tome XI, livraisons 1 et 2.

Poitiers. — *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 1872, 2^e trimestre.

Rouen. — *Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen*, pendant l'année 1870-1871.

Senlis. — *Comité archéologique de Senlis, comptes-rendus et mémoires*, années 1869-71.

Tarbes. — *Société académique des Hautes-Pyrénées*, 13^e, 14^e et 15^e années.

Tours. — *Bulletin de la Société archéologique de la Touraine*, tome II.

Valenciennes. — *Revue agricole, industrielle et artistique*, 24^e année, tome XXVII.

Washington. — *Institution Smithsonianne*, 1871.

III. — MANUSCRITS, MONNAIES ET MÉDAILLES, DESSINS ET OBJETS D'ART
OFFERTS A LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'ANNÉE 1873.

Premier trimestre.

M. Herluison, libraire à Orléans. — Portrait lithographié de M. Dupuis, ancien président de la Société.

M. Buchet. — Surmoulage d'anciens sceaux relatifs à l'Orléanais.

Deuxième trimestre.

M. Choupe. — Aquarelle représentant la porte de la maison rue Jeanne-d'Arc, n^o 8, à Orléans.

M. le Dr Patay. — Médaille en or frappée à l'occasion du mariage de Napoléon I^{er} avec Marie-Louise.

M. Boucher de Molandon. — Six dessins originaux et inédits de M. Pensée, relatifs à Jeanne d'Arc et à Domrémy.

Troisième trimestre.

M. l'abbé Maître, curé de Coinces. — Trois pièces de monnaies anciennes trouvées à Coinces.

Quatrième trimestre.

M. l'abbé Desnoyers. — Dessins, gravures, *fac-simile* et documents manuscrits relatifs à l'Orléanais.

M. Menault, instituteur. — Plan archéologique de la commune de Coinces.

M. Buchet. — Monnaies de bronze de l'île de Jersey.



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE L'ORLÉANAIS.

N^o 76.

PREMIER TRIMESTRE 1873.

LISTE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE L'ORLÉANAIS (1).

MEMBRES HONORAIRES.

MEMBRES HONORAIRES DE DROIT.

- MM. le premier Président de la Cour d'Orléans.
le Préfet du Loiret.
le Préfet de Loir-et-Cher.
le Préfet d'Eure-et-Loir.
- MM^{grs} l'Évêque d'Orléans.
l'Évêque de Blois.
l'Évêque de Chartres.
- M. le Maire d'Orléans.

(1) Les membres de la Société sont inscrits, dans cette liste, à la date de leur admission.

MEMBRES HONORAIRES ÉLUS.

- 1849 MM. BECQUEREL, membre de l'Institut, à Paris.
JULLIEN (Stanislas), membre de l'Institut, à Paris.
LESERRURIER, conseiller à la Cour de cassation, à Paris.
SAUSSAYE (de la), membre de l'Institut, recteur de l'Académie de Lyon.
THIERRY (Amédée), membre de l'Institut, à Paris.
VITET, de l'Académie française, vice-président de l'Assemblée nationale, à Paris.
- 1859 CAUMONT (de), directeur de l'Institut des provinces, à Caen.
DELISLE (Léopold), membre de l'Institut, conservateur de la Bibliothèque nationale, à Paris.
LONGPERIER (de), membre de l'Institut, conservateur du musée du Louvre.
QUICHERAT (Jules), professeur à l'École des chartes.
- 1861 EGGER, membre de l'Institut, à Paris.
- 1865 CHABOUILLET, conservateur au département des antiques de la Bibliothèque nationale, à Paris.
- 1863 GRANDPERRET, ancien procureur général, à Paris.
- 1868 RENIER (Léon), membre de l'Institut, vice-président du Comité national des travaux historiques et des sociétés savantes, à Paris.
- 1869 WITTE (de), membre de l'Institut, à Paris.

MEMBRES TITULAIRES RÉSIDANTS (1).

- 1848 MM. * BUZONNIÈRE (de), correspondant du ministère de l'instruction publique, membre de l'Académie de Sainte-Croix et de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.
* CLOUET, architecte du département.
* DESNOYERS, vicaire général, membre de la Société des sciences d'Orléans.
* MANTELLIER, président à la Cour d'appel, correspondant de l'Institut.
* MAUGE DU BOIS DES ENTES, conseiller honoraire à la Cour d'appel.
* TORQUAT (de), chanoine honoraire, membre de la Société des sciences d'Orléans.
- 1852 CHOUPE, professeur de dessin au lycée.
FRANCAU, inspecteur d'Académie.

(1) Les noms des membres fondateurs sont précédés d'un astérisque.

- 1854 MM. BOULOY (abbé), chanoine honoraire.
IMBAULT, architecte.
LAURAND-VIGNAT (Jules).
- 1855 PELLETIER (abbé), chanoine.
BOUCHER DE MOLANDON, membre de l'Académie de Sainte-Croix.
- 1857 BAGUENAUT DE VIÉVILLE, vice-président de la Société des sciences d'Orléans.
COLLIN, inspecteur-général des ponts et chaussées, membre de l'Académie de Sainte-Croix.
PETAU, membre de l'Assemblée nationale et du Conseil général du Loiret.
LOISELEUR, bibliothécaire de la ville, secrétaire général de la Société des sciences d'Orléans.
- 1860 BASSEVILLE, avocat.
GASTINES (Léonce de), ancien élève de l'École des chartes, membre de l'Académie de Sainte-Croix.
- 1860 CHAGOT (Ludovic).
VIGNAT (Gaston).
- 1862 MAUPRÉ, archiviste du département.
- 1864 PIBRAC (A. DU FAUR DE), membre de la Société des sciences d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix.
- 1865 JARRY (Louis), avocat, membre de l'Académie de Sainte-Croix.
- 1868 BEAUCORPS (Maxime de), ancien élève de l'École des chartes, membre de l'Académie de Sainte-Croix.
- 1869 BAGUENAUT DE PUCHESSE (Gustave), docteur ès lettres, membre de l'Académie de Sainte-Croix.
BUCHET, avoué à la Cour d'appel.
ROCHETERIE (Maxime de la), membre de l'Académie de Sainte-Croix.
- 1871 PATRON (abbé), chanoine.
D^r PATAY.

MEMBRES TITULAIRES NON RÉSIDANTS.

- 1849 MM. VIBRAYE (marquis de), à Court-Cheverny (Loir-et-Cher).
LALLIER (Justin), à Paris.
DUPRÉ, bibliothécaire de la ville de Blois.
PILLON (Ernest), à l'Ardoise, Chaingy (Loiret).
COSSON (abbé), curé de Boynes (Loiret).
- 1851 GUIGNEBERT, à Montargis.
MAÎTRE, curé de Coinces (Loiret).
MARCHAND, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Ouzouer-sur-Trézée (Loiret).

- 1852 MM. DELAUNE, avoué à Romorantin.
1854 BALLOT, médecin à Montargis.
MORIN, curé de Suèvres (Loir-et-Cher).
1857 SAINT-LAUMER (de), à Chartres.
BERGEVIN, à Blois.
FOURNIER (Édouard), à Paris.
1858 DEMERSAY (Alfred), à Châtillon-sur-Loing (Loiret).
GUYOT, curé de Baule (Loiret).
1859 TOUR (de la), percepteur à Thimory (Loiret).
1860 LALLIER (Henry), médecin à Neuville.
1862 PILLARD, médecin à Ladon.
1863 DESERVILLERS (comte de), au château de Meslay, près Vendôme.
MÉTHIVIER (l'abbé), chanoine, ancien doyen d'Olivet.
1864 PARSEVAL (de), au château de Chevilly (Loiret).
1867 COURCY (marquis de), au château de Cléreau, à Sully-la-Chapelle (Loiret).
1870 MAULDE (de), archiviste paléographe.
1872 RANCOURT DU MIMÉRAND (Achille de), maire de Cernoy.

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS FRANÇAIS.

- 1849 M^{re} PIE, évêque de Poitiers.
MM. BARTHÉLEMY (Anatole de), membre du Comité des travaux historiques et des sociétés savantes, à Paris.
CHATEAUNEUF, curé de Bielles (Basses-Pyrénées).
GUILLEMOT, conseiller de préfecture à Dijon.
1850 DUVAL (l'abbé), à Amiens.
DIARD, maire de Dourdan.
COURMONT, ancien directeur des beaux-arts, à Cannes (Var).
LESERRIER, chef au ministère des finances, à Paris.
DESMOULINS (Charles), président de la Société linnéenne, à Bordeaux.
1851 ROZIÈRE (de), membre de l'Institut, au château de Pimpeneau, près Blois.
CAQUERAY (vicomte de), au château de la Salie, près Saumur.
SOULTRAIT (Georges de), receveur des finances, à Lyon.
1852 OLIVIER, ingénieur en chef, à Caen.
MOUTIÉ, président de la Société archéologique de Rambouillet.
PROU, président du tribunal de Tonnerre (Yonne).
GIRARDOT (de), secrétaire-général de la préfecture, à Nantes.

- 1852 MM. JOLIBOIS, curé de Trévoux (Ain).
MORIN (Henri), à Lyon.
RAOUL-DUVAL, premier président honoraire de la Cour d'appel de Bordeaux.
- 1856 BARTHÉLEMY (Édouard de), membre du Comité des travaux historiques et des sociétés savantes, à Paris.
CHERBONNEAU, correspondant de l'Institut, à Constantine (Algérie).
- 1857 MARTIGNY, chanoine de Belley (Ain).
MENAULT, à Angerville (Seine-et-Oise).
LACROIX, pharmacien à Mâcon.
- 1858 RENARD, ancien député, à Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne).
DANJOU, président du Tribunal de Beauvais (Oise).
CLAIR, avocat à Arles.
- 1859 FABRE, président du Tribunal de Saint-Étienne (Loire).
- 1860 LENORMAND François, à Paris.
ROUMEGUERRE, secrétaire de la Société archéologique du Midi, à Toulouse.
- 1861 BAUDRY (l'abbé), curé du Bernard (Vendée).
- 1863 MALLET, à Amiens.
- 1864 REY, de la Société des Antiquaires de France.
- 1868 GESLIN, attaché au musée des antiques du Louvre, à Paris.
- 1869 RUELLE, attaché à la bibliothèque des Sociétés savantes, au ministère de l'instruction publique.
- 1870 PERROT, membre de la Société d'émulation de l'Allier.

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS ÉTRANGERS.

- 1849 MM. MOREL-FATIO, conservateur du musée de Lausanne (Suisse).
- 1851 DEVROYE (l'abbé), chanoine, à Liège.
MARMOL (Eugène del), président de la Société archéologique de Namur.
- 1852 CHALON (Renier), président de la Société de numismatique belge.
L'ÉVÊQUE DE BETHLÉEM, abbé de St-Maurice-en-Valais (Suisse).
KOHNE (de), secrétaire de la Société impériale d'archéologie, à Saint-Pétersbourg.
ROACH-SMITH (Charles), à Londres.
- 1855 CAPITAINE (Ulysse), secrétaire de l'Institut liégeois.
- 1860 CONESTABILE (le comte), à Pérouse.
-

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

SOCIÉTÉS FRANÇAISES.

- Abbeville. — Société d'émulation.
Amiens. — Société des Antiquaires de Picardie.
Angers. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
Angers. — Société académique de Maine-et-Loire.
Angoulême. — Société archéologique de la Charente.
Arras. — Académie.
Autun. — Société éduenne.
Auxerre. — Société des Sciences historiques et littéraires de l'Yonne.
Beauvais. — Société académique et archéologique de l'Oise.
Besançon. — Société d'Émulation du Doubs.
Béziers. — Société archéologique.
Blois. — Société des Sciences et Lettres.
Bordeaux. — Commission historique de la Gironde.
Boulogne-sur-Mer. — Société académique.
Bourg. — Société d'Émulation de l'Ain.
Bourges. — Société des Antiquaires du Centre.
Caen. — Société des Antiquaires de Normandie.
Châlons-sur-Marne. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Marne.
Chambéry. — Société archéologique savoisiennne.
Chartres. — Société archéologique d'Eure-et-Loir.
Châteaudun. — Société archéologique dunoise.
Château-Thierry. — Société historique et archéologique.
Clermont-Ferrand. — Académie des Sciences et Belles-Lettres.
Constantine (Algérie). — Société archéologique.
Dijon. — Académie.
Dijon. — Commission archéologique de la Côte-d'Or.
Douai. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts du Nord.
Draguignan. — Société des Études scientifiques et littéraires.
Langres. — Société historique et archéologique.
Le Havre. — Société havraise d'études diverses.
Le Mans. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe.
Lille. — Commission historique du département du Nord.
Limoges. — Société archéologique du Limousin.
Lons-le-Saulnier. — Société d'Émulation du Jura.
Lyon. — Académie impériale des Sciences, Lettres, etc.

- Mâcon. — Académie.
Marseille. — Société de Statistique.
Metz. — Académie.
Montbéliard. — Société d'Émulation
Montpellier. — Académie des Sciences et Lettres.
Moulins. — Société d'Émulation du département de l'Allier.
Nancy. — Société d'archéologie lorraine.
Nantes. — Société académique de la Loire-Inférieure.
Nevers. — Société nivernaise.
Nîmes. — Académie du Gard.
Orléans. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
Orléans. — Académie de Sainte-Croix.
Paris. — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
Paris. — Société des Antiquaires de France.
Paris. — Société de l'Histoire de France.
Paris. — Société parisienne d'Histoire et d'Archéologie.
Paris. — Société française de Numismatique et d'Archéologie.
Pau. — Société des Sciences, Lettres et Arts.
Poitiers. — Société des Antiquaires de l'Ouest.
Rambouillet. — Société archéologique.
Rouen. — Académie des Sciences, Lettres et Arts.
Rouen. — Commission départementale des Antiquités de la Seine-Inférieure.
Saint-Omer. — Société des Antiquaires de la Morinie.
Senlis. — Comité archéologique.
Sens. — Société archéologique.
Soissons. — Société archéologique.
Toulon. — Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts du Var.
Toulouse. — Société archéologique du midi de la France.
Tours. — Société archéologique de la Touraine.
Valenciennes. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
Vannes. — Société polymathique du Morbihan.
Vendôme. — Société archéologique du Vendômois.

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES.

- Anvers. — Académie d'Archéologie de Belgique.
Bruxelles. — Société de Numismatique belge.
Genève. — Société de Géographie.
Genève. — Institut national genevois.
Gorlitz (Prusse). — Université.

Liège. — Institut archéologique liégeois.
Lund (Suède). — Universitas Lundensis.
Luxembourg. — Société archéologique et historique.
Namur. — Société archéologique.
Saint-Petersbourg. — Commission archéologique.
Tongres. — Société des Sciences et Lettres du Limbourg.
Vienne (Autriche). — Institut géographique.
Washington. — Smithsonian institution.

BIBLIOTHÈQUES QUI REÇOIVENT LES PUBLICATIONS.

La bibliothèque publique de la ville d'Orléans.
La bibliothèque de la Cour d'appel d'Orléans.
La bibliothèque du grand Séminaire d'Orléans.
La bibliothèque du petit Séminaire de La Chapelle-Saint-Mesmin.
La bibliothèque des Pères de la Miséricorde, à Saint-Euverte, Orléans.
La bibliothèque administrative de la Préfecture du Loiret.
La bibliothèque des employés du Loiret.
La bibliothèque publique de la ville de Moutargis.
La bibliothèque publique de la ville de Chartres.
La bibliothèque publique de la ville de Blois.
La bibliothèque Mazarine (Paris).

COMPOSITION DU BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR L'ANNÉE 1875.

Président. — M. l'abbé DESNOYERS, vicaire général.
Vice-Président. — M. BOUCHER DE MOLANDON.
Secrétaire. — M. Gustave BAGUENAUT DE PUCHESSE.
Vice-Secrétaire-Archiviste. — M. Maxime DE BEAUCORPS.
Trésorier. — M. Em. BUCHET.
Commission des publications. — MM. BAGUENAUT DE VIÉVILLE,
J. LOISELEUR, abbé PELLETIER.

Séance du vendredi 10 janvier 1873.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. le Trésorier donne communication des comptes de la Société pour l'année 1872 et du projet de budget pour 1873. L'ensemble de ces comptes et le projet de budget sont approuvés.

— La commission des publications, par l'organe de M. l'abbé Pelletier, présente un rapport sur la communication de M. de Buzonnière, relative au Congrès archéologique tenu à Vendôme, en 1872. La Société décide, conformément aux conclusions du rapporteur, que la notice de M. de Buzonnière sera insérée au *Bulletin*.

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE VENDÔME.

« La session du Congrès archéologique de Vendôme, ouverte le 18 juin 1872 et close le 23 du même mois, laissera de longs et précieux souvenirs dans la mémoire de tous ceux qui ont pu y prendre part. Tandis que le bureau du Congrès réglait le programme des travaux, les autorités locales, secondées par le concours empressé des habitants, organisaient celui des délassements et des plaisirs. Aux savants, aux littérateurs, aux artistes, elles offraient une exposition rétrospective, une représentation donnée par les premiers sujets du Théâtre-Français et l'inauguration de la statue de Ronsard avec discours et cantates ; pour les agriculteurs et les amis de Flore, elles avaient préparé une réunion de comice et une élégante exposition d'horticulture ; enfin pour les amateurs de fêtes, c'étaient un carrousel exécuté par les chasseurs de la garnison, deux banquets, un bal gracieusement offert par M. le sous-préfet et des retraites aux flambeaux dans des rues bordées d'arbres, couvertes de berceaux de verdure et illuminées avec une splendeur digne des plus belles fêtes de la capitale.

« La ville de Vendôme a fait récemment construire, en briques et en pierres de taille, un édifice d'assez bon goût, destiné à servir de musée. Des deux côtés d'un vestibule renfermant un escalier monumental, deux grandes salles et deux pièces de moindre dimension s'ouvrent au rez-de-chaussée. La même distribution se retrouve au premier étage. C'est ce vaste local qu'occupait l'exposition rétrospective.

« Répondant à l'appel d'une commission spéciale dans laquelle figuraient dignement MM^{mes} la marquise de Rochambeau (1) et Sampayo (2), les amateurs de la ville et les riches châtelains des environs avaient offert à l'envi les plus belles pièces de leurs collections ; et de ce concours s'était formé, pour trop peu de temps, hélas ! un musée digne de toute l'attention des artistes et des savants.

« Je traverserai rapidement la salle des tableaux. Je ne possède pas les connaissances nécessaires pour discuter l'authenticité des toiles attribuées au Dominicain, à Carle Vanloo, à Rembrandt ; mais il m'est impossible de ne pas m'arrêter devant deux gouaches aussi remarquables par leur caractère historique que par leur exécution. L'armée anglaise, serrée dans la ville d'York, en Virginie, par les troupes françaises commandées par le comte de Rochambeau, agissant de concert avec Washington, signe la capitulation qui termine, en 1781, la guerre des États-Unis. Dans un espace de moins d'un mètre carré, des milliers de personnages, qui n'ont pas au premier plan plus de 4 à 5 centimètres de hauteur, s'agitent sans confusion, se groupent dans une action commune et forment un ensemble aussi remarquable par la grandeur de la conception que par le fini du travail.

« Une vitrine placée dans le même local exposait des manuscrits sur vélin, ornés de fines miniatures, des incunables, des éditions rares, des chefs-d'œuvre d'impression ou de reliure. Plus loin figurait une précieuse collection d'autographes appartenant surtout à l'histoire locale.

(1) M. le marquis de Rochambeau réside au château de Rochambeau, commune de Thoray, près Vendôme.

(2) M^{me} Sampayo, née de Brunier, d'une famille vendômoise, veuve d'un capitaine tué pendant la dernière guerre.

« Quant à l'archéologie, elle offrait de prime-abord, au bas des marches du perron du Musée, des polissoirs de haches celtiques d'un volume peu commun, puis, dans les salles, des haches celtiques encore emmanchées dans des bois de cerfs ; des bijoux gallo-romains d'une belle conservation, parmi lesquels on remarquait un collier en améthyste, avec ornements et pendants d'oreilles, tout récemment trouvé dans le cimetière gallo-romain de Pezou ; des fibules et des agrafes d'un beau style ; mais l'attention était surtout attirée par les silex taillés, recueillis dans presque toutes les parties de l'univers et exposés par MM. le marquis de Vibraye, habitant le château de Chevreny, près Blois ; de Maricourt, propriétaire à Vendôme, commandant pendant la dernière guerre ; et de Bodard, propriétaire à Villeporcher, près Vendôme.

« Le moyen âge et la renaissance avaient prodigué leurs ivoires, leurs meubles, leurs bijoux, leurs bronzes, leurs émaux, leurs ustensiles ornés, leurs porcelaines, leurs faïences, leurs vases, leurs tapisseries, leurs broderies, mille objets intéressants par leur perfection ou leur rareté, dont l'énumération serait fastidieuse, si elle n'était accompagnée de développements que m'interdit le cadre de cette note.

« L'art moderne avait fourni des tapisseries des Gobelins, appartenant à M. de La Rochefoucauld (1), des dentelles et de remarquables vitrines, venues de l'Exposition de 1867 et récemment acquises par la ville.

« La numismatique était représentée par une riche collection de médailles et de monnaies.

« M. de Caumont, retenu par une attaque de paralysie qui, malheureusement pour le monde savant, laisse peu d'espoir de guérison, avait délégué, pour diriger les opérations du Congrès, M. de Cougny, inspecteur divisionnaire de la Société française d'archéologie. Celui-ci, d'après le vote unanime du Congrès, s'est empressé d'adresser l'expression d'une douloureuse sympathie à l'homme à qui la science archéologique doit son origine et une grande partie

(1) Sosthène de La Rochefoucauld, duc de Doudeauville, résidant dans le château de la Gaudinière qu'il a fait construire à quelques lieues de Vendôme.

de ses progrès. M. de Cougny n'a pu faire oublier son absence, mais nul n'était plus digne de le remplacer.

« Parmi les adhérents, dont le nombre s'élevait à 150, on remarquait MM. l'abbé Arber, l'érudite et spirituel archéologue de Poitiers ; l'abbé Bourgeois, le savant directeur du collège de Pont-Levoy ; de Vibraye, dont la modestie ne peut faire oublier la science ; de Rochambeau, secrétaire général du Congrès ; de Laurière, de Salies, d'Épinay, et enfin M. Launay, qui a consacré à sa ville et au Vendômois ses talents d'archéologue, d'historien et de dessinateur. Les séances, auxquelles plusieurs dames assistaient, ont toujours été fort suivies et tenues avec un calme que rompait rarement le feu de la discussion.

« Suivant un usage judicieux et généralement adopté pour les Congrès archéologiques, toutes les questions du programme se rattachaient à la localité. Pour qui connaît le Vendômois, il était facile de prévoir que par leur intérêt et leur variété elles fourniraient la matière d'une session bien remplie.

« L'époque qu'on nommera préhistorique, jusqu'à ce qu'on ait cru pouvoir en constituer l'histoire, a fourni ses grottes taillées, ses instruments de silex et ses polissoirs. Parmi les communications dont elle a été le sujet, on a remarqué l'éloquente improvisation de M. l'abbé Bourgeois, qui, embrassant d'un coup d'œil l'ensemble de la question, a rattaché à des considérations générales les découvertes qu'il a faites dans les territoires de Vendôme et de Blois. M. de Vibraye y a ajouté quelques mots écoutés avec l'attention que mérite une parole aussi autorisée. La question des puits funéraires a été traitée par M. de Rochambeau ; celle des polissoirs et des monuments mégalithiques par M. Launay, dont l'érudition et le bon sens archéologique ont obtenu l'assentiment général.

« L'ère gallo-romaine a légué au Vendômois le théâtre d'Areines, plusieurs voies, des enceintes, quelques pans de murs et des fragments compris dans des constructions plus récentes. Ces divers sujets, successivement traités par M. Launay, ont donné lieu à de savantes discussions, au cours desquelles se sont distingués MM. de Laurière, d'Épinay et de Salies. Quoiqu'aucune opinion n'ait été formellement adoptée, il semble être résulté de la discussion que la

plupart des emplacements vulgairement nommés camps romains ont pu être des lieux de refuge, ou simplement des enceintes d'habitations pratiquées par les populations indigènes, et que les Romains, dans la construction de leurs voies, ont pu adopter des tracés antérieurs à la conquête et ont dû employer des procédés variables, suivant la nature des matériaux et l'état des lieux.

« Quant à ce qui concerne la période franque, M. Launay a traité les sépultures trouvées dans le Vendômois ; M. Caron les monnaies mérovingiennes, et M. Bouchet, bibliothécaire de la ville, a lu un mémoire sur les questions historiques de cette époque.

« Le moyen âge, considéré au point de vue historique, a donné lieu à de nombreuses et intéressantes controverses. La bataille de Fréteval a été étudiée par M. Launay ; les rapports de Hildebert avec le Vendômois par M. de Deservillers et l'abbé de Prévile, tous deux Vendômois ; la légende de la sainte larme a donné lieu à une discussion qui a sérieusement ébranlé son authenticité. Les pèlerinages célèbres, les coutumes locales ont été successivement indiqués par MM. Dupré, bibliothécaire de Blois, d'Espinay, de Salies et Launay.

« Les nombreux monuments dont le moyen âge a enrichi le Vendômois ont été explorés sous la direction des savants archéologues de la localité. En présence des ruines du château de Vendôme, M. de Salies l'a reconstruit dans ses moindres détails. Les restes bien plus remarquables encore de celui de Lavardin ont été l'objet d'une excursion spéciale, au cours de laquelle le Congrès a visité l'église du XII^e siècle où l'on trouve des parties d'un édifice plus ancien ; puis les grottes des Vierges, habitations taillées dans le roc, que la tradition attribue, sans preuves, aux druides, mais où on reconnaît tous les caractères d'une haute antiquité ; et enfin le village de Troo, cher aux archéologues et spécialement remarquable par son église, peut-être antérieure au XII^e siècle, et par un pan de mur à arcatures du plus beau style gallo-romain.

« L'élégante et majestueuse église de la Trinité, à Vendôme, construite pour la plus grande partie dans le style flamboyant, et son clocher isolé, l'un des plus beaux et des plus complets monuments du XII^e siècle ; la chapelle de Saint-Pierre de la Motte ; celle du

lycée et plusieurs autres monuments religieux et civils ont tour à tour excité l'attention du Congrès sous la direction de M. Launay, et ont donné matière à plusieurs intéressantes discussions.

« Une sorte d'enquête sur l'état actuel des monuments du moyen âge dans le Vendômois a fourni de précieux renseignements qu'il serait trop long de consigner ici.

« La Renaissance a laissé dans la Vendômois de grands souvenirs historiques ; elle y a enrichi les cabinets des archéologues d'une multitude de meubles artistiques, d'émaux, de bijoux de toutes sortes ; mais elle n'a légué que peu de constructions frappées de son cachet. Aussi les questions du programme relatives à cette époque avaient-elles généralement trait à l'histoire. Du reste, le temps n'a pas permis de les aborder, et la dernière séance s'est terminée par une discussion sur les services que les instituteurs peuvent rendre à l'archéologie. Après bien des propositions plus ou moins applicables, il a été reconnu que la seule chose qu'il fût pratiquement possible de leur demander, c'était d'inspirer à leurs élèves le respect des monuments et de tous les objets inconnus qui tomberaient sous leurs mains.

« Le dimanche 23 juin, une messe solennelle, accompagnée de morceaux de musique parfaitement exécutés par les artistes et les amateurs de la localité, réunissait aux pieds des autels de l'église de la Trinité MM. les députés du département, le sous-préfet de Vendôme et les autorités locales. M. l'abbé Auber, dans un discours profondément pensé et écrit avec une finesse remarquable, a glorifié la science dans ses rapports avec Dieu et dévoilé la vanité de celle qui ne se propose qu'un but terrestre et matériel.

« Ainsi le Congrès s'est terminé par la cérémonie qui aurait dû le précéder. »

DE BUZONNIÈRE.

— M. Imbault rend compte d'une visite qu'il a faite en compagnie de M. Buchet et de M. Godey, directeur des travaux de la ville, aux vestiges d'anciennes constructions mis à jour lors des fouilles nécessitées par le nouvel arrangement de la place Banner. Il existait là, au XVI^e siècle, une forteresse qui devait communiquer avec

l'extérieur, et on trouve encore les traces d'un long souterrain, qui semble se diriger dans l'axe du faubourg Bannier.

— M. le Vice-Président présente un rapport verbal sur les dépenses que nécessitera l'impression des *Lettres de Louis XIV, Anne d'Autriche, Mazarin*, relatives à l'expédition du duc de Guise à Naples, conservées dans la Bibliothèque publique d'Orléans, et que M. Loiseleur se charge de publier, en les accompagnant de notices, notes, tables, etc. Le ministère de l'instruction publique a déjà donné à cet effet une subvention. La Société vote la somme complémentaire, et elle décide en outre que le volume sera publié dans la série ordinaire de ses *Mémoires*.

— M. Alfred Chollet, maire de Saint-Firmin (Loiret), est présenté, comme *associé correspondant*, par MM. l'abbé Cosson, de Beaucorps et Baguenault de Puchesse.

— M. le Président annonce à la Société qu'il vient d'être informé par M. le Ministre de l'instruction publique que le décret du 30 mars 1869, relatif aux concours académiques, a été rapporté; que les réunions des délégués des sociétés savantes sont rétablies comme par le passé, et que les séances et lectures auront lieu cette année, à la Sorbonne, les 16, 17 et 18 avril prochain; — que, de plus, à compter de 1873, une somme de 3,000 fr. sera mise annuellement à la disposition de chacune des trois sections du Comité des travaux historiques, pour être distribuée à titre d'encouragement, soit aux sociétés savantes, soit aux savants eux-mêmes, dont les travaux auront le plus contribué aux progrès de l'histoire, de l'archéologie et des sciences.

Les mémoires relatifs à l'histoire et à l'archéologie devront être préalablement approuvés par la société savante à laquelle appartiennent leurs auteurs. Ils devront être adressés au ministère, au plus tard le 1^{er} avril prochain.

Séance du vendredi 24 janvier 1873.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. le Président annonce à la Société que désormais le *Bulletin de l'instruction publique* lui sera envoyé régulièrement.

— L'année dernière, la Société avait émis le vœu de voir conserver en France la précieuse collection de monnaies gauloises de M. de Saulcy. M. le Président lit une communication ministérielle faisant connaître que l'Assemblée nationale, sur le rapport de M. Beulé, membre de l'Institut, vient de voter le crédit nécessaire pour le rachat, au nom de l'État, de cette collection.

— M. Basseville, secrétaire sortant, donne lecture des *Bulletins* nos 69, 70 et 71, comprenant toute l'année 1871, dont la publication a été retardée par les malheurs de l'invasion et la suspension des travaux de la Société. Ces bulletins sont renvoyés à la commission des publications.

Séance du vendredi 13 février 1873.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

Sur la demande de M. le vice-recteur de l'Académie de Paris, la Société décide qu'elle enverra à l'Exposition universelle de Vienne un exemplaire des deux derniers volumes de ses publications.

— M. Loiseleur offre à la Société des pierres taillées et des os de renne provenant de Laugerie (Dordogne), ainsi qu'une planche

représentant des ramures taillées, trouvées dans le même lieu, et auxquelles on a donné le nom de *reliquiæ aquitanicæ*.

— La Société avait l'année dernière émis un vœu pour la meilleure conservation des ruines romaines de Montbouy. M. Loiseleur déclare qu'il a eu l'occasion de rencontrer M. Filleul, propriétaire actuel de Chenevière, lequel lui a fait part de l'intention où il était de ne rien épargner pour empêcher la destruction de ces précieux restes.

— M. l'abbé Pelletier, au nom de la commission des publications, fait un rapport sur les projets de *Bulletins* n^{os} 69, 70 et 71, et conclut à l'impression, qui est votée par la Société.

— M. l'abbé Duchâteau, curé de Saint-Florent (Loiret), est présenté comme *associé correspondant* par MM. Basseville, Buchet et l'abbé Pelletier.

— M. de Vernon, percepteur à Cléry, est présenté comme *membre titulaire non résidant* par MM. Desnoyers, de Molandon et de Beaucorps.

— M. le Président dépose sur le bureau, au nom de M. de Vernon, un méreau et un sceau du chapitre de Notre-Dame de Cléry, trouvés dans une maison canoniale. Il communique également à la Société la liste suivante de pièces romaines trouvées par M. de Vernon à Cléry, Lailly et Mareau :

Trouvé à Cléry, 1872.

Deux douzains de Henri II.

Franc à pied en or, de Charles IV.

Écu d'or de Charles IX.

Denier tournois de Philippe-le-Bel (dans une tombe de l'église).

Vespasien argent. \hat{r} . *Pietas Aug. cos. VI*. Femme assise tenant un épi de blé.

Gordien III, billon. \hat{r} . *Virtus Augusti*. Hercule debout.

Philippe I, billon. r̄. *Romæ æternæ*. Rome assise, casquée, tenant une lance, et sur la main droite une Victoire.

Gordien III, petit bronze, frappé à Alexandrie.

Plomb portant une croix (dans une tombe de l'église).

Trouvé à Lailly, 1872.

Trajan, grand bronze. r̄. Femme assise. *Ti. pot. cos. III p. p.*

Trouvé à Mareau-aux-Près, 1872.

Trébonien-Galle, argent. r̄. *Apollini salutari*. Apollon debout.

Trajan Dèce, argent. r̄. *Genius exerc. illyriciani*. Génie debout, modius sur la tête, tenant une patère et une corne d'abondance; auprès de lui une enseigne militaire.

Séance du vendredi 28 février 1873.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

MM. Desnoyers, Boucher de Molandon et le docteur Patay présentent comme *membre honoraire* M. Charles Blanc, membre de l'Institut, directeur des beaux-arts au ministère de l'instruction publique.

— M. de Buzonnière rend compte de l'état des travaux de la commission chargée de rédiger le répertoire archéologique du Loiret. Il résulte de cette communication que les notices concernant les communes de l'arrondissement d'Orléans sont presque terminées.

— M. Buchet lit une lettre d'un des propriétaires des *tumuli* de Chambon, relative aux fouilles qui pourraient être faites dans cette localité.

Séance du vendredi 14 mars 1873.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. le Président dépose sur le bureau un certain nombre de notes et de manuscrits de feu M. l'abbé Rocher, membre et vice-président de la Société, relatifs aux anciennes abbayes et paroisses du diocèse d'Orléans, ainsi qu'une liasse de notes également manuscrites de M. l'abbé Dubois. Ces précieux dons sont faits par M^{lle} Girard, nièce de M. l'abbé Rocher. M. le Président est chargé de lui transmettre les remerciements très-particuliers de la Société.

— M. Baguenault de Viéville, au nom de la commission des publications, fait un rapport verbal sur le travail de M. l'abbé de Torquat sur Germigny, travail communiqué avant la guerre ; il conclut à l'insertion aux *Mémoires* du texte et des planches. La Société vote les conclusions du rapporteur, et, conformément à l'article 25 des statuts, charge le bureau de s'enquérir préalablement de la dépense qu'entraînerait la confection de ces planches.

— M. Mantellier donne lecture d'un mémoire sur *les armes de la ville de Trévoux*. — Ce travail est réservé par son auteur.

— M. G. Baguenault de Puchesse lit une *Note sur quelques lettres inédites de Henri II au duc de Nevers, écrites lors d'un voyage fait par le roi dans l'Orléanais au mois de janvier 1552*. — Ce travail est renvoyé à la commission des publications.

— M. Maxime de Beaucorps rend compte à la Société des fouilles récemment faites à Montchène, commune de Chevilly, et il communique un certain nombre de monnaies trouvées dans ce lieu, dont voici la nomenclature :

Colonie de Nîmes.

Cinq Auguste, m. br. — R. Autel de Lyon.

Vespasien, m. br. — r̄. *Fides publica*. Femme debout tenant une patère et une corne d'abondance.

Deux As, g. br.

Vespasien, m. br. — r̄. Femme debout appuyée sur une lance.

Trajan, g. br. — r̄. Femme debout tenant une patère et une corne d'abondance.

Auguste, p. br. — r̄. Autel de Lyon.

Deux Constantin II, p. br. — r̄. Une enseigne entre deux soldats.

Pièce gauloise en potin, fruste.

Deux Pixtilos, chef Aulerke. PIXTILOS, tête imberbe casquée. — r̄. Pégase à droite ; dessous une fleur.

Pixtilos, tête de Diane à gauche. — r̄. Dragon à gauche dévorant un guerrier renversé.

Consulaire, fruste, argent. Tête de femme à droite. — r̄. Femme assise ; VICTRIX. Famille Julia (?).

Séance du vendredi 28 mars 1873.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. le Président a la douleur d'annoncer à la Société la mort de deux de ses membres honoraires : MM. Stanislas Jullien, né à Orléans, savant sinologue, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et Amédée Thierry, éminent historien, né à Blois, membre de l'Académie des sciences morales et politiques. Des liens d'affection tout particuliers rattachaient l'un et l'autre à notre Société et à l'Orléanais.

— M. Chouppe fait hommage à la Société d'un dessin fait par lui et représentant un vase gallo-romain, trouvé en 1872, commune de Chevilly, près la Croix-Briquet.

— Un scrutin est ouvert sur les quatre candidatures présentées dans les séances précédentes :

M. Charles Blanc est nommé *membre honoraire*.

M. de Vernon est élu *membre titulaire non résidant*.

MM. Alfred Chollat et l'abbé Duchâteau sont nommés *associés correspondants* de la Société.

— M. le Président donne lecture d'un mémoire de M. de Vernon sur les fouilles pratiquées récemment dans l'église de Cléry et qui ont amené la découverte du cœur de Charles VIII. La Société autorise M. de Vernon à lire son mémoire à la prochaine réunion des sociétés savantes à la Sorbonne.

— M. le Président rend compte en ces termes de la visite qu'il a faite avec quelques-uns de ses collègues aux fouilles de Cléry :

« Hier, jeudi 27 mars, votre bureau, formé en commission avec M. de Buzonnière, M. de Pibrac et M. de Torquat, d'après la demande que vous aviez faite, s'est transporté dans l'église de Cléry pour étudier les découvertes signalées par M. de Vernon en son rapport du 18 mars, dont je viens de vous donner lecture. Notre visite a été longue, et je crois pouvoir vous dire, Messieurs, sérieuse. Il nous est un devoir d'abord de rendre hommage à l'activité et à l'intelligence de M. de Vernon; il n'était pas possible d'apporter plus de soins et de perspicacité dans le travail dont je vous ai lu le rapport.

« Vous comprenez, Messieurs, quel devait être notre désir de constater l'importance réelle des découvertes. Ce que nous avons vu et examiné, durant quatre heures, a confirmé pleinement la haute valeur des fouilles accomplies. M. de Torquat, que nous avons prié de se faire le rapporteur détaillé de nos observations et jugements, vous donnera leurs motifs avec étendue; mais nous sommes heureux de pouvoir, dès aujourd'hui, vous dire que six faits importants nous semblent acquis :

« 1° Que le caveau de Louis XI était tourné vers l'est et non vers le nord-est, comme l'indique à tort le monument;

« 2° Que la statue de la Sainte-Vierge était autrefois placée à l'est, en regard du tombeau de Louis XI;

« 3° Que le caveau où fut déposé le cœur de Charles VIII a été retrouvé ;

« 4° Que le cœur de ce roi a été aussi trouvé ;

« 5° Que le petit cercueil de plomb, où fut renfermé le corps du très-jeune enfant de Charles VIII, a été mis au jour ;

« 6° Que la base des piliers a été recouverte par un exhaussement de terre de 60 centimètres.

« Nous laissons, Messieurs, à M. de Torquat le plaisir et l'honneur de vous expliquer les causes de ce jugement, de vous en donner les preuves historiques. Auteur d'un premier ouvrage sur l'église de Cléry, il lui appartenait de le compléter par un second travail qui, vous le voyez, aura une véritable importance.

« La commission vous demande, Messieurs, un vote de remerciements pour l'habile et zélé explorateur de l'église de Cléry, M. de Vernon. Elle a déjà payé cette dette en son nom et vous prie de ratifier ses paroles. »

DESNOYERS.

— M. Boucher de Molandon communique à la Société plusieurs documents inédits relatifs à *Pierre du Lys*, troisième frère de la Pucelle ; à *Jeanne* sa femme, du pays de Bar ; à *Jean du Lys*, leur fils. Il donne ensuite lecture d'un mémoire ayant pour objet de rechercher, à l'aide de ces documents et d'autres antérieurement connus, quels étaient la condition sociale, l'état de fortune et le lieu de résidence à Orléans ou dans les environs de *Pierre du Lys* et d'*Isabelle Romée*, mère de la Pucelle, depuis leur arrivée à Orléans, en 1440, jusqu'à la mort d'*Isabelle Romée*, en 1458.

La Société autorise M. de Molandon à donner lecture de ce mémoire à la prochaine réunion des sociétés savantes à la Sorbonne.

— M. Basseville, au nom de la commission des publications, fait un rapport sur le travail de M. G. Bagnenault de Puchesse, intitulé : *Lettres inédites de Henri II au duc de Nevers*. Conformément aux conclusions du rapporteur, la Société vote l'insertion de cette notice au *Bulletin*.

NOTE SUR QUELQUES LETTRES INÉDITES, DE HENRI II AU DUC DE NEVERS, ÉCRITES LORS D'UN VOYAGE FAIT PAR LE ROI DANS L'ORLÉANAIS, AU MOIS DE JANVIER 1552.

« En parcourant récemment un certain nombre de recueils de correspondances inédites relatives au XVI^e siècle, conservées dans l'inépuisable dépôt de la Bibliothèque nationale, mon attention a été tout à coup attirée par des lettres du roi Henri II, datées de plusieurs villes et villages de l'Orléanais, et écrites au mois de janvier 1551 (vieux style). Elles sont adressées au duc de Nevers, et se trouvent dans un volume in-folio de la vieille collection Béthune, ayant pour titre : *Mémoires du règne du roy Henry second*, et faisant partie aujourd'hui de l'ancien fonds des manuscrits français, sous le n^o FR. 3130.

« Le volume s'ouvre par une lettre du roi « à mon cousin le duc « de Nivernois, gouverneur et mon lieutenant-général en mes pays « de Champagne et Brie (1). » Elle est écrite, comme presque toutes les autres, par un secrétaire de la main, signée de cette belle et grande signature : HENRY, et contre-signée : « De Laubespine. » Elle est datée de Paris, le 10 janvier 1551 (2). Le roi donne quelques renseignements au duc sur les mouvements de Charles-Quint, et il lui fait diverses recommandations au sujet de la réunion des gens de guerre et de la surveillance des frontières. La lettre suivante, écrite au même duc de Nevers, est datée de *Cléry*, le 17 jan-

(1) Ce duc de Nevers n'est point le célèbre Louis de Gonzague qui a joué un si grand rôle en France sous les règnes de Henri II et de ses fils, mais son beau-père, François de Clèves, né en 1516, mort en 1562. C'est pour lui que le comté de Nevers avait été érigé en duché-pairie (1539); et il avait été nommé en 1545 gouverneur de la Champagne. Après avoir fait ses premières armes en Piémont, sous Montmorency, il fut chargé en 1551 de protéger les frontières de la Lorraine, et défendit Toul avec une grande énergie. Ses deux fils moururent sans postérité, et tous ses biens passèrent à sa fille Henriette.

(2) L'année commençant alors à Pâques, c'est, d'après notre chronologie nouvelle, 1552 qu'il faut lire au lieu de 1551.

vier 1551. Quand le roi avait-il quitté sa capitale, et par quel chemin était-il arrivé dans l'Orléanais? *L'Itinéraire des rois de France*, publié par le marquis d'Aubais, dans son recueil de *Pièces fugitives* (1), nous apprend qu'il venait de Blois et avait traversé Saint-Laurent-des-Eaux, suivant, comme on le voit, la rive gauche de la Loire (2). Mais le savant ouvrage ne fait aucunement mention des divers séjours du roi dans l'Orléanais à cette même époque; il ne se retrouve d'accord avec la chronologie fournie par notre correspondance inédite que pour indiquer le passage de Henri II à Fontainebleau, le 29 janvier 1552. Comment le roi ne profita-t-il pas de la circonstance pour s'arrêter quelques instants dans sa bonne ville d'Orléans, dont il était si proche? C'est encore une chose que ne nous explique pas *l'Itinéraire*, et nous ignorerions même que Henri II ait jamais passé par notre ville, si nous n'avions la preuve que, quelques mois auparavant, il s'y arrêta solennellement, ce qui l'empêcha probablement cette fois d'y revenir. Le récit de cette visite royale a été conservé dans une petite pièce du temps, fort rare, intitulée (3) : *La magnifique et triumpante entrée de la noble ville et cité d'Orléans, faicte au très-chrétien Roy de France, Henri deuxiesme de ce nom, et à la Roynne Catherine son espouse, le iij jour d'aoust MDLI, à Paris, par Jehan Dallier, et à Orléans, par Eloy Gibier, près l'Église-Sainte-Croix, MDLI, in-8° de 20 feuillets.*

« L'auteur, un certain « François Corchet, procureur au Chastelet d'Orléans, » donne de nombreux détails sur les préparatifs qui furent faits en dix jours, pour recevoir le roi avec une « richesse et somptuosité » dignes de lui. C'est le mardi 4 août (4) que

(1) Paris, 1748, 3 vol. in-4°.

(2) Peut-être arrivait-il directement de Chambord, où, le 15 janvier de cette même année 1552, les ambassadeurs des princes d'Allemagne et ceux de Henri II s'étaient réunis pour conclure un traité d'alliance offensive contre Charles-Quint.

(3) Nous transcrivons exactement ce titre d'après l'exemplaire en assez mauvais état de la Bibliothèque nationale, classé sous le n° Lb 5156 du nouveau catalogue.

(4) Lottin dit à tort que cette entrée royale eut lieu le 1^{er} août (*Recherches sur la ville d'Orléans*, t. I, p. 596). Il ne mentionne point le voyage de l'année suivante.

Henri II fit son entrée dans la ville, « environ une heure après midy : » il venait « du château de Chambourg, » et avait diné le jour même « au bourg de Saint-Mesmin-de-Mixi. » Il séjourna tout le jour à Orléans avec la reine, passa la nuit « dedans les maisons préparées dedans le cloistre de l'église Saint-Aignan ; » et le lendemain, après avoir « ouy la messe, » le roi et la reine « se départirent de ladicte ville, pour eulx retirer au chasteau de Fontainebleau. » Le narrateur ne dit pas quelle route suivit le cortège royal ; mais il est probable qu'il passa par Pithiviers, bien que nous n'ayons aucun renseignement sur ce point.

« Mais revenons au voyage de l'année suivante. L'itinéraire est à peu près le même, puisque le roi part de Blois pour aller également à Fontainebleau ; seulement ce n'est pas à Orléans (1), mais à Châteauneuf, qu'il dut passer la Loire, comme nous le verrons tout à l'heure. Voici du reste le texte complet de la première lettre qui nous intéresse, comme ayant été écrite de Cléry :

« Mon cousin, je vous ay cy-devant escript que vous eussiez a
« permestre faire deux maires (2) souz les nons de Saint-Hubert
« et Saint-Anthoine pour faire cultiver les terres de la frontière.
« Toutesfoys ayant depuis entendu que led. nombre de deux ne seroit
« suffisant pour leffect a ce requis, j'ay advisé et suis contant, mon
« cousin, que vous en faciez encores deux autres souz les nons de
« Saint-Esperit et Saint-Bernard, ce que je vous prie faire, le tout
« suyvant ce que vous fera plus amplement entendre de ma part
« mon cousin le mareschal de la Marche. Priant Dieu, mon cousin,
« quil vous ayt en sa saincte garde. Escript a Clery le xvii^e jour de
« janvier 1551. »

« HENRY. »

Et plus bas :

« DE LAUBESPINE. »

(1) A moins pourtant qu'il n'ait traversé la ville dans le plus strict *incognito*, pour profiter du pont et de la route, qui était meilleure sur la rive droite.

(2) *Maire* se disait pour désigner un prévôt, un chef de partisans, ou encore le possesseur d'un petit fief. — Voir les grands dictionnaires de Bescherelle, Littré, etc.

« La suivante est plus longue et est datée d'*Olivet*, le 18 janvier 1551. Elle est d'ailleurs plus importante, et donne de curieux détails sur les incidents de la guerre avec l'empereur :

« Mon cousin, jay entendu par ce que avez escript a mon cousin
« le connestable, la diligence que font les ennemys a fortiffier et
« pourveoir de vivres la place Daspremont, et estime grandement
« limportance dont est le recouvrement dicelle, sachant combien
« elle peult nuire et endomaiger ma frontière. Toutesfois pour ce
« quil ne la fault pas entreprendre pour la faillir, et que lesdictz
« ennemys sont fortz, qui nous en pourroient garder si vous nestiez
« bien accompagné, je me suis résolu dattendre larrivée des sept
« enseignes des vieilles bendes qui sont jà en chemin de Pietmont,
« avecques lesquelles jen feray joindre une partie de celles qui sont
« aussy en Picardye et lors sen pourra faire leëxon, estimant bien
« que, en si peu de temps quil y a entre deulz, ils ne la scauroient
« mettre en estat pour empescher que je nen aye bon marché a les-
« quipage que je y envoieray. Quant aux compaignyes de chevaulx
« legiers du baron des Guerres et Sr de Bossy, par la premiere depe-
« che, je leur en envoieray les commissions. Cependant je vous pryé
« les advertir, quilz se tiennent assurez de leurs gens... Vous es-
« cripvez aussi, mon cousin, que ces ennemys font demonstracion
« de se saisir de Commercy, qui seroit contrevenir à la neutralité
« soubs laquelle lad. place et celle de Ligny doivent demourer
« en seuretté. Toutesfoys, il sera bon que les cappitaines des dictes
« places se tiennent sur leurs gardes, pour éviter surprince, estant
« en oppinion que cesd. ennemys ny viendront point a feu descou-
« vert. Jespere, mon cousin, que bien tost nous aurons moien
« pardela de nous revancher. Ce pendant donnez tout l'ordre que
« vous pourrez pour éviter le dommaige de lad. frontière, et faire
« le leur le plus quil vous sera possible. Priant Dieu, mon cousin,
« quil vous ayt en sa sainte garde. Escrip a *Olivet*, le xvij^e jour
« de janvier 1551. »

« Cette lettre était accompagnée d'une autre datée du même jour, écrite au même lieu, et signée du connétable de Montmorency. L'il-

lustre lieutenant du roi recommandait également au duc de Nevers « d'avoir lœil ouvert à tenir la frontière en seureté ; » et il lui ajoutait : « Le roy sera dedans quatre ou cinq jours a Fontainebleau, « où il fera peu de sejour, et se delibere de bien tost sacheminer « vers ladite frontière, après avoir tenu lassaut de Monseigneur de « Vendosme. »

« Une nouvelle lettre de Montmorency, datée de « *Chasteauneuf*, le xx^e jour de janvier, » avisait le duc de Nevers de l'envoi des « commissions du baron de Guerres et du Sr de Bussy, » et lui faisait savoir qu'il n'était « autre chose survenue depuis la dernière despesche (1). »

« Le 23, le roi est à *Châtillon* : c'est de là qu'il écrit « au duc de Nivernoys » le court billet suivant :

« Mon cousin, sen allant pardela, mon cousin le mareschal de la « Marche, il vous dira de mes nouvelles et vous fera entendre « lestat de mes affaires, dont je ne vous feray reditte, vous priant « le croyre sur ce quil vous dira de ma part comme vous feriez de « moy mesme. Priant Dieu, mon cousin, vous avoir en sa sainte « garde. Escript de Chastillon, le xxiii^e jour de janvier 1551.

« HENRY. »

Et plus bas :

« DE LAUBESPINE. »

« Montmorency accompagnait encore cette lettre d'une autre, aussi brève et conçue presque dans les mêmes termes (1).

« Enfin, le 24 janvier, le roi lui-même écrit encore au duc de Nevers. Il a poursuivi sa route et est à *Montargis*.

« Mon cousin, j'ay advisé pour renforcer nostre frontière y envoyer « et faire passer pour demourer en garnyson la compaguy de « cent hommes darmes qui sont soubz la charge de mon cousin le « duc de Guyse, dequoy je nay voullu faillir a vous advertir, vous « priant donner ordre de luy faire faire establir son logis ès villes « de Joyville, Vassy, Saint-Dizier et Chaulmont, où jentends et

(1) Ms. FR., 5150, f^o 7.

(2) Ms. FR., 5150, f^o 9.

« veulx quelle demoure en garnyson. Priant Dieu, mon cousin, quil
« vous ayl en sa garde. Escript à Montargis, le xxij^e jour de
« janvier 1551. » « HENRY. »

Et plus bas :

« DE LAUBESPINE. »

« Henri II sort de l'Orléanais, et sa lettre suivante est datée de
« Nemours, le 27 janvier (1). » Nous n'en citerons que la première
phrase : « Mon cousin, jay esté très aise dentendre par votre lettre
« du 21^e de ce mois, que les ennemys ayent abandonné Aspremont
« dont je les estime plus saiges, congnoissant bien quilz ny eussent
« sceu longuement demeurer. »

« On suivrait ainsi presque jour par jour, d'après cette curieuse
correspondance, la marche de Henri II pour se rendre, selou son
dessein, sur le théâtre de la guerre. Le 29 janvier, il est à Fon-
tainebleau jusqu'au 6 février. Il repasse par Paris, séjourne à
Chantilly du 16 au 19 février, puis va à La Fère le 3 mars.

« Une longue lacune se remarque ensuite dans cette correspon-
dance; elle tient justement à ce que Henri II avait été en personne
rejoindre son lieutenant. Aux mois d'avril, de mai, de juin, nous le
voyons au camp de Remy, au camp près Deux-Ponts, au camp de
Visembourg, au camp de Pont-d'Ornes, à Sedan, à Mézières (2). Et
cette campagne de 1552 est une des plus brillantes pour ses armes.
Il avait marché au secours des princes d'Allemagne, ligués pour dé-
fendre leurs libertés, et qui avaient à leur tête le fameux Maurice
de Saxe; il prend successivement Toul, Metz et Verdun, puis passe
en Champagne et chasse les impériaux qu'il poursuit jusque dans le
duché de Luxembourg. Le connétable de Montmorency commandait
l'armée dans ces brillantes expéditions. Charles-Quint essaie de
prendre sa revanche en assiégeant Metz; on sait comment il échoua
devant l'intrépide défense du duc François de Guise.

« Mais tous ces faits appartiennent à l'histoire générale, et nous
n'avons pas à les mentionner ici. Qu'il nous suffise d'avoir établi

(1) Ms. FR., 5510, fo 11.

(2) *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France*, 1748, in-4°,
t. 1, *Itinéraire des rois de France*, p. 108.

par des dates certaines ce court voyage de Henri II dans l'Orléanais, voyage qui était resté à peu près ignoré jusqu'à ce jour, et qu'il n'était pas sans intérêt de rappeler. »

G. BAGUENAUT DE PUCHESSE.

Ouvrages offerts à la Société au cours du premier trimestre de 1873.

I. — PAR LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS.

Gazette des beaux-arts, t. V et VI, 2^e série.

Encyclopédie d'architecture, 1^{re} année, livraisons 1 à 15, 1871 et 1872.

M. Violet-Leduc. — *Dictionnaire raisonné du mobilier français*, 3^e volume, 3^e fascicule; 4^e volume, 1^{er} et 2^e fascicules.

Entretiens sur l'architecture, 2^e et dernier volume, atlas.

Musée Napoléon III, 25^e, 26^e, 27^e livraisons.

Revue archéologique, nouvelle série, 23^e volume.

Romania, n^o 5, janvier 1873.

II. — PAR LES AUTEURS.

M. Filleul. — *Histoire du siècle de Périclès*, Paris, Didot, 1873, 2 vol. in-8^o.

M. Chalon (Renier). — *Jetons et monnaies rares et inédites*.

M. Boucher de Molandon. — *La Salle des thèses de l'Université d'Orléans*, 2^e édition, 1872, in-8^o. — Dessins de Ch. Pensée.

M. Schuermans. — *Rapport adressé à M. le Ministre de l'intérieur sur une inscription trouvée à Hoeylaert (Brabant)*.

M. le Préfet du Loiret. — *Conseil général du Loiret. Session d'août 1872. — Rapport du Préfet et procès-verbal*. 2 vol. in-8^o.

— *Bulletin de l'instruction publique du Loiret*, n^{os} 1 à 3.

III. — PAR LES SOCIÉTÉS SAVANTES.

- Paris. — *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, 4^e série, tome III, 1872.
- Paris. — *Bulletin de la Société des antiquaires de France*, 3^e et 4^e trimestres, 1872.
- Angers. — *Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers*, t. XV, 1872.
- Cannes. — *Mémoires de la Société des sciences naturelles et historiques de Cannes*, n^o 1, 1873.
- Lons-le-Saunier. — *Mémoires de la Société d'émulation du Jura*, 1871-72.
- Besançon. — *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, 1870-71.
- Châlons-sur-Saône. — *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Châlons-sur-Saône*, t. V, 1^{re} et 2^e parties, 1866-1869.
- Nancy. — *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, vol. 14, 1872.
- Nancy. — *Journal de la Société d'archéologie et du Comité du musée lorrain*, 21^e année, 1872.
- Chartres. — *Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, n^o 92, 1872.
- Châteaudun. — *Bulletin de la Société dunoise*, n^o 15, janvier 1873.
- Rouen. — *Bulletin de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure*, année 1871.
- Moulins. — *Bulletin de la Société d'émulation du département de l'Allier*, t. XI, 3^e et 4^e livraisons, 1871.
- Toulon. — *Bulletin de la Société académique du Var*, t. V.
- Le Mans. — *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe*, t. XXI, 1872.
- Poitiers. — *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 3^e et 4^e trimestres de 1872.
- Boulogne-sur-Mer. — *Bulletin de la Société académique de Boulogne-sur-Mer*, année 1870-1872.

Toulouse. — *Bulletin de la Société archéologique du midi de la France*, 1872.

Valenciennes. — *Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de Valenciennes*, t. XXV, 1872.

Marseille. — *Répertoire des travaux de la Société de statistique de Marseille*, t. XXVIII, 1^{er} fascicule, 1866.

Dijon. — *Mémoires de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or*, t. VIII, 2^e livraison, 1872.

Dijon. — *Voies romaines du département de la Côte-d'Or et répertoire archéologique des arrondissements de Dijon et de Beaune*, 1872.

Orléans. — Académie de Sainte-Croix. — *Lectures et mémoires*, 1872, 2 vol. •

Bruxelles. — *Revue de la numismatique belge*, 5^e série, tomes IV et V, 1872.

Namur. — *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XII, 1872.

V. — MANUSCRITS ET OBJETS D'ART.

M. Choupepe. — Dessin fait par lui, et représentant un vase gallo-romain, trouvé en 1872 à Chevilly (Loiret).

M^{lle} Girard. — Deux volumes de notes manuscrites de M. l'abbé Rocher, ancien vice-président de la Société.

— Une liasse de manuscrits provenant des papiers de M. l'abbé Dubois.

M. Loiseleur — Pierres taillées et os de renne trouvés à Laugerie (Dordogne.)

— Plaque représentant des ramures taillées, intitulées : *Reliquiæ aquitanicæ*.

V. — ABONNEMENTS DE LA SOCIÉTÉ.

Bulletin d'archéologie chrétienne, de M. J.-B. de Rossi, n^o 3, 1872.

Indicateur de l'archéologue de M. de Mortillet, 1872.

MEMBRES ÉLUS AU COURS DU PREMIER TRIMESTRE DE 1872.

Membre honoraire.

M. Charles BLANC, membre de l'Institut, directeur des Beaux-Arts, à Paris.

Membre titulaire non résidant.

M. de VERNON, à Cléry (Loiret.)

Associés correspondants.

M. Alfred CHOLLET, maire de Saint-Firmin, par Châtillon-sur-Loire.

M. l'abbé Eugène-Auguste DUCHATEAU, curé de Saint-Florent, par Sully-sur-Loire.



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE L'ORLÉANAIS.

N^o 77.

DEUXIÈME TRIMESTRE 1873.

Séance du lundi 7 avril 1873.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. Dupré, bibliothécaire de la ville de Blois, membre titulaire non résidant, offre à la Société de continuer la table analytique des *Mémoires*, qu'il a rédigée en 1870, et qui comprend les dix premiers volumes. L'impression de cette table sera faite aussitôt après la publication du tome XII.

— M. Baguenault de Viéville, au nom de la commission des
BULLETIN N^o 77.

publications, fait un rapport sur les remaniements apportés par M. Jarry à son mémoire sur la bibliothèque de l'Université.

La Société, conformément aux conclusions du rapporteur, vote l'impression de ce travail dans le volume actuellement sous presse.

Séance du vendredi 25 avril 1873.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. le Président dépose sur le bureau un certain nombre de fiches sur lesquelles il a noté les travaux les plus importants contenus dans les publications des sociétés savantes avec lesquelles la Société archéologique échange ses publications. Ces fiches, classées méthodiquement, seront d'un grand secours pour les recherches ultérieures.

— M. Choupe fait hommage à la Société d'un dessin de la boîte qui contenait le cœur de Charles VIII, découvert dans l'église de Cléry.

— M. le Président, en annonçant la mort de M. de Gaumont, membre honoraire de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, rappelle tout ce qu'a fait cet homme de bien, ce savant éminent et infatigable, toujours si modeste et si bienveillant. Par ses remarquables ouvrages, son *Bulletin monumental*, ses Congrès provinciaux, il a créé en quelque sorte la science archéologique, réveillé le goût de l'architecture du moyen âge, stimulé vivement l'initiative individuelle et l'émulation locale dans toutes les branches des connaissances humaines.

M. le Président est chargé d'écrire à sa veuve pour lui exprimer les profonds et respectueux regrets de la Société.

— M. de Vernon communique de nouveau à la Société son Mémoire sur la découverte du cœur de Charles VIII, à Cléry. Ce travail est renvoyé à la commission des publications, ainsi que le plan qui l'accompagne.

Lecture de ce mémoire a été donnée aux délégués des Sociétés savantes réunis dernièrement à la Sorbonne. M. l'abbé Cochet, après avoir fait ressortir son importance, a observé que le cœur de Charles V et celui de Richard Cœur-de-Lion, qu'il a trouvés à Rouen, étaient contenus, le premier dans une boîte de plomb en forme de cœur, et le second dans une boîte également de plomb en forme de parallélogramme allongé, tandis que la boîte que l'on vient de découvrir à Cléry est presque cubique.

— M. G. Baguenault de Puchesse, secrétaire, donne lecture du *Bulletin* du premier trimestre 1873, qui est renvoyé à la commission des publications.

Séance du vendredi 9 mai 1873.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

MM. l'abbé Desnoyers, Boucher de Molandon et de Beaucorps présentent, comme membre titulaire non résidant, M. le vicomte d'Aboville, député du Loiret.

— M. Basseville, secrétaire sortant, lit les *Bulletins* n^{os} 72, 73,

74 et 75, formant toute l'année 1872. Ils sont renvoyés à la commission des publications.

— M. Buchet communique à la Société une statuette en bronze trouvée dans la Loire, près Châteauneuf, que l'on croit être un Osiris.

Séance du vendredi 23 mai 1873.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. l'abbé de Torquat communique à la Société des fers de chevaux et des hyposandales trouvés à Auvilliers, commune d'Artenay, ainsi qu'un certain nombre de monnaies romaines dont voici la nomenclature :

Lucille, grand bronze.
Marc-Aurèle, grand bronze.
Constantin II, petit bronze.
Maximin Hercule, petit bronze.
Tétricus I, petit bronze.
Étruscille, petit bronze.
Victorin, petit bronze.
Claude le Gothique, petit bronze.
Constantin I, petit bronze.
Adrien, grand bronze.
Trajan, grand bronze.
Constans, petit bronze.
Claude, moyen bronze.

— M. Buchet fait passer sous les yeux des membres de la Société quelques pièces modernes trouvées à Sougy, savoir :
Un Louis XII, argent.

Un François I^{er}, or.

Un jeton de l'échevinage d'Orléans.

Un Henri II, argent.

Un Henri de Navarre, argent.

— M. Baguenault de Viéville, au nom de la commission des publications, présente un rapport verbal sur le mémoire de M. de Vernon contenant le récit de la découverte du cœur de Charles VIII ; il propose l'insertion du travail au *Bulletin*. Ces conclusions sont adoptées.

DÉCOUVERTE DU CŒUR DE CHARLES VIII, ROI DE FRANCE,
DANS L'ÉGLISE DE CLÉRY.

« L'église de Cléry, monument historique de premier ordre, a toujours été l'objet d'intéressantes études, qui n'avaient pu cependant depuis longtemps être faites dans des conditions permettant de les approfondir et de les conduire jusqu'à d'indiscutables certitudes.

« Grâce à d'importantes allocations dues au gouvernement, des travaux ont été récemment entrepris dans cet antique vaisseau, que des dégradations accumulées attristaient et qu'on devra s'efforcer de rétablir tel que l'avait conçu et fait élever le roi Louis XI.

« Les circonstances étaient donc favorables à des investigations jusqu'ici peu faciles, par l'abandon dans lequel était resté cet édifice et par la non interruption, en toutes ses parties, des exercices du culte.

« C'est alors que rempli d'admiration pour les conceptions de cette époque, bien qu'explorateur dépourvu d'expérience et de science, je sollicitai l'autorisation d'opérer les recherches mentionnées dans ce rapport, que je m'efforcerai d'abrégier en me bornant au plus court exposé.

« Qu'il me soit permis, avant tout, d'exprimer ma reconnaissance à M. le Préfet du Loiret qui a bien voulu m'accorder l'autorisation

dont il est parlé plus haut. Je veux aussi assurer de mes sentiments de gratitude M. le Président de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, dont les encouragements m'ont été précieux, et remercier les membres de cette Société de l'honneur qu'ils m'ont fait en m'accueillant dans leurs rangs.

« L'orientation du caveau de Louis XI, dans l'église de Cléry, non parallèle à l'axe, mais tournée de l'ouest à l'est, avait été pour moi un vif sujet de surprise. Aussi, voulant découvrir la cause de cette direction, je fis, au mois de février dernier, ouvrir une tranchée autour du massif de maçonnerie du caveau royal où je ne trouvai aucun obstacle ayant exigé cette disposition. La cause de l'orientation n'était pas là; et, en réclamant au sol de cette riche collégiale les secrets du passé, je devais arriver à reconstituer une partie des distributions intérieures de son église.

« Le 5 mars, je fis entreprendre au milieu du transept une fouille qui mit à découvert un cercueil en plomb, ayant les pieds au sud-ouest et la tête du côté de l'abside. Ce tombeau, d'une longueur de 1^m 80, ne portait aucune inscription. A l'intérieur, il contenait les restes d'un vieillard dont les cheveux blancs étaient adhérents au crâne. De chaque côté de la tête étaient deux petits vases en terre, l'un renfermant du charbon et l'autre, vide, devait avoir contenu de l'eau bénite; car Jean Belet, évêque de Mende au XII^e siècle, donne l'explication suivante de cet usage : *Pœnitur in sepulcrum mortui aqua benedicta et prunæ cum thure : aqua benedicta, ne dæmones qui multum eam timent, ad corpus accedant.* Aucune indication ne fut découverte.

« Pour me rendre compte du résultat de l'orientation contraire à toute sépulture chrétienne, qui veut que le corps soit inhumé le visage tourné du côté d'où il attend la lumière et son juge, je fis ouvrir la tranchée à droite et à gauche, où je retrouvai deux squelettes dont les cercueils en planches, orientés de même, étaient entièrement consommés.

« Plusieurs sondages pratiqués sur les deux côtés de l'abside ne donnèrent aucun résultat. Je fis commencer une tranchée sur la ligne médiane de l'église, à la partie la plus rapprochée de l'autel; là, je découvris un cercueil à la profondeur de 75 centimètres. Les

planches en bois de sapin étaient très-bien conservées. A la partie supérieure, correspondant à la tête, je fus étonné de trouver un trou fait à l'aide d'un instrument et mesurant 4 centimètres de diamètre. Je me demandai si cette ouverture n'avait pas une analogie avec celles ménagées également dans la partie supérieure des *martyrium* confessions, pour livrer passage aux médailles et linges que l'on y descendait afin de les faire toucher à la sépulture des martyrs. Ici, cette ouverture aurait été pratiquée pour permettre aux fidèles de faire toucher, au corps même, lesdits objets. Après avoir soulevé le couvercle de la bière, je me trouvai en présence d'un linceul de gros lin, ayant encore conservé la forme du corps qu'il avait enveloppé. Sur la poitrine était un paquet de verges, et en écartant le linceul qui tombait en poussière, je mis à découvert une tête possédant entièrement la couronne de cheveux noirs et toute la barbe. Le corps avait été enseveli complètement nu et sans aucun indice. Le cercueil était d'une longueur de 1^m 80, de largeur à la tête 45 centimètres, et aux pieds 20 centimètres.

« Continuant ma tranchée vers le transept, je rencontrai, à un mètre de la première découverte, un nouveau cercueil en sapin ayant possédé double enveloppe, dont la première était à peu près décomposée. Il mesurait 1^m 90 de longueur, et en largeur, à la tête 43 centimètres, à la hauteur des épaules 55 centimètres, et aux pieds 37 centimètres. A l'intérieur et sur toute la longueur, une couche de paille de blé, ayant des épis, enveloppait entièrement le cadavre. Le linceul, bien conservé, était de linge très-fin, et la tête environnée d'une couronne de cheveux avec toute sa barbe. Le bras gauche était ramené sur la poitrine, tandis que le droit s'allongeait le long du corps. Ces tombes, orientées les pieds vers le nord-est, étant à une profondeur de 75 centimètres du sol actuel du sanctuaire, paraissaient ainsi démontrer que le niveau en avait été abaissé.

« Deux seules sépultures dans l'abside d'un édifice si fécond en souvenirs me portèrent à conclure que la statue de la Vierge n'avait pas été placée dans cette partie ; et, connaissant la volonté du roi Louis XI, qui avait ordonné la construction de l'église et de son caveau, disant qu'il voulait que ce mausolée fût placé aux pieds de

la *benoïste et très-glorieuse Vierge Marie*, je résolus de diriger mes recherches entre les deux grands piliers du transept, du côté de la nef. Les fouilles mirent d'abord à jour, près du pilier sud-est, une muraille d'un mètre d'épaisseur, régnañt dans toute la largeur, dont la construction remonte à l'édification de l'église, car les attaches de ces piliers se soudent avec cette maçonnerie. Puis apparut une seconde fondation, de la même épaisseur, faisant corps avec le massif et s'arrêtant de chaque côté à une distance de 1^m 50 des piliers. Sur ce point, le déblai me fit apercevoir et rencontrer, à 65 centimètres du carrelage actuel, l'ancien pavé de l'église de Louis XI.

« Les nervures des piliers se continuent au-dessous du dallage d'aujourd'hui et viennent, en effet, prouver l'exhaussement du sol, qui enlève au vaisseau sa gracieuse légèreté. Le niveau de la nef, je crois, surélevé sous Henri II, qui fit exécuter de grandes réparations dans la collégiale de Cléry. Me rapprochant de l'axe central de l'édifice, je mis à découvert un massif ayant la forme du soubassement d'un autel. L'autel mesurait 2^m 80 de largeur et 60 centimètres d'épaisseur, le rétable 3^m 10 de longueur et 55 centimètres d'épaisseur. J'étais, on le voit, arrivé à résoudre cette question historique, que l'autel de la Vierge était placé sous les derniers piliers de la nef; car, en prolongeant l'axe central de la voûte du caveau de Louis XI, de l'ouest à l'est, son point d'intersection avec l'axe de l'église, du sud-ouest au nord-est, est sur le milieu du massif, et je suis forcément conduit à dire qu'en cet endroit était autrefois exposée la statue miraculeuse (1).

« C'est le moment de relater ici un fait très-important que nous trouvons dans Philippe de Commines et plusieurs autres auteurs. Louis XI obtint du pape Sixte IV une bulle excommuniant ceux qui feraient transporter son corps dans un autre lieu. Or, si le roi, dans l'intention de ne pas être éloigné de la Vierge, pour laquelle il avait

(1) Par une lettre en date du 2 mai de la présente année, M. Maupré, archiviste paléographe, au milieu de ses infatigables travaux, faisait savoir qu'il venait, en recherchant dans les archives du département, de découvrir des documents confirmant complètement les assertions résultant des découvertes qui font l'objet de ce rapport.

une si ardente dévotion, n'avait fait appel aux peines de l'Église que contre ceux qui oseraient enlever ses restes de l'endroit choisi pour sa sépulture, ces mêmes peines ne pouvaient-elles pas être appliquées à ceux qui, en déplaçant la statue miraculeuse, même en faveur d'une autre partie de l'édifice, viendraient ainsi enfreindre la volonté souveraine du fondateur de l'église de Cléry? Il y a là une appréciation que je ne fais qu'indiquer, et je continue, Messieurs, le récit de mes travaux.

« A 2 mètres et en face de la fondation de l'autel, je trouvai, à 20 centimètres au-dessous du vieux dallage, c'est-à-dire à 80 centimètres du sol, un cercueil de plomb de 48 centimètres de longueur, renfermant une étoffe de fine laine, portant les traces de la décomposition du corps d'un enfant mort en bas âge. Des cheveux étaient encore fixés à la partie de l'étoffe sur laquelle avait reposé la tête.

« On lit dans l'histoire du règne de Charles VIII que son troisième fils, François de France, mort à l'âge de quelques jours, fut inhumé à Cléry.

« En continuant mes recherches, j'attendais avec impatience le moment où les travaux de déblai atteindraient le côté sud-est de la nef, à un point symétrique au caveau de Louis XI. Il me semblait qu'en cet endroit mes investigations devaient obtenir un précieux résultat. En effet, le 19 mars, à dix heures du matin, à 29 centimètres au-dessous du dallage actuel, un caveau en pierre de taille, ayant 60 centimètres de profondeur, 94 centimètres de longueur et 59 centimètres de largeur, fut rencontré. Dans l'intérieur et au milieu, je recueillis, posé sur une pierre, un coffre en plomb hermétiquement fermé au moyen de soudures, ayant 14 centimètres en carré et 9 en hauteur (1), qui avait été renfermé dans une boîte de chêne, dont les morceaux vermoulus s'étaient disjoints et se trou-

(1) Au cours de la séance de la Sorbonne, à l'occasion des explications motivées par l'examen de cette boîte, le savant abbé Cochet, après avoir reconnu tout le prix qu'il fallait attacher à cette découverte, a fait remarquer — ce qui en augmentait encore l'importance — que ce coffre était le premier, parmi ceux ayant pareille destination, qui eût été trouvé présentant la forme cubique.

vaient tombés à côté. Près de ces débris, je recueillis deux pièces de monnaies dont voici la désignation : *Maille de Charles VIII et demi-blanc de Louis XII pour le Dauphiné.*

« J'examinai avec la plus grande attention le coffre, et sur son couvercle apparut en caractères du XV^e siècle l'inscription suivante :

C'EST LE CUEUR
DU ROY CHARLES
IIICIESME
1498.

« On comprend que je m'empressai d'adresser sans retard à la Société archéologique et historique de l'Orléanais un rapport succinct lui annonçant cet important résultat. La Société désigna une commission chargée de se transporter à Cléry, afin de constater les déclarations inscrites en mon rapport. Cette commission s'est acquittée, le 27 mars dernier, de la mission qui lui était confiée.

« Ledit jour, il fut procédé à l'ouverture du coffre, et reconnu qu'il contenait un cœur dans des conditions inespérées de conservation, qui permettaient d'en reconnaître les parties. Ce cœur était complètement entouré de laine d'une très-grande finesse, dont la boîte était entièrement garnie. Procès-verbal de tout ce qui précède a été régulièrement dressé et confirme l'authenticité de cette découverte.

« M'étant promis de me borner au simple récit des faits, je ne peux cependant m'empêcher de rappeler que dans Guillaume de Jaligny on lit : *qu'au mois d'avril 1498, le corps du roi Charles VIII devant être enterré à Saint-Denis, fut porté à Cléry et y passa la journée du dimanche, où il fut fait un service, et que le cœur du dit seigneur a été enterré en cette église.*

« Cet événement se passait, Messieurs, le 21 avril 1498 ; et, à près de quatre cents ans de date, presque le jour de son anniversaire, je suis heureux, par mes recherches, de rendre à la lumière ces restes royaux authentiques, conservés mystérieusement, malgré nos discordes politiques et religieuses et les invasions qui ont à plusieurs époques affligé la France.

« Maintenant, s'il m'était permis de formuler des vœux qui me semblent être la conséquence des découvertes que je viens d'avoir l'honneur de vous faire connaître, je crois qu'on devrait :

« 1^o Abaisser le sol de la nef, ainsi qu'il l'était primitivement; et ici, Messieurs, laissez-moi vous faire part de mes espérances : outre les éventualités qui pourraient mettre en notre possession de nouvelles richesses, mes prévisions, peut-être téméraires, me donnent à peu près la certitude de retrouver d'autres précieuses sépultures et de dérouler ainsi les pages d'histoire de la célèbre collégiale ;

« 2^o Élever un monument sur l'emplacement ancien et destiné à renfermer le cœur du roi Charles VIII ;

« 3^o Rétablir avec son orientation première, et sur son caveau, le mausolée du roi Louis XI; la statue placée sur un piédestal ayant des proportions architecturales plus en rapport avec le style de l'édifice ;

« 4^o Enfin, qu'hommage et réparation soient rendus à la vérité historique en remplaçant la Vierge miraculeuse au lieu qu'elle a occupé pendant des siècles, et où jamais en vain ne l'avaient invoquée nos ancêtres (1).

« BALBY DE VERNON. »

— M. Boucher de Molandon lit un mémoire sur une station pré-historique, récemment découverte par M. Gourdon, médecin-vétérinaire à Malesherbes, dans les cavernes de grès de la vallée de l'Essonne, en la commune de Buthiers, près Malesherbes.

Il rend compte des nombreux silex taillés : couteaux, racloirs, pointes de flèches et de lances, généralement de petites dimensions, des ossements, et des nombreux fragments de poterie grossière et primitive trouvés par M. Gourdon, par M. de Beaucorps et par lui-même, dans les couches inférieures du sablon qui tapisse le sol de ces grottes, à la suite de fouilles conduites avec beaucoup de soin dans une double exploration archéologique par lui faite à Malesherbes et à Buthiers.

Au nom de M. Gourdon et en son nom personnel, M. Boucher

(1) Voir, à la fin du présent *Bulletin*, la planche et la légende.

de Molandon fait hommage à la Société, pour ses collections du Musée, des objets préhistoriques trouvés dans ces grottes si curieuses et si pittoresques.

Il exprime de plus le vœu qu'aussitôt qu'il se pourra, une vitrine soit, dans notre Musée archéologique, spécialement affectée à grouper dans leur ensemble les objets préhistoriques recueillis sur divers points de notre Orléanais.

Le travail de M. Boucher de Molandon est renvoyé à la commission des publications.

— Le même membre donne ensuite lecture d'un rapport accompagné d'élégants dessins, adressé à la Société par M. Bréan, ingénieur à Pithiviers, sur un certain nombre de silex taillés, par lui également recueillis à la suite de fouilles effectuées sur les indications de M. Gourdon, en cette vallée de l'Essonne, en la même commune de Buthiers, dans une grotte appartenant à M. le comte de Châteaubriand.

Sur la proposition de M. le Président et de M. Boucher de Molandon, la Société vote un crédit de 100 fr. pour la continuation des recherches à faire en ce lieu.

— M. Gourdon, médecin-vétérinaire à Malesherbes, est présenté comme associé correspondant par MM. Boucher de Molandon, l'abbé Desnoyers et Baguenault de Puchesse.

— M. Basseville fait hommage à la Société d'une reproduction fort exacte des dessins originaux des sujets sculptés par M. Vital-Dubray sur la porte de l'église de l'hôpital d'Orléans.

Séance du vendredi 13 juin 1873.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. le Président a la douleur d'annoncer à la Société la mort d'un de ses plus anciens membres titulaires, M. Vitet, de l'Académie française, vice-président de l'Assemblée nationale, auteur des *États d'Orléans* et autres travaux historiques et archéologiques.

— M. le Président communique à la Société un certain nombre de monnaies gauloises en bronze trouvées à Outarville, en avril 1873, savoir :

Pixtilos. Tête à gauche. ñ. Cavalier courant à droite.

Leucques. Tête à gauche. ñ. Sanglier à gauche.

Carnutes. Tête à gauche. ñ. Aigle éployée.

Sequanes. Tête à gauche. ñ. Taureau cornupète à gauche.

Sequanes. Tête à gauche. ñ. Taureau cornupète à gauche. X placé au-dessus du taureau.

— M. le Président entretient la Société de la découverte de tombes gallo-romaines faite récemment à Bazoches-les-Gallerandes. L'une de ces tombes contenait de curieux objets dont M. Choupe a bien voulu faire le dessin.

Un crédit de 50 fr. est voté par la Société pour la continuation des fouilles qui pourront se pratiquer, d'accord avec M. le maire et M. le curé de Bazoches, dans l'ancien cimetière, où les tombes ont été trouvées.

— M. le docteur Patay donne lecture de la première partie d'un travail intitulé : *Coup d'œil sur l'Exposition rétrospective de Tours en 1873.*

Séance du vendredi 27 juin 1873.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. le Président communique à la Société un certain nombre d'objets antiques trouvés près de Patay en 1871 et 1872, lors des travaux exécutés pour la confection du chemin de fer d'Orléans à Rouen. En voici la liste :

Couteau gallo-romain, manche en os.

Extrémité en fer d'un vexillum, avec deux tiges recourbées destinées à suspendre des médailles (du moins cette double attribution semble très-probable).

Trois fibules en cuivre.

Aiguille en cuivre.

Graphium.

Extrémité de graphium argenté.

Chaîne en cuivre terminée par une longue aiguille.

Clé en fer.

Bracelet en cuivre.

Cinq boucles en cuivre.

Un ornement militaire en cuivre.

Plusieurs aiguilles de femmes en os, une tessère de théâtre en os et des charnières également en os, autrefois dites *flûtes*.

Hercule en bronze debout sur une base hexagone.

Hachette en jade.

Un vase celtique en terre noire.

Un vase gallo-romain en terre grise à côtes alternativement comprimées et saillantes.

— M. le Président donne la nomenclature suivante de monnaies romaines trouvées à Trinay en 1873 :

Auguste, moyen bronze. \hat{r} . Autel de Lyon.

Domitien, m. br. \hat{r} . *Virtuti Augusti*. Rome debout, casquée et appuyée sur une lance.

Nerva, m. b. \hat{r} . *Concordia exercituum*. Deux mains réunies.

Vespasien, ar. \hat{r} . IMP. XIX. Modius avec des épis de blé.

Vespasien, m. br. \hat{r} . *Fides publica*. Femme debout tenant une patère et une corne d'abondance.

Vespasien, m. br. \hat{r} . Aigle éployée sur un globe.

Vespasien, m. br. \hat{r} . *Libertas publica*. Femme debout tenant une lance et le bonnet de la Liberté.

Trajan, m. br. \hat{r} . S. P. Q. R. *Optimo principi*. Rome assise sur un bouclier, devant un trophée.

Trajan, m. br. \hat{r} . Femme assise.

— M. G. Baguenault de Puchesse rend compte du résultat des fouilles exécutées récemment à Bazoches-les-Gallerandes, avec le crédit voté par la Société, au lieu même où ont été découvertes un mois auparavant les premières tombes anciennes. Il offre à la Société un certain nombre d'objets mérovingiens et diverses monnaies romaines, trouvés à Landreville, près Bazoches, dont voici la nomenclature :

Fibule en cuivre.

Colonne de Nîmes, m. br.

Marc-Aurèle, gr. br. \hat{r} . TR. POT. XXI. IMP.... Victoire passant.

Antonin, gr. br. \hat{r} . Femme debout.

Trajan, m. br. \hat{r} . Femme debout.

Quatre petits bronzes frustes de Tétricus et Constantin.

Ornement en cuivre d'époque mérovingienne.

Bouton en cuivre, même époque.

— Le même membre donne lecture d'un mémoire sur les tombes de Bazoches-les-Gallerandes. Ce travail est renvoyé à la commission des publications.

— M. le docteur Patay termine la lecture de son rapport sur

l'exposition rétrospective de Tours. Les deux parties de ce travail sont renvoyées à la commission des publications.

Ouvrages offerts à la Société au cours du deuxième trimestre de 1873.

I. — PAR LES AUTEURS.

M. J. Lieblein. — *Recherches sur la chronologie égyptienne*, Christiania, 1873, in-4°.

M. N. M. Mandelgren. — *Notes sur l'exécution technique de nos vieilles peintures d'église et sur le moyen de les restaurer*.

M. Jules Simon. — *Discours prononcé à l'Assemblée générale des délégués des Sociétés savantes, le 19 avril 1873*, in-18.

M. le Préfet du Loiret. — *Bulletin de l'instruction publique du Loiret*.

M. l'abbé Baudry. — *Antiquités celtiques de la Vendée et légendes*, 1873, in-8°.

M. le V^{te} Maxime de Beaucorps. — *L'assistance publique ; son origine, ses phases successives*. Orléans, 1873.

M. le comte Conestabile. — *Sur les anciennes immigrations en Italie*.

II. -- PAR LES SOCIÉTÉS SAVANTES.

Metz. — *Mémoires de l'Académie de Metz*, 1869, 1870 et 1871, 3 vol. in-8°.

Valenciennes. — *Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de Valenciennes*, 1873.

Boulogne-sur-Mer. — *Bulletin de la Société académique de Boulogne*, 1865, 1866 et 1867.

Orléans. — *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans*, t. V, 1875, 1^{er} et 2^e trimestres.

Châlon-sur-Saône. — *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Châlon-sur-Saône*, t. VI, 1^{re} partie, 1872.

Soissons. — *Bulletin de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons*, t. II, 1868.

Clermont-Ferrand. — *Mémoires de la Société des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand*, t. XII et XIII, 1870-1871.

Saint-Omer. — *Bulletin historique de la Société des antiquaires de la Morinie*, 83^e et 84^e livr., 1873.

Nîmes. — *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1871, in-8^o.

Limoges. — *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, tome XXI, 1873.

Moulins. — *Bulletin de la Société d'émulation du département de l'Allier*, t. XIII, 3^e livr., 1873.

Rouen. — *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, 1872.

— *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, 1870-1872, t. VI.

— *Table générale de la Société des antiquaires de Normandie*, par M. Renault.

Bourg. — *Annales de la Société d'émulation de l'Ain*, 1871 et 1872.

Tours. — *Mémoires de la Société archéologique de la Touraine*, tomes XXII et XXIII, 1872-1873.

— *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, t. II, 1871.

Amiens. — *Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie*, 1872, in-8^o.

Sens. — *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, t. X, 1872.

Auxerre. — *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, t. XXVI, 1872.

Vannes. — *Bulletin de la Société polymatique du Morbihan*, 1872, in-8^o.

Le Mans. — *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe*, t. XXI, 1872.

Nantes. — *Annales de la Société académique de Nantes*, 1872, in-8°.

Lyon. — *Mémoires de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon*, classe des lettres, t. XIV, 1868-1869.

Blois. — *Bulletin de la Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher*, juillet 1870 et décembre 1872.

Le Havre. — *Recueil des publications de la Société havraise*, 1870-1871.

Christiania. — *Université royale de Norvège* (Nordens celdite historie), 1872.

Toulouse. — *Mémoires de la Société archéologique du midi de la France*, t. X, in-4°.

Cannes. — *Bulletin de la Société des sciences naturelles et historiques, des lettres et des beaux-arts de Cannes et de l'arrondissement de Grasse*, t. III, 1873.

— *Liste des Sociétés savantes des départements*. — Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes, 1873.

— *Revue des Sociétés savantes des départements*, t. IV, septembre-octobre 1872.

Rambouillet. — *Mémoires et documents de la Société archéologique de Rambouillet*, t. 1^{er}, 1873.

Chartres. — *Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, n° 94, avril 1873.

Vienne (Autriche). — *Mitteilungen der anthropologischen Gesellschaft in Wien*, septembre 1870, novembre 1871.

Senlis. — *Comité archéologique de Senlis, comptes-rendus et mémoires*, 1872.

— Congrès des Sociétés savantes, *Rapport de M. S. Mareschaj fait à la Société académique des Hautes-Pyrénées*, session 1867, Paris, 1873.

Beauvais. — *Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise*, tome VIII, 1872.

III. — ABONNEMENTS DE LA SOCIÉTÉ.

Bulletin d'archéologie chrétienne, de M. J.-B. de Rossi, 2^e série, n^{os} 1 à 4.

Indicateur de l'archéologue et du collectionneur, février et mars 1873.

IV. — MANUSCRITS ET OBJETS D'ART.

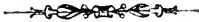
M. Choupe. — Dessin fait par lui de la boîte qui contenait le cœur de Charles VIII.

— Dessin des objets antiques trouvés dans la tombe mérovingienne de Bazoches-les-Gallerandes.

M. Basseville. — Dessin des sujets qui figurent sur la porte de l'église de l'hôpital, par M. Vital-Dubray.

M. G. Baguenault de Puchesse. — Objets mérovingiens et monnaies romaines trouvés à Landreville, près Bazoches-les-Gallerandes.

M. Bréan. — Rapport, accompagné de planches, sur les silex taillés trouvés dans les grottes préhistoriques de Buthiers.



LÉGENDE.

N ^{os}	N ^{os}
1 Caveau de Louis XI.	18 Tour.
2 Caveau du cœur de Charles VIII.	19 Grande sacristie.
3 Place où a été découvert le petit cercueil de plomb.	20 Chapelle Saint-Barbe - Sainte-Claude, fondée par Jean Desroches, le 29 juin 1527.
4 Vieux murs ralliant les deux piliers.	21 { Place de trois petits autels, dont
5 Deuxième mur, à distance de 1 ^m 50 des piliers.	22 { deux fondés par Louis XI, et le
6 Le massif du soubassement de l'ancien autel de la Vierge.	23 { troisième dédié à saint Sébastien, par Marie de Courvoie, le 17 février 1488.
7 Point d'intersection où se trouvait la statue miraculeuse.	24 Chapelle Saint-Sauveur, fondée, le 23 mai 1524, par Pierre Potier, prêtre, licencié en droit et chanoine prébendé en l'église collégiale et chapitre royal de Cléry.
8 Cercueils : un en plomb et deux en bois.	25 Porche.
9 Place des deux cercueils trouvés dans l'abside.	26 Tour conduisant aux combles de l'église.
10 Maître autel de la collégiale.	27 Chapelle des ducs de Joyeuse.
11 Le petit autel du Saint-Sacrement.	28 Chapelle Saint-Anne, fondée, le 10 mars 1307, par Guillaume Piccardi, chanoine prébendé.
12 Endroit où était une tribune.	29 Tour du clocher. Dans l'intérieur fut bâtie la chapelle nommée Saint-Pierre-de-la-Tour, fondée, le 20 août 1496, par Pierre de la Rivière.
13 Chapelle Saint-Jacques, fondée par Gilles de Pontbriant, doyen du chapitre de la collégiale, le 4 mars 1518.	30 Petite tour desservant le clocher.
14 Place de l'autel de Saint-Pierre-du-Sépulcre, fondation de 1624, par M ^{or} de Gourray, neveu de Gilles de Pontbriant.	31 Tour qui donnait accès à la tribune, à l'orgue et aux combles de l'église.
15 Caveau.	32 Place qu'occupait le chœur de l'autel de la Vierge.
16 Salle capitulaire.	33 Partie de l'église où les clercs, desservants, etc., étaient enterrés.
17 Chapelle de Saint-Jean-Baptiste, fondée, le 3 octobre 1463, par M ^{or} François d'Orléans, comte de Dunois, où est sa sépulture et celle de sa famille. Tous les jours les chanoines étaient obligés d'assister à la messe haute de <i>Requiem</i> .	34 Jubé.

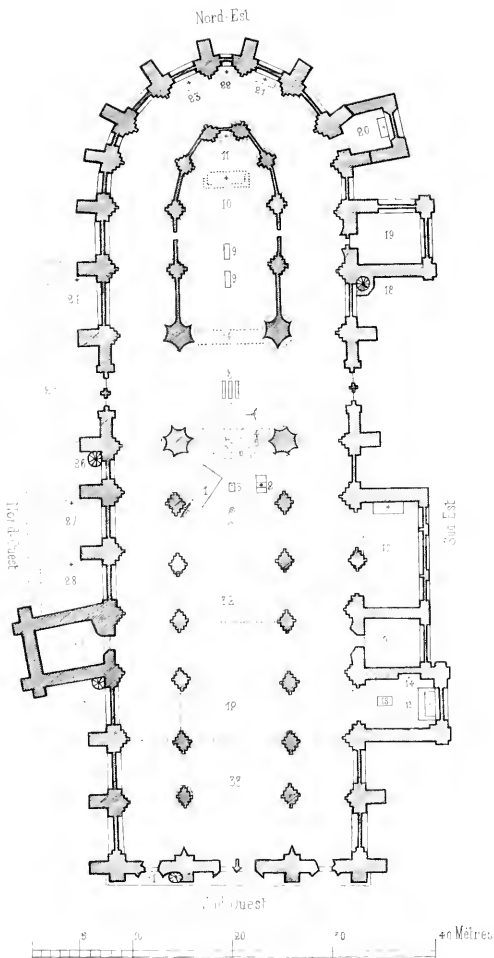
NOTA.

Les numéros 24, 25, 26, 27, ont été détruits en 1820 au lieu d'être réparés.

Les parties pointées n'existent plus.

PLAN HISTORIQUE DE L'ÉGLISE DE CLÉRY.

et des fouilles exécutées au mois de Mars 1875 par M^r le Comte de Balby de Vernon



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE L'ORLÉANAIS.

N^o 78.

TROISIÈME TRIMESTRE DE 1873.

Séance du vendredi 11 juillet 1873.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. l'abbé Maître, membre titulaire non résidant, communique à la Société un certain nombre d'objets et de monnaies trouvés à Rouvray-Sainte-Croix (Loiret), dont M. le Président donne la description suivante :

Extrémité en cuivre d'une lance ou d'un drapeau ; longueur, 5 centimètres.

Manche en cuivre d'un instrument à quatre petites lames dont les rainures sont visibles. Ce manche figure un lion ; longueur, 78 millimètres.

(Un instrument pareil en cuivre, mais à une lame, a été trouvé près de Nevers, il y a seize ans. Le manche représentait un lion debout. Avec cet instrument fut trouvé un petit Bacchus accroupi, tenant une outre. J'ai vu ces objets.)

L'extrémité en forme de cuilleron d'un graphium.

Trajan, g. b. r̄. Femme debout, tenant une haste.

Trajan, g. b. r̄. Fruste.

Faustine jeune, g. b. r̄. *Æternitas*. Femme assise, tenant un globe surmonté d'un phénix.

Faustine jeune, m. b. r̄. Femme debout.

M. Aurèle, g. b. r̄. Victoire debout, tenant un bouclier, avec l'inscription *Victoria parthica*.

Commode, g. b. r̄. *Providentiæ aug.* Hercule debout, le pied sur une proue de vaisseau, avec sa massue sur un rocher; il donne la main au génie de l'Afrique coiffé d'une trompe d'éléphant, et tenant un sistre et des épis; à ses pieds un lion.

Postume, g. b. r̄. Soldat debout.

Gratien, p. b. r̄. *Reparatio reipublice*. L'empereur tenant une victoire de la main gauche, et de la droite une femme tourelée.

— M. le Président dépose sur le bureau un *Bacchus* gaulois en pierre, trouvé près de Seeaux (*Vellaunodunum?*); il était enfoui à 1 mètre du sol, entre les murs d'un caveau. M. l'abbé Desnoyers a pu acquérir ce curieux objet par l'intermédiaire de M. l'abbé Cosson, membre de la Société.

— M. le Président donne lecture d'une lettre de M. l'abbé Patu-
range, curé de Montereau, lettre qui contient une notice sur le
Moulinet (Loiret).

— M. l'abbé Maître entretient la Société d'une colonne gallo-
romaine, haute de 4 mètres environ, trouvée à Romilly, commune de
Coinces.

— M. le secrétaire donne lecture du *Bulletin* du second trimestre
de 1873, qui est renvoyé à la commission des publications.

— M. Mantellier communique à la Société la liste des objets légués à la ville d'Orléans, pour être déposés au Musée historique, par M^{me} Duchalais, mère de notre regretté collègue. Voici cette liste :

1^o Buste en marbre d'Adolphe Duchalais, par Loison.

2^o Paire de landiers en fer, $\frac{2}{3}$ du XVI^e siècle.

3^o Deux cuillers du XVI^e siècle, en argent.

4^o Deux émaux de J. Landin, signés ; grisailles représentant : l'une sainte Anne apprenant à lire à la Sainte-Vierge, l'autre la Sainte-Vierge allaitant l'enfant Jésus.

5^o Coffre rectangulaire dont la face présente deux compartiments sculptés en taille d'épargne, où sont figurés Notre-Seigneur au jardin des Oliviers et le baiser de Judas ; les faces latérales et l'intérieur du couvercle sont en marqueterie.

Séance du vendredi 25 juillet 1873.

Présidence de M. BOUCHER DE MOLANDON, vice-président.

M. le Président communique à la Société une lettre de M. le Président de l'Académie de Savoie, qui demande pour sa compagnie l'échange des publications avec celles de la Société archéologique de l'Orléanais. La proposition est acceptée par la Société.

— M. l'abbé Pelletier, au nom de la commission des publications, lit un rapport sur les projets de *Bulletins* nos 72, 73, 74, 75 (1872) et 76 (1^{er} trimestre 1873). Il conclut à l'impression de ces *Bulletins*, et la Société la vote.

— Le même rapporteur rend compte du travail de M. G. Bague-

nault de Puchesse, sur les *Tombes mérovingiennes* de Bazoches, et conclut à l'insertion de la notice dans les *Mémoires*. Ces conclusions sont adoptées par la Société.

Séance du vendredi 8 août 1873.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. le Président communique une lettre par laquelle M. Diard, associé correspondant, médecin à Dourdan (Seine-et-Oise), donne sa démission de membre de la Société.

— M. l'abbé Pelletier, au nom de la commission des publications, fait un rapport sur le projet de *Bulletin* du deuxième trimestre 1873. Il conclut à l'impression, qui est votée par la Société.

— M. le Président donne lecture d'un rapport de M. Bague-nault de Viéville, membre de la commission des publications, sur la notice de M. le docteur Patay, concernant l'exposition rétrospective de Tours. L'insertion de ce travail au *Bulletin* est votée, selon les conclusions du rapporteur.

COUP D'ŒIL SUR L'EXPOSITION RÉTROSPECTIVE DE TOURS, MAI 1875.

« A l'occasion du Concours régional de 1873, la ville de Tours ajoutait à l'éclat de ses fêtes l'attrait d'une exposition rétrospective d'objets d'art. Une commission de vingt-trois membres, sous les auspices de la municipalité, avait organisé à l'Hôtel-de-Ville une exhibition féérique, dont le souvenir restera profondément gravé dans l'esprit de tous les amateurs et de tous les gens de goût.

« Dans cinq des salons de la mairie étaient entassées les richesses des collections des amateurs, les trésors des églises ou des communautés et les merveilles de tous ces châteaux de la Touraine, Chenonceaux, Langeais, Rochecotte, Montrésor, Azay-le-Rideau, etc., qui ont été, pour la plupart, l'habitation favorite des Valois ou de leurs principaux courtisans.

« Le catalogue comprenait 1,858 numéros, réunis par 195 exposants. Pour pouvoir parler en détail de cette brillante exposition, il faudrait avoir pu l'étudier à loisir ; à mon grand regret, je n'ai pu y consacrer que deux séances, au milieu d'une foule considérable. Je me bornerai donc à vous signaler ce qui m'a surtout frappé. Bien des lacunes s'en suivront, mais, je ne saurais trop le répéter, ce n'est pas un rapport que j'ai l'honneur de vous présenter, mais bien le souvenir d'impressions personnelles.

« Pour faciliter ma tâche, j'ai divisé l'exposition en catégories, dont chacune sera le sujet d'une courte énumération des objets les plus remarquables, avec leurs numéros d'ordre et le nom des exposants. Ce travail ne sera donc, pour ainsi dire, qu'un extrait du catalogue présenté dans un ordre méthodique, celui du musée de Cluny.

« Pour la confection de son livret, la commission avait cru devoir réunir à la suite tous les objets offerts par le même amateur, sans se préoccuper de leur nature. Ces objets étaient, en outre, disséminés dans les salles, ce qui en rendait la recherche très-difficile.

I. — SCULPTURE.

§ 1^{er}. — *Marbre, pierre, albâtre, plâtre, terre cuite* (47 numéros).

« Parmi les marbres, signalons :

« Quatre statuettes représentant saint Pierre, saint Luc et deux autres apôtres. Elles appartiennent à M. le curé de Montrésor et proviennent du tombeau de la famille des Bastarnay, anciens seigneurs du pays (nos 962 à 965).

« La Vierge avec l'Enfant-Jésus, statuette gothique (n^o 1,737, Chenonceaux).

« La Vierge, l'Enfant-Jésus et saint Jean-Baptiste, groupe de la Renaissance (n° 1738, Chenonceaux).

« Trois statues venant de l'église de Veretz et représentant la Vierge, saint Jean l'Évangéliste et saint Jean-Baptiste (n°s 1,691, 1,692 et 1,693).

« Au nombre des terres cuites, plusieurs médaillons de Nini (Franklin, Louis XVI, etc.) et une bacchante de Clodion (n° 1,466, M. Ernest Mame).

« Enfin, la Tentation, bas-relief en albâtre, et la Cène, bas-relief en albâtre également et rehaussé d'or. Ces deux charmantes sculptures de la Renaissance viennent de Chenonceaux (n°s 1,472 et 1473).

§ 2. — *Bois sculptés* (25 numéros).

« Si cette section comprend peu d'objets, ils sont par contre presque tous très-beaux. On ne saurait trop admirer les quatre magnifiques bas-reliefs en chêne appartenant au comte Branicki, le riche possesseur du château de Montrésor.

« Deux ont une longueur de 2^m 45 sur 1^m 05 de hauteur ; les deux autres n'ont que 1^m 40 de longueur sur 1^m 05 de hauteur.

« Donnés à Jean III Sobieski, roi de Pologne, ils rappellent divers incidents de la campagne de ce prince contre les Turcs en 1682 et 1683, campagne qui amena la délivrance de Vienne et sauva l'Autriche.

« N° 201. Jean III mettant les Turcs en déroute.

« N° 202. Jean III avec son fils Jacques entrant en triomphe à Vienne.

« N° 203. Apothéose de Sobieski.

« N° 204. Dédicace de ces bas-reliefs à Sobieski. Le donateur lui offre son portrait.

« Ce donateur est-il le grand Condé, comme on le croit par tradition dans la famille Branicki ? Est-ce l'empereur Léopold ? Cette dernière opinion semble plus probable, l'âge du donateur ne pouvant convenir à Condé en 1683.

« M. Léon Palustre, sans s'arrêter à ces raisons données par le

catalogue, tire du caractère de l'œuvre l'origine de ces magistrales compositions : « A voir, au milieu de cet entrain et de cette fougue incontestables, cette recherche étonnante de la pondération manifestée surtout dans le n° 201, où chaque personne a son pendant, où chaque détail se répète avec un soin minutieux, il faut croire que les Flandres seules ont vu sculpter ces panneaux. Pour quiconque a étudié les boiseries de la cathédrale de Namur, les chaires historiées de Bruxelles et de Gand, il est impossible de ne pas reconnaître entre ces œuvres et nos bas-reliefs un certain lien de parenté (1). »

« Citons ensuite : sainte Anne, la Vierge et l'Enfant-Jésus, groupe doré du XV^e siècle (n° 440, à M^{me} Mennessier, de Tours).

« La Cène, groupe de la Renaissance, et un très-beau panneau sculpté et découpé, avec figure en médaillon, offerts par l'abbé Chevalier aux châtelains de Chenonceaux (nos 1,740 et 1,745).

« Deux panneaux du XVI^e siècle représentant, le premier saint Nicolas, et le second un pape (nos 428 et 429, M. de Farcy, à Angers).

« Une statue de la Vierge, de la fin du XVI^e siècle (n° 908, docteur Giraudet, à Tours).

« Enfin un très-beau christ en buis, du château de Langeais (n° 1,857).

§ 3. — *Ivoires* (63 numéros).

« Il n'y avait dans cette section aucune des pièces marquantes que nous avons pu admirer à Orléans, dans les collections de MM. Martin et Pierre, par exemple. Les ivoires du XVI^e siècle, représentant des sujets religieux, étaient en majorité. Mentionnons dans le nombre :

(1) M. Léon Palustre, conservateur du musée archéologique de Tours et rédacteur du *Bulletin monumental*, a publié, pendant le cours de l'exposition, une série de cinq articles aussi remarquables par le fond que par la forme. J'ai eu à ma disposition quatre de ces articles, et, à l'occasion, je leur ai fait quelques emprunts.

« Un très-beau Christ espagnol; le sang qui découle de ses plaies est représenté par des gouttelettes en rubis d'un effet bizarre (n° 748, à M. de Mayolles).

« Un autre Christ encadré, appartenant à la cathédrale de Tours (n° 953).

« Une Vierge-Mère de moyenne grandeur (n° 141, M. O. Lesèble).

« Un Christ avec la Vierge et saint Jean (n° 1,463, M. A. Mame).

« Venaient ensuite des râpes ornées de sujets mythologiques, des bonbonnières, des boîtes à mouches, remarquables par le fini du travail; enfin deux ivoires se rattachant à l'histoire de France :

« Un médaillon représentant Henri III sous un dais, dont les courtines sont relevées par deux anges (n° 314, M. de Fadate de Saint-Georges), et un tryptique: Duguesclin devant Dinan (n° 1,464, M. A. Mame).

§ 4. — Bronzes (53 numéros), médailles.

« Dans cette partie de l'exposition se trouvaient des œuvres très-remarquables. Tout d'abord la Diane de Houdon, qui faisait à Tours le plus bel ornement du grand salon, comme elle fait au château de Langeais celui de la salle des gardes. Coulée en 1830 par Carbonneau, d'après l'original d'Houdon, cette statue se distingue par la beauté des formes, aussi bien que par la pose svelte et légère qu'a su donner l'artiste à la sœur d'Apollon (n° 1,078, M^{me} veuve Baron).

« Viennent ensuite deux œuvres capitales :

« Une tête de Michel-Ange pleine d'une austère énergie (n° 1,538, M. Cottier).

« Une tête de satyre, respirant la vie et la passion (n° 1,203, M^{me} la marquise de Castellane).

« Le n° 1,350, à M^{me} Luzarche, représente la figure efféminée et malade de Henri III. Toute autre est la physionomie du bon Henri IV, dans une œuvre remarquable d'un artiste nommé Trambé, presque inconnu. Sur le socle, on lit cette inscription :

Voici l'invisible monarque
Soubz qui l'univers a tremblé,
Et qui revit, malgré la Parque,
En cest ouvrage de Trablé.

(n° 1, à M. le Baron de Chabrefy, à Chançay).

« Enfin un Christ à la colonne, bronze florentin, attribué à Benvenuto Cellini (n° 1,204, M^{me} de Castellane), dont le socle est orné d'émaux et de plaques de lapis lazuli, et les n^{os} 1,466, 1,467 et 1,468, bronzes florentins représentant Lédà, Mars et Méléagre. Ces objets appartiennent à M. A. Mame ; les deux derniers proviennent de la collection Pourtalès.

« La numismatique ne comptait que 55 numéros, comprenant 80 médailles environ. Sous le n° 1,380, M. Taschereau, de la Bibliothèque nationale, avait exposé 63 jetons de tous les maires de Tours (en ayant fait frapper), avec variantes.

§ 5. — Mobilier (92 numéros).

« En étudiant avec soin tous les meubles exposés, on pouvait suivre pas à pas les transformations du mobilier français, depuis le XVI^e siècle jusqu'à la Révolution.

« Parmi les beaux spécimens de cette section, nous nous contenterons d'indiquer :

« Un coffret en bois sculpté, ayant servi à la corporation des menuisiers de Strasbourg pour y serrer son trésor et ses titres. La fermeture se compose d'une serrure à deux clés, placée au milieu du couvercle et cachée par un dessus à coulisse orné d'une tête d'ange aux extrémités. Sur l'un des principaux côtés sont représentés les attributs de la menuiserie ; sur l'autre est gravée l'inscription suivante :

Das erbare handwerch der Schreiner.

« L'honorable corps du métier des menuisiers. »

« Puis les noms du président et des syndics avec la date 1694.

Aux angles sont quatre statuettes : la Charité, la Vérité, la Foi et l'Espérance (n° 26, M. Prévost).

« Un grand meuble flamand du XVI^e siècle. Le bas forme crédence; la partie supérieure pleine est divisée en trois panneaux finement sculptés (n° 43, M. Wœts, à Tours).

« Un autre meuble en chêne du commencement du XVI^e siècle. Moins grand que le précédent auquel il ressemble par la disposition, il s'en distingue par le nombre, le relief et le fini des sculptures (n° 1,530, M. Jameron, à Tours).

« Un splendide buffet en noyer, à deux corps, du plus pur style Jean Goujon, et dans un état presque parfait de conservation. Ce meuble, incrusté de marbres noirs mouchetés de blanc, présente sur les panneaux les figures des quatre saisons. Cette pièce capitale, qui faisait partie du mobilier de Diane de Poitiers au château d'Anet, a été acheté dans une ferme de la Beauce par M. Beaudouin, bâtonnier des avocats à Chinon, alors qu'il habitait Chartres (n° 941).

Un beau meuble avec incrustation de lapis lazuli (1,162, Langeais).

« Un devant d'autel doré, du XV^e siècle, provenant de l'église des Carmes, à Tours, et appartenant à l'église d'Esves-le-Moustier (n° 1,690).

« Le château de Chenonceau, dont tous les envois étaient réunis dans une seule pièce, trop petite pour contenir toutes ses richesses, avait exposé des meubles Henri II, Henri III, Henri IV, Louis XIII, Louis XIV, Louis XV et Louis XVI. Les plus intéressants étaient :

« Un très-beau lit à colonnes, avec la garniture en tapisserie, portant au fronton la devise : *Non sine labore*. — *Post laborem otium*. — *Vinum medicina dolori (anno 1591)* (n° 1,700).

« Un magnifique dressoir de la Renaissance, sculpté, genre flamand (n° 1,697).

« Un joli meuble Henri II (n° 1,696).

« Une chaire gothique, avec sa garniture en tapisserie (n° 1,694).

« Une grande table, époque Henri III, servant à l'écuyer tranchant (n° 1,699).

« Une chaise et un fauteuil de la Renaissance. Le fauteuil est garni de tapisserie du temps (n^{os} 1,698 et 1,701).

« Une table Henri IV, avec le dessus en point de Venise (n° 1702).

« Parmi les cabinets italiens, citons comme les plus finement travaillés les suivants :

« N° 1,460. Grand cabinet du commencement du XVII^e siècle, en ébène, orné d'incrustations en ivoire gravé, de bas-reliefs d'ivoire sculpté et d'arabesques repercées à jour (M. A. Mame).

« N° 169 et 170. Deux cabinets incrustés d'ivoire (M. Polti).

« N° 184. Cabinet, avec incrustations d'ivoire et d'écaille (M. de Montreuil).

II. — PEINTURE.

§ I. — *Tableaux, miniatures, pastels, aquarelles, etc.* (410 numéros).

« Avant d'aborder cette classe qui, à elle seule, formerait presque un musée, transcrivons la notice qui termine le catalogue :

« La Commission fait remarquer qu'elle s'est bornée à reproduire les indications fournies par chacun des exposants, et qu'en conséquence elle ne garantit pas l'exactitude des attributions qui figurent au livret.

« Cette explication nous paraît nécessaire, car si toutes les attributions étaient exactes, on serait véritablement ébloui des richesses artistiques de la Touraine.

« Dans le nombre, et en nous appuyant sur la savante érudition de M. Léon Palustre, citons pour l'école française :

« Un délicieux portrait de femme, de François Clouet, dit le grand Janet. Cette œuvre ravissante provient de la collection Pourtalès et appartient à M. A. Mame (n° 1,482). De ce peintre habile « dont le pinceau léger, dit M. Charles Blanc, ne savait déposer que de la lumière, » le château de Chenonceaux a exposé un portrait de Catherine de Médicis et un autre de Gaston de Foix (n°s 1,719 et 1,721), mais ces peintures sont bien loin du chef-d'œuvre précité.

« Un portrait de la reine Claude, attribué à Jean Clouet, premier Janet (n° 617, M. l'abbé Mauduyt).

« Un portrait d'Antoine de Bourbon, par le même, gravé dans

l'ouvrage de Montfaucon. Au dos se trouve cette mention, en caractères anciens : « Antoine de Bourbon, roy de Navarre, original de Janet » (n° 1,720, Chenonceaux).

« Un portrait de Michel de Vialard, ambassadeur en Suisse sous Henri III et Henri IV, peint par François Clouet, fils du grand Janet (n° 564, M. Schillings).

« Enfin, de l'école des Clouet, une série de portraits historiques : M. de Brissac, Philippe, duc de Bourgogne, MM. de Saint-André, de Nevers, etc. (nos 1,723, 1,724, 1,725, 1,726, Chenonceaux).

« De Jean Cousin, M. Bouwyer, de Tours, exposait les portraits de :

« Jehan Bouwyer II, curé de Soucy, chanoine de Sens ;

« Étienne Bouwyer II, seigneur de Monthard, et de Marie Cousin, sa femme, la fille du peintre ;

« Jehan Bouwyer III, leur fils, et sa femme Savinienne de Bornes (nos 610 et suiv.). Ces petits tableaux, de 30 centimètres environ de hauteur, largement dessinés, ont malheureusement perdu de leur coloris.

« Avant de quitter l'époque de la Renaissance, il faut mentionner un vigoureux portrait de femme, d'un auteur inconnu, exposé par M. Briau, sous le n° 785.

« Plusieurs portraits de Largilière, entre autres deux du président J. Aubry, faits à vingt ans de distance ; celui de la présidente Aubry, d'un auteur inconnu, mérite d'être rapproché de ceux de son mari (nos 165, 166 et 167, M. H. de Vannes, à Tours).

« L'évanouissement d'Amphitrite, grande et belle toile de Boucher (n° 1,032, M. Belle, à Tours).

« Les portraits de M^{me} Dupin de Chenonceaux (n° 87, M. de Villeneuve, à Balan) et de M^{me} de Châteauroux (n° 1,070, M. le marquis de Quinemont), peints par Nattier.

« Deux jolis tableaux de Lepicié : l'intérieur d'une douane et la vue d'un marché de ville (nos 1411 et 1412). Après avoir fait partie des collections de l'abbé Terray, du marquis de Menars et de M. Clos, ces deux toiles ont passé aux mains de M. le comte de Tarade, qui les destine au Musée de Tours.

« De l'école italienne, M. A. Mame possède un portrait d'homme,

de Mantegna, provenant de la collection Pourtalès (n° 1,479, Chenonceaux) ; un magnifique panneau, l'Éducation de l'Amour, attribué au Corrège ; un portrait de la duchesse de Valentinois, par le Primatice, et une Amphitrite, de l'Albane (n°s 1,729, 1,718 et 1,733).

« L'école espagnole était représentée par une œuvre capitale de Ribeira : le Christ mort, sur les genoux de sa mère (n° 1,731, Chenonceaux), et une Vierge au rosaire, de Murillo (n° 1,852, comte Branicki).

« Pour l'école allemande, mentionnons :

« Deux volets de triptique, attribués à Wolguemuth (n° 1,151, Langeais).

« Le portrait de Maximilien I^{er}, empereur d'Allemagne, d'Albert Durer, collection Pourtalès (n° 1,480, M. A. Mame).

« Deux portraits d'Holbein : celui de Thomas Morus (n° 1,715, Chenonceaux), et celui d'une vieille femme, qui des collections Denon et Pourtalès a passé dans la galerie de M. A. Mame (n° 1,481).

« Une Adoration des Mages sur fond d'or, que M. Palustre attribue à Stephan de Cologne (n° 1,155, Langeais).

« Sous le n° 1,483, M. Mame avait exposé un délicieux tableau de Van Dyck, la Servante amoureuse, qui avait fait l'ornement des collections Perregault et Hope, et au n° 1,484 le Jeu de Boules, de David Teniers, provenant de la galerie Péreire.

« Un portrait de Charles IX, d'Antonio Moro (n° 308, M. le marquis de Biencourt, château d'Azay), et l'Enfant-Jésus avec saint Jean-Baptiste, de Rubens (n° 1,851, comte Branicki) formaient avec les précédents les plus beaux spécimens de l'école flamande.

« Il faut encore citer un remarquable tableau d'un auteur inconnu, et représentant Henri II à cheval. Cette admirable toile appartient à M. le marquis de Biencourt (n° 307).

« Terminons en disant que le catalogue portait les noms de Ph. de Champagne, Mignard, Lesueur, Coypel, Van der Meulen, Grimon, Oudry, Parrocel, Lancret, Chardin, Natoire, Vernet, Greuze, Lagrenée, Fragonard, Huet, Bruandet, Gros, H. Vernet, Charlet, Rousseau, Decamps, etc., pour la France ; Titien, Salvator Rosa, Le Dominiquin, Fr. Vannini, Raphaël, Velasquez, Franck, Roos,

Rembrandt, Ruysdaël, Wouvermans, etc., pour les écoles étrangères.

« Les miniatures étaient en assez grand nombre, et parmi les pastels, on pouvait admirer des Latour, des Lambert et des Perroneau.

§ 2. — *Livres, manuscrits, gravures, dessins, autographes*
(78 numéros.)

« Grâce au concours de M. Taschereau, qui, à lui seul, exposait trente-quatre volumes, cette partie de l'exposition était très-intéressante ; malheureusement il fallait se borner à regarder des vitrines hermétiquement closes. Parmi les livres les plus rares ou les plus curieux se trouvaient :

« *L'Histoire et cronique du petit Jehan de Saintré* (Tourangeau) et de la jeune dame des belles cousines, sans autre nom nommé, attribué à La Salle, goth. s. l. s. d. Reliure genre Grolier, par Capé (n° 1,362).

« *La Magdaliade*, par Fr. Durand, chartreux. Loches, 1608 (premier livre imprimé à Loches) (n° 1,366).

« *Pantagruel, roy des Dipsodes*, par Fr. Rabelais. Lyon, Étienne Dolet, 1542 (n° 1,370).

« *La Vie très-horrique du grand Gargantua, père de Pantagruel*, par Fr. Rabelais. Lyon, Pierre de Tours (n° 1,372).

« *La superbe entrée de la royne en la ville de Tours*, 1626 (Anne d'Autriche) (n° 1,373).

« *Les Triomphes faits à l'entrée du roy* (François II et la reine Marie Stuart) à Chenonceau, le dernier jour de mars. Tours, Guil. Bourgeot, 1559 (n° 1,377).

« *Cerémonies du Baptême de François, fils de François I^{er}, dauphin, à Saint-Florentin d'Amboise, le 25 avril 1517* (n° 1,379).

« *L'Instruction du roy en l'exercice de monter à cheval*, par Pluvinel, publié par Menon, 1625 (exemplaire de dédicace aux armes de Louis XIII) (n° 1,388).

« *Le Chasteau de virginité*, par Georges d'Esclavonie, à dame Isabel de Villeblanche, du couvent de Beaumont, près Tours. Veillard, à Paris, 1505 (n° 1,389).

« *Les Bergeries de Racan*, 3^e édition, 1628 (exemplaire de l'auteur, avec sonnet écrit de sa main (n^o 1,393). Tous ces numéros appartiennent à M. Taschereau.

« Missel gothique à l'usage du diocèse d'Augsbourg, imprimé par les ordres et aux frais de M^{sr} Othon, cardinal, prêtre de Sainte-Sabine, évêque d'Augsbourg, seigneur d'Elwangen. Imprimé à Dillingen par Sebald Mayer en 1555. Très-remarquable par son exécution typographique, ce missel est orné de bois, dont l'un est enluminé. A la fin se trouve un curieux dessin colorié, reproduisant des scènes de l'Apocalypse. La reliure, en peau de truie frappée à froid, est ornée de gaufrures très-remarquables (n^o 434, M. de Farcy).

« Petit in-folio de 1570, contenant quarante gravures de Tortorel et Périssin. Malheureusement il manque quatorze gravures à ce recueil (n^o 435, M. de Farcy.)

« Plusieurs volumes imprimés sur velin ou reliés par Grolier, etc.

« Parmi les manuscrits ou livres d'heures, le plus remarquable était le magnifique psautier d'Ingeburge, femme de Philippe Auguste (n^o 1,798, à M. le comte de Puységur).

« Ce précieux joyau, dont la Bibliothèque nationale offrait 30,000 francs, renferme cinquante et une miniatures, dont les sujets touchent à l'Ancien Testament, aux Évangiles et à la vie de la Vierge. Des mains de la princesse de Danemarck, ce livre passa dans celles de saint Louis ; il fit partie de la bibliothèque de Charles V. Transporté en Angleterre au XV^e siècle, il fut acheté à Londres en 1649 par l'ambassadeur de France et donné au président de Mesmes. Un de ses descendants le légua en 1812 au père du possesseur actuel.

« Parmi les autographes, signalons les numéros :

« N^o 489, signature de saint Vincent de Paul (M. Duchesne, de Tours).

« N^o 1,566. Autographe de saint François de Sales (dames du Saint-Esprit, à Tours).

« N^o 498. Signature du roi de Pologne Jean Sobieski (M. Nakwasky, à Tours).

« N^o 916. Épreuve corrigée d'Honoré de Balzac (M. Ladevèze). A voir les ratures dont cette épreuve est surchargée, on conçoit les

plaintes des typographes chargés de la composition des ouvrages du romancier tourangeau.

« Les nos 1,783, 1,784, 1,785. Archives du château de Chenonceaux, contenant des lettres de Philibert Delorme, les signatures de Thomas Bohier, fondateur du château, de Diane de Poitiers (M^{me} Pe-louze et M. Wilson).

« Au nombre des gravures, les portraits de :

« Victor Le Bouthilier, archevêque de Tours (n^o 1,399).

« L'abbé de Marolles (n^o 1403).

« J.-B. de Lionne, abbé de Marmoutiers (n^o 1404).

« Toutes ces gravures, premier état, sont de Nanteuil et sont la propriété de M. Taschereau.

« Enfin, au même amateur, un dessin inédit d'Abraham Bosse représentant une cavalcade royale. Le roi Louis XIV, accompagné de toute sa cour, se rend à cheval à l'église des Jésuites, le jour de Saint-Louis, 1649 (n^o 1408).

III. — PEINTURE SUR VERRE (5 numéros).

« La peinture sur verre, dont Tours possède de si beaux spécimens à la cathédrale et dans les églises des Carmes et de Notre-Dame-la-Riche, n'était représentée que par quelques échantillons.

« On pouvait admirer, appliquée à la fenêtre du vestibule, deux belles verrières provenant de la chapelle du château de la Carte, à Ballan. Ces vitraux du XVI^e siècle, habilement restaurés par M. Lobin, dont le talent est si connu, représentent l'Adoration des Mages et celle des Bergers. On y voit les portraits des donateurs : Jacques de Beaune de Semblançay, du côté des Mages ; Jeanne Ruzé, sa femme, du côté des Bergers. Dans le bas, on a rétabli les armoiries de Renaud de Beaune, archevêque de Tours, grand aumônier de France, etc., petit-fils de Semblançay, 1591, (nos 88 et 89.)

IV. — ÉMAUX (97 numéros).

« L'émaillerie, art dans lequel la France s'est tant distinguée,

comptait des œuvres de beaucoup de nos plus célèbres artistes, surtout des fameux émailleurs de Limoges.

« Le XIII^e siècle était représenté par une pixyde et un reliquaire en forme de maison, orné de pierreries. Ces deux objets, imitation du genre byzantin, appartiennent à M. Jameron (n^{os} 782 et 783.)

« Presque toutes les plaques principales dataient du XVI^e siècle. Mentionnons tout d'abord six assiettes émaillées de Jean Courtois, signées au revers, et représentant les six derniers mois de l'année : juillet, la Fenaison ; août, la Moisson ; septembre, la Vendange ; octobre, les Semailles ; novembre, la Saignée du porc, et décembre, la Cuisson du pain.

« Jean Courtois était fils de Robert Courtois, du Mans, peintre verrier à la Ferté-Bernard, en 1498. Était-il frère de Pierre Courtois ? « M. de Laborde n'ose l'affirmer ; mais en tout cas, dit-il, on ne peut les confondre, car leur talent n'est pas égal. L'un avait quelque chose et comme une étincelle du feu sacré ; l'autre n'a que de la main, de l'adresse et de la patience (1). » Tous deux, comme Pierre Raymond, ont fait, d'après les dessins d'Etienne Delaulne, la série des douze mois de l'année. La collection Andrew Fontaine, à la date de 1857, possédait complètes celles des Courtois.

« Jean Courtois répétait souvent ses œuvres ; il se peut donc qu'il existe plusieurs collections des mois. Le catalogue porte que les six premiers sont au Louvre ; c'est une erreur. D'après les dessins de Delaulne, notre grand Musée n'en possède que trois : février, juin et juillet ; les trois autres assiettes, mai, juin et octobre, quoique de Jean Courtois, ne sont pas faites d'après les dessins de notre compatriote, et elles n'ont que 183 millimètres de diamètre au lieu de 200 millimètres.

« Les six assiettes de M. E. Palustre sont en grisaille sur fond noir avec rehauts d'or. Les bords sont ornés de mascarons en tons de chair ; le revers est décoré de masques et de termes rattachés par des enroulements, ou disposés en rosace ; une frise en traits d'or complète le décor. Le haut du dessin porte le signe zodiacal du

(1) *Notice sur les émaux du Louvre*, p. 265.

mois, dont le nom, gravé en lettres d'or, se trouve sur une des parties accessoires du tableau.

« Pour l'école limousine, nous suivrons l'ordre adopté par l'abbé Texier, dans son tableau des argentiers et émailleurs (1).

« Léonard Limosin : M. le marquis de Biancourt avait exposé un magnifique portrait du connétable Anne de Montmorency. Pour l'âge et le costume, ce portrait ressemble à celui que possède le Musée du Louvre, mais il s'en distingue en ce que le visage est de profil, tandis qu'il est de trois-quarts dans l'émail de la galerie d'Apollon; en outre, le cadre de ce dernier, en bois doré et sculpté, est orné de huit plaques en grisaille sur fond noir (n° 309.)

« Les têtes du Christ et de la Vierge, émaux datés de 1554 (nos 1461 et 1462, M. A. Mame).

« Sept plaques ornant un coffret en bois sculpté (n° 1806, M^{me} Dupré.)

« Jean Limousin : un Christ en croix (n° 1607, M. Schmidt). C'est encore par erreur que le catalogue attribue cette belle œuvre à Jean Raymond, nom inconnu.

« Pierre Raymond : une assiette émaillée en grisaille (n° 1266, M^{me} Palmer) et une plaque coloriée représentant le baiser de Judas et l'arrestation de Jésus-Christ par les Juifs. Saint Pierre coupe l'oreille de Malchus (n° 444, M^{me} Mennessier).

« Martial Raymond : une crucifixion dans laquelle le Christ se trouve entre les deux larrons avec les saintes femmes, au pied de la croix (n° 445, M^{me} Mennessier).

« J.-B. Nouailher : un Christ en croix (n° 1623, M. Schmidt).

« Noël Laudin, dit Laudin l'aîné : une Vierge mère (n° 736, M. Poirier.) Une Vierge à la chaise, d'après Raphaël (n° 1609, M. Schmidt).

« Jean Laudin : une sainte Catherine (n° 223, M. Avisseau), et surtout le n° 1,608. La « fame mal dressée, » grisaille sur fond noir qui nous montre une vieille femme atteinte de gibbosité, s'appuyant péniblement sur un bâton. Cette œuvre se distingue autant par la

(1) L'abbé TEXIER, *Essai sur les émailleurs et argentiers de Limoges*, p. 246.

correction du dessin que par la bizarrerie du sujet (M. Schmidt), et enfin une coupe basse, dont le fond représente Antoine et Cléopâtre en costumes du XVIII^e siècle (n^o 479, M. Lenail, à Blois).

V. — CÉRAMIQUE.

§ 1. *Faïences, porcelaines et grès* (320 numéros).

« Il est rare de rencontrer une aussi belle réunion des produits de la céramique française et étrangère. Les plats hispano-arabes aux brillants reflets étaient en assez grand nombre, et plusieurs se distinguaient par leurs dimensions.

« Les diverses fabriques italiennes étaient surtout représentées. Voici quelques-unes des pièces principales :

« Plats d'Urbino, avec arabesques, du XVI^e siècle (n^o 760, M. Woets).

« Petit plat creux représentant l'entrée de Thésée dans le labyrinthe de Crète, daté de 1535 et signée F^oXanto (d'Urbino) (n^o 1,491).

« Un grand plat d'Urbino représentant la famille de Darius devant Alexandre (n^o 1,492).

« Une coupe à bossages à reflets métalliques rouges, rubis et jaune nacré, fabrique de Gubbio, collection Soltikof (n^o 1,489).

« Plat à reflets métalliques jaune nacré et rouge rubis, rehaussé de bleu, au centre armoirie avec une tête de nègre, de Gubbio (n^o 1,490).

« Grand plat de Pezaro à reflets métalliques : saint François d'Assises recevant les stigmates (n^o 1,497). Ces cinq numéros sont à M. A. Mame.

« Assiette aux armes des Médicis, signature P. A., fabrique de Chaffagiolo (n^o 469, M^{me} Mennessier).

« Pot à eau avec cuvette, en vieux Venise (n^o 784, M. Jameron).

« Nous suivrons pour les fabriques françaises l'ordre géographique, en remontant du midi vers le nord :

« *Marseille*. — La pièce la plus digne d'attention était une assiette semée de jolies fleurs et entourée d'un cercle d'or (n^o 557,

M^{me} Chauveau). M. Gabeau avait une vieille soupière et différentes autres belles pièces (nos 822 à 828).

« *Moustiers*. — Les produits de sa fabrication comprenaient notamment :

« Une cuvette bleue aux armes du maréchal de Richelieu et de sa seconde femme Sophie de Lorraine, fille du prince de Guise, qu'il épousa en 1734.

« Un plat bleu décoré à l'intérieur et à l'extérieur (nos 8 et 9, à M. Gillet, de Chinon).

« Pot (n° 597, M. Villemain) et cuvette (n° 1,101, M^{me} Baron), aux armes du duc de Richelieu.

« Enfin une soupière ovale avec son plateau (n° 935, M^{me} Delouche), et deux beaux plats, l'un ovale et l'autre hexagone (nos 1,100 et 1,102, M^{me} Baron).

« La faïence de Bernard Palissy, de ses élèves ou imitateurs, était brillamment représentée. A côté de ces produits hors ligne, quelques pièces d'Aviseau, le Palissy tourangeau, pouvaient soutenir la comparaison.

« De Bernard Palissy, signalons surtout :

« Un groupe : Neptune monté sur un cheval marin (n° 1,501, M. Mame). Collection Fould.

« Un petit plat dit plat aux épices (n° 56, M^{me} veuve Renou).

« Un plat représentant Pomone au milieu d'un paysage (n° 476, M^{me} Mennessier).

« De son école : un grand plat ovale, orné de feuillages et de reptiles (n° 55, M^{me} Renou), et un autre plus petit figurant la Décollation de saint Jean (n° 1,111, M^{me} Baron).

« *Nevers*. — Parmi les beaux produits du Nivernais, mentionnons :

« Un grand plat à décors bleus représentant Diane et Calisto (n° 1,069, M. Carlier).

« Un grand plat fond bleu, de Perse, avec ornements en blanc, et un grand vase porte-fleurs, fond blanc à décors bleus (nos 1,499 et 1,500, M. A. Mame).

« Un plat représentant la Samaritaine (n° 763, M. Wœts).

« Une assiette à dessins chinois polychrome (n° 1,647, M. Lesèble).

« Parmi les produits plus communs : un plat à olives (n° 345, M. Poisson) et une gourde datée 1772 (n° 980, M^{me} Budan de Russé).

« *Tours.* — D'Avisseau : les statuettes de Corneille et de Quinault (n^{os} 220 et 221, M. Avisseau).

« Un grand plat reproduit en 1847 par l'*Illustration*.

« Un pot à tabac, orné de mascarons, gravé dans le *Musée des familles* de 1851.

« Un grand plat de poissons terminé en 1861, par son fils (n^{os} 993, 994, 999, M. Seiller).

« Un plat ajouré (n° 1,208, M. Lesèble) et deux jolis flambeaux genre Aron (n^{os} 1,409 et 1,410, M. Scheult).

« *Orléans.* — Sous le n° 1,646, M. E. Lesèble avait exposé un plat en faïence d'Orléans. Ce plat marbré, comme les produits d'Asselineau-Grammont que possède notre Musée, a environ 30 centimètres de diamètre. Il est assez profondément creusé en son milieu, présente de larges bords, et paraît être le bassin d'une aiguière.

« *Strasbourg.* — De ce centre de fabrication existait un grand nombre de beaux produits, entre autres :

« Un groupe de Joseph Hannang : un savetier qui apprend à siffler à son merle (n° 595, M. Lesèble).

« Un bel huilier complet (n° 311, M. de Fadate de Saint-Georges).

« Enfin, trois pots à crème, aussi distingués par la beauté de leur forme que par l'éclat de leur coloris (n° 177, M. Polti).

« *Rouen.* — Peu de pièces capitales; néanmoins, il faut se garder d'omettre :

« Un plateau avec trois tasses (n° 595, M. Chauveau).

« Deux grands plats oblongs à décors bleus.

« Deux buires en casque.

« Deux grands plats octogones, à fleurs polychromes (n^{os} 1,088 à 1,093, M^{me} Baron).

« *Lille*. — Deux assiettes signées P. avec feuilles de vigne (nos 472 et 473, M^{me} Mennessier).

« Passons en Hollande, et notons parmi les produits de Delft :

« Deux magnifiques plats polychromes de première grandeur (n^o 956, M. E. Mame).

« Un autre plat décoré d'un paysage avec personnages (n^o 762, M. Wœts).

« Trois tasses appartenant à M. Chauveau (n^o 595).

« Dans le nombre des porcelaines, on remarquait :

« Un pot à eau en vieux Limoges, marqué C D (n^o 290, M. E. Palustre).

« Un grotesque signé Tours. Saily, 1779 (n^o 149, M. Lesèble).

« Un petit déjeuner en Sèvres vert clair, un petit service Sèvres bleu de roi (nos 1,267 et 1,270, M^{me} Palmer) et deux grands vases en vieux Sèvres (n^o 1,456, M. de Tarade).

« Enfin : un groupe, le Temps sur son char (n^o 1,584, M. Le-gaigneur), une grande soupière avec plateau (n^o 1,106, M^{me} Baron) et un service au comte Branicki, donnaient un bel aperçu des porcelaines de Saxe.

§ 2. — *Verrerie* (46 numéros).

« L'Allemagne avec ses grands vidercomes et ses verres peints ; la Bohême avec ses cristaux et ses verres gravés ; l'Italie enfin, avec ses jolis produits de Venise et de Murano, où l'or et la gravure se joignent à la multiplicité et l'élégance des formes, comptaient à l'exposition de beaux spécimens, témoins : un grand vidercome peint et émaillé aux armes des villes d'Allemagne, 1670 ; un autre analogue, avec la date de 1663 ; un troisième avec l'exergue de Mathias Gelb, 1596 (nos 1,516, 1,517, 1,519, M. A. Mame) ; un pot à bière en cristal de roche, avec monture en bronze doré (n^o 1,520, M. A. Mame), et deux hanaps avec couvercle en cristal taillé de Bohême (nos 1,138 et 1,139, M^{me} Baron).

« Un vase en verre, couleur d'aventurine ; Murano ancien (n^o 704, M^{me} Beaussier).

« Un gobelet (n° 1,770, M^{me} Pelouze) et une carafe avec médaillon doré de Murano (n° 852, M. Wœts).

« Des verreries de Venise :

« Un grand verre émaillé, un second doré et à imbrications, un troisième à ailerons bleus, avec torsade rouge (n°s 1,510, 1,511, 1,512, M. A. Mame).

« Une buire, un sucrier (n°s 1,771 et 1,775, M^{me} Pelouze).

« Un cor de chasse (n° 1,660, M. Lesèble) et une autre buire à collet évasé (n° 774, M. Wœts).

VI. — ORFÈVREURIE, BIJOUTERIE, HORLOGERIE.

§ 1. — *Argenterie, bijoux, pierres gravées, etc.* (110 numéros).

« A côté des pièces délicates des époques Louis XIV, Louis XV et Louis XVI, la massive argenterie des rois de Pologne attirait tous les regards. Il y avait là plus que l'intérêt qui s'attache aux objets d'art en général; la décoration et la provenance de ces œuvres capitales en font, en effet, de véritables monuments historiques.

« Les n°s 199 et 200 frappent tout d'abord. Ce sont une coupe ou soupière en argent et vermeil avec couvercle. Elle est ornée de quatre bas-reliefs reproduisant les diverses phases de la délivrance de Vienne; les supports portent les armes des principaux chefs polonais, et le couvercle est surmonté d'une statuette de Sobieski.

« Un grand plateau ovale en argent repoussé et doré, représentant Sobieski au milieu de la bataille engagée contre les Turcs, sous les murs de Vienne. Ses diamètres sont de 90 centimètres sur 70 centimètres. Ces deux belles pièces, fabriquées à Nuremberg, faisaient partie des cadeaux offerts à Sobieski par la ville de Vienne.

« Ensuite :

« Douze pièces d'argenterie (cuillers, fourchettes, couteaux, salières) faisant partie du service de Sigismond II Auguste, roi de Pologne (1547-1572), attribuées à Benvenuto Cellini (n° 193).

« Vingt-cinq pièces d'argenterie (cuillers, couteaux, etc.), dé-

pendant des services de Sigismond III Vasa, roi de Suède et de Pologne (1587-1632), attribuées à Clémenti ; les onze premières sont marquées aux armes du royaume et du roi ; les autres portent le portrait du souverain avec l'aigle de Pologne (nos 196 et 197).

« Deux plats en argent, enrichis de médailles incrustées. Le premier porte au centre le portrait de Ladislas VI, roi de Hongrie et de Bohême, fils du roi Casimir ; le second celui de Sigismond III (nos 193 et 195).

« Deux coupes coniques en argent et vermeil avec couvercles, ornées chacune de 17 médailles ou monnaies du XVII^e siècle. L'une porte les armes du seigneur Frédéric-Jean Langerhans, l'autre celles de son épouse ; au fond de chacune est une médaille commémorative de leur mariage (nos 496 et 497).

« Une autre coupe cylindrique en vermeil avec couvercle, incrustée de vingt médailles. L'intérieur et l'extérieur sont ornés d'inscriptions et de versets tirés de la Bible. Le couvercle est orné d'une médaille commémorative de l'anniversaire centenaire de la proclamation de la confession d'Augsbourg (1530-1630) (n^o 494).

« Un cruchon en vermeil avec couvercle à charnière et anse, orné de vingt-trois médailles ou monnaies. Sur le couvercle, médaille commémorative du centenaire de Luther (1517-1617) (n^o 495).

« Après toutes ces richesses du comte Branicki, il reste à peine le temps de mentionner :

« Un plat en argent, repoussé et ciselé, du XVII^e siècle (n^o 958, M. E. Mame).

« Une cassolette en or ciselé, surmontée d'un camée représentant Vénus (n^o 1,206, M^{me} de Castellane).

« Un vase en lapis lazuli, avec monture en bronze doré, provenant de la collection Fould (n^o 1,465, M. Alfred Mame).

§ 2. — *Orfèvrerie religieuse* (34 numéros).

« Là encore, un grand nombre de chefs-d'œuvre. Ne pouvant tout citer, il faut se contenter d'indiquer :

« Un reliquaire en ébène, argent et perles fines, avec statuette en argent admirablement ciselées (n° 368, M. de Farcy, d'Angers).

« Un bénitier en argent repoussé : Saint-Michel terrassant le dragon (n° 959, M. E. Mame).

« Un reliquaire en argent, avec les armoiries en émail du maréchal de Boucicaut, le donateur (n° 982, l'église de Sainte-Catherine de Fierbois).

« Un calice en argent doré repoussé, orné de statuette et d'émaux. Il porte les armes de la famille de Vassé et la date 1632 (n° 1,562, couvent de Notre-Dame-de-Charité, Tours).

« Un reliquaire italien en cuivre doré, enrichi d'émaux recouverts de cristal de roche (n° 1,749, Chenonceaux).

« Enfin les calices et ciboires anciens de la cathédrale.

§ 3. — *Horlogerie* (25 numéros).

« Cette section comprenait des pendules Louis XIV, Louis XV et Louis XVI, des réveille-matin, des montres en cuivre, en argent, en or, quelques-unes émaillées ou enrichies de pierres précieuses.

« Les pièces principales étaient :

« Une magnifique pendule Boule avec son socle, dans un état presque parfait de conservation. Cette pendule Louis XIV, haute de plus d'un mètre, appartient à M. le marquis de Mondragon, qui en a refusé un prix fort élevé (n° 1,542).

« Une pendule Boule donnée par Louis XV à M^{me} de Vermandois, abbesse de Beaumont-lez-Tours (n° 557, M^{me} Pannetier).

« Une pendule à musique qui ornait le grand salon du duc de Choiseul, à Chanteloup (n° 1,028, M. Belle).

« Un réveille-matin en argent, donné par Louis XIV à la duchesse de Lavallière (n° 492, M. de Saint-Pierre, à Tours).

« Une montre colossale avec sa boîte, fabriquée à Poitiers, sous Louis XIII (n° 1,768, Chenonceaux).

« Une châtelaine et sa montre en or, ornée d'émaux attribués à Jean Petitot (n° 1,800, M^{me} Dupré).

VII. — ARMES (77 numéros).

« Les armes anciennes et modernes, françaises ou étrangères, offraient de beaux spécimens dans les collections de MM. Alfred Mame, Lafon (de Tours), Gabeau (d'Amboise), Buquet (de Bleré), M. d'Ornano (à la Branchoire), M^{me} veuve Baron (château de Langeais) et Pelouze (Chenonceaux).

« Parmi les plus belles, notons :

« Une dague espagnole niellée d'or et une hache d'armes persane également niellée d'or (nos 789 et 803, à M. Gabeau); une arbalète à double rouet (n^o 1,488, M^{me} Baron); une petite couleuvrine aux armes de Catherine de Médicis (n^o 1,537, M. de la Villarmois, à Tours); une miséricorde avec une poignée en fer incrustée d'or, et un mousquet à rouet, modèle pied de biche, orné d'incrustations d'ivoire et de nacre de perle, du XVI^e siècle (nos 1,474 et 1,470, M. A. Mame).

« Enfin la ville de Tours avait exposé l'épée du maréchal Baraguey-d'Illiers, et M^{me} la marquise de Castellane celle offerte au maréchal par la ville de Lyon, en 1851.

VIII. — FERRONNERIE, DINANDERIE, etc. (52 numéros).

« Dans cette classe, plusieurs très-beaux objets :

« Un plat en cuivre argenté et ciselé, de la fin du XVII^e siècle, figurant le triomphe de Neptune (n^o 957, M. E. Mame).

« Un petit coffret en forme de chasse, en fer et en cuivre, doré et gravé. La serrure à secret est un chef-d'œuvre du XVI^e siècle (n^o 983).

« Un bougeoir ancien en fer, incrusté d'or et d'argent (n^o 38, M. Scheult, à Tours).

« Un fer à hosties à quatre formules, du XV^e siècle. Les deux grandes formules représentent le Christ sortant du tombeau et le Christ en croix entouré de deux anges recueillant dans des coupes le sang qui découle des plaies; les deux petits offrent l'image du Christ et celle de l'agneau (n^o 1,568, église de Ceré).

« Un magnifique plat en étain, de Briot, représentant la Tempérance, d'un état parfait de conservation et d'un diamètre à peu près égal à celui que possède notre Musée historique (n° 1,103, M^{me} Baron).

« Une soupière en étain de Briot, moins jolie et plus simple que le numéro précédent (n° 1,343, M^{me} veuve Luzarche).

« Deux plats en étain finement ciselés, sans noms d'artistes (n°s 1,761 et 1,762, Chenonceaux).

IX. — TAPISSERIES, BRODERIES, DENTELLES, ORNEMENTS
D'ÉGLISE, ETC. (127 numéros).

« Parmi les tentures des XV^e, XVI^e et XVII^e siècles, les plus belles étaient trois tapisseries représentant diverses scènes de la légende de saint Saturnin, premier évêque de Toulouse, données à l'église de Saint-Saturnin de Tours par Jacques de Beaune de Semblançay, en 1527. Elles appartiennent aujourd'hui à la cathédrale d'Angers (n°s 356, 357 et 358).

« *Broderies.* — Sous le n° 40, M. Deliane avait exposé un chef-d'œuvre : la Manne dans le désert, véritable tableau, aussi surprenant par la pose et le nombre des personnages que par la perfection du travail. Le catalogue attribue cette belle œuvre aux Flandres; M. Palustre, d'après quelques types, la croit d'origine florentine.

« *Dentelles.* — Une très-belle guipure offerte par les dames de Langeais à Anne de Bretagne, à l'occasion de son mariage avec Charles VIII (n° 723, M. Coursault).

« *Ornements d'église.* — Les ornements d'église étaient fort nombreux. Une des pièces les plus remarquables était une chasuble en soie, brodée au passé; le dessin se compose de fleurs, de rinceaux, d'oiseaux qui entourent la croix, dont le milieu est occupé par un médaillon de Jésus-Christ. Cette chasuble, qui appartient à l'église Saint-Paterne, provient de la chapelle du château de la Roche-Racan. Suivant la tradition, elle aurait été brodée par Madeleine du Bois, après son mariage (1628), pendant que son mari Honorat

de Bueil, le fameux Racan, suivait le roi au siège de la Rochelle (n° 1,569).

X. — OBJETS CHINOIS ET JAPONAIS (194 numéros).

« En raison de leur nombre, de leur importance et de leur beauté, j'ai réuni dans une classe spéciale les produits de la Chine et du Japon.

« M. de Marolles, ancien capitaine de vaisseau, avait exposé quarante-huit objets. Parmi les principaux se trouvaient :

« Une magnifique lanterne chinoise à huit faces, en laque rouge et or, provenant de la province de Ning-Po. Cette lanterne, suspendue au plafond du grand escalier, faisait un des plus beaux ornements du vestibule, dont les murs étaient tendus des belles tapisseries dont nous avons parlé (n° 227).

« Une boîte à présents, à quatre compartiments, richement décorée, laque rouge et or. Cette boîte, qu'on porte suspendue, accompagne le marié lorsqu'il va chercher sa femme le jour des noces (n° 228).

« Une table chinoise en bois de fer, avec incrustation de bois et d'ivoire. Le centre représente une fantasia exécutée à propos d'une noce, et la bande qui l'entoure le cortège de la noce, XVIII^e siècle (n° 229).

« Un vase très-ancien avec plateau, en émail cloisonné, acheté à Song-Kiang (n° 246).

« Un vase à anse, en porcelaine craquelée (n° 261).

« Des plats chinois ou japonais, des boîtes en laque, des vases ou des flambeaux en bronze, des étoffes aux splendides couleurs complétaient cette belle collection.

« M. Blot avait confié à la commission trente objets :

« Une bouteille et un vase en émail cloisonné (n^{os} 640 et 641).

« Deux potiches en bronze japonais niellées d'argent (n^{os} 651 et 652), des vases et des brûle-parfums en bronze, des plats et des vases en vieille porcelaine, des coupes du Japon en porcelaine rouge et or, etc.

« M. le comte de Nonneville avait offert cinq grands plats, des assiettes, des tasses en belle porcelaine de Chine (n° 389 et suiv.).

« M. Schaffers, 16 numéros provenant du palais d'Été à Pékin, comprenant surtout des boîtes en laque, des coupes en jade, des objets en émail cloisonné dont les plus remarquables étaient une jardinière à six pans, avec ornements en cuivre repoussé et doré, et pied en bois de fer, et un brûle-parfums avec pieds en cuivre doré et ciselé, et ornements en repoussé (nos 129 et suiv.).

« Enfin, dans la collection de M. Mame, on admirait :

« Un brûle-parfums en émail cloisonné chinois, deux coupes japonaises incrustées d'or et d'argent, un brûle-parfums japonais en forme de fruit (pêche de longévité). Tous ces chefs-d'œuvre proviennent de la collection de Morny (nos 1,475 et suiv.).

XI. — OBJETS ANTIQUES.

« Cette classe, si riche à l'exposition de Vendôme, ne comptait à Tours que 3 numéros.

« Un bas-relief gallo-romain, représentant un cheval marin. Ce bas-relief, incomplet et brisé en deux parties, a été trouvé à la Petite-Guerche, sur la rive gauche de la Vienne, en face la Guerche (n° 6, docteur Leveillé, au Grand-Pressigny).

« Une lampe romaine en bronze, trouvée dans les fouilles de Pompéi (n° 809, M. Gabeau, d'Amboise).

« Un moule de haches celtiques, trouvé à Saint-Romain, près Saint-Aignan (n° 1,006, M. Péan, à Saint-Aignan).

« Enfin, M. Palustre cite un petit vase à parfum en argent, malheureusement oxydé, qu'il regarde comme hors ligne à cause de l'élégance de ses formes, de la délicatesse de ses ornements et de la rareté des pièces d'argenterie romaine. Semblable à un guttus par sa partie inférieure, il se termine en col d'aigle, et sur sa panse s'étale en bas-relief la scène dont fut témoin la cour de Lycomède : Ulysse découvrant Achille. Je ne puis que regretter de n'avoir pas vu cette œuvre si remarquable, qui, du reste, ne figure point au catalogue.

« L'exposition de Tours comptera dans les annales de l'art. Aucune ville de province n'avait jusqu'ici, je crois, réuni une telle profusion d'objets de toute espèce. Le local, composé pourtant de cinq pièces dont deux grands salons, s'est trouvé insuffisant, et la commission a été obligée de refuser des offres en très-grand nombre.

« Si je me suis étendu aussi longuement sur cette exposition, c'est que la Touraine est voisine de l'Orléanais, et que, par conséquent, il nous est facile, en visitant ses châteaux, de retrouver une partie de ces riches collections que leurs heureux possesseurs se font un plaisir de laisser voir aux touristes.

« Le succès de ces exhibitions s'affirme tous les jours; celle de Tours, organisée par la municipalité avec l'aide d'une commission dont presque tous les membres font partie de la Société archéologique de Touraine, a produit 16,593 fr.; ses dépenses ne se sont élevées qu'à 12,101 fr. La ville a donc réalisé un bénéfice sérieux, et de plus, elle conserve tout un matériel qui pourra de nouveau lui servir (1).

(1)	RECETTES.	
	958 entrées à 2 fr.	1,876f »
	12,705 entrées à 1 fr.	12,705 »
	5,525 catalogues à 50 centimes	1,662 50
	22 abonnements à 10 fr.	220 »
	22 — à 6 fr.	132 »
		<hr/> 16,595f 50
	DÉPENSES.	
	1 ^o Matériel, vitrines, tentures de lustrine, papier de velours, etc.	5,521f 20
	2 ^o Personnel de garde.	1,208 »
	3 ^o Ports et emballages.	2,578 »
	4 ^o Catalogues et impressions	1,542 50
	5 ^o Assurance contre l'incendie	1,152 »
	6 ^o Restauration des salons de l'hôtel-de-ville.	2,500 »
		<hr/> 12,101f 70
	Différence en faveur des recettes.	<hr/> 4,491f 80

« Pour perpétuer le souvenir de l'exposition, la maison Mame va publier un splendide album de 64 photoglyphies représentant les principaux objets. Chaque planche sera accompagnée d'un texte explicatif dû à la plume de M. Palustre.

« Qu'il me soit permis, en terminant, d'exprimer un double vœu : d'abord, que la Société veuille bien souscrire à ce précieux recueil ; ensuite, qu'à l'époque où le concours régional se tiendra à Orléans, elle sollicite le bienveillant appui de l'administration municipale pour organiser une exposition rétrospective digne de l'Orléanais.

« D^r PATAY. »

— M. le Président donne lecture d'une notice intitulée : *Visite aux églises de Saint-Benoît et de Germigny*. Ce travail est renvoyé à la commission des publications.

Séance du vendredi 22 août 1873.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. le Secrétaire annonce à la Société la mort de M. Justin Lallier, membre titulaire non résidant depuis 1849, décédé à Paris, le 12 août dernier. La Société désire que l'expression toute particulière de ses douloureux regrets soit consignée au procès-verbal.

— M. le Président fait observer à la Société que, dans sa séance du 19 août, le Conseil général du Loiret, en recevant les dernières publications de la Société, qui lui avaient été envoyées avec une lettre spéciale, a bien voulu manifester sa gratitude et l'estime qu'il fait de nos travaux.

— M. l'abbé Pelletier, au nom de la commission des publications, fait un rapport sur le travail de M. l'abbé Desnoyers, intitulé : *Visite à Germigny et à Saint-Benoît*. La Société, conformément aux conclusions du rapporteur, vote l'insertion de cette notice au *Bulletin*.

VISITE AUX ÉGLISES DE SAINT-BENOÎT ET DE GERMIGNY.

« Une circonstance que j'appelle heureuse, puisqu'elle me fournit l'occasion de vous entretenir de deux monuments très-précieux, s'est offerte à moi le 25 juillet, et je l'ai saisie avec un empressement que vous comprendrez, puisqu'il s'agissait des églises de Saint-Benoît et de Germigny, monuments dont le premier surtout a le privilège, comme toutes les grandes œuvres, d'attirer l'admiration, sans jamais l'épuiser ; dont le second naguère inconnu, puis apprécié, a bientôt éveillé l'intérêt, et qui deviendra dans un temps, je l'espère, prochain, l'objet des études architecturales et des visites archéologiques.

« En l'année 1869, accompagné par MM. Boucher de Molandon et de Torquat, je remplis, vous en avez souvenir, Messieurs, votre demande que les fouilles opérées à Gien fussent visitées dans l'intérêt de la question de *Genabum*. Nous voulûmes, au retour de notre excursion, visiter l'église de Saint-Benoît et constater son état aux yeux de la science. Une opération importante venait d'avoir lieu ; l'exécution était complète : le travail qui cachait la forme primitive du sanctuaire avait disparu entièrement, et bien que, par suite de cet enlèvement, les regards fussent attristés par les dégradations et la nudité de l'hémicycle, nous étions consolés par la pensée qu'il avait enfin recouvré sa gloire des anciens jours. J'ai quelques hésitations, Messieurs, à prononcer ce mot *enfin*, car un homme que la science ne regrettera jamais assez, parce qu'il en était un des plus habiles inspirateurs, et quand il le fallait, un des plus fermes soutiens, M. de Caumont déposait dans quelques pages du *Bulletin monumental* sa vive douleur à l'occasion de l'enlèvement du travail que le XVII^e siècle avait jeté sur le X^e. Ayons, Mes-

sieurs, la sincérité de dire que ce travail était sagement exécuté et d'un bel effet : plusieurs sculptures étaient remarquables. Évitez l'importement qu'on nous reproche quelquefois ; ne nous écrions pas que c'était un ignoble placage, mais disons maintenant avec fermeté que c'était une violation de la grande règle du beau, l'unité, un manque de respect à la pensée fondatrice, un hors-d'œuvre. Il y eut là une erreur blâmable, et si notre maître à tous, M. de Caumont, eût conservé le souvenir fidèle de sa visite à l'église de Saint-Benoît, je ne doute pas que sa plume ordinairement si bien conseillée n'eût dicté un autre langage.

« Depuis l'année 1869, le sanctuaire a reçu une excellente restauration ; elle n'est pas encore achevée, mais avance vers la fin. Le travail est fait avec intelligence et solidité, et quand il sera terminé, cette partie de l'église aura reçu sa forme originelle, c'est-à-dire la majesté jointe à la grâce.

« Vous pouvez, Messieurs, vous rappeler que nous rapportâmes de notre voyage une triste communication sur l'état des voûtes du chœur : elles se détachaient des murailles et menaçaient d'une chute inévitable. Ce malheur a été prévenu par une habile consolidation, et après un long et important travail, toute crainte a complètement disparu.

« La crypte est aujourd'hui dans sa beauté première, grâce à de sérieuses réparations ; il est difficile, Messieurs, de rendre l'impression qui saisit l'âme en entrant dans ce lieu des solitaires supplications ; il lui semble qu'une main invisible la courbe sous sa puissance : ce n'est pas un accablement qui la brise, mais un recueillement qui l'enveloppe. Il y a là dans la force de ces piliers, l'harmonie de leur distribution, dans le demi-jour des chemins, dans la plénitude du silence, une mystérieuse parole qui subjugué le visiteur. Que sera-ce, Messieurs, quand la restauration sera complète, et elle le sera, nous a-t-on dit, dans un mois, quand la prière y trouvera un asile journalier, quand la châsse de saint Benoît aura été placée dans la confession destinée primitivement à contenir ses reliques, et une lampe suspendue devant elle, quand les chapelles auront reçu leur ornement ?

« Nous ne craignons pas de dire, Messieurs, que l'église de Saint-

Benoît, alors qu'elle sortira des mains de la restauration, sera un des plus beaux monuments de notre France, et par ses souvenirs historiques et par sa construction si remarquable. Sans doute, il faut regretter les insuffisances des crédits alloués par l'État, les lenteurs bureaucratiques ; si ces causes réunies ou successives n'eussent pas eu lieu, nous pourrions citer ce vers de Virgile :

Trojaque nunc staret, Priamique arx alta maneret.

Cependant les travaux ne discontinuent pas ; son directeur leur porte un intérêt véritable ; il y a donc grande espérance pour une fin, sinon prochaine, au moins assurée, et dans un avenir auquel plusieurs d'entre nous pourront assister. L'église de Saint-Benoît, après avoir secoué la poussière de l'oubli, les injures du badigeon, les dangers de la vieillesse, se montrera radieuse et portant au front, réunis ensemble, la majesté des siècles et le charme du rajeunissement.

« Je suis heureux de vous apprendre, Messieurs, que les Bénédictins chargés du service religieux de la paroisse sont tout dévoués à la gloire de ce monument ; ils le soignent avec sollicitude et travaillent même de leurs mains à sa restauration ; on sent qu'ils l'aiment, parce qu'il est le tombeau de leur père ; ils en seront donc les gardiens intelligents et fidèles. Je vous prierai de leur adresser des encouragements pour leur zèle dans cette mission.

« Entrons maintenant dans l'église de Germigny. Ce joyau archéologique, vous le savez, Messieurs, fut durant de longues années enseveli dans le silence. Alors on préférait les œuvres savantes, sans doute, mais froides, de la Grèce. Le paganisme ne connaissait pas la nature de la prière : elle vit de silence, de recueillement et de soupirs ; le bruit l'inquiète, le rayonnement du jour la fatigue ; des communications gênées avec le ciel la troublent ; le catholicisme a seul compris les besoins de notre âme quand elle veut prier. Héritière de l'élégance, mais également de la sécheresse du paganisme, la renaissance introduisit dans nos monuments religieux la raideur des lignes, les flots de lumière : il fallut prier au grand jour et monter pesamment vers le ciel ; je ne sais quelle nuit arriva dans

l'art chrétien et même dans l'intelligence des gardiens des âmes, mais les monuments bâtis par la foi si éclairée de nos pères tombèrent dans un injurieux discrédit. C'est alors qu'on les frappa d'un mot que l'histoire elle-même repoussait : on les nomma *gothiques*. L'église de Saint-Benoît et celle de Germigny furent enveloppées dans cet injuste oubli ; de là les dégradations toujours croissantes qui envahirent ces deux monuments, et menaçaient de se changer en ruines, quand les études archéologiques rappelèrent et les esprits et les gouvernements au bon sens et au bon goût. C'est alors que Saint-Benoît fut enfin soigné comme un malade et mis en bonne voie de guérison entière.

« Germigny est entré dans cette voie, Messieurs, et c'est plaisir de voir ses ravissantes arcatures, ses élégantes colonnes, ses riches mosaïques rappeler leur ancienne splendeur du IX^e siècle. Ici encore je rencontre un écrivain qui, dans une étude sur l'art roman en France, déplore les travaux exécutés à Germigny, et nous dit que les parties ébranlées et annonçant une chute prochaine auraient dû être conservées en les bardant de fer. J'admettrai facilement qu'on puisse recourir à ce moyen quand il s'agit d'une surface notable, et qui n'est pas désagrégée, à la condition toutefois de dissimuler le fer ; mais le moyen est inadmissible quand cette portion est entièrement rongée et va disparaître, ou quand l'objet est délicat. Alors le fer, outre le danger de le mettre en contact avec la pierre, deviendrait un ensevelissement et une difformité. Une substitution très-exacte est le seul remède, et si elle est faite avec intelligence, rend la vie à ce qui allait mourir. Nos critiques aimeraient-ils mieux la mort ? Théodulfe, s'il apparaissait en cette église, bénirait les habiles restaurateurs dont son œuvre est l'objet, car sa pensée renaît dans toute sa gloire. Je sais que deux années encore et plus, je le crains, sont nécessaires pour l'achèvement des travaux ; mais je sais également, Messieurs, qu'une volonté ferme de les conduire à bonne fin est dans l'âme des restaurateurs : des crédits amoindris par les infortunes de la France seront un obstacle qu'il faudra respecter ; néanmoins, si la rapidité est suspendue, le travail ne le sera point, et le jour viendra où touristes, et, ce qui est mieux encore, archéologues de tout pays, viendront

admirer et apprécier les deux principaux trésors de notre Orléanais, l'église de Saint Benoît avec sa majestueuse gravité, et celle de Germigny avec ses délicieuses richesses.

« DESNOYERS. »

Ouvrages offerts à la Société au cours du troisième trimestre de 1873.

I. — PAR LES AUTEURS.

M. Malapert. — *Le printemps perpétuel en France et en Angleterre*, Paris, Lemoine, 1873, in-18.

M. le Préfet du Loiret. — *Conseil général*, session d'avril 1873. *Rapport du Préfet et procès-verbal*, in-8°.

— *Bulletin de l'instruction publique du département du Loiret*, n° 26, avril 1873.

II. — PAR LES SOCIÉTÉS SAVANTES.

Château-Thierry. — *Annales de la Société historique et archéologique de Château-Thierry*, années 1870 et 1871, in-8°, 1872.

Montbéliard. — *Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard*, 2^e série, 4^e vol., in-8°.

Bruxelles. — *Revue de la numismatique belge*, 5^e série, t. IV.

Moulins. — *Bulletin de la Société d'émulation du département de l'Allier*, t. XI, 4^e livraison, 1873, in-8°.

Châteaudun. — *Bulletin de la Société dunoise*, n° 17, juillet 1873.

Autun. — *Mémoires de la Société éduenne*, t. II, 1873.

Rouen. — *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, t. XXVIII, avril 1873, in-4°.

Tours. — *Bulletin de la Société archéologique de la Touraine*, tome II, 1872, in-8°.

Chambéry. — *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie*, t. XII, 1872, in-8°, avec atlas in-f°.

Valenciennes. — *Revue littéraire, agricole, industrielle et artistique de l'arrondissement de Valenciennes*, t. XXVII, mai et juin 1873.

Auxerre. — *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 1873, in-8°.

Bourg. — *Annales de la Société d'émulation de l'Ain*, 1873.

Angers. — *Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers*, t. XV, 1872.

Bruxelles. — *Bulletin de la commission royale d'art et d'archéologie de Bruxelles*, 11^e année, nos 1 à 12.

Paris. — *Revue des Sociétés savantes des départements*, tome IV.

Le Mans. — *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe*, 2^e série, t. XIV, 1873-74.

Chambéry. — *Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, t. XIII, 1872.

Vannes. — *Bulletin de la Société polymatique du Morbihan*, 2^e série, 1872.

Namur. — *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XII, 2^e livr., 1873, in-8°.

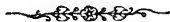
— *Société de secours des amis des sciences*, 14^e séance publique annuelle du 29 mars 1873.

III. — ABONNEMENTS DE LA SOCIÉTÉ.

Indicateur de l'archéologue et du collectionneur, par M. G. de Mortillet, avril et mai 1873.

— *Romania*, n° 6, avril 1873.

— *L'Institut*, journal universel des sciences et des sociétés savantes, nouvelle série, 1873.



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE L'ORLÉANAIS.

N^o 79.

QUATRIÈME TRIMESTRE DE 1873.

Séance du vendredi 14 novembre 1873.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. le Vice-Président fait remarquer à la Société la nouvelle décoration de la salle des séances. Ces tableaux, si élégamment encadrés, sont dus à la munificence de M. l'abbé Desnoyers. Voici la liste exacte des portraits et gravures donnés à la Société par son généreux président :

Portraits de : Antoinette d'Orléans, fondatrice de l'ordre du Calvaire, Gentien Hervet, Jacques Bongars, Rippault, Girodet, Nicolas Deheere, doyen du chapitre de Saint-Aignan, de l'Aubespine, Louis d'Orléans, de Coislin, de Jarente.

Statue de Jeanne d'Arc, par Gois. — Jeanne d'Arc offrant son épée à la sainte Vierge. — Jeanne d'Arc, gravée par Vignon. —

Cathédrale d'Orléans, gravure du Bréviaire. — Vue des travaux du pont, par Desfriches. — Bas-relief trouvé à Sully-sur-Loire. — Vase et objets trouvés dans la fontaine de l'Étuvée, en 1823. — Inscription trouvée dans le même endroit. — Saint-Pierre-en-Pont. — Chapelle Saint-Jacques. — Châteauneuf aux XVI^e et XVII^e siècles. — Email représentant un combat judiciaire (l'original appartient au musée d'Orléans). — Tour de Beaugency. — Dolmen de Ver, près Beaugency. — Statue de Jeanne de Mornay, femme de Louis de Sancerre, trouvée à Cléry. — Tombeau de Louis XI, et chapelle des Longueville, à Cléry. — Vingt et une copies de Sceaux. — Entrée du roi de l'Espinette à Valenciennes. — Portrait du père Jogues, jésuite. — Portrait de M. Chapt de Rastignac, abbé de Mici. — Modèle de la tour où Jeanne d'Arc fut emprisonnée à Rouen. — Armoiries de la famille Colas.

— M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Clouet, membre fondateur de la Société, qui, par suite de son départ d'Orléans, se voit dans la nécessité de donner sa démission. La Société désire que l'expression toute particulière de ses regrets soit adressée à un collègue qui avait si dignement mérité l'estime et la sympathie de tous. M. Clouet, l'après l'article 7 des statuts, devient de droit membre titulaire non résidant.

— M. le Président a le regret d'annoncer à la Société la mort de M. Guignebert, membre titulaire non résidant, décédé à Montargis.

— M. l'abbé Desnoyers donne la nomenclature d'un certain nombre de médailles trouvées à Coulon, en août 1873 :

Commode, g. b. \hat{r} . Aigle sur un globe.

Commode, g. b. \hat{r} . *Primi decennales*.

Commode, g. b. \hat{r} . Victoire écrivant sur un bouclier : *Vo. de*.

Commode, g. b. \hat{r} . Femme debout.

Commode g. b. \hat{r} . Femme assise.

Commode, g. b. \hat{r} . Fruste.

Lucille, g. b. \hat{r} . Femme debout.

Lucille, g. b. \hat{r} . Femme debout tenant une corne d'abondance.

— M. E. Filleul, auteur de l'*Histoire du siècle de Périclès*, est présenté comme membre titulaire non résidant par MM. l'abbé Bouloy, de Torquat et Tranchau.

— M. le Vice-Président rappelle la candidature, comme membre titulaire résidant, de M. l'abbé Cochard. L'élection est fixée au second vendredi de décembre.

— Sur la proposition de MM. Patay, Imbault, de Torquat et Basseville, la Société décide que dorénavant elle fera l'envoi de ses publications à la Bibliothèque de l'École normale primaire du Loiret.

— M. le Président demande à la Société l'autorisation de faire mouler les sculptures des XV^e et XVI^e siècles qui se trouvent sur la façade de l'ancien hôtel de la Monnaie (actuellement maison Herluison, rue Jeanne d'Arc). Un crédit de 50 fr. est voté à cette intention.

— M. Delaune, associé correspondant, envoie à la Société une notice sur une découverte récemment faite près de Romorantin.

« Il vient d'être trouvé à quatre kilomètres de Romorantin, écrit notre collègue, dans une terre dépendant de l'ancien fief de Champieroy, commune des Pruniers, lequel a appartenu pendant plusieurs siècles à la famille de Barbançon, et près du petit château du XV^e siècle, un pot en terre rouge de 12 centimètres de hauteur, non vernissé, contenant les restes d'un petit trésor qui a dû être enfoui à la fin de ce même siècle.

« Je dis les restes, parce qu'il n'y avait que huit pièces, suivant l'ouvrier qui a fait la trouvaille. Or, il n'est pas vraisemblable que l'enfouisseur se soit servi d'un pot pouvant en contenir un millier pour mettre ces huit pièces; et d'un autre côté avaient-elles assez de valeur pour mériter cet enfouissement ?

« Le pot est parfaitement cuit, en forme de pot au feu, à une seule anse; et il a dû servir, avant d'être mis en terre, la partie extérieure étant toute brûlée.

« Voici la désignation des pièces :

« Un écu en or, ayant au droit, autour de l'écu de France, cette légende : KAROLLVS DEI GRA FRANCORVM REX † et au revers, autour de la croix fleurdelisée : KRS REGNAT KRS VINCIT KRS IMPERAT †.

« Cette pièce est très-mal frappée et pourrait bien l'avoir été à Naples par Charles VIII, au moment de sa conquête. Les deux L de *Carollus* et la mauvaise composition tendraient à faire adopter cette idée; mais c'est là une simple supposition;

« Un franc en argent, ayant au droit, autour du buste du souverain : LEGITIME : CERTAVI : CORONATVS : OA : et au revers, autour d'une croix potencée : FERDINANDVS : D : G : R : SIC : IER;

« Un franc semblable, si ce n'est qu'au droit il y a CERTA au lieu de CERTAVI, et au revers SI : IER : VNG : au lieu de SIC : IER;

« Un autre semblable aussi, si ce n'est qu'au droit il y a CERT : au lieu de CERTAVI et au revers SICI : IE : V : au lieu de SIC IER;

« Une pièce papale de la taille d'un grand blanc, très-mince, ayant au droit ces mots, autour des deux figures debout de saint Pierre et saint Paul : ROMA. S. PETRVS. S. PAVLVS. et au revers, autour du blason du pape surmonté de la tiare supportée par deux clés en sautoir : PIVS. PAPA. SECVNDVS;

« Une autre pièce papale de même forme, ayant au droit les mêmes figures en pied et autour : S. PETRVS. S. PAVLVS. MARCI. et au revers, autour du blason du pape surmonté aussi de la tiare supportée par les deux clés en sautoir : PONT. MAX. ALEXANDER. VI.

« Toutes les pièces d'argent sont parfaitement frappées;

« Un denier de cuivre ayant au droit, autour d'un dauphin, ces mots : KAROLVS FRANCORVM REX † et au revers, autour d'une croix pattée : SIT. NOMEN. DOMINI. BENEDICTVM †, le tout assez fruste;

« Un autre denier complètement fruste, dans les champs duquel on aperçoit, d'un côté trois fleurs de lys dans un trèfle, et de l'autre une croix pattée.

« Le Ferdinand qui a fait frapper trois des pièces d'argent doit être Ferdinand II, qui venait de reconquérir son royaume sur Charles VIII.

« Il est assez curieux de rencontrer dans les terres et près du château d'un petit seigneur solognot des pièces frappées par les deux compétiteurs, l'un Charles VIII pour manifester sa conquête sur Ferdinand, et ce dernier pour manifester sa reprise de possession.

« Le seigneur de Champlerois, voisin de Philippe du Moulin qui avait sauvé Charles VIII à la bataille de Fornoue, avait probablement accompagné celui-ci à l'expédition de Naples, et aura enfoui à son retour son petit trésor.

« La terre où s'est faite la trouvaille sert depuis plusieurs années à l'extraction des cailloux pour les routes. Déjà un pot gallo-romain avait été acquis par moi précédemment. Une épée y avait aussi été trouvée ; mais les ouvriers l'ont détruite.

« Un assez grand nombre de tuiles à rebord existent aussi dans une partie de cette terre et près du petit château, de sorte qu'il n'est pas douteux qu'il n'y ait eu là une *villa* à laquelle aura succédé, ainsi que j'en trouve la preuve dans beaucoup d'endroits de la Sologne, le fief du moyen âge. »

— M. l'abbé de Torquat rend compte des fouilles qu'il poursuit à Montchène et à Hautvillier, commune de Chevilly, et particulièrement d'une salle de bains romains qu'il a récemment découverte.

— M. l'abbé Maître offre à la Société un certain nombre d'objets qu'il a trouvés dernièrement, et dont voici la nomenclature :

1^o Une hache celtique *en serpentine verte*, tirée du lit de la Loire, près Orléans, trouvée dans les cailloux roulés à Courcy, canton de Pithiviers (Loiret), et offerte au nom de M. l'abbé Lesueur, curé de cette paroisse ;

2^o Un fragment de monument funèbre, trouvé dans le cimetière de Saint-Péravy-la-Colombe, canton de Patay ;

3^o Quatre monnaies romaines, dont une *Colonia Nemansensis*, trouvées entre Lignerolles et Rouvray-Sainte-Croix, sur le territoire de Patay, et offertes au nom de M. Princet, propriétaire à Coinces :

Antonin, g. b. Femme assise.

Sabine, m. b. Femme assise.

Faustine fille, m. b. r̄. Fruste.

Victorin, p. b. r̄. Fruste.

4^o Un Antonin et une pièce de monnaie très-petite.

— M. le vicomte d'Aboville, député du Loiret, est élu membre titulaire non résidant.

— M. Gourdon, de Malesherbes, est nommé associé correspondant.

Séance du vendredi 28 novembre 1873.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

La Société décide l'échange de ses publications avec celles de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen.

— La Société souscrit au recueil périodique qui va être publié sous le nom d'*Annales de numismatique*, par MM. de Sauley, An. de Barthélemy et Hucher, pour remplacer la *Revue numismatique* qui a cessé de paraître.

— M. le Président donne la nomenclature de deux monnaies romaines trouvées à Mézières (canton de Cléry) :

Consulaire en argent. Famille *Sempronia*. Tête casquée; derrière la tête : GRAC; devant, une étoile. r̄. Quadriges; au bas : ROMA.

Claude le Gothique, p. b. r̄. Autel.

— M. l'abbé Desnoyers communique la note suivante sur les plaques funéraires de deux évêques d'Orléans, MM. Fleuriau d'Armenonville et de Varicourt :

« J'avais l'honneur de vous annoncer, à l'une de nos dernières séances, que sur la demande de M. le supérieur du grand Sémi-

naire, le conseil municipal avait accordé que le marbre tumulaire recouvrant le cœur de M^{sr} Fleuriau d'Armenonville fût réintégré dans la chapelle du grand Séminaire, d'où la tourmente révolutionnaire l'avait chassé.

« La réintégration vient d'être faite, et le lieu primitif où le cœur de M^{sr} d'Armenonville avait été placé ne pouvant plus être connu, le marbre a été encastré dans une boiserie qui se trouve à l'entrée de la chapelle. Il est en regard de la plaque de marbre qui recouvre le cœur de M^{sr} de Varicourt.

« Le marbre de M^{sr} d'Armenonville est noir, très-épais ; il porte 44 centimètres de hauteur sur 76 de largeur.

« On y lit cette inscription : *Hic jacet cor Ludovici Gastonis Fleuriau d'Armenonville, Episcopi Aurelianensis. Insigne ipsius erga Seminarium amoris pignus depositum fuit die ab obitu 6^a junii 16^a anno Chri 1733.*

« Le remplacement du marbre funéraire a été une question d'histoire et une autre de reconnaissance. Il vous appartenait à vous, gardiens et protecteurs de nos souvenirs et monuments historiques, de solliciter le retour dans sa première place d'une page de notre histoire, page d'ailleurs inconnue à nos annalistes, car ils mentionnent sans doute l'ensevelissement du corps de M^{sr} d'Armenonville dans le sanctuaire de la cathédrale, du côté de l'Évangile, près de celui de M^{sr} de Coislin, mais ils ne parlent pas du dépôt de son cœur dans la chapelle du grand Séminaire.

« Il appartenait également aux directeurs de ce grand Séminaire de demander la rentrée du marbre funéraire, car c'est M^{sr} d'Armenonville qui donna le gouvernement de son Séminaire aux prêtres de la Compagnie de Saint-Sulpice, qui le gouvernent encore. Vous me permettez, je pense, de remercier le Conseil municipal et le supérieur du grand Séminaire de l'accomplissement d'une œuvre qui les honore tous les deux.

« Je vous ai dit que la plaque de M^{sr} d'Armenonville avait été placée en regard de celle de M^{sr} de Varicourt. Il vous sera sans doute agréable de connaître cette dernière.

« Elle est en marbre noir, porte 64 centimètres de hauteur, 79 de longueur. Après avoir été placée dans l'ancienne chapelle des

Séminaires, cloître Sainte-Croix, elle le fut dans celle du grand Séminaire, quand le petit Séminaire fut transféré à la chapelle Saint-Mesmin.

« On y lit cette inscription :

ICI REPOSE SELON SON VŒU
AU MILIEU DE SES ENFANTS
LE CORPS DE MONSEIGNEUR
P. M. ROUPH DE VARICOURT
ÉVÈQUE D'ORLÉANS
MORT LE IX X^bre M DCCC XXII

Hic habitabo quoniam elegi eam (Ps. 131, v. 14.)

— M. l'abbé Cosson lit un travail sur les fouilles et les découvertes qu'il a récemment faites à Sceaux. Cette notice est renvoyée à la commission de publications.

— M. Basseville offre à la Société un certain nombre de monnaies trouvées près la ferme d'Orcières, commune de Cravant, dont voici la nomenclature :

Constantin II, p. b. r̄. *Felix temporum reparatio*. L'empereur tenant le labarum et trainant un captif.

Constantin II, p. b. r̄. *Constantinus max Aug. vot. xx.*

Valens, p. b. r̄. Victoire passant.

Magnence, p. b. r̄. *Victoria dd. nn. Aug. et Cæs.* Deux Victoires tenant un cercle avec ces mots : *vot. v, mult. x.*

— Lecture est donnée d'un travail de D. Félix Degrosse, vicaire de Saint-Benoît-sur-Loire, sur la construction récente d'une chapelle de Sainte-Scholastique, faite par les Bénédictins, près Saint-Benoît. Cette notice est renvoyée à la commission des publications.

— M. le Secrétaire donne lecture du *Bulletin* du troisième trimestre de 1873, qui est renvoyé à la commission des publications.

Séance du vendredi 12 décembre 1873.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. le Président rend compte de diverses découvertes récentes, et particulièrement d'objets curieux trouvés rue Bourgogne, dans les déblais nécessités par la construction de la maison n° 107, dont voici le détail :

« Je vous annonce, dit M. l'abbé Desnoyers, une découverte assez curieuse qui vient d'avoir lieu dans la rue Bourgogne.

« Les ouvriers réparaient une maison n° 107, et en fouillant le terrain à deux mètres de profondeur, ils ont rencontré groupés ensemble, mais sans ordre, soixante petits cubes de mosaïque : quarante-neuf en calcaire blanc, onze en pierre grise. Un cou de petite fiole en verre brun les accompagnait, ainsi qu'une lampe ronde en terre noire, portant une tige pointue destinée à la maintenir dans le tube d'un pied. L'intérieur de cette lampe était verni. Elle porte un bec sur lequel s'appuyait la mèche, et conserve les traces du feu et de l'huile qui ont altéré ses bords.

« On a trouvé, avec les objets dont je parle, quarante-cinq fragments de poterie rouge vernie, dont plusieurs sont ornés de feuillages, de rinceaux, de cerfs, de lièvres ; on voit sur le fond de ces vases le nom mutilé du potier. Un d'entre eux porte un personnage nu, le pied sur une pierre et tenant dans la main droite un marteau ; auprès de lui on voit une femme dont l'attitude rappelle celle de Vénus Anadyomène. Ces deux personnages seraient-ils Vulcain le forgeron et sa déplorable épouse ?

« Un fragment de vase en terre blonde couverte de stries, et un autre en terre blanche avec couverte grise, complètent le nombre des vases d'argile.

« Une corne de chevreuil, des dents de porcs à l'état jeune et adulte accompagnaient les poteries. On y a recueilli un moyen bronze d'Auguste au revers de l'aigle éployé, et un petit bronze du même au revers : *Autel de Lyon.*

« Mais l'objet le plus intéressant est une hache en granit, longue de 13 centimètres, large de 45 millimètres. Son premier état est entier. Le sol de notre ville avait déjà livré des haches en bronze que je possède; il n'avait cependant pas encore, si je ne me trompe, fourni cet instrument en pierre. C'est une lumière de plus pour la question de *Genabum-Orléans*.

« Nous devons la conservation de ces objets à M. Foucault, pharmacien, qui les a recueillis dans l'intérêt de notre histoire locale, et auquel la Société m'autorisera, je n'en doute pas, à offrir des remerciements pour la vigilance qu'il a apportée sur les travaux dont il soupçonnait habilement les résultats, et pour le soin avec lequel il a conservé ces témoignages de la vie de nos ancêtres gaulois et gallo-romains.

— M. le président place en outre sous les yeux de la Société le cliché d'un sceau en cuivre jaune, trouvé l'année dernière par un maçon dans une maison de la commune d'Ouzouer-sous-Bellegarde.

Il est ovale et porte à la partie supérieure de son revers un petit anneau. On voit au centre un agneau portant une longue croix ornée d'une flamme. A droite, au-dessus de la tête de l'agneau, on voit un croissant; à gauche, près de la tige de la croix, se trouve une étoile. Autour, on lit la légende : *sigillum* PRIORIS sancti NICHOLAI DIACIACO.

M. le curé d'Ouzouer-sous-Bellegarde possède ce sceau, dont l'inventeur lui a fait présent, et qu'il a été possible de reproduire.

— Des ouvriers, ajoute M. l'abbé Desnoyers, ont trouvé en octobre de cette année une médaille en or de l'empereur Gratien, dans les terres d'une construction faite chez M. Gouron, entrepreneur, à Saint-Marceau, quai du Jardin-des-Plantes.

ṙ. L'empereur debout en habit militaire tenant la haste et un globe, avec la légende : *Gloria romanorum*.

M. Desnoyers l'a vue et sait qu'elle a été vendue à un antiquaire de Paris.

— Enfin, M. le Président présente à la Société l'extrémité d'une amphore mesurant 24 centimètres de longueur, ayant ainsi appartenu à un vase de grande capacité. Elle a été trouvée en octobre

dernier, à 10 mètres de profondeur, dans la venelle de Saint-Donatien, à l'angle du presbytère, dans des fouilles exécutées pour la consolidation de la chapelle de la Sainte-Vierge ; un autre pied d'amphore mutilé accompagnait celui-ci ; malgré sa mutilation, on voit qu'il appartenait à une amphore aussi grande que la première.

— M. l'abbé Pelletier, au nom de la commission des publications, fait un rapport sur le projet de *Bulletin* du troisième trimestre de 1873, dont l'impression est votée par la Société.

— M. Alfred Chollet, maire de Saint-Firmin-sur-Loire, membre correspondant de la Société, signale à l'attention les nombreuses scories ferrugineuses qui se trouvent dans le canton de Châtillon-sur-Loire, et qu'on regarde généralement comme des résidus de forges à bras de l'époque romaine. Ces scories disparaissent tous les jours par suite de l'emploi qu'en font les propriétaires ou les communes pour l'entretien de leurs chemins. Les principaux dépôts qui subsistent sont ceux de la ferme des Ivons et de la terre des Bois, commune d'Autry, de l'Aubier, près Cernoy, et particulièrement du lieu nommé « le Puits d'Havenas, » où ces scories s'étendent sur dix à douze hectares de superficie, avec une épaisseur qui varie de 6 à 10 mètres.

« Il y a quelques années, des ouvriers faisant des fouilles en ce lieu y trouvèrent, à environ 40 centimètres de terre, un corps noir très-compact et très-dur et ressemblant à du bitume, d'une largeur de 5 mètres à peu près. On croit dans le pays qu'il existait justement à cette place une voie romaine allant de Bourges à Assay, dont cette matière aurait formé le sol. Il se rencontre, du reste, à Assay de nombreux vestiges gallo-romains sur lesquels M. A. Chollet promet d'envoyer des renseignements, et des couches de bitume absolument semblables à celles qui ont été mises à jour près le « Puits d'Havenas. »

— M. l'abbé Th. Cochard est élu membre titulaire résidant, en remplacement de M. Clouet, démissionnaire.

— M. Ed. Filleul est nommé membre titulaire non résidant.

Séance du vendredi 26 décembre 1873.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, président.

M. l'abbé Pelletier, au nom de la commission des publications, fait un rapport sur le travail de M. Boucher de Molandon, intitulé : *Station préhistorique aux bords de l'Essonne*. Il demande l'insertion de la notice au *Bulletin*. Ces conclusions sont adoptées.

SILEX TAILLÉS, OSSEMENTS ET FRAGMENTS DE POTERIE PRIMITIVE,
DÉCOUVERTS EN QUELQUES GROTTES DE ROCHERS DE GRÈS,
A BUTHIERS (SEINE-ET-MARNE), PRÈS MALESHERBES (LOIRET) (1).

« L'archéologie préhistorique compte à peine un demi-siècle d'existence, et depuis que la pénétrante intuition de M. Boucher de Perthes a reconnu et signalé dans les dépôts quaternaires d'Abbeville et de Saint-Acheul des silex taillés de main d'homme, mêlés à des ossements d'animaux disparus de la surface du globe, ces vestiges d'une civilisation rudimentaire, dont l'antiquité déconcerte nos calculs, semblent se réveiller comme d'un long sommeil ; par une sorte de subite germination, ils apparaissent de toutes parts aux regards de l'observateur.

« Singulière destinée de ces humbles et muets témoins des premiers âges de l'homme sur la terre ! Protégés par la rusticité de leurs formes et l'absence de toute valeur matérielle, ils ont traversé de longues séries de siècles pour parvenir jusqu'à nous. Plus d'une fois, sans doute, recueillis par des mains inattentives, ils ont été dédaigneusement rejetés.

« Et voilà qu'aujourd'hui, anoblis par l'étude, recherchés, classés, interrogés par la science, ils viennent attester à la critique de notre âge que par delà les plus lointains horizons de l'histoire, en des temps reculés dont tout souvenir nous échappe, sur cette terre

(1) Rapport lu à la Société archéologique et historique de l'Orléanais, le 23 mai 1873.

où nous passons, au milieu des merveilles et des bienfaits d'une civilisation vingt fois séculaire, des générations ont vécu, privées des arts élémentaires qui semblent indispensables aux nécessités de la vie.

« Notre vieil Orléanais n'a pas seulement donné, à l'appréciation de ces vestiges oubliés, d'éminents observateurs; il a fourni, lui aussi, son contingent de rustiques monuments et d'humbles ustensiles, restes précieux, si modestes qu'ils soient, de ces temps primitifs.

« Des dolmens, des pierres debout, des silex taillés, des polissoirs, des haches clivées ou polies, en quartz, en pierre calcaire, en marbre, en jade, etc., ont été signalés ou recueillis en de nombreuses localités de notre province.

« C'est une nouvelle découverte de ce genre que je viens faire connaître ici.

« La large et fertile vallée de l'Essonne, que la route d'Orléans à Fontainebleau traverse au sortir de Malesherbes, est encaissée sur sa rive droite, d'Augerville jusqu'à Corbeil, par une suite de collines boisées recouvertes d'énormes blocs de grès que d'effroyables cataclysmes ont, à des époques ignorées, entraînés sur leurs pentes.

« Les riantes et austères beautés de cette vallée pittoresque sont trop connues pour qu'il soit besoin de les décrire.

« Aux bords de la rivière, une végétation luxuriante, de riches prairies, des arbres magnifiques; aux flancs du coteau, le spectacle grandiose des rocs amoncelés dans le plus imposant désordre; au sommet, l'éternelle verdure de beaux et vigoureux conifères.

« Les blocs entassés sur le versant des collines revêtent les formes les plus bizarres. Tantôt ils se dressent isolés comme des pyramides rustiques, ou s'ouvrent en grossières arcades striées de profondes cannelures; tantôt ils s'étendent en gigantesques murailles; parfois étendus en larges tables, ils recouvrent de vastes cavernes tapissées à l'intérieur d'une couche de fin sablon.

« Ces asiles agrestes et toutefois salubres, dont quelques pierres roulées aux ouvertures suffisent à défendre l'accès, ces sites pit-

toresques, les riches herbages de la vallée, la pêche dans une rivière poissonneuse, la chasse et le chauffage dans les bois qui couronnent les coteaux, durent appeler et fixer en ces lieux quelques peuplades des âges primitifs.

« Des vestiges de leur industrie naissante ont été, à diverses époques, rencontrés en plusieurs points de cette contrée.

« A Rumond, village à six kilomètres à l'est de Malesherbes, existe un beau dolmen.

« A Buno, autre village éloigné de sept kilomètres au nord, ont été recueillis, il y a quelques années, des ossements et des *celtæ* en silex.

« M. le vicomte d'Aboville, député du Loiret, possède plusieurs haches celtiques trouvées dans sa propriété de Rouville, commune de Malesherbes. — L'une d'elles, très-belle, est en jade.

« Une savante exploration effectuée en 1867 et 1868, par deux membres de la Société archéologique de Seine-et-Marne, aux environs de Nemours et dans la vallée du Loing, jusqu'à la hauteur de Château-Landon, y a fait reconnaître une quantité considérable de silex taillés, de formes et de dimensions semblables à ceux trouvés, comme on va le voir, à Buthiers, près Malesherbes. Ces éclats de silex, où le travail de l'homme serait difficilement mis en doute, étaient tantôt épars, tantôt accumulés, en grand nombre, aux mêmes points, principalement sur le versant des coteaux et dans les anfractuosités des rochers (1).

« La vallée du Loing et celle de l'Essonne, peu distantes l'une de l'autre, sont sensiblement parallèles ; toutes deux se rattachent aux grès et à la forêt de Fontainebleau.

« La récente découverte, dont il me reste à retracer les détails, confirme donc, en les complétant, les faits antérieurs. On peut, avec quelque fondement, déduire de leur ensemble que des peuplades troglodytes habitèrent ces lieux pittoresques et y ont laissé ces vestiges de leur séjour.

(1) *Bulletin de la Société d'archéologie, sciences, etc.*, du département de Seine-et-Marne, 5^e année, 1870. — *Notice et rapport de MM. Doigneau et Gillet*, p. 199 et 223.

« Vers la fin de 1872, de jeunes enfants, parmi lesquels se trouvait le fils de M. Gourdon, médecin vétérinaire à Malesherbes, se promenaient, un jour de congé, sur la grande route qui d'Orléans conduit à Fontainebleau en traversant la ville. Après avoir passé le pont jeté sur l'Essonne, à quelques centaines de mètres des dernières habitations du faubourg, il leur prit fantaisie de quitter le grand chemin, d'entrer dans la vallée et de remonter la rive droite de la rivière, jusqu'à trois cents mètres environ vers le sud ; puis ils se mirent à gravir la colline, à travers les rochers accumulés sur ses flancs.

« Arrivés à douze mètres ou à peu près de hauteur perpendiculaire, ils aperçurent une caverne formée par l'entassement des grès. Une masse de sablon en obstruait l'entrée. Avec la curiosité naturelle à leur âge, ils l'écartèrent de leurs mains, pour pénétrer dans la grotte ; mais en remuant cette fine poussière, ils y remarquèrent de petits cailloux tranchants, dont la couleur fauve leur était inconnue et dont la forme éveilla leur attention.

« Le quartz blanc et opaque, recouvert d'une gangue calcaire, est fort commun à Malesherbes et dans les environs. On l'emploie même à empierrer les chemins ; mais le silex fauve, la pierre à fusil, qui forme la base de notre *jard* de Loire, et se voit abondamment dans la vallée du Loing, ne se rencontre pas à Malesherbes ; on le trouve seulement à cinq ou six kilomètres plus loin : à la chapelle Nainvaux, commune de Nanteau, et à Boissy-aux-Cailles, sous forme de rognons de diverses grosseurs, dans des amas de cailloux roulés par le *diluvium* quaternaire.

« Ces jeunes enfants, frappés de l'aspect de ces petits cailloux, recueillirent les mieux taillés, s'en amusèrent, puis les jetèrent le long de la route en rentrant chez leurs parents.... et la découverte en resta là.

« Quelques mois après, l'envie leur prit de revenir à la grotte. Ils y ramassèrent encore des silex, et les dispersèrent comme la première fois ; mais mieux avisé que ses petits camarades, le jeune Gourdon eut l'heureuse pensée de garder les siens et de les montrer à son père.

« Sous des dehors modestes, M. Gourdon cache une vive intelli-

gence et un esprit cultivé. Il reconnut à l'instant, dans ces lames minces et tranchantes, dont plusieurs avaient malheureusement disparu, des restes précieux de l'industrie préhistorique. Il se fit conduire par son fils à la grotte, y recueillit lui-même quelques éclats taillés en pointes de flèches et en grattoirs, et voulut bien me donner immédiatement avis de ces curieux incidents.

« C'est donc à M. Gourdon (je me fais un devoir, avant tout, de le dire) qu'appartient le mérite et l'honneur de la découverte; je n'ai fait autre chose que marcher après lui, puis avec lui, dans la voie qu'il avait tracée.

« Si claires et si précises qu'eussent été ces communications, j'attachais beaucoup de prix à voir de mes yeux les localités et les objets trouvés. Je me rendis donc à Malesherbes, au mois d'avril 1873, accompagné de mon neveu, M. Maxime de Beaucorps, membre, ainsi que moi, de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.

« Avec la plus aimable obligeance, M. Gourdon, après avoir obtenu l'autorisation de M. le comte de Châteaubriant, propriétaire de cette grotte, connue dans le pays sous le nom de *Grotte du lendemain*, voulut bien nous guider lui-même dans une nouvelle et plus complète exploration. Nous nous acheminâmes donc ensemble vers la vallée, accompagnés d'un ouvrier intelligent, et munis de quelques outils de terrassement.

« La grotte, ai-je dit, est à mi-côte, à douze mètres environ au-dessus du niveau de la rivière. Sa forme est celle d'une sorte de couloir, ou, comme on dirait en style *mégolithique*, d'*allée couverte*, formée par l'accumulation de plusieurs blocs de grès symétriquement superposés, sur une énorme roche aplatie qui forme son plancher inférieur. Son plan géométral décrit une courbe dont la concavité regarde, au midi, la vallée et dont chaque extrémité se termine par une rustique ouverture. De grosses pierres entassées au dehors, dans la courbe extérieure de ce couloir, ne permettent pas d'apercevoir ses deux issues à la fois, de telle sorte que ceux qui s'en fe-

raient un refuge pourraient échapper par une des extrémités sans être aperçus de l'autre.

« La grotte mesure vingt mètres environ de longueur, trois mètres de large à l'entrée sud-ouest, et deux mètres ou à peu près à l'intérieur. Sa hauteur est de un mètre soixante centimètres à l'entrée et de un mètre au dedans.

« Le sol est partout recouvert d'une couche de sablon fin, de trente à quarante centimètres d'épaisseur, gris à la surface, et de couleur jaunâtre dans ses couches inférieures. Il est en plusieurs endroits mélangé de cendres, surtout à l'entrée principale qui regarde la vallée.

« Cette caverne rustique dépend de la commune de Buthiers (Seine-et-Marne), limitrophe de la ville et du territoire de Malesherbes (Loiret) ; la rivière d'Essonne formant, à ce point, la ligne de démarcation, non seulement des deux communes, mais des départements eux-mêmes.

« Après avoir relevé la situation et les dimensions des lieux, nous nous mîmes à l'œuvre.

« Couchés ou à peu près sur le sable, que nous explorions, en le déplaçant progressivement et le rejetant derrière nous, nous eûmes au moins la satisfaction d'être récompensés de nos fatigues par d'abondantes trouvailles.

« Des silex taillés en lames minces et tranchantes, d'autres légèrement arrondis en forme de grattoirs, des pointes de flèches, des ossements, des fragments de poterie, des concrétions ferrugineuses et des *nucleus* de silex, dont quelques tranches avaient déjà été détachées, furent par nous recueillis.

« Quelques explorations avaient pourtant déjà précédé la nôtre. Le bruit de la découverte de M. Gourdon s'était promptement répandu ; plusieurs étrangers avaient furtivement visité la grotte et emporté quelques débris préhistoriques.

« Un archéologue instruit et zélé, M. Bréan, ingénieur des ponts et chaussées à Pithiviers, dont la circonscription administrative comprend la ville de Malesherbes, s'y était aussi rendu ; par ses ordres, quelques recherches avaient été faites, quelques mesures relevées ;

des silex taillés, des ossements, des fragments de poterie avaient été trouvés.

« Dans un rapport transmis aux sociétés savantes dont il est membre, M. Bréan a fait connaître le résultat de ses investigations. Il a bien voulu nous en adresser une copie accompagnée d'une planche de dessins et de plusieurs spécimens en nature.

« Malgré ces recherches antérieures, notre exploration a été si fructueuse, les silex taillés par nous recueillis sont en si grand nombre et si complètement semblables à ceux reproduits dans les dessins de M. Bréan, que, loin de regretter que d'autres soient venus glaner, comme nous, dans ce champ préhistorique, nous nous félicitons vivement, au contraire, que la conformité des découvertes en constate l'authenticité et justifie nos propres inductions.

« L'heureux succès de notre première expédition nous conviait naturellement à lui donner plus d'étendue. D'autres cavernes inexplorées, de même nature, mais plus vastes encore, existent à quelque distance, en la même commune et sur les flancs du même coteau. Elles appartiennent pour la plupart à un honorable habitant de Malesherbes, M. Colleau, ancien notaire.

« M. Colleau ne se borna pas à autoriser nos recherches; il voulut, avec la plus gracieuse amabilité, s'adjoindre à M. Gourdon et à moi, pour nos investigations, lors d'un second voyage que je fis, dans ce but, à Malesherbes, en mai 1873.

« Trois nouvelles grottes furent donc explorées avec le plus grand soin par M. Colleau, M. Gourdon et moi, et fouillées en notre présence par notre intelligent ouvrier.

« La première, connue sous le nom de grotte du *Bourellier*, remarquable par son étendue, l'élévation de sa voûte naturelle et la source limpide qui coule à sa principale entrée, est, nous fut-il dit, la plus belle de la contrée. La couche de sablon qui tapissait le sol ayant été presque entièrement enlevée il y a quelques années, nos trouvailles y furent peu abondantes, et se sont bornées à quelques éclats de silex, quelques morceaux de fer très-oxydés, quelques ossements

sans valeur et quelques fragments de poterie très-ancienne, non vernie, mais façonnée au tour.

« A peu de distance de la grotte du *Bourrelhier* s'ouvre dans les anfractuosités des rochers, à une certaine hauteur au-dessus du sol, une autre excavation qu'on ne peut atteindre qu'en escaladant, non sans quelque peine, les blocs entassés à ses pieds. Nous y fîmes notre plus belle récolte de fragments de poterie primitive, épaisse, grossière, modelée à la main, et dont la pâte tendre et friable révèle un faible degré de cuisson ; nous y trouvâmes également quelques silex taillés et des ossements de diverses sortes, mais paraissant tous appartenir à la faune actuelle de nos contrées. Le tout était enfoui, comme d'ordinaire, dans les couches inférieures du sablon, que sa couleur jaunâtre semble indiquer n'avoir pas encore été fouillé.

« Un peu plus loin, toujours en la même commune et sur le même versant du coteau de l'Essonne, une quatrième grotte de vaste étendue, formée d'une sorte de salle centrale, à laquelle viennent aboutir plusieurs corridors correspondant à autant d'issues, fut enfin explorée par nous : son étendue considérable nous a paru être de quatre à cinq cents mètres superficiels. Une couche de sablon fin de trente à quarante centimètres d'épaisseur recouvre, comme partout ailleurs, sa surface intérieure. Le peu d'élévation de sa voûte naturelle, qui généralement ne dépasse guère un mètre à un mètre vingt-cinq centimètres au-dessus de la couche de sable, y rend les recherches assez pénibles.

« Munis de bougies, car cette caverne est fort obscure, et nous traînant presque toujours sur les genoux et sur les mains, nous l'étudiâmes pourtant en son entier, mais un peu plus rapidement que les autres et généralement à la surface.

« Dans un des plus sombres corridors, un singulier jeu de la nature vint frapper notre attention.

« Vers le milieu de ce couloir, dont la largeur est à peu près de trois à quatre mètres, et la hauteur de un mètre et demi au-dessus du sol, une lame de grès grossièrement arrondie et complètement

isolée, comme le serait une pièce de bois placée horizontalement pour supporter une charpente, s'élançant d'une des parois et va se rattacher à l'autre. Cette sorte de *stalactite horizontale*, s'il est permis de s'exprimer ainsi, barre complètement le passage. Il faut se glisser par dessous, ou l'enjamber par dessus, pour continuer son chemin.

« Cette quatrième grotte est connue sous le nom de *Grotte des barrières*, soit en souvenir de cette barrière naturelle placée dans un de ses couloirs, soit parce que de temps immémorial, de gros blocs ont été roulés en avant de chacune de ses issues, comme pour en défendre l'accès.

« Malgré notre position fort incommode, nous fîmes quelques sondages dans le sable qui tapisse le sol. Nous lui trouvâmes une épaisseur à peu près constante de trente à quarante centimètres, sous laquelle régnait une petite couche d'eau provenant des infiltrations supérieures.

« Ces recherches très-incomplètes nous donnèrent toutefois, comme dans les autres cavernes, des pierres taillées, d'autres arrondies comme pour servir à la fronde, quelques beaux *nucleus*, des ossements et des fragments de poterie primitive. Il y a tout lieu d'espérer que des sondages plus méthodiques et plus complets obtiendront des résultats plus fructueux.

« Il faut remarquer en effet, et je signale particulièrement ce fait à l'attention, que les éclats de silex, les ossements, les cendres et les fragments de poterie ont toujours été rencontrés par nous, non à la surface du sable, mais à une certaine profondeur.

« Or, s'il était acquis que la couche de sablon pur et fin qui tapisse ces profondes cavernes s'est, en partie du moins, formée et progressivement accrue par la lente désagrégation des roches supérieures, comme s'épaissit, peu à peu, la neige qui recouvre, en tombant, les objets déposés sur le sol, l'enfouissement plus ou moins profond de ces vestiges primitifs concourrait, avec leurs formes caractéristiques, à constater leur antique origine.

« Tandis qu'agenouillés sur cette poussière séculaire, nous y recherchions avec nos outils, et plus souvent encore avec nos mains,

les silex taillés et les fragments de poterie grossière qui, dans leurs formes rudimentaires, révèlent déjà les calculs de l'intelligence et de la pensée, nous entendions, au loin, les sourds roulements du chemin de fer de Malesherbes et le sifflement aigu de la locomotive qui, avec la rapidité de l'oiseau, faisait glisser d'énormes fardeaux sur les rails.

« Si le perfectionnement des instruments par lesquels l'homme soumet la nature à ses lois est le *criterium* des progrès de la civilisation, en ses effets matériels et pratiques, quelle immense distance entre le point de départ et celui d'arrivée, entre ces humbles ustensiles des âges primitifs et les prodiges de l'industrie moderne ! et de quelle merveilleuse fécondité a été dotée par la providence cette intelligence de l'homme, si fragile à la fois et si puissante, pour franchir de tels espaces et réaliser de tels progrès !

« Les antiques et nombreux débris par nous recueillis dans les grottes de la vallée de l'Essonne peuvent se classer en trois catégories principales :

« Premièrement, les silex taillés de diverses formes, dans lesquels il semble impossible de méconnaître la main de l'ouvrier, et dont quelques spécimens sont fidèlement représentés dans la planche ci-annexée ;

« Deuxièmement, les ossements ;

« Troisièmement, les fragments de poterie primitive.

« Les silex taillés se composent :

« 1° De pointes aiguës et triangulaires, mais sans pédoncules, ayant deux à trois centimètres de longueur sur deux de large ; puis de quelques autres de plus grande dimension, c'est-à-dire de cinq à six centimètres de hauteur sur deux de largeur à la base. (Figures 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8.)

« Ces pointes de flèches, dont l'usage était habituel et la consommation très-considérable, ont dû être employées même après l'introduction des métaux, tant que le métal a été rare et son emploi dispendieux.

« 2° De grattoirs ovales et tranchants au pourtour, de quatre à cinq centimètres de longueur sur deux à trois de large. Leur clivage offre à peu près l'aspect de ce qu'en terme de joaillier on nomme *la taille en rose*, c'est-à-dire que la face inférieure est plane et que le dessus se compose de nombreuses facettes réunies en pointe au sommet. (Figures 9, 10, 11, 12.)

« 3° De lames minces à double tranchant, d'une longueur à peu près uniforme de quatre à cinq centimètres, sur un et demi à deux de largeur. Une des faces est parfaitement lisse ; l'autre présente une double arête formée par l'intersection d'un plan supérieur et des deux biseaux latéraux. Ces lames, auxquelles on a quelquefois donné le nom de *couteaux*, semblent, malgré le tranchant vif de leurs bords, destinées au grattage, plutôt qu'à couper. (Figures 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21.)

« 4° De quelques forts grattoirs recourbés, portant huit à neuf centimètres de longueur sur deux à trois d'épaisseur. Plusieurs ont leurs arêtes légèrement dentelées. (Figure 22.)

« 5° Enfin de *nucleus*, dont quelques lames ont été déjà détachées, et de cailloux parfaitement arrondis, propres à servir de casse-tête ou de pierres à fronde.

« Aucun ustensile en silex poli n'a été par nous rencontré.

« Toutes ces pierres taillées ont dû l'être à petits coups, pour obtenir leur forme presque régulière. Ce clivage délicat, exécuté sans le secours d'instruments métalliques, offrait de véritables difficultés et exigeait de l'ouvrier une main exercée, beaucoup d'adresse et de coup d'œil.

« Les ossements appartiennent tous à la faune actuelle de nos contrées ; plusieurs ont été atteints par le feu. Le savant directeur de notre Musée d'histoire naturelle, M. Nouel, a bien voulu, avec son obligeance accoutumée, les étudier attentivement. Il y a reconnu : des portions de mâchoire inférieure d'un petit cervide et d'un chien de haute taille ; une molaire et un crochet de cheval ; des dents d'herbivores et de carnassiers ; des extrémités d'os longs, en partie brûlés ; deux phalanges d'un pachyderme, etc. Un fragment de côte de cheval, arrondi avec quelque soin à ses deux ex-

trémités, était également enfoui dans le sable, à une assez grande profondeur.

« Aucune induction scientifique ne peut donc rigoureusement ressortir de la rencontre de ces ossements d'animaux, dont les similaires existent encore aujourd'hui dans le pays.

« Les fragments de poterie appartiennent presque tous à des vases plats ou largement évasés, types de gamelle ou de bassin. Par la rusticité de leurs formes et de leur travail, et par l'imperfection de la cuisson, ils révèlent une haute antiquité et les premiers essais de l'art céramique. La plupart semblent moulés à la main ; leur pâte, épaisse et friable, est rougeâtre à la surface, brune à l'intérieur de la cassure. Plusieurs, d'un travail un peu moins grossier, quoique bien rustique encore, paraissent avoir été façonnés au tour : leur cuisson est plus complète ; des stries simplement linéaires sont parfois gravées à la surface extérieure ; des traces d'anse, de goulot et de bords renversés se remarquent à quelques-uns.

« Nulle trace de vernis, ni au dedans ni au dehors, sur aucun de ces débris.

« Pour compléter enfin l'inventaire de nos trouvailles, j'ajouterai que dans la poussière de grès qui tapisse l'intérieur des grottes, nous avons recueilli des concrétions ferrugineuses, un fragment de roseau pétrifié, quelques morceaux de fer fortement oxydés, du charbon et des cendres, soit à la surface du sable, soit dans les couches inférieures, auxquelles elles étaient mélangées à une assez grande profondeur.

« Tous les objets recueillis dans ces diverses explorations qui nous ont semblé avoir quelque intérêt ont été offerts par M. Gourdon, M. Coileau, M. Maxime de Beaucorps et moi, au Musée historique d'Orléans.

« Dans ce fidèle récit de nos consciencieuses investigations, j'ai cru devoir me borner à constater fidèlement les faits, et à faire con-

naître, aussi exactement qu'il m'a été possible, les objets découverts.

« L'archéologie préhistorique, science de date nouvelle, et dont les révélations inattendues ouvrent à nos études des horizons vagues encore et incertains, a surtout besoin d'observations rigoureuses et de détails nettement précisés.

« Quand se sera généralisé le travail d'observations auquel, pour ne parler que de ce qui nous touche, les savantes études de MM. de Vibraye, l'abbé Bourgeois de Maricourt, Launay, etc., à Pont-le-Voy, à Vendôme, au Grand-Pressigny, aux Diorières, au Breuil, ont acquis, en notre province, une juste célébrité (1); quand des explorations, soigneusement et méthodiquement suivies, aurent été faites dans les localités où la nature et la configuration du sol offraient plus abondamment à l'homme primitif les ressources nécessaires à ses besoins essentiels; quand des faits plus nombreux aurent été recueillis, les vestiges mieux étudiés, les traces de campement ou de stations constatées, il sera loisible alors de déduire, avec plus de sécurité, de cet ensemble, des affirmations générales et synthétiques, peut-être prématurées aujourd'hui.

« Je me contenterai donc d'émettre un double vœu avant de terminer cette notice. Il me semblerait vivement désirable que nos Sociétés archéologiques voulussent prendre à tâche, dans la circonscription plus spécialement confiée à leur zèle, de stimuler à la fois et de régulariser les observations relatives aux études préhistoriques, de grouper les faits isolément recueillis, de les compléter s'il en était besoin par des investigations nouvelles, de les relier les uns aux autres en une enquête lumineuse et féconde.

« L'action imprimée par les Sociétés archéologiques serait, en outre, utilement secondée par l'exposition permanente en nos Musées historiques des plus intéressants spécimens de ces rustiques et curieux monuments, choisis avec soin, classés avec méthode, progressivement accrus des objets successivement découverts en chaque cir-

(1) *Congrès archéologique de France*, xxxix^e session, séances générales tenues à Vendôme en juin 1872, p. 7 et suivantes.

conscription territoriale. Ces vitrines offertes à l'étude éclaireraient les explorations et pourraient ouvrir à la science quelques aperçus nouveaux.

« De la dent d'un mammifère, l'illustre Cuvier a su déduire tout un système zoologique. De quelques débris longtemps oubliés peuvent jaillir de précieuses lumières, sur des âges lointains, dont il ne reste pas même un souvenir (1).

« BOUCHER DE MOLANDON. »

— M. l'abbé Bouloy offre à la Société une fort belle hache celtique, trouvée dernièrement entre les mains d'enfants jouant dans la rue de l'Écu-d'Or.

— M. l'abbé Desnoyers, président sortant et non rééligible, adresse à la Société l'allocution suivante :

« Avant d'abandonner une présidence que des mains, sinon plus dévouées, au moins plus dignes de vous, vont bientôt gouverner, je regarde comme un devoir de jeter avec vous un regard sur le passé, sur les quatre années où, grâce à votre confiance, il m'a été possible d'être le témoin de vos efforts et de vos travaux. Ce n'est pas, croyez-le bien, la ridicule et blâmable pensée de relever une présidence qui, d'ailleurs, n'a été que votre expression et n'a vécu que de votre vie, ce n'est pas cette pensée qui m'inspire aujourd'hui, mais le désir et la jouissance de vous montrer que du 14 janvier 1870 à décembre 1873, vous avez noblement et courageusement marché dans le chemin de la science et de l'honneur.

« Je prononce ces mots de courage et d'honneur, car je n'oublierai jamais que nos envahisseurs avaient à peine quitté le sol de notre ville, que déjà vous reveniez ici mettre en commun et vos douleurs et votre volonté de renouer un passé si violemment rompu. C'est le samedi 18 mars 1871 que le dernier soldat prussien nous

(1) La Société archéologique et historique de l'Orléanais, après la lecture de ce rapport, a bien voulu voter une allocution pour la continuation des recherches en la vallée de l'Essonne.

laissait la liberté des pleurs, et six jours après, le vendredi 24 mars, vous veniez dans cette même salle vous refaire dans les consolations du travail, et dans la séance suivante, 14 avril, vous disiez sans hésitation et avec la fierté du vaincu de Dieu « que l'impression du douzième volume, » je cite vos paroles, « interrompue par la guerre, serait reprise. » Ces paroles sont vaillantes, et la Providence, qui aime les fortes âmes, a fécondé vos travaux.

« J'ouvre vos *Bulletins* ; je parcours vos *Mémoires*, et tous deux témoignent combien a été vigoureuse la sève de vos intelligences, malgré les douloureuses interruptions de 1870 et 1871, avec leur inévitable résultat.

« Grâce à votre ardeur, qui s'est toujours soutenue, nos monuments historiques ont été visités, et de savants comptes-rendus dans les *Bulletins* vous en ont fait de plus en plus apprécier les richesses. Vous y avez aussi déposé l'histoire de précieuses découvertes, et des travaux intéressants sur des objets et des événements appartenant à notre Orléanais.

« C'est à votre fermeté que la charte de l'évêque Agius doit son retour dans les archives départementales. Remercions encore une fois l'inébranlable collègue qui a si bien combattu pour la conservation de cette inestimable pièce que Paris nous envie avec raison.

« C'est à votre générosité et à votre dévouement pour la mémoire de notre libératrice que notre ville devra l'entrée au Musée, en 1871, de la bannière qui, donnée par le roi François I^{er} à la ville d'Orléans, fut portée dans les processions de 1545 à 1562. Vous avez eu les premiers la noble pensée de doter Orléans de ce monument de la reconnaissance de nos aïeux ; vous avez infatigablement négocié avec les héritiers de M. Vergnaud ; vous avez envoyé des paroles émues, ardentes, au Conseil municipal ; vous lui avez offert une large part dans nos ressources, et maintenant cette bannière, anneau glorieux qui relie les jours des pères aux jours des fils, qui nous parle des sacrifices, des joies, du cœur de nos aïeux, qui nous apprend à continuer leur vie, à perpétuer leur âme, leur fidélité à Dieu et à la France, cette bannière ne sera plus menacée de quitter notre ville ; elle y restera sans crainte comme elle fut sans reproche.

« J'ai quelque regret que les procès-verbaux de nos séances de

1871 n'aient pas gardé des traces plus profondes de votre initiative, de vos négociations avec la famille, de vos efforts multipliés, de votre lettre au Conseil municipal, de vos sacrifices, enfin de votre succès.

« Honneur aux conseillers de notre cité, qui ont bien voulu donner, en son nom, un témoignage public de notre impérissable reconnaissance envers la vierge héroïque de Domrémy ! Honneur également à vous, qui avez les premiers jeté le cri d'alarme et provoqué la noble inspiration de nos concitoyens !

« Après avoir recouvré la bannière consacrée à Jeanne d'Arc, vous avez recouvré un autre trésor. Un de nos collègues a su, par son intelligente activité et ses patientes études, rendre au jour le cœur de Charles VIII. L'église de Notre-Dame de Cléry le possédait, et nous ne le savions pas. Des fouilles savamment conduites par M. de Vernon lui ont fait d'abord découvrir des tombeaux dont une notice vous a montré l'intérêt, puis le petit caveau où le cœur royal fut déposé au mois d'avril 1498. Une découverte aussi importante honore tout à la fois et son auteur qui vous l'a raconté dans le *Bulletin* du deuxième trimestre de 1873, et notre Société qui a appuyé son collègue de ses lumières et de ses ressources.

« Nos *Bulletins*, vous le voyez, offrent un véritable intérêt : je remercie en votre nom les zélés et savants travailleurs qui les ont enrichis de leurs labeurs et ceux de nos collègues qui, n'ayant pas eu le temps de tenir la plume, y ont déposé des communications très-intéressantes. — Permettez-moi d'attirer votre attention sur ces *Bulletins*, destinés sans doute à renfermer, à témoigner la vie de notre Société, le fonctionnement et les détails de son existence, mais appelés à contenir quelque chose de plus encore : ce quelque chose est peut-être moins curieux, moins piquant, mais plus sérieux et plus utile. Je veux parler de travaux qui n'ont pas une importance assez grande, une étendue assez considérable pour trouver place dans nos majestueux *Mémoires* et qui, néanmoins, doivent rendre de véritables services à la science et nous imposer leur conservation. Si ces notices, ces aperçus, ces communications n'étaient que lus parmi nous, nous perdriions, par notre faute, de précieux éléments d'histoire, et nos *Bulletins* arriveraient à un déplorable état de maigreur et de sécheresse qui en ferait négliger la lecture. Je vous convie à travail-

ler souvent pour eux et à jeter courageusement votre nom dans leurs pages.

« Le *Bulletin* me conduit nécessairement aux *Mémoires*.

« Le noble vote du 14 avril 1871 a été accompli par vous, et vous avez couronné l'année 1873 par un volume de *Mémoires* : c'est le douzième de votre collection, et vous pouvez dire fièrement qu'il ne le cède en rien à ses glorieux devanciers. Notre typographe en a fait une fort belle œuvre, et vous, qui avez travaillé à cette ruche, en avez fait une œuvre plus belle encore. Dix travaux composent le volume.

« M. Loiseleur est entré résolument dans la recherche de la doctrine secrète des Templiers. Sa main est accoutumée depuis longtemps à tenir le flambeau historique ; elle fouille hardiment et avec bonheur les difficultés, et si quelques ombres restent encore, il fournit au lecteur les éléments de la lumière future.

« M. Cosson nous a fait connaître l'importance de la commune de Sceaux, où déjà M. Jollois avait, avec sa remarquable sagacité, aperçu, croyait-il, l'emplacement de *Vellaunodunum*. Les découvertes d'un aqueduc romain qui aboutissait, après trente kilomètres de parcours, aux ruines de l'ancienne ville, d'un vaste établissement hydraulique, d'un théâtre plus grand que celui d'Orange, aussi grand que celui d'Arles, honore beaucoup l'intelligente activité de M. l'abbé Cosson : et si la question de *Vellaunodunum* n'est pas définitivement résolue par les découvertes de notre collègue, elle reçoit un nouveau témoignage qui approche bien près de la vérité, si même nous ne pouvons pas dire qu'elle le soit, et nous ne serions que raisonnables en l'affirmant après ces éloquentes découvertes.

« Ici se présentent deux vigoureux athlètes, MM. Boucher de Molandon et Jarry, que vous avez vu lutter avec la sagacité des recherches, la puissance du raisonnement, la force des convictions, pour assigner à notre salle des Thèses l'origine de sa bibliothèque. Il a pu vous sembler, durant cette longue lutte, assister à celle que décrit si magnifiquement le chantre de l'*Énéide* ; il me semblait, comme à vous, voir Darès et Entelle rivaliser de vigueur et d'habileté, Darès dont Virgile nous dit :

Vastis cum viribus effert

Ora Dares.

Caput altum in prælia tollit,

Ostenditque humeros latos.

« Entelle qui a mérité ces beaux vers :

Et magnos membrorum artus, magna ossa, lacertosque

Exiit, atque ingens media consistit arenâ.

(*En.*, lib. v.)

« Un troisième lutteur est venu se joindre à ce glorieux combat, M. Loiseleur, que vous retrouvez encore, que vous retrouverez toujours, quand il s'agit de la science et de ses difficultés. Il est intervenu, non pour vaincre, mais pour animer les combattants. C'était, si vous vous le rappelez, un beau et mémorable spectacle que celui de ces trois lutteurs, aux allures hardies, à la plume brillante, aux pensées énergiques, croisant leurs travaux, s'exprimant sans crainte et se tenant toujours debout, sans blessure humiliante, se disputant vaillamment la victoire, qui ne paraît pas encore leur avoir donné sa couronne. Notre volume contient l'histoire de cette lutte imposante, et nous, les spectateurs attentifs et frémissants, nous en garderons longue et reconnaissante mémoire, et quand nos successeurs parleront de la salle des Thèses, les noms de nos vaillants confrères arriveront sur leurs lèvres.

« Un des glorieux souteneurs de ce combat, M. Jarry, vous a dépeint le Châtelet, dont une manie insensée de tout régulariser a voulu la destruction ; sa plume heureuse et un plan fidèle ont fait revivre ce précieux monument et le reconstituent presque comme dans ses anciens jours. Notre collègue y a sagement parlé de la bibliothèque de Charles d'Orléans, placée dans le Châtelet, et a fourni des détails qui indiquent une véritable érudition.

« M. G. Baguenault de Puchesse, notre secrétaire, nous a donné une page de ses études sérieuses sur le XVI^e siècle : c'est le récit de *la Saint-Barthélemy à Orléans*, qu'il nous a racontée d'une façon toute neuve. Les détails qu'il fournit, les appréciations qu'il émet,

les jugements qu'il forme, doivent appeler l'attention de tout lecteur qui, dédaignant les surfaces, veut arriver au fond des événements et les regarder sous leur véritable jour. Quand on a écrit ces pages et celles sur *Jean de Morvillier*, on appartient à la science et on est lié pour l'avenir.

« Le Musée historique possède un vase de terre décoré de reliefs du plus haut intérêt : M. de Witte, membre de l'Institut et membre honoraire de notre Société, a placé dans les *Mémoires* une savante dissertation sur l'usage de ce vase qui, après le travail du dissertateur, doit être rangé parmi les vases les plus curieux et devenir un des trésors du Musée. Il a répandu à pleines mains l'érudition sur ce vase qui, en outre, est reproduit par la gravure dans l'atlas du XI^e volume.

« Enfin l'un de vos collègues vous a raconté les fouilles exécutées dans le lit de la Loire pendant l'été de 1870, et décrit les objets qui y ont été rencontrés. Ce travail sera suivi par un autre qui aura, pensons-nous, une importance plus grande encore.

« Un atlas de planches soigneusement exécutées accompagne ce XII^e volume et en rehausse beaucoup la valeur. Vous avez été très-heureusement inspirés en ne ménageant pas les dessins à l'appui des *Mémoires*. Un dessin est presque toujours le complément nécessaire du travail archéologique ; il faut très-souvent que l'œil vienne au secours de l'intelligence, et jamais l'étude et la réflexion les plus profondes et les plus soutenues ne suffiront pour donner une idée exacte, vraie, durable, des objets de nos travaux. Les Sociétés savantes de la France, comme vous avez pu le voir dans l'envoi de leurs ouvrages, ont pris résolument cette méthode, et je vous félicite de l'avoir prise vous-même. Vous avez compris qu'il vaut mieux moins produire et mieux faire. C'est la même sagesse de pensée qui vous a engagés à exécuter la demande de notre collègue, M. Imbault, de consigner sur des fiches les diverses matières traitées dans les volumes de nos Sociétés correspondantes. Il m'a été possible d'accomplir ce vœu et d'en juger l'importance pratique : c'est un fil conducteur à l'aide duquel chacun de nous pourra facilement retrouver, dans nos nombreux arrivages, le sujet qu'il voudra traiter

lui-même. Sans cette ressource, les recherches seraient fatigantes et bientôt désespérées.

« Voici le chemin que vous avez parcouru durant ces quatre années.

« Vous êtes savants et, je le dis avec sincérité, quelquefois très-savants, mais vous êtes aussi chrétiens; je ne crains donc pas de vous citer la phrase d'un livre, le plus ancien du monde, où Dieu a tout dit : « Ils ont ensemencé dans les gémissements et les larmes, *euntes ibant et flebant mittentes semina sua*, mais ils ont récolté dans la bénédiction, *venientes autem veniunt cum exultatione portantes manipulos suo.* »

« Vous aussi vous avez commencé à travailler dans le deuil de la patrie et les larmes de la cité; vos premières paroles et vos premiers travaux ont donc été un effort de courage, car vous aviez le cœur profondément blessé. La mort de notre bien regretté collègue M. de Langalerie avait agrandi cette blessure; mais Dieu a béni votre mâle volonté et, fécondant votre intelligence, il vous a donné la force glorieuse de mener à bon terme tous vos *Bulletins* et le douzième volume de vos travaux.

« Celui d'entre vous que votre confiance va tout à l'heure faire sortir de l'urne d'élection aura, je l'espère, à vous conduire dans une route plus facile; qu'il n'y trouve pas de nouvelles larmes, mais un joyeux et brillant parcours; je le souhaite ardemment pour vous, pour lui et les deux amours de notre vie, la France et Orléans!

« Et maintenant je quitte le siège présidentiel; mais ce qui ne quittera jamais mon âme, c'est le souvenir de votre bienveillance pour moi et le dévouement pour une Société où je voudrai toujours compter autant d'amis que de collègues... »

— Il est procédé aux élections pour le renouvellement du bureau. M. Boucher de Molandon est nommé président; M. de Buzonnière, vice-président; M. l'abbé Desnoyers, membre de la commission des publications, en remplacement de M. Bagueuault de Viéville, non rééligible.

Membres élus au cours du quatrième trimestre de 1873.

Membre titulaire résidant.

M. l'abbé Th. COCHARD.

Membres titulaires non résidants.

MM. le vicomte d'ABOVILLE.

Ed. FILLEUL.

Associé correspondant.

M. GOURDON.

Ouvrages offerts à la Société au cours du quatrième trimestre de 1873.

I. — PAR LES SOCIÉTÉS SAVANTES.

Angers. — *Mémoires de la Société académique de Maine-et-Loire*, tomes XXVII et XXVIII, 1872, in-8°.

Langres. — *Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres*, 1^{re} année, 1872-1873, in-8°, nos 2 et 3.

Arras. — *Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras*, t. V, 1873.

Lons-le-Saunier. — *Mémoires de la Société d'émulation du Jura*. Les États, le Parlement de Franche-Comté et la conquête de 1668, par Philippe Penaud, 1873, in-8°.

Lille. — *Bulletin de la Commission historique du département du Nord*, t. XII, 1873.

Amiens. — *Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie*, 1873, nos 1 et 2.

Nantes. — *Annales de la Société académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure*, 1873, 1^{er} semestre.

Bourges. — *Mémoires de la Société des antiquaires du Centre*, 1870-71-72, 4^e volume, 1873, in-8^o.

Tours. — *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, t. II, 1^{er} et 2^e trimestres 1873.

Rouen. — *Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen pendant l'année 1871-72*, 1872, in-8^o.

Bourg. — *Annales de la Société d'émulation de l'Ain*, 6^e année, 1873, juillet-août-septembre.

Paris. — *Revue des Sociétés savantes des départements*, t. V, janvier-février, mars-avril 1872.

Châteaudun. — *Bulletin de la Société dunoise*, n^o 18, octobre 1873.

Valenciennes. — *Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique*, t. XXVI, nos 7 à 9, juillet-septembre 1873.

Bruxelles. — *Revue de la numismatique belge*, n^o 5, 4^e livre.

Béziers. — *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers* (Hérault), t. VII, 1^{er} livre.

Luxembourg. — *Publications de la Section historique de l'Institut royal grand-ducal de Luxembourg*, année 1872, XXVI et XXVII, 1871-1873, in-4^o.

Toulouse. — *Mémoires de la Société archéologique du midi de la France*, t. X, 4^e liv. 1873, in-4^o.

Périgueux. — *Dictionnaire topographique du département de la Dordogne*, par le vicomte de Gourgues, de la Société des sciences et arts de la Dordogne, 1873, in-4^o, Imp. nat.

Washington. — *Annual report of the board of regents...* 1873, in-8^o. — *Sixth annual report of the United States geological survey...* by F.-V. Hayden, Washington, 1873, in-8^o.

Cherbourg. — *Mémoires de la Société nationale académique de Cherbourg*, 1873, in-8^o.

Rouen. — *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, XXVIII^e vol., 2^e liv., 1873, in-8^o

Chartres. — *Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, n^o 95, in-8^o.

Genève. — *Le Globe*, journal géographique, organe de la Société de géographie de Genève, 1873, in-8^o.

II. — PAR LES AUTEURS.

M. le Préfet du Loiret. *Bulletin de l'Instruction publique du département du Loiret*, n^o 7, novembre 1873.

Conseil général du Loiret, session d'août 1873. *Rapport du préfet et procès-verbal de la session*, 2 vol. in-8^o.

Conseil général du Loir-et-Cher, session d'avril 1873. *Rapport du préfet et procès-verbal des délibérations*.

Actes d'état-civil d'artistes français, peintres, graveurs, architectes, extraits des registres de l'Hôtel-de-Ville de Paris, détruits dans l'incendie du 24 mai 1871, publiés par H. Herluison. Orléans, H. Herluison, 1873, in-8^o.

La Cathédrale de Sainte-Croix d'Orléans de 1809 à 1873, par M. Collin, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien président de la Société archéologique de l'Orléanais, 1873, in-8^o.

Notice sur le château et les seigneurs d'Onzains (Loir-et-Cher), par M. A. Dupré, bibliothécaire de la ville de Blois.

Une descente aux enfers, par M. Henri Johanet, in-12, 1873.

Les études préhistoriques, par R. de Maricourt, Senlis, 1873, in-8^o.

Compte-rendu des travaux de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen, en 1870, par M. Adolphe Magen.

III. — ABONNEMENTS DE LA SOCIÉTÉ.

Album de l'exposition rétrospective des beaux-arts de Tours en 1873, in-folio

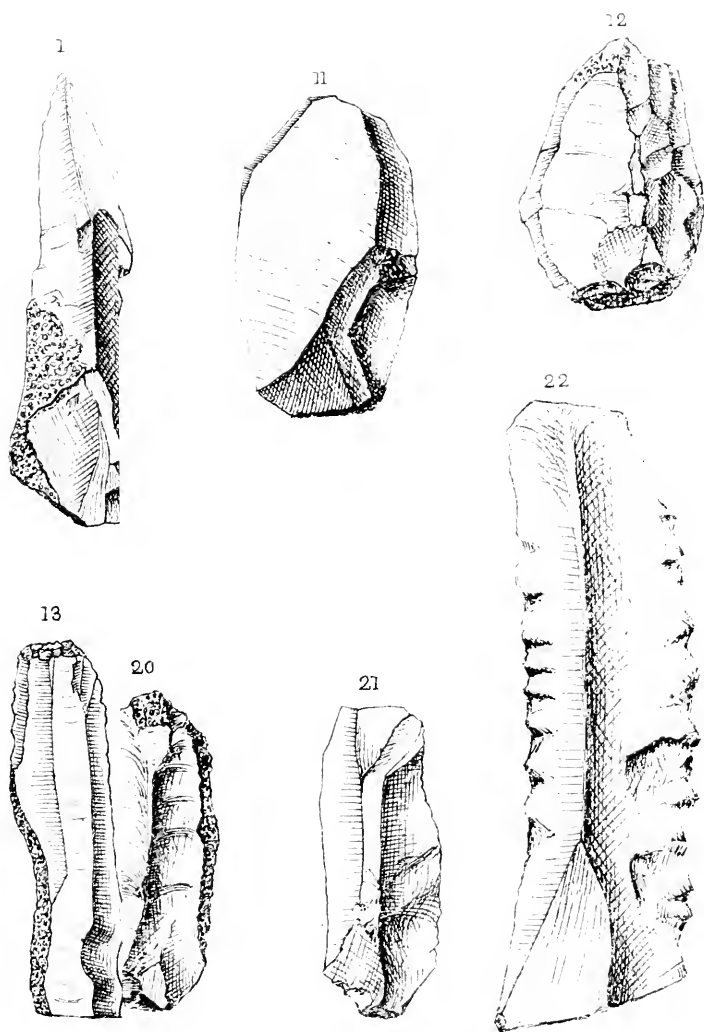
Romania, nos 7 et 8, juillet-octobre 1873.

Bulletin d'archéologie chrétienne, par J.-B. de Rossi, 4^e année, n^o 2, Belley, 1873.

L'Institut, journal universel des sciences et des sociétés savantes en France et à l'étranger, in-4^o. Paris, nouvelle série, n^{os} 30 à 51, juillet-décembre 1873.

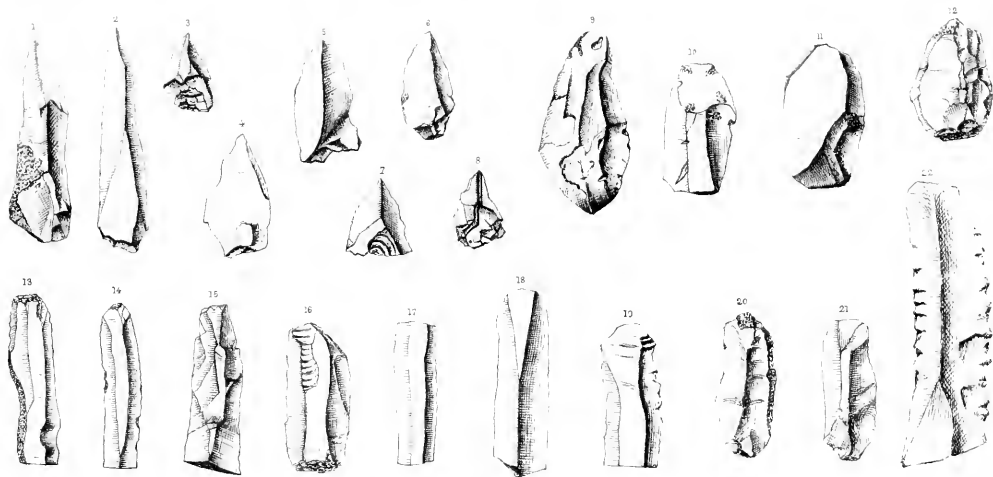


S Marne) près Malesherbes (Loiret).



1, 2, 3, 4, lame de lames minces à double tranchant.
 surface supérieure. (Grandeur naturelle)
 9, 10, 11, etc. (Grandeur naturelle)

Dessiné par Eugène Boucher de Molandon sur les silex taillés préhistoriques de la Vallée de l'Essonne.



1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12 — Lames de silex argues pour pointes de fleches

13-14-15 — Gualtors de forme ovale

16-17-18-19-20-21 — Gualtors de forme de L. ou mieux à double tranchant et double arête à la surface supérieure

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

MATIÈRES CONTENUES DANS LE CINQUIÈME VOLUME

DES BULLETINS.

A

- ABOVILLE** (Vicomte d'), présenté comme titulaire non résidant, 379; — élu en cette qualité, 440.
- ACQUEBOUILLE**. Médaille de bronze de Matidié, trouvée près de cette localité, 328.
- AGIUS**, évêque d'Orléans au IX^e siècle. Mémoire de M. Boucher de Molandon sur une charte de cet évêque, 98; — réintégration de ce document aux archives départementales, 260.
- AMBERT** (Cartulaire des Célestins d'). 327.
- ALÈS** (D'), conseiller municipal, membre de la commission municipale nommée pour l'examen du projet d'acquisition de la bannière de Jeanne d'Arc, 259.
- ANAPHÉ** (Ile d'). mémoire de M. François Lenormant sur les antiquités de cette île, 139.
- APOLLON** (Photographie d'), offerte par M. l'abbé Hetsch, 140.
- Aque segestw.* Renseignements sur cette importante station romaine, 321 et 323.
- ARC** (Jeanne d'). Bannière ancienne, appartenant à la succession de M. Vergnaud, d'Orléans, et commission municipale nommée pour l'examen de son projet d'acquisition, 259; — rapport sur cette proposition par M. Daniel Bimbenet, conseiller municipal, 263-272.
- ARCHIVES DÉPARTEMENTALES**. Note de M. Maupré, archiviste, signalant deux diplômes carlovingiens (840-843) qu'elles possèdent, 261.
- ARDILLIÈRES**. Notice lue par M. de Beaucorps sur deux dolmens trouvés près de cette localité, 141.
- ARISTOXÈNE**. Eléments harmoniques de cet auteur, traduits par M. Ruelle, 168; — rapport de M. Boucher de Molandon sur ledit mémoire, 171.
- AUVILLIERS**, hameau de la commune d'Artenay. Fers de chevaux et hypoposandaux trouvés dans cette localité, 380.

B

- BAGUENAUT DE PUCHESSE** (Gustave), présenté comme titulaire résidant, 20; — élu en cette qualité, 124; —
- donne lecture d'une notice sur M. le comte de Brosses, membre de la Société, 156; — insertion de

- ce travail au *Bulletin*, 456-461; — lit un travail intitulé : *La Saint-Barthélemy à Orléans*, 26 août 1572, 274; — la Société décide l'insertion de ce travail au tome XII des *Mémoires*, 287; — signale une relation allemande de la Saint-Barthélemy à Orléans, 329; — est nommé secrétaire de la Société, 349; — lit une note sur quelques lettres inédites de Henri II au duc de Nevers, écrites lors d'un voyage fait par le roi dans l'Orléanais au mois de janvier 1552, 363; — insertion de ce travail au *Bulletin*, 367-373; — rend compte des fouilles exécutées à Bazoches-les-Gallerandes, et offre à la Société un certain nombre d'objets mérovingiens et de monnaies romaines trouvés à Landreville, près Bazoches, 391; — lit un mémoire sur les tombes mérovingiennes découvertes à Bazoches-les-Gallerandes, 391; — la Société vote l'insertion de ce travail dans les *Mémoires*, 399 et 400.
- BAGUENAUT DE VIÉVILLE (M.)**, titulaire résidant, est élu membre de la commission des publications, 110; — analyse de son rapport sur les travaux du concours de 1869, 138; — présente divers rapports au nom de la commission des publications, 231, 287, 292, 307, 314, 263, 378, 381, 400.
- BACCHUS**, statuette de bronze trouvée à Lailly, et notice de M. l'abbé Desnoyers, 137 et 139.
- BACCHUS**, statuette gauloise en pierre trouvée près de Sceaux (Vellaunodunum), 398.
- BANNIER (Placé)**, Objets trouvés dans les travaux de nivellement, 338.
- BARTHÉLEMY (La Saint-)** à Orléans. Mémoire de M. G. Baguenault de Puchesse, 274, 287 et 329.
- BASSEVILLE (Anat.)**, titulaire résidant, élu secrétaire, 123; — lit une notice nécrologique sur M. Vincent, 124; — insertion de cette notice au *Bulletin*, 125-127; — ses communications, 233; — fait hommage d'une reproduction des dessins originaux des sujets exécutés par M. Vital Dulray sur la porte de la chapelle de l'Hôpital d'Orléans, 388; — offre des monnaies à la Société, 442.
- BAZOUCHES-LES-GALLERANDES**, Tombes mérovingiennes trouvées dans cette localité; rapport de M. G. Baguenault de Puchesse sur cette découverte, 391.
- BEAUMONT (Alix de)**, dame de Cernoy, 305.
- BEAUCORPS (Maxime de)**, présenté comme membre titulaire résidant, 20; — élu en cette qualité, 25; — lit un mémoire sur les *Montils* et son hôtel-Dieu au XIII^e siècle (inscrit au XI^e volume des *Mémoires* de la Société), 40; — lit une notice sur deux dolmens d'Ardillières (Charente-Inférieure), 141; — insertion de ce travail au *Bulletin*, 141-145; — lit une notice sur des fouilles faites à Montchéne, près Chevilly, 146; — insertion de ce travail au *Bulletin*, 146-147; — entretient la Société de la récente découverte d'arènes à Paris, rue Mouge, 239; — rend compte des fouilles faites sur l'emplacement de l'église Saint-Liphard, à Orléans, 262; — communique des silex taillés préhistoriques trouvés à Saint-Denis-de-l'Hôtel, 324; — élu vice-secrétaire-archiviste, 349; — visite la station préhistorique de Euthiers, 450.
- BECCQUEREL (M.)**, membre de l'Institut et du Conseil général du Loiret, assiste à la séance de la Société et donne des détails intéressants sur le tombeau de Coligny à Châtillon-sur-Loing, 95; — offre des photographies de trois panneaux anciens, 116.
- BELLEGARDE**, Couvent de Franciscains dans cette localité; notice de M. l'abbé Pelletier, 98.
- BIBLIOTHÈQUE MAZARINE**, Demande à la Société l'envoi de ses publications, qui est accordé, 130.
- BIMBENET (Daniel)**, Conseiller municipal, membre de la commission municipale nommée pour l'examen du projet d'acquisition de la bannière de Jeanne d'Arc, 259; — rapport sur la proposition faite au Conseil d'acquiescer cette bannière provenant du cabinet de feu M. Vergnaud-Romagnési, 263-272.
- BIMBENET (E.)**, titulaire résidant, secrétaire de la Société; sa notice sur le mot *avers*, 39; — lit un travail sur l'enseignement donné au moyen âge dans l'école de l'église cathédrale d'Orléans, 161; — donne sa démission de membre de la Société, 252.

BLANC (Charles), membre de l'Institut, présenté comme membre honoraire, 362; — élu en cette qualité, 365.

BOISCOMMUN. Antiquités romaines trouvées près de cette ville, 147.

BONNECHOSE (Le cardinal de) assiste à la séance publique du concours de 1869, 138.

BONNE-NOUVELLE, d'Orléans, cartulaire, 328.

BONNEVAL (De), bourgeois d'Orléans. Ses héritiers exécutent à Uzès le tombeau du pape Clément IV, 9; — hôtel de ce nom rue Sainte-Catherine, 9.

BORGHÈSE (Princesse Pauline). Sa photographie offerte par M. l'abbé Hetsch, 140.

BOUCHER DE MOLANDON. V. MOLANDON.

BOULOY (L'abbé), titulaire résidant; sa visite aux ruines de Montbouy, 257; — sa notice sur l'*Aque segestæ*, 323; — offre à la Société une hache celtique, 459.

BOUTARIC. Ses communications à la Société des antiquaires de France, 9.

BRÉAN, ingénieur à Pithiviers, auteur d'un rapport accompagné de dessins, sur les silex taillés trouvés près de Malesherbes, 451 et suiv.

BROSSARD DE CORBIGNY, membre correspondant, donne sa démission, 105.

BROSSES (Comte de), titulaire non résidant. Sa mort, 136; — notice sur sa vie et ses travaux, par M. G. Bagnenault de Puchesse, insérée au *Bulletin*, 156-161.

BRION (Famille de). Lecture d'une notice sur cette famille par M. l'abbé Maître, membre titulaire non résidant, 258.

BUCHET (E.), présenté comme membre titulaire résidant, 20; — élu en cette qualité, 128; — offre à la Société le calque d'une pierre décou-

verte à Locmariaquer, 130; — signale une tombe à Neuville, 137; — lit une notice sur un vase trouvé à Orléans, 140; — communique une note sur un atelier de faux-monnayeurs à Pithiviers, 144; — signale des restes d'antiquités romaines à Boiscommun, 147; — appelle l'attention sur la démolition du pont d'Olivet, 147; — lit un mémoire sur les *Confins de Sermaises*, 148; — sa note sur une statue en pierre trouvée à Juranville, 229; — lit une notice sur le pont d'Olivet, le moulin et l'aumônerie de Saint-Martin, 267; — est nommé trésorier de la Société, 275; — offre à la Société des surmoulages de sceaux, 288; — donne des monnaies de bronze de Jersey, 338; — communique une statuette d'Osiris trouvée dans la Loire, près Châteauneuf, 380.

BUTHIERS. Silex taillés trouvés près de cette localité, 446 et suiv.

BUZONNIÈRE (De), titulaire résidant; lit une notice sur quatre colliers gaulois et gallo-romains trouvés à Saint-Viatre, 24; — fait un rapport sur Renée de France, mémoire de M. Jarry, 44; — sur le mémoire de M. Desnoyers touchant l'exposition d'Orléans, 52; — offre à la Société un vase gallo-romain, 123; — lit un rapport sur le concours établi par le ministère de l'instruction publique, 124; — lit un rapport sur le projet de règlement, 128; — sa notice sur la restauration d'une maison rue des Grands-Ciseaux, n° 13, 235; — son rapport sur le congrès archéologique de Vendôme, 339; — inséré au *Bulletin*, 353-358; — son rapport au nom de la commission du répertoire, 362; — est nommé vice-président de la Société, 465.

C

CADRAN, inspecteur des douanes; communique à la Société des bracelets gaulois, 124.

CARLOVINGIENNES (Monnaies); notice par M. Desnoyers, 166.

CARMES (Grands) d'Orléans, cartulaire, 327.

CARRETTE, titulaire résidant, trésorier de la Société; présente ses comptes pour 1867, 16; — sa mort.

- 17 ; — notice nécrologique, par M. Desnoyers, 21.
- CAUMONT (De), membre honoraire de la Société; sa mort; — expression des regrets de la Société, 378-379.
- CERCUEIL de pierre trouvé à Orléans, rue Saint-Côme, 148.
- CERNOY. Note sur un scel de la châtellenie, 335. V. RANCOURT.
- CÉSAR (Chemin de); découverte d'objets anciens faite à Chevilly par M. de Torquat, 305.
- CHAPOUILLET; assiste au concours de 1869, 138.
- CHAMBEON. *Tumulus* trouvés en ce lieu, 362.
- CHAON. Tiers de sou d'or mérovingien trouvé près de cette localité, 321.
- CHARLES VIII. Découverte de son cœur dans l'église de Cléry, 379.
- CHARPIGNON; son opinion touchant une excavation rue Sainte-Anne, 104; — sa lettre à la Société sur le même sujet, 105.
- CHATILLON-SUR-LOING. Découverte du tombeau de Coligny, 96.
- CHATILLON-SUR-LOIRE. Mémoire sur cette localité, couronné au concours de 1869, 129. V. COCHARD.
- CHEVILLY (Baronnie de). Notice par M. de Torquat, 97. 310
- CHOLLET (Alfred), présenté comme associé correspondant, 359; — est élu en cette qualité, 365; — sa notice sur le puits d'Havenas (Beaulieu), 445.
- CROUPE, titulaire résidant, dessine pour la Société l'ancien pont d'Olivet, 148 et 154; — offre à la Société une aquarelle, 305; — son dessin d'un vase gallo-romain, 364; — offre le dessin de la boîte contenant le cœur de Charles VIII, 378; — fait hommage du dessin colorié des objets trouvés dans les tombes de Bazoches, 389.
- CLOUET, titulaire résidant; sa communication, 241; — donne sa démission en quittant Orléans, et devient titulaire non résidant, 436.
- COCHARD (L'abbé); obtient une médaille au concours de 1869 pour son mémoire sur Châtillon-sur-Loire, 139; — sa lettre sur un dépôt de scories, 334; — présenté comme membre titulaire résidant, 437; — élu en cette qualité, 445.
- COCHIN. Deux dessins de cet auteur, représentant un feu d'artifice tiré sur la Loire (1747), offerts par M. l'abbé Desnoyers, président de la Société, 258.
- COINCES. Découverte de monnaies romaines dans cette localité, note de M. Desnoyers, 107; — autres découvertes, 240, 241.
- COLLEAU; ses explorations aux grottes préhistoriques de Buthiers, 452.
- COMMISSION DES PUBLICATIONS. Renvois à cette commission, 24, 25, 39, 40, 42, 46, 97, 107, 110, 284, 287, 288, 291, 300, 307.
- CONCOURS académique établi par le Ministre de l'instruction publique, 123; — nomination de M. Boucher de Molandon comme délégué de la Société, 140.
- CONCOURS établi par la Société en 1869, 11, 18, 19, 136; — réception des mémoires, 123, 127; — nomination d'une commission pour juger les mémoires, 127; — rapport de la commission sur les mémoires couronnés, 136; — séance publique du 9 mai 1869: proclamation des lauréats, 137.
- CONSEIL GÉNÉRAL du Loiret. Sa gratitude et son estime pour la Société, 427.
- COSSON (L'abbé), titulaire non résidant, demande à faire la lecture de nouvelles notes sur les fouilles entreprises à Sceaux, 20; — sa notice relative à des sépultures découvertes à Yèvre-le-Châtel, 25, 26; — annonce qu'il lira à la Sorbonne un mémoire sur les fouilles du Pré-Haut, commune de Sceaux, 26, 30, 46; — compte-rendu de ce travail inséré au *Moniteur*, 38; — signale la découverte faite à Sceaux d'une mosaïque ancienne, 42; — en communique le dessin, 86; — insertion aux *Mémoires* de son travail sur les fouilles de Pré-Haut, 155; — sa notice sur un petit monument en pierre, 198; — annonce de nouvelles découvertes faites à Sceaux, 274; — son travail sur les fouilles de Sceaux, 442.
- CLÉMENT IV, pape; son tombeau à Uzès, 9.
- CLÉRY (Notre-Dame-de-); plomb de pèlerinage trouvé dans la Loire, 261.
- CRAVANT. Monnaies romaines trouvées près de cette localité, 442.
- CROIX-BRIQUET (La), commune de Chevilly; découverte d'objets antiques, 305.

D

DÉCOUVERTES faites à Saint-Lié, 232; — à Voves, 232; — près de Patay, 233; — à Guigneville, 233; — rue Neuve, 234; — à Vennecey, 234; — à Coinces, 240, 241; — à Crottes et Grigneville, 241; — à Yèvre-la-Ville, 241; — à Santilly et Bagneaux, 241; — à Chevilly, 242.

DEGRASSE (D. Félix), son travail sur la chapelle de Sainte-Scholastique à Saint-Benoît, 412.

DELAHAYE (M.), notice lue par M. Mantellier, à la séance du concours, 139.

DELALANDE, sa signature sur un diplôme de licencié en droit canon, 124.

DELAUNE, associé correspondant, envoie une note sur une découverte faite récemment près de Romorantin, 437.

DELISLE (Léopold), membre de l'Institut, fait hommage d'un diplôme de licencié en droit canon de l'Université d'Orléans, 124; — offre son travail sur les *Ecoles d'Orléans* aux XII^e et XIII^e siècles, 151.

DESNOYERS (M. l'abbé), vice-président de la Société; offre à la Société une urne de style égyptien, 8; — demande à rédiger la notice nérologique sur M. Carette, 18; — insertion de cette notice au *Bulletin*, 21; — son rapport sur l'exposition de la Société des amis des arts, 46; — insertion de ce rapport au *Bulletin*, 52; — sa notice sur des antiquités découvertes dans les communes de Coinces et de Pannes, insérée au *Bulletin*, 107; — signale la découverte faite à Lailly d'une statuette de Bacchus, 42; — de cuillers du XVI^e siècle, trouvées à Olivet, 104; — est réélu vice-président, 110; — ses dons à la Société, 123; — sa notice sur la statuette de Bacchus, 139; — signale un ceinturon mérovingien trouvé dans le cloître Saint-Aignan, 141; — entretient la Société du projet de restauration de la crypte de Saint-Avit, 148; — son rapport sur une visite faite à cette crypte, 153;

— lit une notice sur des monnaies carlovingiennes, 166-168;

Est nommé président de la Société, 181; — son allocution en prenant possession du fauteuil présidentiel, 193; — rend compte de découvertes faites à Saint-Lié, 232; — ses notes sur des découvertes faites à Vannes, 232; — à Orléans, rue Neuve, et à Vennecey, 234; — son allocution à la reprise des séances en 1871, 252; — son travail sur les objets trouvés dans la Loire (publié au tome XII des *Mémoires*), 255 et 258; — ses dons au Musée, 269;

Est maintenu président, 275; — communique des lettres de M. Herluisson, 284; — du président de la Société archéologique de Lorraine, 287; — de M. de Maleissye, descendant des du Lys, adressée à M. Marcille, 291; — ses observations au maire d'Orléans, touchant les murs du Grand-Marché, 306; — lit une notice de M. de Maulde, sur Jacobus Guilloti, 307; — communique les dessins d'objets en silex trouvés à Saint-Denis-de-l'Hôtel, 314; — sa note sur les vestiges d'une tour de la première enceinte d'Orléans, 315; — sa notice sur un boulet de pierre du siège d'Orléans, 316; — sur un tiers de sou d'or mérovingien trouvé à Chaon, 321; — fait hommage à la Société de dessins, gravures et documents manuscrits relatifs à l'Orléanais, 333; — entretient la Société de diverses découvertes, 338; — communique des objets anciens, 339;

Réélu président, 340; — annonce le rachat au nom de l'Etat de la collection Saulcy, 360; — présente M. de Vernon comme titulaire non résidant, 361; — rend compte de sa visite aux fouilles de Cléry, 365; communique cinq médailles gauloises trouvées à Outarville, 389; — annonce la mort de M. Vitet, 339; — donne la nomenclature de neuf médailles romaines trouvées à Trinay, 390; — lit un travail intitulé : *Visite aux églises de Saint-*

- Benoît et de Germigny*, 427; — insertion de ce travail au *Bulletin*, 428-432; — fait don à la Société de nombreux portraits de personnages orléanais, 435 et 436; — indique un certain nombre de médailles trouvées à Coulon, 436; — sa note sur les plaques funéraires de MM. Fleuriau d'Armenonville et de Varicourt (insérée au *Bulletin*), 440; — rend compte de diverses découvertes faites rue Bourgogne, 443; — indique un sceau trouvé à Ouzouer-sous-Bellegarde, 444; — une médaille de l'empereur Gratien, 444; — son allocution à la Société, en quittant la présidence (insérée au *Bulletin*), 549-465; — est nommé membre de la commission des publications, 465.
- DIARD, médecin à Dourdan (Seine-et-Oise), donne sa démission d'associé correspondant.
- DOLMEN. Calque d'une pierre faisant partie du dolmen de Locmariaquer, 130; — notice sur les deux dolmens d'Ardillères, 141.
- DUCHALAIS. Liste des objets légués à la ville d'Orléans par M^{me} Duchalais, au nom de son fils, 399.
- DUCHATEAU (l'abbé), présenté comme associé correspondant, 361; — élu en cette qualité, 365.
- DULEAU. Son legs à la Société, 8, 102.
- DUMESNIL offre à la Société une photographie de l'église de Puiseaux, 86.
- DUPANLOUP (M^{gr}), évêque d'Orléans, assiste à la séance du concours de 1869, 138.
- DUPRÉ, titulaire non résidant, offre à la Société un mémoire manuscrit sur Charles de la Saussaye, 40; — se charge de rédiger la table des dix premiers volumes des *Mémoires* de la Société, 42; — envoie cette table, 107; — sa notice sur Christophe Morlière, 42, 44; — ses extraits relatifs à l'histoire de la province orléanaise, 46; son mémoire sur les ponts chartrains et les ponts Saint-Michel-lez-Blois (inséré au tome XV des *Mémoires*), 110; — obtient une médaille au concours archéologique pour son mémoire sur Romorantin, 139; — son travail intitulé : *Lettre de Jérôme Groslet fils à Jacques Lectius*, 291; — insertion au *Bulletin*, 292; — offre à la Société de continuer la table analytique des mémoires, 377.

E

- EGGER, membre de l'Institut, préside la séance publique du concours de 1869, 137; — prononce une allocution publiée au tome XIV des *Mémoires*, 139.
- ELBÈNE (D'), évêque d'Orléans. Délivrance de prisonniers, 333.
- EVÊCHÉ d'Orléans. Inventaire des titres, 328.

F

- FEINS. Monnaies romaines trouvées sur le territoire de cette commune, 96.
- FERRIÈRES (Mémoire sur l'abbaye de), présenté au concours de 1869, 138.
- FERTÉ-NABERT (La), contre-scel, 254.
- FICHES. Dépôt de fiches mentionnant les travaux les plus importants des publications reçues par la Société, 378.
- FILLEUL (E.), présenté comme titulaire non résidant, 437; — admis en cette qualité, 445.
- FLATTET (M.), offre à la Société plusieurs pièces en bronze, 32; — description de ces objets.
- FLEURIAU D'ARMENONVILLE, évêque d'Orléans, 440.
- FROT, président des ambulances volantes du Loiret. Lettre remerciant la Société du don qu'elle a fait à la loterie nationale organisée par le comité de secours aux blessés, 272.

G

- GAPLOISE (Médailles) trouvées à Bazoches-les-Hautes, note par M. de Torquat, 171.
- GÉRENTE. Dessin polychrome d'un vitrail destiné à la cathédrale du Mans, 263.
- GERMIGNY. Lettre de M. de Torquat relative à l'église de cette localité, 97; — notice par le même auteur, 461; — nouvelles mosaïques trouvées dans l'église, 466; — visite au monument, par M. l'abbé Desnoyers, 430-432.
- GESLIN, élu associé correspondant, 10.
- GIRARD (M^{lle}). Ses dons à la Société, 363.
- GODOU (Alex.), conseiller municipal, membre de la commission municipale nommée pour l'examen du projet d'acquisition de la bannière de Jeanne-d'Arc, 259.
- GOURDON, de Malesherbes, présenté comme associé correspondant, 388; — élu en cette qualité, 440; — ses découvertes de silex taillés, 449.
- GROSLÔT (Jérôme) fils. Ses lettres, 292.
- GUIGNEBERT, titulaire non résidant. Sa mort, 430.
- GUIGNEVILLE (Loïet). Objets gallo-romains, 233.
- GUILLOTI (Notice sur Jacobus), par M. de Maulde, 307.

H

- HERBERT 1^{er}, comte du Mans, monnaie trouvée à la Cour-Dieu, 177.
- HERLISON offre à la Société une épreuve du portrait de M. Dupuis, 284.
- HETSCH, supérieur du Séminaire de La Chapelle, offre trois photographies de la statue d'Apollon, de la princesse Borghèse, et de l'Hermaphrodite, 140.

I

- IMBAULT, titulaire résidant. Rapport verbal sur les fouilles pratiquées place Bannier, 358; — propose l'acquisition par la Société d'un certain nombre d'exemplaires du portrait de M. Dupuis, 284.

J

- JAHAN, président du Conseil général, assiste à la séance, 96; — prononce une allocution à la Société, 156.
- JARGEAU (Mémoire sur), adressé à la Société pour le concours de 1869, 123 et 139.
- JARRY (Louis), titulaire résidant, est adjoint à la commission du répertoire, 9; — lit un mémoire sur *Renée de France et le pillage de la Madeleine à Montargis*, 40; — insertion de ce travail aux *Mémoires*, 46; — lit un mémoire sur la *Librairie de Charles d'Orléans*, inséré dans les *Mémoires*, 231; — est adjoint au bureau pour examiner les manuscrits Vergnaud, 252; — sa note insérée au *Bulletin*, sur le

contre-scel de La Ferté-Nabert, 254; — lit un remaniement de son travail sur la librairie de Charles d'Orléans, 274; — rapport de M. Loiseleur sur ces modifications, 284; — son mémoire sur la *Librairie de l'Université d'Orléans et son bienfaiteur le cardinal de Saluces*, 287; — rapport sur ce travail, 288;

— ses observations sur le travail de M. Loiseleur relatif au cardinal de Saluces, 314; — rapport sur ces travaux, 378.

JURANVILLE. Pierre tumulaire découverte en cette localité par M. Buchet, 171; — statue en pierre trouvée, 229.

L

LAILLY. Découverte archéologique faite en cette commune, 42; — statuette de bronze trouvée en cette localité, 137; — notice de M. l'abbé Desnoyers, 139.

LALLIER (Henri), membre titulaire non résidant; sa lettre relative au répertoire archéologique, 8.

LALLIER (Justin), titulaire non résidant. Sa mort, 427.

LANGALERIE (De), titulaire résidant; — offre aux membres de la Société le portrait de M. Roher, 101; — annonce l'exposition artistique et industrielle de Chartres en mai 1869, 127; — nommé chevalier de la Légion-d'Honneur, 161; — sa mort, 197; — notice nécrologique par M. Mauge du Bois des Entes, 213-224.

LAUGERIE (Dordogne). Débris antiques trouvés en cette localité, 360.

LAURAND, trésorier de la Société; reddition de ses comptes en 1869, 196; — présente une pièce d'Herbert I, comte du Mans, trouvée à la Cour-Dieu, 177.

LECLERC, titulaire résidant, donne sa démission, 8.

LECTIUS (Jacques), correspondant de Jérôme Groslet, 292.

LENORMANT, notice sur cette famille, par M. Maitre, 287.

LENORMANT (François), offre à la Société une médaille commémorative de la restauration de Notre-Dame de Paris, 96; — assiste au concours archéologique, 138; — lit un mémoire sur les antiquités de l'île d'Anaphé, 139.

LIBRAIRIE de Charles, duc d'Orléans, au Châtelet d'Orléans, mémoire de M. Jarry, 231.

LOIRE. Objets trouvés dans le fleuve, 258.

LOISELEUR, titulaire résidant, vice-secrétaire archiviste de la Société, 8; — annonce son intention de lire un mémoire à la Sorbonne, 26; — en donne lecture à la Société, 28, 30; — compte-rendu de ce travail inséré au *Moniteur*, 39; — est nommé correspondant du ministère de l'instruction publique, 101; — son rapport sur le travail de M. Desnoyers relatif aux objets antiques trouvés dans la Loire, 258; — son travail intitulé : *Compte des dépenses faites par Charles VII pour secourir Orléans*, inséré au tome XI des *Mémoires*, 495; — lit un mémoire sur la *Doctrina secreta des Templiers*, inséré au tome XII des *Mémoires*, 197 et 224; — est nommé membre de la commission des publications, 181; — son rapport sur une note supplémentaire de M. Jarry, 284; — sur une notice de M. Patay, 284; — sur le mémoire de M. Jarry, *La librairie de l'Université et le cardinal de Saluces*, 288; — lit un mémoire intitulé : *Examen interprétatif du testament d'Amédée, cardinal de Saluces* (inséré au tome XII des *Mémoires*), 288; — sur des modifications que M. de Molandon demande à faire à son mémoire sur la *salle des Thèses*, 309; — sur une notice de M. de Torquat, 310; — se charge de publier les documents relatifs à l'expédition du duc de Guise à Naples, 359; — ses dons à la Société, 360.

LA MADELEINE; couvert d'argent provenant de ce couvent, 321; — inventaire des titres, 328.

M

- MAISON du XV^e siècle à Orléans (Notice sur une), par M. Patay, 284.
- MAITRE (L'abbé), titulaire non résidant, annonce la découverte faite à Coinces d'une médaille de Valentinien, 31; — offre à la Société plusieurs pièces romaines, 31; — apporte une empreinte du sceau de la prévôté de Patay (don de M. Leplâtre), 32; — communique divers objets romains et un jeton de la chambre des comptes, 52; — offre divers objets à la Société, 166; — autres dons à la Société, 240; — ses notes sur différents objets trouvés à Coinces, 241; — lit une notice sur les seigneurs de Briey, 258; — ses recherches généalogiques sur la famille Lenormand, 287; — objets anciens trouvés à Romilly, 306; — généalogies des seigneurs de Beauce, 323; — donne le plan de la commune de Coinces, 325; — communique des objets anciens trouvés à Rouvray-Sainte-Croix, 397; — entretient la Société d'une colonne gallo-romaine trouvée à Romilly, 398; — offre à la Société des objets anciens récemment découverts, 439.
- MALEISSYE (Comte de), sa lettre à M. Marcille, 291.
- MANTELLIER, titulaire résidant, signale à la Société un passage du *Bulletin des antiquaires de France*, 9; — fait part de la mort du comte de la Rochette, membre correspondant, 19; — communique une anse de bronze antique trouvée dans la Loire, 16; — en annonce l'acquisition pour le Musée, 31; — est adjoint temporairement à la commission des publications, 25; — son rapport sur une notice de M. Cosson, 26; — est nommé membre du comité des travaux historiques, 102; — lit une notice sur M. Delahaye, 139; — est élu correspondant de l'Institut, 171; ses communications, 233, 240; — obtient la médaille d'or de 1,000 fr. au concours des Sociétés savantes à la Sorbonne, en 1870, pour son mémoire ayant pour titre : *Histoire de la communauté des marchands fréquentant la rivière de Loire*, 239; — son mémoire sur les armes de la ville de Trévoux, 363; — communique la liste des objets légués à la ville d'Orléans, par M^{me} Duchalais, 399.
- MARCILLE (E.), directeur du Musée d'Orléans, 291.
- MASSON (M^{me}), fait donation de l'ancienne église de Notre-Dame-du-Chemin aux hospices d'Orléans, 257.
- MAUGE DU BOIS DES ENTES, titulaire résidant, sa notice sur M. de Langalerie, 215.
- MAULDE (R. de), couronné au concours de 1869, pour son mémoire sur *l'Etat des classes moyennes dans l'Orléanais au XII^e siècle*, 139; — élu titulaire non résidant, 197; — sa notice sur Jacobus Guil-
loti, 307.
- MAUPRÉ, titulaire résidant, est adjoint à la commission du répertoire, 9; — communique la copie de documents historiques acquis par les archives, 42; — signale un document relatif à la salle des Thèses, 128; — fait réintégrer aux archives départementales la charte d'Agius, 260; — sa note sur deux diplômes carlovingiens, 261.
- MÉNARS (Nouveaux documents sur les objets d'art possédés par le château de), 177; — état estimatif desdits objets, 178.
- MEUNG-SUR-LOIRE (Sceau du XIII^e siècle trouvé à), 97 et 161.
- MÉZIÈRES. Monnaies romaines trouvées dans cette localité, 440.
- MICY. Charte carlovingienne, S. Valterius, 333.
- MOIANDON (Boucher de), président de la Société, annonce l'envoi au Conseil d'Etat, par M. le Préfet, des pièces relatives au legs fait à la Société par M. Alphonse Duleau, membre titulaire non résidant, 8; — émet le vœu que, dans le répertoire archéologique, soient mentionnés, pour chaque localité, les détails historiques qui les concernent, 9; — demande que le sens des

articles 12 et 13 des statuts relatifs à l'élection des candidats soit nettement déterminé, 10 ;

Propose d'ouvrir un concours public dont les prix seraient décernés en mai 1869, 11 ; — rend compte des travaux du répertoire et donne lecture du nouveau programme proposé par la commission (inséré au *Bulletin*), 12 ; — annonce que M. Collin, membre titulaire, vient d'être nommé inspecteur général, 17 ; — annonce la mort de M. Carrette, titulaire résidant, 17 ; — fait connaître, au nom de la commission du concours, le programme délibéré par elle (inséré au *Bulletin*), 18 ; — déclare se charger de toutes les dépenses de ce concours, 19 ; — reçoit les remerciements de la Société, 20 ; — donne lecture d'une notice de M. l'abbé Cosson sur des sépultures découvertes à Yèvre-le-Châtel, 25 ; — propose M. L. Renier (de l'Institut) comme membre honoraire, 25 ; — est délégué par la Société aux séances de la Sorbonne, 26 ; — présente le compte moral de la situation financière pour 1868 (inséré au *Bulletin*), 32 ; — rend compte des séances de la Sorbonne, en avril 1868, et des lectures faites par plusieurs membres de la Société, 38 ; — est chargé de s'entendre avec M. Mantellier pour les conditions de publication du tome X des *Mémoires*, 48 ; — offre à la Société, au nom de M. le supérieur des Pères de la rue de Limare, une tête antique de satire, par eux trouvée dans des fouilles en leur jardin, 43 ; — annonce la mort de M. l'abbé Rocher, vice-président de la Société, 51 ; — rend compte de sa visite à l'église de Puiseaux, 86 ; — remercie MM. Jahan et Becquerel de leur assistance à la séance de la Société, 97 ; — annonce les distinctions accordées à M. Mantellier, nommé membre du comité des travaux historiques, et à M. Loiseleur, nommé correspondant du ministère de l'instruction publique, 101 ; — fait connaître que les livres, médailles, jetons, méreaux, etc., légués à la Société par M. Alphonse Duleau, sont arrivés à Orléans, 102 ; — que M. le Ministre de l'instruction publique a bien voulu, sur sa demande, confier à la Société deux

cuvres gravés relatifs au mémoire de M. l'abbé Cosson, pour en faire un nouveau tirage destiné à l'Atlas des mémoires, 102 ;

Entretient la Société de la ruine dont est menacée la salle des Thèses de l'Université d'Orléans, par un vote récent du Conseil général, 102 ; — est chargé, ainsi que le bureau, de se pourvoir immédiatement auprès de l'administration municipale et préfectorale pour empêcher la destruction de ce monument si précieux, 102 ; — propose la révision de plusieurs articles du règlement actuel, 104 ; — annonce la démission de M. Brossard de Corbigny, associé correspondant, 105 ; — dépose sur le bureau la table des matières, faite par M. Dupré, membre titulaire non résidant, des neuf premiers volumes des mémoires de la Société, 107 ; — est chargé d'exprimer à M. Dupré les remerciements de la Société, 107 ; — donne lecture d'un mémoire de M. Dupré, sur les *Ponts chartrains* de Blois, 110 ; — présente M. l'abbé Patron comme membre titulaire résidant, 110 ;

Est réélu président de la Société, 110 ; — ses remerciements, 122 ; — annonce la mort de M. Vincent, titulaire résidant, 123 ; — donne lecture d'une lettre de M. le Ministre de l'instruction publique, relative à l'institution d'un prix de 1,000 fr. pour chacune des Académies de France, 123 ; — communique plusieurs bracelets gaulois en bronze, à lui confiés par M. Cadran, inspecteur des douanes à Tréguier (Côtes-du-Nord), 124 ; — est nommé membre de la commission d'examen des ouvrages adressés au concours ouvert par la Société, 127 ; — annonce la découverte faite par M. Maupré, dans les archives départementales, d'un document fixant très-approximativement la date de la construction de la *salle des Thèses* et le but de sa fondation, 128 ; — lit une lettre de M. Sacy, administrateur de la bibliothèque Mazarine, exprimant le désir de posséder en cette bibliothèque les publications de la Société, 130 ; — dépose sur le bureau une vue photographique de l'église de

Puiseaux, offerte par M. Dumesnil, titulaire non résidant, 130; — présente le compte moral des finances de la Société pour l'exercice 1869 (inséré au *Bulletin*), 130; — rend compte des séances de la Sorbonne en avril 1869, et de la lecture par lui faite en présence de M. le Ministre de l'instruction publique, de son mémoire sur la salle des Thèses, 135; — informe la Société des vœux exprimés par M. Duruy et par le Comité des travaux historiques pour la conservation de ce précieux monument, 135; — est nommé officier d'académie à la séance solennelle du 3 avril, 136; — fait rapport des conclusions de la commission pour les prix du concours ouvert par la Société, 136; — son allocution à la séance publique du 9 mai 1869, 138; — est délégué par la Société pour faire partie, à Paris, du jury d'examen chargé de décerner le prix de 1,000 fr. attribué à l'Académie de Paris, 140; — signale dans un bulletin de l'Académie de Laon la mention qu'en 1454 existaient à Orléans des fabriques de papier renommées, 145; — appelle l'attention de la Société sur le savant travail de M. E. Delisle, membre honoraire : *Ecoles d'Orléans aux XII^e et XIII^e siècles*, 151; — donne lecture d'une lettre à lui adressée par M. Amédée Thierry (de l'Institut), membre honoraire (insérée au *Bulletin*), 152; — reçoit de la Société, par les mains de M. l'abbé Desnoyers, vice-président, une médaille de vermeil en souvenir de sa coopération à la fondation des concours publics, 153;

Dépose sur le bureau les plans de l'église projetée de Saint-Paterne, soumis à l'appréciation de la Société par M. le curé de cette paroisse, 154; — est autorisé à faire paraître son travail sur la salle des Thèses dans le tome XII des *Mémoires* de la Société, 154; — remercie MM. les membres du Conseil général qui ont assisté à la séance, 156; — annonce que M. de Langalerie, titulaire résidant, vient d'être nommé chevalier de la Légion-d'Honneur, 161; — donne lecture d'un travail de M. Em. Ruelle, associé correspondant, bibliothécaire des Sociétés

savantes au ministère de l'instruction publique, sur *Les éléments harmoniques d'Aristoxène*, 168; — communique une lettre de M. le curé de Saint-Sigismond (Loiret), et propose un projet de délibération pour la reconstruction de cette église (insérée au *Bulletin*), 169; — fait rapport sur le travail de M. Em. Ruelle, 171; — annonce que M. Mantellier, titulaire résidant, vient d'être nommé correspondant de l'Institut, 171; — dépose sur le bureau le catalogue sur fiches, rédigé par ses soins et à ses frais, de la bibliothèque de la Société, 171; — rend compte de sa gestion à l'expiration de sa présidence (inséré au *Bulletin*), 172;

Est élu vice-président, 181; — est réélu membre de la commission de la bibliothèque, 181; — fait rapport, à titre de délégué, du concours ouvert dans le ressort de l'Académie, pour le prix de 1,000 fr., lequel a été décerné à M. Mantellier, 239; — informe la Société que des monnaies gauloises et divers objets antiques ont été trouvés à Bagneaux et à Santilly (Eure-et-Loir), 241; — annonce qu'il fait élever à ses frais, dans l'église de Chécy, un monument commémoratif (inscription et bas-relief) de l'engagement du 4 décembre 1870, entre les troupes françaises et prussiennes en cette commune, 253;

Est réélu vice-président, 275; — est nommé de la commission chargée d'examiner le mémoire de M. Loiseleur sur le testament du cardinal de Saluces, 288; — son rapport sur ce mémoire, 300; — demande à apporter diverses modifications à son mémoire primitif sur la *salle des Thèses*, 306; — ces modifications approuvées par la Société, 309; — communique une matrice en bronze d'un sceau du XIV^e siècle, trouvée entre Chécy et Pont-aux-Moines, 339;

Est réélu vice-président, 340; — son rapport sur les frais d'impression des documents diplomatiques relatifs à l'expédition de Naples (1647), possédés par la bibliothèque d'Orléans, 359; — présente M. de Vernon comme membre titulaire non résidant, 361; —

M. Charles Blanc (de l'Institut), comme membre honoraire, 362; — M. le vicomte d'Aboville, comme titulaire non résidant, 379; — signale la découverte d'une station préhistorique sur les bords de l'Essonne, près de Malesherbes, faite par M. Gourdon (de Malesherbes), 387; — de silex taillés et de poteries primitives trouvées dans les grottes, par M. Gourdon, M. de Beaucorps et lui-même, 387; — émet le vœu qu'au Musée historique une vitrine soit affectée aux objets préhistoriques recueillis dans le département, 388; — donne lecture d'un mémoire accompagné de dessins, adressé par M. Bréan, 388; — propose qu'un crédit de 400 fr. soit ouvert à M. Gourdon, pour continuer ses recherches, 388; — présente M. Gourdon comme associé-correspondant, 388; — remercie M. l'abbé Desnoyers de ses nouveaux dons pour la décoration de la salle des séances, 435; — présente de nouveau M. l'abbé Cochard comme membre titulaire résidant, 437;

Est élu pour la seconde fois président de la Société, 465;

Ses travaux et notices : — observations sur la réintégration des documents historiques dans les dépôts publics (insérées au *Bulletin*), 29; — sur l'emploi du mot *avers* dans la science numismatique (insérées au *Bulletin*), 31; — son mémoire sur l'inscription romaine récemment trouvée à Mesves, et sur la détermination géographique de *Genabum* (inséré dans le XI^e volume des *Mémoires* de la Société), 40; — sa notice nécrologique sur M. l'abbé Rocher (insérée au *Bulletin*), 87; — son mémoire sur la charte d'Agus, évêque d'Orléans au IX^e siècle, avec fac-similé de cette charte (tome XI des *Mémoires*), 98; — son mémoire sur la salle des Thèses de l'Université d'Orléans, avec cinq planches, 129; — modifications proposées et acceptées à ce mémoire (tome XII des *Mémoires*), 306; — son allocution à la fin de sa première présidence

(insérée au *Bulletin*), 172; — sa notice sur une pierre de la vallée de l'Egoutier, près Orléans, 314; — son mémoire lu à la Sorbonne, sur Isabelle Romée, mère de la Pucelle, et Pierre du Lys, son frère, durant leur séjour à Orléans, 366; — sa notice sur une station préhistorique aux bords de l'Essonne, à Buthiers, près Malesherbes, 387; (insérée au *Bulletin*), 446;

Ses dons à la Société. — Fait un premier don de 500 fr. pour l'ouverture d'un concours public en 1869, 41; — se charge de plus de tous les frais accessoires, 49; — élève à 4,200 fr. son premier don de 500 fr., devenu insuffisant pour les prix du concours, 136; — fait don de divers objets gallo-romains, 43; — fait don à la Société, pour l'atlas des *Mémoires*, de 400 exemplaires tirés à ses frais du fac-similé de la charte d'Agus, 98; — fait don à la Société de 400 exemplaires des dessins de M. Pensée, lithographiés à ses frais, des cinq planches pour la salle des Thèses, 129, 155; — fait fiche à ses frais le catalogue des fiches de la bibliothèque de la Société, 171; — fait don pour le Musée historique, de six dessins originaux de M. Pensée, relatifs à Jeanne d'Arc, 316; — fait don, pour le *Bulletin*, du dessin des silex préhistoriques découverts aux bords de l'Essonne, 455; — fait don avec MM. Gourdon, Colleau et Maxime de Beaucorps, de ces silex taillés, poteries primitives, etc., trouvés dans les grottes de grès de Buthiers, près Malesherbes, 457.

MONTBOUY (Loiret). Visite de M. l'abbé Bouloy, membre titulaire résidant, aux ruines romaines de Montbouy, 335 et 361.

257; — cirque et vestiges anciens, MONTCHÈNE, près Chevilly. Fouilles et découvertes, 146 et 363. 439

MONVEL (Boutet de); obtient une médaille au concours archéologique pour son mémoire sur Jargeau, 139.

MUSÉE HISTORIQUE. Objets donnés, 258 et 263.

N

- NANCRAY. Antiquités romaines au lieu dit les Saumeries, vers Bois-commun, 147.
- NEUVILLE-AUX-BOIS. Tombe signalée, 137.
- NOTRE-DAME DE PARIS. Médaille commémorative offerte par M. F. Lenormant, 96.
- NOTRE-DAME-DU-CHEMIN. Donation de cette église aux hospices d'Orléans, par M^{me} Masson, 257.

O

- OLIVET. Démolition du pont en 1869, 147; — lecture d'une étude sur le pont, le moulin et l'aumônerie d'Olivet, par M. Buchet, 267, 259.
- ORLÉANS. Vue de la ville, par Sylvestre, offerte à la Société, 123; — mémoire sur le régime municipal à Orléans, 138; — fabrique de papiers en 1454, 145; — les écoles aux XII^e et XIII^e siècles, 151; — l'école de l'église cathédrale, 161.
- ORLÉANS (Charles, duc d'); sa librairie au Châtelet, travail de M. Jarry, 284.
- ORLÉANS (Duchesse d'), épouse de Philippe-Egalité. Découverte de sa pierre tumulaire à Rouen (Seine-Inférieure), 196.
- OUTARVILLE (Loiret). Médailles gauloises en bronze trouvées près de cette localité, 389.
- OUZOUER-SOUS-BELLEGARDE. Sceau trouvé près de cette localité, 444.

P

- PANNES. Antiquités mérovingiennes trouvées dans cette commune: note de M. l'abbé Desnoyers, 107.
- PATAY (D^e); sa notice sur une maison du XV^e siècle, 272; — insertion de ce travail au *Bulletin*, 284-287; — est élu membre titulaire résidant, 275; — offre à la Société une médaille commémorative du mariage de Napoléon I^{er}, 305; — lit un travail sur l'exposition rétrospective de Tours en 1873, 389 et 391; — insertion de ce travail au *Bulletin*, 400-427.
- PATAY, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Orléans. Objets antiques de nature diverse trouvés près de cette ville en 1871 et 1872, 390.
- PATRON (L'abbé), présenté comme membre titulaire résidant, 110; — nommé en cette qualité, 275.
- PATURANGE (L'abbé); sa lettre à la Société contenant une notice sur le Moulinet, 398.
- PELLETIER (L'abbé), titulaire résidant, membre de la commission des publications, présente un rapport sur le projet de rédaction du *Bulletin*, 12; — rend compte des propositions de M. Mantellier relatives à son *Histoire des marchands fréquentant la Loire*, 43; — lit deux rapports, l'un sur un mémoire de M. Bimbenet, l'autre sur une notice de M. Dupré, 43; — entretient la Société d'un sceau du XIII^e siècle trouvé dans l'église de Meung, 97; — sa notice sur les *Franciscains de Bellegarde* (insérée tome XI des *Mémoires*), 98; — sort de la commission des publications, 110; — offre le cliché du sceau de Meung-sur-Loire, 161; — dons faits par lui à la Société, 253-255; — donne à la Société une pièce de Louis XIV, 259; — est réélu membre de la commission des publications, 310; — son rapport sur la notice de M. de Buzonnière, 353; — présente

- M. l'abbé Duchâteau comme associé correspondant, 361; — son rapport sur les *Bulletins*, 399; — son rapport sur le mémoire de M. G. Baguenault de Puchesse concernant les tombes mérovingiennes de Bazoches, 400; — sur un travail de M. l'abbé Desnoyers, 428.
- PENSÉE (Ch.), artiste orléanais; sa mort, 257.
- PÉROT, membre de la Société d'énumération de l'Allier; son travail sur les antiquités trouvées à Erceville et Boisseaux (Loiret), 196; — nommé associé correspondant de la Société, 197.
- PETAU, titulaire résidant; ses observations sur le concours ouvert par la Société archéologique et sur son fondateur, 20 et 21.
- PIBRAC (Du Faur de), titulaire résidant, membre de la commission des publications; — ses communications à la Société relatives à une découverte archéologique faite à Meung-sur-Loire, 28; — ses rapports: — sur une notice de M. de Buzomière, 37; — sur un mémoire de M. de Beaucorps, 85; — sur un travail de M. Loiseleur, 233.
- PILLER sculpté, 338.
- PILLARD, titulaire non résidant; sa notice sur Chevery, 241.
- PITHIVIERS. Atelier de faux monnayeurs dans la tour du château de cette ville vers 1610, 141.
- PRÉ-HAUT (Le), commune de Sceaux. Fouilles et découvertes archéologiques faites par M. l'abbé Cosson, 30, 42; — mémoire lu à la Sorbonne par le même, 155.
- PUISEAUX (Loiret). (Restauration de l'église de), 86; — photographie de la façade émaillée, 130.

R

- RANCOURT (Achille de); est élu membre titulaire non résidant, 288; — sa notice sur le sceau d'Alix de Beaumont, dame de Cernoy, 305; — insertion de la notice au *Bulletin*, 335.
- RECOURVANCE (Eglise de). Nomination d'une commission pour une inscription à y placer, 146.
- RÈGLEMENT de la Société, 128 et 145.
- RENIER (L.); présenté comme membre honoraire, 25; — élu en cette qualité, 38; — remercie la Société, 41.
- ROCHETERIE (Maxime de la); élu membre titulaire résidant, 136.
- ROCHER (L'abbé), titulaire résidant; sa mort, 51; — notice nécrologique par M. de Molandon, 87; — son portrait offert par M. de Langalerie, 101; — manuscrits offerts en son nom à la Société, 363.
- ROCHETTE (De la), associé correspondant; décédé en 1868, 19.
- ROMORANTIN, mémoire de M. Dupré couronné au concours, 139.
- ROUMILLY, commune de Coignes. Découverte d'objets anciens, notice de M. Maître, 306. ~~335-398~~
- ROUVRAY-SAINTE-CROIX (Loiret). Objets et monnaies trouvés près de cette localité, 397 et 398.
- RUELLE, est élu membre correspondant, 41; — ses remerciements à la Société, 124.

S

- SAINT-AIGNAN d'Orléans. Inventaire des titres et pièces, 328.
- SAINT-AVIT. Projet de restauration de la crypte; nomination d'une commission, 148; — rapport de la commission, 153.
- SAINT-BARTHÉLEMY à Orléans (La); par M. G. Baguenault de Puchesse, 274.
- SAINT-BENOIT. Visite à l'église, par M. l'abbé Desnoyers, 428 à 430.
- SAINT-DENIS-DE-L'HÔTEL (Antiquités trouvées à), 324.
- SAINT-EUVERTE d'Orléans. Cartulaires de l'abbaye, 327.
- SAINT-LYÉ. Monnaies découvertes près de cette localité, 232.
- SAINT-LIPHARD (Eglise de), à Orléans.

- Découverte d'un cercueil avec vases en terre rouge, 262.
- SAINTE-MARIE** (Le Supérieur des Pères de) offre à la Société le moule antique d'une tête de satyre, 43.
- SAINT-MESMIN-LEZ-ORLÉANS.** Titres concernant l'établissement des Feuillants, 328.
- SAINT-PATERNE** (M. le curé offre à chacun des membres de la Société une photographie du projet de reconstruction de l'église de), 151; — nomination d'une commission pour examiner les plans, 154; — rapport de la commission, 155.
- SAINT-PAUL** d'Orléans. Cartulaire, 327.
- SAINT-PIERRE-EMPONT** d'Orléans. Inventaire des biens du chapitre, 328.
- SAINT-SIGISMOND** (Notice sur le puits de), par M. l'abbé de Torquat, 168; — délibération de la Société touchant la reconstruction de l'église, 169; — antiquités romaines trouvées en cette localité : lettre de M. Maître, 197.
- SAINT-VIATRE.** Découverte archéologique faite dans cette localité, 24.
- SAINTE-SCHOLASTIQUE** (Chapelle de) à Saint-Benoît : travail de D. Félix Degrasse, 442.
- SAINTOIN**, adjoint au maire d'Orléans ; sa lettre annonçant l'envoi du rapport de M. Bimbenet au Conseil municipal sur la hannière dite de Jeanne d'Arc, 263.
- SALLE DES THÈSES.** Incident soulevé au Conseil général à l'occasion de ce monument, 102; — mémoire de M. Boucher de Molandon sur ce monument, 129, 154, 306, 309.
- SALUCES** (Le cardinal Amédée de); interprétation de son testament : travail de M. L. Jarry, 287; — travail de M. Loiseleur, 288; — rapport de M. Boucher de Molandon, 300; — nouveau travail de M. Jarry, 314; — insertion de ces travaux aux *Mémoires*, 315.
- SAULCY** (De). Sa collection de monnaies gauloises achetée par l'État, 360.
- SAVOIE** (Académie de); échange ses publications avec celles de la Société, 399.
- SCEAUX** (Loiret) (Antiquités romaines de), 165; — vases et monnaies trouvés près de cette localité, 274.
- SCORIES** ferrugineuses trouvées dans le canton de Châtillon-sur-Loire : note de M. Chollet, 445.
- SCULPTURES** de l'ancien hôtel de la Monnaie, 437.
- SERMAISES** (Mémoire lu par M. Buchet sur les confins de), 148.
- SEPTIER**, bibliothécaire près l'école centrale du Loiret, 326.
- SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS.** Remercie M. Desnoyers d'une urne offerte par lui, 8; — remercie M. Flattet de pièces de bronze offertes par lui, 32; — remercie M. de Molandon, fondateur des concours publics, 20; — remercie MM. Leplatre et Maître de l'empreinte du sceau de Patay, 32; — examine la proposition de M. de Molandon relative à un concours public, 10; — arrête les termes de la circulaire concernant le répertoire archéologique : texte de cette circulaire, 42; — approuve les comptes de M. Carrette, et lui vote des remerciements, 16; — mort de M. Carrette : l'expression des regrets de la Société consignée au procès-verbal, 18; — expression des regrets de la Société touchant la mort de M. de la Rochette, consignée au procès-verbal, 19; — comité des sociétés savantes : lettre du Ministre, 19; — désigne M. Mantellier pour faire partie de la commission des publications, 25; — arrête le 27 mars la liste des candidats appelés à remplacer M. Carrette, 25; — proroge ce délai, 32; — décide la lecture en séance extraordinaire du mémoire de M. Cosson sur les fouilles de Sceaux, 26; — vote des remerciements à M. le préfet, 30; — approuve les mémoires de MM. Cosson et Loiseleur, 31; — approuve l'exposé, fait par M. le Président, de l'état financier de la Société, 33; — décide l'échange de ses publications avec la Société parisienne d'histoire et d'archéologie, 38; — décide l'échange de ses publications avec la Société d'agriculture de la Sarthe, 51; — vote l'insertion aux *Mémoires* : de la notice de M. de Buzonnière sur quatre colliers gaulois, 37; — du travail de M. Jarry sur *Renée de France*, 44; — des extraits relatifs à l'histoire de l'Orléanais, communiqués par M. Dupré, 46; — du mémoire de M. de

Beaucorps: *Les Montils*, 86; — du mémoire de M. de Molandon: *Charte d'Agilus*, 98; — du dessin d'un vase antique, 99; — vote l'insertion aux *Bulletins*: du compte-rendu des lectures faites à la Sorbonne par MM. Cosson et Loiseleur, 38; — de la notice de M. Dupré sur Christophe de Morlière, 43; — d'une note de M. l'abbé Desnoyers sur des antiquités trouvées à Coinces et à Pannes, 107; — confie à M. Dupré le soin de rédiger la table des dix premiers volumes de ses *Mémoires*, 42; — adopte les conclusions de la commission des publications sur les propositions faites par M. Mantellier, 43; — charge M. de Molandon de rédiger une notice nécrologique sur M. Rocher, 51; — texte de cette notice, 86; — propose la révision de certains articles de son règlement, 104; — accepte la démission de M. Brossard de Corbigny, 105; — renouvelle son bureau, 110; — liste des membres, 185; — membres honoraires, 186; — membres titulaires résidents, 186; — membres non résidents, 187; — associés correspondants français, 188; — associés correspondants étrangers, 189; — bibliothèques recevant les publications, 192; — bureau pour l'année 1870, 192; — membres élus au cours du 1^{er} trimestre de 1870, 225; — ouvrages offerts à la Société, 225; — sociétés correspondantes françaises, 190; — sociétés correspondantes étrangères, 191; — vote l'acquisition d'un certain nombre

d'exemplaires du portrait de M. Dupuis, 284; — adopte les conclusions du rapport de M. Loiseleur, 284; — adopte les conclusions du rapport de M. Bagueuault de Viéville, 292; — son président élu à perpétuité membre honoraire de la Société archéologique de Lorraine, 287; — propose de modifier son règlement, 301; — en vote l'ensemble, 306; — vote des remerciements à M. de Molandon, 316; — dons d'objets divers, 288, 305, 316; — liste des membres, 277; — composition du bureau, 283; — sociétés correspondantes, 281; — bibliothèques recevant les publications, 283; — ouvrages offerts, 181, 301, 302, 318, 392, 402; — autorisation et mise en vigueur des nouveaux statuts, et règlement, 329; — subvention accordée par le Ministre de l'instruction publique, 340;

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE; inscrit à perpétuité le président de la Société archéologique d'Orléans au nombre de ses membres honoraires, 287.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE LA SARTHE; demande l'échange des publications, 51.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCES ET ARTS D'AGEN; échange ses publications avec la Société archéologique, 440.

SOCIÉTÉ PARISIENNE D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE; demande l'échange de ses publications avec la Société, 38.

SOMMERIES (Lieu dit les). Antiquités romaines, 146.

T

THÈSES (Salle des). Documents relatifs à ce monument, 123, 128, 129, 135.

THIBAUT D'AUSSIGNY (Mémoire sur); couronné au concours de 1869, 139.

THIERRY (Amédée); sa lettre à la Société à l'occasion du concours archéologique, 152.

TIERS-ÉTAT. Mémoire sur les classes moyennes dans l'Orléanais au XII^e siècle, par M. de Maulde, 139.

TOPOGRAPHIE des Gaules: renseignements demandés par M. de Saulcy, 129.

TORQUAT (L'abbé de), titulaire résident, signale à l'attention de la Société les sculptures de l'hôtel Bonneval, 9; — lit une notice sur la baronnie de Chevilly, publiée au tome XI des *Mémoires*, 97; — sa lettre relative à l'église de Germigny, 97; — offre des cubes provenant de la mosaïque de cette église

104; — lit une notice sur Germigny-des-Près, 161; — sur le puits de Saint-Sigismond, 168; — médailles trouvées à Bazoches-les-Hautes, 171; — mosaïques de Germigny, 166; — fouilles à Chevilly, 197; — communique divers objets trouvés à Auvilliers, 380; — entretient la Société du cirque de Montbouy, 335; — sa notice sur une découverte archéologique faite à Chevilly, 305; — notice sur des découvertes faites au chemin de César, près d'Artenay (insérée au *Bulletin*), 310; — rend

compte des fouilles faites à Chevilly, 439.

TOUANNE (De la), conseiller municipal, membre de la commission municipale nommée pour l'examen du projet d'acquisition de la bannière de Jeanne d'Arc, 259.

TOUR-D'AUVERGNE (M^{sr} de la), archevêque de Bourges, assiste à la séance publique du concours de 1869, 138.

TOURS (Notice sur l'exposition rétrospective de), 400 à 427.

TRINAY (Loiret). Monnaies romaines trouvées en 1873, 390.

U

UNIVERSITÉ D'ORLÉANS (sa librairie ou salle des Thèses): — mémoire de M. Boucher de Molandon qui en attribue la fondation à l'Université elle-même, 129, 154, 306, 309; — mémoire de M. Jarry: *La librairie de l'Université et son bienfaiteur Amedée, cardinal de Sa-*

uces, 287 et 288; — mémoire de M. Loiseleur combattant l'opinion de M. Jarry, 288; — rapport sur le mémoire de M. Loiseleur, 300; — réplique de M. Jarry à M. Loiseleur, 314. — (Ces divers travaux publiés au tome XII des *Mémoires*.)

URSLINES d'Orléans. Cartulaire, 327.

V

VARICOURT (De), évêque d'Orléans, 440.

VASSAL (M^{me} de); ses dons à la Société, 231.

VELLAUNODUNUM, ville romaine, 31, 86.

VILLARET (M^{lle} de), obtient une médaille au concours de 1869 pour son mémoire sur Thibaut d'Aussigny, 139.

VILLENEUVE-SUR-COÛE. Découverte d'objets romains, 52.

VINCENT, titulaire résidant; sa mort, 123; notice nécrologique par M. Basseville, 125, 127.

VIGNAT (Gaston), titulaire résidant, élu vice-secrétaire archiviste; — signale la découverte, à Orléans, d'un cercueil de pierre, 148; — lit

une notice sur le *Dies æger*, 196; insertion au *Bulletin*, 198-207; — sa note sur plusieurs manuscrits provenant des archives du Loiret (insérée au *Bulletin*), 324.

VITET, de l'Académie française, membre honoraire de la Société archéologique de l'Orléanais. Mort en juin 1873, 389.

VERNON (De Balby de); — présenté comme membre titulaire non résidant, 361; — est élu, 365; — ses dons à la Société, 365; — monnaies antiques trouvées par lui, 365; — son mémoire sur les fouilles de Cléry, 365; — son travail sur la découverte du cœur de Charles VIII (inséré au *Bulletin*), 379, 381.

W

WALLON, membre de l'Institut, assiste au concours de 1869, 138.

WITTE (De), élu membre honoraire, 128; — adresse ses remerciements à la Société, 129.

TABLE

DES PRINCIPAUX ARTICLES

CONTENS

DANS LE CINQUIÈME VOLUME

DES BULLETINS.

(Bulletins 59 à 79. — 1868-1873)



Programme et circulaire pour le répertoire archéologique et historique du département.....	12
Programme du concours ouvert par la Société pour l'année 1869.....	18
Notice nécrologique sur M. Clément Carette, par M. l'abbé DESNOYERS.....	21
Découvertes de sépultures à Yèvre-le-Châtel (près Pithivers), par M. l'abbé COSSON.....	26
Compte moral de la situation financière de la Société au 1 ^{er} janvier 1868, par M. BOUCHER DE MOLANDON.....	32
Compte-rendu des lectures faites à la Sorbonne, par M. l'abbé COSSON et M. LOISELEUR.....	38
Christophe Morlière, horloger émailleur orléanais au XVII ^e siècle, par M. DUPRÉ.....	44
Revue de l'exposition rétrospective d'Orléans en 1868, par M. l'abbé DESNOYERS.....	52
Notice nécrologique sur M. l'abbé Rocher, par M. DE MOLANDON.....	87
Découverte d'anciennes mosaïques à Germigny, par M. l'abbé DE TORQUAT.....	97
Fouilles pratiquées dans une cave de la rue Sainte-Anne.....	105
Monnaies romaines trouvées à Coincez et à Pannes, par M. l'abbé DESNOYERS.....	107
Notice nécrologique sur M. Vincent, par M. BASSEVILLE.....	125
Conclusions de la commission du concours relativement aux mémoires présentés.....	136
Compte-rendu de la séance publique du concours, le 9 mai 1869.....	137
Les dolmens d'Ardillières (Charente-Inférieure), par M. Maxime DE BEAUCORPS.....	141
Découvertes archéologiques à Montchêne (commune de Chevilly), par le même.....	146

Lettre de M. Amédée Thierry à M. Boucher de Molandon, président de la Société.....	152
Notice nécrologique sur M. le comte de Brosses, par M. Gustave BAGUENAUT DE PUCHESSE.....	156
Monnaies carlovingiennes trouvées à la porte Bourgogne, par M. l'abbé DESNOYERS	166
Délibération de la Société relativement à l'église de Saint-Sigismond.	169
Notice sur les objets d'art du château de Menars-lez-Blois, par M. DUPRÉ.....	177
Allocution de M. l'abbé Desnoyers, élu président de la Société.....	193
Notice sur le <i>Dies æger</i> , par M. Gaston VIGNAT.....	198
Compte-rendu de la situation et des travaux de la Société pendant les années 1867, 1868, 1869, par M. BOUCHER DE MOLANDON, président sortant.....	207
Notice nécrologique sur M. de Langalerie, par M. MAUGE DU BOIS DES ENTES.....	213
Statue trouvée à Juranville, par M. BUCHET.....	229
Haches celtiques découvertes à Vannes (Loiret), par M. l'abbé DESNOYERS.....	232
Autres découvertes archéologiques, par le même.....	234
Restauration d'une maison située rue des Grands-Ciseaux, 43, par M. DE BUZONNIÈRE.....	235
Concours des sociétés savantes : médaille d'or décernée à l' <i>Histoire des marchands fréquentant</i> , etc., par M. MANTELLIER	239
Contre-scel de la Ferté-Hubert, par M. L. JARRY.....	254
Diplômes carlovingiens, par M. MAUPRÉ	261
Rapport de M. Daniel Bimbenet au Conseil municipal, sur une bannière commémorative de la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc.	263
Une maison du XV ^e siècle à Orléans, par M. le Dr PATAY.....	284
Moulages de sceaux orléanais décrits par M. BUCHET.....	288
Lettres de Jérôme Groslet fils à Jacques Lectius, par M. DUPRÉ.....	292
Jacobus Guilloti, savant orléanais, par M. DE MAULDE.....	307
Découvertes faites au chemin de César, commune de Chevilly, par M. l'abbé de TORQUAT.....	310
Restes d'une tour de la première enceinte d'Orléans, rue de l'Evêché, 3, par M. l'abbé DESNOYERS.....	315
Boulets en pierre du siège de 1429, par le même.....	316
Tiers de sou d'or mérovingien, par le même.....	221
Manuscrits provenant des archives du Loiret et actuellement déposés à la Bibliothèque nationale, par M. Gaston VIGNAT.....	324
Dessins et documents relatifs à l'Orléanais, offerts par M. l'abbé DESNOYERS.....	333
Le scel de la châtellenie de Cernoy, par M. Achille DE RANCOURT DE MIMERAND	335
Le congrès archéologique de Vendôme, par M. DE BUZONNIÈRE	353
Monnaies trouvées à Cléry, Chevilly, Artenay, Sougy, Trinay.	361, 363, 380, 390
Visite aux fouilles de Cléry, par M. l'abbé DESNOYERS	365

Lettres inédites de Henri II au duc de Nevers (janvier 1552), par M. Gustave BAGUENAUT DE PUCHESSE.....	367
Découverte du cœur de Charles VIII dans l'église de Cléry, par M. DE VERNON.....	381
Objets antiques trouvés à Patay.....	390
Notice sur l'exposition rétrospective de Tours en 1873. par M. le Dr PATAY.....	400
Visite aux églises de Germigny et à Saint-Benoît, par M. l'abbé DESNOYERS.....	428
Découverte de monnaies du moyen âge près de Romorantin, par M. DELAUNE.....	437
Inscriptions funéraires de deux évêques d'Orléans, par M. l'abbé DESNOYERS.....	440
Découvertes rue de Bourgogne, n° 107. par le même.....	443
Station préhistorique aux bords de l'Essonne, par M. BOUCHER DE MOLANDON.....	446
Allocution de M. l'abbé DESNOYERS. président sortant.....	459

FIN DE LA TABLE.

ERRATA DU TOME V DES BULLETINS.

P. 202. Au lieu de : *abbaye de Marmoutiers*, lisez : *abbaye de Saint-Laumer de Blois*.

P. 203. Au lieu de : *lumine à mars*, lisez : *aulito à mars*.

GETTY CENTER LIBRARY



3 3125 00698 0615

